



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



FIDA

Fonds international de
développement agricole

unicef 



Programme
Alimentaire
Mondial



Organisation
mondiale de la Santé

2024

L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE

DES FINANCEMENTS POUR ÉLIMINER LA FAIM,
L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET TOUTES
LES FORMES DE MALNUTRITION

Cette publication phare fait partie de la série **L'ÉTAT DU MONDE** de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Référence bibliographique à citer:

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2024. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024. Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition*. Rome.
<https://doi.org/10.4060/cd1254fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial (PAM) ou du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM ou de l'UNICEF aucune approbation ou recommandation desdites sociétés ou desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM ou de l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, celle-ci est distribuée sans garantie de quelque sorte que ce soit, ni expresse ni implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du contenu de cette publication incombe au lecteur. La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF ne sauraient en aucun cas être tenus responsables des éventuels préjudices découlant de son utilisation.

ISSN 2522-7416 (imprimé)

ISSN 2663-8630 (en ligne)

ISBN 978-92-5-139095-5

© FAO, 2024



Certains droits réservés. Ce travail est mis à disposition sous la licence Creative Commons Attribution - 4.0 International (CC BY 4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM ou de l'UNICEF d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non-responsabilité suivante accompagnée de la citation requise: «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise doit être l'édition qui fait autorité.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications/fr/) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE © iStock.com/pixelfusion3d

INDE. Vannage du blé: l'augmentation des flux de financement accélérera la transformation indispensable des systèmes agroalimentaires.

2024 **L'ÉTAT DE** **LA SÉCURITÉ** **ALIMENTAIRE ET** **DE LA NUTRITION** **DANS LE MONDE**



**DES FINANCEMENTS POUR
ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET TOUTES LES
FORMES DE MALNUTRITION**

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Fonds international de développement agricole | Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Programme alimentaire mondial des Nations Unies | Organisation mondiale de la Santé

Rome, 2024

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	vii	
MÉTHODE	ix	
REMERCIEMENTS	x	
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	xiii	
MESSAGES CLÉS	xvi	
RÉSUMÉ	xix	
CHAPITRE 1 INTRODUCTION	1	
CHAPITRE 2 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE	5	
2.1 Indicateurs de la sécurité alimentaire: dernières données en date et progrès vers l'élimination de la faim et l'instauration de la sécurité alimentaire	5	
2.2 Coût et accessibilité économique d'une alimentation saine	23	
2.3 Situation en matière de nutrition: progrès accomplis au regard des cibles mondiales	35	
CHAPITRE 3 UNE NOUVELLE DÉFINITION DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION	49	
3.1 Définir et mesurer le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: un exercice difficile	50	
3.2 Une nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	58	
CHAPITRE 4 NIVEAUX ET DÉFICITS ACTUELS DE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION	79	
4.1 Suivi des niveaux actuels de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	81	
4.2 Le coût des politiques et des interventions visant à éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030	101	
4.3 Le coût de l'inaction ou de la lenteur de l'action	109	
CHAPITRE 5 QUELLES SOLUTIONS POUR MOBILISER DES FINANCEMENTS ÉVOLUTIFS À MÊME DE COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT?	117	
5.1 Accroître les flux financiers en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition	118	
5.2 Approches et outils de financement innovants permettant de combler le déficit de financement pour les cibles 2.1 et 2.2 des ODD	127	
5.3 Comment améliorer l'alignement et les synergies entre les différentes sources de financement?	147	
CHAPITRE 6 LA VOIE À SUIVRE	163	
ANNEXES	169	
ANNEXE 1A Tableaux statistiques du chapitre 2	170	
ANNEXE 1B Notes méthodologiques relatives aux indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition	216	
ANNEXE 2 Glossaire	240	
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	250	



Le Supplément à *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024* est disponible à l'adresse suivante:
<https://doi.org/10.4060/cd1254fr-supplementary>

TABLEAUX

1	Prévalence de la sous-alimentation, 2005-2023	9	16	Investissements étrangers directs spécifiquement destinés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, dans les économies en développement	100
2	Nombre de personnes sous-alimentées, 2005-2023	10	17	Vue d'ensemble des études contenant une estimation du coût de l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	104
3	Prévalence de l'insécurité alimentaire grave uniquement et de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle FIES, 2015-2023	16	18	Capacité des pays à revenu faible ou intermédiaire d'accéder au financement, en fonction des indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition et de leurs principaux facteurs	121
4	Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave uniquement et en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, évalué selon l'échelle FIES, 2015-2023	17	A1.1	Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles nutritionnelles mondiales: prévalence de la sous-alimentation, de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, de certaines formes de malnutrition et de l'insuffisance pondérale à la naissance, et taux d'allaitement maternel exclusif	170
5	Coût moyen d'une alimentation saine, 2017-2022	30	A1.2	Progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles nutritionnelles mondiales: nombre de personnes sous-alimentées, en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave et souffrant de certaines formes de malnutrition; nombre de nourrissons exclusivement nourris au sein et nombre de bébés présentant une insuffisance pondérale à la naissance	185
6	Proportion de la population et nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement, 2017-2022	33	A1.3	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, et de l'insécurité alimentaire grave uniquement, par degré d'urbanisation, 2023	200
7	Tendances régionales pour les sept cibles relatives à la nutrition	37	A1.4	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, et de l'insécurité alimentaire grave uniquement, chez les femmes et les hommes, 2023	201
8	Tableau des différents flux de financement par source	59	A1.5	Coût d'une alimentation saine par région, sous-région, pays et groupe de pays par revenu, 2017-2022	202
9	Ventilation des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Bénin	89	A1.6	Inaccessibilité économique d'une alimentation saine par région, sous-région, pays et groupe de pays par revenu, 2017-2022	208
10	Ventilation des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition en Ouganda	90			
11	Ventilation des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans un échantillon de pays à revenu faible ou intermédiaire	91			
12	Aide publique au développement et autres apports du secteur public, au niveau mondial, pour tous les secteurs de l'aide et pour la sécurité alimentaire et la nutrition	93			
13	Destination de l'aide publique au développement et des autres apports du secteur public au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, par groupe de pays bénéficiaires classés selon le revenu et par région	96			
14	Flux philanthropiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition	97			
15	Croissance et répartition des envois de fonds transfrontières qui viennent à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays à revenu faible ou intermédiaire	98			

TABLE DES MATIÈRES

FIGURES

1 La faim a fortement augmenté de 2019 à 2021 à l'échelle mondiale, puis est restée au même niveau jusqu'en 2023	7	11 Pour la majeure partie des sept cibles mondiales relatives à la nutrition, on compte moins de pays sur la bonne voie que de pays en retard	41
2 Dans certaines sous-régions d'Asie et d'Amérique latine, des progrès ont été accomplis en matière de réduction de la faim, mais cette dernière continue d'augmenter en Asie de l'Ouest, dans les Caraïbes et dans la plupart des sous-régions d'Afrique	11	12 Par rapport aux estimations pour l'ensemble du monde, les pays les moins avancés présentent des taux bien supérieurs de retard de croissance chez l'enfant de moins de 5 ans et d'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, et la même hausse inquiétante de l'obésité chez l'adulte	42
3 Le nombre de personnes sous-alimentées qui ressort des projections indique que le monde est loin d'être sur la bonne voie pour atteindre l'objectif Faim zéro d'ici à 2030	14	13 À l'échelle mondiale, les taux d'obésité ont fortement augmenté et la maigreur et l'insuffisance pondérale ont reculé chez les enfants d'âge scolaire, les adolescents, les adultes et les personnes âgées	44
4 Les niveaux d'insécurité alimentaire sont restés pratiquement inchangés de 2022 à 2023, l'Amérique latine et les Caraïbes étant la seule région où une réduction notable a été observée	15	14 Montant total des dons au titre de l'aide publique au développement à destination des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire, pour différentes définitions du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, moyenne 2019-2021	51
5 L'ampleur et la répartition des deux niveaux de gravité de l'insécurité alimentaire en 2023 varient grandement selon les régions du monde	20	15 Représentation schématisée de la nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – pour l'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire (cible 2.1 des ODD) et de toutes les formes de malnutrition (cible 2.2 des ODD)	63
6 Dans l'ensemble du monde et dans la plupart des régions, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines	21	16 La définition de base du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition suppose qu'on agisse sur les principaux déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition	64
7 L'écart entre les sexes s'est réduit dans la plupart des régions pendant deux années consécutives, mais la prévalence de l'insécurité alimentaire est restée systématiquement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, à l'échelle mondiale et dans toutes les régions	22	17 Fréquence et intensité croissantes des principaux facteurs et inégalités de revenu dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, 2003-2022	66
8 La proportion de la population et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement ont diminué entre 2020 et 2022	32	18 La faim atteint des niveaux plus élevés et a le plus progressé dans les pays touchés par les principaux facteurs, et la progression de la faim est plus forte dans les pays pauvres touchés par plus d'un facteur principal	69
9 Les trois quarts des personnes qui n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement vivent dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	34	19 La définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition s'étend aux politiques et actions à mener face aux principaux facteurs, sur les six voies de transformation	72
10 Les prévalences du retard de croissance et de l'émaciation au niveau mondial ont diminué et les taux d'allaitement maternel exclusif ont progressé au cours des 10 dernières années, mais le monde n'est sur la bonne voie pour aucune des sept cibles relatives à la nutrition à l'horizon 2030	38		

20	Application de la définition de base et de la définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	75
21	Les dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture, par habitant des zones rurales, sont extrêmement faibles et n'augmentent pas de façon perceptible dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, là où elles sont le plus nécessaire pour faire reculer l'insécurité alimentaire et la malnutrition	83
22	Les dépenses publiques intérieures générales par habitant consacrées à l'agriculture sont en corrélation inverse avec les indicateurs de la sécurité alimentaire et de la dénutrition, moyenne 2017-2019	85
23	Les dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition enregistrent une croissance presque constante au Bénin jusqu'en 2021	88
24	Les dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition enregistrent une croissance régulière en Ouganda, mais celle-ci n'a pas pu être maintenue en 2022	89
25	L'aide publique au développement (APD) et les autres apports du secteur public (AASP) au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition représentent moins d'un quart des flux mondiaux d'APD et d'AASP et sont principalement consacrés à l'alimentation et à la santé	94
26	La répartition de l'aide publique au développement et des autres apports du secteur public au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est très stable dans le temps	94
27	Les disponibilités alimentaires, les services de santé et l'hygiène de l'environnement, et les conflits et les inégalités, captent la majorité de l'aide publique au développement et des autres apports du secteur public destinés, respectivement, à l'alimentation, à la santé et aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, en moyenne annuelle sur la période allant de 2017 à 2021	95
28	Le montant net des prêts bancaires aux secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche est en baisse presque continue	101

29	On estime à des milliers de milliards d'USD la somme nécessaire au financement des investissements visant à éliminer la faim et certaines formes de malnutrition et à rendre plus abordable une alimentation saine d'ici à 2030	107
30	Résumé de la méthode utilisée pour évaluer la capacité d'accès au financement des pays	120
31	Gradient de risque pour les acteurs financiers	124
32	Quels sont les outils et les mécanismes de financement les plus adaptés aux pays en fonction de leur contexte?	125
33	Instruments de financement novateurs recommandés aux pays en fonction de leur capacité d'accès aux flux de financement	130
34	Recommandations visant à mettre fin à la fragmentation de l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition, en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition	152

ENCADRÉS

1	Actualisation de la série d'estimations de la prévalence de la sous-alimentation	8
2	L'intensification des crises humanitaires accroît l'insécurité alimentaire aiguë et menace le droit à une alimentation adéquate dans de nombreux endroits du monde	12
3	La gravité de l'insécurité alimentaire est-elle liée aux caractéristiques d'une alimentation saine? Données préliminaires issues de 28 pays	24
4	Nouvelles améliorations de la méthode utilisée pour évaluer l'accessibilité économique d'une alimentation saine	28
5	Mesures à double usage pour lutter contre le double fardeau de la malnutrition	45
6	Brèves définitions des termes financiers utilisés dans le présent document	60
7	Définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition	62

TABLE DES MATIÈRES

8 Les pays en situation de crise alimentaire majeure prolongée sont gravement touchés par plusieurs facteurs principaux et connaissent des niveaux d'insécurité alimentaire chronique parmi les plus élevés	70	13 L'assurance et les garanties, des outils essentiels pour réduire les risques associés aux investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition	134
9 Six voies de transformation face aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	73	14 Éliminer les disparités qui existent entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'accès aux flux et aux services de financement	143
10 Certains investissements privés peuvent avoir une incidence négative sur l'ODD 2	99	15 Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones	144
11 Coût d'opportunité de la non-réorientation des allocations budgétaires dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage dans six pays d'Afrique subsaharienne	112	16 Un fonds d'investissement à impact social novateur en Ouganda	145
12 Conversions de créances à l'appui des objectifs climatiques et des objectifs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition	132	17 Mettre à profit les outils disponibles pour suivre les progrès accomplis sur le plan du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des systèmes agroalimentaires	160

AVANT-PROPOS

Réaliser les objectifs de développement durable (ODD) est une responsabilité qui échoit à l'ensemble des pays. Nos cinq organisations soutiennent les efforts de transformation mis en œuvre pour faire advenir, à l'horizon 2030, un monde à l'abri de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition. Nous sommes encouragés dans nos efforts par les gouvernements des pays, nos partenaires du monde entier et la communauté internationale, qui ont pris l'engagement d'œuvrer à la réalisation de cet objectif commun.

Des progrès ont été accomplis, cependant les améliorations sont inégales et insuffisantes. Nous avons constaté une amélioration dans les pays les plus peuplés qui connaissent une expansion économique, mais la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent de gagner du terrain dans de nombreux pays du monde. Ce sont des millions de personnes qui en sont victimes, en particulier dans les zones rurales, où l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire restent profondément ancrées. Les populations vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, paient un tribut disproportionné. Si les tendances passées ne s'infléchissent pas, d'ici à 2030, des millions de personnes seront toujours sous-alimentées, des millions d'enfants continueront de souffrir des multiples formes de malnutrition et le monde ne sera toujours pas en passe d'atteindre les cibles relatives à la nutrition.

Les conflits, la variabilité et les extrêmes climatiques, les ralentissements et les fléchissements économiques, une alimentation saine inaccessible et inabordable, des environnements alimentaires qui nuisent à la santé, et la persistance des inégalités, qui par ailleurs se creusent, continuent d'être facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition

partout dans le monde. Les précédentes éditions de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* ont passé en revue les politiques et les investissements qui sont nécessaires pour transformer les systèmes agroalimentaires et agir sur ces facteurs tout le long du continuum rural-urbain. Dans la présente édition, nous avons voulu nous pencher sur les raisons pour lesquelles ces politiques et ces investissements ne sont pas mis en œuvre à grande échelle.

L'une des causes principales est à chercher du côté du financement et de l'inclusion financière, qui font partie des moyens de mise en œuvre des ODD et qui exigent un engagement politique plus constant. Les pays qui sont confrontés aux niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés et à de multiples formes de malnutrition, et qui sont touchés par les principaux facteurs à l'origine de ces problèmes, sont aussi ceux qui ont le moins accès au financement.

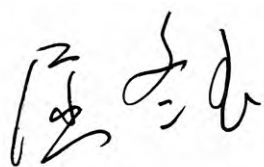
Nos cinq organisations sont résolues à dresser un bilan complet des financements disponibles pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde, et à déterminer de quels montants nous avons encore besoin pour mettre en œuvre les politiques et les investissements qui sont nécessaires pour remédier à l'ensemble des causes et aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition tout le long du continuum rural-urbain. Le présent rapport propose une définition de la notion de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des conseils sur sa mise en œuvre. Pour faciliter cette mise en œuvre, nos cinq organisations s'engagent à défendre et à soutenir le développement des données, de façon à améliorer le système de comptabilisation mondiale des financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

AVANT-PROPOS

L'une de nos toutes premières priorités devra être d'estimer le déficit de financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition et de trouver des modes de financement novateurs qui permettent de combler ce déficit. Les politiques, instruments législatifs et interventions requis pour éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante (cible 2.1 des ODD), et pour mettre fin à toutes les formes de malnutrition (cible 2.2 des ODD) nécessitent une importante mobilisation de ressources. Il ne s'agit pas là seulement d'investir dans l'avenir, c'est aussi un devoir. Notre but est de garantir le droit des générations actuelles et futures à une alimentation et à une nutrition adéquates.

À l'approche du Sommet de l'avenir, qui aura lieu en 2024, et de la quatrième Conférence

internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en 2025, le thème du rapport de cette année apparaît particulièrement opportun. Nous espérons que les gouvernements, les partenaires et les parties prenantes seront inspirés par les recommandations concrètes formulées dans ce rapport pour mobiliser et mieux utiliser les financements en faveur de la réalisation de l'objectif Faim zéro, et qu'ils agiront en conséquence. Nous espérons également que les appels lancés dans ce rapport seront pris en compte et examinés lors des processus intergouvernementaux pertinents appuyant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, y compris le Forum sur le suivi du financement du développement.



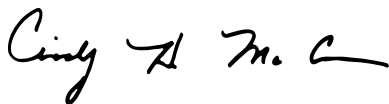
Qu Dongyu
Directeur général de la FAO



Alvaro Lario
Président du FIDA



Catherine Russell
Directrice générale de l'UNICEF



Cindy Hensley McCain
Directrice exécutive du PAM



Tedros Adhanom Ghebreyesus
Directeur général de l'OMS

MÉTHODE

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 a été élaboré par la Division de l'économie et des politiques agroalimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec la Division de la statistique (axe Développement économique et social) et une équipe de spécialistes techniques de la FAO, du Fonds international de développement agricole (FIDA), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Le rapport a été produit sous la supervision d'une équipe consultative composée de hauts responsables des cinq organismes onusiens partenaires de la publication. Sous la direction de la FAO, l'équipe consultative a défini le thème du rapport et déterminé sa structure. Elle a dirigé les travaux de l'équipe de rédaction technique, qui était composée de spécialistes de chacune des cinq organisations coéditrices. Des documents techniques ont été élaborés à l'appui des recherches et des analyses effectuées par les membres de l'équipe de rédaction.

L'équipe de rédaction a produit plusieurs documents intérimaires, notamment un plan annoté, un avant-projet et un projet final. Ces documents ont été examinés, validés et approuvés par l'équipe consultative de haut niveau à chaque étape du processus. Un comité consultatif technique, constitué d'un groupe d'experts financiers extérieurs et coordonné par le Centre Shamba pour l'alimentation et le climat, a guidé l'ensemble des travaux et revu les versions provisoires successives. Le rapport final a été soumis à un examen technique rigoureux effectué par de hauts responsables et les spécialistes de différents départements et divisions de chacune des cinq organisations, au siège des organisations et dans les bureaux décentralisés. Enfin, le rapport a été examiné et validé par les chefs de secrétariat des cinq organisations coéditrices.

REMERCIEMENTS

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 a été conjointement établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Sous la supervision générale de Máximo Torero Cullen, la réalisation du présent ouvrage a été dirigée par David Laborde, Marco V. Sánchez Cantillo et José Rosero Moncayo, et la coordination globale a été assurée par Cindy Holleman, directrice de la publication. Tous relèvent de l'axe Développement économique et social de la FAO. L'élaboration du rapport a été encadrée par un comité directeur composé de représentants des cinq organisations coéditrices: Marco V. Sánchez Cantillo (Président), Sara Savastano (FIDA), Francesco Branca (OMS), Arif Husain (PAM) et Victor Aguayo (UNICEF). Tisorn Songsermsawas (FIDA), Luz Maria De Regil et Katrina Lundberg (OMS), Eric Brancaert (PAM) et Mauro Brero et Chika Hayashi (UNICEF) ont contribué à la coordination et fourni un appui technique. Les chefs de secrétariat et les fonctionnaires principaux des cinq organisations coéditrices ont formulé de précieuses observations et donné l'aval final.

Le chapitre 1 du rapport a été écrit par Cindy Holleman (FAO), avec la contribution d'Anne Kepple, de José Rosero Moncayo et de Marco V. Sánchez Cantillo (FAO).

Le chapitre 2 a été coordonné par Anne Kepple (FAO). La section 2.1 a été établie par Carlo Cafiero, Anne Kepple, José Rosero Moncayo et Sara Viviani, avec une contribution essentielle de Giles Hanley Cook, Simone Gie, Bridget Holmes, Adeeba Ishaq, Lynnette Neufeld et Firas Yassin (FAO). La section 2.2 a été rédigée par Valentina Conti, avec la contribution de Yan Bai (Banque mondiale) et de Carlo Cafiero et Anne Kepple (FAO). Olivier Lavagne d'Ortigue (FAO) a apporté une aide à la conception des graphiques et un appui éditorial pour les sections 2.1 et 2.2. La section 2.3 a été établie par Richard Kumapley, Ann Mizumoto et Elaine Borghi (OMS), avec la contribution de Trudy Wijnhoven et Anne Kepple (FAO), Monica Flores Urrutia, Lisa Rogers, Gretchen Stevens, Katrina Lundberg et Leanne Riley (OMS), Saskia de Pee (PAM), et Chika Hayashi et Mauro Brero (UNICEF). Olivier Lavagne d'Ortigue (FAO) a apporté un appui à la conception des graphiques de la section 2.3. José Rosero Moncayo a fourni des indications techniques et un appui éditorial pour les sections de ce chapitre.

Le chapitre 3 a été rédigé par Cindy Holleman (FAO), avec la contribution de Mali Eber-Rose, Kamal El Harty et Carin Smaller (Centre Shamba pour l'alimentation et le climat), ainsi que de Giovanni Carrasco Azzini, Jérôme Camier, Lucia Latino, Yuan-Ting Meng, Valentina Pernechele, Clara Picanyol, Carine Tuyishime et Trudy Wijnhoven (FAO), Sarah Lowder, Jyotsna Puri et Alessetro Rosi (FIDA), Kaia Engesveen, Katrina Lundberg et Luz Maria De Regil (OMS), Friederike Greb, Divya Mehra, Stefan Meyer et Trula Rael (PAM), Mauro Brero (UNICEF) et Lysiane Lefebvre (Centre Shamba pour l'alimentation et le climat). Marco V. Sánchez Cantillo a fourni des indications techniques et un appui éditorial pour les sections de ce chapitre.

Le chapitre 4 a été rédigé par Marco V. Sánchez Cantillo (FAO). La section 4.1 l'a été avec la contribution de Jérôme Camier, Brian Carisma, Hannah Gerits, Gary Jones, Atang Moletsane, Valentina Pernechele, Clara Picanyol, Carine Tuyishime et Trudy Wijnhoven (FAO), Sarah Lowder, Mauro Martini, Tharani Mediwaka et Liliana Miro Quesada (FIDA), Richard Kumapley et Katrina Lundberg (OMS), Jean-Sébastien Kouassi (PAM) et Mauro Brero (UNICEF); la section 4.2 avec la contribution de Jérôme Camier, Brian Carisma, Carola Fabi, Hannah Gerits, Eun-Jeong Lee, Christian Mongeau, Luis Silva e Silva et Pan Xueyao (FAO); la section 4.3 avec la contribution de Jérôme Camier et Trudy Wijnhoven (FAO), Richard Kumapley et Katrina Lundberg (OMS), Jean-Sébastien Kouassi, Friederike Greb et Stefan Meyer (PAM) et Mauro Brero (UNICEF).

Le chapitre 5 a été coordonné par Giovanni Carrasco Azzini (FAO). La section 5.1 a été établie par Giovanni Carrasco Azzini (FAO), avec la contribution de Cindy Holleman, Lucia Latino et Yuan-Ting Meng (FAO), Rahul Antao, Daniel Higgins, Martina Improtta, Mariatu Kamara, Athur Mabiso, Emime Ndiokubwayo,

Tamara Nicodeme, Robinson H. Toguem et Natalia Toschi (FIDA), Luz Maria De Regil et Katrina Lundberg (OMS), Friederike Greb, Divya Mehra, Stefan Meyer et Trula Rael (PAM), Mauro Brero (UNICEF), Kamal El Harty, Lysiane Lefebvre, Oshani Perera et Carin Smaller (Centre Shamba pour l'alimentation et le climat), Sarah Zoubek (Food FutureZ/Université d'État de Caroline du Nord) et Asma Lateef (SDG2 Advocacy Hub/Alliance to End Hunger). La section 5.2 a été établie par Giovanni Carrasco Azzini et Yuan-Ting Meng (FAO), avec la contribution de Niclas Benni, Azeta Cungu et Iliaria Sisto (FAO), Frew Behabtu, Roshan Cooke, Iliaria Firmian, Marup Hossain, Nirajan Khadka, Margherita Loddoni, Laura Mattioli, Vibhuti Mendiratta, Stella Okot, Claus Reiner, Pinreak Sous et Rick van der Kamp (FIDA), Fahdi Dkhimi, Kaia Engesveen, Katrin Engelhardt, Luz Maria De Regil, Katrina Lundberg, Lina Mahy, Robyn Melville Landais et Angeli Rayner (OMS), Friederike Greb, Divya Mehra, Stefan Meyer, Jean-Sébastien Kouassi et Trula Rael (PAM), Mauro Brero (UNICEF), Kamal El Harty, Lysiane Lefebvre, Oshani Perera et Carin Smaller (Centre Shamba pour l'alimentation et le climat), Sarah Zoubek (Food FutureZ/Université d'État de Caroline du Nord) et Asma Lateef (SDG2 Advocacy Hub/Alliance to End Hunger). La section 5.3 a été établie par Giovanni Carrasco Azzini (FAO), avec la contribution de Cindy Holleman et Yuan-Ting Meng (FAO), Nadine Gbossa, Francisco Gimbitzki Marques, João Manoel Dos Santos, Stefania Lenoci, Lucas Lindfors et Ricardo Rendon Cepeda (FIDA), Luz Maria De Regil, Katrina Lundberg et Lina Mahy (OMS), Friederike Greb, Divya Mehra, Stefan Meyer et Trula Rael (PAM), Mauro Brero (UNICEF), Lysiane Lefebvre, Kamal El Harty, Oshani Perera et Carin Smaller (Centre Shamba pour l'alimentation et le climat), Sarah Zoubek (Food FutureZ/Université d'État de Caroline du Nord) et Asma Lateef (SDG2 Advocacy Hub/Alliance to End Hunger). Marco V. Sánchez Cantillo a fourni des indications techniques et un appui éditorial pour les sections de ce chapitre.

Le chapitre 6 a été écrit par Cindy Holleman et Marco V. Sánchez Cantillo (FAO), avec la contribution d'Anne Kepple et José Rosero Moncayo (FAO).

De nombreux collègues des différents départements et unités techniques des cinq organisations coéditrices ont fourni des contributions utiles au rapport, ainsi que de précieuses observations techniques. Une procédure d'approbation technique à l'échelle des organisations a facilité un examen approfondi mené par de nombreux spécialistes. Citer chacune des contributions serait difficile et pourrait donner lieu à de nombreuses omissions.

Contributions en matière de données

Firas Yassin (FAO) était chargé de la préparation des données sur la sous-alimentation de la section 2.1 et de l'annexe 1A, avec la contribution de Amadou Ba, Filippo Gheri, Adeeba Ishaq, Talent Manyani, Ana Moltedo, Abdul Sattar et Sara Zakaryan, et sous la supervision de Carlo Cafiero (FAO). Vaishali Bansal (FAO) doit être tout particulièrement remercié pour sa contribution à l'analyse des données relatives à la consommation alimentaire, qui a servi à réviser les paramètres clés des estimations concernant la prévalence de la sous-alimentation. Les données de base ont été fournies par l'équipe chargée des statistiques relatives à la culture, à l'élevage et à l'alimentation, dirigée par Piero Conforti, de la Division de la statistique de la FAO. David Laborde a établi les projections sur la sous-alimentation à l'horizon 2030 (FAO). Sara Viviani (FAO) était chargée de la préparation des données sur la sécurité alimentaire de la Section 2.1 et de l'annexe 1A, avec la contribution de Vaishali Bansal, Filippo Gheri, Adeeba Ishaq, María Rodríguez, Abdul Sattar, Firas Yassin et Sara Zakaryan (FAO). Adeeba Ishaq et Sara Viviani (FAO) étaient chargés des analyses figurant dans l'encadré 3, avec la contribution de Giles Hanley Cook, Simone Gie et Bridget Holmes (FAO), et de Ty Beal (Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition), Zacc Ritter (Gallup) et Anna Herforth (Harvard T. Chan School of Public Health), qui ont aussi fourni des données. Valentina Conti (FAO) était chargée de la préparation des estimations sur le coût de l'inaccessibilité économique d'une alimentation saine, dans la section 2.2 et l'annexe 1A, avec la contribution de Carlo Cafiero, David Laborde et José Rosero Moncayo (FAO), Yan Bai et Marko Olavi Rissanen (Banque mondiale), Anna Herforth (Food Prices for Nutrition), et William A. Masters (Université Tufts). Amadou Ba, Adeeba Ishaq, Talent Manyani, Ana Moltedo, Abdul Sattar et Sara Zakaryan (FAO) ont aussi apporté une contribution, pour l'analyse des données issues des

REMERCIEMENTS

enquêtes menées auprès des ménages. Richard Kumapley, Gretchen Stevens et Ann Mizumoto (OMS) étaient chargés des analyses pour la section 2.3. Richard Kumapley (OMS) et Vrinda Mehra (UNICEF) étaient chargés de compiler les données relatives à la nutrition, pour l'annexe 1A, avec la contribution du groupe Banque mondiale-OMS-UNICEF chargé des estimations conjointes de la malnutrition infantile (Joint Child Malnutrition [JME] Group), de Monica Flores Lisa Rogers, Gretchen Stevens et Leanne Riley (OMS), et de Joel Conkle (UNICEF). Lucia Latino était chargée de conduire l'analyse des données relatives aux pays touchés par des facteurs principaux, dans la section 3.2. Felix Rembold et Etreia Toreti (Centre commun de recherche de la Commission européenne), Michele Meroni (Seidor Consulting et sous contrat avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne) et Vojnović Petar (Fincons et sous contrat avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne) ont réalisé une analyse agroclimatique actualisée, et Pierre Klopppers, avec la contribution d'Olivier Crespo, de Christopher Jack et de Mark Tadross (Université de Cape Town) a mis à jour les indicateurs climatologiques. Pour le chapitre 4, Jérôme Camier, Brian Carisma, Hannah Gerits, Gary Jones, Atang Moletsane, Valentina Pernechele, Clara Picanyol et Carine Tuyishime (FAO) ont apporté plusieurs contributions sous formes de données, en particulier sur les flux internationaux de financement du développement et les dépenses publiques, présentés et analysés dans la section 4.1. Mali Eber-Rose et Kamal El Harty (Centre Shamba pour l'alimentation et le climat) ont contribué à la comparaison des modélisations sur le déficit de financement, pour la section 4.2, et Marco V. Sánchez Cantillo, Lucia Battaglia, Martin Cicowiez et Valentina Pernechele (FAO) ont contribué au document d'information sur la réorientation des allocations budgétaires, qui a servi à établir l'encadré 11 de la section 4.3. En ce qui concerne le chapitre 5, Sarah Zoubek (Food FutureZ/Université d'État de Caroline du Nord) et Asma Lateef (SDG2 Advocacy Hub/Alliance to End Hunger) ont apporté des contributions sur la base d'évaluations rapides et de données qualitatives obtenues par des entretiens systématisés avec des experts financiers. Ce chapitre a en outre bénéficié de la contribution et de la supervision générale d'un comité directeur chargé des questions techniques financières, coordonné par le Centre Shamba pour l'alimentation et le climat et composé de Danny Bradlow (Université de Pretoria), Paul Clements Hunt (Mischon de Reya et Blended Capital Group), Sylvain Coutu (Assurances AXA), Mary D'Alimonte (Results for Development – R4D), Greg S. Garrett (Access to Nutrition Initiative), Hamid Hamirani (EHA Advisory et Food Systems for the Future), Daniel Hulls (AgDevCo), Agnes Johan (Rabobank), Oluwatoyin Oyekenu (Climate Bonds Initiative), Michael Kühn (Welthungerhilfe), John Mundy (One Acre Fund), Maurizio Navarra (Global Donor Platform for Rural Development), Tom Osborne (Skyline Partners), Liliana Rojas (IFPRI), Niraj Shah (Société financière internationale), Meera Shekar (Banque mondiale) et Jerry Skees (Global Parametrics).

Christin Campbell (rédacteur consultant) et Daniela Verona, de l'axe Développement économique et social de la FAO, ont apporté leur appui à la production du rapport.

En plus de la contribution apportée par les intervenants mentionnés ci-dessus, la Sous-Division des langues de la FAO (Division des services aux organes directeurs) a assuré la traduction de la publication. Les versions traduites du rapport ont fait l'objet d'une relecture technique, effectuée par Firas Yassin et Ahmad Sadiddin (arabe), Juan Feng et Lan Li (chinois), Verónica Boero, Giovanni Carrasco Azzini et Eduardo Nakasone Uechi (espagnol), Olivier Lavagne d'Ortigue, Thibault Meillet et Aurélien Mellin (français) et Evgeniya Koroleva (russe), tous membres du personnel de la FAO.

La Sous-Division de la bibliothèque et des publications du Bureau de la communication de la FAO a prêté des moyens éditoriaux et s'est chargée de la maquette et de la mise en page, ainsi que de la coordination de la production dans les six langues officielles.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

3FS	flux financiers à destination des systèmes alimentaires	COP	Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
AASP	autres apports du secteur public	CRSVD-PAM	Cadre pour l'évaluation du risque souverain et de la viabilité de la dette des pays ayant accès aux marchés
ADER	besoins énergétiques alimentaires moyens (<i>average dietary energy requirement</i>)	CV	coefficient de variation
AID	Association internationale de développement	CVIr	coefficient de variation imputable aux besoins
APD	aide publique au développement	CVIy	coefficient de variation imputable aux revenus
ARIMAX	modèle autorégressif à moyenne mobile intégrée avec variable explicative externe (<i>autoregressive integrated moving average with external explanatory variable</i>)	CVD	Cadre de viabilité de la dette
ASAP	Système d'alerte agricole rapide ASAP (<i>anomaly hot spots of agriculture production</i>)	CVD-PFR	Cadre de viabilité de la dette appliqué aux pays à faible revenu
ASIS	Système d'indice de stress agricole (<i>agriculture stress index system</i>)	DAI	Indice d'adoption du numérique (<i>digital adoption index</i>)
BAfD	Banque africaine de développement	DEC	consommation d'énergie alimentaire (<i>dietary energy consumption</i>)
BID	Banque interaméricaine de développement	DEGURBA	classification DEGURBA du degré d'urbanisation
BMD	banque multilatérale de développement	DES	disponibilités énergétiques alimentaires (<i>dietary energy supply</i>)
BRD	Banque rwandaise de développement	DESA	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE	DQQ	questionnaire sur la qualité de l'alimentation (<i>diet quality questionnaire</i>)
CFAP	Classification des fonctions de l'administration publique	DTS	droit de tirage spécial
CNF	Fonds pour la nutrition des enfants (<i>Child Nutrition Fund</i>)	EDS	enquête démographique et sanitaire
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	EGC	équilibre général calculable
CoHAD	coût et abordabilité d'une alimentation saine (<i>cost and affordability of a healthy diet</i>)	ESG	pratiques environnementales et sociales et pratiques de gouvernance (<i>environmental, social and governance practices</i>)
CoHD	coût d'une alimentation saine (<i>cost of a healthy diet</i>)	EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	MCMC	(méthode) de Monte-Carlo par chaînes de Markov
FIDA	Fonds international de développement agricole	MDD-W	diversité alimentaire minimale chez la femme (<i>minimum dietary diversity for women</i>)
FIES	échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (<i>food insecurity experience scale</i>)	MDER	besoins énergétiques alimentaires minimaux (<i>minimum dietary energy requirement</i>)
FI_{mod+sev}	prévalence de l'insécurité alimentaire (<i>food insecurity</i>) modérée ou grave (<i>moderate or severe</i>)	MDO	ministères, départements et organismes
FI_{sev}	prévalence de l'insécurité alimentaire grave	MICS	enquête en grappes à indicateurs multiples (<i>multiple indicator cluster survey</i>)
FMI	Fonds monétaire international	MNT	maladie non transmissible
GES	gaz à effet de serre	MST	maladie sexuellement transmissible
GSSS	obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable (<i>green, social, sustainability and sustainability-linked bonds</i>)	N3F	Dispositif de financement d'aliments nutritifs (<i>nutritious foods financing facility</i>)
IA	intelligence artificielle	NoU	nombre de personnes sous-alimentées (<i>number of undernourished</i>)
IED	investissement étranger direct	NUA	nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine (<i>number of people unable to afford a healthy diet</i>)
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (<i>international food policy research institute</i>)	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
IMC	indice de masse corporelle	ODD	objectif de développement durable
IPC	indice des prix à la consommation	OMS	Organisation mondiale de la Santé
IPC/CH	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (<i>integrated food security phase classification</i>)/Cadre harmonisé	ONU	Organisation des Nations Unies
IS	impôt sur les sociétés	ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette	PAM	Programme alimentaire mondial
JME	estimations conjointes de la malnutrition infantile (<i>joint child malnutrition estimates</i>)	PCI	Programme de comparaison internationale
LSMS	enquête de mesure du niveau de vie (<i>living standards measurement study</i>)	PIB	produit intérieur brut
		PIP	plateforme Pauvreté et inégalités (<i>poverty and inequality platform</i>)

PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PoU	prévalence de la sous-alimentation (<i>prevalence of undernourishment</i>)
PPA	parité de pouvoir d'achat
PUA	prévalence de l'inaccessibilité économique (<i>prevalence of unaffordability</i>)
R-D	recherche-développement
SAPAA	Suivi et analyse des politiques alimentaires et agricoles
SFP	statistiques de finances publiques
SMART	suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition (<i>standardized monitoring and assessment of relief and transition</i>)

SNPC	Système de notification des pays créanciers
SPTDD	soutien public total au développement durable
TRAM	taux de réduction annuel moyen
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VMINS	Système d'information nutritionnelle sur les vitamines et les minéraux (<i>vitamin and mineral nutrition information system</i>)
WDI	indicateurs du développement dans le monde (<i>world development indicators</i>)
WGI	indicateurs mondiaux de la gouvernance (<i>worldwide governance indicators</i>)
ZEF	Centre de recherche de l'Université de Bonn sur le développement

MESSAGES CLÉS

→ Le monde est encore loin d'être sur la voie qui le mènerait à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2 (élimination de la faim), la prévalence mondiale de la sous-alimentation étant demeurée pratiquement inchangée pendant trois années consécutives après avoir fortement augmenté par suite de la pandémie de covid-19. Entre 713 et 757 millions de personnes pourraient avoir connu la faim en 2023 – soit 1 personne sur 11 dans le monde et 1 sur 5 en Afrique. La faim continue d'augmenter en Afrique, mais reste relativement stable en Asie, et des progrès notables sont enregistrés dans la région Amérique latine et Caraïbes.

→ La progression vers l'objectif plus vaste de l'accès de tous à une nourriture adéquate de manière régulière est aussi au point mort; la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée inchangée au niveau mondial pendant trois années consécutives, mais il importe toutefois de noter que des progrès ont été enregistrés en Amérique latine. On estime qu'en 2023, l'insécurité alimentaire modérée ou grave touchait 28,9 pour cent de la population mondiale, soit 2,33 milliards de personnes.

→ En ce qui concerne l'accès économique à une alimentation nutritive, plus d'un tiers des personnes dans le monde, d'après des estimations actualisées et améliorées, – soit 2,8 milliards de personnes environ – ne pouvaient se permettre une alimentation saine en 2022. Les inégalités sont manifestes: les pays à faible revenu présentaient le plus fort pourcentage de population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement (71,5 pour cent), contre 52,6 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 21,5 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et 6,3 pour cent dans les pays à revenu élevé.

→ L'absence d'amélioration de la sécurité alimentaire et les progrès inégaux dans l'accès économique à une alimentation saine font planer une ombre sur la possibilité d'éliminer la faim dans le monde, alors que six années seulement nous séparent de l'horizon 2030. D'après les projections, 582 millions de personnes seront en situation de sous-alimentation chronique à

la fin de la décennie, plus de la moitié d'entre elles en Afrique. Il convient d'accélérer la transformation de nos systèmes agroalimentaires afin de renforcer leur résilience face aux principaux facteurs et de remédier aux inégalités, pour faire en sorte qu'une alimentation saine soit accessible et abordable pour tous.

→ Des progrès ont été faits vers la réalisation de l'objectif de l'élimination de la malnutrition sous toutes ses formes, et on note des améliorations dans la prévalence du retard de croissance et de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, de même que l'allaitement maternel exclusif des nourrissons de moins de 6 mois a progressé. On observe par ailleurs une stagnation s'agissant de la prévalence mondiale de l'insuffisance pondérale à la naissance et de l'excès pondéral chez l'enfant, et une augmentation de la prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans. Au niveau mondial, la réalisation des sept cibles des ODD relatives à la nutrition a pris du retard par rapport à l'horizon 2030.

→ Les progrès en ce qui concerne le retard de croissance, l'émaciation et l'allaitement maternel exclusif ouvrent la possibilité pour les enfants d'atteindre leur plein potentiel de croissance et de développement, mais l'augmentation des taux d'obésité alourdit encore le double fardeau de la malnutrition – laissant présager des défis majeurs s'agissant de la santé et du bien-être dans tous les groupes d'âge. Des mesures à double usage sont nécessaires pour s'attaquer tout à la fois à la dénutrition, aux carences en micronutriments, à l'excès pondéral et à l'obésité en agissant sur les facteurs qui sont communs à toutes les formes de malnutrition.

→ Afin d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD (éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition) il faut un financement accru et présentant un meilleur rapport coût-efficacité, mais nous n'avons pas, à l'heure actuelle, une image claire du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – que ce soit les montants disponibles ou ceux qu'il faudrait en plus – s'agissant d'atteindre ces cibles.

→ Le vaste éventail de définitions du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et les différences entre ces définitions aboutissent à des disparités dans les estimations, ce qui fait qu'il est difficile de repérer les domaines en déficit de financement, d'assurer le respect de l'obligation de rendre compte et de mesurer les effets des interventions. Il faut donc d'urgence une définition et une cartographie communes du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition car les efforts actuels ne permettent pas d'apporter l'attention et la clarté voulues.

→ Le présent rapport définit le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la manière suivante: «Les ressources financières publiques et privées, intérieures et étrangères, qui visent à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition. Le but est de garantir l'accès à une alimentation nutritive et sûre, ainsi que la disponibilité, l'utilisation et la stabilité de cette alimentation, et des pratiques favorisant une alimentation saine, ainsi que des services de santé, d'éducation et de protection sociale qui rendent cela possible. Sont incluses les ressources financières ayant pour objet de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux principaux facteurs et aux causes structurelles sous-jacentes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.»

→ L'adoption universelle d'une nouvelle définition et d'une approche normalisée de la cartographie des flux de financement visant à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD – comme proposé dans le présent rapport – doit permettre de rendre compte de la nature multidimensionnelle de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et de s'écarter des délimitations traditionnelles par secteur, communes à ces définitions.

→ Le financement total disponible ou nécessaire en plus pour financer l'ensemble des efforts vers la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD n'est pas quantifiable de manière fiable à l'heure actuelle. Ce sont surtout les flux de financement publics qui sont mesurables; plusieurs types de flux privés ne le sont pas.

→ Les dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition visent principalement la consommation alimentaire, et viennent surtout à l'appui des disponibilités alimentaires et de l'accès à l'alimentation. C'est ce qui ressort des données relatives à 10 pays à revenu faible ou intermédiaire. On constate que les gouvernements des pays à faible revenu ne disposent que de faibles capacités de dépenses pour s'attaquer aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

→ La sécurité alimentaire et la nutrition captent moins d'un quart de l'aide publique au développement et des autres apports du secteur public. Sur la période 2017-2021, ces flux de financement se sont élevés à 76 milliards d'USD par an, dont 34 pour cent seulement ont contribué à la lutte contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Ces flux ont augmenté beaucoup plus pour l'Afrique (toutes régions confondues) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (tous niveaux de revenu confondus).

→ Les financements privés philanthropiques, les remises de fonds des migrants investies dans les systèmes agroalimentaires et les investissements étrangers directs pourraient avoir atteint au total 95 milliards d'USD par an sur la période 2017-2022. Les financements mixtes représentent des sommes modestes et le montant net des prêts bancaires aux secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche enregistrent une baisse quasi continue.

→ Quel que soit le montant exact du financement qui serait nécessaire pour réaliser les progrès indispensables vers les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, le manque à financer pourrait s'élever à plusieurs milliers de milliards d'USD. Ne pas combler ce déficit de financement aura des conséquences sociales, économiques et environnementales qui appelleront des solutions dont le coût se chiffrera aussi en milliers de milliards d'USD. Une utilisation plus efficace des financements existants contribuera à réduire le déficit de financement.

MESSAGES CLÉS

→ Il faut mettre en place des solutions innovantes, inclusives et équitables pour accroître les financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays où la faim et la malnutrition sévissent à un niveau élevé. Or, de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire ont beaucoup de difficulté pour accéder à des flux de financement abordables.

→ La prévalence de la sous-alimentation et du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est plus élevée en moyenne dans les pays qui ont une capacité d'accès aux flux de financement limitée ou modérée, tandis qu'on observe une moyenne plus élevée en ce qui concerne le surpoids chez l'enfant dans les pays ayant une grande capacité d'accès aux flux de financement. La plupart des premiers sont touchés par un ou plusieurs facteurs principaux de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, les extrêmes climatiques étant le facteur le plus commun, à tous les niveaux de capacité d'accès aux flux de financement.

→ Pour les pays ayant une capacité d'accès limitée aux flux de financement, les dons et les prêts concessionnels constituent l'option la plus adaptée. Les pays ayant une capacité d'accès modérée peuvent augmenter les prélèvements fiscaux intérieurs et lier l'impôt aux résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Il est essentiel de développer des partenariats de financement fondés sur la collaboration, dans le cadre de financements mixtes, car le niveau

de risque financier peut rendre les autres sources de financement trop coûteuses. Les pays dotés d'une capacité élevée d'accès au financement peuvent incorporer les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition dans des instruments tels que les obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable.

→ En son état actuel, l'architecture du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est très fragmentée. Il faudrait qu'elle passe d'une approche cloisonnée à une approche plus globale. Il y a nécessité de renforcer la coordination entre les acteurs sur les points essentiels, en tenant compte des priorités d'action nationales et locales. La transparence et une harmonisation dans la collecte des données sont à cet égard cruciales si l'on veut améliorer la coordination et cibler efficacement le financement.

→ Les donateurs et les autres acteurs internationaux doivent augmenter leur tolérance au risque et s'impliquer davantage dans des activités de réduction du risque, tandis que de leur côté les gouvernements devraient combler le déficit de financement auquel ne répondent pas les acteurs commerciaux privés, en investissant dans les biens publics, en luttant contre la corruption et la fraude fiscale, en augmentant les dépenses consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition et en envisageant de réorienter l'appui aux politiques.

RÉSUMÉ

Le recul enregistré dans la réalisation des objectifs de développement durables (ODD), et les niveaux toujours élevés de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition constatés ces dernières années font que le monde n'est plus en voie d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD – éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030. Les précédentes éditions du présent rapport ont alerté à maintes reprises sur l'intensification de plusieurs grands facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, en particulier les conflits, la variabilité et les extrêmes climatiques, et les ralentissements et fléchissements économiques, à quoi s'ajoutent des causes sous-jacentes tenaces qui contribuent à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, notamment une alimentation saine inaccessible et inabordable, des environnements alimentaires néfastes pour la santé, et des inégalités élevées et persistantes. Non seulement ces principaux facteurs croissent en fréquence et en intensité, mais en outre ils coexistent plus souvent et s'ajoutent aux causes sous-jacentes, ce qui se traduit par une augmentation du nombre de personnes qui connaissent la faim et l'insécurité alimentaire. Il faudra disposer, en fonction du principal facteur ou de l'ensemble de facteurs ayant une incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans un pays, d'un portefeuille de politiques couvrant six voies de transformation, comme on l'explique en détail dans l'édition 2021 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*.

Pour pouvoir agir à l'échelle voulue, des financements d'un montant suffisant et l'égalité d'accès au financement seront indispensables afin de relever le défi de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'édition de cette année examine la question du financement aux fins de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD – c'est-à-dire des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE

Indicateurs de la sécurité alimentaire: dernières données en date et progrès vers l'élimination de la faim et l'instauration de la sécurité alimentaire

L'évaluation de la faim dans le monde en 2023 – mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (indicateur 2.1.1 des ODD) – révèle une absence constante de progrès au regard de l'objectif d'élimination de la faim. Après avoir fortement augmenté entre 2019 et 2021, la proportion de la population mondiale souffrant de la faim est demeurée pratiquement inchangée pendant trois années consécutives, les dernières estimations indiquant une prévalence de la sous-alimentation de 9,1 pour cent en 2023. On estime qu'entre 713 millions et 757 millions de personnes, soit respectivement 8,9 pour cent et 9,4 pour cent de la population mondiale, ont souffert de la faim en 2023. Si l'on considère le milieu de la fourchette (733 millions), cela représente quelque 152 millions de personnes de plus en 2023 qu'en 2019.

L'Afrique est la région qui présente le plus fort pourcentage de population touchée par la faim – 20,4 pour cent, contre 8,1 pour cent en Asie, 6,2 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et 7,3 pour cent en Océanie. Toutefois, l'Asie compte toujours le plus grand nombre de personnes qui souffrent de la faim, à savoir 384,5 millions, soit plus de la moitié de la population confrontée à la faim dans le monde. En Afrique, 298,4 millions de personnes pourraient avoir connu la faim en 2023, contre 41,0 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes et 3,3 millions en Océanie. La prévalence de la sous-alimentation suit une nette tendance à la hausse en Afrique, tandis qu'elle reste relativement stable en Asie et que des progrès sont observés en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans toutes les régions, elle demeure à un niveau supérieur à celui enregistré avant la pandémie de covid-19.

RÉSUMÉ

Les projections actualisées indiquent que 582 millions de personnes seront en situation de sous-alimentation chronique en 2030, ce qui souligne l'immense défi que représente la cible 2.1 des ODD, qui vise l'élimination de la faim. Ce chiffre est supérieur de 130 millions environ à celui établi dans un scénario qui reflétait l'économie mondiale telle qu'elle était avant la pandémie de covid-19. D'ici à 2030, 53 pour cent de la population mondiale souffrant de la faim sera concentrée en Afrique.

Outre la faim, la prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (indicateur 2.1.2 des ODD) demeure à un niveau bien supérieur à celui enregistré avant la pandémie de covid-19. Elle a peu évolué au cours des quatre dernières années, après avoir enregistré une forte augmentation de 2019 à 2020, durant la pandémie. On estime qu'en 2023, l'insécurité alimentaire modérée ou grave touchait 28,9 pour cent de la population mondiale, ce qui signifie que 2,33 milliards de personnes n'avaient pas accès à une nourriture adéquate de manière régulière. Ces estimations comprennent les 10,7 pour cent de la population qui ont été en proie à une insécurité alimentaire grave – soit plus de 864 millions de personnes qui ont épuisé leurs réserves alimentaires à certains moments dans l'année ou, dans les pires cas, n'ont rien eu à manger pendant un ou plusieurs jours. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave à l'échelle mondiale est passée de 9,1 pour cent en 2019 à 10,6 pour cent en 2020, et reste irréductiblement à ce niveau depuis.

La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en Afrique (58,0 pour cent) représente près du double de la moyenne mondiale, tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et en Océanie, elle est plus proche de cette dernière – 28,2, 24,8 et 26,8 pour cent, respectivement.

L'un des principes directeurs de la vision exposée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) est de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Des informations plus détaillées sur l'insécurité alimentaire de différents groupes de population facilitent le suivi des progrès accomplis vers

la concrétisation de cette vision. Les résultats pour 2023 montrent que l'insécurité alimentaire tend à diminuer à l'échelle mondiale à mesure que le niveau d'urbanisation augmente. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave atteignait 31,9 pour cent dans les zones rurales, contre 29,9 pour cent dans les zones périurbaines et 25,5 pour cent dans les zones urbaines. Une comparaison entre les sexes montre que la prévalence de l'insécurité alimentaire est systématiquement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, à l'échelle mondiale et dans toutes les régions, depuis 2015 (année depuis laquelle on dispose de données), mais que l'écart s'est réduit dans la plupart des régions au cours des deux dernières années.

Coût et accessibilité économique d'une alimentation saine

L'indicateur du coût d'une alimentation saine (CoHD) fournit une estimation au niveau national du coût de l'alimentation saine la moins chère possible dans un pays, définie comme étant composée d'une variété d'aliments disponibles localement qui répondent aux besoins énergétiques et nutritionnels. Cet indicateur est ensuite comparé à la répartition du revenu national pour estimer la prévalence de l'inaccessibilité économique et le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine. Dans la présente édition du rapport, les indicateurs ont été actualisés jusqu'en 2022^a. De nouvelles données sur les prix des produits alimentaires et des améliorations méthodologiques ont permis d'établir des estimations actualisées du CoHD et des estimations plus précises de son accessibilité économique, à partir desquelles les séries des deux ensembles d'indicateurs ont été révisées dans leur totalité.

Le CoHD augmente à l'échelle mondiale depuis 2017 (année à partir de laquelle la FAO a commencé à communiquer des estimations); la hausse s'est

^a Il n'a pas été possible d'établir des estimations pour 2023 faute de données actualisées sur la répartition du revenu, de données détaillées sur le prix des produits alimentaires et de facteurs de conversion en PPA au niveau des pays.

poursuivie en 2022, et a porté la valeur moyenne de l'indicateur à 3,96 USD par personne et par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA). On assiste à une envolée du CoHD moyen au niveau mondial, l'augmentation de 6 pour cent entre 2020 et 2021 ayant été suivie d'une hausse de 11 pour cent en 2022.

Une comparaison du CoHD entre les régions en 2022 place l'Amérique latine et les Caraïbes en première position (4,56 USD en PPA); viennent ensuite l'Asie (4,20 USD en PPA), l'Afrique (3,74 USD en PPA), l'Amérique du Nord et l'Europe (3,57 USD en PPA) et l'Océanie (3,46 USD en PPA).

Malgré l'augmentation du CoHD, le nombre de personnes dans le monde n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement a diminué pendant deux années consécutives, de 2020 à 2022. À l'échelle mondiale, on estime à 35,4 pour cent (soit 2,83 milliards) la proportion de personnes qui ne pouvaient se permettre une alimentation saine en 2022, contre 36,4 pour cent (2,88 milliards) en 2021.

La reprise a cependant été inégale selon les régions. Le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine est passé sous le niveau enregistré avant la pandémie en Asie ainsi qu'en Amérique du Nord et en Europe, tandis qu'il a fortement augmenté en Afrique, où il s'est établi à 924,8 millions en 2022, soit une hausse de 24,6 millions par rapport à 2021 et de 73,4 millions par rapport à 2019. Une comparaison entre les groupes de pays classés par niveau de revenu montre une trajectoire de reprise plus lente pour les pays à faible revenu, où une alimentation saine était hors de portée pour 503,2 millions de personnes en 2022 – soit le chiffre le plus élevé depuis 2017.

L'absence d'amélioration de la sécurité alimentaire et les progrès inégaux dans l'accès économique à une alimentation saine font planer une ombre sur la possibilité d'éliminer la faim dans le monde, alors que six années seulement nous séparent de l'horizon 2030. Il convient d'accélérer la transformation de nos systèmes agroalimentaires afin de renforcer leur résilience face aux principaux

facteurs et de remédier aux inégalités, pour faire en sorte que des aliments sains soient disponibles et abordables pour tous.

Situation en matière de nutrition: progrès accomplis au regard des cibles mondiales

Les tendances qui se dégagent pour les sept cibles mondiales relatives à la nutrition ne montrent pratiquement aucun progrès sur le plan de l'insuffisance pondérale à la naissance, dont la prévalence est passée de 15 pour cent en 2012 à 14,7 pour cent en 2020. D'après les projections, 14,2 pour cent des nouveau-nés en 2030 auront un poids insuffisant à la naissance, alors que la cible à cet horizon était une réduction de 30 pour cent à l'échelle mondiale.

Des progrès ont été accomplis s'agissant de l'augmentation du taux d'allaitement maternel exclusif des nourrissons de moins de 6 mois, lequel est passé de 37,1 pour cent en 2012 à 48 pour cent en 2022. Toutefois, le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la cible de 70 pour cent en 2030.

Chez les enfants de moins de 5 ans, la prévalence du retard de croissance au niveau mondial a diminué, passant de 26,3 pour cent en 2012 à 22,3 pour cent en 2022. Les projections font apparaître que 19,5 pour cent encore des enfants de moins de 5 ans présenteront un retard de croissance en 2030. Le taux mondial de prévalence de l'émaciation a baissé, de 7,5 pour cent en 2012 à 6,8 pour cent en 2022. Cependant, avec un taux de 6,2 pour cent en 2030 (plus du double de la cible mondiale de 3 pour cent) d'après les projections, le monde n'est pas sur la bonne voie pour cet indicateur. La prévalence de l'excès pondéral a stagné; elle était de 5,6 pour cent au niveau mondial en 2022. D'ici à 2030, 5,7 pour cent des enfants de moins de 5 ans devraient être en surpoids, soit près du double de la cible mondiale fixée à 3 pour cent pour 2030.

À l'échelle mondiale, la prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est passée de 28,5 pour cent en 2012 à 29,9 pour cent en 2019, et devrait atteindre 32,3 pour cent d'ici à 2030, un

résultat très éloigné de la cible de réduction de 50 pour cent d'ici à 2030.

Les nouvelles estimations de la prévalence de l'obésité chez l'adulte font apparaître une augmentation constante au cours des 10 dernières années; de 12,1 pour cent en 2012 on est passé à 15,8 pour cent en 2022. Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la cible mondiale fixée pour 2030, à savoir enrayer l'augmentation, étant donné que l'on s'attend à ce que 1,2 milliard d'adultes soient obèses en 2030.

Pour la plus grande partie des sept cibles mondiales du Programme 2030 relatives à la nutrition, on compte moins de pays sur la bonne voie que de pays en retard.

Par rapport aux estimations à l'échelle mondiale, les pays les moins avancés enregistrent des taux bien supérieurs de retard de croissance chez l'enfant de moins de 5 ans et d'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, et la même hausse inquiétante de l'obésité chez l'adulte.

Le double fardeau de la malnutrition – coexistence de la dénutrition avec l'excès pondéral et l'obésité – s'est intensifié dans tous les groupes d'âge. La maigreur et l'insuffisance pondérale ont reculé au cours des deux dernières décennies, tandis que l'obésité a fortement augmenté. Des mesures «à double usage» permettront de s'attaquer tout à la fois à la dénutrition, à l'excès pondéral et à l'obésité, en agissant sur les facteurs qui sont communs à toutes les formes de malnutrition.

UNE NOUVELLE DÉFINITION DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Il existe tout un éventail d'estimations du coût de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. En revanche, nous n'avons pas, à l'heure actuelle, une image claire du montant total des ressources financières consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition et de leur ventilation, ni du coût de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2, en partie parce qu'il

n'y a pas de définition convenue du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En l'absence de définition standard, il ne sera pas possible d'évaluer correctement les niveaux et déficits actuels de financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Définir et mesurer le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: un exercice difficile

À l'heure actuelle, plusieurs définitions différentes du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont appliquées. Il en résulte des écarts prononcés entre les différentes estimations du niveau de financement. Par exemple, même dans le cas de l'aide publique au développement (APD), pour laquelle on dispose des moyens d'évaluation les plus avancés grâce à un système de suivi mondial et une base de données commune standardisée, il n'y a pas de définition normalisée du financement à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ni de jauge pour le mesurer. Ce vide se traduit par des estimations extrêmement diverses des montants dépensés, de leur destination et de leur efficacité, et nuit à l'analyse des tendances et des résultats, alors qu'on en a besoin pour évaluer le degré de réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

S'y retrouver dans ce qui constitue le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est une gageure. Cet exercice pose en effet de multiples difficultés, non seulement s'agissant de déterminer les niveaux actuels de financement consacrés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, mais aussi pour ce qui est de repérer les domaines en déficit de financement, de vérifier que les institutions s'acquittent correctement de leur obligation de rendre compte, et de déterminer l'impact des interventions financées.

La sécurité alimentaire et la nutrition sont des notions multidimensionnelles complexes qui ne s'intègrent pas nettement dans des cadres définis par secteur. Les interventions visant la sécurité alimentaire et la nutrition couvrent tout un éventail de secteurs et leur mise en œuvre revêt, entre

autres, des dimensions économiques, sanitaires, sociales et environnementales. Or, les flux de financement et les budgets sont généralement définis et classés par secteur et, à l'intérieur de chaque secteur, par affectation. Passer d'un système de classification basé sur les secteurs à une mesure basée sur les résultats soulève des questions complexes en ce qui concerne la contribution à la sécurité alimentaire et aux résultats nutritionnels de ressources fondées sur les secteurs.

Aujourd'hui, la sécurité alimentaire et la nutrition sont comprises de manière plus globale, et l'on saisit toute leur interconnexion, malgré le manque de consensus sur la portée des interventions qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Une alimentation saine et l'état de santé sont des déterminants importants de l'état nutritionnel, mais tout un ensemble de facteurs liés à la sécurité alimentaire (disponibilité et accessibilité économique d'une alimentation nutritive, par exemple), de pratiques (alimentation et modes d'alimentation, soins, souci de la santé, par exemple) et de services (eau propre, services de santé, éducation, protection sociale, par exemple) jouent sur la capacité des individus de jouir de la santé et d'une alimentation saine et sur les mécanismes pour y parvenir. Cependant, à ce jour, peu de tentatives ont été faites pour inclure cet ensemble d'interventions dans une mesure globale du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

On notera que les définitions actuelles n'incluent pas le financement des interventions plus spécifiquement conçues pour répondre aux principaux facteurs de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition mis en évidence dans les précédentes éditions du présent rapport – à savoir les conflits, la variabilité et les extrêmes climatiques et les ralentissements et fléchissements économiques, conjugués à des causes structurelles sous-jacentes : accès insuffisant à des aliments nutritifs, inaccessibilité financière de ceux-ci, environnements alimentaires néfastes pour la santé, et inégalités élevées et qui persistent.

Une nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Le financement est le processus qui consiste à fournir des fonds au secteur public ou au secteur privé aux fins d'activités économiques, d'achats ou d'investissements. Les ressources financières peuvent être apportées par l'une ou l'autre des quatre sources suivantes, ou par plusieurs d'entre elles: i) financements publics intérieurs; ii) financements publics étrangers; iii) financements privés intérieurs; iv) financements privés étrangers. Chacune de ces sources peut fournir des fonds au moyen de divers instruments financiers, en vue de financer des interventions à court ou à long terme, à des conditions commerciales ou aidées (prêts à des taux inférieurs à ceux du marché ou dons, par exemple).

La nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition présentée ici se décline en une définition de base et une définition élargie. La définition de base inclut les flux de financement à l'appui des efforts déployés pour agir sur les principaux déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La définition élargie part de cette base et inclut les flux de financements qui contribuent à agir sur les principaux facteurs et les causes structurelles sous-jacentes de la hausse récente de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition désigne le processus qui consiste à fournir ou à obtenir des ressources financières en vue de faire en sorte que tous, à tout moment, aient un accès stable, physique, social et économique, à des aliments sûrs et nutritifs, en quantité suffisante pour répondre à leurs besoins et préférences alimentaires — afin de mener une vie active et saine et d'adopter des pratiques de préparation et de manipulation des aliments, d'alimentation, de soins et de santé adaptées — et aient accès à des services de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, pour leur assurer de manière constante un état nutritionnel adéquat. Il couvre par ailleurs les dépenses et investissements

visant à faire en sorte que tous les individus soient protégés contre l'instabilité à court et à long terme en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, instabilité causée par divers facteurs climatiques, économiques, sociaux, commerciaux et politiques. Le financement englobe donc toutes les interventions s'inscrivant dans les six voies de transformation destinées à renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux principaux facteurs à l'origine de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition – à savoir les conflits, la variabilité et les extrêmes climatiques, et les ralentissements et fléchissements économiques – et à remédier aux causes structurelles sous-jacentes : l'accès insuffisant à des aliments nutritifs, la faible accessibilité financière de ces aliments, des environnements alimentaires néfastes pour la santé, et des inégalités élevées et persistantes.

Si l'on veut créer un cadre permettant d'accroître le financement et d'améliorer son ciblage, il est impératif de bien comprendre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et dans quels pays ils sont à l'œuvre. Ces 10 dernières années, les conflits, les extrêmes climatiques et les fléchissements économiques ont gagné en fréquence et en intensité, portant atteinte à la sécurité alimentaire et à la nutrition partout dans le monde. De plus, les fortes inégalités de revenu exacerbent les effets de ces facteurs.

Si chacun de ces facteurs est unique, les interactions entre eux sont fréquentes et ont des effets multiples et conjugués qui se répercutent à travers les systèmes agroalimentaires au détriment de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Toutes les dimensions de la sécurité alimentaire risquent alors d'être menacées (disponibilités alimentaires, accès, utilisation et stabilité), de même que d'autres déterminants de la nutrition, en particulier les pratiques (soins, alimentation, souci de la santé et répartition des ressources au sein du ménage, par exemple), les services de santé et l'hygiène de l'environnement (vaccination, eau et assainissement, accès aux services de santé, et disponibilité et accessibilité économique des services de santé). Ce phénomène est corroboré par

le fait qu'on a constaté qu'il y a association entre la présence de ces facteurs et les indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Constat alarmant, la majorité des pays à revenu faible ou intermédiaire sont touchés par au moins un des principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et lorsque plusieurs facteurs sont à l'œuvre, leurs effets conjugués entraînent les hausses les plus marquées de la faim et de l'insécurité alimentaire.

Passer de la définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition à une application de la définition pour mesurer les niveaux de financement exige de comprendre comment les flux de financement sont répertoriés et de quelle manière il en est rendu compte, et de mettre au point des lignes directrices en vue de faire correspondre ces flux à la définition. Pour les besoins du présent rapport, une première cartographie et une ébauche de lignes directrices ont été élaborées et appliquées afin de parvenir à des estimations partielles du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de ses mécanismes.

Les données qui permettent d'appliquer la nouvelle définition n'existent que pour certains flux de financement; il n'est donc pas possible de faire un véritable inventaire des financements disponibles, et encore moins de calculer le déficit de financement à combler pour réaliser les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Les sources de données et les méthodes doivent donc être améliorées, afin que l'on dispose de meilleures données à l'appui de décisions fondées sur des données factuelles en matière de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le présent rapport appelle aussi à l'adoption universelle et à l'usage transparent d'une approche normalisée pour la mise en œuvre de la nouvelle définition, sa cartographie et son application aux données financières.

NIVEAUX ET DÉFICITS ACTUELS DE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

En majorité, les données disponibles permettent seulement de mesurer les flux de dépenses publiques, l'aide publique au développement (APD) et les autres apports du secteur public (AASP). Les flux de financement privés sont généralement plus difficiles à mesurer.

Quel que soit le montant exact des financements nécessaires pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, le coût de la non-mobilisation de ces financements peut être élevé et préjudiciable.

Suivi des niveaux actuels de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Les dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture, par habitant des zones rurales, ont à peine évolué entre 2010 et 2021 dans les pays à faible revenu et n'ont connu qu'une très légère augmentation dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure durant les dernières années de la période. Dans ces deux groupes de pays, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture n'étaient que de 8 et 37 USD respectivement, par habitant des zones rurales, en moyenne, au cours de la période 2010-2019. Elles étaient beaucoup plus élevées dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et dans les pays à revenu élevé et n'ont augmenté de manière systématique que dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

On ne dispose pas de données sur les dépenses publiques pour tous les pays, ce qui permettrait d'appliquer la définition de base et la définition élargie de la notion de financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Dans deux pays, le Bénin et l'Ouganda, l'un à revenu intermédiaire, l'autre à faible revenu, les dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition semblent avoir

augmenté. En moyenne, sur les périodes analysées, 65 pour cent des dépenses publiques totales consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Bénin et 73 pour cent en Ouganda ont été allouées à la consommation alimentaire et à l'état de santé; la part restante a été consacrée à la lutte contre les principaux facteurs qui sont à l'origine de la récente recrudescence de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Les dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition augmentent également, en valeur absolue, dans huit autres pays à revenu intermédiaire. La part des dépenses publiques liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui est consacrée à la lutte contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition tend à être en moyenne plus élevée pour ces pays à revenu intermédiaire.

Les flux mondiaux d'APD et d'AASP visant la sécurité alimentaire et la nutrition s'élevaient à 77 milliards d'USD en 2021, l'aide publique au développement constituant la majorité de ces flux. La part allouée à la sécurité alimentaire et à la nutrition tous secteurs d'aide confondus n'a même pas atteint le quart de ces flux sur la période 2017-2021.

La composition des flux d'APD et d'AASP au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est, dans l'ensemble, très stable dans le temps et, en 2021, la plupart des ressources étaient orientées vers la consommation alimentaire (35 milliards d'USD sur 77 milliards), tandis qu'un montant moindre allait à la lutte contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (27 milliards d'USD), et un montant encore moindre à l'état de santé (15 milliards d'USD).

Sur la période 2017-2021, les flux d'APD et d'AASP se sont élevés en moyenne à 30 USD par habitant dans les pays à faible revenu, contre 10 USD dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 8 USD dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Entre 2017 et 2021, l'APD et les AASP au service de la sécurité alimentaire

et de la nutrition ont beaucoup plus augmenté pour l'Afrique, toutes régions confondues, et pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, tous niveaux de revenu confondus.

Les financements privés non commerciaux et les financements privés commerciaux sont regroupés sous le terme «secteur privé».

Les flux philanthropiques orientés vers la sécurité alimentaire et la nutrition se sont élevés à seulement 4 milliards d'USD par an en moyenne entre 2017 et 2021, principalement à l'appui de la consommation alimentaire et de la santé. Les envois de fonds transfrontières sont estimés à 735 milliards d'USD en moyenne sur la période 2017-2022 (aux prix courants). Près de la moitié de ces flux sont allés à des utilisations susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition. La majeure partie de cette somme a été consacrée à la consommation alimentaire, plutôt qu'à des investissements dans l'agriculture et autres activités liées aux systèmes alimentaires.

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, entre 2017 et 2022, les investissements étrangers directs classés dans la catégorie «alimentation et agriculture» se sont élevés en moyenne à 19 milliards d'USD. Les auteurs de l'édition 2023 du rapport *State of Blended Finance* estiment qu'en moyenne, sur la période 2020-2022, 26 pour cent des transactions de financement mixte, soit 1,2 milliard d'USD par an, étaient «alignées» sur l'ODD 2. Le montant net des prêts bancaires représente en moyenne 10 milliards d'USD sur 2017-2021, et enregistre une baisse quasi continue sur la période.

Le coût des politiques et des interventions visant à éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030

Du fait du manque de données, on a souvent recours à des modèles économétriques pour estimer les investissements supplémentaires nécessaires, essentiellement pour faire reculer la faim, mais aussi pour répondre aux préoccupations en matière de nutrition.

Les études fournissent différentes estimations des coûts. Les conclusions indiquent que les politiques et les interventions qui permettraient d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD nécessiteraient d'ici à 2030 176 milliards à 3 975 milliards d'USD de ressources supplémentaires pour éliminer la sous-alimentation, et 90 milliards d'USD de ressources supplémentaires pour atteindre certains des objectifs mondiaux liés à la dénutrition. Les estimations grimpent en flèche jusqu'à atteindre 15 400 milliards d'USD si l'on ajoute le type de politiques porteuses de transformations qu'il faudrait financer afin de rendre plus abordable une alimentation saine pour des millions de personnes tout en continuant de faire reculer la sous-alimentation.

Le coût de l'inaction ou de la lenteur de l'action

Si l'on ne comble pas le déficit de financement, des millions de personnes continueront, d'ici à 2030 et au-delà, de souffrir de la faim, de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de l'inaccessibilité financière d'une alimentation saine, ce qui aura des répercussions socioéconomiques et sanitaires à moyen et à long terme.

L'insécurité alimentaire aiguë et chronique touche les personnes qui ont le plus besoin d'une assistance alimentaire. Ne pas financer cette assistance aura des conséquences négatives pour les individus, les communautés locales et les pays donateurs. En outre, ne pas financer les mesures de lutte contre les facteurs structurels de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition se traduira par des coûts sociaux, économiques et environnementaux accrus.

Le double fardeau de la malnutrition a des incidences économiques lourdes sur les personnes et sur les populations et on constate que les pays les plus pauvres sont de plus en plus touchés par ce double fardeau à un niveau élevé.

Les politiques porteuses de transformations coûtent certes des milliards d'USD, mais le coût de leur non-financement atteindrait facilement

des milliers de milliards d'USD. Dans son rapport sur les consultations mondiales, la Food and Land Use Coalition estime que les systèmes alimentaires et les systèmes d'exploitation des terres actuels génèrent un coût sanitaire, nutritionnel et environnemental de 12 000 milliards d'USD par an au niveau mondial, aux prix de 2018. L'édition 2020 du présent rapport a démontré que si les modes de consommation alimentaire actuels se poursuivent, les coûts liés à la santé, en termes de mortalité et de maladies non transmissibles, devraient dépasser 1 300 milliards d'USD par an d'ici à 2030. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2023* fait le constat que les coûts cachés quantifiés des systèmes agroalimentaires représentent, au niveau mondial, au moins 10 000 milliards d'USD, et les coûts cachés quantifiés qui dominent sont ceux qui ont pour cause des modes d'alimentation qui accroissent le risque de maladie et peuvent conduire à une baisse de la productivité de la main-d'œuvre.

Dans de nombreux pays, les gouvernements éprouvent des difficultés à exécuter le budget qu'ils ont financé. Certains des financements disponibles peuvent ne pas être utilisés de la manière la plus performante, la plus équitable ni la plus écologiquement viable.

L'édition 2022 du présent rapport montre qu'il est possible de rendre l'alimentation saine moins coûteuse et plus abordable, dans le monde en général et dans les pays à revenu intermédiaire en particulier, en réorientant une partie du soutien à l'alimentation et à l'agriculture, laquelle a représenté près de 630 milliards d'USD par an en moyenne sur la période 2013-2018.

Les auteurs d'une étude réalisée pour six pays d'Afrique subsaharienne constatent que les gouvernements de ces pays laisseront s'échapper la possibilité d'accroître la production agroalimentaire, de créer des milliers d'emplois non agricoles dans les zones rurales et de permettre à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et d'accéder à une alimentation saine s'ils n'optimisent pas les allocations budgétaires dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

QUELLES SOLUTIONS POUR MOBILISER DES FINANCEMENTS ÉVOLUTIFS À MÊME DE COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT?

Accroître les flux financiers en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Soixante-trois pour cent des pays à revenu faible ou intermédiaire analysés (119 au total) ont une capacité d'accès au financement limitée ou modérée, et une minorité (37 pour cent) a une capacité d'accès élevée. La prévalence de la sous-alimentation est en moyenne beaucoup plus élevée dans les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée (23,1 pour cent) que dans les pays ayant une capacité modérée (10,4 pour cent) ou élevée (6,9 pour cent). On observe une tendance analogue pour le retard de croissance chez l'enfant de moins de 5 ans, même si, pour cet indicateur, les taux moyens relevés sont beaucoup plus proches entre pays ayant un accès limité et ceux ayant un accès modéré au financement (23,9 et 20,9 pour cent respectivement).

Cependant, 74 pour cent de l'ensemble des pays analysés sont touchés par un ou plusieurs facteurs principaux de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Dans ce groupe, 66 pour cent ont une capacité d'accès au financement limitée ou modérée (la plupart, 42 pour cent, ayant une capacité d'accès limitée). La proportion élevée de pays touchés par au moins un facteur principal plaide en faveur de l'intégration des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition dans le financement d'autres secteurs, pour lesquels la priorité n'est pas forcément d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

Cependant, dans la plupart des cas, les pays qui sont le plus dans le besoin (en termes de niveaux de faim et d'insécurité alimentaire et d'exposition à leurs principaux facteurs) souffrent de handicaps structurels qui les empêchent d'allouer davantage de financements aux solutions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Même si, d'un point de vue formel, tous les pays ont théoriquement accès à la plupart des options de financement existantes, leur capacité d'accès

dépend du niveau de risque financier perçu et des coûts associés. L'ensemble des acteurs financiers, et en particulier les acteurs privés à vocation commerciale, ont une aversion manifeste au risque qui est pratiquement incompatible avec un engagement dans des pays présentant un risque financier élevé.

Par conséquent, les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée ne peuvent compter que sur les dons ou les prêts à taux d'intérêt faible ou nul accordés au titre des flux de financement internationaux pour le développement (tels que l'APD). En effet, ils n'ont pas forcément d'autres instruments financiers à disposition – ou, plus précisément, les acteurs financiers ne sont pas nécessairement disposés à les en faire bénéficier en raison de leur profil de risque financier élevé.

La mobilisation des recettes fiscales nationales est une option plus envisageable pour les pays ayant une capacité d'accès au financement modérée. Le revenu est un important déterminant de la hausse potentielle des recettes fiscales (plus le produit intérieur brut par habitant est élevé, plus le potentiel fiscal est important), aux côtés d'autres facteurs tels que la composition des économies nationales et la part de l'économie formelle dans celles-ci, ainsi que les mécanismes institutionnels et les mécanismes de gouvernance.

À mesure que le risque financier diminue, les flux de financement disponibles pour les pays augmentent. Les pays qui disposent d'une capacité d'accès élevée ont recours à des investissements sous forme de prise de participation, à des prêts à taux commercial et à des placements obligataires, effectués dans le cadre des flux financiers privés tels que les investissements d'entreprises, des systèmes bancaires et des marchés de capitaux. Dans leur cas, il est beaucoup moins nécessaire que les donateurs et le secteur public interviennent pour réduire les risques.

Approches et outils de financement innovants permettant de combler le déficit de financement pour les cibles 2.1 et 2.2

Si les subventions et les prêts à taux d'intérêt faible ou nul font incontestablement partie des instruments de financement concessionnels les plus classiques, ils peuvent être conçus de manière plus novatrice et combinés avec des initiatives de réduction des risques visant à accroître les flux de financement privé, dans le cadre de stratégies de financement mixte. Les dons et les prêts mis en œuvre conjointement avec une assistance technique peuvent être optimisés pour lever les principaux obstacles à l'accès aux flux de financement privés – à savoir la «bancabilité» insuffisante des projets et le manque de préparation opérationnelle à l'accession au financement – que rencontrent souvent les initiatives en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Le financement mixte est un outil qui réduit les risques pour les investisseurs privés, et qui est utilisé lorsque le risque perçu par les investisseurs est élevé. Il permet ainsi aux investisseurs privés de supporter un risque plus important, et d'accepter un retour sur investissement à plus long terme. Lorsqu'il existe un avantage substantiel à retirer sur le plan du développement, en particulier, des acteurs tels que les gouvernements et les donateurs peuvent recourir au financement mixte pour mobiliser les flux de financement nécessaires à la concrétisation de cet avantage. L'objectif est qu'à terme, la perception du risque diminue grâce au soutien initial fourni par les capitaux plus tolérants au risque, et que les financements commerciaux puissent alors prendre le relai des dons ou des financements assortis de conditions de faveur, qui auront joué un rôle crucial et exercé un effet catalyseur lors de la phase initiale.

Les obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable sont des instruments d'emprunt qui peuvent être émis par les autorités publiques, les banques multilatérales de développement, les banques commerciales ou les entreprises locales. Elles sont liées à des

objectifs de développement et peuvent constituer des instruments de ciblage des financements particulièrement pertinents pour les pays touchés par certains des principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition, tels que les extrêmes climatiques et/ou les fléchissements économiques.

Même si les instruments innovants décrits ci-dessus laissent entrevoir la possibilité d'accroître les financements en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, il existe, dans les pays, des groupes de population qui sont confrontés de longue date à des obstacles importants en matière d'accès aux services financiers.

En renforçant l'accès des femmes aux services financiers, on contribuerait non seulement à leur autonomisation sociale et économique, mais aussi à l'amélioration des moyens d'existence des familles et des communautés, et on obtiendrait de meilleurs résultats sur les plans de la sécurité alimentaire et de la nutrition. D'un point de vue macroéconomique, l'inclusion des femmes exercerait une influence générale positive sur la croissance économique et, par ce biais, pourrait rendre les pays plus résilients en cas de ralentissement ou de fléchissement économique.

On s'accorde largement à reconnaître que les peuples autochtones sont des partenaires clés de la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, du Cadre mondial de la biodiversité et du Programme 2030, or les stratégies de financement associées ne reflètent pas nécessairement leur rôle essentiel. L'inaccessibilité des services financiers peut également entraver la contribution potentielle des petits exploitants agricoles et des petites et moyennes entreprises agroalimentaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition, par exemple en limitant leur aptitude à proposer des aliments sûrs et nutritifs. Alors même qu'ils jouent un rôle crucial dans les systèmes agroalimentaires, ils sont souvent laissés pour compte, car face aux risques de change les investisseurs hésitent à accorder des financements en monnaie locale aux producteurs tournés vers les marchés de proximité, et préfèrent traiter avec des producteurs davantage tournés vers l'exportation.

Comment améliorer l'alignement et les synergies entre les différentes sources de financement?

En son état actuel, l'architecture du financement au service de la sécurité alimentaire et la nutrition est très fragmentée: l'absence de consensus sur ce qu'il y a lieu de financer et les objectifs différents poursuivis par les parties prenantes ont entraîné une prolifération d'acteurs, qui bien souvent outrepassent les limites de leur mandat au lieu de collaborer les uns avec les autres. Il en résulte une situation où coexistent une multitude de petites initiatives d'aide non coordonnées, menées principalement par des donateurs bilatéraux.

Il faut encourager les grands, les moyens et les petits intervenants à se concerter davantage, car les donateurs de grande envergure ne se coordonnent pas ou ne cofinancent pas nécessairement les activités menées par d'autres acteurs mineurs, n'étant pas incités à agir dans ce sens. Il est en outre essentiel que les donateurs et les fondations philanthropiques alignent leurs priorités de dépenses sur les priorités des pays: l'architecture actuelle étant massivement dominée par les pays à revenu élevé et les grands organismes de développement, les priorités des pays et des communautés bénéficiaires n'entrent pas toujours en ligne de compte.

Pour renforcer la coordination, il faudrait à l'évidence des gouvernements nationaux plus forts et plus solides; or, ceux-ci sont confrontés à des défis multiples. Les questions d'économie politique et le manque de prévisibilité des décisions gouvernementales peuvent avoir une incidence sur la capacité de mettre en cohérence les sources de financement et les priorités du pays, et instiller chez les investisseurs privés le sentiment d'un risque plus élevé. La capacité d'absorption et l'efficacité technique des dépenses sont des éléments importants, mais la qualité de la gouvernance et la solidité des institutions nationales sont aussi des conditions nécessaires.

Enfin, le manque de données, de transparence et de responsabilisation est une autre caractéristique

importante du paysage financier actuel, qui accroît la perception du risque financier. Le fait de rendre les données financières plus fiables et plus largement accessibles peut renforcer l'argumentaire en faveur d'interventions portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition, comme c'est déjà le cas dans des domaines tels que l'agriculture de régénération.

Avant même d'apporter des changements structurels à l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition, il sera essentiel, pour accroître les financements à ce titre, de faire de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD une priorité de l'action internationale. L'adoption d'une optique centrée sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la prise en compte de sa nature intersectorielle et la mise en exergue des avantages que peuvent procurer, à court et à long terme, les investissements dans des domaines tels que la nutrition sont des conditions essentielles à une réforme efficace de l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

L'expression «sécurité alimentaire et nutrition» est utilisée pour souligner l'importance de la réalisation des quatre dimensions de la sécurité alimentaire et son lien étroit avec la réalisation de la sécurité nutritionnelle, ainsi que la nécessité de prendre des mesures complémentaires à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Néanmoins, il pourrait être judicieux de considérer l'objectif général d'accession à la «sécurité alimentaire et nutritionnelle» comme un objectif de politique publique unique et indivisible.

Pour parvenir à une coordination efficace, une étape essentielle consiste à mettre aux commandes les acteurs nationaux et locaux et leurs priorités. Toutefois, cette tâche n'est pas toujours aisée, pour un ensemble de raisons: déséquilibres de pouvoir et de capacités entre les acteurs, manque de coordination entre les donateurs au niveau mondial, qui limite le soutien apporté aux efforts de coordination au niveau national, et manque de données, qui limite les possibilités de construire un argumentaire en faveur d'une réorientation des priorités des donateurs, entre autres difficultés.

En plus du renforcement de la coordination, il faudrait que les acteurs financiers s'efforcent de contribuer davantage à l'augmentation des financements en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les partenaires de développement tels que les donateurs, y compris les institutions financières internationales, les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement, devraient assurer un rôle de chef de file dans les activités de réduction des risques, par exemple en augmentant l'allocation de fonds d'APD destinés à mobiliser l'investissement privé, par le biais de financements mixtes ou d'autres instruments financiers.

La question de la participation du secteur privé à l'amélioration de l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition reste ouverte. Les acteurs privés doivent intégrer les risques sanitaires, environnementaux et sociaux dans leurs décisions financières, de manière à détourner les flux financiers des investissements potentiellement nocifs et à les orienter vers d'autres investissements contribuant à des résultats sanitaires, environnementaux et sociaux positifs.

Les gouvernements des pays peuvent mobiliser davantage les ressources fiscales nationales, augmenter les dépenses des secteurs prioritaires en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et envisager de réorienter l'appui aux politiques. Les pays qui disposent déjà d'une capacité d'accès au financement relativement élevée doivent durcir les contrôles sur les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent, qui bien souvent facilitent l'évasion fiscale dans les pays ayant un accès limité au financement.

Enfin, pour combler les lacunes en matière d'informations, la communauté internationale devra prendre des mesures audacieuses, faute de quoi l'on ne pourra pas produire d'estimations et de projections réalistes sur la probabilité d'atteindre les objectifs de développement.

LA VOIE À SUIVRE

Pour l'essentiel, le niveau de la faim et de l'insécurité alimentaire dans le monde n'a pas évolué depuis deux ans, mais on note cependant des progrès encourageants dans de nombreuses sous-régions. En ce qui concerne la nutrition, les tendances à la hausse de l'obésité chez l'adulte et de l'anémie chez les femmes de 15 à 49 ans sont inquiétantes, mais d'un autre côté, dans de nombreux pays, le nombre d'enfants souffrant de retard de croissance ou d'émaciation a diminué, donnant à ces enfants une chance accrue d'atteindre leur plein potentiel de croissance et de développement. C'est à la réalisation de ce potentiel que nous devons travailler: la possibilité d'un changement positif et de la concrétisation pleine et entière du droit à une alimentation adéquate et à un niveau de vie qui garantisse la dignité, la santé et le bien-être de tous, et en particulier des générations futures.

L'absence d'une définition commune ou normalisée permettant de mesurer les financements visant la sécurité alimentaire et la nutrition est un grave problème. Il est en effet difficile, sinon impossible, de gérer ce qu'on ne peut mesurer convenablement. Dans le cas du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, il n'est pas possible de mesurer convenablement le montant actuel du financement visant à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, ni le déficit de financement, et encore moins de suivre l'avancée ou le recul de l'effort de financement.

Le présent rapport représente une avancée importante du fait qu'il propose une définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et donne des indications détaillées pour appliquer cette définition. C'est un pas très important; cependant, le rapport fait crûment apparaître qu'à l'heure actuelle le manque de données financières et la manière dont celles-ci sont structurées font qu'il est difficile d'appliquer la nouvelle définition aux flux de financement publics et privés disponibles au niveau mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Autrement dit, à cause de sérieuses limitations

dans les données, il n'est pas possible d'arriver à mesurer à l'échelle mondiale les financements actuellement disponibles aux fins de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ni le déficit de financement qu'il faudrait combler pour soutenir l'effort vers la concrétisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Comblar le déficit de financement doit figurer en tête des priorités, et le présent rapport constitue un appel puissant pour qu'une action urgente soit menée à cet égard, au niveau national et au niveau mondial, dans le cadre du programme d'action mondial pour la réalisation des ODD.

L'objectif de l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes est par ailleurs, et inutilement, en concurrence avec bien d'autres objectifs de développement. Étant donné le caractère complexe et multisectoriel de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le financement doit passer d'une approche cloisonnée à une approche plus globale qui verra les parties prenantes considérer la sécurité alimentaire et la nutrition comme un objectif à intégrer dans l'ensemble de leurs flux de financement et de leurs investissements.

Souhaitons que les appels à l'action contenus dans le présent rapport soient entendus lors des débats sur le développement durable et le financement au Sommet de l'avenir, qui aura lieu en septembre 2024, et dans le cadre de tous les prochains débats mondiaux sur les ODD, y compris les processus politiques de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juin et juillet 2025. Un monde libéré de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition est un monde qui mérite d'être sauvé, et un monde qu'il vaut la peine de financer et dans lequel il vaut la peine d'investir. ■

PAYS NON PRÉCISÉ

Fruits et légumes sur un marché de producteurs: améliorer l'accès à des aliments nutritifs est primordial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

© Adisa/Shutterstock.com

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Le recul enregistré dans la réalisation des objectifs de développement durables (ODD) et les niveaux toujours élevés de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition constatés ces dernières années font que le monde n'est plus en voie d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD – éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030. Les progrès face à de nombreux facteurs sont lents, et la fréquence et l'intensité croissantes de plusieurs de ces facteurs nous maintiendront sur une trajectoire qui ira empirant si nous n'affrontons pas les risques de manière décisive.

Les précédentes éditions du présent rapport ont alerté à maintes reprises sur l'intensification de plusieurs grands facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition – en particulier les conflits, la variabilité et les

extrêmes climatiques, et les ralentissements et fléchissements économiques – à quoi s'ajoutent des causes sous-jacentes tenaces qui contribuent à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition – notamment aliments nutritifs inaccessibles et inabordables, environnements alimentaires néfastes pour la santé, et inégalités élevées et persistantes¹⁻⁴. Non seulement les principaux facteurs croissent en fréquence et en intensité, mais en outre ils coexistent plus souvent et s'ajoutent aux causes sous-jacentes, ce qui se traduit par une augmentation du nombre de personnes qui connaissent la faim et l'insécurité alimentaire (voir le **chapitre 3**)⁵. Dans le présent rapport, sauf indication contraire, ces facteurs, connus et qui vont s'intensifiant, et l'articulation complexe entre eux, qui explique que la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition persistent à des niveaux élevés, sont ce qu'on désigne par l'expression «principaux facteurs».

Les facteurs extérieurs aux systèmes agroalimentaires (conflits et extrêmes climatiques, par exemple) et intérieurs (faible productivité et offre insuffisante d'aliments nutritifs, fruits et légumes en particulier, parallèlement à une offre excessive d'aliments bon marché, hautement transformés, à forte densité énergétique et riches en graisses, en sucres et/ou en sel, par exemple) pèsent sur le coût des aliments nutritifs et rendent encore moins accessible une alimentation saine^{5, 6}. L'augmentation des coûts met en péril la sécurité alimentaire et la nutrition pas seulement dans les zones rurales, mais tout le long du continuum rural-urbain, comme on l'a montré dans l'édition de 2023⁶. Il faudra disposer, en fonction du principal facteur ou de l'ensemble de facteurs ayant une incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans un pays, d'un portefeuille de politiques couvrant six voies de transformation, comme on l'explique en détail dans l'édition 2021 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*⁵.

Pour pouvoir agir à l'échelle voulue, des financements d'un montant suffisant et l'égalité d'accès au financement seront indispensables afin de relever le défi de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Comme il a été souligné dans l'édition 2022 du présent rapport, pour être plus efficace et efficient et s'aligner sur l'objectif de l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, il est essentiel de réorienter le soutien public actuellement apporté à l'alimentation et à l'agriculture⁷. Une bonne partie de l'appui à l'alimentation et à l'agriculture n'est pas toujours aligné sur cet objectif, à telle enseigne que cet appui sape parfois – involontairement – les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et les résultats connexes en matière de santé. Une réorientation des budgets publics actuels ne suffira pas à elle seule pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Il est indispensable de mobiliser, allouer et préserver des financements qui aient trait aux principaux déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition et aux principaux facteurs à l'origine des tendances observées.

L'édition de cette année, qui a pour thème «des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition», examine la question du financement aux fins de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Après avoir fourni les dernières estimations concernant la sécurité alimentaire et les divers indicateurs de la nutrition dans le monde, le **chapitre 2** tente de répondre aux questions urgentes qui se posent en ce qui concerne l'état actuel des financements qui visent à la réalisation de la sécurité alimentaire et à l'élimination de la malnutrition sous toutes ses formes. Alors que l'on dispose d'une définition largement acceptée de la sécurité alimentaire et de la nutrition, on constate des écarts prononcés dans les estimations des niveaux actuels de financement consacrés à cet objectif. Le **chapitre 3** aborde les raisons de ces disparités et propose une nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et une nouvelle méthode pour le mesurer. Cette nouvelle définition et cette nouvelle méthode prennent en compte les principaux facteurs et déterminants de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes.

Dans le **chapitre 4** on applique la définition et la méthode nouvelles de manière à obtenir une estimation des niveaux actuels de financement aux fins de la sécurité alimentaire et de la nutrition et on met en évidence le déficit de financement qu'il faudrait combler pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Combler ce déficit, qui est considérable, nécessitera la mise en place d'options de financement novatrices, inclusives et évolutives visant les principaux déterminants et les grands facteurs à l'origine de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes. Le **chapitre 5** examine de manière approfondie les possibilités en matière de financement évolutif, novateur et synergique, compte tenu de la situation des pays en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et de leur plus ou moins grande capacité à obtenir un financement. Comment parvenir à un meilleur alignement et une plus grande synergie entre les différentes sources de

financement au service des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, y compris l'action climatique, les situations d'urgence et le développement, et comment modifier l'architecture actuelle du financement en réalisant les financements

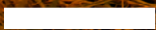
évolutifs et novateurs nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et éliminer toutes les formes de malnutrition sont d'autres questions abordées dans le chapitre. ■



VIET NAM

Paysans travaillant dans
des rizières en terrasse:
réduire les risques liés
au climat.

© saravutpics/
Shutterstock.com



CHAPITRE 2 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE

Ce chapitre présente une évaluation mondiale actualisée de la sécurité alimentaire et de la nutrition jusqu'en 2023 et décrit les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD: éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation sans danger pour la santé, nutritive et en quantité suffisante, et mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030.

La **section 2.1** fait le point sur la situation en matière de sécurité alimentaire ainsi que sur les progrès accomplis dans la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire (cible 2.1 des ODD). Elle présente notamment des estimations mondiales, régionales et infrarégionales, actualisées jusqu'en 2023, des deux indicateurs de la cible 2.1 des ODD: la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES). Des estimations mondiales et régionales actualisées de la prévalence de l'insécurité alimentaire par sexe et par niveau d'urbanisation sont également fournies. La **section 2.2** propose des estimations améliorées du coût et de l'abordabilité (accessibilité économique) d'une alimentation saine pour la période allant de 2017 à 2022, lesquelles fournissent des informations sur l'accès économique à des aliments nutritifs et diversifiés dans l'ensemble du monde. L'évaluation présentée cette année repose sur les dernières données en date relatives aux prix des produits alimentaires publiées par le Programme de comparaison internationale et sur des ajustements méthodologiques destinés à améliorer les estimations de l'accessibilité économique. La **section 2.3** analyse l'état de la nutrition dans le monde et les progrès accomplis vers les cibles

mondiales en matière de nutrition établies par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012 et dans le cadre du Programme 2030 (cible 2.2 des ODD). Des données actualisées sont communiquées cette année sur l'allaitement maternel exclusif et l'obésité chez l'adulte. Cette section met également en avant les progrès observés dans les pays les moins avancés (PMA) et s'agissant du double fardeau de la malnutrition. ■

2.1 INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: DERNIÈRES DONNÉES EN DATE ET PROGRÈS VERS L'ÉLIMINATION DE LA FAIM ET L'INSTAURATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

MESSAGES CLÉS

➔ Après avoir fortement augmenté de 2019 à 2021, la faim dans le monde – mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (PoU) – s'est maintenue à peu près au même niveau pendant trois années consécutives, et touchait encore 9,1 pour cent de la population en 2023 (contre 7,5 pour cent en 2019).

➔ On estime qu'entre 713 millions et 757 millions de personnes, soit respectivement 8,9 pour cent et 9,4 pour cent de la population mondiale, pourraient avoir connu la faim en 2023. Si l'on considère le milieu

de la fourchette (733 millions), cela représente quelque 152 millions de personnes de plus qu'en 2019.

→ Les tendances varient considérablement d'une région à l'autre. La faim continue d'augmenter en Afrique, mais reste relativement stable en Asie, et des progrès notables sont enregistrés en Amérique latine. De 2022 à 2023, la faim a empiré en Asie de l'Ouest, dans les Caraïbes et dans la plupart des sous-régions de l'Afrique.

→ L'Afrique reste la région qui présente la plus forte proportion de population touchée par la faim d'après les estimations – 20,4 pour cent, contre 8,1 pour cent en Asie, 6,2 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et 7,3 pour cent en Océanie. Toutefois, l'Asie compte toujours plus de la moitié des personnes qui souffrent de la faim dans le monde, soit quelque 385 millions de personnes. La faim a également touché près de 300 millions de personnes en Afrique, plus de 40 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes et plus de 3 millions en Océanie en 2023.

→ D'après les projections, 582 millions de personnes seront en situation de sous-alimentation chronique à la fin de la décennie; plus de la moitié d'entre elles vivront en Afrique. Ce chiffre est supérieur de 130 millions environ à celui établi dans un scénario qui reflète l'économie mondiale telle qu'elle était avant la pandémie de covid-19.

→ Outre la faim, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave demeure à un niveau supérieur à celui enregistré avant la pandémie, et a peu évolué en quatre ans. On estime qu'en 2023, l'insécurité alimentaire modérée ou grave touchait 28,9 pour cent de la population mondiale, ce qui signifie que 2,33 milliards de personnes n'avaient pas accès à une nourriture adéquate de manière régulière. Ces estimations comprennent les 10,7 pour cent de la population – soit plus de 864 millions de personnes – en proie à une insécurité alimentaire grave, situation qui compromet dangereusement leur santé et leur bien-être.

→ En 2023, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en Afrique (58,0 pour cent) représentait près du double de la moyenne mondiale, tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et en Océanie, elle était plus proche de cette dernière – soit 28,2 pour cent, 24,8 pour cent et 26,8 pour cent, respectivement.

→ La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée pratiquement inchangée en Afrique, en Asie, et en Amérique du Nord et en Europe de 2022 à 2023, et a augmenté en Océanie. En revanche, des progrès notables ont été observés en Amérique latine.

→ L'insécurité alimentaire touche davantage les femmes que les hommes, mais l'écart entre les sexes, qui s'était fortement creusé de 2019 à 2021, a commencé à se réduire en 2022, diminution qui s'est poursuivie en 2023. À l'échelle mondiale, la différence en points de pourcentage entre les hommes et les femmes s'agissant de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué, passant de 3,6 en 2021 à 2,3 en 2022, puis à 1,3 en 2023.

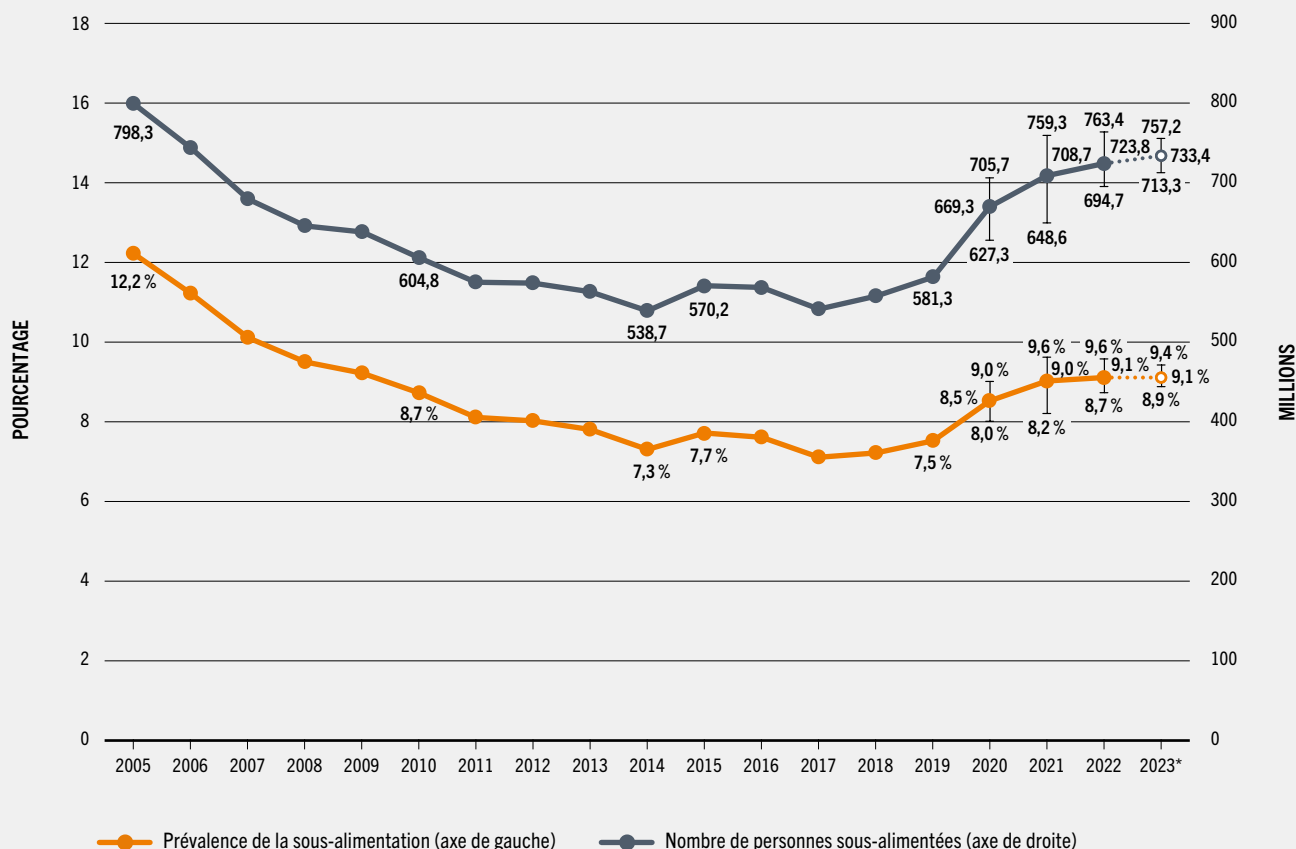
→ Dans l'ensemble du monde et dans toutes les régions, sauf l'Amérique du Nord et l'Europe, la prévalence de l'insécurité alimentaire est systématiquement plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines, tandis que les écarts de prévalence entre les zones périurbaines et les zones rurales varient selon les régions.

Indicateur 2.1.1 des ODD Prévalence de la sous-alimentation

L'évaluation de la faim dans le monde en 2023 – mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (PoU) (indicateur 2.1.1 des ODD) – révèle une absence constante de progrès au regard de l'objectif d'élimination de la faim. Les tensions inflationnistes, en particulier les augmentations des prix relatifs des produits alimentaires, continuent d'éroder les gains économiques d'une multitude de personnes dans de nombreux pays, pesant sur leur accès à la nourriture, dans un contexte où le monde peine encore à se relever de la pandémie mondiale, et est aux prises avec de plus en plus de conflits et de phénomènes météorologiques extrêmes.

Après avoir fortement augmenté de 2019 à 2021, la proportion de la population mondiale souffrant de la faim est demeurée pratiquement inchangée pendant trois années consécutives, les dernières estimations indiquant une PoU de 9,1 pour cent en 2023 (figure 1) (voir l'encadré 1). On estime qu'entre 713 millions et 757 millions de personnes, soit respectivement 8,9 pour cent et 9,4 pour cent de la population mondiale, ont souffert de la faim en 2023. Si l'on considère le milieu de la fourchette estimative

FIGURE 1 LA FAIM A FORTEMENT AUGMENTÉ DE 2019 À 2021 À L'ÉCHELLE MONDIALE, PUIS EST RESTÉE AU MÊME NIVEAU JUSQU'EN 2023



NOTES: Les barres correspondent aux limites inférieure et supérieure de la fourchette des estimations. * Les projections fondées sur des prévisions immédiates pour 2023 sont indiquées par des traits en pointillé.

SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig01>

(733 millions), cela représente quelque 152 millions de personnes de plus en 2023 qu'en 2019.

L'Afrique est la région dans laquelle la PoU est la plus forte – 20,4 pour cent, contre 8,1 pour cent en Asie, 6,2 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et 7,3 pour cent en Océanie (tableau 1). Toutefois, l'Asie compte toujours le plus grand nombre de personnes qui souffrent de la faim, à savoir 384,5 millions, soit plus de la moitié de la population confrontée à la faim dans le monde. En Afrique, 298,4 millions de personnes pourraient

avoir connu la faim en 2023, contre 41,0 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes et 3,3 millions en Océanie (tableau 2).

La prévalence de la faim n'a pas évolué au niveau mondial, mais on observe une variation des tendances entre les régions et au sein de celles-ci. La PoU pour l'Afrique a augmenté en continu de 2015 à 2023, tandis que la faim a reculé dans la région Amérique latine et Caraïbes depuis 2021 et est restée à un niveau relativement stable en Asie sur la même période (tableau 1, tableau 2 et figure 2).

ENCADRE 1 ACTUALISATION DE LA SÉRIE D'ESTIMATIONS DE LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION

Comme pour toutes les éditions du présent rapport, plutôt que d'ajouter simplement un point de données à la série existante d'estimations de la prévalence de la sous-alimentation (PoU) depuis 2000, nous avons révisé la série dans son intégralité afin de prendre en compte les données et informations actualisées ou nouvelles reçues par la FAO depuis la publication de l'année dernière.

Dans certains cas, les nouvelles informations portent sur des années passées, raison pour laquelle nous sommes amenés à réviser l'ensemble de la série, et invitons le lecteur à ne pas comparer les chiffres entre les différentes éditions du rapport.

Pour la présente édition, la modification majeure a consisté à intégrer les estimations révisées du degré d'inégalité d'accès à la nourriture au sein des populations nationales, rendu par le paramètre de coefficient de variation imputable aux revenus (CVly) utilisé dans la formule de calcul de la PoU. Depuis la dernière édition du rapport, la Division de la statistique de la FAO a obtenu l'accès aux ensembles complets de microdonnées de 14 enquêtes dans 13 pays, lesquels ont été traités en vue d'actualiser le paramètre CVly pour les combinaisons pays/année suivantes: Arménie (2022), Costa Rica (2019), Côte d'Ivoire (2022), Inde (2011/2012 et 2022/2023), Jordanie (2017), Kazakhstan (2022), Maldives (2016), Mali (2022), Mexique (2022), Niger (2022), République de Moldova (2022), Sénégal (2022) et Timor-Leste (2015).

Les nouvelles estimations du paramètre CVly ont remplacé les précédentes valeurs pour ces pays et

années, lesquelles pouvaient avoir été obtenues par interpolation ou modélisation. Par ailleurs, il est souvent nécessaire de réviser le même paramètre dans le même pays pour les années précédentes et suivantes, afin de rapprocher les anciennes et nouvelles informations au moyen d'interpolations et d'extrapolations cohérentes (voir l'**annexe 1B**).

Outre la révision de la série de la PoU dans les pays pour lesquels il existe de nouvelles données provenant d'enquêtes et les révisions correspondantes des agrégats régionaux et mondiaux sous-jacents, l'un des effets très visibles de la mise à disposition de nouvelles données issues de neuf enquêtes menées après 2021 est la réduction de l'incertitude autour des estimations de la PoU pour 2022 et 2023. Cette réduction de l'incertitude est liée à l'introduction dans l'analyse d'éléments rendant directement compte du degré d'inégalité d'accès à la nourriture dans ces pays. Dans les éditions précédentes de ce rapport, le niveau d'incertitude relativement plus élevé lié au manque de données nationales sur les effets de la pandémie nous a amenés à ajouter des limites supérieure et inférieure à la série en 2020, 2021 et 2022 (voir le **supplément au chapitre 2**). L'incertitude autour de ce qu'était la situation réelle ces années-là ne disparaîtra jamais, mais nous espérons continuer d'avoir accès plus fréquemment à l'avenir à des informations sur la consommation alimentaire en provenance de pays supplémentaires, ce qui nous permettra d'accroître encore la fiabilité de nos évaluations de l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde.

En **Afrique**, la faim n'a cessé d'augmenter depuis 2015. Plus d'une personne sur cinq vivant en Afrique a pu avoir connu la faim en 2023. La faim s'est aggravée dans la plupart des sous-régions d'Afrique de 2022 à 2023, sauf en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Après avoir augmenté sans discontinuer depuis 2015, la PoU en Afrique de l'Est a reculé de 1 point de pourcentage en 2023, pour s'établir à 28,6 pour cent (138,5 millions de personnes). Il reste que près de la moitié des personnes qui souffraient de la faim en Afrique en 2023 vivaient dans cette sous-région. En Afrique australe, la PoU est restée relativement stable de 2022 à 2023, après trois années consécutives de hausse. En Afrique centrale, en revanche, la PoU a fortement progressé de 2022 à 2023, augmentant de 3,3 points de pourcentage – soit la plus forte

hausse en points de pourcentage parmi toutes les sous-régions du monde –, et a ainsi atteint 30,8 pour cent (62,2 millions de personnes) en 2023. La situation s'est également dégradée en Afrique de l'Ouest, où la PoU a enregistré une augmentation très nette de 2019 à 2020, suivie d'une autre, plus faible, en 2021, puis est repartie fortement à la hausse pendant deux années consécutives, pour s'établir à 16,0 pour cent (70,4 millions de personnes) en 2023. La faim a également augmenté, mais plus lentement, dans la sous-région qui présente la plus faible PoU du continent, à savoir l'Afrique du Nord, touchant 7,8 pour cent de la population (20,7 millions de personnes) en 2023.

La tendance de la faim en **Asie** reflète celle observée au niveau mondial, à savoir une forte hausse de

TABEAU 1 PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION, 2005-2023

	Prévalence de la sous-alimentation									
	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020*	2021*	2022*	2023*
	(%)									
MONDE	12,2	8,7	7,7	7,1	7,2	7,5	8,5	9,0	9,1	9,1
AFRIQUE	19,9	15,9	16,0	16,7	17,1	17,4	18,8	19,3	19,9	20,4
Afrique du Nord	7,8	6,2	5,6	6,2	6,2	6,0	6,2	7,1	7,4	7,8
Afrique subsaharienne	23,0	18,2	18,4	19,2	19,6	20,0	21,7	22,1	22,7	23,2
Afrique australe	4,7	7,1	8,3	6,9	7,0	7,1	8,1	9,1	9,5	9,6
Afrique centrale	33,7	22,7	23,3	23,8	24,5	25,1	27,8	28,2	27,5	30,8
Afrique de l'Est	32,2	24,4	24,5	26,3	26,5	27,4	28,5	29,0	29,6	28,6
Afrique de l'Ouest	12,2	11,6	11,5	11,5	12,0	11,8	13,7	13,8	15,0	16,0
ASIE	13,9	9,3	7,5	6,3	6,3	6,6	7,8	8,2	8,2	8,1
Asie centrale	13,8	6,4	3,9	3,4	2,9	2,6	3,2	3,2	3,1	3,0
Asie de l'Est	6,9	2,7	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5
Asie de l'Ouest	8,7	6,8	9,3	10,2	10,6	10,7	11,0	11,4	12,1	12,4
Asie du Sud	20,2	14,9	12,7	10,2	10,2	11,1	13,6	14,5	14,2	13,9
Asie du Sud-Est	17,0	11,6	7,8	5,9	5,7	5,5	5,6	5,8	6,1	6,1
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	8,3	6,5	7,6	8,3	8,6	8,5	8,8	9,4	9,9	10,3
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	8,9	6,1	5,2	5,7	5,9	5,6	6,5	6,9	6,6	6,2
Amérique latine	8,2	5,5	4,6	5,2	5,3	5,0	5,8	6,3	5,9	5,4
Amérique centrale	7,7	6,4	6,4	6,0	6,0	5,6	5,6	5,8	5,9	5,8
Amérique du Sud	8,4	5,1	3,9	4,9	5,0	4,8	5,9	6,5	5,9	5,2
Caraïbes	18,1	14,3	12,8	12,9	13,7	13,8	15,5	15,4	16,8	17,2
OCÉANIE	6,9	7,3	6,9	6,8	7,1	7,0	6,7	7,5	7,1	7,3
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5

NOTES: Pour consulter la liste des pays composant chaque agrégat régional/sous-régional, voir les Notes relatives aux régions géographiques dans les tableaux statistiques, à la fin du rapport. * Les valeurs indiquées sont fondées sur les estimations ponctuelles; on trouvera dans le [supplément au chapitre 2](#) les valeurs des limites inférieure et supérieure des plages d'estimations de 2020 à 2023.

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

2019 à 2021, suivie de deux années presque sans changement; en 2023, 8,1 pour cent de la population souffrait encore de la faim.

En Asie centrale, après être passée de 2,6 pour cent en 2019 à 3,2 pour cent en 2020, la PoU a légèrement diminué les années suivantes, puis s'est établie à 3,0 pour cent en 2023. En Asie du Sud-Est, la PoU a augmenté lentement, passant de 5,5 pour cent en 2019 à 6,1 pour cent en 2022, et est restée inchangée en 2023. En Asie du Sud, des progrès encourageants ont été observés deux années

de suite. Après avoir fortement augmenté de 2019 à 2021, la PoU est passée de 14,5 pour cent en 2021 à 13,9 pour cent en 2023 – soit 7,7 millions de personnes de moins souffrant de la faim. En revanche, la situation a continué de s'aggraver en Asie de l'Ouest, où la faim augmente depuis 2015, et a touché 12,4 pour cent de la population en 2023.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'augmentation de la faim pendant deux ans dans le sillage de la pandémie de covid-19 a reflété la tendance observée à l'échelle mondiale; la reprise

TABEAU 2 NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES, 2005-2023

	Nombre de personnes sous-alimentées									
	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020*	2021*	2022*	2023*
	(en millions)									
MONDE	798,3	604,8	570,2	541,3	557,0	581,3	669,3	708,7	723,8	733,4
AFRIQUE	184,4	167,4	192,1	211,6	221,2	231,0	256,5	269,6	284,1	298,4
Afrique du Nord	14,7	12,8	12,7	14,7	15,0	14,8	15,7	18,3	19,3	20,7
Afrique subsaharienne	169,7	154,6	179,4	196,9	206,2	216,2	240,8	251,4	264,8	277,7
Afrique australe	2,6	4,2	5,3	4,5	4,6	4,7	5,5	6,2	6,5	6,6
Afrique centrale	38,3	30,4	36,6	40,0	42,5	44,9	51,3	53,7	54,0	62,2
Afrique de l'Est	95,7	83,7	96,3	109,0	112,7	119,7	128,1	133,7	139,8	138,5
Afrique de l'Ouest	33,1	36,4	41,1	43,4	46,5	46,9	56,0	57,8	64,5	70,4
ASIE	552,6	391,4	336,3	284,9	289,6	305,7	361,7	384,6	386,5	384,5
Asie centrale	8,2	4,1	2,7	2,4	2,1	1,9	2,4	2,5	2,4	2,3
Asie de l'Est	105,4	42,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Asie de l'Ouest	18,2	16,2	24,7	28,0	29,6	30,2	31,5	33,0	35,5	37,1
Asie du Sud	325,2	258,4	236,1	194,6	197,3	216,9	268,3	288,6	284,9	280,9
Asie du Sud-Est	95,7	69,8	49,5	38,5	37,7	36,6	37,3	39,0	41,6	41,7
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	32,9	29,0	37,3	42,7	44,6	44,9	47,2	51,3	54,8	57,8
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	49,8	36,0	32,5	36,3	37,6	36,3	42,2	45,3	43,9	41,0
Amérique latine	42,6	30,1	27,0	30,7	31,7	30,3	35,4	38,5	36,4	33,3
Amérique centrale	11,2	10,0	10,7	10,2	10,4	9,7	9,9	10,3	10,6	10,5
Amérique du Sud	31,4	20,1	16,3	20,5	21,2	20,6	25,4	28,2	25,8	22,8
Caraïbes	7,2	5,9	5,5	5,6	6,0	6,0	6,8	6,8	7,5	7,7
Océanie	2,3	2,7	2,8	2,8	3,0	3,1	2,9	3,3	3,2	3,3
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.

NOTES: n.c. = valeur non communiquée, car la prévalence est inférieure à 2,5 pour cent. Les totaux régionaux peuvent différer de la somme des totaux des sous-régions en raison des arrondis et des valeurs non communiquées. Pour consulter la liste des pays composant chaque agrégat régional/sous-régional, voir les Notes relatives aux régions géographiques dans les tableaux statistiques, à la fin du rapport. * Les valeurs indiquées sont fondées sur les estimations ponctuelles; on trouvera dans le [supplément au chapitre 2](#) les valeurs des limites inférieure et supérieure des plages d'estimations de 2020 à 2024

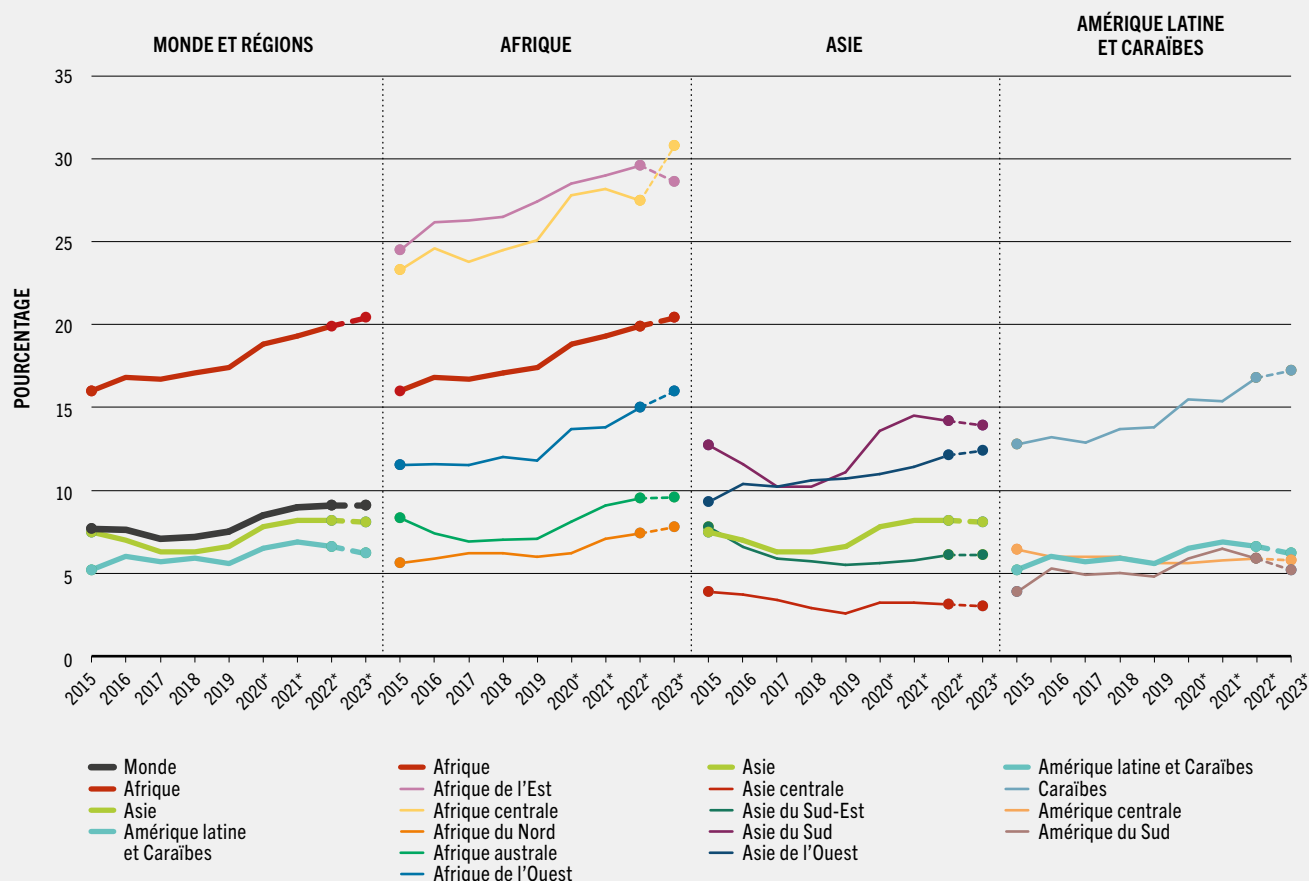
SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

a cependant été considérablement plus vigoureuse dans la région. Après être passée de 5,6 pour cent en 2019 à 6,9 pour cent en 2021, la PoU a baissé deux années de suite, et s'est établie à 6,2 pour cent en 2023 – soit 4,3 millions de personnes libérées de la faim en deux ans, principalement grâce aux améliorations enregistrées en Amérique du Sud. Ce progrès est encourageant, même si la PoU reste bien supérieure aux niveaux enregistrés avant la pandémie.

Parallèlement, on constate des disparités notables dans les progrès à l'échelle sous-régionale, la faim touchant une proportion de la population bien plus grande, et en augmentation, dans les Caraïbes. La PoU dans cette sous-région était plus de trois fois supérieure à celle de l'Amérique latine pour 2023. Elle a en effet enregistré une hausse sensible qui l'a portée de 15,4 pour cent en 2021 à 17,2 pour cent en 2023. La tendance est toute différente pour l'Amérique centrale, où la PoU n'a

FIGURE 2 DANS CERTAINES SOUS-RÉGIONS D'ASIE ET D'AMÉRIQUE LATINE, DES PROGRÈS ONT ÉTÉ ACCOMPLIS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE LA FAIM, MAIS CETTE DERNIÈRE CONTINUE D'AUGMENTER EN ASIE DE L'OUEST, DANS LES CARAÏBES ET DANS LA PLUPART DES SOUS-RÉGIONS D'AFRIQUE



NOTES: Seules apparaissent dans la figure les régions pour lesquelles on disposait de données pour toutes les sous-régions et dans lesquelles la prévalence de la sous-alimentation est supérieure à 2,5 pour cent. L'Asie de l'Est n'est pas représentée, car la prévalence de la sous-alimentation y a été constamment inférieure à 2,5 pour cent depuis 2010. * Les valeurs indiquées correspondent au milieu de la fourchette de projection. On trouvera dans le [supplément au chapitre 2](#) les fourchettes complètes de valeurs de 2020 à 2023.

SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig02>

que faiblement augmenté, passant de 5,6 pour cent en 2019 à 5,9 pour cent en 2022, avant de diminuer de manière marginale en 2023. Les plus grands progrès concernent l'Amérique du Sud, qui a vu la PoU reculer pendant deux années consécutives, de 1,3 point de pourcentage au total, pour atteindre 5,2 pour cent en 2023, après être passée de 4,8 pour cent en 2019 à 6,5 pour cent en 2021, au lendemain de la pandémie. La faim a ainsi

touché 5,4 millions de personnes de moins en 2023 qu'en 2021 en Amérique du Sud.

Il convient, face à ces résultats, de garder à l'esprit que l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans les pays touchés par des crises humanitaires qui s'intensifient peut ne pas être pleinement reflétée par les prévisions immédiates de la PoU pour 2023 (voir l'[encadré 2](#)).

ENCADRE 2 L'INTENSIFICATION DES CRISES HUMANITAIRES ACCROÎT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE ET MENACE LE DROIT À UNE ALIMENTATION ADÉQUATE DANS DE NOMBREUX ENDROITS DU MONDE

Durant l'élaboration de la présente édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, l'intensification des crises humanitaires a continué d'éroder considérablement la sécurité alimentaire et la réalisation du droit à une alimentation adéquate dans de nombreux pays. Le *Rapport mondial sur les crises alimentaires*¹ éclaire les décideurs sur l'évolution de la situation en leur fournissant des informations détaillées sur l'insécurité alimentaire aiguë dans un ensemble de pays actuellement exposés à des crises alimentaires. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* sont tous deux des initiatives multipartites qui proposent des analyses internationales de la sécurité alimentaire, mais le lecteur doit être conscient qu'ils diffèrent par leurs objectifs et leur portée géographique, et que leurs analyses reposent sur des données et des méthodes bien distinctes.

L'une des différences importantes est que *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, qui fait état des progrès au regard des indicateurs de l'ODD 2, a pour objectif général de permettre un suivi régulier de l'insécurité alimentaire chronique – définie comme étant une insécurité alimentaire qui se prolonge, en raison principalement de causes structurelles – dans tous les pays. Le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* est quant à lui axé sur l'insécurité alimentaire aiguë, laquelle désigne toute manifestation, à un moment donné, d'une insécurité alimentaire qui, par sa gravité, menace la vie ou les moyens d'existence des populations, ou les deux, indépendamment de ses causes, de son contexte ou de sa durée. Les analyses de l'insécurité alimentaire aiguë présentées dans le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* reposent principalement sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire/Cadre harmonisé (IPC/CH), et sont très différentes de celles relatives aux indicateurs des ODD². Une action immédiate étant essentielle en situation de crise, des évaluations rapides IPC/CH sont réalisées par les équipes locales d'analystes au moyen d'un processus consultatif mené auprès des principaux partenaires œuvrant pour la sécurité alimentaire dans le pays, notamment les interlocuteurs gouvernementaux, dans le but de dégager une convergence de l'ensemble des éléments probants disponibles, parfois partiels, y compris des données provenant de sources officielles et non officielles qui sont couramment recueillies et exploitées par la communauté humanitaire internationale.

Le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* de 2024 indique que près de 282 millions de personnes ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans les 59 pays/territoires connaissant une crise alimentaire qui ont été pris en compte dans l'analyse pour 2023*. Les cinq pays comptant le plus grand nombre de personnes affrontant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë étaient, par ordre décroissant, la République démocratique du Congo, le Nigéria, le Soudan, l'Afghanistan et l'Éthiopie, tandis que les pays où la proportion de la population analysée en proie à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë était la plus importante étaient la Palestine (bande de Gaza), le Soudan du Sud, le Yémen, la République arabe syrienne et Haïti. Dans la bande de Gaza, 100 pour cent de la population faisait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë; il en était de même pour la moitié des personnes vivant au Soudan du Sud, au Yémen et en République arabe syrienne, et pour près de la moitié également en Haïti.

Plus de 705 000 personnes réparties dans cinq pays/territoires** étaient, d'après les projections, en situation d'insécurité alimentaire aiguë catastrophique (phase 5 de l'IPC/CH) en 2023; la plupart d'entre elles (576 000) se trouvaient dans la bande de Gaza. La bande de Gaza connaît la plus grave crise alimentaire jamais rapportée depuis que des évaluations IPC sont réalisées. Fin 2023, la totalité de la population de 2,2 millions de personnes était considérée comme faisant face à des conditions de crise ou pire (phase 3 de l'IPC ou au-delà), et 80 pour cent des personnes avaient été déplacées à l'intérieur du territoire. Une note d'information spéciale sur la bande de Gaza³ publiée le 18 mars 2024 par l'initiative mondiale de l'IPC, mettait en garde contre un risque imminent de famine, plus d'un quart de la population étant exposée à un niveau catastrophique d'insécurité alimentaire aiguë (phase 5 de l'IPC), situation qui, d'après les projections de l'époque, menacerait la moitié de la population – 1,1 million de personnes – d'ici à juillet 2024 en cas de poursuite des hostilités et des restrictions d'accès à l'aide humanitaire.

Une exacerbation du conflit au Soudan a également contribué à des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë extraordinairement élevés, plus de 20 millions de personnes ayant fait face à des conditions de crise ou pire (phase 3 de l'IPC ou au-delà) durant la période de soudure (juin-septembre) en 2023. Le Soudan est devenu le pays du monde connaissant la pire crise liée à des déplacements internes de population; il comptait le plus grand nombre de personnes (6,3 millions) en proie à des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë de phase 4 (urgence) de l'IPC.

L'augmentation des conflits, de la violence et des déplacements internes a également aggravé la crise alimentaire en Haïti, où près de 5 millions de personnes, soit la moitié de la population, faisaient face à des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë ou pire (phase 3 ou au-delà de l'IPC), dont 1,8 million de personnes qui ont été en proie à des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë de phase 4 (urgence) de l'IPC durant la période de soudure, de mars à juin 2023.

Au Soudan du Sud, on estime à 7,8 millions (63 pour cent de la population) le nombre de personnes qui ont été exposées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou au-delà de l'IPC) durant la période de soudure, d'avril à juillet 2023, dont 2,9 millions en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC) et 43 000 en situation de catastrophe (phase 5 de l'IPC). Près de 13 millions de personnes en République arabe syrienne et 18 millions de personnes au Yémen ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

Ces crises humanitaires sont parmi les plus graves dans le monde et constituent des défis énormes pour la réalisation du droit à une nourriture adéquate. Il faut apporter sans délai une aide humanitaire, notamment sous la forme d'une assistance d'urgence en matière d'agriculture, de nutrition et d'alimentation, et mettre fin aux hostilités, accéder aux populations dans le besoin et reconstruire les infrastructures et les institutions essentielles qui jouent un rôle crucial en garantissant aux populations des moyens d'existence et un accès aux produits de première nécessité. Les graines de la paix, de la sécurité alimentaire et de la prospérité partagée de demain doivent être plantées aujourd'hui.

NOTES: * Les niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë correspondent à la phase 3 (crise) ou supérieure de l'IPC. Pour des informations détaillées, voir le manuel relatif à l'IPC4. Dans le *Rapport mondial sur les crises alimentaires*, une crise alimentaire est définie comme étant une situation où l'insécurité alimentaire aiguë, qui nécessite une action urgente pour protéger et sauver des vies et des moyens de subsistance au niveau local ou national, outrepassé les ressources et les capacités locales requises pour y réagir. ** Burkina Faso, Palestine (bande de Gaza), Mali, Somalie et Soudan du Sud.

Vers l'élimination de la faim (cible 2.1 des ODD): projections à l'horizon 2030

Comme dans les précédentes éditions du rapport, des projections ont été réalisées à partir des prévisions disponibles concernant les variables fondamentales relatives à la démographie, à la productivité agricole et à l'économie pour déterminer le nombre de personnes risquant de souffrir de la faim en 2030. L'opération a consisté à effectuer des projections séparées des différents paramètres du modèle utilisé pour estimer la PoU (voir le [supplément au chapitre 2](#)).

Les trajectoires sont exposées dans deux scénarios: le scénario «perspectives actuelles», qui reflète les projections actuelles de la PoU jusqu'en 2030, à partir des perspectives qui sont présentées dans l'édition d'avril 2024 de la base de données Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international⁵; et le scénario «projections avant la pandémie de covid-19», qui repose sur la situation de l'économie mondiale avant la pandémie, telle qu'elle est décrite dans les *Perspectives de l'économie mondiale* publiées en octobre 2019⁶.

Selon le scénario fondé sur les perspectives actuelles, 582 millions de personnes, soit 6,8 pour cent de la population mondiale, seront en situation de sous-alimentation chronique en 2030, ce qui souligne l'immense défi que représente l'ODD 2 (Faim zéro) ([figure 3](#)). Ce chiffre est supérieur de 130 millions environ à celui qui ressort du scénario «projections avant la covid-19».

La [figure 3](#) illustre également, à partir des éléments dont on dispose actuellement, la façon dont la situation est susceptible d'évoluer en Asie, en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les trajectoires sont clairement différentes, et montrent que la quasi-totalité des progrès dans la lutte contre la faim devraient être accomplis en Asie, à la faveur d'une reprise vigoureuse pendant la deuxième moitié de la décennie: le nombre de personnes sous-alimentées devrait diminuer, d'après les projections, de 385 millions actuellement à 229 millions d'ici à 2030, ce qui divisera pratiquement par deux la PoU (4,8 pour cent d'ici à 2030). La faim chronique reculera moins rapidement en Amérique latine et dans les Caraïbes, où une diminution de 8 millions du nombre de personnes sous-alimentées ramènera la PoU sous les 5 pour cent d'ici à 2030. La situation de ces deux

régions est très différente de celle de l'Afrique où, d'après les projections, d'ici à 2030, 10 millions de personnes supplémentaires (soit 18 pour cent de la population) souffriront de la faim chronique. Les perspectives actuelles laissent présager que, sans une accélération des efforts et une augmentation des ressources mobilisées, le continent parviendra uniquement à stabiliser la situation au niveau élevé de faim hérité des dernières années.

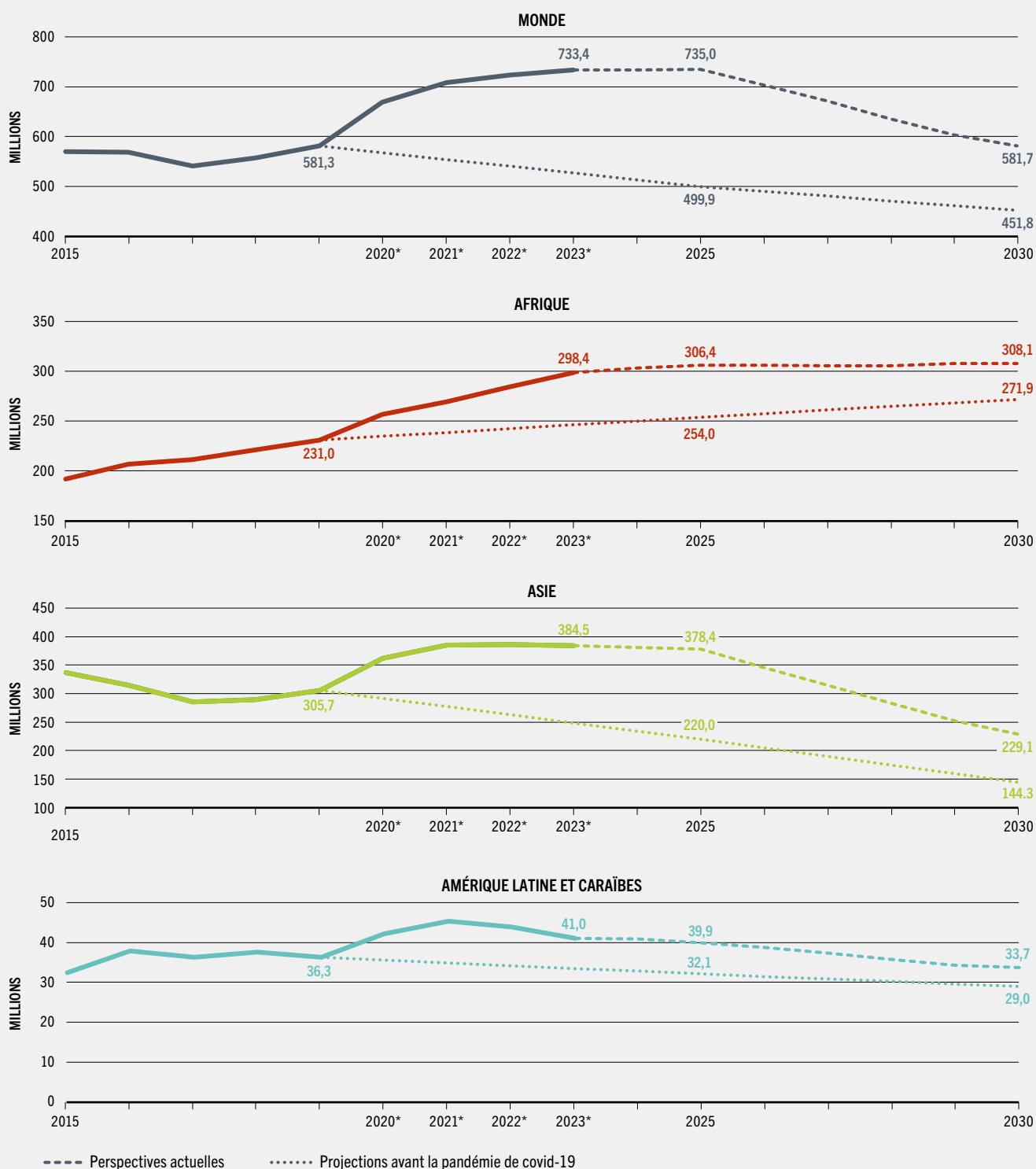
Indicateur 2.1.2 des ODD Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue

La cible 2.1 des ODD ambitionne un monde libéré de la faim, mais va également bien plus loin: elle propose la vision d'un monde dans lequel chacun a accès toute l'année à des aliments sûrs et nutritifs, en quantité suffisante. L'indicateur 2.1.2 des ODD (prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle FIES) est utilisé pour suivre les progrès réalisés vers cet objectif ambitieux, qui consiste en substance à concrétiser le droit à une alimentation adéquate pour tous.

Les nouvelles estimations montrent que la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave évaluée selon l'échelle FIES reste bien supérieure aux niveaux enregistrés avant la pandémie de covid-19, avec peu d'évolution en quatre ans ([figure 4](#)). Les niveaux sont en effet restés pratiquement stables après la forte hausse de l'insécurité alimentaire durant la pandémie (de 2019 à 2020). On estime qu'en 2023, l'insécurité alimentaire modérée ou grave touchait 28,9 pour cent de la population mondiale, ce qui signifie que 2,33 milliards de personnes n'avaient pas un accès régulier à une nourriture adéquate. La prévalence est restée pratiquement inchangée de 2020 à 2023, mais le nombre de personnes exposées à une insécurité alimentaire modérée ou grave dans le monde a augmenté de plus de 65 millions, du fait de l'accroissement de la population mondiale durant cette période ([tableau 3](#) et [tableau 4](#)).

Ces estimations comprennent les 10,7 pour cent de la population qui ont été en proie à une insécurité alimentaire grave – soit plus de 864 millions de personnes qui ont épuisé leurs réserves alimentaires à certains moments dans l'année ou, dans les

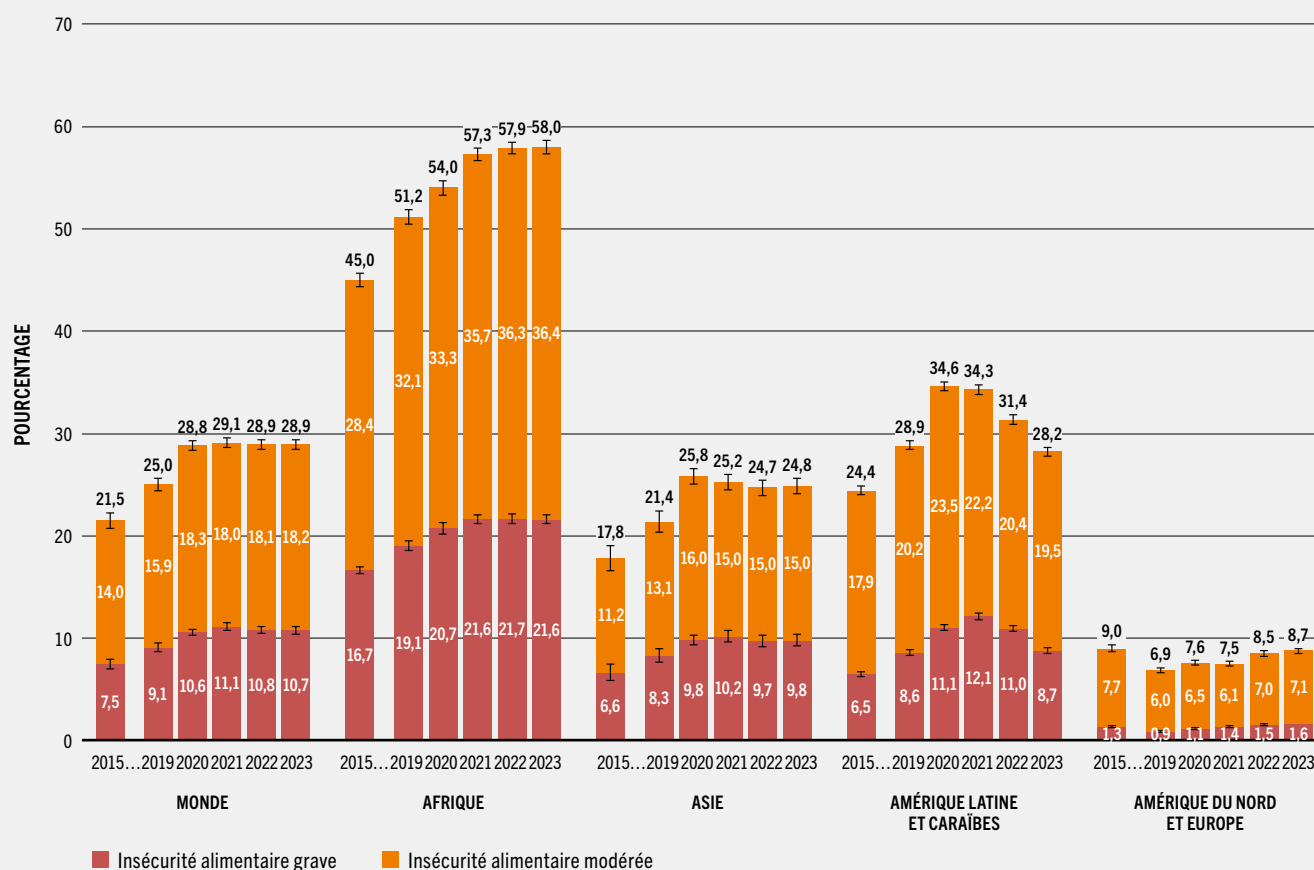
FIGURE 3 LE NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES QUI RESSORT DES PROJECTIONS INDIQUE QUE LE MONDE EST LOIN D'ÊTRE SUR LA BONNE VOIE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF FAIM ZÉRO D'ICI À 2030



NOTES: Seules apparaissent dans la figure les régions pour lesquelles on disposait de données pour toutes les sous-régions et dans lesquelles la prévalence de la sous-alimentation est supérieure à 2,5 pour cent. *Les valeurs correspondent au milieu des fourchettes de projection.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

FIGURE 4 LES NIVEAUX D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SONT RESTÉS PRATIQUEMENT INCHANGÉS DE 2022 À 2023, L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES ÉTANT LA SEULE RÉGION OÙ UNE RÉDUCTION NOTABLE A ÉTÉ OBSERVÉE



NOTES: Les chiffres ont été arrondis à la valeur décimale la plus proche, ce qui peut entraîner des différences dans les totaux. Seules les régions disposant de données pour l'ensemble des sous-régions sont représentées.

SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig04>

» pires cas, n'ont rien eu à manger pendant un ou plusieurs jours. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave à l'échelle mondiale est passée de 9,1 pour cent en 2019 à 10,6 pour cent en 2020, et reste irréductiblement à ce niveau depuis.

Par rapport aux autres régions du monde, l'Afrique reste, en 2023, celle qui présente la plus forte proportion de population en situation d'insécurité alimentaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en Afrique (58,0 pour cent) représente près du double de la

moyenne mondiale, tandis qu'en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Océanie, elle est plus proche de cette moyenne et même légèrement inférieure, soit 24,8 pour cent, 28,2 pour cent et 26,8 pour cent, respectivement. De 2022 à 2023, l'insécurité alimentaire modérée ou grave est restée pratiquement inchangée en Afrique et en Asie, alors qu'elle a empiré en Océanie et, dans une moindre mesure, en Amérique du Nord et en Europe. En revanche, des progrès notables ont été observés dans la région Amérique latine et Caraïbes (tableau 3, tableau 4 et figure 4).

»

TABLEAU 3 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ÉVALUÉE SELON L'ÉCHELLE FIES, 2015-2023

	Prévalence de l'insécurité alimentaire grave							Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave						
	2015	...	2019	2020	2021	2022	2023	2015	...	2019	2020	2021	2022	2023
	(%)							(%)						
MONDE	7,5	...	9,1	10,6	11,1	10,8	10,7	21,5	...	25,0	28,8	29,1	28,9	28,9
AFRIQUE	16,7	...	19,1	20,7	21,6	21,7	21,6	45,0	...	51,2	54,0	57,3	57,9	58,0
Afrique du Nord	9,0	...	8,7	9,5	11,2	12,0	11,9	26,2	...	28,8	30,2	34,0	32,4	33,8
Afrique subsaharienne	18,5	...	21,4	23,3	24,0	23,8	23,8	49,4	...	56,3	59,4	62,5	63,6	63,3
Afrique australe	9,1	...	9,2	11,0	11,0	10,9	10,9	21,5	...	21,9	24,6	24,6	22,8	24,9
Afrique centrale	n.d.	...	n.d.	35,6	37,1	37,8	38,0	n.d.	...	n.d.	69,9	75,1	77,1	77,7
Afrique de l'Est	20,8	...	23,6	26,3	26,7	25,8	24,2	56,3	...	62,8	65,1	64,7	67,1	64,5
Afrique de l'Ouest	11,0	...	14,5	16,4	17,1	17,3	18,8	39,3	...	48,7	54,1	60,6	60,1	61,4
ASIE	6,6	...	8,3	9,8	10,2	9,7	9,8	17,8	...	21,4	25,8	25,2	24,7	24,8
Asie centrale	1,4	...	2,3	4,8	5,0	4,6	3,4	9,1	...	13,5	17,8	20,1	17,4	16,6
Asie de l'Est	0,8	...	1,3	2,0	1,0	1,0	1,0	5,9	...	7,4	7,8	6,1	6,2	6,3
Asie de l'Ouest	9,7	...	11,0	12,2	13,2	13,8	13,3	32,0	...	32,4	37,5	41,0	38,3	37,5
Asie du Sud	13,2	...	16,3	18,8	20,2	19,0	19,1	27,7	...	34,3	43,1	41,9	41,0	41,1
Asie du Sud-Est	1,9	...	1,8	2,1	2,6	2,6	2,9	14,6	...	14,5	15,6	17,0	16,9	17,1
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	9,3	...	9,9	10,9	12,3	13,0	12,6	29,3	...	30,7	34,1	37,7	35,6	35,8
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	6,5	...	8,6	11,1	12,1	11,0	8,7	24,4	...	28,9	34,6	34,3	31,4	28,2
Amérique latine	4,7	...	7,1	9,5	11,1	9,7	7,3	21,8	...	26,6	32,4	32,5	29,3	26,0
Amérique centrale	6,4	...	7,2	7,3	7,8	8,1	7,6	28,9	...	29,9	34,2	31,2	28,6	28,2
Amérique du Sud	4,0	...	7,0	10,5	12,5	10,4	7,2	18,9	...	25,3	31,7	33,0	29,6	25,1
Caraïbes	n.d.	...	n.d.	32,3	25,7	28,1	28,6	n.d.	...	n.d.	65,3	59,4	60,5	58,8
OCÉANIE	8,4	...	9,5	8,6	10,1	9,3	10,4	21,3	...	24,3	23,2	24,0	24,1	26,8
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	1,3	...	0,9	1,1	1,4	1,5	1,6	9,0	...	6,9	7,6	7,5	8,5	8,7
Amérique du Nord	1,0	...	0,8	0,7	0,7	0,9	1,0	10,3	...	7,6	8,3	7,5	9,7	9,8
Europe	1,5	...	0,9	1,3	1,7	1,8	2,0	8,4	...	6,5	7,3	7,5	7,9	8,2
Europe de l'Est	1,5	...	0,8	1,4	1,7	1,9	1,9	11,7	...	8,3	10,2	10,5	10,6	10,8
Europe du Nord	1,8	...	0,9	1,2	1,8	2,0	3,0	6,8	...	5,1	4,2	4,5	6,6	7,7
Europe du Sud	1,4	...	1,3	2,0	1,7	1,4	1,3	7,4	...	6,9	8,0	6,9	6,4	6,2
Europe de l'Ouest	1,4	...	0,7	0,8	1,7	1,8	2,0	5,0	...	4,3	3,9	4,9	5,7	6,1

NOTES: n.d. = non disponible, à savoir que les données disponibles portent sur un nombre restreint de pays représentant moins de 50 pour cent de la population de la région. Les estimations pour l'Amérique latine et les Caraïbes concernant la période 2014-2019 comprennent des pays des Caraïbes dont les populations cumulées ne représentent que 30 pour cent de la population de la sous-région. Les estimations pour la période 2020-2023 comprennent des pays des Caraïbes dont les populations cumulées représentent entre 60 pour cent et 65 pour cent de la population de la sous-région. Les pays compris dans l'estimation de 2023 pour la sous-région des Caraïbes sont les suivants: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.

SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

TABEAU 4 NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT ET EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ÉVALUÉ SELON L'ÉCHELLE FIES, 2015-2023

	Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave							Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave						
	2015	...	2019	2020	2021	2022	2023	2015	...	2019	2020	2021	2022	2023
	(en millions)							(en millions)						
MONDE	554,1	...	706,1	827,9	880,0	861,7	864,1	1 595,2	...	1 942,6	2 259,9	2 302,9	2 306,6	2 325,5
AFRIQUE	200,0	...	253,0	282,0	301,5	309,0	315,5	540,6	...	679,3	734,8	798,7	826,3	846,6
Afrique du Nord	20,5	...	21,5	23,8	28,7	31,1	31,4	59,9	...	71,2	75,9	86,9	84,3	89,4
Afrique subsaharienne	179,6	...	231,5	258,2	272,8	277,9	284,2	480,7	...	608,1	659,0	711,8	742,0	757,3
Afrique australe	5,8	...	6,1	7,4	7,5	7,5	7,6	13,7	...	14,6	16,6	16,7	15,6	17,3
Afrique centrale	n.d.	...	n.d.	65,7	70,6	74,0	76,8	n.d.	...	n.d.	128,9	142,9	151,2	157,0
Afrique de l'Est	81,8	...	103,2	118,2	123,0	122,1	117,2	221,3	...	274,7	292,5	298,3	317,2	313,0
Afrique de l'Ouest	39,5	...	57,9	66,9	71,7	74,3	82,6	140,9	...	193,7	220,9	253,8	257,9	270,0
ASIE	295,6	...	383,4	457,2	479,1	459,2	467,3	794,4	...	989,2	1 204,1	1 184,7	1 167,0	1 181,0
Asie centrale	1,0	...	1,7	3,6	3,8	3,5	2,7	6,3	...	9,9	13,3	15,3	13,4	12,9
Asie de l'Est	12,4	...	21,4	33,4	17,0	16,0	17,2	95,7	...	123,0	129,0	102,3	103,4	105,2
Asie de l'Ouest	25,6	...	31,2	35,1	38,4	40,6	39,7	84,8	...	91,6	107,5	118,7	112,5	111,9
Asie du Sud	244,7	...	316,9	371,3	402,1	381,1	387,7	514,7	...	668,1	849,8	833,8	822,5	833,4
Asie du Sud-Est	12,0	...	12,3	14,0	17,8	17,9	20,1	92,9	...	96,5	104,5	114,7	115,1	117,7
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	46,1	...	52,7	58,9	67,1	71,8	71,1	144,7	...	162,8	183,4	205,6	196,9	201,2
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	40,4	...	55,7	72,2	79,6	72,5	58,1	152,2	...	186,7	225,7	224,9	207,3	187,6
Amérique latine	27,1	...	42,5	58,0	68,2	60,0	45,4	126,4	...	160,4	197,0	198,7	180,4	161,4
Amérique centrale	10,6	...	12,5	12,9	13,8	14,5	13,8	48,4	...	52,2	60,3	55,4	51,3	51,0
Amérique du Sud	16,4	...	30,0	45,2	54,4	45,4	31,6	78,0	...	108,2	136,7	143,3	129,1	110,4
Caraïbes	n.d.	...	n.d.	14,2	11,4	12,5	12,8	n.d.	...	n.d.	28,7	26,2	26,9	26,3
OCÉANIE	3,4	...	4,1	3,8	4,5	4,2	4,7	8,6	...	10,5	10,2	10,7	10,9	12,2
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	14,7	...	9,9	12,7	15,3	16,9	18,3	99,4	...	77,0	85,1	83,8	95,3	98,0
Amérique du Nord	3,5	...	3,0	2,7	2,7	3,5	3,7	37,2	...	28,4	30,9	28,3	36,6	37,2
Europe	11,2	...	6,8	9,9	12,6	13,3	14,6	62,2	...	48,6	54,2	55,5	58,7	60,7
Europe de l'Est	4,5	...	2,4	4,0	4,9	5,5	5,5	34,3	...	24,4	29,9	30,6	30,7	31,1
Europe de l'Ouest	2,7	...	1,4	1,6	3,2	3,6	3,9	9,6	...	8,3	7,7	9,6	11,2	12,0
Europe du Nord	1,9	...	1,0	1,3	1,9	2,1	3,3	7,0	...	5,4	4,4	4,7	7,1	8,3
Europe du Sud	2,1	...	2,0	3,0	2,6	2,1	1,9	11,3	...	10,5	12,2	10,6	9,7	9,4

NOTES: n.d. = non disponible, à savoir que les données disponibles portent sur un nombre restreint de pays représentant moins de 50 pour cent de la population de la région. Les estimations pour l'Amérique latine et les Caraïbes concernant la période 2014-2019 comprennent des pays des Caraïbes dont les populations cumulées ne représentent que 30 pour cent de la population de la sous-région. Les estimations pour la période 2020-2023 comprennent des pays des Caraïbes dont les populations cumulées représentent entre 60 pour cent et 65 pour cent de la population de la sous-région. Les pays compris dans l'estimation de 2023 pour la sous-région des Caraïbes sont les suivants: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.

SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

» En **Afrique**, 58,0 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023, et 21,6 pour cent en situation d'insécurité alimentaire grave, mais on constate des différences notables entre les sous-régions. L'Afrique centrale présentait la plus forte prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave (77,7 pour cent, soit 157 millions de personnes), ce qui en fait la sous-région où cette dernière est la plus élevée. Suivaient l'Afrique de l'Est (64,5 pour cent, soit 313 millions de personnes) et l'Afrique de l'Ouest (61,4 pour cent, soit 270 millions de personnes). Un quart de la population d'Afrique australe (17,3 millions de personnes) et plus d'un tiers de celle d'Afrique du Nord (89,4 millions de personnes) étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023.

L'Afrique centrale est aussi la sous-région qui enregistre le niveau le plus élevé d'insécurité alimentaire grave, en Afrique et dans le monde – 38,0 pour cent en 2023. En Afrique de l'Est, 24,2 pour cent de la population fait face à une insécurité alimentaire grave; viennent ensuite l'Afrique de l'Ouest (18,8 pour cent), l'Afrique du Nord (11,9 pour cent) et l'Afrique australe (10,9 pour cent).

De 2022 à 2023, la proportion de la population en proie à une insécurité alimentaire modérée ou grave a augmenté, au moins marginalement, dans la plupart des sous-régions de l'Afrique, et notamment en Afrique australe, où la hausse a atteint 2,1 points de pourcentage. Cependant, des améliorations ont été observées en Afrique de l'Est (l'une des sous-régions les plus touchées), où ce chiffre a diminué de 2,6 points de pourcentage de 2022 à 2023. Le nombre de personnes exposées à une insécurité alimentaire modérée ou grave en Afrique de l'Est a ainsi diminué de plus de 4 millions en un an.

Si l'on considère uniquement l'insécurité alimentaire grave, la prévalence est restée relativement stable de 2022 à 2023 en Afrique du Nord, en Afrique centrale et en Afrique australe, mais il convient de noter que, pour des raisons de disponibilité de données, la tendance pour l'Afrique du Nord pourrait ne pas totalement refléter les effets de la détérioration rapide de la situation au Soudan à la suite du conflit qui a éclaté en avril 2023 (voir l'**encadré 2**). L'insécurité alimentaire grave a reculé marginalement en

Afrique de l'Est sur la même période, de 1,6 point de pourcentage, et a légèrement augmenté en Afrique de l'Ouest.

En **Asie**, 24,8 pour cent de la population (1,18 milliard de personnes) était en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023, et 9,8 pour cent (467,3 millions de personnes) faisait face à une insécurité alimentaire grave. La majorité vivait en Asie du Sud, où 41,1 pour cent de la population (soit 833,4 millions de personnes) était en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, dont la moitié (387,7 millions de personnes, soit 19,1 pour cent de la population de la sous-région) était exposée à une insécurité alimentaire grave. En Asie de l'Ouest, 37,5 pour cent de la population (111,9 millions de personnes) était en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, et 13,3 pour cent (39,7 millions) faisait face à une insécurité alimentaire grave. La prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave était comparativement moins élevée en Asie centrale (16,6 pour cent, soit 12,9 millions de personnes) et en Asie du Sud-Est (17,1 pour cent, soit 117,7 millions de personnes), le plus faible niveau ayant été enregistré en Asie de l'Est (6,3 pour cent, soit l'équivalent de 105,2 millions de personnes). La proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire grave dans ces sous-régions était également bien moins élevée: 3,4 pour cent, 2,9 pour cent et 1,0 pour cent en Asie centrale, en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est, respectivement.

Les tendances varient selon les sous-régions de l'Asie. En Asie de l'Est, les niveaux d'insécurité alimentaire sont restés pratiquement inchangés par rapport à 2021. En Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, la prévalence de l'insécurité alimentaire aux deux niveaux n'a presque pas évolué de 2022 à 2023. Des signes de progrès ont été perçus en Asie de l'Ouest au cours de la même période, bien que la prévalence de l'insécurité alimentaire grave ait légèrement augmenté en 2023 par rapport à 2021. L'Asie centrale est la seule sous-région qui a enregistré des progrès constants depuis 2021, l'insécurité alimentaire, aux deux niveaux, ayant reculé deux années de suite: le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué de 2,4 millions en 2023 par rapport à 2021, tandis que pour l'insécurité alimentaire grave, le chiffre a baissé de plus de 1 million.

La région **Amérique latine et Caraïbes** est la seule qui a progressé dans la réalisation de la cible 2.1 des ODD de 2022 à 2023. La prévalence de l'insécurité alimentaire dans la région a nettement baissé pour la deuxième année consécutive, passant de 31,4 pour cent en 2022 à 28,2 pour cent en 2023 s'agissant du niveau modéré ou grave, et de 11,0 pour cent à 8,7 pour cent s'agissant du niveau grave. Cela équivaut à une réduction de près de 20 millions du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023 par rapport à 2022, dont une diminution de plus de 14 millions du nombre de personnes exposées à une insécurité alimentaire grave.

On observe toutefois d'importantes différences selon les sous-régions. En 2023, la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans les Caraïbes (58,8 pour cent) était plus de deux fois supérieure à celle de l'Amérique centrale (28,2 pour cent) et de l'Amérique du Sud (25,1 pour cent). L'évolution de 2022 à 2023 a été presque insignifiante en Amérique centrale et dans les Caraïbes, bien que l'insécurité alimentaire grave ait augmenté marginalement dans les Caraïbes depuis 2021. En revanche, des progrès encourageants ont été enregistrés en Amérique du Sud. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a baissé pour la deuxième année consécutive, passant de 29,6 pour cent en 2022 à 25,1 pour cent en 2023, soit une diminution de 18,7 millions du nombre de personnes touchées. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave en Amérique du Sud a également diminué notablement, passant de 10,4 pour cent en 2022 à 7,2 pour cent en 2023, soit une réduction de près de 14 millions du nombre de personnes touchées.

L'insécurité alimentaire semble s'accroître en **Océanie**. On observe une augmentation ininterrompue de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, de 23,2 pour cent en 2020 à 26,8 pour cent en 2023, et une hausse de 2,7 points de pourcentage rien que pour l'année dernière. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave a également augmenté de manière marginale au cours de l'année écoulée, passant de 9,3 pour cent en 2022 à 10,4 pour cent en 2023.

L'insécurité alimentaire s'est légèrement aggravée dans la région **Amérique du Nord et Europe** entre 2022 et 2023, mais la différence reste dans

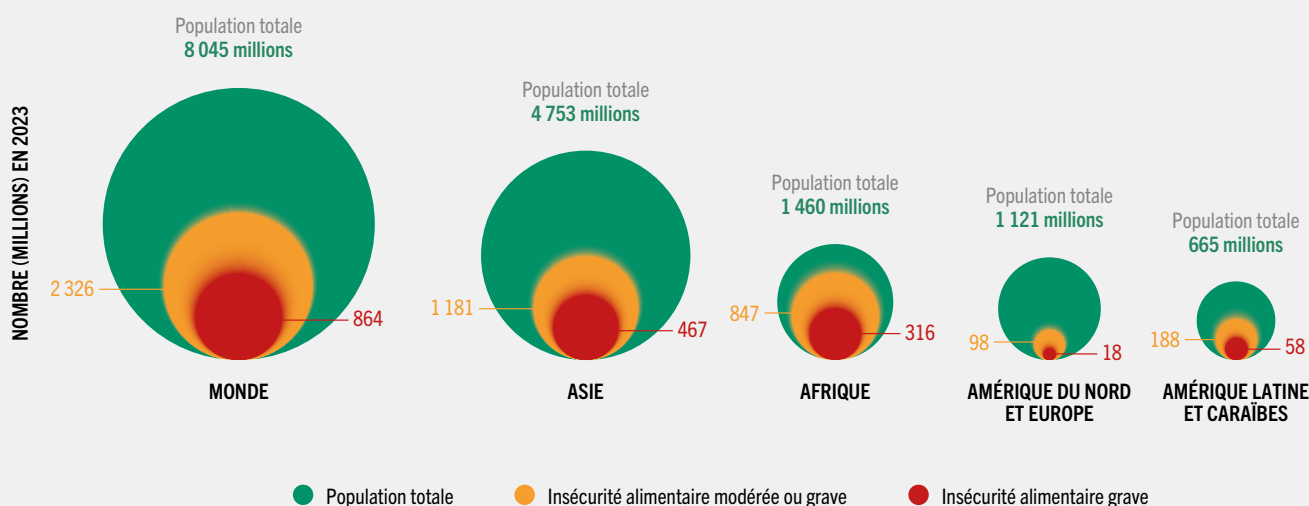
la marge d'erreur statistique. La prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023 était de 8,2 pour cent en Europe et de 9,8 pour cent en Amérique du Nord, et 2,0 pour cent et 1,0 pour cent de la population de ces sous-régions, respectivement, a été exposée à une insécurité alimentaire grave.

La **figure 5** présente une analyse d'ensemble de l'échelle et des proportions de l'insécurité alimentaire au niveau mondial et dans les régions. Bien que la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave en Asie n'atteigne que la moitié environ de celle de l'Afrique, la région compte le plus grand nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans le monde – 1,18 milliard en Asie contre 847 millions en Afrique. En 2023, la moitié des 2,33 milliards de personnes qui souffraient d'insécurité alimentaire se trouvaient en Asie, plus d'un tiers en Afrique, environ 8 pour cent (188 millions) en Amérique latine ou dans les Caraïbes, et quelque 4 pour cent (98 millions) en Amérique du Nord ou en Europe. On note également des différences notables dans la proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave par rapport à la population totale exposée à une insécurité alimentaire modérée ou grave: elle est d'environ 40 pour cent en Asie, de 37 pour cent en Afrique, de 31 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et de 18 pour cent en Amérique du Nord et en Europe.

Différences enregistrées entre les zones rurales, les zones périurbaines et les zones urbaines et entre les hommes et les femmes en matière d'insécurité alimentaire

L'un des principes directeurs de la vision exposée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) est de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Des informations plus détaillées sur l'insécurité alimentaire de différents groupes de population facilitent le suivi des progrès accomplis vers la concrétisation de cette vision. À cet égard, les données FIES collectées par la FAO peuvent être utilisées pour produire des informations ventilées pertinentes sur l'insécurité alimentaire de groupes de population précis. Premièrement, les données étant géoréférencées, on peut analyser les différences entre les personnes selon qu'elles vivent en zone rurale, périurbaine ou urbaine. Deuxièmement, les données étant recueillies

FIGURE 5 L'AMPLEUR ET LA RÉPARTITION DES DEUX NIVEAUX DE GRAVITÉ DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN 2023 VARIENT GRANDEMENT SELON LES RÉGIONS DU MONDE



NOTE: Seules apparaissent dans la figure les régions pour lesquelles on disposait de données pour toutes les sous-régions.

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig05>

directement auprès des personnes, il est possible de mettre en évidence les différences entre les deux sexes s'agissant du niveau de gravité de l'insécurité alimentaire.

Des données FIES géoréférencées ont commencé à être mises à la disposition de la FAO pour l'édition 2023 du présent rapport, dans laquelle il a été possible de présenter la première comparaison de l'**insécurité alimentaire dans les populations rurales, périurbaines et urbaines** aux niveaux mondial, régional et sous-régional^b. La FAO utilise la classification selon le degré d'urbanisation (DEGURBA), qui est une norme internationale, pour répartir les populations, de manière à permettre des comparaisons internationales, en fonction de leur densité et de leur taille, dans les zones suivantes: i) zones rurales; ii) petites villes et zones semi-denses (zones périurbaines); et iii) agglomérations (zones urbaines)^{c, 7}.

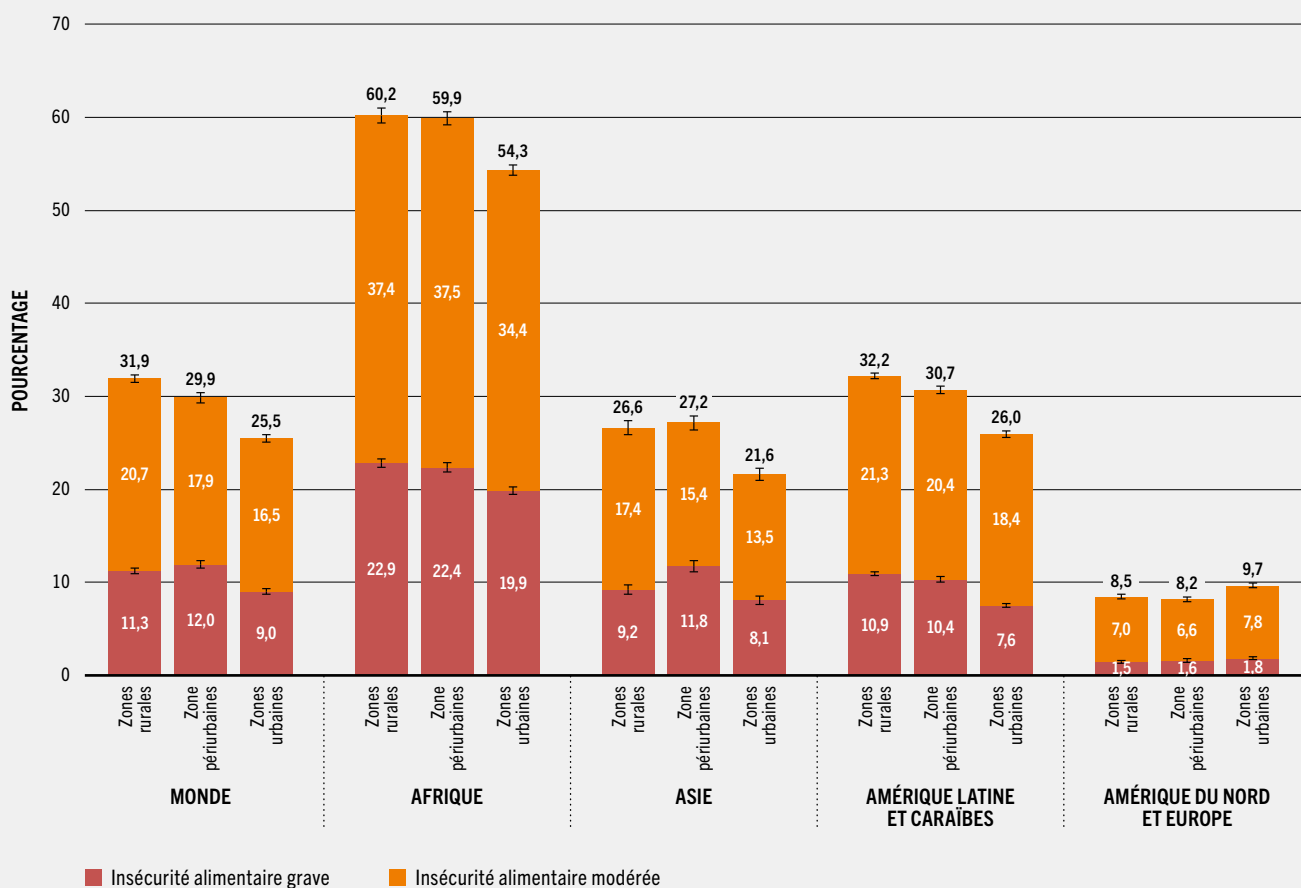
^b Pour plus d'informations sur les méthodes utilisées pour obtenir des estimations ventilées, voir le [supplément au chapitre 2](#).

^c La classification DEGURBA⁷ a été élaborée par l'Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la FAO, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et la Banque mondiale, et approuvée à la 51^e session de la Commission de statistique de l'ONU en mars 2020.

Comme en 2022, les résultats pour 2023 montrent qu'à l'échelle mondiale l'insécurité alimentaire tend à diminuer à mesure que le niveau d'urbanisation augmente ([figure 6](#))^d. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave atteignait 31,9 pour cent dans les zones rurales, contre 29,9 pour cent dans les zones périurbaines et 25,5 pour cent dans les zones urbaines. Dans l'ensemble du monde et dans toutes les régions excepté l'Amérique du Nord et l'Europe, la prévalence de l'insécurité alimentaire, aux deux niveaux de gravité, est toujours plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Cependant, la prévalence dans les zones périurbaines par rapport aux zones rurales varie selon les régions. En Afrique et en Asie, la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave est identique dans les zones périurbaines et dans les zones rurales, tandis qu'en Asie, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave est un peu plus forte dans les zones périurbaines. L'Amérique du Nord et l'Europe (considérées ensemble pour la présente analyse) est la seule région où les personnes vivant dans les zones

^d On trouvera les valeurs de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de l'insécurité alimentaire grave uniquement, par degré d'urbanisation et par région et sous-région, en 2023, dans le [tableau A1.3](#) de l'[annexe 1A](#).

FIGURE 6 DANS L'ENSEMBLE DU MONDE ET DANS LA PLUPART DES RÉGIONS, LA PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST PLUS ÉLEVÉE DANS LES ZONES RURALES QUE DANS LES ZONES URBAINES



NOTE: Seules apparaissent dans la figure les régions pour lesquelles on disposait de données pour toutes les sous-régions.

SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig06> 

urbaines sont plus exposées à l'insécurité alimentaire que celles vivant dans les zones rurales.

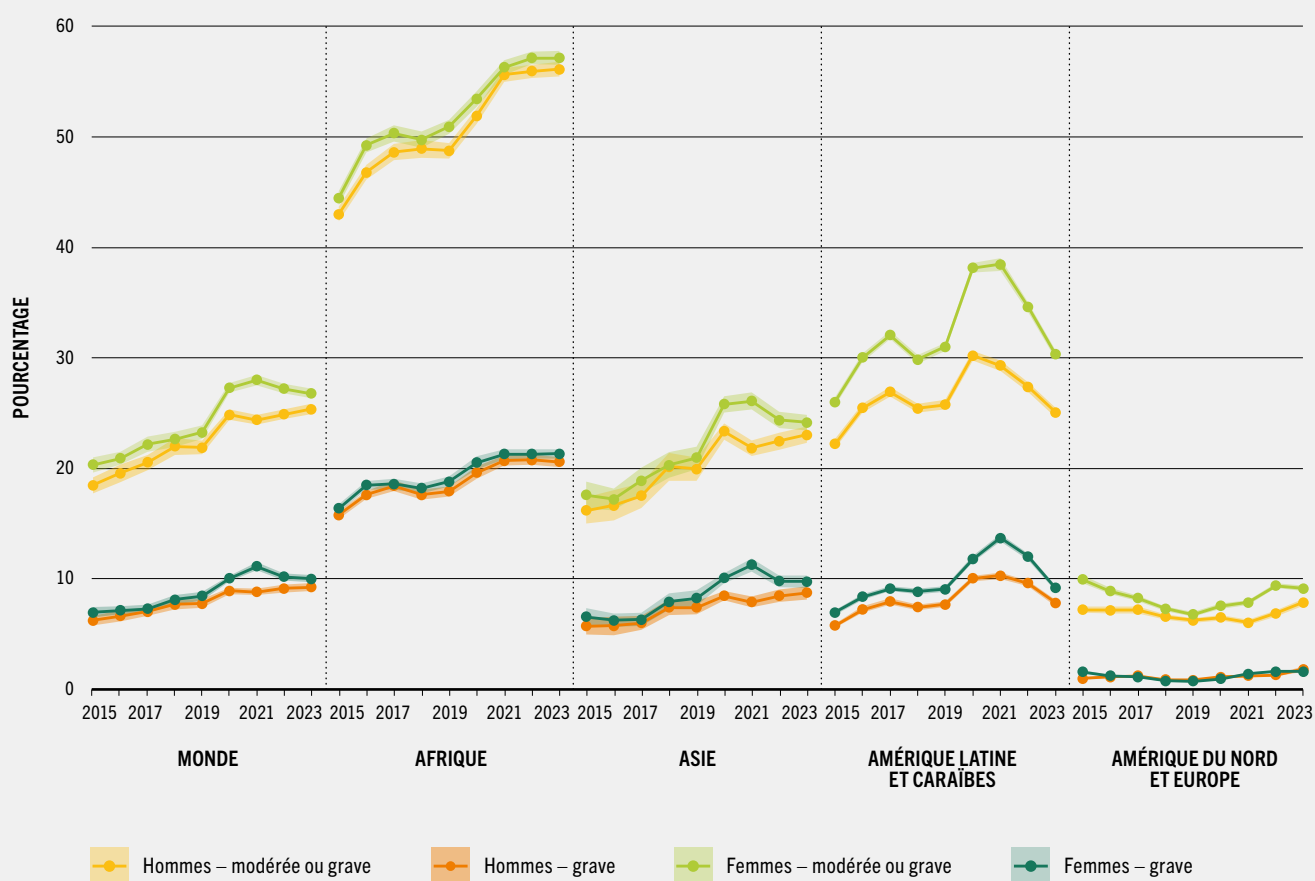
Une comparaison de l'**insécurité alimentaire selon le sexe** montre que la prévalence de l'insécurité alimentaire est systématiquement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, à l'échelle mondiale et dans toutes les régions, depuis 2015 (année depuis laquelle on dispose de données). L'écart entre les hommes et les femmes s'est considérablement creusé au niveau mondial et dans chaque région (sauf en Afrique) entre 2019 et 2021, dans le sillage de la pandémie mondiale de covid-19, du fait notamment de l'impact disproportionné qu'elle a eu sur les emplois et les revenus des femmes et du fardeau plus lourd que représentent

les soins non rémunérés que ces dernières prodiguent aux enfants non scolarisés et aux membres de la famille lorsqu'ils sont malades⁸⁻¹⁰. Au niveau mondial, l'écart entre les sexes est passé de 1,4 point de pourcentage en 2019 à 3,6 points de pourcentage en 2021 pour l'insécurité alimentaire modérée ou grave, et de 0,6 point de pourcentage à 2,3 points de pourcentage pour l'insécurité alimentaire grave sur la même période (figure 7)^e.

L'écart entre les sexes s'est réduit notablement en 2022 à mesure que la pandémie et les perturbations sans précédent qu'elle a provoquées se sont estompées, »

^e Pour connaître la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de l'insécurité alimentaire grave uniquement, par sexe et par région et sous-région, en 2023, voir le [tableau A1.4](#) à l'[annexe 1A](#).

FIGURE 7 L'ÉCART ENTRE LES SEXES S'EST RÉDUIT DANS LA PLUPART DES RÉGIONS PENDANT DEUX ANNÉES CONSÉCUTIVES, MAIS LA PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE RESTÉE SYSTÉMATIQUEMENT PLUS ÉLEVÉE CHEZ LES FEMMES QUE CHEZ LES HOMMES, À L'ÉCHELLE MONDIALE ET DANS TOUTES LES RÉGIONS



NOTE: Seules apparaissent dans la figure les régions pour lesquelles on disposait de données pour toutes les sous-régions.

SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig07>

et de nouvelles données indiquent qu'il a continué de s'amenuiser en 2023. À l'échelle mondiale, la différence en points de pourcentage entre les hommes et les femmes s'agissant de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué, passant à 2,3 en 2022, puis à 1,3 en 2023. Pour ce qui concerne l'insécurité alimentaire grave, l'écart est tombé à 1 point de pourcentage en 2022 et est resté à peu près au même niveau en 2023.

Il convient de noter, toutefois, que cette réduction de l'écart entre les sexes est liée en partie au fait que l'insécurité alimentaire a reculé chez les femmes alors qu'elle a augmenté chez les hommes pendant deux années consécutives en Asie, ainsi qu'en Amérique du Nord et en Europe, ce qui a influé sur la tendance mondiale.

Les différences entre les hommes et les femmes se sont resserrées au cours des deux dernières années dans la plupart des régions. L'écart entre les sexes

s'agissant de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023 était proche de 1 point de pourcentage dans toutes les régions sauf en Amérique latine et dans les Caraïbes, où il atteignait 5,2 points de pourcentage – 30,3 pour cent des femmes étaient touchées, contre 25,1 pour cent des hommes. Concernant l'insécurité alimentaire grave, l'écart était de 1,4 point de pourcentage en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais de 1 point de pourcentage ou moins dans les autres régions.

Les recherches fondées sur les données FIES collectées par la FAO ont fait ressortir que les femmes sont plus touchées par l'insécurité alimentaire, même lorsque l'on prend en considération les revenus, le niveau d'instruction et les facteurs démographiques, ce qui laisse penser que les normes dominantes liées au genre et l'accès limité des femmes aux ressources sont des éléments clés¹⁰.

Cette analyse, fondée sur les données recueillies à l'aide de l'échelle FIES, montre qu'il est important de collecter des données sur la sécurité alimentaire dans les enquêtes conçues pour fournir des informations ventilées sur l'insécurité alimentaire dans différents groupes de population cibles. De la même manière, lorsque des données FIES sont collectées parallèlement à d'autres informations pertinentes dans le cadre d'une même enquête, les résultats peuvent également mettre en lumière les causes et conséquences potentielles de l'insécurité alimentaire. De précédentes éditions du présent rapport, par exemple, ont proposé des analyses du lien entre l'insécurité alimentaire et les différentes formes de malnutrition¹¹ ainsi que le régime alimentaire¹². L'expérience de l'insécurité alimentaire peut contribuer par de multiples voies à différentes formes de malnutrition, mais les principales sont celles qui passent par l'alimentation¹¹. De ce fait, il est important d'essayer de mieux comprendre de quelle manière l'insécurité alimentaire, y compris à un niveau de gravité modéré, peut être liée à l'alimentation elle-même. Cependant, rassembler des données sur la consommation alimentaire afin de comparer les modes d'alimentation selon les pays et les cultures est un défi de taille. Plusieurs initiatives en cours s'attachent à le relever. L'une d'elles consiste à recueillir des données sur l'alimentation dans le cadre d'un grand nombre d'enquêtes visant à collecter des données FIES, et offre une occasion sans précédent d'examiner le lien entre l'insécurité alimentaire et le régime alimentaire (encadré 3).

L'absence d'amélioration de la sécurité alimentaire et les progrès inégaux dans l'accès économique à une alimentation saine font planer une ombre sur la possibilité d'éliminer la faim dans le monde, alors que six années seulement nous séparent de l'horizon 2030. Il convient d'accélérer la transformation de nos systèmes agroalimentaires en renforçant leur résilience face aux principaux facteurs et de remédier aux inégalités pour faire en sorte que des aliments sains soient disponibles et abordables pour tous. ■

2.2 COÛT ET ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE D'UNE ALIMENTATION SAINTE

MESSAGES CLÉS

→ De nouvelles données sur les prix des produits alimentaires ainsi que des améliorations méthodologiques ont permis d'établir des estimations actualisées du coût d'une alimentation saine et des estimations plus précises de son accessibilité économique (ou abordabilité), à partir desquelles les séries des deux ensembles d'indicateurs ont été révisées dans leur totalité.

→ Les prix des produits alimentaires ont augmenté tout au long de l'année 2022, portant le coût moyen d'une alimentation saine à l'échelle mondiale à 3,96 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) par personne et par jour, contre 3,56 USD en PPA en 2021. Les perturbations liées à la pandémie de covid-19 et à la guerre en Ukraine ont contribué à d'importantes hausses des prix internationaux des produits alimentaires et de l'énergie, et ont exacerbé les tensions inflationnistes.

→ Malgré la hausse des prix des produits alimentaires tout au long de 2022, le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans le monde a retrouvé cette même année le niveau enregistré avant la pandémie (2,83 milliards de personnes) grâce à la reprise économique qui a suivi cette dernière, reprise qui a cependant été inégale selon les régions et les groupes de pays classés par niveau de revenu.



ENCADRÉ 3 LA GRAVITÉ DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST-ELLE LIÉE AUX CARACTÉRISTIQUES D'UNE ALIMENTATION Saine? DONNÉES PRÉLIMINAIRES ISSUES DE 28 PAYS

Une alimentation saine résulte de la consommation d'une **diversité** d'aliments qui fournissent des **nutriments adéquats** et des composés bioactifs importants pour la santé, d'un apport **équilibré** de macronutriments, et d'une **consommation modérée** d'aliments et de boissons qui augmentent le risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment ceux qui sont riches en mauvaises graisses, en sucres libres et/ou en sel, et/ou qui contiennent des édulcorants sans sucre, et qui sont souvent hautement transformés¹³⁻¹⁹. Bien que les concepts de sécurité alimentaire et d'alimentation saine soient intimement liés, leur relation n'est pas directe.

On peut considérer intuitivement que les personnes en situation d'insécurité alimentaire sont les moins susceptibles d'avoir une alimentation saine, mais le lien n'est pas direct, car une multitude de facteurs, qui diffèrent selon le contexte, tels que ceux relevant des environnements alimentaires, des comportements des consommateurs, ainsi que du coût et de l'accessibilité économique d'une alimentation saine, entrent en jeu. Par exemple, on a constaté que l'insécurité alimentaire était associée, dans certains contextes, à une faible consommation de tous les types d'aliments et à une proportion importante d'énergie alimentaire issue d'aliments de base et, dans d'autres, à une faible consommation d'aliments nutritifs et une consommation élevée d'aliments à forte densité énergétique et à forte teneur en mauvaises graisses, en sucres et en sel²⁰.

L'insécurité alimentaire peut par conséquent influencer sur l'alimentation de diverses manières, et contribuer ainsi à plusieurs formes de malnutrition, dont la dénutrition (retard de croissance, émaciation et carences en micronutriments),

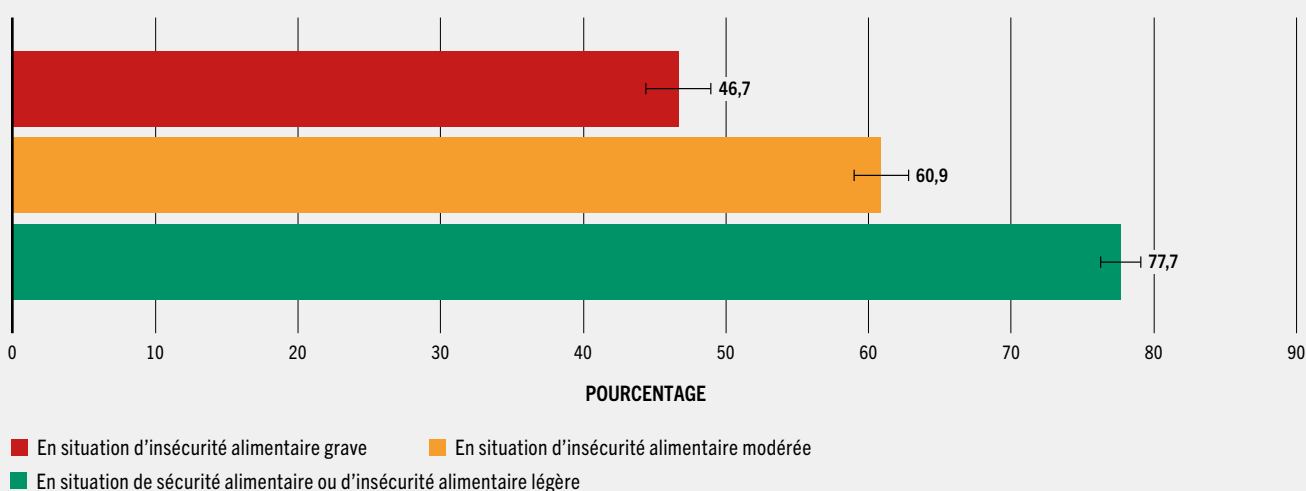
mais aussi l'excès pondéral et l'obésité^{11, 21}. Cependant, la plupart des études recueillent des données sur l'insécurité alimentaire et les apports alimentaires en faisant appel à des méthodes de collecte et d'analyse et des types d'échantillons différents, ce qui empêche une comparaison des résultats; il est donc difficile d'examiner les liens entre la gravité de l'insécurité alimentaire et la qualité de l'alimentation selon les pays.

La FAO collecte des données sur la sécurité alimentaire au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) chaque année depuis 2014 dans le cadre du sondage mondial de Gallup®. À partir de 2021, de nouvelles données relatives à la qualité de l'alimentation ont également été recueillies dans le cadre de ce sondage, pour de plus en plus de pays, au moyen du questionnaire sur la qualité de l'alimentation, ce qui a permis d'étudier les liens entre l'insécurité alimentaire et les caractéristiques d'une alimentation saine tout en réalisant des comparaisons entre les pays. Ce questionnaire ainsi que différentes mesures relatives à l'alimentation ont été élaborés par le Global Diet Quality Project, fruit d'une collaboration entre Gallup®, l'Université Harvard et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition²².

Un indicateur bien établi qui peut être dérivé des données du questionnaire sur la qualité de l'alimentation est la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans qui atteignent la diversité alimentaire minimale chez la femme, c'est-à-dire qui consomment des aliments issus d'au moins 5 des 10 groupes d'aliments (ce qui correspond au niveau minimum acceptable de **diversité** alimentaire)²³.

Les données recueillies à l'aide du questionnaire sur la qualité de l'alimentation relèvent en outre d'une

FIGURE A POURCENTAGE DES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS DANS 28 PAYS ATTEIGNANT LA DIVERSITÉ ALIMENTAIRE MINIMALE CHEZ LA FEMME, EN FONCTION DE LEUR SITUATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



SOURCES: Auteurs du présent document (FAO), à partir des données recueillies par la FAO au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) et des données du questionnaire sur la qualité de l'alimentation collectées par l'équipe du Global Diet Quality Project, dans les deux cas dans le cadre du sondage mondial de Gallup®, en 2021 et en 2022.

ENCADRÉ 3 (suite)

nouvelle mesure visant à rendre compte du principe de **modération** en matière d'alimentation, à savoir l'indicateur de «risque de maladies non transmissibles»*. Par ailleurs, le questionnaire permet d'étudier la consommation en fonction de certains groupes d'aliments – aliments d'origine animale, ou zéro fruits et légumes, par exemple – et de mesurer la consommation concernant des groupes d'aliments associés à des risques faibles de maladies non transmissibles liées à l'alimentation (indicateur de «protection contre les maladies non transmissibles»*).

Le module d'enquête FIES et le questionnaire sur la qualité de l'alimentation ont été tous deux utilisés dans le cadre du sondage mondial de Gallup®, et les deux types de données ont été recueillis auprès des mêmes répondants, âgés de 15 ans ou plus, dans 28 pays en 2021 et en 2022**. Les données regroupées de ces 28 pays ont permis d'examiner le lien*** entre la gravité de l'insécurité alimentaire, établie au moyen de l'échelle FIES, et le respect des caractéristiques d'une alimentation saine, observé à l'aide de l'indicateur de diversité alimentaire minimale chez la femme et des nouvelles mesures dérivées du questionnaire sur la qualité de l'alimentation.

Une gravité plus importante de l'insécurité alimentaire a été associée à une diversité alimentaire plus faible chez les femmes âgées de 15 à 49 ans dans ces 28 pays (**figure A**). Moins de 50 pour cent des femmes touchées par une insécurité alimentaire grave atteignaient la diversité alimentaire minimale chez la femme, contre 77 pour cent pour celles qui étaient en situation de sécurité alimentaire ou d'insécurité alimentaire légère. Ce lien persistait après neutralisation des facteurs liés au niveau de revenu, au niveau d'instruction, au sexe, au lieu de résidence (urbain ou rural) et au pays de résidence des répondants.

Si on élargit l'analyse à la totalité de la population adulte (hommes et femmes) des 28 pays, et que l'on neutralise pour les répondants les mêmes caractéristiques que celles mentionnées plus haut***, on constate que les niveaux de gravité les plus élevés de l'insécurité alimentaire sont associés à une probabilité plus faible de consommer des aliments d'origine animale et une probabilité plus grande de ne consommer aucun fruit ni légume. Ils s'accompagnent également d'une moindre probabilité d'avoir une alimentation qui protège contre les maladies non transmissibles (d'après l'indicateur de protection contre les maladies non transmissibles), mais aussi de consommer des aliments associés à un plus grand risque de maladies non transmissibles (d'après l'indicateur de risque de maladies non transmissibles). Autrement dit, plus les hommes et les femmes sont en situation d'insécurité alimentaire, moins ils consomment de groupes d'aliments bons ou au contraire mauvais pour la santé. Considérée isolément, la constatation indiquant un lien entre une insécurité alimentaire plus forte et une moindre

consommation de groupes d'aliments mauvais pour la santé pourrait donner l'impression que l'insécurité alimentaire est associée à un meilleur respect du principe de **modération** en matière d'alimentation. Toutefois, dans cet échantillon groupé de données relatives à 28 pays, qui pour 21 d'entre eux sont des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, un niveau de gravité plus élevé de l'insécurité alimentaire semble indiquer une absence générale d'accès à l'ensemble des groupes d'aliments, bons ou mauvais pour la santé (ou une absence générale de disponibilités d'aliments de ces groupes).

Certains organismes des Nations Unies collectent déjà systématiquement à la fois des données FIES et des données sur la diversité alimentaire minimale chez la femme dans le cadre des mêmes enquêtes. Depuis 2022, le Fonds international de développement agricole (FIDA) collecte des données sur la diversité alimentaire minimale chez la femme lors d'enquêtes dans plusieurs pays (Cameroun, Cabo Verde, Népal et Türkiye, notamment) réalisées aux fins d'établissement de rapports sur les projets. Le FIDA se sert par ailleurs des données FIES, à chaque période de reconstitution des ressources, pour les rapports institutionnels sur l'impact de ses projets d'investissement.

Alimentation saine et ODD

Assurer une alimentation saine est une condition indispensable à la réalisation de l'ODD 2 et un préalable pour atteindre de nombreux autres objectifs. Cependant, le régime alimentaire n'est actuellement pris en compte par aucun des indicateurs de l'ODD 2 utilisés pour suivre la prévalence de la sous-alimentation (la faim) et de l'insécurité alimentaire modérée ou grave fondée sur l'échelle FIES, ni aucun des quatre indicateurs de l'état nutritionnel (retard de croissance, émaciation et excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans, et anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans)²⁴. L'absence d'indicateur portant sur la qualité de l'alimentation dans le cadre d'indicateurs relatifs aux ODD constitue donc une lacune dans le suivi des progrès accomplis au regard du Programme 2030.

Pour remédier à ce problème, un groupe d'États membres (Bangladesh, Brésil, Malawi et Suisse), avec l'aide de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM et de l'UNICEF, ont recommandé d'inclure la «prévalence de la diversité alimentaire minimale» (chez les femmes et les enfants) dans les indicateurs de l'ODD 2 dans le cadre de l'examen complet de 2025. L'ajout d'un indicateur relatif au régime alimentaire contribuerait à pallier cette importante lacune dans la dernière ligne droite vers 2030 et à éclairer les actions nécessaires non seulement pour réaliser l'objectif Faim zéro, mais aussi pour assurer la bonne nutrition, la santé et le développement des populations, sur lesquels tous les ODD reposent.

NOTES: * Les indicateurs sont dérivés du pourcentage de répondants atteignant une valeur donnée des scores. ** Les 28 pays comprennent 16 pays en Afrique, 7 en Asie, 3 en Amérique latine, 1 en Amérique du Nord et 1 en Europe. Sur ce total, 21 sont des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et 7 sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou à revenu élevé. Les données du questionnaire sur la qualité de l'alimentation et les données FIES ont été collectées dans le cadre du sondage mondial de Gallup® dans 19 pays en 2021 et dans 10 pays en 2022. L'un des pays a été inclus dans le sondage deux fois, deux années différentes. *** Dans cet encadré, le lien est étudié au moyen à la fois de modèles de corrélation et de régression, le deuxième type de modèle étant également utilisé pour neutraliser l'effet d'autres variables. L'existence d'un lien n'implique pas nécessairement une relation de causalité. Voir la note méthodologique sur l'analyse dans le [supplément au chapitre 2](#).

» → Le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine est passé sous le niveau enregistré avant la pandémie en Asie ainsi qu'en Amérique du Nord et en Europe, tandis qu'il a fortement augmenté en Afrique, où il s'est établi à 924,8 millions en 2022, soit une hausse de 24,6 millions par rapport à 2021 et de 73,4 millions par rapport à 2019.

→ La reprise apparaît encore plus clairement inégale selon les groupes de pays classés par niveau de revenu. En 2022, le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine est passé sous le niveau enregistré avant la pandémie dans le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou à revenu élevé pris dans son ensemble, tandis que le groupe des pays à faible revenu a connu les niveaux les plus importants depuis 2017, année à partir de laquelle la FAO a commencé à publier des estimations. Ces chiffres donnent à penser que la capacité budgétaire limitée des pays à faible revenu ne leur a permis d'apporter qu'une protection partielle contre les effets préjudiciables de ces crises.

→ Sur l'ensemble des personnes qui n'avaient pas les moyens de s'alimenter sainement en 2022, 1,68 milliard, soit 59 pour cent, vivaient dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Cependant, les pays à faible revenu présentaient le plus fort pourcentage de population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement (71,5 pour cent), suivis des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (52,6 pour cent), des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (21,5 pour cent) et des pays à revenu élevé (6,3 pour cent).

Le suivi de l'accès économique à une alimentation saine est essentiel pour éclairer les politiques visant à améliorer la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, et contribue ainsi à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Une alimentation saine comprend quatre aspects clés: la diversité (diversité des groupes d'aliments et diversité au sein des groupes), l'adéquation (suffisance de tous les nutriments essentiels par rapport aux besoins), la modération (aliments et nutriments liés à un mauvais état de santé) et l'équilibre (apport énergétique et apport en macronutriments). Les aliments consommés ne doivent pas présenter de danger pour la santé.

L'indicateur du coût d'une alimentation saine (CoHD) fournit une estimation au niveau national

du coût de l'alimentation saine la moins chère possible dans un pays, définie comme étant composée d'un ensemble diversifié d'aliments disponibles localement qui répondent aux besoins énergétiques et nutritionnels²⁵.

Il est ensuite comparé à la répartition du revenu national, une fois la part de revenu nécessaire pour les biens et services essentiels non alimentaires correctement prise en compte, pour estimer les indicateurs relatifs à la prévalence de l'inaccessibilité économique (PUA) et au nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine (NUA). Ces deux indicateurs mesurent la proportion de la population et le nombre de personnes dans chaque pays qui n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement, même au moindre coût. Ils sont essentiels pour mesurer l'incapacité des systèmes agroalimentaires à fournir une alimentation saine à moindre coût accessible à tous, compte tenu des niveaux existants d'inégalité des revenus dans les pays.

Dans la présente édition du rapport, les indicateurs relatifs au coût et à l'accessibilité économique d'une alimentation saine ont été actualisés jusqu'en 2022^f. La FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, effectue un suivi systématique de ces indicateurs et en publie les séries dans la base de données FAOSTAT et dans la base de données de la Banque mondiale. Les séries des deux indicateurs ont été révisées dans leur totalité à la suite de trois changements importants qui ont été introduits dans le calcul des indicateurs (voir le [supplément au chapitre 2](#)).

Premièrement, on a calculé les estimations du coût d'une alimentation saine sur la période 2017-2022 à partir des prix au détail actualisés des produits alimentaires pour 2021 provenant d'un nouveau cycle du Programme de comparaison internationale²⁶ de la Banque mondiale, lesquels ont remplacé ceux du cycle de 2017 qui avaient été utilisés dans les éditions précédentes du présent rapport²⁷.

Deuxièmement, dans l'édition de cette année, la proportion de la population (prévalence) et le nombre de personnes qui n'ont pas les moyens

^f Il n'a pas été possible d'établir des estimations pour 2023 faute de données actualisées sur la répartition du revenu, de données détaillées sur le prix des produits alimentaires et de facteurs de conversion en PPA au niveau des pays.

de s'alimenter sainement, aux niveaux mondial et régional et par groupe de pays classés selon le revenu, ont été imputés pour la première fois pour des pays pour lesquels il manquait des informations (voir l'**annexe 1B**)^g.

Troisièmement, un changement important a été introduit dans les méthodes utilisées pour calculer les deux indicateurs. Plus précisément, lorsqu'on définit le seuil de coût aux fins de la comparaison avec la répartition du revenu dans les différents pays, il est indispensable de déterminer le coût des besoins de base non alimentaires et pas seulement le coût d'une alimentation saine. On a donc utilisé une nouvelle méthode pour déterminer le coût des biens et services de base non alimentaires, afin de rendre compte de manière plus précise des écarts entre pays, selon leur groupe de revenu, en ce qui concerne ce coût (voir l'**encadré 4** et l'**annexe 1B**).

Du fait de ces changements, les séries d'estimations de la prévalence de l'inaccessibilité économique (PUA) et du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine (NUA) ont été réajustées à des niveaux qui sont considérablement plus faibles que ceux publiés dans les éditions précédentes du présent rapport.

Le coût d'une alimentation saine en 2022

Les prix des produits alimentaires ont continué d'augmenter en 2022 par rapport à la période 2017-2021, et ont tiré vers le haut le coût moyen d'une alimentation saine à l'échelle mondiale et dans toutes les régions. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires a progressé de 52 pour cent entre 2019 et 2022, les prix ayant augmenté de 60 pour cent pour les céréales, de 45 pour cent pour les produits laitiers, de 19 pour cent pour la viande, et de pas moins de 125 pour cent pour les huiles par rapport aux niveaux enregistrés avant la pandémie de covid-19³³.

Cette tension inflationniste se traduit par une tendance à la hausse de l'indicateur du coût d'une alimentation saine dans le monde depuis 2017

(année à partir de laquelle la FAO a commencé à communiquer des estimations), qui a porté sa valeur moyenne à 3,96 dollars par personne et par jour en PPA, en 2022 (**tableau 5**). Entre 2020 et 2021, l'indicateur du coût d'une alimentation saine dans le monde a progressé de 6 pour cent (de 3,35 dollars en PPA à 3,56 dollars en PPA), tandis que l'année suivante, il a bondi de 11 pour cent (de 3,56 dollars en PPA en 2021 à 3,96 dollars en PPA en 2022).

Parmi les différentes régions, le coût le plus élevé en 2022 a été enregistré en Amérique latine et dans les Caraïbes (4,56 dollars en PPA en moyenne), soit une hausse de près de 12 pour cent en un an seulement. En Asie, le coût moyen d'une alimentation saine est passé de 3,84 dollars en PPA en 2021 à 4,20 dollars en PPA en 2022; l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud ont enregistré les coûts moyens les plus importants, de 5,34 dollars en PPA et de 4,28 dollars en PPA, respectivement, dans la région. L'Afrique a vu le coût d'une alimentation saine s'accroître de 10 pour cent (de 3,41 dollars en PPA en 2021 à 3,74 dollars en PPA en 2022), l'Afrique de l'Ouest ayant subi la plus forte poussée entre 2021 et 2022 (11 pour cent), suivie de l'Afrique de l'Est (8,6 pour cent). L'Afrique du Nord est la seule sous-région où le coût moyen d'une alimentation saine a diminué entre 2019 et 2020; il a ensuite augmenté de 10 pour cent de 2021 à 2022. Par rapport aux autres régions, l'Amérique du Nord et l'Europe ont enregistré une hausse modérée du coût moyen d'une alimentation saine durant la pandémie de covid-19 (de 2,95 dollars en PPA en 2019 à 3,12 dollars en PPA en 2021), puis une augmentation substantielle de 14 pour cent de 2021 à 2022 (3,57 dollars en PPA). En Océanie, le coût moyen d'une alimentation saine était de 3,46 dollars en PPA en 2022. Par groupe de revenu, on observe le coût moyen d'une alimentation saine le plus élevé en 2022 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure (4,20 dollars en PPA par jour). Viennent ensuite les pays à revenu élevé (3,78 dollars en PPA) et les pays à faible revenu (3,48 dollars en PPA). Dans les pays à faible revenu, le coût moyen d'une alimentation saine a augmenté de près de 5 pour cent entre 2021 et 2022, après une poussée de 10 pour cent de 2020 à 2021.

^g Si une imputation similaire avait été utilisée pour l'évaluation de l'année dernière, le nombre total de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine dans le monde en 2021 aurait été estimé à 3,29 milliards au lieu de 3,14 milliards.

ENCADRE 4 NOUVELLES AMÉLIORATIONS DE LA MÉTHODE UTILISÉE POUR ÉVALUER L'ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE D'UNE ALIMENTATION Saine

Mettre au point de nouveaux indicateurs pour des évaluations mondiales telles que celles présentées dans cette section est toujours une tâche ardue. Depuis leur ajout dans l'édition 2020 du présent rapport, les indicateurs relatifs à l'inaccessibilité économique d'une alimentation saine (prévalence et nombre de personnes) aux niveaux mondial, régional et national ont été régulièrement affinés pour tout à la fois tenir compte des nouvelles informations disponibles et proposer une compréhension plus approfondie de certaines subtilités du processus d'inférence statistique sous-jacent.

Outre l'habituelle actualisation à partir des données les plus récentes, nous avons, pour établir les séries présentées dans cette édition du rapport, procédé à une révision plus substantielle de la méthode, qui remplace celle utilisée par le passé.

S'agissant des données, le principal point à noter cette année est que toutes les estimations du coût d'une alimentation saine (CoHD) au niveau national ont fait l'objet d'une révision visant à tenir compte des prix des produits alimentaires en 2021 récemment publiés dans l'édition 2024 du Programme de comparaison internationale (PCI)²⁶. L'ajout de prix de produits alimentaires supplémentaires par rapport aux publications précédentes a impliqué, le cas échéant, une révision de la composition du «panier alimentaire sain de référence»²⁸.

Concernant les méthodes, le principe général sur lequel reposent les indicateurs reste inchangé, mais nous avons revu la manière dont il a été mis en œuvre pour calculer les estimations. L'accessibilité économique implique que les personnes puissent consacrer suffisamment d'argent à leur alimentation pour pouvoir acheter localement l'ensemble des produits alimentaires les moins chers qui leur sont nécessaires pour avoir une alimentation saine. On exclut ici la possibilité de consommer un produit alimentaire onéreux si un produit moins cher et équivalent sur le plan nutritionnel est disponible.

Lors de la détermination de la part de son revenu disponible total qu'un ménage peut raisonnablement consacrer à l'alimentation, il est important de tenir compte du montant minimum que les personnes doivent conserver pour acheter les biens et les services de base *non alimentaires* nécessaires pour mener une vie digne. Dans les dernières éditions du présent rapport, ce montant était estimé approximativement à une part fixe (48 pour cent) du revenu disponible total du ménage²⁹. Le même pourcentage était appliqué à l'ensemble des pays, sur la base du fait qu'on avait observé qu'en moyenne les personnes qui vivent dans des pays à faible revenu consacrent 52 pour cent de leurs revenus à l'alimentation. En outre, on partait du principe que

l'utilisation de cette proportion moyenne n'introduirait pas de biais systématique, même si on pouvait supposer que les personnes pauvres devaient consacrer une part relativement plus importante de leur revenu, et les personnes plus aisées une part relativement moindre, aux besoins alimentaires de base. Avec le recul, nous avons constaté que l'hypothèse selon laquelle les erreurs de classement implicites se neutraliseraient au niveau de l'agrégat était incorrecte.

Cette année, la FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, a commencé à modifier la méthode pour tenir compte du fait que la variation, d'un ménage à l'autre, du montant nécessaire pour se procurer les biens et les services de base non alimentaires n'est pas simplement proportionnelle au revenu des ménages.

L'approche idéale consisterait à déterminer, pour chaque pays séparément, le coût d'un ensemble de ces biens et services, défini de manière normative, en fonction des prix du marché (selon la même méthode que celle que nous utilisons pour évaluer le coût d'une alimentation saine). Une telle approche n'est malheureusement pas envisageable, car elle nécessiterait de décider ce qu'il conviendrait d'inclure dans l'ensemble de biens et de services essentiels et d'avoir accès à des données détaillées sur le prix de ces biens et services.

Les informations nécessaires pour déterminer le coût des biens et des services de base non alimentaires pour chaque pays n'étant pas disponibles, nous avons suivi pour cette édition une approche applicable reposant sur la classification des pays en fonction de leur revenu, définie par la Banque mondiale. Dans cette approche, les dépenses non alimentaires correspondent à un coût quotidien évalué par rapport aux seuils de pauvreté internationaux des groupes de pays classés selon le revenu, une part de dépenses non alimentaires étant associée à chacun de ces groupes*. Avec la nouvelle méthode, les seuils de pauvreté internationaux des groupes de pays classés selon le revenu sont multipliés par la part de dépenses non alimentaires définie pour chaque groupe afin de calculer le coût quotidien des besoins de base non alimentaires dans un pays, comme indiqué dans le [tableau A](#).

On calcule un seuil de coût pour chaque pays en associant le coût de l'alimentation saine la moins chère dans le pays (*i*) au coût des besoins de base non alimentaires du groupe de revenu (*j*):

$$\text{Cost Threshold}_j = \text{CoHD}_i + (\text{IntlPovLine}_j \times \text{NonfoodExpShare Income}_j)$$

Pour terminer, on compare ce seuil à la répartition du revenu dans le pays fournie par la plateforme Pauvreté et inégalités

TABLEAU A CALCUL DU COÛT DES BIENS ET SERVICES DE BASE NON ALIMENTAIRES

	Seuil de pauvreté international (a)	Part des dépenses non alimentaires (b)	Coût des biens et services de base non alimentaires (a) × (b)
(en dollars de 2017 en PPA, par personne et par jour)			
Pays à faible revenu	2,15	0,37	0,80
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	3,65	0,44	1,61
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	6,85	0,54	3,70
Pays à revenu élevé	24,36	0,54	13,20

SOURCE: Bai, Y., Herforth, A., Cafiero, C., Conti, V., Rissanen, M.O., Masters, W.A. et Rosero Moncayo, J. (à paraître). *Methods for monitoring the affordability of a healthy diet*. Document de travail de la Division de la statistique de la FAO. Rome, FAO.



(Poverty and Inequality Platform) de la Banque mondiale pour estimer le pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à ce montant. De cette manière, il est établi que le coût du niveau de vie adéquat minimum varie en fonction du niveau de développement économique du pays, ce qui est très cohérent avec le concept qui sous-tend les seuils de pauvreté plus élevés utilisés par la Banque mondiale pour effectuer le suivi de la pauvreté dans les pays où l'incidence de la pauvreté extrême est faible³⁰. Cette révision permet de corriger la surestimation de l'inaccessibilité économique dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et sa sous-estimation dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou à revenu élevé, problèmes qui découlent de l'utilisation d'une part fixe du revenu pour la couverture des besoins de base non alimentaires. La figure A montre l'étendue des corrections apportées à la série de valeurs relatives à l'inaccessibilité économique pour chaque groupe de pays.

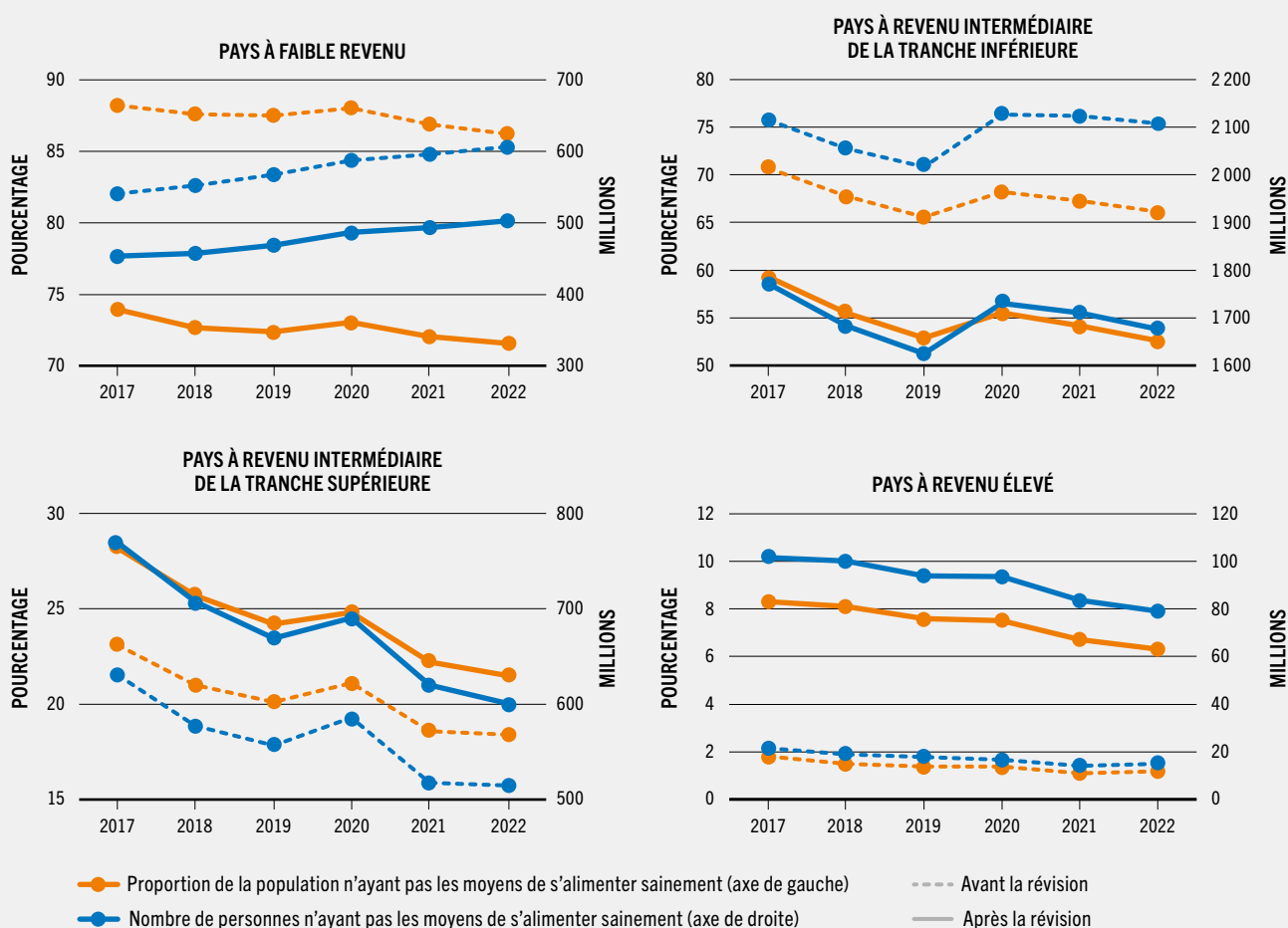
Comme nous l'avons mentionné plus haut, il s'agit de la première étape d'une révision plus complète des méthodes utilisées pour évaluer la prévalence de l'inaccessibilité

économique d'une alimentation saine. Cependant, il est important de tenir compte du fait que le coût d'un niveau de vie digne minimal varie également à l'intérieur de chaque pays. L'absence de prise en compte de ces différences, notamment pour les pays de grande superficie et présentant de forts contrastes, et l'utilisation d'un seuil défini en fonction de la moyenne nationale en tant que coût des besoins de base non alimentaires et d'une alimentation saine peuvent entraîner des estimations biaisées de l'inaccessibilité économique. Le sens et l'importance du biais dépendront de l'orientation et de l'ampleur de la corrélation possible entre les niveaux de revenu et un seuil correctement défini en fonction du lieu.

Nous poursuivons cet examen, en nous fondant sur l'analyse des données issues de nombreuses enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages, afin de déterminer le facteur de correction à appliquer aux seuils par pays pour remédier à ce biais; les résultats seront présentés dans la prochaine édition du rapport. Pour de plus amples détails sur la méthode employée, voir l'annexe 1B et le supplément au chapitre 2.

NOTES: * La part des dépenses non alimentaires est définie comme se situant au deuxième quintile de revenu pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et au premier quintile de revenu pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou à revenu élevé³¹. Les données détaillées sur la part des dépenses et la consommation réelle par personne et par quintile sont dérivées des récentes enquêtes auprès des ménages compilées par la Banque mondiale, lesquelles couvrent 71 pays appartenant à différents groupes de revenu³².

FIGURE A AJUSTEMENT DE LA SÉRIE DE VALEURS RELATIVES À L'INACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE, PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU, 2017-2022



SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

TABLEAU 5 COÛT MOYEN D'UNE ALIMENTATION SAINES, 2017-2022

	Coût d'une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(en dollars, en PPA)					
MONDE	3,13	3,17	3,25	3,35	3,56	3,96
AFRIQUE	3,07	3,09	3,12	3,18	3,41	3,74
Afrique du Nord	3,33	3,42	3,48	3,42	3,44	3,78
Afrique subsaharienne	3,04	3,05	3,07	3,15	3,41	3,73
Afrique australe	3,27	3,28	3,34	3,45	3,66	3,97
Afrique centrale	3,14	3,12	3,12	3,17	3,33	3,67
Afrique de l'Est	3,08	3,03	3,04	3,13	3,49	3,79
Afrique de l'Ouest	2,88	2,96	2,99	3,08	3,28	3,65
ASIE	3,23	3,29	3,38	3,54	3,84	4,20
Asie centrale	3,14	3,19	3,31	3,52	3,78	4,14
Asie de l'Est	4,12	4,29	4,37	4,59	4,87	5,34
Asie de l'Ouest	2,67	2,74	2,82	2,98	3,37	3,70
Asie du Sud	3,28	3,35	3,45	3,59	3,84	4,28
Asie du Sud-Est	3,53	3,62	3,70	3,83	4,02	4,35
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	3,61	3,68	3,76	3,87	4,08	4,56
Amérique latine	3,35	3,38	3,46	3,54	3,74	4,20
Amérique centrale	3,24	3,30	3,37	3,42	3,60	4,05
Amérique du Sud	3,42	3,44	3,52	3,61	3,84	4,29
Caraïbes	4,03	4,16	4,27	4,41	4,63	5,16
OCÉANIE	2,74	2,74	2,85	2,95	3,12	3,46
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	2,77	2,82	2,95	3,02	3,12	3,57
Amérique du Nord	2,73	2,69	2,72	2,77	2,77	2,96
Europe	2,77	2,83	2,97	3,04	3,15	3,61
Europe de l'Est	2,83	2,90	3,04	3,15	3,26	3,75
Europe de l'Ouest	2,33	2,42	2,52	2,60	2,68	3,01
Europe du Nord	2,62	2,66	2,77	2,84	2,90	3,28
Europe du Sud	3,11	3,18	3,35	3,39	3,55	4,15
GROUPES DE PAYS, CLASSÉS PAR NIVEAU DE REVENU						
Pays à faible revenu	2,94	2,93	2,95	3,02	3,33	3,48
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	3,23	3,29	3,35	3,49	3,77	4,20
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,30	3,36	3,46	3,54	3,74	4,20
Pays à revenu élevé	3,01	3,07	3,16	3,26	3,41	3,78

NOTES: Le coût d'une alimentation saine est exprimé en dollars, en PPA, par habitant et par jour. Pour les groupes mentionnés ci-dessus, il correspond à la moyenne arithmétique du coût d'une alimentation saine dans les pays en question.

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD)*. [Consulté le 24 juillet 2024].

www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

Prévalence de l'inaccessibilité économique et nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine en 2022

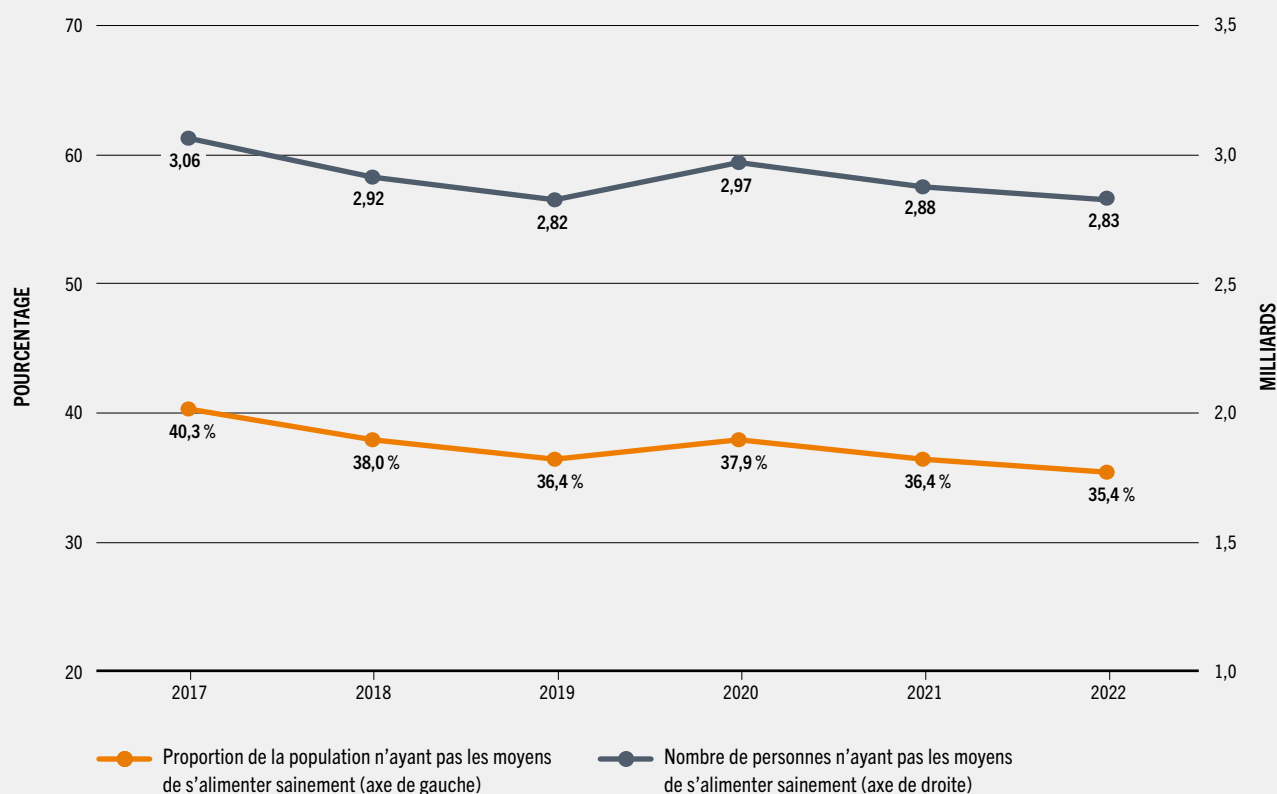
L'édition 2023 du présent rapport a fait apparaître une légère inversion de tendance s'agissant du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine en 2021, lequel était en baisse par rapport à 2020, bien que toujours supérieur au niveau enregistré avant la pandémie, en 2019. Malgré l'augmentation des prix des produits alimentaires en 2022, l'édition de cette année confirme la poursuite d'une tendance à la baisse s'agissant du nombre de personnes n'ayant pas eu accès financièrement à une alimentation saine en 2022, baisse liée en grande partie à la croissance économique depuis la pandémie. À l'échelle mondiale, on estime à 35,4 pour cent (soit 2,83 milliards) la proportion de personnes qui ne pouvaient se permettre une alimentation saine en 2022, contre 36,4 pour cent (2,88 milliards) en 2021, ce qui correspond à une diminution de 50,1 millions de personnes (figure 8 et tableau 6). Après une diminution de 238 millions (de 3,06 milliards en 2017 à 2,82 milliards en 2019), le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement est remonté à 2,97 milliards en 2020, hausse qui a coïncidé avec la pandémie de covid-19. On a ensuite observé une tendance à la baisse pendant deux ans de la prévalence de l'inaccessibilité économique et du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine.

La reprise a cependant été inégale selon les régions. La prévalence de l'inaccessibilité économique d'une alimentation saine est passée sous le niveau enregistré avant la pandémie en Asie et en Amérique du Nord et en Europe, mais a fortement augmenté en Afrique, où le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine s'est établi à 924,8 millions en 2022, soit une hausse de 24,6 millions par rapport à 2021 et de 73,4 millions par rapport à 2019 (tableau 6). En Asie, une alimentation saine était hors de portée pour 1,66 milliard de personnes en 2022, mais une amélioration a été enregistrée deux années de suite, et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement a diminué de 163 millions entre 2020 et 2022. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le nombre de personnes

ne pouvant se permettre une alimentation saine a augmenté de 9,2 millions de 2020 à 2021, mais cette hausse a été plus que compensée par la réduction de 14,3 millions enregistrée en 2022, qui a ramené le total à 182,9 millions en 2022. En Amérique du Nord et en Europe, l'inaccessibilité économique a également reculé, passant de 57,1 millions en 2021 à 53,6 millions en 2022. Une réduction a également été observée en Océanie, où l'on est passé de 10 millions en 2021 à 9,1 millions en 2022.

On a constaté une nette dégradation en Afrique subsaharienne en 2022, où le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine a augmenté de 23,9 millions, pour s'établir à 842,9 millions. La majorité des personnes qui n'avaient pas accès financièrement à une alimentation saine en 2022 vivaient en Afrique de l'Est (348,6 millions) et en Afrique de l'Ouest (297,5 millions). Ces deux régions combinées ont présenté une augmentation de 18,9 millions, de 2021 à 2022, du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine. L'Afrique du Nord a enregistré une diminution de 2020 à 2021 (de 89,9 millions à 81,2 millions), suivie d'une légère remontée en 2022. L'Afrique du Nord affiche toutefois la plus faible prévalence dans la région (31,5 pour cent). L'Asie du Sud a enregistré pour la deuxième année consécutive une diminution du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine: la réduction, qui a été de 44,2 millions, a ainsi totalement compensé la hausse qui avait été observée dans le sillage de la pandémie de covid-19 en 2020. L'Asie de l'Ouest s'est également relevée, et a vu le nombre de personnes n'ayant pas accès financièrement à une alimentation saine diminuer de 2,7 millions. Après une amélioration significative en 2021 (diminution de 78 millions), l'Asie de l'Est a continué sur sa lancée en 2022, avec une réduction de 3,9 millions du nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement. En Asie centrale, ce nombre a baissé légèrement, pour s'établir en dessous du niveau enregistré avant la pandémie (12,6 millions). En Amérique du Sud, il a diminué notablement, passant de 126 millions à 113,6 millions, et faisant reculer le chiffre à l'échelle de la région. Aucun changement n'a été observé en Amérique du Nord, tandis que l'Europe a enregistré une diminution importante de la prévalence de l'inaccessibilité, de 6,4 pour cent en 2021 à 5,9 pour cent en 2022, soit une diminution »

FIGURE 8 LA PROPORTION DE LA POPULATION ET LE NOMBRE DE PERSONNES N'AYANT PAS LES MOYENS DE S'ALIMENTER SAINEMENT ONT DIMINUÉ ENTRE 2020 ET 2022



SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: *Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD)*. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig08>

» de 3,4 millions du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine. Ce changement est principalement lié aux progrès accomplis en Europe de l'Est et en Europe méridionale.

La reprise apparaît encore plus clairement inégale selon les groupes de pays classés par niveau de revenu. Les pays à faible revenu ont connu une croissance négative de leur produit intérieur brut (PIB) par habitant en 2020 et en 2021, puis une légère reprise en 2022³⁴. L'arrêt de la croissance économique, conjugué à la flambée des prix des produits alimentaires, a considérablement réduit les revenus disponibles

étant donné que l'alimentation représente une part plus élevée des dépenses des ménages dans les pays à faible revenu³⁵. La reprise a ainsi été plus lente dans les pays à faible revenu, qui ont présenté depuis 2017 le nombre le plus élevé de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine; en 2022, ce chiffre a atteint 503,2 millions de personnes.

Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont vu le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement diminuer de 2020 à 2022, mais rester supérieur au niveau observé en 2019, avant la pandémie. Cette amélioration a été favorisée par une croissance

»

TABEAU 6 PROPORTION DE LA POPULATION ET NOMBRE DE PERSONNES N'AYANT PAS LES MOYENS DE S'ALIMENTER SAINEMENT, 2017-2022

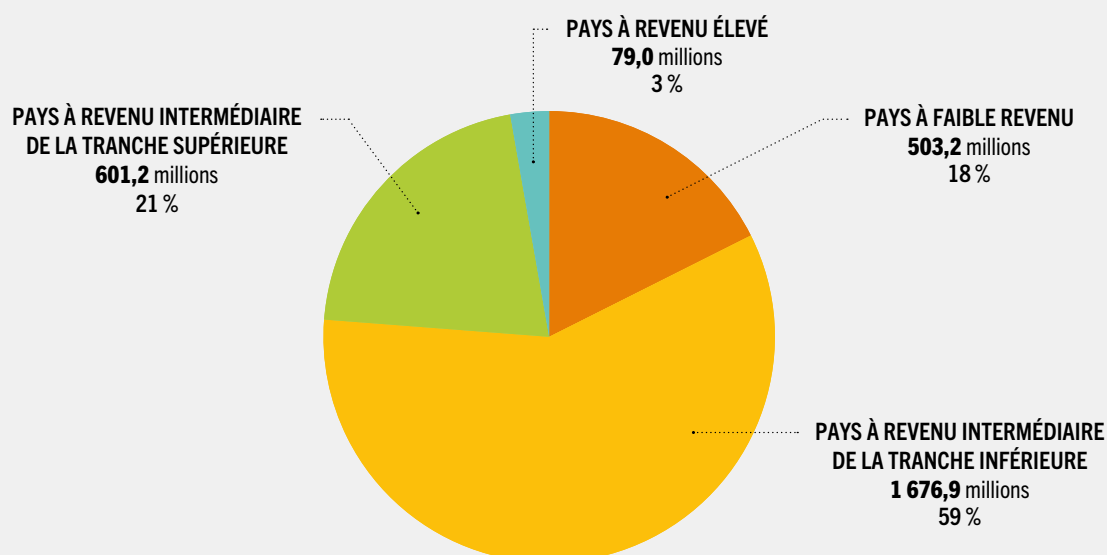
	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement						Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(%)						(en millions)					
MONDE	40,3	38,0	36,4	37,9	36,4	35,4	3 062,3	2 916,1	2 823,4	2 968,0	2 876,4	2 826,3
AFRIQUE	65,1	64,6	64,1	65,1	64,6	64,8	822,4	836,5	851,4	885,3	900,2	924,8
Afrique du Nord	36,9	38,1	37,0	35,7	31,7	31,5	87,7	92,4	91,4	89,9	81,2	81,9
Afrique subsaharienne	71,6	70,7	70,3	71,7	72,0	72,2	734,7	744,2	760,0	795,4	819,0	842,9
Afrique australe	61,5	60,9	60,9	62,6	61,7	61,6	39,8	39,9	40,4	42,1	42,0	42,2
Afrique centrale	78,1	77,7	77,5	78,6	78,7	78,8	131,3	134,7	138,7	145,1	149,8	154,5
Afrique de l'Est	73,6	72,5	72,3	73,2	73,5	73,7	305,5	308,7	316,1	329,0	339,1	348,6
Afrique de l'Ouest	68,3	67,3	66,6	68,4	68,8	69,3	258,0	260,8	264,8	279,2	288,1	297,5
ASIE	43,3	39,5	37,0	39,0	36,5	35,1	1 967,5	1 813,7	1 714,5	1 819,3	1 712,0	1 655,9
Asie centrale	21,2	18,5	17,6	19,1	17,1	16,3	15,1	13,4	12,9	14,3	13,0	12,6
Asie de l'Est	25,7	22,4	20,3	21,2	16,5	16,3	424,4	371,4	336,8	353,3	275,3	271,4
Asie de l'Ouest	20,6	21,0	22,1	22,0	21,2	20,0	56,6	58,4	62,5	63,2	61,3	58,7
Asie du Sud	64,2	58,6	54,8	57,9	55,8	53,1	1 221,4	1 128,3	1 068,0	1 141,1	1 110,5	1 066,3
Asie du Sud-Est	38,4	36,8	35,3	36,9	37,3	36,3	250,0	242,2	234,2	247,4	251,9	247,0
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	29,2	28,4	27,8	28,9	30,1	27,7	185,5	181,8	180,0	188,1	197,2	182,9
Amérique latine	27,9	27,1	26,5	27,4	28,6	26,1	165,1	161,9	159,9	166,3	175,1	160,7
Amérique centrale	30,7	29,8	27,9	31,9	27,7	26,3	52,6	51,5	48,9	56,3	49,1	47,1
Amérique du Sud	26,7	26,0	25,9	25,5	29,0	26,0	112,5	110,3	111,0	110,1	126,0	113,6
Caraïbes	47,2	45,9	46,1	49,5	50,1	50,0	20,4	19,9	20,1	21,8	22,1	22,2
Océanie	15,7	16,4	18,0	21,2	22,4	20,2	6,6	7,0	7,8	9,3	10,0	9,1
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	7,2	6,9	6,2	5,9	5,1	4,8	80,4	77,0	69,7	66,0	57,1	53,6
Amérique du Nord	4,8	4,5	4,1	3,2	2,5	2,5	17,7	16,8	15,2	12,1	9,6	9,5
Europe	8,4	8,1	7,3	7,2	6,4	5,9	62,7	60,3	54,5	53,8	47,5	44,1
Europe de l'Est	11,0	11,3	9,9	9,8	8,4	8,0	32,5	33,3	29,2	28,8	24,5	23,1
Europe de l'Ouest	2,6	2,1	2,4	2,4	2,5	2,3	5,0	4,0	4,6	4,6	4,9	4,5
Europe du Nord	4,0	4,0	3,6	2,9	3,0	2,7	4,1	4,2	3,8	3,1	3,2	2,8
Europe du Sud	14,0	12,4	11,2	11,5	9,9	9,1	21,1	18,7	16,9	17,3	14,9	13,6
GROUPES DE PAYS, CLASSÉS PAR NIVEAU DE REVENU												
Pays à faible revenu	73,9	72,6	72,3	73,0	72,0	71,5	453,9	457,8	468,9	487,0	493,5	503,2
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	59,3	55,5	52,9	55,5	54,2	52,6	1 771,4	1 683,8	1 624,8	1 729,9	1 711,2	1 676,9
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	28,2	25,7	24,2	24,8	22,2	21,5	769,7	707,7	668,9	690,5	620,1	601,2
Pays à revenu élevé	8,4	8,2	7,6	7,6	6,7	6,3	102,9	101,0	94,4	94,0	83,7	79,0

NOTES: Pour obtenir une estimation du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine (NUA) dans le monde, on multiplie la prévalence de l'inaccessibilité économique (PUA) de chacune des cinq régions du monde par leur population totale. Il convient d'éviter, lors de l'établissement de l'estimation NUA mondiale, d'additionner les estimations NUA réalisées pour d'autres groupements de pays, tels que ceux fondés sur les niveaux de revenu.

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD)*. [Consulté le 24 juillet 2024].

www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

FIGURE 9 LES TROIS QUARTS DES PERSONNES QUI N'ONT PAS LES MOYENS DE S'ALIMENTER SAINEMENT VIVENT DANS UN PAYS À FAIBLE REVENU OU À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE



NOTES: Pour obtenir une estimation du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine (NUA) dans le monde, on multiplie la prévalence de l'inaccessibilité économique (PUA) de chacune des cinq régions du monde par leur population totale. Il convient d'éviter, lors de l'établissement de l'estimation NUA mondiale, d'additionner les estimations NUA réalisées pour d'autres groupements de pays, tels que ceux fondés sur les niveaux de revenu.

SOURCE: FAO. 2024. FAOSTAT: *Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD)*. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig09>

» soutenue du PIB par habitant en 2021 et en 2022, supérieure à celle observée en 2019³⁴. Dans les groupes des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et des pays à revenu élevé, en revanche, ce nombre est retombé en 2022 bien en deçà du niveau constaté avant la pandémie (tableau 6). Le redémarrage de la croissance du PIB, parallèlement à la possibilité de déployer des politiques budgétaires pour amortir les répercussions économiques néfastes durant les crises, a joué un rôle important dans ces pays³⁵. Les politiques budgétaires ciblées ont permis de neutraliser complètement l'effet de la pandémie de covid-19 et de nombreux autres chocs sur l'accessibilité économique d'une alimentation saine dans les pays riches, mais n'ont atténué que partiellement les répercussions dans les pays à faible revenu.

Sur l'ensemble des personnes qui n'avaient pas les moyens de s'alimenter sainement en 2022,

1,68 milliard, soit 59 pour cent, vivaient dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (figure 9). Cependant, en pourcentage, les pays à faible revenu présentaient la plus forte proportion de population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement (71,5 pour cent), suivis des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (52,6 pour cent), des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (21,5 pour cent) et des pays à revenu élevé (6,3 pour cent) (tableau 6).

L'accès économique aux aliments est l'une des composantes de la sécurité alimentaire. Les personnes qui n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement, même au moindre coût, risquent d'être exposées, au moins à un certain degré, à l'insécurité alimentaire, laquelle nuit à la qualité de leur alimentation. Une mauvaise alimentation, quant à elle, influe de manière considérable sur les résultats nutritionnels, qui sont examinés dans la section suivante. ■

2.3

SITUATION EN MATIÈRE DE NUTRITION: PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DES CIBLES MONDIALES

MESSAGES CLÉS

- Au niveau mondial, la réalisation des sept cibles des ODD relatives à la nutrition a pris du retard par rapport à l'horizon 2030. On observe une stagnation s'agissant de l'insuffisance pondérale à la naissance et du surpoids chez l'enfant, et une augmentation de la prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans.
- Au cours des 10 dernières années, les prévalences du retard de croissance et de l'émaciation ont diminué à l'échelle mondiale et les niveaux d'allaitement maternel exclusif ont augmenté, mais les progrès au regard de ces trois indicateurs restent trop lents pour atteindre les cibles à l'horizon 2030.
- Les nouvelles estimations de la prévalence de l'obésité chez l'adulte font apparaître une augmentation constante au cours des 10 dernières années; de 12,1 pour cent (591 millions de personnes) en 2012, on est passé à 15,8 pour cent (881 millions de personnes) en 2022. On s'attend à ce que ce chiffre dépasse 1,2 milliard d'ici à 2030.
- S'agissant des progrès au regard des cibles mondiales du Programme 2030 relatives à la nutrition pour les enfants de moins de 5 ans, la moitié des pays ne sont pas sur la bonne voie pour le retard de croissance, et il en va de même pour plus des deux tiers concernant l'émaciation et pour 60 pour cent environ concernant l'excès pondéral.
- Trois quarts des pays du monde ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre la cible mondiale à l'horizon 2030 relative à l'insuffisance pondérale à la naissance, et plus de 40 pour cent sont également en retard concernant la cible définie pour l'allaitement maternel exclusif. Presque tous les pays du monde sont en retard pour ce qui concerne les cibles du Programme 2030 relatives à l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans et à l'obésité chez l'adulte.
- Dans les pays les moins avancés (PMA), le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans et l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans atteignent des niveaux bien supérieurs aux estimations pour l'ensemble du monde, tandis que l'émaciation chez l'enfant est de l'ordre de la moyenne mondiale (mais diminue plus rapidement) et que la prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant est inférieure à celle-ci. Comme dans le reste du monde, on observe une hausse inquiétante de l'obésité chez l'adulte dans les PMA, alors même que ces pays demeurent touchés de manière disproportionnée par la dénutrition.
- À l'échelle mondiale, le double fardeau de la malnutrition – coexistence de la dénutrition avec l'excès pondéral et l'obésité – s'est alourdi pendant les 20 dernières années, et s'est caractérisé par une forte hausse des taux d'obésité et une baisse, mais seulement graduelle, de la maigreur et de l'insuffisance pondérale. Le taux d'insuffisance pondérale chez les adultes et les personnes âgées a été divisé par deux tandis que l'obésité gagne du terrain dans tous les groupes d'âge. Le véritable taux de prévalence du double fardeau est bien plus élevé si l'on considère toutes les formes de malnutrition, y compris les carences en micronutriments.
- Des mesures «à double usage» permettent de s'attaquer tout à la fois à la dénutrition, aux carences en micronutriments, à l'excès pondéral et à l'obésité, en agissant sur les facteurs qui sont communs à toutes les formes de malnutrition. Ces mesures comprennent les soins prénatals, l'allaitement maternel exclusif, l'apport d'aliments sains et nutritifs aux enfants durant la période d'alimentation complémentaire et au-delà, les programmes d'alimentation scolaire, la supplémentation en micronutriments, la protection sociale, une agriculture intégrant l'enjeu nutritionnel, l'enrichissement des aliments en éléments nutritifs et les politiques visant à améliorer l'environnement alimentaire.

La nutrition est à la fois un facteur et un marqueur de développement³⁶. Les avantages apportés par une bonne nutrition ont des retombées positives très larges, des familles aux communautés, aux régions et aux nations. La malnutrition, d'un autre côté, entrave les progrès des pays et compromet gravement la santé, le développement et le bien-être des générations présentes et futures. La malnutrition comprend, au sens large, la dénutrition et les carences en micronutriments, ainsi que l'excès

pondéral et l'obésité. Il est primordial de mettre fin à la malnutrition si l'on veut concrétiser les ODD, en particulier l'ODD 2 (Faim zéro), l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 10 (Inégalités réduites). L'élimination de toutes les formes de malnutrition³⁷ dans le monde est l'une des priorités d'investissement majeures du programme mondial en matière de santé et de développement.

La **section 2.3** examine les tendances mondiales et régionales au regard des sept cibles mondiales relatives à la nutrition pour 2030, qui s'inscrivent dans le Programme 2030. Six de ces cibles ont été approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012; initialement prévue pour 2025, leur échéance a été ultérieurement reportée à 2030³⁸. Quatre des six indicateurs ont en outre été retenus pour le suivi des progrès accomplis au regard de la cible 2.2 des ODD, à savoir le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans, et l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans³⁹. La septième cible consiste à enrayer l'augmentation de l'obésité chez les adultes; adoptée en 2013 par l'Assemblée mondiale de la Santé dans le cadre du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles, son échéance est fixée à 2025⁴⁰. En 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)⁴¹, qui a donné un nouvel élan aux mesures destinées à éliminer la faim, à éradiquer toutes les formes de malnutrition, et à assurer un accès universel à une alimentation plus saine et plus durable. La présente section propose en outre un examen des progrès accomplis par les 45 pays qui sont actuellement classés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans la catégorie des PMA, ainsi qu'une analyse du double fardeau de la malnutrition à différentes étapes de la vie, alors qu'on assiste dans le monde à un recul graduel de la dénutrition parallèlement à une aggravation de l'épidémie d'obésité et d'excès pondéral.

L'évaluation de la malnutrition aux différentes étapes de la vie⁴² souligne l'importance critique de la chronologie des interventions nutritionnelles: avant la conception et lors de la grossesse et de l'allaitement, puis dans la petite enfance, l'enfance et l'adolescence, jusqu'à l'âge adulte et à la vieillesse. L'exposition à des facteurs environnementaux durant chacune de ces étapes peut infléchir les trajectoires de santé des générations futures. La malnutrition,

y compris les carences en micronutriments, durant les phases de vulnérabilité que sont le développement fœtal, les premiers mois de la vie et la petite enfance, augmente le risque de morbidité et de mortalité^{43,44}, freine la croissance physique et affaiblit le système immunitaire, et engendre ainsi des maladies et des infections récurrentes; elle peut aussi entraîner un développement cognitif sous-optimal et des modifications définitives de la structure et du fonctionnement des systèmes organiques, favorisant ainsi une prédisposition à des maladies chroniques à l'âge adulte^{45,46}. Des études ont montré que les interventions nutritionnelles prénatales pouvaient se traduire par un meilleur état de santé des nouveau-nés, lequel est associé à de meilleurs résultats sur le plan de l'éducation et du capital humain plus tard dans la vie^{47,48}. Les enfants qui ont accès à des aliments plus nutritifs dans leur petite enfance sont plus productifs sur le plan économique à l'âge adulte⁴⁹. En revanche, les carences nutritionnelles durant la petite enfance entravent le développement cérébral et nuisent aux facultés d'apprentissage et à la maturité scolaire, entraînant ainsi une réduction du potentiel de réussite tout au long de la vie ainsi qu'une exacerbation des disparités en matière de santé, et des inégalités sociales⁵⁰. Le suivi des indicateurs nutritionnels mondiaux aux différentes étapes de la vie met ainsi en lumière le caractère unique de chacune de ces phases et permet d'appuyer les efforts menés à l'échelle nationale et mondiale pour lutter de manière globale contre la malnutrition.

Tendances mondiales et régionales

Cette sous-section présente les dernières informations concernant les sept cibles relatives à la nutrition au niveau mondial (**figure 10**) et au niveau régional (**tableau 7**).

On n'observe pratiquement aucun progrès concernant l'**insuffisance pondérale à la naissance**, dont la prévalence est passée de 15 pour cent (21,6 millions) en 2012 à 14,7 pour cent (19,8 millions) en 2020 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles. D'après les projections effectuées à partir des tendances sur la période 2012-2020, 14,2 pour cent des nouveau-nés en 2030 auront un poids insuffisant à la naissance, alors que la cible à cet horizon était une réduction de 30 pour cent à l'échelle mondiale par rapport à l'année de référence (soit une prévalence de 10,5 pour cent en 2030).

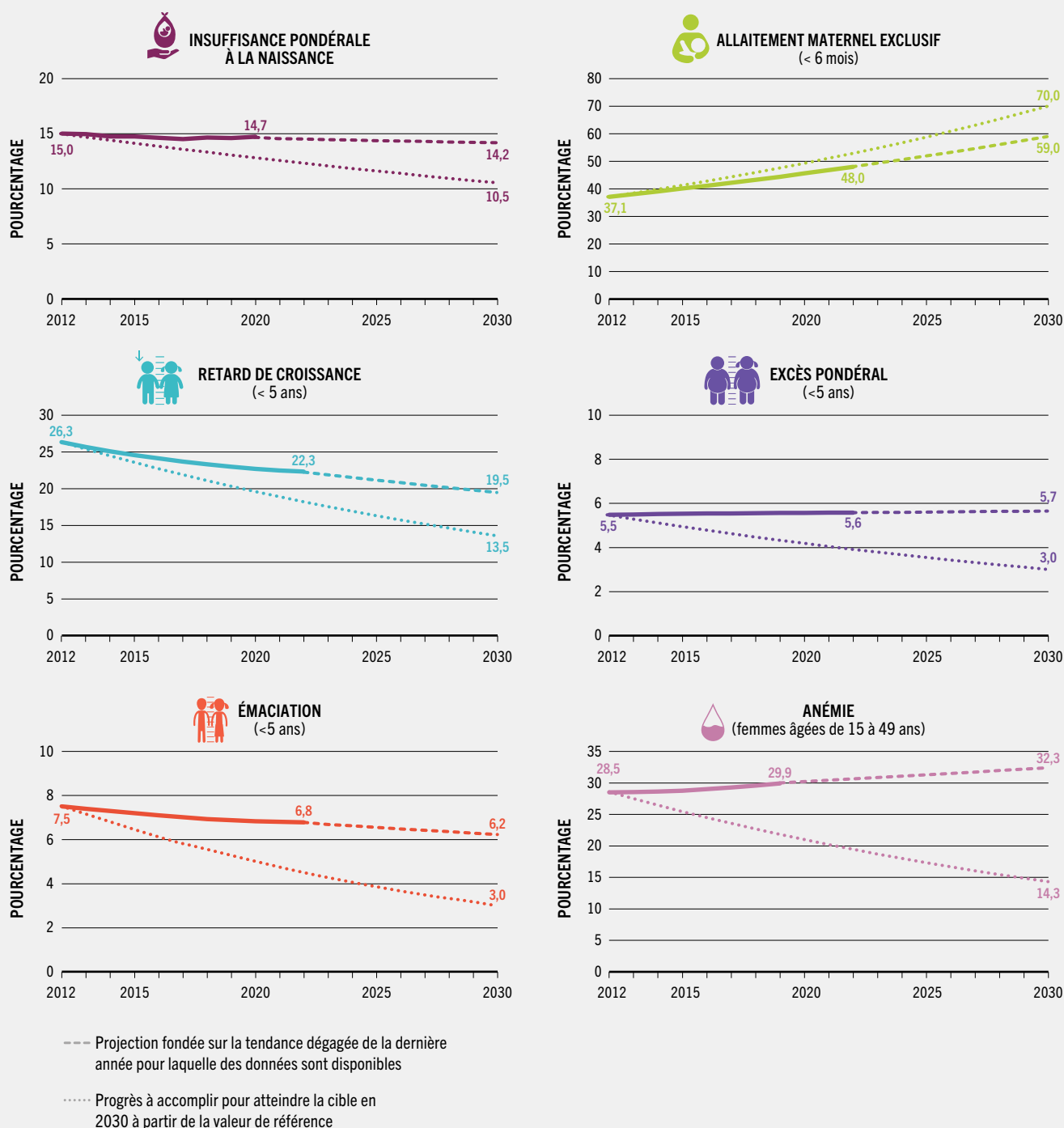


TABLEAU 7 TENDANCES RÉGIONALES POUR LES SEPT CIBLES RELATIVES À LA NUTRITION

	Prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance		Prévalence de l'allaitement maternel exclusif du nourrisson (0 à 5 mois)		Prévalence du retard de croissance chez l'enfant (< 5 ans)		Prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant (< 5 ans)		Prévalence de l'émaciation chez l'enfant (< 5 ans)	Prévalence de l'anémie chez les femmes (15 à 49 ans)		Prévalence de l'obésité chez l'adulte (≥ 18 ans)	
	2012	2020	2012	2022	2012	2022	2012	2022	2022	2012	2019	2012	2022
	(%)		(%)		(%)		(%)		(%)	(%)		(%)	
MONDE	15,0	14,7	37,1	48,0	26,3	22,3	5,5	5,6	6,8	28,5	29,9	12,1	15,8
AFRIQUE	14,5	13,9	35,4	46,7	34,4	30,0	5,0	4,9	5,8	39,2	38,9	12,8	16,2
Afrique du Nord	14,0	14,1	40,8	35,6	23,5	21,7	11,8	12,3	6,3	31,9	31,1	25,9	31,7
Afrique subsaharienne	14,5	13,9	34,4	48,0	36,2	31,3	3,8	3,7	5,7	41,2	40,7	8,5	11,4
Afrique australe	16,4	16,4	n.d.	32,8	23,4	22,8	12,3	11,4	3,5	28,5	30,3	27,3	29,7
Afrique centrale	12,8	12,2	28,5	44,7	37,9	37,4	4,5	4,6	5,6	46,1	43,2	6,6	9,3
Afrique de l'Est	14,7	14,0	48,6	60,3	38,6	30,6	3,9	3,6	5,0	31,4	31,9	4,9	8,1
Afrique de l'Ouest	14,9	14,3	22,1	38,3	34,5	30,0	2,3	2,4	6,7	52,9	51,8	8,1	11,6
ASIE*	17,2	17,2	39,0	50,9	28,2	22,3	4,8	5,1	9,3	31,1	32,8	6,5	10,4
Asie centrale	6,3	6,0	29,2	32,7	14,7	7,7	8,2	5,0	2,1	28,8	28,1	18,8	25,1
Asie de l'Est*	5,5	5,5	28,4	36,3	7,7	4,9	6,6	8,3	1,5	15,4	15,9	4,5	8,1
Asie de l'Ouest	12,2	12,2	31,9	31,4	19,1	14,0	9,1	7,2	3,5	31,7	32,5	29,3	33,6
Asie du Sud	26,1	24,4	47,2	59,6	40,3	30,5	2,7	2,8	14,3	48,3	48,2	5,6	9,7
Asie du Sud-Est	12,8	12,5	33,4	46,0	30,4	26,4	6,4	7,4	7,8	25,0	27,2	6,0	10,0
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	9,5	9,6	34,3	43,1	12,7	11,5	7,4	8,6	1,4	18,2	17,2	22,4	29,9
Amérique centrale	10,9	10,9	21,6	38,7	18,2	16,9	6,6	6,7	1,0	15,2	14,6	27,9	34,4
Amérique du Sud	8,6	8,8	42,2	47,1	10,1	9,0	7,9	9,7	1,4	18,4	17,3	20,7	28,6
Caraïbes	11,4	11,7	29,5	31,4	13,0	11,3	6,5	6,6	2,9	28,7	29,2	19,5	24,5
Océanie	11,3	11,8	n.d.	n.d.	20,0	22,0	11,0	16,8	n.d.	14,4	16,0	25,4	29,5
Australie et Nouvelle-Zélande	6,4	6,4	n.d.	n.d.	3,4	3,4	12,4	19,3	n.d.	7,6	8,8	26,3	30,8
Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande)	17,4	17,9	56,6	58,3	40,9	44,0	9,3	13,9	8,3a	32,9	33,9	21,6	24,8
Mélanésie	17,6	18,0	56,8	58,6	43,3	46,4	9,6	14,4	n.d.	33,3	34,2	18,3	21,9
Micronésie	12,4	12,3	55,3	59,8	16,3	13,5	4,4	4,4	n.d.	27,9	29,1	43,2	47,1
Polynésie	16,3	16,8	51,1	48,0	7,3	6,5	8,2	8,2	n.d.	25,6	27,4	52,1	57,5
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	7,4	7,4	n.d.	n.d.	4,2	3,8	9,0	7,6	n.d.	13,1	14,6	24,8	27,9
Amérique du Nord**	8,0	8,1	25,5	25,8	2,6	3,6	8,6	8,2	0,2	9,9	11,7	35,7	40,3
Europe	7,1	7,0	n.d.	n.d.	5,1	4,0	9,2	7,3	n.d.	14,5	16,0	19,7	21,4
Europe de l'Est	7,1	7,0	n.d.	n.d.	7,2	5,3	12,1	7,4	n.d.	19,2	20,5	22,1	25,5
Europe de l'Ouest	7,0	6,8	n.d.	n.d.	2,8	2,6	5,0	5,1	n.d.	9,6	11,6	16,3	15,8
Europe du Nord	6,3	6,0	n.d.	n.d.	3,7	3,0	8,7	9,7	n.d.	10,6	12,0	22,3	24,2
Europe du Sud	8,0	8,2	n.d.	n.d.	4,6	3,9	8,7	8,3	n.d.	13,5	15,1	18,2	18,9

NOTES: n.d. = estimations non disponibles. * Hors Japon. ** Les estimations pour l'Amérique du Nord sont basées uniquement sur les États-Unis d'Amérique.
 SOURCES: Voir les sources de la [figure 10](#).

FIGURE 10 LES PRÉVALENCES DU RETARD DE CROISSANCE ET DE L'ÉMACIATION AU NIVEAU MONDIAL ONT DIMINUÉ ET LES TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF ONT PROGRESSÉ AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES, MAIS LE MONDE N'EST SUR LA BONNE VOIE POUR AUCUNE DES SEPT CIBLES RELATIVES À LA NUTRITION À L'HORIZON 2030



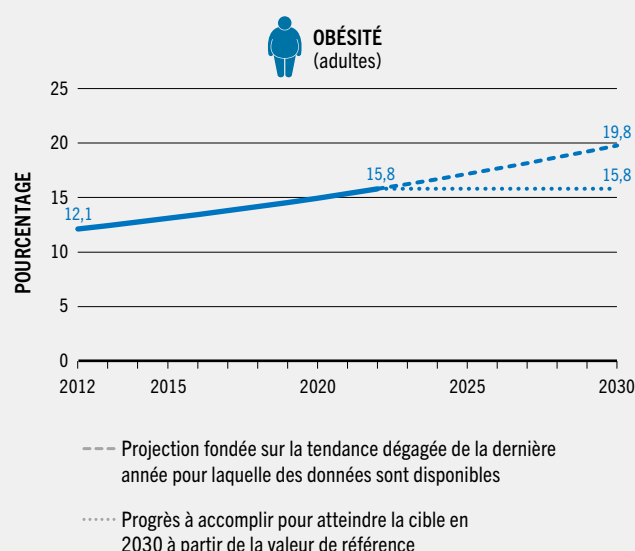
<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig10>

» L'Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande) présentait la plus forte prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance parmi toutes les régions du monde en 2012 (17,4 pour cent) et les dernières estimations (prévalence de 17,9 pour cent) indiquent que c'est toujours le cas.

Des progrès importants ont été accomplis s'agissant de l'augmentation du taux mondial d'**allaitement**

maternel exclusif des nourrissons de moins de 6 mois. D'après les dernières estimations, la prévalence mondiale a progressé régulièrement, passant de 37,1 pour cent (25,7 millions) en 2012 à 48 pour cent (31,3 millions) en 2022. Toutefois, le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la cible de 70 pour cent en 2030, les projections actuelles tablant sur une prévalence de l'allaitement maternel exclusif de 59 pour cent en 2030.

FIGURE 10 (suite)



NOTES: L'objectif est d'enrayer la hausse de l'obésité chez l'adulte d'ici à 2025. La méthode de calcul des agrégats mondiaux et des projections jusqu'en 2030 est exposée dans le [supplément au chapitre 2](#) du rapport principal.

SOURCES: Les données relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance sont tirées de OMS et UNICEF. 2023. Low birthweight. Dans: *UNICEF*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>; OMS et UNICEF. 2023. Joint low birthweight estimates. Dans: *OMS*. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates; les données relatives à l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2024. Infant and young child feeding. Dans: *UNICEF*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>; les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et au surpoids sont basées sur Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2023. *Levels and trends in child malnutrition*. UNICEF / WHO / World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition. New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF, Genève (Suisse), OMS et Washington, Banque mondiale. <https://data.unicef.org/resources/jme-report-2023>, www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>; les données sur l'anémie sont basées sur OMS. 2021. WHO global anaemia estimates, 2021 edition. Dans: *OMS*. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children; les données relatives à l'obésité des adultes sont basées sur OMS. 2024. *Données de l'Observatoire de la santé mondiale: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30, age-standardized. Estimates by country*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-30-age-standardized-estimate>. Licence: CC-BY-4.0.

L'Amérique du Nord présente le taux d'allaitement maternel exclusif le plus faible de toutes les régions du monde (25,8 pour cent en 2022). On observe une stagnation pendant les 10 dernières années dans cette région, alors que l'indicateur suit une tendance à la hausse dans les autres.

La prévalence mondiale du **retard de croissance** chez les enfants de moins de 5 ans a reculé régulièrement, passant de 26,3 pour cent (177,9 millions) en 2012 à 22,3 pour cent (148,1 millions) en 2022 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles. En supposant que la tendance observée depuis l'année de référence se poursuive, on s'attend à ce que 19,5 pour cent encore des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance en 2030. Le monde n'est actuellement pas sur la bonne voie pour atteindre la cible fixée pour 2030, à savoir réduire de moitié le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance dans le monde d'ici à cette date (cible de 13,5 pour cent). Cette diminution trop lente implique également que le nombre d'enfants, d'adolescents et d'adultes qui subiront leur vie entière les conséquences d'un retard de croissance pendant la petite enfance restera élevé. L'Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande) présente les niveaux les plus élevés de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (44 pour cent en 2022). La prévalence augmente dans cette région depuis 2012, alors que la plupart des autres régions ont enregistré une amélioration de cet indicateur sur les 10 dernières années.

Le taux mondial de prévalence de l'**émaciation** chez les enfants de moins de 5 ans a relativement peu évolué au cours des 10 dernières années. En 2012, 7,5 pour cent des enfants de moins de 5 ans (50,7 millions) souffraient d'émaciation. Cette prévalence est passée à 6,8 pour cent (45 millions) en 2022. La progression enregistrée depuis l'année de référence laisse entendre que le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la cible fixée pour 2030, à savoir un taux mondial de prévalence de 3 pour cent: d'après les projections, 6,2 pour cent des enfants de moins de 5 ans seront émaciés en 2030, soit plus du double de la cible. Par ailleurs, la prévalence de l'émaciation peut flamber au niveau d'un pays dans les contextes d'insécurité alimentaire aiguë, tels que les saisons de soudure ou les situations d'urgence, ou lors d'augmentations de l'incidence de morbidité (épidémies de diarrhée ou de rougeole, par exemple). L'Asie présente les niveaux les plus élevés d'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans; les efforts devront être poursuivis dans cette région pour faire reculer cette pathologie potentiellement mortelle.

La prévalence mondiale de l'**excès pondéral** chez les enfants de moins de 5 ans a stagné: elle était de 5,5 pour cent (37 millions) en 2012 et de 5,6 pour cent (37 millions) en 2022 – dernière année pour laquelle on dispose de données. D'ici à 2030, 5,7 pour cent des enfants de moins de 5 ans devraient être en surpoids, soit près du double de la cible mondiale, fixée à 3 pour cent. Les enfants

en surpoids présentent un risque accru d'obésité et de maladies non transmissibles à l'âge adulte⁵¹. Les enfants de moins de 5 ans vivant en Australie et en Nouvelle-Zélande présentent les prévalences d'excès pondéral chez l'enfant les plus élevées de toutes les régions du monde – 19,3 pour cent en 2022.

À l'échelle mondiale, la prévalence de l'**anémie** chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est passée de 28,5 pour cent (520 millions) en 2012 à 29,9 pour cent (571 millions) en 2019. Les projections fondées sur la tendance de 2012 à 2019 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles – font ressortir une prévalence de 32,3 pour cent en 2030. À ce rythme, le monde n'atteindra donc pas la cible de réduction de 50 pour cent de la prévalence de l'anémie d'ici à 2030 (prévalence cible de 14,3 pour cent). L'anémie est un état pathologique complexe lié à de nombreux facteurs nutritionnels, ainsi qu'à des facteurs non nutritionnels tels que les infections. Les mesures visant à réduire l'anémie doivent s'attaquer directement à ces multiples causes, qui varient selon les contextes. Des données de plus en plus nombreuses font apparaître un lien important entre la carence en fer, l'anémie et l'obésité, ce qui est particulièrement préoccupant compte tenu de l'augmentation continue à la fois de l'anémie et de l'obésité. Certains éléments indiquent que ce lien biologique pourrait nécessiter de nouvelles approches en matière de prévention et de traitement^{52, 53}. L'anémie touche une plus grande proportion des femmes âgées de 15 à 49 ans en Afrique que dans toute autre région du monde: la prévalence y a atteint 38,9 pour cent en 2019, et on observe une absence pratiquement totale de progrès au cours des 10 dernières années. Des actions de plus grande ampleur seront nécessaires pour accélérer la réduction de l'anémie chez les femmes en âge de procréer, dans le monde entier.

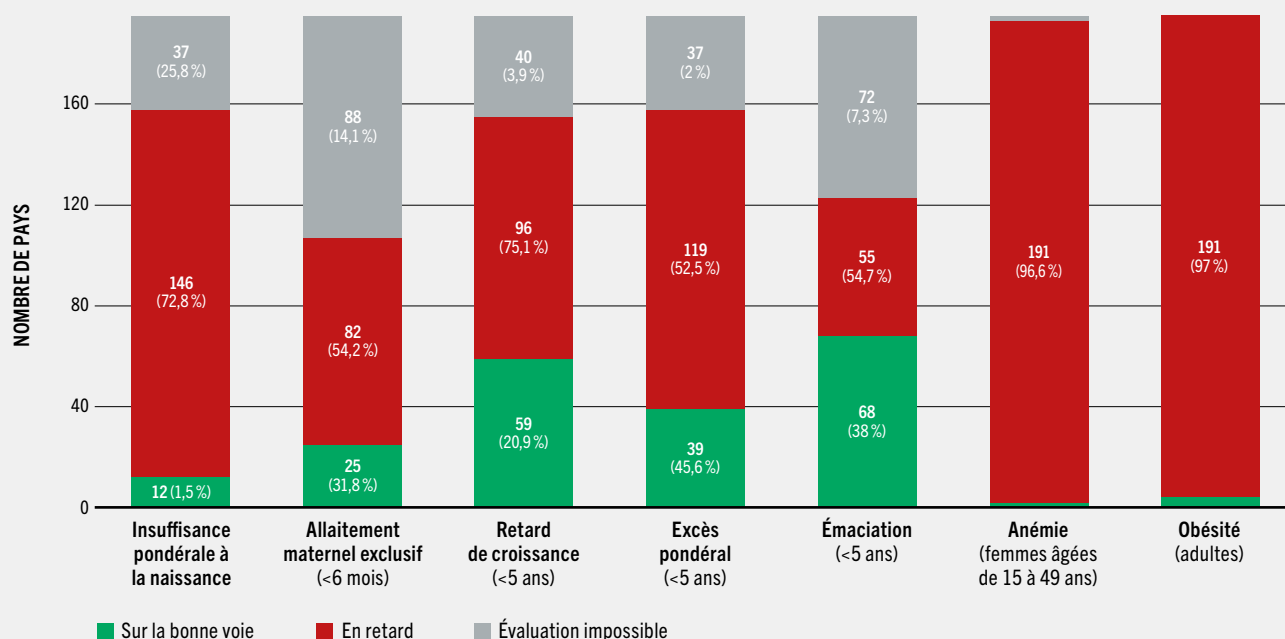
Les nouvelles données relatives à la prévalence de l'**obésité chez l'adulte** (personnes âgées de 18 ans et plus) font apparaître une augmentation constante au cours des 10 dernières années; de 12,1 pour cent (591 millions de personnes) en 2012, on est passé à 15,8 pour cent (881 millions de personnes) en 2022. Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la cible mondiale fixée pour 2030, à savoir enrayer l'augmentation, étant donné que l'on s'attend à ce que 1,2 milliard d'adultes soient obèses en 2030 (soit une prévalence de 19,8 pour cent à l'échelle mondiale). La région de l'Amérique latine et

des Caraïbes est celle qui présente la plus forte prévalence, avec pas loin de 30 pour cent de la population adulte touchée par l'obésité en 2022, suivie de près par l'Océanie (29,5 pour cent) et par l'Amérique du Nord et l'Europe (27,9 pour cent).

Progrès observés dans les pays

Pour la majeure partie des sept cibles mondiales relatives à la nutrition, on compte moins de pays sur la bonne voie que de pays en retard (**figure 11**). Les trois quarts des pays du monde (146 sur 195) ne sont pas sur la bonne voie s'agissant d'atteindre la cible mondiale fixée pour 2030 en matière d'**insuffisance pondérale à la naissance**. Ce chiffre ne comprend pas les 37 pays pour lesquels on ne dispose pas de suffisamment de données pour évaluer leur progression, et qui pourraient également être en retard. De plus, 72,8 pour cent des nouveau-nés vivent dans des pays qui sont en retard. Plus de 40 pour cent des pays (82 sur 195) sont en retard concernant la cible mondiale fixée pour 2030 en matière d'**allaitement maternel exclusif**, et 88 pays n'ont pas été évalués faute de données suffisantes. Plus de la moitié (54,2 pour cent) des nourrissons âgés de moins de 6 mois vivent dans des pays qui sont en retard. La moitié des pays du monde (96 sur 195) ne sont pas en voie d'atteindre la cible mondiale fixée pour 2030 en matière de **retard de croissance**; les trois quarts des enfants de moins de 5 ans (75,1 pour cent) vivent dans ces pays, et on ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les progrès pour 40 pays. Plus d'un quart des pays du monde (55 sur 195) sont en retard concernant la cible mondiale relative à l'**émaciation chez l'enfant**; plus de la moitié des enfants de moins de 5 ans (54,7 pour cent) vivent dans ces pays. Pour 72 pays, qui ne représentent que 7,3 pour cent de la population mondiale, les données sont insuffisantes pour suivre les progrès à l'égard de cette cible. Quelque 60 pour cent des pays (119 sur 195) sont en retard par rapport à la cible mondiale fixée pour 2030 concernant l'**excès pondéral chez l'enfant**; les progrès ne peuvent pas être évalués pour 37 pays faute de données suffisantes. Les pays qui sont en retard au regard de l'indicateur de l'excès pondéral comptent la moitié des enfants âgés de moins de 5 ans (52,5 pour cent). Presque tous les pays du monde (191 sur 195) ne sont pas en voie d'atteindre la cible mondiale fixée pour 2030 en matière d'**anémie**. Des analyses supplémentaires seront nécessaires pour mieux comprendre les

FIGURE 11 POUR LA MAJEURE PARTIE DES SEPT CIBLES MONDIALES RELATIVES À LA NUTRITION, ON COMPTE MOINS DE PAYS SUR LA BONNE VOIE QUE DE PAYS EN RETARD



NOTES: L'objectif est d'enrayer la hausse de l'obésité chez l'adulte d'ici à 2025. La part dans la population totale (%) est indiquée entre parenthèses. La méthode utilisée pour évaluer les progrès des pays vers les cibles mondiales relatives à la nutrition est exposée dans le [supplément au chapitre 2](#).

SOURCES: Voir les sources de la [figure 10](#).

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig11>

causes de l'anémie liées au contexte propre aux pays et pouvoir ainsi mener des interventions ciblées pour mettre les pays sur la bonne voie concernant cet indicateur. De la même façon, presque tous les pays (191 sur 195) sont en retard au regard de la cible mondiale relative à l'**obésité chez l'adulte**, et des mesures sont nécessaires de toute urgence pour désamorcer cette bombe à retardement.

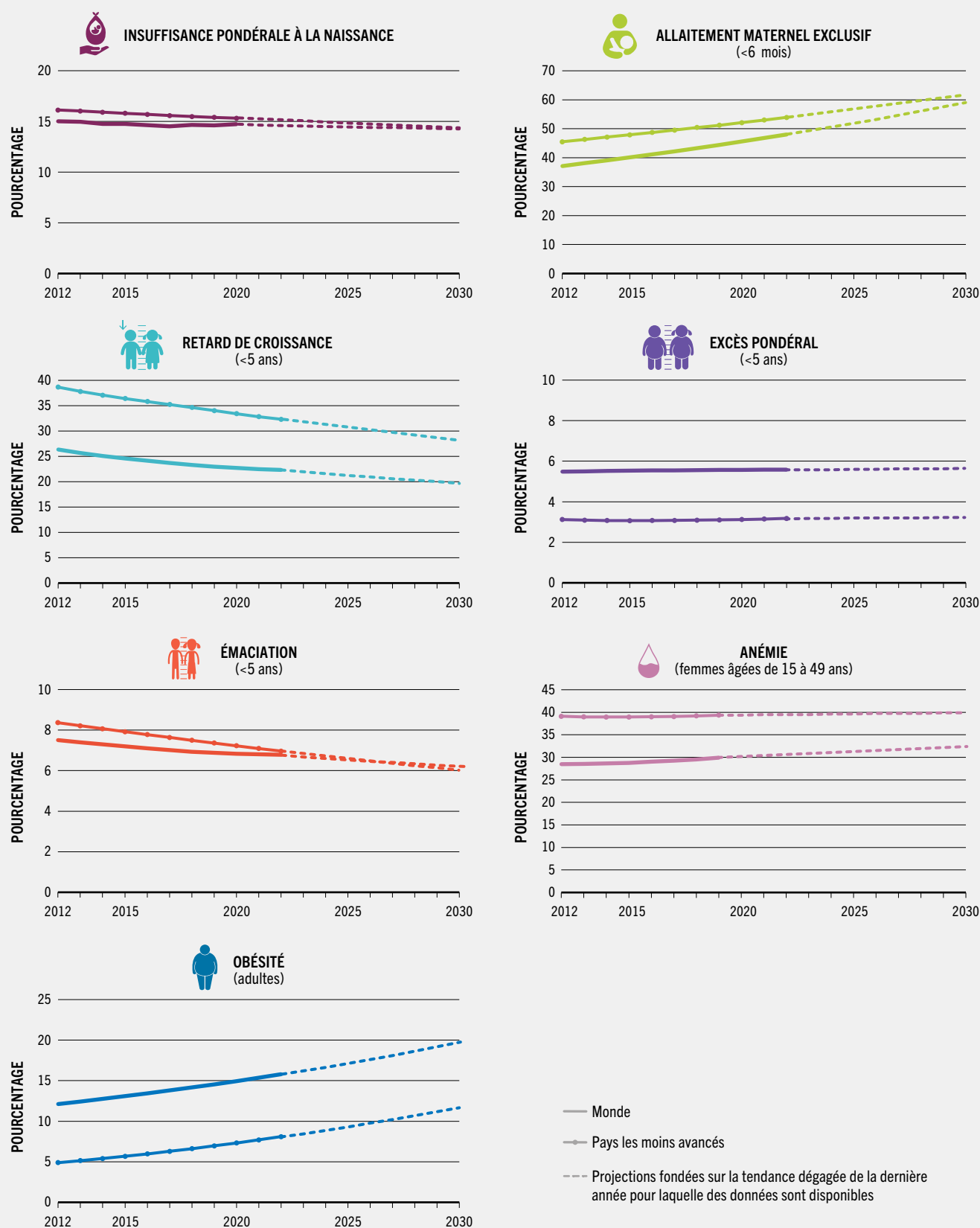
Des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne les lacunes de données au cours des 10 dernières années, grâce à des collectes plus fréquentes de données, à l'utilisation de techniques d'analyse sophistiquées et à des améliorations des flux de données. Il reste cependant beaucoup à faire pour les combler, 20 pour cent environ des pays ne disposant toujours pas de suffisamment de données pour permettre d'évaluer les progrès pour cinq des sept indicateurs. Les évaluations relatives à l'allaitement maternel exclusif et à l'émaciation reposent sur des données primaires collectées principalement dans le cadre d'enquêtes représentatives au niveau national. Les modalités et la fréquence de ces enquêtes peuvent varier selon les pays et les contextes, et les données disponibles peuvent donc manquer de cohérence et parfois ne pas être suffisantes pour évaluer les progrès. Il est urgent de mieux utiliser les données existantes

aux fins de l'estimation des tendances au moyen de modèles afin de combler les lacunes pour ces deux indicateurs, et de poursuivre les efforts pour collecter des données de bonne qualité.

Progrès dans les pays les moins avancés

L'ONU définit les pays les moins avancés (PMA)⁵⁴ comme étant des pays à faible revenu, confrontés à de graves obstacles structurels qui entravent leur développement durable⁵⁵. Cette classification a été établie par l'Assemblée générale des Nations Unies sur le constat que les PMA parmi ceux en développement avaient besoin de mesures d'appui spécifiques, notamment sur les plans financier et technique, pour stimuler leur développement socioéconomique. La présente analyse, et notamment les projections à l'horizon 2030, porte sur le groupe des 45 PMA tel qu'il a été défini par l'ONU en janvier 2024. La [figure 12](#) montre que les résultats du groupe des PMA sont supérieurs à la moyenne mondiale pour deux des sept indicateurs nutritionnels. Plus précisément, la prévalence de l'**allaitement maternel exclusif** des enfants de moins de 6 mois dans les PMA est supérieure à la moyenne mondiale depuis l'année de référence (2012), et devrait, d'après les projections, atteindre 61,7 pour cent d'ici à 2030, tandis que la moyenne

FIGURE 12 PAR RAPPORT AUX ESTIMATIONS POUR L'ENSEMBLE DU MONDE, LES PAYS LES MOINS AVANCÉS PRÉSENTENT DES TAUX BIEN SUPÉRIEURS DE RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS ET D'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, ET LA MÊME HAUSSE INQUIÉTANTE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE



SOURCES: Voir les sources de la figure 10.

» mondiale devrait rester à 59,0 pour cent. On observe une baisse plus rapide de la prévalence de l'**émaciation** chez les enfants de moins de 5 ans pour les PMA que pour l'agrégat mondial, alors que ces pays sont partis d'une prévalence plus élevée l'année de référence (8,4 pour cent contre 7,5 pour cent à l'échelle mondiale en 2012). D'ici à 2030, le résultat dans les PMA devrait être légèrement supérieur à celui enregistré en moyenne dans le monde (6,0 pour cent contre 6,2 pour cent à l'échelle mondiale). Cependant, la prévalence de l'émaciation reste trop élevée, et il faut continuer de procéder à des investissements d'urgence dans les interventions qui visent à sauver des vies par la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë.

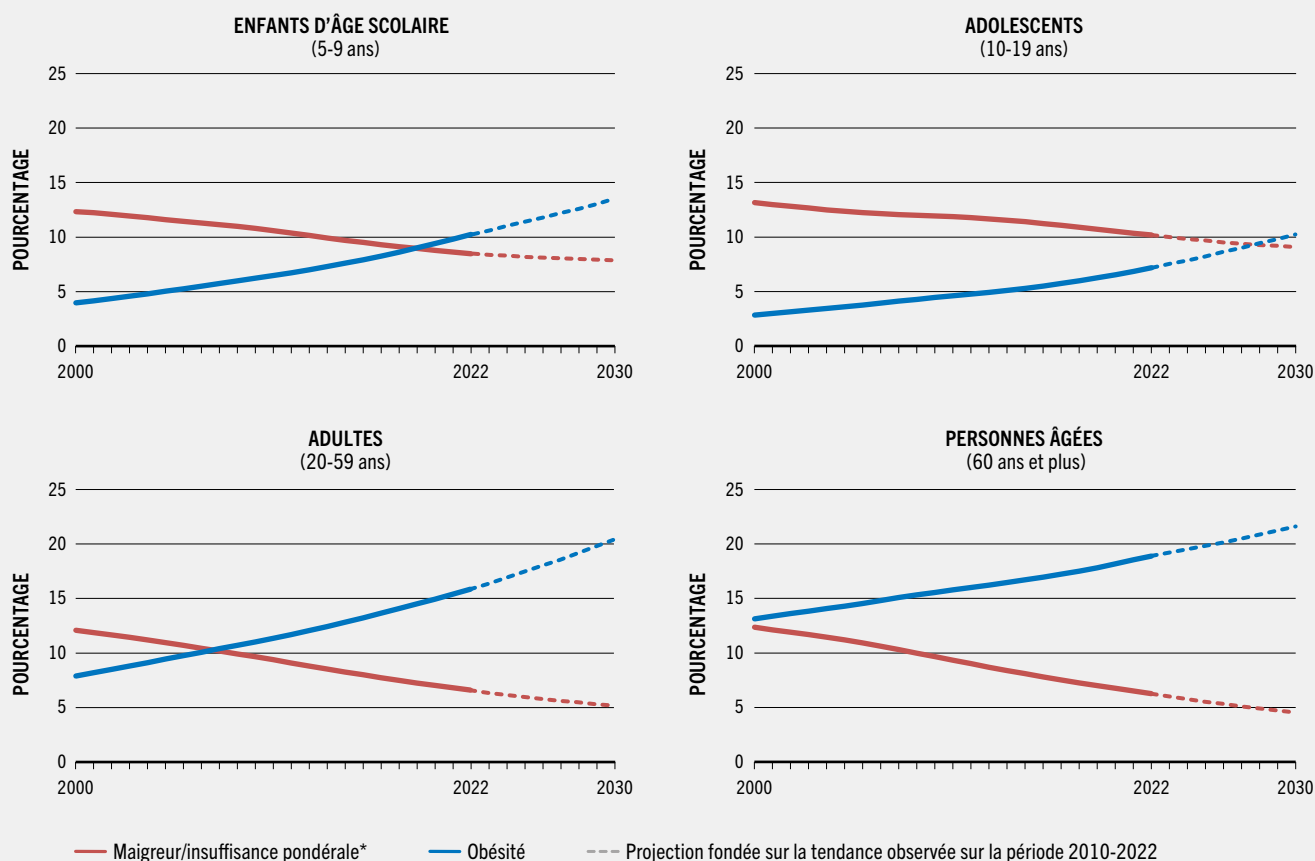
La dénutrition reste un grave problème dans les PMA – le **retard de croissance** chez les enfants de moins de 5 ans et l'**anémie** chez les femmes âgées de 15 à 49 ans sont considérablement supérieurs à la moyenne mondiale dans ce groupe de pays. Les projections indiquent que, d'ici à 2030, la prévalence du retard de croissance dans les PMA sera de 28,1 pour cent, contre 19,5 pour cent à l'échelle mondiale, et ce malgré une tendance à la baisse dans ce groupe de pays depuis l'année de référence. En revanche, la tendance mondiale de l'anémie est à la hausse depuis l'année de référence. En 2019 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles – la prévalence de l'anémie dans les PMA (39,4 pour cent) a même dépassé celle enregistrée au niveau mondial (29,9 pour cent). La prévalence de l'**insuffisance pondérale à la naissance** dans les PMA suit l'évolution de la moyenne mondiale – en 2012 (année de référence), elle était de 16,1 pour cent, contre 15,0 pour cent au niveau mondial. En 2020 (dernière année pour laquelle on dispose de données), elle s'est établie à 15,3 pour cent dans les PMA, alors que la moyenne mondiale était proche de 14,7 pour cent. D'ici à 2030, les 45 pays et l'agrégat mondial auront, d'après les projections, des niveaux de prévalence comparables d'insuffisance pondérale à la naissance (14,3 pour cent et 14,2 pour cent, respectivement). Bien que la prévalence de l'**excès pondéral chez l'enfant** dans les PMA reste inférieure à la moyenne mondiale, on constate dans ce groupe de pays une stagnation des progrès similaire à celle observée à l'échelle mondiale. Par ailleurs, on a constaté une hausse inquiétante de l'**obésité chez l'adulte** dans les PMA, qui reflète celle observée au niveau mondial, et la part de ces

pays dans la charge mondiale de l'obésité chez l'adulte a également augmenté au fil du temps – alors même que la dénutrition continuait de peser fortement sur ce groupe. L'aide destinée à permettre aux PMA de remédier aux obstacles structurels au développement durable, d'améliorer leurs revenus et d'atteindre les sept cibles relatives à la nutrition est l'une des priorités mondiales en matière de développement.

Le double fardeau de la malnutrition

Le **double fardeau de la malnutrition**⁵⁶ – coexistence de la dénutrition avec l'excès pondéral et l'obésité – s'est intensifié durant les dernières décennies dans tous les groupes d'âge et de revenu. Les travaux de recherche ont permis de constater que les pays voient trois types de transition s'opérer dans leur population lorsqu'ils se développent et progressent sur le plan économique. La «transition nutritionnelle» correspond à la modification du régime alimentaire de la population, d'une alimentation fondée sur des denrées alimentaires de base à une plus grande diversité alimentaire, notamment une consommation plus importante de produits laitiers, de poisson, de viande, de fruits et de légumes, mais aussi d'aliments hautement transformés riches en graisses, en sucres et en sel. Elle est souvent liée à la mondialisation, à une urbanisation rapide et à des modes de vie sédentaires, et contribue à la «transition épidémiologique», qui marque une évolution du fardeau de la malnutrition dans la population – d'une prédominance de la dénutrition au surpoids et à l'obésité – ainsi qu'une évolution de la charge de morbidité – des maladies infectieuses aux maladies non transmissibles. On continue d'observer, malgré les éléments qui attestent une transition nutritionnelle, une prévalence des carences en micronutriments dans toutes les régions du monde, qui est souvent omise des estimations du double fardeau^{43, 57}. Les carences en micronutriments peuvent subsister lors de la transition. Par ailleurs, la structure de la population se modifie, principalement sous l'effet d'une baisse des taux de natalité et d'une augmentation de l'espérance de vie. Cette «transition démographique» se caractérise par une augmentation de l'âge moyen dans la population, qui s'accompagne dans le même temps d'un accroissement des risques de maladies non transmissibles⁵⁸. Par le passé, ces transitions se produisaient graduellement, sur plusieurs siècles,

FIGURE 13 À L'ÉCHELLE MONDIALE, LES TAUX D'OBÉSITÉ ONT FORTEMENT AUGMENTÉ ET LA MAIGREUR ET L'INSUFFISANCE PONDÉRALE ONT RECUÉ CHEZ LES ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE, LES ADOLESCENTS, LES ADULTES ET LES PERSONNES ÂGÉES



NOTE: * Maigreur chez les enfants d'âge scolaire et les adolescents; insuffisance pondérale chez les adultes et les personnes âgées.

SOURCE: OMS. 2024. *The Global Health Observatory*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.who.int/data/gho>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig13>

mais elles se sont accélérées ces dernières décennies, et on a constaté une augmentation considérable des changements de régime alimentaire et de l'hétérogénéité nutritionnelle ainsi que du risque de maladie en l'espace d'une seule génération. Les décideurs publics se heurtent ainsi à des difficultés sans précédent, car ils doivent lutter à la fois contre l'excès pondéral et contre la dénutrition, et leurs répercussions sanitaires et économiques.

Le réseau NCD Risk Factor Collaboration (NCD-RisC)⁵⁹ a récemment mené une étude sur le double fardeau de la malnutrition de 1990 à 2022

chez les adultes, les enfants d'âge scolaire et les adolescents dans 200 pays et territoires. Dans le cadre de cette analyse, les auteurs ont calculé le double fardeau en additionnant la prévalence de l'insuffisance pondérale ou de la maigreur et celle de l'obésité. Le véritable taux de prévalence du double fardeau est bien plus élevé si l'on considère toutes les formes de malnutrition, y compris les carences en micronutriments⁵⁷. Les résultats ont montré que, dans la plupart des régions, la réduction du double fardeau était liée au recul de l'insuffisance pondérale et de la maigreur, tandis que son augmentation provenait d'un accroissement »

ENCADRE 5 MESURES À DOUBLE USAGE POUR LUTTER CONTRE LE DOUBLE FARDEAU DE LA MALNUTRITION**Mesures à double usage en faveur des nourrissons et enfants en bas âge (moins de 5 ans)**

- ▶ Développer les interventions visant à protéger, promouvoir et appuyer l'allaitement maternel (allaitement immédiat, allaitement exclusif, poursuite de l'allaitement).
- ▶ Favoriser une alimentation complémentaire optimale⁶⁹ qui privilégie les aliments d'origine animale riches en nutriments, les fruits et les légumes, les fruits à coque, les légumes secs et les graines par rapport aux féculents, et qui évite les aliments riches en sucres, en sel et en acides gras trans, les boissons sucrées et les édulcorants sans sucre.
- ▶ Tenir compte des risques liés à une valeur énergétique excessive des aliments complémentaires, et éviter de donner aux enfants en bas âge des aliments, collations et boissons très énergétiques et à forte teneur en sucres, en matières grasses et en sel.
- ▶ Proposer de nouveaux programmes pour former les agents affectés aux soins de santé primaires de manière qu'ils puissent dispenser des conseils nutritionnels à double usage.
- ▶ Faire connaître les risques liés à l'excès pondéral et à l'obésité, en plus de ceux liés au retard de croissance et à l'émaciation, dans les programmes de suivi de la croissance, notamment dans les contextes où le surpoids chez les enfants est un problème.
- ▶ Veiller à une prévention et une gestion adéquates de l'émaciation modérée et sévère – y compris à l'aide d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, de compléments alimentaires et d'aliments composés enrichis améliorés – en fonction de l'état de santé et du contexte⁷⁰.
- ▶ Veiller à ce que des directives de ciblage et des critères clairs soient utilisés dans le cadre de la distribution de suppléments nutritionnels prêts à consommer (aliments thérapeutiques, aliments composés enrichis améliorés), notamment pour la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë modérée ou sévère, et gérer la durée du traitement pour éviter un gain de poids excessif ou trop rapide par rapport à ce qui est nécessaire aux fins de prévention ou de rétablissement.

Mesures à double usage en faveur des enfants d'âge scolaire (5 à 9 ans) et des adolescents (10 à 19 ans)

- ▶ Revoir les programmes d'alimentation scolaire de manière à faciliter l'accès à une alimentation saine et définir de nouvelles directives nutritionnelles concernant l'alimentation à l'intérieur et aux abords des établissements scolaires. Appuyer ces mesures au moyen de cadres politiques, juridiques et institutionnels. Éliminer ou, au minimum, réglementer la promotion commerciale et la vente d'aliments, de collations et de boissons très énergétiques et à forte teneur en

sucres, en matières grasses et en sel à proximité des établissements scolaires.

- ▶ Élaborer une approche «à l'échelle de l'école» qui favorise une alimentation saine, par exemple en intégrant la nutrition dans les programmes scolaires et les cours de connaissances de base en matière de santé; en favorisant l'activité physique dans l'environnement scolaire; en créant des jardins potagers dans les écoles; en renforçant les connaissances et les compétences nécessaires pour sensibiliser, façonner les goûts et mettre en place des habitudes alimentaires saines; en invitant les parents à participer à la planification des repas; et en incitant à adopter des comportements alimentaires sains à la maison.
- ▶ Utiliser des plateformes et autres outils nouveaux qui plaisent aux jeunes, pour susciter des changements de comportement et transmettre aux enfants et aux adolescents des messages essentiels sur les aliments nutritifs et l'alimentation saine.
- ▶ Dans les contextes où la prévalence de l'anémie chez les femmes non enceintes atteint 20 pour cent ou plus, apporter aux adolescentes non enceintes une complémentation temporaire en fer et en acide folique pendant le cycle menstruel. Si la prévalence atteint 40 pour cent ou plus, apporter une complémentation quotidienne en fer⁷¹.

Mesures à double usage en faveur des femmes enceintes

- ▶ Diffuser plus largement les recommandations pour les femmes enceintes en matière de soins prénatals (en visant aussi les adolescentes enceintes) dans le système de santé, et mettre l'accent sur les activités de conseil qui encouragent les femmes à avoir une alimentation saine et une activité physique durant la grossesse pour rester en bonne santé et éviter de prendre trop de poids.
- ▶ Effectuer un suivi des apports en compléments protéinés et énergétiques ciblés pour éviter un gain de poids excessif et involontaire durant la grossesse.
- ▶ Distribuer des espèces ou des bons alimentaires pour améliorer l'alimentation maternelle tout en surveillant la prise de poids gestationnelle, afin de détecter une prise de poids insuffisante ou au contraire excessive.
- ▶ Apporter une supplémentation quotidienne en acide folique aux femmes enceintes dans le cadre des soins prénatals courants. Dans les contextes où la prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes est inférieure à 20 pour cent, ou lorsqu'une complémentation quotidienne en fer n'est pas acceptable en raison des effets indésirables, apporter une complémentation intermittente en acide folique. Dans les contextes où la prévalence des carences nutritionnelles est élevée, des compléments en micronutriments multiples (comprenant l'acide folique) peuvent être envisagés⁷¹.



ENCADRE 5 (suite)

- Dans les populations souffrant de dénutrition, communiquer en vue de faire évoluer les comportements (débats publics, campagnes de communication de grande envergure, séances de conseils personnalisés ou en petits groupes, supports visuels de communication), pour favoriser l'augmentation des apports journaliers totaux, notamment de protéines (réduction du risque d'insuffisance pondérale à la naissance) et une supplémentation journalière équilibrée en protéines et en énergie (réduction du risque de donner naissance à un enfant mort-né ou à un enfant de petite taille pour l'âge gestationnel).

Mesures à double usage en faveur de l'ensemble des groupes

- Accroître la dimension nutritionnelle des programmes de protection sociale pour tous les groupes d'âge ou les groupes ciblés (les femmes enceintes et allaitantes et enfants en bas âge ou les personnes âgées, par exemple) au moyen de modalités dimensionnées de manière adéquate et de nature à améliorer la nutrition – allocations ou bons alimentaires associés à des détaillants qui vendent des produits alimentaires nutritifs (excluant les aliments, collations et boissons très énergétiques et à forte teneur en sucres, en matières grasses et en sel); mise en place d'avantages lorsque les transferts monétaires ou les bons sont utilisés pour acheter des aliments nutritifs; mise en œuvre de stratégies de communication visant à changer les comportements, axées sur l'alimentation saine, l'activité physique et l'utilisation préventive des services de santé (détection précoce de l'excès pondéral, de l'obésité et des maladies non transmissibles).
- Développer des programmes agricoles intégrant l'enjeu nutritionnel pour encourager la diversification de la production et de la consommation, notamment parmi les ménages pauvres qui vivent dans des zones reculées où l'accès aux marchés est difficile. Concevoir et appuyer une agriculture urbaine et périurbaine pour répondre à la demande croissante d'aliments nutritifs dans les zones urbaines.
- Mettre en place des mesures à toutes les étapes des systèmes agroalimentaires pour faire en sorte que des aliments nutritifs et diversifiés soient mis à la disposition de tous (y compris les populations vulnérables), par la chaîne de valeur – du producteur au consommateur.
- Transformer les environnements alimentaires grâce à des politiques et une législation qui mettent fin aux publicités trompeuses pour des substituts du lait maternel (préparations destinées aux nourrissons, préparations de suite); renforcer les restrictions concernant la commercialisation d'aliments, de collations et de boissons très énergétiques et à forte teneur en sucres, en matières grasses et en sel, y compris lorsqu'il s'agit d'aliments enrichis; adopter un étiquetage nutritionnel frontal; mettre en place des taxes ciblées sur les aliments, collations et boissons très énergétiques et à forte teneur en sucres, en matières grasses et en sel, ainsi que des subventions pour les aliments nutritifs, pour encourager des habitudes d'achat plus saines.
- Amener, par des incitations, les producteurs, détaillants et commerçants à améliorer la qualité nutritionnelle de l'approvisionnement alimentaire en reformulant les aliments néfastes pour la santé à forte teneur en sucres, en matières grasses et en sel et en enrichissant les aliments de base (iodation universelle du sel, enrichissement en vitamines et minéraux de la farine de maïs, de la semoule de maïs, du riz, de la farine de blé et de l'huile végétale).

SOURCE: Adapté de Hawkes, C., Ruel, M.T., Salm, L., Sinclair, B. et Branca, F. 2020. Double-duty actions: seizing programme and policy opportunities to address malnutrition in all its forms. *The Lancet*, 395 (10218): 142-155. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(19\)32506-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)32506-1)

» du surpoids et de l'obésité. Une transition s'est opérée dans la plupart des pays, la prédominance de l'insuffisance pondérale et de la maigreur ayant laissé place à une prédominance du surpoids et de l'obésité, à quelques exceptions près, en Asie du Sud, par exemple, où le recul de l'insuffisance pondérale n'a pas été compensé par une augmentation de l'obésité. En 1990, les niveaux d'obésité les plus élevés dans la population concernaient les adultes, tandis qu'au XXI^e siècle, ce sont les enfants d'âge

scolaire et les adolescents qui sont de plus en plus touchés par ce fléau⁶⁰.

La **figure 13** illustre le phénomène du double fardeau à l'échelle mondiale chez les **enfants d'âge scolaire (5 à 9 ans)**, les **adolescents (10 à 19 ans)**, les **adultes (20 à 59 ans)** et les **personnes âgées (60 ans et plus)** entre 2000 et la dernière année pour laquelle des données sont disponibles (2022), puis jusqu'en 2030 (d'après les projections). La maigreur chez les

enfants d'âge scolaire et les adolescents correspond à un indice de masse corporelle (IMC) < -2 points d'écart type sous la médiane des données de référence de l'OMS de 2007 en matière de croissance des enfants d'âge scolaire et des adolescents⁶¹, tandis que l'obésité dans ces mêmes groupes d'âge correspond à IMC > 2 points d'écart type au-dessus de la médiane. Chez les adultes et les personnes âgées, l'insuffisance pondérale correspond à un IMC inférieur à 18,5 kg/m² et l'obésité à un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m². D'ici à 2030, 1 personne sur 6 dans le monde sera âgée de 60 ans ou plus, et le nombre de personnes de ce groupe de population sera passé de 1,1 milliard en 2020 à 1,4 milliard en 2030⁶². Tous les pays du monde voient la proportion de personnes âgées (60 ans ou plus) dans leur population augmenter⁶³. Il convient de mettre davantage l'accent sur ce groupe d'âge dans le programme mondial pour la nutrition en relation avec les cibles des ODD. La collecte périodique de données sur les adultes de plus de 60 ans devrait être renforcée pour favoriser des politiques conformes aux engagements pris au titre de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030)^{64, 65}.

Dans l'ensemble du monde et dans tous les groupes d'âge, la maigreur et l'insuffisance pondérale ont reculé au cours des deux dernières décennies, tandis que l'obésité a fortement augmenté. La prévalence mondiale de la maigreur chez les **enfants d'âge scolaire (5 à 9 ans)** est passée de 12,3 pour cent en 2000 à 8,5 pour cent en 2022, et les projections indiquent qu'elle devrait s'établir à 7,2 pour cent d'ici à 2030. Dans l'intervalle, l'obésité dans ce groupe d'âge a plus que doublé depuis 2000; de 4 pour cent en 2000 elle est passée à 10,2 pour cent en 2022 et devrait, d'après les projections, être 3,6 fois plus élevée que son niveau de 2000 en 2030 (pour atteindre 14,4 pour cent). Chez les **adolescents**

(10 à 19 ans), la prévalence de la maigreur a diminué progressivement de 2000 à 2022 (de 13,2 pour cent à 10,2 pour cent), tandis que le niveau d'obésité a été multiplié par 2,5 au cours de la même période (de 2,8 pour cent à 7,2 pour cent) et atteindra, d'après les projections, 10,0 pour cent en 2030, soit plus du triple de son niveau de 2000.

La prévalence mondiale de l'insuffisance pondérale chez les **adultes (20 à 59 ans)** a été divisée par deux en 20 ans (de 12,1 pour cent en 2000 à 6,6 pour cent en 2022). Quant à l'obésité, elle a doublé sur la même période, passant de 7,9 pour cent à 15,9 pour cent, et devrait, d'après les projections, atteindre un niveau 2,6 fois plus élevé que son niveau de 2000 d'ici à 2030 (20,3 pour cent). La prévalence mondiale de l'insuffisance pondérale chez les **personnes âgées (60 ans et plus)** a été divisée par deux entre 2000 et 2022 (de 12,4 pour cent à 6,3 pour cent). La prévalence de l'obésité, en revanche, a augmenté sur la même période, passant de 13,1 pour cent à 18,9 pour cent, et les projections indiquent qu'elle atteindra 21,6 pour cent d'ici à 2030, soit un niveau 1,6 fois plus élevé que celui de 2000. Les politiques qui continuent de s'attaquer au défi persistant de la dénutrition doivent être complétées d'urgence par des politiques destinées à freiner ou à inverser la tendance à la hausse de l'obésité dans tous les groupes de population.

Le double fardeau de la malnutrition appelle des **mesures à double usage**⁶⁶⁻⁶⁸. Ces mesures permettent de s'attaquer tout à la fois à la dénutrition, à l'excès pondéral et à l'obésité, en agissant sur les facteurs qui sont communs à toutes les formes de malnutrition, notamment les facteurs biologiques, environnementaux et socioéconomiques, et ouvrent ainsi la voie à des politiques, interventions et programmes communs. L'**encadré 5** donne quelques exemples de mesures à double usage. ■

SERBIE

Agriculteur manipulant
des grains de blé après
la récolte: renforcer
la productivité
agroalimentaire afin
d'accroître la résilience
économique.
© branislavpudar/
Shutterstock.com

CHAPITRE 3

UNE NOUVELLE DÉFINITION DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

MESSAGES CLÉS

→ Il ne fait aucun doute que si l'on veut être en bonne voie pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD – éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition – et réaliser le droit universel à une alimentation adéquate pour tous, il faut accroître les niveaux de financement actuels et utiliser plus efficacement les financements disponibles. Or, nous n'avons pas, à l'heure actuelle, une image claire des ressources financières dépensées ni des coûts à prévoir pour parvenir à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

→ De multiples définitions du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont appliquées, ce qui fait qu'il y a des écarts prononcés entre les différentes estimations du niveau de financement. Il en résulte de nombreuses difficultés, notamment pour ce qui est de repérer les domaines en déficit de financement, de vérifier que les institutions s'acquittent correctement de leur obligation de rendre compte, et de mesurer l'efficacité et l'impact des interventions financées.

→ Il est donc urgent d'arrêter une définition et une cartographie communes du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Si la définition de la sécurité alimentaire et de la nutrition est bien établie, s'y retrouver dans ce qui constitue le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est un exercice important et difficile qui n'a pas reçu l'attention qu'il mérite. Le présent rapport définit le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la manière suivante:

Les ressources financières publiques et privées, intérieures et étrangères, qui visent à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition. Le but est de garantir l'accès à une alimentation nutritive et sûre, ainsi que la disponibilité, l'utilisation et la stabilité de cette alimentation, et des pratiques favorisant une alimentation saine, ainsi que des services de santé, d'éducation et de protection sociale qui rendent cela possible. Sont incluses les ressources financières ayant pour objet de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux principaux facteurs et aux causes structurelles sous-jacentes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

→ Le présent document donne des orientations pour une approche et une application communes de la définition, et propose une classification à quatre niveaux et un système de mots-clés pour cartographier les allocations financières sur la base de la définition de base et de la définition élargie. Cette approche permet de s'écarter des délimitations traditionnelles par secteur, avec estimation du financement de l'agriculture d'une part et de la nutrition d'autre part, et rend compte de la nature multidimensionnelle de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

→ Le présent document appelle à l'adoption universelle de la nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que d'une approche normalisée pour la mise en œuvre de la cartographie et l'application de cette définition aux données financières.

Si l'on veut atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des objectifs de développement durable (ODD), il faut accroître dans une large mesure le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le **chapitre 2** du présent document montre qu'il y a un écart notable entre les progrès accomplis et les cibles 2.1 et 2.2 des ODD (élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition). Comblar cet écart exige de redoubler d'efforts, à savoir qu'il faudra utiliser les financements existants de manière plus efficace (meilleur rapport coût-efficacité) et ajouter de nouveaux financements, qui devront être importants, au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – sachant que ce financement doit être quantifié.

Il existe tout un éventail d'estimations du coût des interventions visant à atteindre ces cibles (voir la **section 4.2**). En revanche, nous n'avons pas une image claire du montant total des ressources financières actuellement consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ni du coût de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, en partie parce qu'il n'y a pas de définition convenue du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

On s'accorde sur la notion de sécurité alimentaire et de nutrition et sur la définition qui en est donnée, ainsi que sur les indicateurs des ODD, qui servent à mesurer le niveau et le degré de gravité de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition dans le monde, or il n'existe pas de définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui soit aussi largement acceptée. C'est la principale problématique traitée dans le présent chapitre.

En l'absence de définition standard, il ne sera pas possible d'évaluer correctement les niveaux et déficits actuels de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ni de suivre les progrès ou les échecs du financement des interventions visant à atteindre l'objectif d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition. Pour parvenir à la sécurité alimentaire et à l'élimination de toutes les formes de malnutrition dans le monde, il faudra améliorer considérablement le financement, en volume et en qualité. La première étape consiste à mesurer, retracer, suivre et analyser les différentes sources

de financement qui contribuent à cet objectif, qu'elles soient publiques ou privées, nationales ou étrangères, ce qui n'est pas possible si l'on ne dispose pas d'une bonne définition. ■

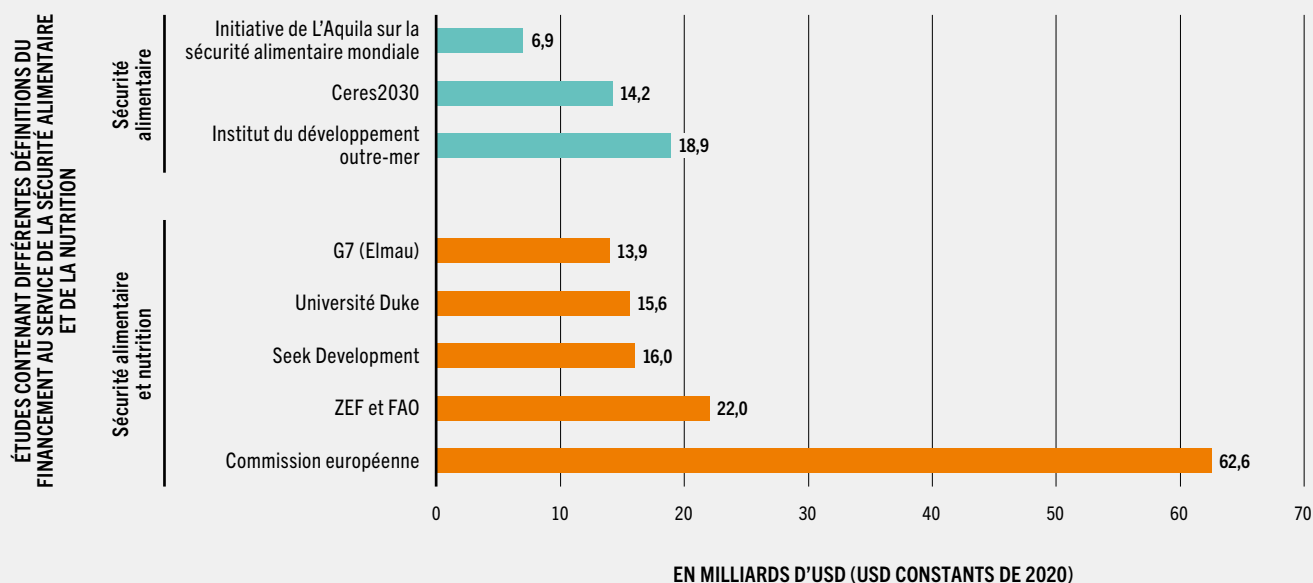
3.1 DÉFINIR ET MESURER LE FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION: UN EXERCICE DIFFICILE

Il n'y a pas actuellement de définition convenue du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il n'y a pas non plus d'uniformité en ce qui concerne la manière dont sont mesurés les flux financiers destinés à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les différentes sources de données financières. Nous ne savons donc pas exactement quel est le niveau du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition ni comment il est calculé. Cette lacune nuit aux efforts visant à assurer la sécurité alimentaire et à éliminer toutes les formes de malnutrition^h.

À l'heure actuelle, plusieurs définitions sont appliquées; il en résulte des écarts prononcés entre les différentes estimations du niveau du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Par exemple, même dans le cas de l'aide publique au développement (APD), pour laquelle on dispose des moyens d'évaluation les plus avancés grâce à un système de suivi mondial et à une base de données commune standardisée, il n'y a pas de définition normalisée des flux de

^h Le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale ont mis au point une méthode, baptisée 3FS, pour mesurer les flux financiers à destination des systèmes alimentaires. Il s'agit d'une méthode de portée plus vaste qui vise à mesurer les flux de financement dirigés vers les systèmes alimentaires dans leur ensemble; à ce titre, elle diffère, de par le champ qu'elle couvre, de la définition et de la mesure du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition telles qu'on les entend dans le présent chapitre. La méthode 3FS permet de suivre les dépenses publiques intérieures et les flux de financement internationaux en faveur du développement qui vont aux systèmes alimentaires, au niveau des pays et au niveau mondial. Dans sa prochaine phase, elle inclura le suivi des flux de financement du secteur privé à destination des systèmes alimentaires³⁵.

FIGURE 14 MONTANT TOTAL DES DONS AU TITRE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT À DESTINATION DES PAYS À FAIBLE REVENU ET DES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE, POUR DIFFÉRENTES DÉFINITIONS DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION, MOYENNE 2019-2021



NOTES: Estimation, mise à jour pour l'année 2021, du montant total des dons au titre de l'APD, en milliards d'USD constants de 2020, pour les définitions du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition utilisées dans différentes études. Les références des études qui ont été retenues pour établir cette figure sont fournies dans la source du [tableau S3.1](#), dans le [supplément au chapitre 3](#).

SOURCES: Adapté de Eber Rose, M., Laborde, D., Lefebvre, L., Olivetti, E. et Smaller, C. 2024. *Towards a common definition of aid for food security and nutrition*. Rome, FAO et Genève (Suisse), Centre Shamba pour l'alimentation et le climat. <https://doi.org/10.4060/cd1957en>. Données tirées de OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2024. Development finance data. Dans: *OECD*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data>

financement à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ni de jauge pour les mesurer. Ce vide se traduit par des estimations extrêmement diverses des montants dépensés, de leur destination et de leur efficacité, et nuit à l'analyse des tendances et des résultats, alors qu'on en a besoin pour évaluer le degré de réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

Par exemple, comme le montre la [figure 14](#), le montant annuel moyen des dons au titre de l'APD sur la période 2019-2021 se situe, selon la définition choisie, dans une fourchette qui va de 6,9 milliards d'USD (selon la définition du G7) à 62,6 milliards d'USD (selon la définition de la Commission européenne). Ainsi, les niveaux estimés du financement de l'APD au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition varient considérablement en fonction de la définition utilisée. Comme nous le verrons au [chapitre 4](#), les

chiffres changent dès lors qu'on définit comme il faut le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour l'appliquer aux données de l'APD.

Dans le cadre de l'édition 2021 du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le financement de la transformation des systèmes agroalimentaires en vue de la réalisation de l'ODD 2 a été défini comme suit:

Diverses ressources financières, y compris des fonds «internes» aux systèmes alimentaires (dépenses alimentaires des consommateurs et dépenses des acteurs du secteur agroalimentaire) et des fonds «externes» (flux internationaux consacrés au développement, budgets publics, systèmes bancaires et marchés de capitaux). Les contributions des différentes

sources de financement varient probablement selon les aspects de la transformation¹.

Cette définition divise schématiquement les principaux mécanismes budgétaires et financiers d'investissement dans la transformation des systèmes alimentaires en six domaines d'intervention: i) les dépenses alimentaires des consommateurs; ii) les bénéfices des entreprises du secteur agroalimentaire et l'épargne dont elles disposent; iii) les mesures budgétaires (dépenses publiques et impôt); iv) les financements publics internationaux (APD et prêts classiques des donateurs bilatéraux et des banques multilatérales de développement); v) le financement bancaire; et vi) le financement par les marchés de capitaux².

Selon une autre vision, dans un article traitant de la mobilisation de ressources financières supplémentaires en faveur de la nutrition, le financement de la nutrition a été défini comme suit:

Processus qui consiste à obtenir les fonds nécessaires pour permettre l'accès à des aliments sûrs et nutritifs en quantité suffisante toute l'année afin de garantir à tout moment un état nutritionnel adéquat. Le secteur public et/ou le secteur privé peuvent avoir besoin de se procurer des fonds à cette fin, sur une base commerciale ou à des conditions avantageuses (c'est-à-dire en dessous du taux du marché), pour des interventions à court ou à long terme, par exemple dans les domaines du développement humain et du renforcement des capacités (éducation et formation, entre autres), de la recherche-développement, des infrastructures et du commerce. Les interventions ayant pour objet le financement de la nutrition peuvent donc se produire dans des secteurs divers – santé, agriculture, industrie manufacturière (transformation et emballage inclus), services (logistique et vente au détail, entre autres) éducation ou encore information³.

Sur la base de cette définition, la même étude indique qu'il existe

toutes sortes de fournisseurs de capitaux, qui peuvent déployer des financements à destination de bénéficiaires par l'intermédiaire de tout un éventail de structures et d'instruments de financement, ainsi que d'intermédiaires³.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne le financement visant à assurer la sécurité alimentaire et à éliminer toutes les formes de malnutrition dans des conditions durables, tout en préservant les moyens d'existence, les investissements se répartissent entre trois domaines d'application: i) appui à des «augmentations résilientes et durables de la productivité agricole et de la disponibilité sur les marchés locaux d'aliments sains à des prix abordables»; ii) garantie d'un «accès ininterrompu aux services de nutrition et de santé afin que les enfants puissent réaliser leur plein potentiel économique»; et iii) «protection des familles contre les chocs par la mise en place de filets de protection sociale adaptés aux risques et flexibles, liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle»⁴.

Difficultés rencontrées pour parvenir à une définition commune du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

L'état actuel du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est difficile à mesurer faute de définition unifiée de ce qui constitue le financement visant à assurer la sécurité alimentaire et à éliminer toutes les formes de malnutrition. S'y retrouver dans ce qui constitue le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est une gageure. Cet exercice pose en effet de multiples difficultés, non seulement s'agissant de déterminer les niveaux actuels de financement consacrés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, mais aussi pour ce qui est de repérer les domaines en déficit de financement, de vérifier que les institutions s'acquittent correctement de leur obligation de rendre compte, et de déterminer l'impact des interventions financées. Arrêter une définition et une cartographie communes du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition n'est pas simple, et trois principaux problèmes se posent:

1. La sécurité alimentaire et la nutrition sont des notions multidimensionnelles complexes qui ne s'intègrent pas nettement dans des cadres définis par secteur.
2. Différentes initiatives mesurent le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition de différentes manières, même si elles adoptent une terminologie similaire.

3. La sécurité alimentaire et la nutrition et les liens entre elles sont globalement compris, mais ce n'est pas le cas pour tout l'éventail d'interventions nécessaires pour les appuyer.

La sécurité alimentaire et la nutrition sont des notions multidimensionnelles complexes qui ne s'intègrent pas nettement dans des cadres définis par secteur

La sécurité alimentaire et la nutrition sont des notions multidimensionnelles complexes qui ne s'intègrent pas nettement dans des cadres définis par secteur. Les interventions visant la sécurité alimentaire et la nutrition couvrent tout un éventail de secteurs et leur mise en œuvre revêt, entre autres, des dimensions économiques, sanitaires, sociales et environnementales. Or, les flux de financement et les budgets sont généralement définis et classés par secteur et, à l'intérieur de chaque secteur, par objet. Passer d'un système de classification basé sur les secteurs à une mesure basée sur les résultats soulève des questions complexes en ce qui concerne la contribution à la sécurité alimentaire et aux résultats nutritionnels de ressources fondées sur les secteurs.

Les bases de données financières doivent être organisées selon des systèmes de classification, à la fois pour éviter de compter deux fois des ressources et pour permettre une analyse statistique temporelle des différents fournisseurs de financements⁵⁻⁷. Dans la principale base de données sur l'APD – celle du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – l'affectation de l'aide est répertoriée selon un système de classification à deux niveaux: des codes-secteur, subdivisés en codes-objet. Par exemple, le code-secteur associé à l'agriculture, qui comprend l'agriculture, la sylviculture et la pêche, est 310. Chacun de ces secteurs a son propre code – Agriculture (311), Sylviculture (312), et Pêche (313) – et ces secteurs sont à leur tour subdivisés en codes-objet, par exemple Recherche agronomique (31182) ou Protection des plantes et des récoltes et lutte antiacridienne (31192). Le donateur sélectionne le code-secteur et le code-objet lorsqu'il entre des données sur l'APD dans la base⁷. On trouvera la liste complète des codes-objet du Système de

notification des pays créanciers du CAD, dans le **tableau S3.1** du **supplément au chapitre 3**.

Les bases de données relatives aux financements publics intérieurs et aux financements privés sont elles aussi dotées de systèmes de classification, qui sont relativement cohérents vis-à-vis des normes internationales. En ce qui concerne les budgets publics, ces systèmes de classification s'inscrivent dans un cadre commun où les dépenses sont structurées selon des nomenclatures administratives, économiques, fonctionnelles et géographiques qui expliquent comment les ressources publiques sont dépensées: par qui, dans quoi et où. Chacune de ces nomenclatures contient des informations sur lesquelles il serait possible de s'appuyer pour une classification complète et précise des données, que ce soit par secteur, par fonction ou par résultat. Cependant, les informations budgétaires accessibles au public ne sont généralement pas ventilées à un niveau de granularité suffisant pour permettre une véritable classification des financements publics intérieurs, et c'est particulièrement vrai pour les systèmes de classification basés sur les fonctions et les résultats. En ce qui concerne le secteur privé, il est encore plus difficile d'envisager un cadre commun, faute d'une base de données centralisée et d'un système de collecte de données convenu d'un commun accord. Les données, lorsqu'elles sont disponibles, sont souvent définies au niveau sectoriel. Par exemple, les données sur les investissements étrangers directs (IED) répertorient les flux à destination de l'agriculture, des forêts et de la pêche ou à destination de l'alimentation, des boissons et du tabac. En revanche, les données sur le crédit dans le domaine de l'agriculture sont disponibles de manière agrégée (agriculture, forêts et pêche prises ensemble) ou pour chaque sous-secteur pris individuellementⁱ.

Si des systèmes de classification standard sont nécessaires pour enregistrer les données financières, plusieurs problèmes se posent lorsque l'on veut passer de systèmes de classification par secteur à des systèmes de classification par résultat. Or, une classification par résultat est indispensable si l'on

j Pour plus d'information sur les données disponibles concernant les différents flux de financement, sur la manière dont ces données sont classées et sur leurs limites, voir la note d'information élaborée par la FAO et le Centre Shamba pour l'alimentation et le climat⁷.

i L'agriculture comprend ici la culture et l'élevage.

veut définir et mesurer le niveau et la composition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Les classifications par secteur sont largement utilisées pour évaluer les efforts déployés par les gouvernements à l'appui de l'agriculture, mais elles ont leurs limites lorsqu'il s'agit d'évaluer les contributions financières aux résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Par exemple, un projet de développement énergétique dans une zone rurale est susceptible d'améliorer la productivité agricole en offrant un accès à l'électricité pour l'irrigation, le matériel agricole ou encore les installations de stockage et de nettoyage des aliments, et donc avoir une forte incidence positive sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Or, un tel projet sera peut-être répertorié en tant que contribution financière au secteur de l'énergie, étant donné que, le plus souvent, les financements sont répertoriés en fonction de l'objectif du projet et du secteur d'intervention, et non pas en fonction des résultats que le projet permettra d'obtenir. Cette distinction entre secteur et résultat complexifie la définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition car elle exige de faire des suppositions quant à la contribution d'un financement sectoriel aux résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition⁷.

Récemment, de nouveaux marqueurs et mots-clés ont été ajoutés dans certaines bases de données financières pour rendre compte de la nature intersectorielle et multifonctionnelle des objectifs des politiques de développement. Malheureusement, des différences subsistent dans les définitions appliquées pour formuler ces objectifs et les définitions ne sont pas toujours cohérentes entre elles. Par exemple, le CAD a ajouté un marqueur de politique relatif aux ODD pour indiquer quelles subventions d'APD étaient pertinentes dans le contexte de tel ou tel ODD, et des marqueurs de politique existent aussi pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, la nutrition et le genre, entre autres. Cependant, l'utilisation de ces mots-clés et de ces marqueurs n'est pas pleinement cohérente, et le processus par lequel les marqueurs sont élaborés soutient ou au contraire inhibe des synergies plus fortes entre les secteurs. Le CAD a bien mis au point une méthode pour créer un marqueur relatif à la nutrition, mais celle-ci n'est pas appliquée de manière cohérente.

En outre, compte tenu du caractère complexe et intersectoriel de l'objectif qu'est la sécurité alimentaire et l'élimination de toutes les formes de malnutrition, les programmes de développement se détournent de plus en plus des stratégies et des portefeuilles visant l'obtention de résultats uniques pour se tourner vers des projets visant des résultats multiples – ce qui crée encore plus de discordance vis-à-vis des systèmes de codage généralement utilisés dans les bases de données financières. Par exemple, le CAD offre trois possibilités pour répertorier un projet multisectoriel. Premièrement, le projet peut être classé en tant qu'aide multisectorielle (code-objet 43010)⁸. Deuxièmement, sur la base de la documentation du projet, il peut être décomposé en éléments distincts, chacun enregistré sous des codes différents choisis d'après l'objectif particulier de l'élément. Troisièmement, l'ensemble des ressources peuvent être enregistrées en fonction de la composante principale du projet et du principal secteur auquel il est censé contribuer. Selon cette approche, un projet comportant une composante Vulgarisation agricole pour 65 pour cent et une composante Transports routiers pour 35 pour cent peut être entièrement enregistré sous le code Vulgarisation agricole. Compte tenu de la diversité des approches utilisées pour enregistrer les projets intersectoriels, le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition peut être répertorié de manière inexacte, ou de manière différente selon le donateur.

On rencontre les mêmes difficultés pour mettre en correspondance les systèmes de codage par secteur avec les classifications axées sur les résultats dans le cas des budgets publics nationaux. Pour classer les financements publics en fonction de leur contribution aux différents aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition, il est nécessaire de disposer de données ventilées par activité et d'une documentation de projet détaillée, lesquelles ne sont pas toujours facilement disponibles. Les bases de données relatives aux ressources privées mettent moins de données à disposition, et celles-ci sont ventilées de façon moins poussée – la manière d'attribuer des codes aux projets multisectoriels est donc moins claire.

Définir le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition demandera de déterminer quelles interventions et quels secteurs ont une incidence sur la sécurité alimentaire et la

nutrition, et de se mettre d'accord à leur sujet, en gardant à l'esprit les complexités et les incohérences dans la manière dont les projets relevant de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont susceptibles d'être répertoriés. De plus, il conviendra de prêter attention à l'impact relatif des investissements. Toutes les ressources financières allouées à une intervention ou à un secteur donnés n'auront pas le même niveau de répercussion sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Certains investissements, comme les investissements visant à accroître la productivité des petites exploitations agricoles et à diversifier leur production, auront un impact direct tandis que d'autres, par exemple dans l'amélioration de l'infrastructure rurale et dans l'électrification, auront peut-être des effets plus indirects, qui dépendront en outre beaucoup des éléments déjà en place. De même, tous les investissements dans des projets d'électrification n'auront pas d'incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Toutes les ressources investies dans l'électrification ne peuvent donc pas être incluses dans la définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

L'articulation complexe entre la sécurité alimentaire et la nutrition, qui constituent des résultats multidimensionnels, et les systèmes de codage binaires du financement, fait qu'il est encore plus difficile d'estimer le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les méthodologies ne peuvent s'appuyer sur les systèmes de codage binaire adoptés par les bases de données financières.

Différentes initiatives mesurent le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition de différentes manières, même si elles adoptent souvent une terminologie similaire

Chaque gouvernement national use d'approches différentes pour répartir les ressources publiques nationales, et d'approches différentes pour déterminer quelles ressources seront affectées à tel ou tel résultat recherché. On peut savoir, en consultant le budget des pays, s'il est rendu public, quels secteurs et quels ministères reçoivent des crédits. Mais le système de comptabilité varie d'un pays à l'autre de même que la manière dont sont mesurées les dépenses consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Par conséquent, l'évaluation des ressources allouées au financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition peut

différer considérablement d'un pays à l'autre, selon la manière dont les pays analysent les ressources et leur incidence, directe ou indirecte, sur la sécurité alimentaire et la nutrition. L'absence de cadre comptable commun signifie qu'on n'a pas essayé, formellement, de définir une mesure du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition en ce qui concerne les financements publics et privés, ou que ce financement n'a pas atteint son objectif ou n'a pas été suffisamment transposable à plus vaste échelle, qu'il provienne de sources nationales ou étrangères.

Dans le domaine de l'APD, où l'on s'est peut-être le plus efforcé de définir le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, différents groupes emploient différentes mesures pour distinguer l'APD pertinente, même s'ils utilisent souvent la même terminologie. Par exemple, à la figure 14, les différences que l'on peut observer dans les niveaux d'APD sont généralement dues : i) aux différences entre les questions posées ; et/ou ii) aux différences dans ce qu'on considère comme constituant un financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le CAD code l'APD en fonction du donateur, du bénéficiaire, de l'objet de l'aide et du type de flux (engagement ou dépense), ainsi que d'autres variables⁷. Ces codes fournissent un moyen standardisé de catégoriser l'aide en fonction du secteur ou domaine spécifique du développement que les ressources d'APD visent à appuyer. Si la nomenclature binaire de l'APD établit une méthodologie commune pour suivre l'affectation de l'aide, à l'heure actuelle, plus d'une dizaine de définitions opérationnelles sont utilisées pour calculer le volume d'APD consacré à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, chacune de ces définitions entraînant un suivi de l'APD au moyen de codes-objet différents.

À titre d'illustration, il peut être utile de regarder les causes sous-jacentes des différences entre les diverses estimations présentées à la figure 14. Ces estimations englobent toutes les allocations versées à des secteurs tels que l'agriculture, les forêts et la pêche, et à la nutrition de base au sein du secteur de la santé. La plupart incluent aussi le développement rural ainsi que l'assistance alimentaire. Au-delà de ces éléments, en revanche, ce qui est inclus ou non est très différent d'une étude à l'autre. L'étude du Centre de recherche sur le développement (ZEF) de l'Université de Bonn et de la FAO⁹ ainsi que celle de la Commission

européenne¹⁰ englobent toutes deux les allocations en faveur de l'eau et de l'assainissement, mais seule l'étude de la Commission européenne intègre les soins de santé de base, facteur déterminant de la nutrition (voir le **tableau S3.1** du **supplément au Chapitre 3** pour une comparaison complète des allocations et des codes appliqués).

Une partie des divergences et de la confusion résultent des différentes initiatives s'efforçant de prendre en compte l'agriculture et/ou la sécurité alimentaire et/ou la nutrition. Néanmoins, la majorité des définitions examinées incluent les codes du CAD relatifs à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche (311 à 313), au développement rural (43040), à la nutrition de base (12240), à l'assistance alimentaire (52010) et à l'assistance alimentaire d'urgence (72040). Au-delà de ces éléments, ce qui est inclus ou non est très différent d'une initiative à l'autre. Il en résulte des estimations différentes de la quantité d'argent dépensée, de l'endroit où il est dépensé, de l'objet de la dépense et de l'efficacité de cette dépense, ce qui entrave l'analyse ultérieure des tendances et des résultats au regard des cibles 2.1 et 2.2 des ODD (voir la **figure 14** et le **tableau S3.1** du **supplément au chapitre 3** pour une comparaison complète des définitions et du codage).

Le fait que l'aide alimentaire d'urgence soit incluse ou non dans la définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition fait une grande différence dans les niveaux estimés de financement⁷. Par exemple, en moyenne, en 2020-2021, 6,7 milliards d'USD d'APD destinée à l'aide alimentaire d'urgence ont été enregistrés dans le monde¹¹. Si l'on regarde au niveau des pays, selon les définitions qui excluent l'aide alimentaire d'urgence, c'est l'Éthiopie qui recevrait les volumes d'APD les plus importants, tandis que selon les définitions qui incluent l'aide alimentaire d'urgence, ce serait la République arabe syrienne⁵.

Il importe par ailleurs de reconnaître que les considérations politiques jouent un rôle important dans la manière de définir le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Tous les bailleurs de fonds du développement – publics et privés, intérieurs et étrangers – ont certaines priorités ainsi que des objectifs qu'ils espèrent atteindre. Par exemple, en 2009, au lendemain de la crise des prix des produits alimentaires, le G7 s'est engagé à dépenser 20 milliards d'USD en faveur de

la sécurité alimentaire entre 2009 et 2012¹². Comme les bailleurs de fonds sont normalement ceux qui décident comment comptabiliser les ressources et sous quel secteur inscrire les allocations budgétaires, ils peuvent assigner des codes différents à des projets similaires afin de mieux s'aligner sur leurs priorités et leurs objectifs.

En ce qui concerne les ressources publiques intérieures, les parties prenantes ont constaté un changement de culture qui s'opérait actuellement à vaste échelle vers l'utilisation de l'aide en fonction des considérations politiques des hauts responsables. De plus en plus, ce sont les codes associés aux politiques qui sont le principal déterminant des investissements étrangers au titre de l'aide, en particulier les codes qui sont alignés sur les accords multilatéraux sur le climat et la biodiversité. Le processus de définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est donc, dans une certaine mesure, politique, puisque l'inclusion ou l'exclusion d'une intervention ou d'un secteur donné aura une incidence sur les choix que feront certains bailleurs de fonds, ajoutant à la complexité.

La sécurité alimentaire et la nutrition et les liens entre elles sont envisagés de manière élargie, mais ce n'est pas le cas de toute l'étendue des interventions nécessaires pour les appuyer

La vision transformatrice du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui appelle l'ensemble des pays et des parties prenantes à œuvrer ensemble pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition d'ici à 2030, a amené à modifier le présent rapport – auparavant intitulé *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*, et à le rebaptiser *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*^k, afin de prendre en

k L'édition de 2017 du rapport¹³, rebaptisée *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, a marqué le commencement d'une nouvelle ère dans le suivi des progrès vers la concrétisation d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Non seulement le rapport suivait-il désormais les progrès au regard des cibles d'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire (cible 2.1 des ODD) et de toutes les formes de malnutrition (cible 2.2 des ODD), mais il était aussi reformulé de manière à inclure une analyse thématique des liens et des interconnexions entre la sécurité alimentaire et la nutrition, et des actions nécessaires pour atteindre ces deux objectifs. Compte tenu de l'élargissement du champ couvert pour mettre l'accent sur la nutrition, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont rejoint le partenariat qui auparavant comprenait seulement la FAO, le FIDA et le PAM pour l'élaboration du rapport¹³.

compte la nutrition et le lien entre celle-ci et la sécurité alimentaire. Cette vision a contribué à une reconnaissance croissante du fait qu'un éventail plus vaste d'interventions est nécessaire pour répondre à l'interaction complexe de facteurs influant sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Aujourd'hui, la sécurité alimentaire et la nutrition sont comprises de manière plus globale, et l'on saisit toute leur interconnexion, malgré le manque de consensus sur l'ensemble des interventions qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Une alimentation saine et l'état de santé sont des déterminants importants de l'état nutritionnel, mais tout un ensemble de facteurs liés à la sécurité alimentaire (disponibilité et accessibilité économique d'une alimentation nutritive, par exemple), de pratiques (alimentation et modes d'alimentation, soins, souci de la santé, par exemple) et de services (eau propre, services de santé, éducation, protection sociale, par exemple) jouent sur la capacité des individus de jouir de la santé et d'une alimentation saine. Un cadre global de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition suppose donc d'aller au-delà des simples considérations relatives aux disponibilités alimentaires et à l'accès à la nourriture et d'avoir une vision plus vaste de la nutrition.

Cependant, à ce jour, peu de tentatives ont été faites pour inclure cet ensemble d'interventions dans une mesure globale du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Par exemple, si l'on considère les analyses présentées à la [figure 14](#), une analyse des définitions de l'APD au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition fait ressortir d'importantes lacunes dans la prise en compte de l'ensemble des interventions liées à la nutrition. Seules deux des définitions présentées incluent l'APD ciblant l'eau et l'assainissement, malgré les preuves bien établies de l'incidence des mesures relatives à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) sur les résultats nutritionnels. En outre, seule la définition de la Commission européenne inclut le financement au service des soins de santé de base, alors qu'il s'agit d'un facteur déterminant majeur de l'état nutritionnel (voir le [tableau S3.1](#) dans le [supplément au chapitre 3](#) pour l'analyse comparative et les sources de données).

Comme nous l'avons vu plus haut, la plupart des définitions actuelles du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition ne prennent pas en compte les interventions qui visent plus généralement à traiter des principaux facteurs déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition. On notera que les définitions actuelles n'incluent pas le financement des interventions plus spécifiquement conçues pour répondre aux principaux facteurs de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition mis en évidence dans les précédentes éditions du présent rapport – à savoir les conflits, la variabilité et les extrêmes climatiques, et les ralentissements et fléchissements économiques, conjugués à des causes structurelles sous-jacentes: accès insuffisant à des aliments nutritifs, inaccessibilité financière de ceux-ci, environnements alimentaires néfastes pour la santé, et inégalités élevées et qui persistent.

Il ne fait aucun doute que pour être sur la bonne voie pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, une meilleure utilisation des financements existants et l'apport de financements supplémentaires sera nécessaire. Parallèlement, en l'absence de définition fiable et largement admise du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, il est difficile de savoir quels sont les volumes de financement disponibles et les déficits de financement à combler pour parvenir à la sécurité alimentaire et lutter contre toutes les formes de malnutrition. Une telle définition doit faire référence à la notion de sécurité alimentaire et de nutrition et à sa définition, mais aussi aux déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition et aux principaux facteurs à l'origine de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. ■

3.2 UNE NOUVELLE DÉFINITION DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Le présent rapport est le premier à proposer une définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cette définition est ancrée dans une approche conceptuelle de la définition et des déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la nature interdépendante de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des principaux facteurs à l'origine des reculs enregistrés dernièrement en matière d'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition.

Les différents flux de financement en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Le financement est le processus qui consiste à fournir des fonds au secteur public ou au secteur privé aux fins d'activités économiques, d'achats ou d'investissements. Les fonds peuvent ou non être conditionnés à un retour sur investissement (intérêts, dividendes, etc.) ou à un remboursement (du principal d'une dette). Les ressources financières peuvent être apportées par l'une ou l'autre des quatre sources suivantes, ou par plusieurs d'entre elles: i) financements publics intérieurs ii) financements publics étrangers; iii) financements privés intérieurs; iv) financements privés étrangers. Chacune de ces sources peut fournir des fonds au moyen de divers instruments financiers, en vue de financer des interventions à court ou à long terme, à des conditions commerciales ou aidées (prêts à des taux inférieurs à ceux du marché ou dons, par exemple).

On trouvera au [tableau 8](#) des exemples de différents flux de financement relevant exclusivement de chaque source. Il existe des flux de financement communs à plusieurs sources: les envois de fonds

des migrants, par exemple, peuvent entrer dans la catégorie des financements privés intérieurs ou des financements privés étrangers. Les flux de financement commerciaux et non commerciaux peuvent en outre provenir des quatre sources de financement. Dans un souci de simplicité, les flux de financement communs à plusieurs catégories ne sont pas répertoriés dans le [tableau 8](#), mais sont développés dans les paragraphes ci-dessous ainsi qu'au [chapitre 5](#). Pour obtenir une brève définition de la terminologie financière, veuillez vous reporter à l'[encadré 6](#), et pour avoir des définitions plus détaillées des principaux termes financiers utilisés dans le présent rapport, veuillez consulter le [glossaire](#), à l'[annexe 2](#).

Les **financements publics** se composent de fonds provenant de sources publiques, les deux principales étant les impôts et les emprunts (intérieurs et étrangers) que les États utilisent pour financer leurs dépenses. Il existe d'autres sources de recettes, comme les cotisations sociales, les dons, les revenus fonciers ou les ventes de biens et de services et d'autres produits accessoires (ventes de ressources naturelles ou redevances, par exemple), mais leur importance est bien moindre dans la plupart des pays^{15, 16}.

Le **financement public intérieur** est le processus par lequel les gouvernements lèvent, allouent et engagent leurs propres fonds pour financer des dépenses publiques, le plus souvent au moyen d'impôts et d'emprunts.

Les ressources publiques peuvent aussi comprendre des **financements publics étrangers**, comme l'APD et les autres apports du secteur public (AASP). L'APD désigne les transactions financières qui sont réalisées par le secteur public avec des pays et territoires et qui comportent un élément de don minimum. Elle peut comprendre des financements humanitaires, des financements accordés par des banques multilatérales de développement et des financements mixtes, ces derniers utilisant des fonds publics pour attirer des fonds privés. Les autres apports du secteur public sont les transactions qui sont réalisées par le secteur public avec des pays et territoires, mais qui ne remplissent pas les conditions d'attribution de l'APD, soit qu'elles ne visent pas principalement le développement, soit qu'elles ne comportent pas un élément de don minimum^{17, 18}.

TABEAU 8 TABLEAU DES DIFFÉRENTS FLUX DE FINANCEMENT PAR SOURCE

Financements	Intérieurs	Étrangers
Publics	▶ Dépenses publiques ▶ Banques publiques de développement (banques étatiques)	▶ Aide publique au développement ▶ Autres apports du secteur public
Privés	▶ Investissements et dépenses du secteur privé intérieur	▶ Investissements et dépenses des entreprises multinationales ▶ Investissements étrangers directs ▶ Envois de fonds transfrontières

NOTES: Le tableau est simplifié de façon à présenter uniquement des exemples de différents flux de financement relevant exclusivement de chaque source. Il existe d'autres flux de financement, communs à plusieurs sources. On en trouvera des exemples dans les paragraphes ci-dessous, à la section 5.1 et dans Zoubek *et al.* (à paraître)¹⁴. On trouvera aussi une brève définition des termes financiers dans l'encadré 6 et dans le glossaire, à l'annexe 2.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

Les **financements privés**, en revanche, se composent de dons privés et de financements accordés aux conditions du marché par des ressources du secteur privé. Ils peuvent être étrangers ou intérieurs. Les investissements du secteur privé dans la recherche-développement ou les investissements des agriculteurs et des transformateurs dans des cultures et des denrées alimentaires diversifiées et nutritives, comme la patate douce à chair orange ou les légumineuses en remplacement du blé ou du maïs, peuvent, par exemple, être considérés comme des investissements dans la nutrition.

Les **financements privés intérieurs** se composent de fonds généralement détenus par des investisseurs privés intérieurs ou locaux¹⁹. Ils comprennent les prêts et autres instruments financiers (y compris les financements sans recours) des banques, les instruments de placement et de gestion des risques utilisés sur les marchés de capitaux et les fonds versés, à titre d'aide et non dans un but lucratif, par les institutions philanthropiques privées. Les investissements et les financements du secteur commercial privé destinés aux systèmes agroalimentaires mondiaux et nationaux sont importants et en grande partie impulsés par des acteurs commerciaux. Les investissements effectués par les agriculteurs et les transformateurs dans les cultures, et dans les aliments de manière plus générale, sont toutefois considérés comme des investissements dans la sécurité alimentaire. Les investissements en capital réalisés par les agriculteurs représentent une grande partie des financements privés intérieurs²⁰.

Les **financements privés étrangers** se composent des investissements étrangers directs et des investissements internationaux de portefeuille, qui sont les uns et les autres détenus par des investisseurs privés étrangers ou internationaux¹⁹. Ils peuvent comprendre des crédits privés à l'exportation, des titres d'organismes multilatéraux et des investissements bilatéraux de portefeuille. Les flux privés autres que les investissements étrangers directs se limitent aux crédits dont l'échéance est à plus d'un an¹⁸. Les investissements étrangers directs peuvent être des flux entrants ou sortants de capitaux échangés entre deux pays. Ce sont des prises de participation d'un investisseur, d'une entreprise ou d'un gouvernement dans une entreprise étrangère ou un projet mené à l'étranger. Les envois de fonds sont également inclus ici. Dans de nombreux pays en développement, les envois de fonds sont la plus importante source étrangère de financement, supérieure à l'APD et aux investissements étrangers directs.

Une définition de base et une définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

La nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition présentée ici se décline en une définition de base et une définition élargie. La définition de base inclut les flux de financement à l'appui des efforts déployés pour agir sur les principaux déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La définition élargie part de cette base et inclut les flux de financements qui contribuent à agir sur les principaux facteurs et les causes structurelles



ENCADRE 6 BRÈVES DÉFINITIONS DES TERMES FINANCIERS UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

Actif net. Part détenue dans un actif moins le montant de la totalité des dettes dues sur cet actif.

Aide publique au développement (APD). Aide publique qui est conçue pour améliorer le développement économique et le niveau de vie de pays en développement et qui comporte un élément de don minimum.

Apport de fonds. Au sens le plus strict, mise à disposition de fonds non conditionnée à un retour sur investissement ou à un remboursement. Au sens large, toute mise à disposition de fonds, analogue à un financement, qui peut ou non appeler un retour sur investissement ou un remboursement.

Autres apports du secteur public (AASP). Transactions du secteur public qui ne répondent pas aux critères de l'APD, soit qu'elles ne visent pas principalement le développement, soit qu'elles ne comportent pas un élément de don minimum.

Assurance. Contrat représenté par une police, dans le cadre duquel le détenteur de la police reçoit de la part d'une compagnie d'assurance une protection financière ou un remboursement pour se couvrir contre la survenance probable de pertes.

Crédits à l'exportation. Financements ou facilités de crédit accordés aux exportateurs pour leur permettre de vendre des biens et des services sur des marchés étrangers.

Dettes. Dispositif permettant au débiteur d'emprunter une somme à la condition qu'il rembourse celle-ci ultérieurement, généralement avec intérêts.

Envois de fonds. Transferts privés, monétaires ou non monétaires (transferts sociaux ou transferts en nature) effectués à titre volontaire par des migrants et les membres d'une diaspora, individuellement ou collectivement, vers des personnes ou des communautés qui ne se trouvent pas forcément dans leur région d'origine. Les envois de fonds peuvent être internationaux ou être effectués à l'intérieur du pays.

Financement. Processus consistant à fournir des fonds au secteur public ou au secteur privé aux fins d'activités économiques, d'achats ou d'investissements. Les fonds peuvent ou non être conditionnés à un retour sur investissement (intérêts, dividendes, etc.) et/ou à un remboursement (du principal d'une dette).

Financements commerciaux. Financements liés aux activités à caractère commercial, dont l'objet est de dégager des bénéfices. Des organisations sans but lucratif et des organismes publics peuvent mener des activités commerciales.

Financement mixte. Utilisation stratégique de financements du développement ou de financements assortis de conditions de faveur pour mobiliser des moyens financiers supplémentaires, généralement des fonds privés commerciaux, en faveur du développement durable.

Financement privé. Processus consistant à obtenir ou à lever des fonds auprès du secteur privé pour financer des activités ou des investissements.

Financement privé étranger. Processus consistant à obtenir des fonds auprès d'investisseurs ou de prêteurs privés, étrangers ou internationaux.

Financement privé intérieur. Processus consistant à obtenir des fonds auprès d'investisseurs ou de prêteurs privés, intérieurs ou nationaux.

Financement public. Processus consistant à obtenir ou à lever des fonds auprès d'entités du secteur public (gouvernements des pays hôtes et gouvernements étrangers, organisations internationales).

Financement public étranger. Processus par lequel des gouvernements lèvent, allouent et dépensent leurs propres fonds pour soutenir diverses activités ou différents investissements dans d'autres pays.

Financement public intérieur. Processus par lequel les gouvernements lèvent et allouent des fonds pour financer des dépenses publiques, le plus souvent au moyen d'impôts et d'emprunts.

Investissement étranger direct (IED). Type d'investissement réalisé par une entité privée qui réside dans un pays, dans une entreprise située dans un autre pays.

Investissement intérieur privé. Montant que les entreprises du pays investissent à l'intérieur de celui-ci. Peut être formulé à l'aide de l'équation suivante: investissement non résidentiel + investissement résidentiel + variation du stock de capital.

Investissements internationaux de portefeuille. Un type d'investissement constitué de valeurs mobilières et autres actifs financiers détenus par des investisseurs dans un autre pays.

Investissement, placement. Engagement de ressources financières actuelles pour obtenir des gains plus élevés à l'avenir.

Marché de capitaux. Marché sur lequel s'échangent principalement des actions et des obligations. Les marchés de capitaux sont un sous-ensemble des marchés financiers.

Valeur mobilière. Instrument financier négociable et fongible qui correspond à un type de valeur financière, généralement une action, une obligation ou une option.

NOTE: Pour connaître les sources d'où sont tirées les définitions ci-dessus et obtenir la liste complète des termes financiers et des définitions utilisés dans le présent rapport, veuillez consulter le **glossaire**, à l'**annexe 2**.

» sous-jacentes de la hausse récente de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Ces définitions sont regroupées dans l'**encadré 7**, récapitulées sous forme schématique à la **figure 15** et expliquées en détail dans les sections qui suivent.

Une définition de base, envisagée sous l'angle des dimensions et des déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition

D'après le présent rapport, la sécurité alimentaire se définit comme étant la «situation dans laquelle chacun a, à tout moment, un accès matériel, social et économique à une nourriture suffisante, sûre et nutritive de nature à satisfaire ses besoins et préférences alimentaires et peut ainsi mener une vie saine et active» (voir le **glossaire**, à l'**annexe 2**). Suivant cette définition, on peut distinguer quatre dimensions de la sécurité alimentaire: disponibilités alimentaires, accès économique et physique aux aliments, utilisation des aliments et stabilité dans le temps (**figures 15** et **16**). Il est à noter que le concept de sécurité alimentaire évolue actuellement de sorte à prendre en compte l'importance centrale de l'agencité et de la durabilité. Ces deux dimensions sont toutefois prises en considération dans la définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

La dimension relative aux **disponibilités alimentaires** a trait aux disponibilités effectives ou potentielles en aliments, ce qui recouvre notamment la production, les réserves alimentaires, les marchés et les transports, et les aliments prélevés dans la nature, tandis que la dimension relative à l'**accès aux aliments** renvoie à la question de savoir si les ménages et les personnes ont suffisamment accès, physiquement et financièrement, à ces aliments (voir le **glossaire**, à l'**annexe 2**). En d'autres termes, la sécurité alimentaire nécessite que des aliments sûrs et nutritifs soient disponibles pour toutes les populations, que ce soit par l'intermédiaire de la production ou des importations, et que chacun puisse accéder physiquement et économiquement à des quantités suffisantes de ces aliments²². La pauvreté et les rapports de force déséquilibrés au sein des chaînes d'approvisionnement alimentaire, qui ont tous deux une incidence sur l'accès et le pouvoir d'achat, sont donc des facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (voir la définition élargie).

Le fait que des aliments sûrs et nutritifs soient disponibles en quantité adéquate et que les personnes y aient accès ne suffit pas si, en raison de leur état physiologique, les personnes en question ne parviennent pas à absorber ni à métaboliser les micronutriments contenus dans les aliments qu'elles consomment²³. Par conséquent, la sécurité alimentaire d'un individu est aussi déterminée par l'**utilisation des aliments**, c'est-à-dire la capacité de l'intéressé à tirer profit des calories et des nutriments qui se trouvent dans les éléments qu'il consomme²².

L'un des autres aspects importants de l'utilisation des aliments est la question de savoir si les ménages optimisent la **consommation** des aliments sûrs et nutritifs pour satisfaire les besoins alimentaires de chaque individu en leur sein. L'**état nutritionnel** dépend cependant non seulement de la consommation d'aliments sûrs et nutritifs en quantité suffisante, mais aussi de l'**état de santé**. La consommation alimentaire et l'état de santé sont tous deux influencés par diverses **pratiques**, telles qu'une bonne manipulation et une bonne préparation des aliments, les pratiques en ce qui concerne les enfants, les filles et les femmes, la répartition de la nourriture au sein du ménage et l'utilisation des services. Ils dépendent aussi de l'accès à différents **services de santé** et de l'**hygiène de l'environnement**, notamment de l'accès à l'eau propre, à l'assainissement, à l'éducation et aux soins de santé (voir le **glossaire**, à l'**annexe 2**)²¹.

À cet égard, la sécurité alimentaire et la nutrition sont inextricablement liées. Aux **figures 15** et **16**, on trouvera une illustration de la façon dont ces liens bien établis s'articulent pour former le socle sur lequel repose la définition de base du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ce socle comprend un éventail plus vaste de facteurs relatifs aux **pratiques** ainsi qu'aux **services de santé** et à l'**hygiène de l'environnement**. Il rend compte de manière plus exhaustive des déterminants de l'état nutritionnel d'une personne et place le rôle de la sécurité alimentaire aux côtés d'un grand nombre d'autres pratiques et services qui sont indispensables pour garantir non seulement une bonne utilisation des aliments, mais aussi la prise en compte de multiples aspects essentiels non liés à l'alimentation.

ENCADRÉ 7 DÉFINITION DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition désigne le processus qui consiste à fournir ou à obtenir des ressources financières en vue de faire en sorte que tous, à tout moment, aient un accès stable, physique, social et économique, à des aliments sûrs et nutritifs en quantité suffisante pour répondre à leurs besoins et préférences alimentaires — afin de mener une vie active et saine et d'adopter des pratiques de préparation et de manipulation des aliments, d'alimentation, de soins et de santé adaptées — et aient accès à des services de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, pour leur assurer de manière constante un état nutritionnel adéquat. Ces ressources financières peuvent être apportées par l'une ou l'autre des quatre sources suivantes, ou par plusieurs d'entre elles: i) financements publics intérieurs; ii) financements publics étrangers; iii) financements privés intérieurs; iv) financements privés étrangers. Chacune de ces sources offre un éventail d'instruments financiers en vue de financer des interventions à court ou à long terme, à des conditions commerciales ou aidées (prêts à des taux inférieurs à ceux du marché ou dons, par exemple).

Le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition comprend donc les ressources financières qui contribuent à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes le long d'un continuum rural-urbain²¹. Les ressources sont ciblées pour garantir l'accès à une alimentation nutritive et sûre, ainsi que la disponibilité, l'utilisation et la stabilité de cette alimentation, des pratiques favorisant une alimentation saine, et des services de santé, d'éducation et de protection sociale qui permettent d'assurer un état nutritionnel adéquat tout au long de la vie.

Le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition couvre par ailleurs les dépenses et investissements visant à faire en sorte que tous les individus soient protégés contre l'instabilité à court et à long terme en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, instabilité causée par divers facteurs climatiques, économiques, sociaux, commerciaux et politiques. Il englobe donc toutes les interventions

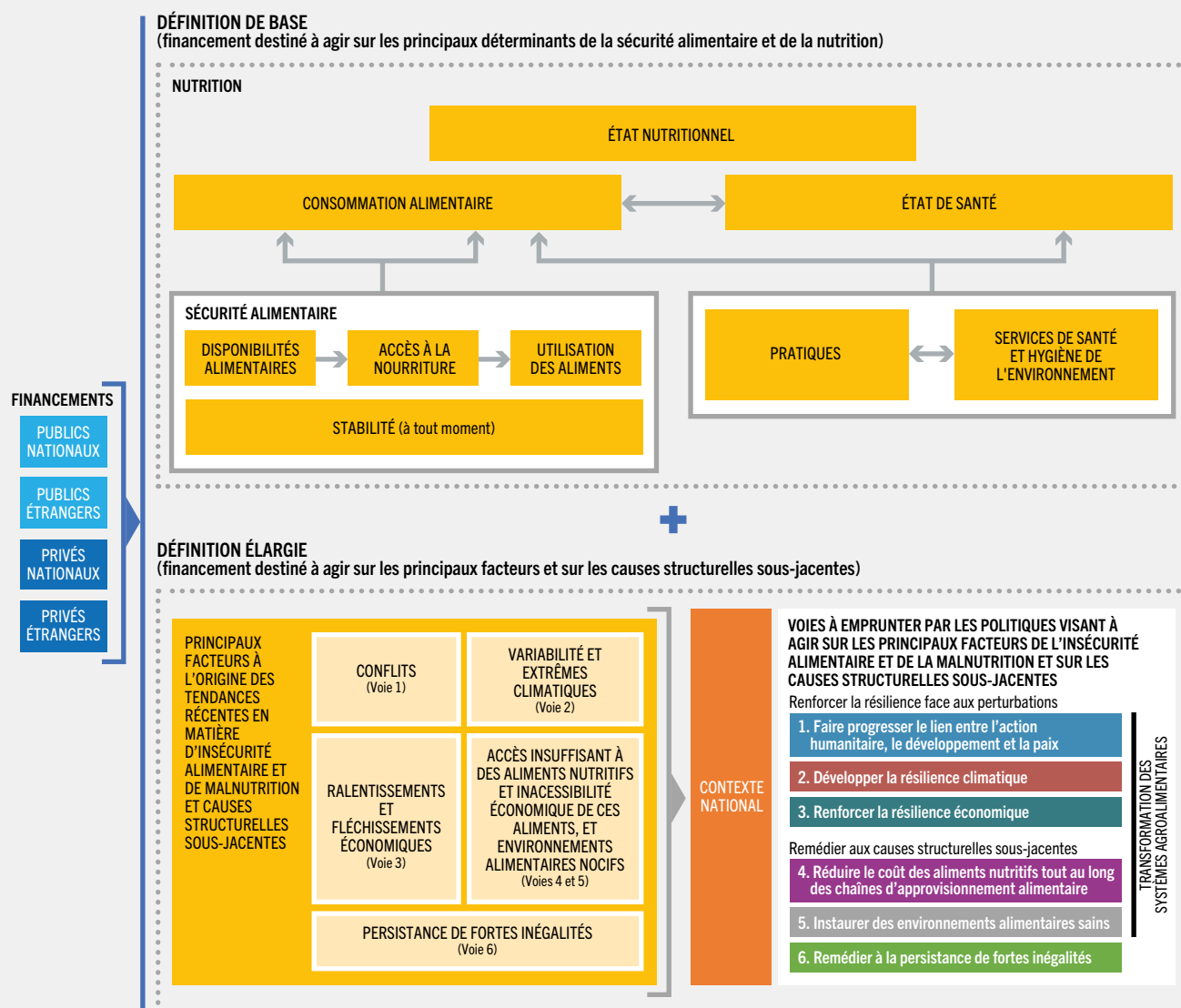
s'inscrivant dans les six voies de transformation destinées à renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux principaux facteurs à l'origine de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (conflits, variabilité et extrêmes climatiques, et ralentissements et fléchissements économiques) et à remédier aux causes structurelles sous-jacentes (accès insuffisant à des aliments nutritifs, faible accessibilité financière de ces aliments, environnements alimentaires néfastes pour la santé et persistance de fortes inégalités). Les investissements visent les objectifs suivants: i) intégrer l'action humanitaire, les politiques de développement et la consolidation de la paix dans les zones touchées par des conflits; ii) renforcer la résilience face aux changements climatiques dans l'ensemble du système agroalimentaire; iii) renforcer la résilience des plus vulnérables face à l'adversité économique; iv) intervenir le long de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire en vue de réduire le coût des aliments nutritifs; v) modifier l'environnement alimentaire de manière à favoriser des habitudes alimentaires plus saines ayant une incidence positive sur la santé humaine; et vi) lutter contre les inégalités structurelles en veillant à ce que les interventions soient inclusives et favorables aux pauvres. Les investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition englobent ainsi un large éventail de secteurs. Ils peuvent comprendre les investissements consentis pour une augmentation résiliente et durable de la productivité agricole, ainsi que ceux réalisés dans les domaines suivants: pratiques en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène; politiques tenant compte des conflits; protection sociale; agriculture climato-intelligente; routes et infrastructures rurales; approvisionnement institutionnel en aliments sains; et accès aux services de santé essentiels.

On trouvera au [tableau S3.3](#) du [supplément au chapitre 3](#) du présent rapport des renseignements sur la mise en œuvre de la définition ainsi qu'une cartographie des ressources financières réalisée à partir de mots-clés classés par secteurs, objets et interventions.

Pour garantir la sécurité alimentaire, il faut de la **stabilité** dans les trois dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir les **disponibilités**, l'**accès** et l'**utilisation** ([figures 15](#) et [16](#)). Quand les conditions de ces trois dimensions sont suffisamment remplies, il convient de s'intéresser à la **stabilité** de l'ensemble du système, et de veiller à ce que les ménages soient toujours en situation de sécurité alimentaire. Les problèmes sur ce point peuvent renvoyer à une instabilité à court terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire aiguë) ou à une instabilité à moyen ou long terme (qui peut entraîner une

insécurité alimentaire chronique). Les facteurs à l'origine de l'instabilité peuvent être d'ordre climatique, économique, social ou politique (voir le [glossaire](#), à l'[annexe 2](#)). Les changements temporaires et saisonniers ainsi que les bouleversements et les crises tels que l'instabilité politique ou les phénomènes climatiques extrêmes sont tous des facteurs de l'insécurité alimentaire en raison des effets qu'ils ont sur les disponibilités alimentaires et l'accessibilité des aliments²². Au bout du compte, tout élément qui influe sur ces composantes aura une incidence sur la sécurité alimentaire.

FIGURE 15 REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DE LA NOUVELLE DÉFINITION DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION – POUR L'ÉLIMINATION DE LA FAIM ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE (CIBLE 2.1 DES ODD) ET DE TOUTES LES FORMES DE MALNUTRITION (CIBLE 2.2 DES ODD)



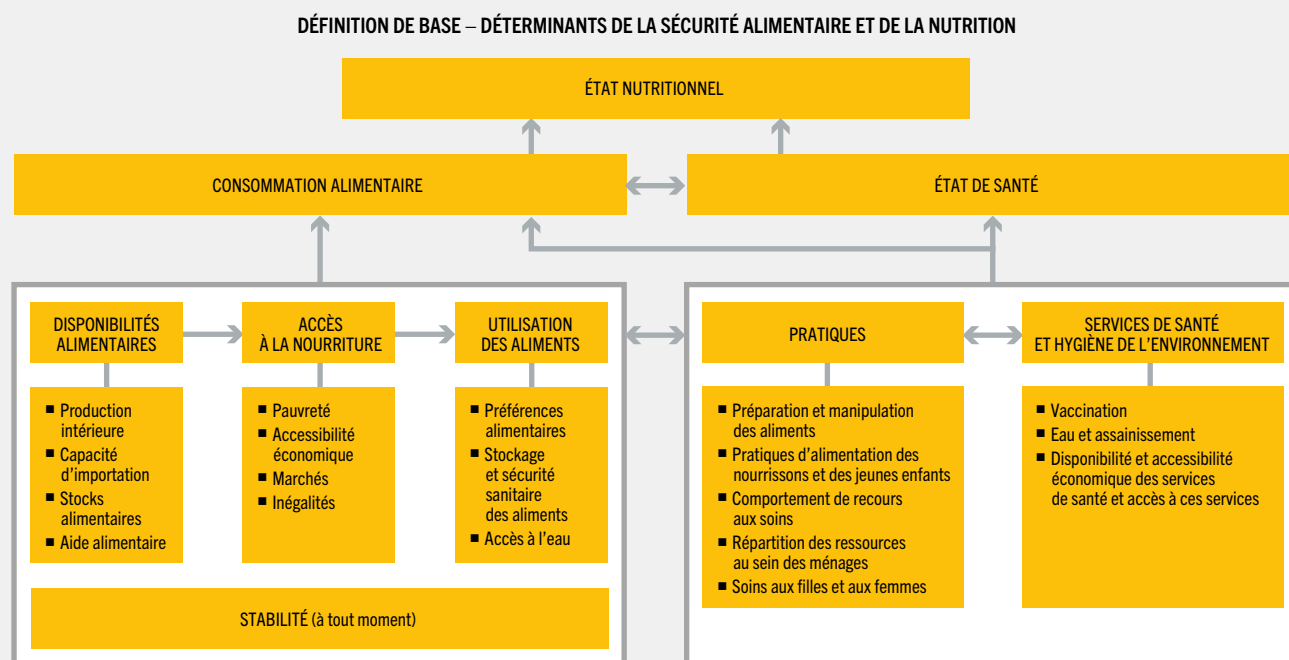
NOTES: ODD = objectif de développement durable. On trouvera au [tableau S3.3](#) du [supplément au chapitre 3](#) des renseignements sur la mise en œuvre de la définition et une cartographie des ressources financières, sous forme de codes et de mots-clés.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

L'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire, l'accent étant mis expressément sur une alimentation saine et nutritive, est une condition préalable à une bonne nutrition²⁴. La sécurité alimentaire peut favoriser l'adoption d'une alimentation saine, qui se caractérise par une disponibilité suffisante et sans excès de tous

les nutriments, un bon équilibre des apports énergétiques et des sources de calories, une grande diversité des aliments et la modération dans la consommation d'aliments et de composants alimentaires associés à des résultats néfastes pour la santé (voir l'[encadré 3](#) de la [section 2.1](#)). Une alimentation saine ne peut toutefois pas à elle seule

FIGURE 16 LA DÉFINITION DE BASE DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION SUPPOSE QU'ON AGISSE SUR LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION



SOURCES: D'après FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2018. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/3/i9553fr/i9553fr.pdf>; IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). 2021. *Manuel technique IPC version 3.1. Preuves et normes pour de meilleures décisions en sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Rome. www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/IPC_Technical_Manual_3_Final_French.pdf

garantir une bonne nutrition, laquelle exige aussi des pratiques adéquates en matière d'alimentation, de soins, d'hygiène et de recours aux soins et l'accès aux services, notamment dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation.

Enfin, l'un des éléments prépondérants de la définition de base est la prise en compte du fait que l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont des phénomènes que l'on retrouve non seulement dans les zones rurales, mais aussi le long d'un continuum rural-urbain. Comme on l'a vu à la **section 2.1**, l'insécurité alimentaire est généralement plus élevée en milieu rural, mais elle est aussi très forte dans les zones périurbaines et urbaines. En 2023, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave atteignait 31,9 pour cent dans

les zones rurales, contre 29,9 pour cent dans les zones périurbaines et 25,5 pour cent dans les zones urbaines. Un examen plus détaillé du continuum rural-urbain montre que l'insécurité alimentaire peut être encore plus élevée dans les zones urbaines et périurbaines²¹. La définition de base du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition doit donc tenir compte des financements nécessaires pour traiter toutes les dimensions de la sécurité alimentaire ainsi que les principaux déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition sous l'angle d'un continuum rural-urbain.

Définition élargie – zoom sur les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

Face à l'augmentation récente de la faim et de l'insécurité alimentaire, et au ralentissement des progrès vers l'élimination de toutes les formes de malnutrition, il ne suffira pas d'accroître et d'améliorer les financements destinés aux principaux déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition. De nouveaux financements sont nécessaires, en particulier pour renforcer la résilience face aux perturbations des systèmes agroalimentaires dues aux principaux facteurs (conflits, variabilité et extrêmes climatiques, et ralentissements et fléchissements économiques) et pour s'attaquer aux causes structurelles sous-jacentes (accès insuffisant à des aliments nutritifs, et inaccessibilité économique de ces aliments, environnements alimentaires néfastes pour la santé, et persistance de fortes inégalités), qui aggravent l'impact négatif des principaux facteurs sur la sécurité alimentaire et la nutrition (voir la [figure 15](#)).

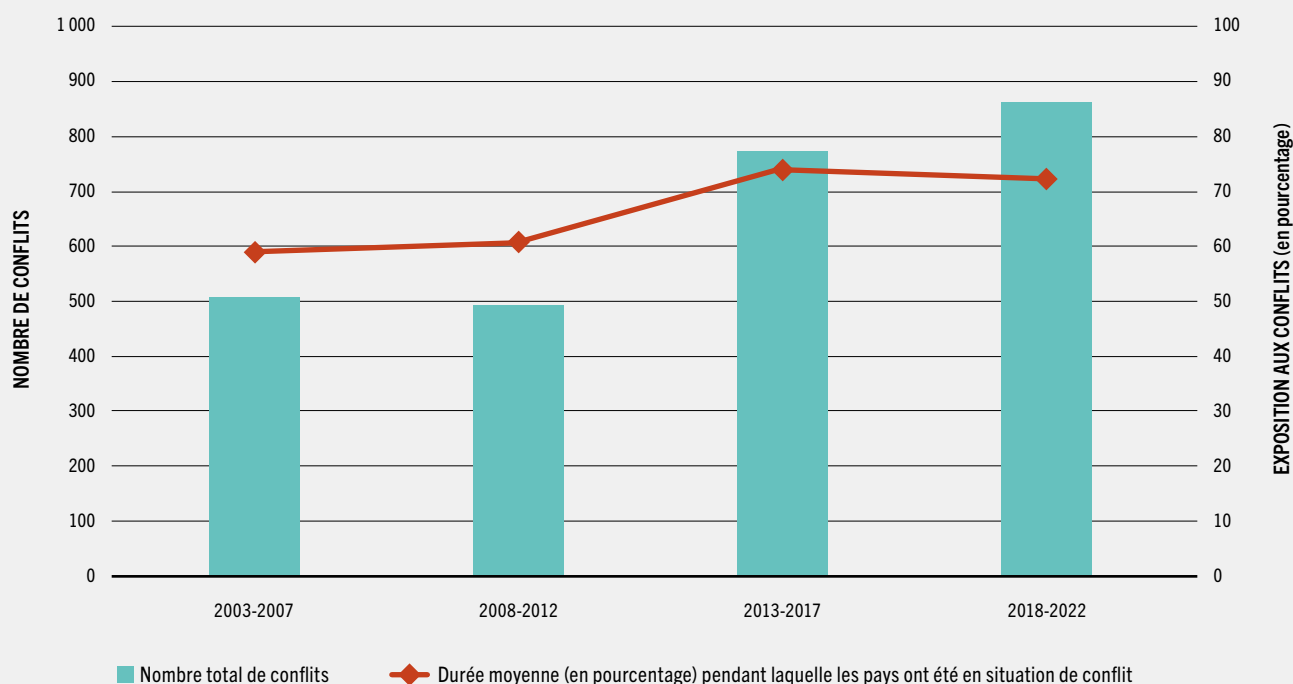
On notera que les environnements alimentaires néfastes à la santé sont considérés, avec l'accès insuffisant à des aliments nutritifs et l'inaccessibilité économique de ces aliments, comme une cause structurelle sous-jacente importante qui fait obstacle à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Permettre à tous de jouir d'un régime alimentaire sain constitue un lien essentiel entre la sécurité alimentaire et la nutrition. Une alimentation saine est en effet nécessaire à une bonne nutrition, même si elle ne suffit pas, et on sait en outre que la qualité de l'alimentation peut se dégrader de différentes manières lorsque la gravité de l'insécurité alimentaire croît. L'accès à une alimentation saine peut être déterminé par de nombreux facteurs, mais la présente édition du rapport met l'accent sur le rôle joué par l'inaccessibilité économique d'une alimentation saine ([section 2.2](#)) et par les environnements alimentaires néfastes pour la santé. La notion d'environnement alimentaire renvoie aux conditions physiques, économiques, socioculturelles, politiques et législatives qui déterminent l'accès à l'alimentation, les disponibilités alimentaires, l'accessibilité économique et la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que les préférences alimentaires. Transformer

les environnements alimentaires de manière qu'ils puissent permettre d'accéder à une alimentation saine suppose d'assurer l'accès physique à une alimentation diversifiée, sûre et nutritive, afin de réduire les risques de malnutrition sous toutes ses formes, y compris la dénutrition, le surpoids et l'obésité, et les risques de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. En mettant en œuvre une vaste stratégie dans différents secteurs, les gouvernements peuvent créer des environnements favorables à une bonne alimentation dans les hôpitaux, les écoles, les entreprises et les institutions publiques, et contribuer à lutter contre la charge élevée que représentent les coûts cachés d'une mauvaise alimentation, comme il a été souligné dans l'édition 2020 du rapport²⁵⁻²⁹. L'accès à des aliments nutritifs n'est pas seulement une question de coût et d'accessibilité économique. De nombreux éléments de l'environnement alimentaire influent sur les habitudes alimentaires, tandis que la culture, la langue, les pratiques culinaires, les connaissances, les modes de consommation, les préférences alimentaires, les croyances et les valeurs ont tous trait à la façon dont les aliments sont obtenus, produits et consommés³⁰.

La définition élargie prend aussi en compte deux dimensions de la sécurité alimentaire plus récemment mises en évidence: l'agencéité et la durabilité. Ces deux dimensions, qui ne sont pas encore formellement établies ni officiellement définies, sont comprises comme suit: l'agencéité «désigne la faculté qu'ont les personnes, individuellement ou collectivement, de choisir par elles-mêmes les aliments qu'elles consomment, les aliments qu'elles produisent et la manière dont ces aliments sont produits, transformés et distribués au sein des systèmes alimentaires, et de participer aux processus qui façonnent les politiques et la gouvernance des systèmes alimentaires»; la durabilité «renvoie à la capacité des systèmes agroalimentaires, sur le long terme, d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économique, sociale et environnementale nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures» (voir le [glossaire](#), à l'[annexe 2](#)).

FIGURE 17 FRÉQUENCE ET INTENSITÉ CROISSANTES DES PRINCIPAUX FACTEURS ET INÉGALITÉS DE REVENU DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU ET LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE, 2003-2022

A. CONFLITS: LE NOMBRE TOTAL DE CONFLITS EST EN HAUSSE, 2003-2022



B. EXTRÊMES CLIMATIQUES: LA DURÉE D'EXPOSITION DES PAYS À DES EXTRÊMES CLIMATIQUES, EN POURCENTAGE, EST EN HAUSSE, 2003-2022

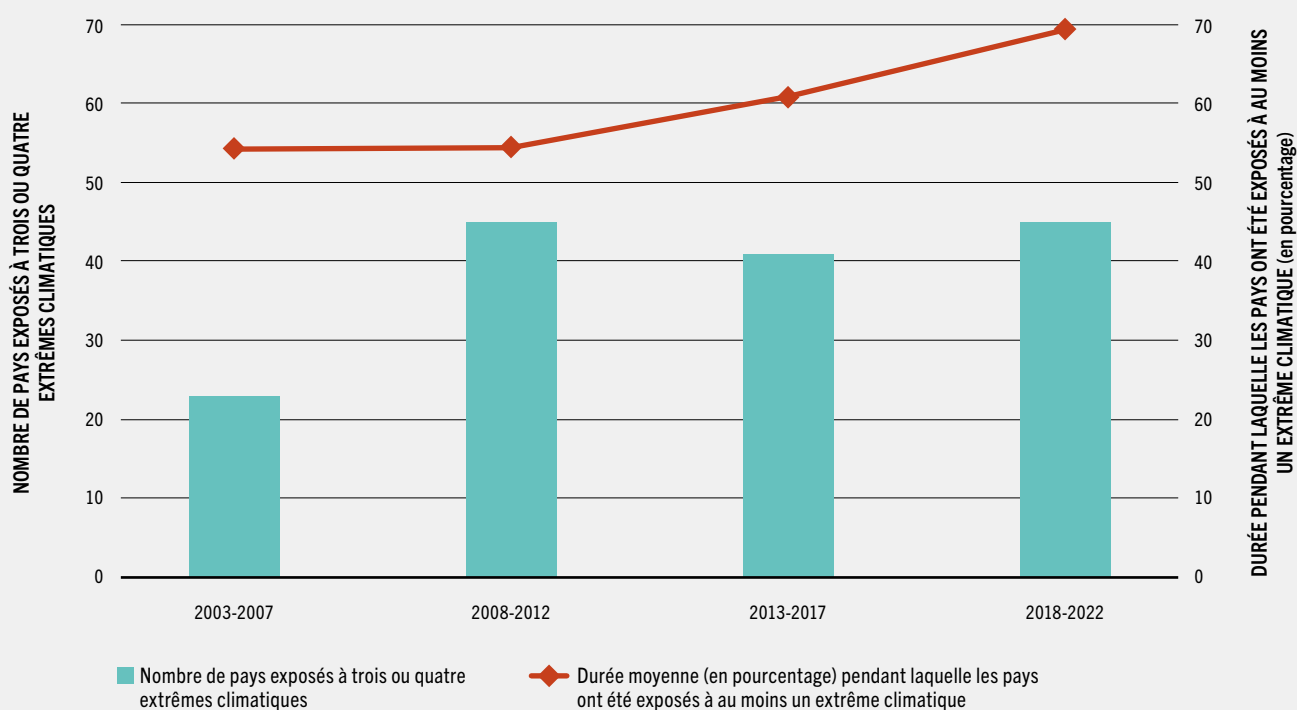
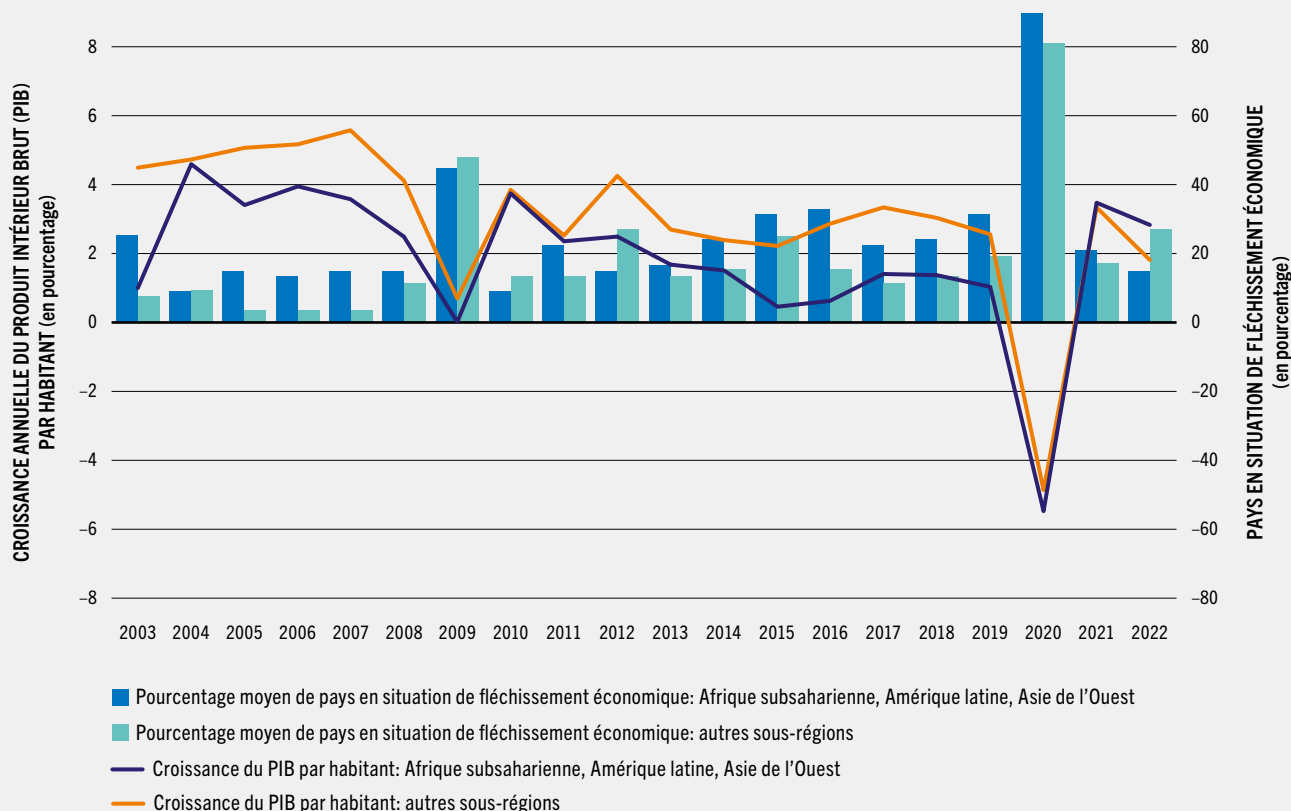
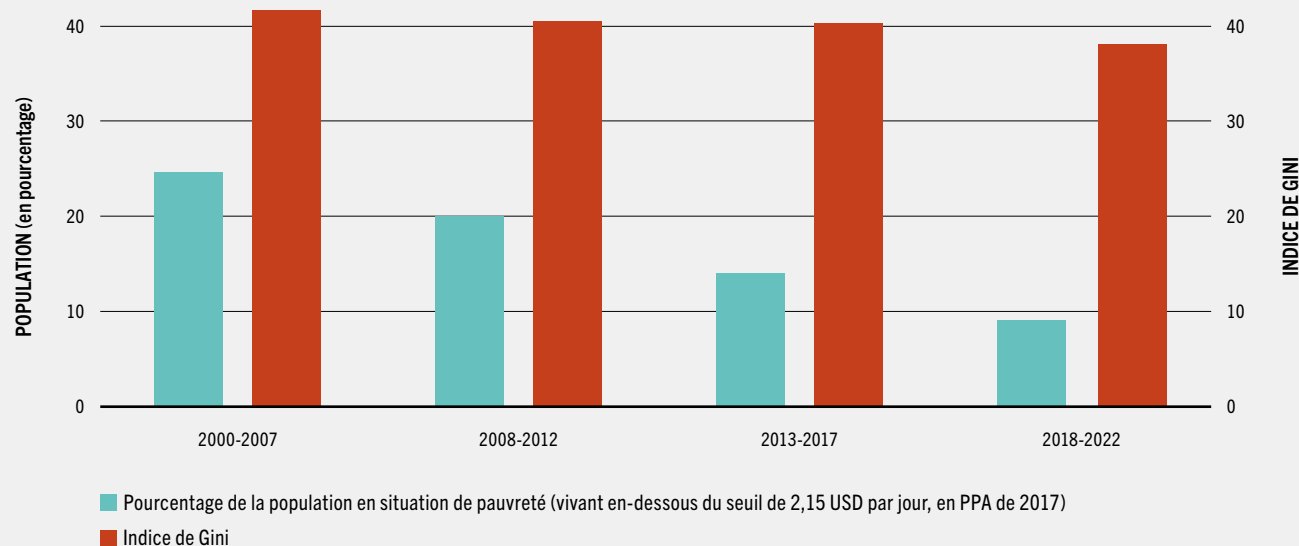


FIGURE 17 (suite)

C. FLÉCHISSEMENTS ÉCONOMIQUES: PLUSIEURS PAYS CONNAISSENT DES FLÉCHISSEMENTS ÉCONOMIQUES ET DES REVIREMENTS BRUTAUX DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 2003-2022



D. INÉGALITÉS DE REVENU: ALORS QUE LA PAUVRETÉ EST EN RECU DANS LE MONDE, LES INÉGALITÉS DE REVENU DEMEURENT ÉLEVÉES ET DIMINUENT PEU, 2003-2022



NOTES: PIB = produit intérieur brut; PPA = parité de pouvoir d'achat. Tous les chiffres concernent des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. La figure 17A indique le nombre total de conflits, internes ou inter-États, sur chacune des sous-périodes de cinq ans (barres turquoise), et le nombre moyen d'années, sur chaque sous-période et en pourcentage, durant lesquelles les pays ont été exposés à un conflit (ligne rouge). La figure 17B indique le nombre de pays qui ont connu au moins trois types différents d'extrêmes climatiques (vague de chaleur, inondations, sécheresse, tempête) sur chacune des sous-périodes de cinq ans (barres turquoise), et le nombre moyen d'années, sur chaque sous-période et en pourcentage, durant lesquelles les pays ont été exposés à au moins un extrême climatique (ligne rouge). La figure 17C met en évidence la variation de la croissance du PIB par habitant (axe de gauche) et le pourcentage de pays qui ont connu un fléchissement économique une année donnée sur la période 2003-2022 (axe de droite). La figure 17D indique le pourcentage moyen de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté de 2,15 USD par jour (barres turquoise), et le niveau moyen des inégalités de revenu (barres rouges), pour chaque sous-période de cinq ans. L'analyse porte sur 119 pays à revenu faible ou intermédiaire pour lesquels des informations sur la prévalence de la sous-alimentation sont disponibles. La méthode détaillée et la liste complète des sources de données sont indiquées dans le tableau S3.5 du supplément au chapitre 3.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

Situation des pays touchés par les principaux indicateurs

Si l'on veut créer un cadre permettant d'accroître le financement et d'améliorer son ciblage, il est impératif de bien comprendre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et dans quels pays ils sont à l'œuvre. Ces 10 dernières années, les conflits, les extrêmes climatiques et les fléchissements économiques ont gagné en fréquence et en intensité, portant atteinte à la sécurité alimentaire et à la nutrition partout dans le monde. De plus, les fortes inégalités de revenu exacerbent les effets de ces principaux facteurs (figure 17). C'est dans les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire que la situation est la plus préoccupante car les incidences négatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition se font davantage sentir dans ces pays, et car ce sont eux qui ont à charge la plus grande partie de la population sous-alimentée dans le monde et le plus grand nombre d'enfants connaissant un retard de croissance. En outre, ces pays sont confrontés à de multiples formes de malnutrition, y compris le surpoids chez l'enfant et l'obésité chez l'adulte (voir le chapitre 2).

Il est essentiel d'analyser les pays touchés par les principaux facteurs pour pouvoir produire un cadre de financements novateurs, présenté à la section 5.1, qui permettra d'accroître l'appui à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le présent rapport contient donc une mise à jour de l'analyse des pays touchés par les principaux facteurs. Les conclusions de l'analyse sont résumées ici; la méthode qui a été suivie, les sources de données et l'analyse complète sont fournies dans le supplément au chapitre 3.

Un facteur principal aura une incidence négative plus ou moins grande sur la sécurité alimentaire et la nutrition d'une population selon le degré d'exposition de celle-ci au facteur et selon sa vulnérabilité à l'impact. Dans l'analyse, les pays sont classés dans différentes catégories selon qu'ils sont «touchés» ou pas par un facteur principal. En résumé, deux critères sont utilisés pour déterminer si un pays doit être considéré comme étant touché par un facteur: i) le fait qu'un événement ayant trait au facteur se produise dans le pays, par exemple un conflit, un phénomène climatique extrême ou un fléchissement économique; et ii) le fait que le pays soit vulnérable face aux conséquences de l'événement, à savoir que le pays connaît des

conditions qui font que la survenue d'un facteur risque davantage de se répercuter sur la sécurité alimentaire et la nutrition (la méthode qui a été suivie et les sources de données sont indiquées dans le tableau S3.5 du supplément au chapitre 3).

Si chacun de ces grands facteurs est unique, les interactions entre eux sont fréquentes et ont des effets multiples et conjugués qui se répercutent à travers les systèmes agroalimentaires au détriment de la sécurité alimentaire et de la nutrition³⁰. Toutes les dimensions de la sécurité alimentaire risquent alors d'être menacées (disponibilités alimentaires, accès, utilisation et stabilité), de même que d'autres déterminants de la nutrition, en particulier les pratiques (préparation et manipulation des aliments, pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, comportement de recours aux soins, répartition des ressources au sein du ménage, et soins à l'intention des filles et des femmes, par exemple), les services de santé et l'hygiène de l'environnement (vaccination, eau et assainissement, accès aux services de santé, et disponibilité et accessibilité économique des services de santé). Par exemple, il est de plus en plus fait état également, dans la documentation sur ces questions, des incidences directes du climat, en particulier des chaleurs extrêmes, sur l'état nutritionnel. Ce phénomène est corroboré par le fait qu'on a constaté qu'il y a association entre la présence de ces facteurs et les indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition³⁰.

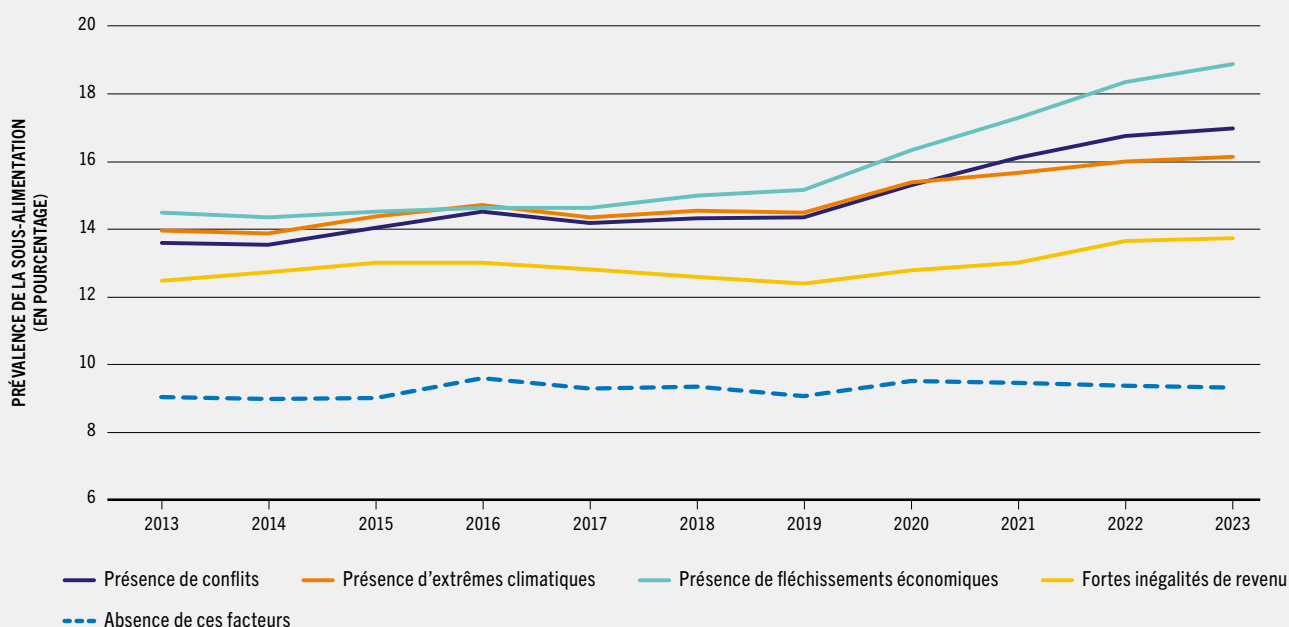
Constat alarmant, la majorité des pays à revenu faible ou intermédiaire sont touchés par au moins un des principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et lorsque plusieurs facteurs sont à l'œuvre, leurs effets conjugués entraînent les hausses les plus marquées de la faim et de l'insécurité alimentaire (figure 18). Les pays qui connaissent des crises alimentaires majeures prolongées sont gravement touchés par plusieurs facteurs et subissent les niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés (encadré 8, figure A1).

La définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition couvre les interventions qui contribuent à l'une au moins des six voies de transformation proposées dans l'édition 2021 du rapport³⁰ pour contrer les principaux facteurs des niveaux actuels d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

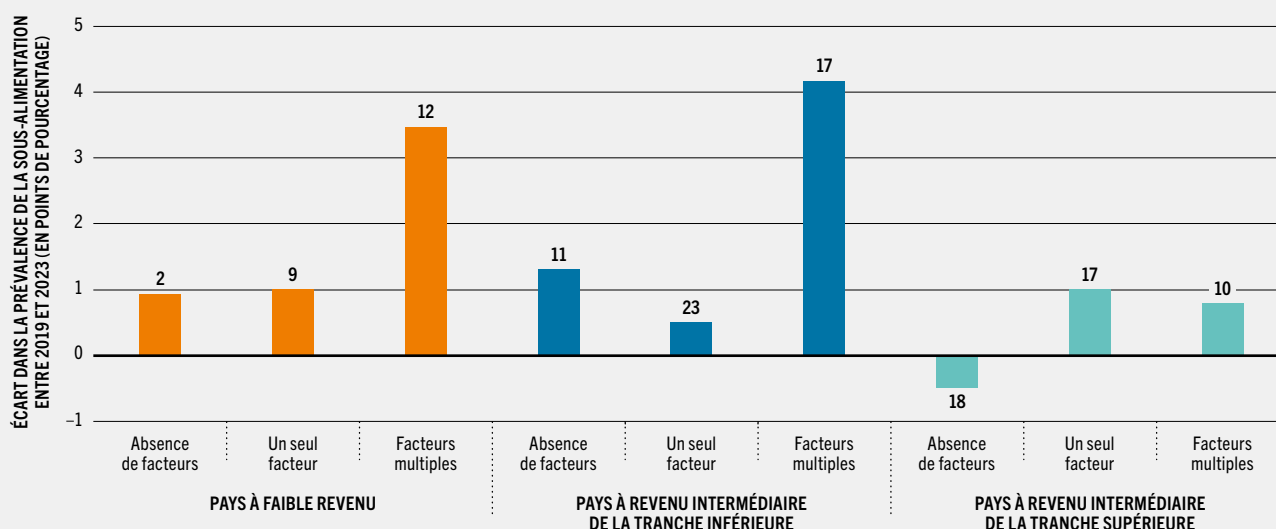


FIGURE 18 LA FAIM ATTEINT DES NIVEAUX PLUS ÉLEVÉS ET A LE PLUS PROGRESSÉ DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR LES PRINCIPAUX FACTEURS, ET LA PROGRESSION DE LA FAIM EST PLUS FORTE DANS LES PAYS PAUVRES TOUCHÉS PAR PLUS D'UN FACTEUR PRINCIPAL

A) ÉVOLUTION DE LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR LES PRINCIPAUX FACTEURS ET QUI CONNAISSENT DE FORTES INÉGALITÉS DE REVENU, 2013-2023



B) PARMI LES PAYS À FAIBLE REVENU ET LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE, LA PROGRESSION DE LA FAIM A ÉTÉ LA PLUS FORTE DANS CEUX TOUCHÉS PAR PLUSIEURS FACTEURS PRINCIPAUX, 2019-2023



NOTES: La [figure 18A](#) met en évidence la prévalence de la sous-alimentation entre 2013 et 2023 dans les pays à revenu faible ou intermédiaire touchés par un ou plusieurs des trois principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (conflits, extrêmes climatiques et fléchissements économiques), ainsi que dans les pays à fortes inégalités de revenu. Ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives, car un pays peut être touché par plusieurs facteurs principaux et/ou connaître de fortes inégalités de revenus. Les pays où ces facteurs sont absents sont les pays qui ne sont pas touchés par des conflits, des extrêmes climatiques ou des fléchissements économiques. Les estimations de la prévalence de la sous-alimentation ne sont pas pondérées. La [figure 18B](#) met en évidence les écarts (en points de pourcentage) entre 2019 et 2023 dans la prévalence de la sous-alimentation, pour les pays dont la sécurité alimentaire n'a pas été affectée par l'un des principaux facteurs (conflits, extrêmes climatiques ou fléchissements économiques), ceux où sévit un seul facteur principal, et ceux qui subissent les effets de plusieurs facteurs principaux, par groupes de pays classés selon le revenu. Le nombre indiqué en haut de chaque barre correspond au nombre de pays dans cette catégorie. L'analyse porte sur 119 pays à revenu faible ou intermédiaire pour lesquels des informations sur la prévalence de la sous-alimentation sont disponibles. La méthode et les sources des données sont indiquées au [tableau S3.5](#) du [supplément au chapitre 3](#).

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

ENCADRE 8 LES PAYS EN SITUATION DE CRISE ALIMENTAIRE MAJEURE PROLONGÉE SONT GRAVEMENT TOUCHÉS PAR PLUSIEURS FACTEURS PRINCIPAUX ET CONNAISSENT DES NIVEAUX D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHRONIQUE PARMI LES PLUS ÉLEVÉS

L'édition 2024 du Rapport mondial sur les crises alimentaires (*Global Report on Food Crises*)³¹, un rapport annuel qui fournit une analyse et des données sur les situations d'insécurité alimentaire aiguë appelant une aide humanitaire d'urgence pour sauver des vies et préserver les moyens d'existence, recense 19 pays en situation de crise alimentaire majeure prolongée*, pour la plupart (14 sur 19) des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Ces 19 pays sont en situation de crise alimentaire majeure depuis huit ans, et six pays (Afghanistan, Éthiopie, Nigéria, République arabe syrienne, République démocratique du Congo et Yémen) se classent régulièrement parmi les 10 premiers en termes de populations touchées, avec 108 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire [IPC]) en 2023³¹.

D'après l'analyse présentée dans le rapport**, on dispose de données sur la prévalence de la sous-alimentation (PoU)*** pour 18 des 19 pays en situation de crise alimentaire majeure prolongée et tous ont été touchés par au moins un facteur principal de l'insécurité alimentaire (conflit, extrême climatique ou fléchissement économique) entre 2013 et 2022. La seule exception est l'Eswatini, pays où l'on constate toutefois de fortes inégalités de revenu. Treize pays sont touchés par plusieurs facteurs, ce qui va de pair avec le niveau extrêmement élevé de prévalence de la PoU observé pour ces pays en 2023 (figure A1).

Au cours des 10 années écoulées, la PoU a été en constante augmentation dans les pays en situation de crise alimentaire majeure prolongée, et elle a systématiquement été plus élevée dans ceux touchés par des extrêmes climatiques ou par des fléchissements économiques (figure A2). Entre 2019 et 2023, l'augmentation de la PoU a été nettement plus marquée dans les pays touchés par un fléchissement économique (figure A2 ci-après, et figure S3.6 du supplément au chapitre 3), et elle était trois fois plus élevée dans les pays en situation de crise alimentaire majeure prolongée que dans les autres pays à revenu faible ou intermédiaire (2,9 pour cent contre 1,1 pour cent).

L'impact des principaux facteurs sur la faim chronique, telle que mesurée par la PoU, dans les pays en situation de crise alimentaire majeure prolongée, est manifeste. L'écart de PoU entre les pays touchés par un conflit, un

fléchissement économique ou un phénomène climatique extrême et les pays non touchés s'est progressivement creusé (figure A2). La présence de plusieurs facteurs a un effet cumulatif qui se traduit par des niveaux plus importants d'insécurité alimentaire. Les pays touchés par plusieurs facteurs sont ceux qui ont vu croître le plus fortement la PoU entre 2019 et 2023, et les pays touchés par les trois facteurs principaux sont confrontés au niveau global d'insécurité alimentaire le plus élevé (figures S3.5 et S3.6 du supplément au chapitre 3).

On disposait de données sur la PoU pour 33 des 36 pays en situation de crise alimentaire majeure prolongée****. Les conclusions énoncées ci-dessus sont également valables pour ces pays. Parmi les pays en situation de crise alimentaire prolongée, ce qui distingue ceux qui sont en situation de crise majeure c'est leur exposition à plusieurs facteurs: 72 pour cent des pays (13 sur 18) en situation de crise alimentaire majeure prolongée sont touchés par plusieurs facteurs, contre 27 pour cent seulement (4 sur 15) de ceux en situation de crise alimentaire prolongée. Concrètement, il en résulte un niveau de PoU généralement plus bas pour les pays en situation de crise alimentaire prolongée. Cependant, ce sont les pays en situation de crise alimentaire prolongée (à l'exclusion de ceux où cette crise est majeure) qui sont touchés par un conflit qui ont connu la plus forte augmentation de la PoU entre 2019 et 2023 (figures S3.7A et S3.7B du supplément au chapitre 3).

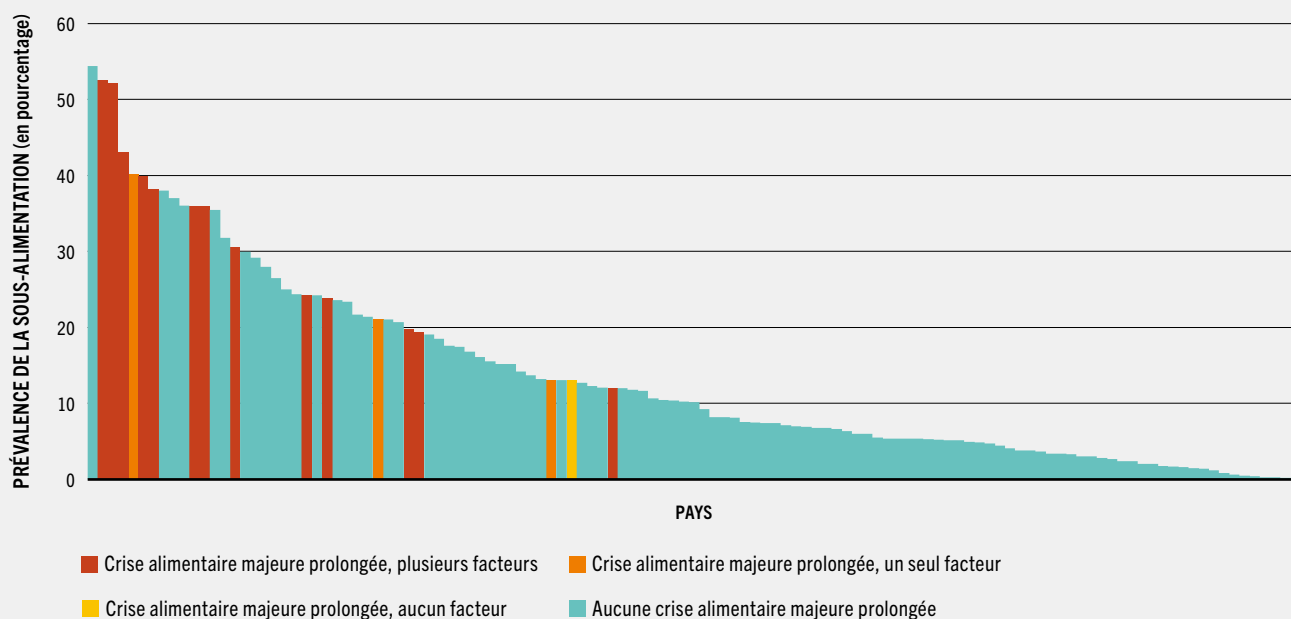
Cette analyse montre qu'il est urgent d'intégrer les aspects action humanitaire et développement dans les approches et dans le financement, dans les pays en situation de crise alimentaire prolongée, afin de répondre aux besoins immédiats liés à une insécurité alimentaire aiguë tout en apportant des solutions à l'insécurité alimentaire chronique, y compris un renforcement de la résilience des systèmes agroalimentaires face aux principaux facteurs et face aux causes structurelles sous-jacentes. Par exemple, on constate, d'après l'édition 2023 du Rapport sur les flux financiers et les crises alimentaires (*Financing Flows and Food Crises Report*) que les financements qui visent le secteur de l'alimentation sont surtout à caractère humanitaire, et que le financement du développement ne représente qu'une petite partie des flux de financement relatifs au secteur de l'alimentation reçus par les pays en situation de crise alimentaire prolongée³².

NOTES: * Un pays/territoire est considéré comme étant en situation de crise alimentaire prolongée lorsqu'il figure dans toutes les éditions du Rapport mondial sur les crises alimentaires. Un pays/territoire est considéré comme étant en situation de crise alimentaire majeure lorsque l'insécurité alimentaire aiguë qui le frappe, telle qu'elle est estimée, répond à au moins un des critères ci-après: au moins 20 pour cent de la population du pays est en situation de crise ou pire (phase 3 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire/Cadre Harmonisé [IPC/CH]) ou équivalent; au moins 1 million de personnes sont en situation de crise ou pire (phase 3 ou plus de l'IPC/CH) ou équivalent; une zone quelconque est considérée comme étant en situation d'urgence (phase 4 ou plus de l'IPC/CH); une zone quelconque est classée au niveau 3 de la réponse d'urgence humanitaire à l'échelle du système par le Comité permanent interorganisations. Un pays/territoire est considéré comme étant en situation de crise alimentaire majeure prolongée lorsqu'il figure comme pays en situation de crise alimentaire majeure dans toutes les éditions du Rapport mondial sur les crises alimentaires³¹.

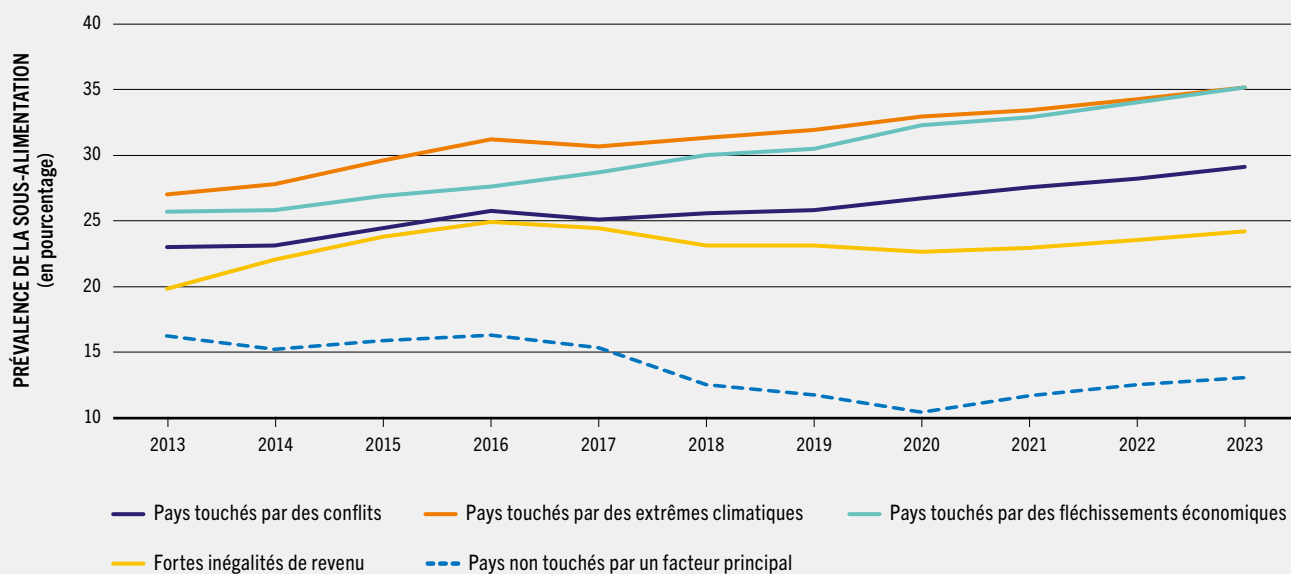
** L'analyse qui est faite dans l'encadré suit la méthode qui a été appliquée dans le rapport pour les pays touchés par des facteurs principaux et qui est décrite dans le tableau S3.5 du supplément au chapitre 3. Le Rapport mondial sur les crises alimentaires énonce des facteurs de l'insécurité alimentaire aiguë, et ces facteurs recouvrent en partie ceux considérés dans le présent rapport, mais la méthode appliquée à l'insécurité alimentaire chronique mesurée par la PoU est différente. *** Les 19 pays répertoriés dans l'édition 2024 du Rapport mondial sur les crises alimentaires³¹ comme étant en situation de crise alimentaire majeure prolongée sont les suivants: Afghanistan, Cameroun, Eswatini, Éthiopie, Haïti, Madagascar, Malawi, Mozambique, Niger, Nigéria, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Yémen et Zimbabwe. La série de données sur la PoU concernant le Soudan du Sud n'est pas assez longue pour l'analyse des pays touchés par les principaux facteurs et a donc été exclue. **** Les 36 pays/territoires répertoriés dans l'édition 2024 du Rapport mondial sur les crises alimentaires³¹ comme étant en situation de crise alimentaire prolongée sont les suivants: Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Eswatini, Éthiopie, Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, Irak, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Yémen, Zambie et Zimbabwe. Les séries de données sur la PoU concernant le Burundi, le Lesotho et le Soudan du Sud soit ne sont pas disponibles, soit ne sont pas assez longues pour l'analyse des pays touchés par les principaux facteurs et ont donc été exclues.



A1) LES PAYS EN SITUATION DE CRISE ALIMENTAIRE MAJEURE PROLONGÉE SONT GRAVEMENT TOUCHÉS PAR PLUSIEURS FACTEURS PRINCIPAUX ET CONNAISSENT DES NIVEAUX DE PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION PARMI LES PLUS ÉLEVÉS, 2023



A2) LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION AUGMENTE DE MANIÈRE CONSTANTE DEPUIS 2013 DANS LES PAYS EN SITUATION DE CRISE ALIMENTAIRE MAJEURE PROLONGÉE TOUCHÉS PAR DES FACTEURS PRINCIPAUX



NOTES: La [figure A1](#) met en évidence la prévalence de la sous-alimentation (PoU) en 2023 pour les 119 pays à revenu faible ou intermédiaire, une distinction étant faite (barres rouges, orange ou jaunes) entre les pays touchés par une crise alimentaire majeure prolongée selon qu'ils sont touchés par un seul facteur de l'insécurité alimentaire chronique, par plusieurs facteurs ou par aucun des facteurs (conflits, extrêmes climatiques et fléchissements économiques). La [figure A2](#) met en évidence l'évolution de la PoU pour les 18 pays classés comme étant en situation de crise alimentaire majeure prolongée en 2023 et touchés par des facteurs principaux (conflits, extrêmes climatiques et fléchissements économiques), et pour les pays où sont présentes de grandes inégalités de revenu. Ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives, car un pays peut être touché par plusieurs facteurs et/ou connaître de fortes inégalités de revenu. Les estimations de la PoU ne sont pas pondérées. Les pays non touchés par des facteurs sont les pays qui ne sont pas touchés par des conflits, des extrêmes climatiques ou des fléchissements économiques. La méthode qui a été suivie est indiquée dans le [tableau S3.5](#) du [supplément au chapitre 3](#).

SOURCES: Auteurs du présent document (FAO). PoU d'après FAO. On trouvera la liste des pays en situation de crise alimentaire majeure dans: Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2024. *Global Report on Food Crises* (Rapport mondial sur les crises alimentaires) 2024. Rome. <https://www.fsinplatform.org/report/global-report-food-crises-2024>

FIGURE 19 LA DÉFINITION ÉLARGIE DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION S'ÉTEND AUX POLITIQUES ET ACTIONS À MENER FACE AUX PRINCIPAUX FACTEURS, SUR LES SIX VOIES DE TRANSFORMATION



SOURCE: D'après FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome, FAO.
<https://doi.org/10.4060/cb4474fr>

» Chacune des six voies de transformation conduit à la mise en œuvre de politiques, d'investissements et de lois qui visent à renforcer la résilience face aux principaux facteurs (figure 19 et encadré 9). Ainsi, la définition élargie reprend la définition de base mais, au-delà de l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes, vise aussi les principaux facteurs.

Cartographie de la définition de base et de la définition élargie et application des définitions aux flux financiers

L'application de la définition de base et de la définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est présentée à la figure 20. Le financement des actions visant à renforcer la résilience face aux principaux facteurs de l'augmentation récente de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (définition élargie) vient s'ajouter à la définition de base et la complète.

ENCADRÉ 9 SIX VOIES DE TRANSFORMATION FACE AUX PRINCIPAUX FACTEURS DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION

Comme le montre la [figure 19](#), six voies de transformation peuvent être empruntées selon le facteur ou l'ensemble de facteurs auxquels est confronté un pays. Ces voies comportent des politiques, des actions et des investissements clés qui doivent permettre de renforcer la résilience face aux principaux facteurs, et ont été définies sur la base des données et des analyses approfondies issues des éditions 2017 à 2020 du présent rapport.

VOIE 1: INTÉGRER L'ACTION HUMANITAIRE, LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR DES CONFLITS

- ▶ Promouvoir des politiques qui tiennent compte des situations de conflit; favoriser les actions de consolidation de la paix liées à un appui aux moyens d'existence; mettre en place des programmes de protection sociale et de production et d'approvisionnement alimentaires qui prennent en compte la nutrition; apporter un appui à des chaînes d'approvisionnement alimentaire qui fonctionnent et soient résilientes; introduire dans les politiques post-conflit des approches fondées sur la communauté.
- ▶ Par exemple, dans les zones qui connaissent un conflit ou qui sortent d'un conflit, les approches négociées et centrées sur les personnes permettent aussi de rechercher des solutions aux problèmes d'accès à la terre, et d'utilisation et de gestion des terres, contribuant aussi, par là-même, à la paix. Par exemple, des services locaux de santé animale et de vaccination des animaux d'élevage ont été fournis aux communautés Dinka Ngok et Misseriya dans la région d'Abyei, qui fait l'objet d'un conflit entre le **Soudan du Sud** et le **Soudan**. Cette initiative, menée en collaboration avec les organismes publics locaux, les forces de maintien de la paix des Nations Unies et d'autres organismes des Nations Unies, a permis de relancer le dialogue entre les communautés, ce qui a débouché sur un accord de paix au niveau local.

VOIE 2: RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS L'ENSEMBLE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

- ▶ Réduire les risques associés au climat; s'adapter au changement climatique; établir des systèmes de surveillance des risques climatiques et d'alerte rapide; développer les assurances destinées à protéger contre le risque climatique; améliorer l'accès aux ressources productive naturelles et leur gestion (remise en état des territoires et gestion de l'eau, notamment); introduire des pratiques climato-intelligentes.
- ▶ En **Zambie**, de nouvelles initiatives ont été prises pour améliorer la résilience face au changement climatique, notamment la création d'une assurance agricole à destination des ménages vulnérables. Les ménages qui adoptent des techniques d'agriculture de conservation

ont la possibilité de prendre une assurance agricole, ce qui leur permet d'investir dans des projets plus risqués, susceptibles de rapporter davantage. Les assurances agricoles jouent un rôle important, parce qu'elles contribuent non seulement à renforcer la résilience face au changement climatique, mais aussi à réduire la pauvreté, à accroître la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition³⁰.

VOIE 3: RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PLUS VULNÉRABLES FACE À L'ADVERSITÉ ÉCONOMIQUE

- ▶ Renforcer la productivité du secteur agroalimentaire et les liens avec les marchés tout le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire; limiter les hausses des prix des aliments et la volatilité excessive des prix; stimuler la création d'emplois décents; élargir les dispositifs de protection sociale et les programmes de repas scolaires.
- ▶ Par exemple, en investissant pour développer des filières agro-industrielles locales, on peut créer des débouchés commerciaux pour les petits agriculteurs, et, par ce moyen, réduire leur vulnérabilité en cas de choc sur le cours des produits de base et accroître leur résilience, grâce à une diversification de l'activité économique. Au **Sénégal**, à la suite d'une baisse des cours mondiaux de l'arachide, le Gouvernement a investi pour intégrer les petits producteurs dans des filières diversifiées et rentables, et les aider à abandonner la production d'arachides pour investir dans l'élevage de volailles et l'horticulture. Il en est résulté des revenus agricoles accrus et plus stables³³.

VOIE 4: INTERVENIR LE LONG DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE EN VUE DE RÉDUIRE LE COÛT DES ALIMENTS NUTRITIFS

- ▶ Augmenter les investissements dans la production et la productivité agricoles en vue d'une meilleure nutrition; accroître l'efficacité des chaînes de valeur offrant des aliments nutritifs; réduire les pertes et le gaspillage d'aliments nutritifs; promouvoir la biofortification des aliments; instituer l'enrichissement obligatoire des aliments; améliorer les routes et les infrastructures rurales (installations de stockage pour les aliments nutritifs, par exemple).
- ▶ Par exemple, au **Myanmar**, des PME ont reçu des transferts directs et ont bénéficié d'un meilleur accès aux nouvelles technologies et d'une formation aux techniques de production durable, pour diversifier la production alimentaire. Plus de la moitié des participants au programme ont vu leurs revenus augmenter de 50 pour cent et ont élargi leur production, qui englobe désormais des légumes frais, ce qui a fait considérablement augmenter les disponibilités en aliments nutritifs sur les marchés locaux³⁰.



ENCADRE 9 (suite)

VOIE 5: CHANGER LES ENVIRONNEMENTS ALIMENTAIRES DE SORTE À FAVORISER DES HABITUDES ALIMENTAIRES AYANT UNE INCIDENCE POSITIVE SUR LA SANTÉ HUMAINE

- ▶ Renforcer l'environnement alimentaire (par exemple faire en sorte que les services publics d'alimentation et d'achats alimentaires veillent à assurer une alimentation saine); faire évoluer le comportement des consommateurs en prenant en compte les considérations de durabilité (par exemple améliorer les normes commerciales en tenant compte de la nutrition, taxer les aliments à densité énergétique élevée, appliquer des règles d'étiquetage et faire modifier la composition des aliments, éliminer les acides gras industriels de la chaîne de production alimentaire).
- ▶ Par exemple, au **Chili**, à la suite de l'entrée en vigueur d'une loi sur l'étiquetage et la publicité des produits alimentaires, l'exposition des adolescents et des enfants d'âge préscolaire à la publicité pour des aliments fortement caloriques et à teneur élevée en sel, sucre ou acides gras saturés a fortement baissé. La vente de ces produits dans les écoles a été interdite. Les achats d'aliments et de boissons présentant ces mêmes caractéristiques, qui doivent comporter un avertissement sur le devant de l'emballage, ont diminué de 24 pour cent après l'introduction de la nouvelle réglementation.

VOIE 6: LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS STRUCTURELLES EN VEILLANT À CE QUE LES INTERVENTIONS SOIENT FAVORABLES AUX PAUVRES ET INCLUSIVES

- ▶ Donner des moyens aux populations vulnérables et marginalisées; réduire les inégalités entre les hommes et les femmes en soutenant les activités économiques exercées par les femmes et en favorisant une répartition équitable des ressources; promouvoir l'inclusion des femmes, des jeunes et des autres populations marginalisées; garantir l'accès aux services essentiels; réformer la fiscalité de manière à réduire les inégalités de revenu.
- ▶ Par exemple, les inégalités entre les sexes persistent dans toutes les régions et dans tous les groupes de pays (groupes classés selon le niveau de revenu). En **Indonésie**, un projet de développement des communautés côtières a promu des pratiques durables de pêche et d'aquaculture en fournissant des moyens de production, en mettant en place des installations de transformation des produits de la pêche et en donnant accès aux marchés. Les femmes, qui prennent surtout part aux opérations de traitement et à la vente, ont vu leur degré d'autonomisation augmenter de 27 pour cent. En parallèle, la productivité halieutique a cru de 78 pour cent et les pertes après capture ont diminué de 5 pour cent.

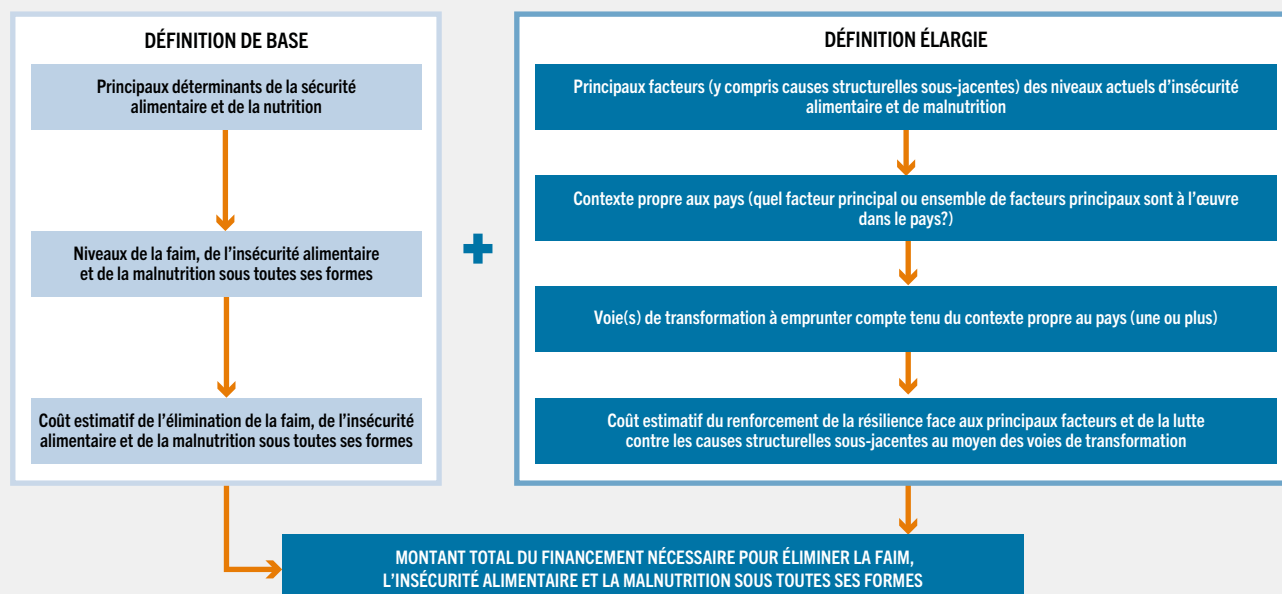
NOTES: On trouvera plus d'exemples des six voies de transformation dans l'édition 2021 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*³⁰ et dans les éditions du rapport qui ont successivement traité des facteurs principaux et des causes structurelles sous-jacentes: les conflits (2017)¹³; la variabilité et les extrêmes climatiques (2018)³⁴; les ralentissements et les fléchissements économiques (2019)³³; l'accès insuffisant à une alimentation saine et l'inaccessibilité économique de cette alimentation (2020)²⁹.

SOURCE: D'après FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>.

» De plus, comme on le voit dans la figure, la définition élargie doit prendre en compte le contexte national. Tous les pays ne sont pas touchés par tous les facteurs principaux. Si certains sont touchés par un seul facteur, les pays dans lesquels l'insécurité alimentaire a le plus augmenté sont généralement touchés par un ensemble de facteurs. Cela signifie, en théorie, que les pays n'auraient pas besoin de financer l'adoption des six voies de transformation, mais uniquement celles qui répondent aux principaux facteurs auxquels ils sont confrontés, compte tenu de leur situation particulière.

Passer de la définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition à une application de la définition pour mesurer les niveaux de financement exige de comprendre comment les flux de financement sont répertoriés et de quelle manière il en est rendu compte, et de mettre au point des lignes directrices en vue de faire correspondre ces flux à la définition. Le cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et de la nutrition met clairement en évidence les différents déterminants et les voies à suivre pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Toutefois, pour évaluer dans quelle mesure le cadre conceptuel peut être

FIGURE 20 APPLICATION DE LA DÉFINITION DE BASE ET DE LA DÉFINITION ÉLARGIE DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION



SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

cartographié et relié aux cadres de financement et aux bases de données existantes, il faut une ventilation à un niveau de granulation plus poussé.

Pour les besoins du présent rapport, une première cartographie et une ébauche de lignes directrices ont été élaborées et appliquées afin de parvenir à des estimations partielles du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de ses mécanismes (voir le **chapitre 4**). Cartographier a consisté d'abord à définir quatre niveaux de classification à partir du cadre conceptuel de la définition de base et de la définition élargie: i) le niveau 1 distingue entre les deux définitions; ii) le niveau 2 entre la consommation alimentaire, l'état de santé et les trois principaux facteurs (conflits, variabilité et extrêmes climatiques, ralentissements et fléchissements économiques) et les causes structurelles sous-jacentes (accès insuffisant à une alimentation saine et inaccessibilité économique de cette alimentation, environnements alimentaires néfastes pour la santé, et persistance de fortes inégalités); iii) le niveau 3 entre les

quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilités, accès, utilisation et stabilité), les pratiques et les services de santé et l'hygiène de l'environnement, et chacune des six voies de transformation concernant les politiques relatives aux principaux facteurs; et iv) le niveau 4 entre les domaines d'intervention relatifs aux définitions du niveau 3 de la classification. Les quatre niveaux de classification sont présentés sous forme de tableau dans le **supplément au chapitre 3** (tableau S3.2).

Deuxièmement, une liste de mots-clés a été établie pour préciser les types de financements et d'interventions correspondant à la classification à quatre niveaux. Il fallait un cadre plus détaillé étant donné que certains financements et certaines interventions pouvaient correspondre à plusieurs éléments du cadre. Par exemple, l'alimentation à l'école est rattachée à la définition de base, à la fois en termes de consommation alimentaire (utilisation des aliments et comportement de consommation alimentaire) et en termes d'état de santé (pratiques d'alimentation des nourrissons

et des jeunes enfants); et elle relève aussi de la définition élargie, dans la voie 3 (ralentissements et fléchissements économiques). D'un point de vue théorique, cette double appartenance n'est pas forcément un problème, mais lorsqu'on veut relier la définition de la sécurité alimentaire et de la nutrition aux données relatives aux flux financiers, on risque de compter deux fois des ressources. Pour éviter les chevauchements, on a dressé des listes de mots-clés et créé des règles de décision qui doivent servir de guide pour affecter les financements aux différents éléments de la classification. On trouvera les mots-clés dans le [tableau S3.3](#) et les règles de décision dans le [tableau S3.4](#) du [supplément au chapitre 3](#).

Il importe de faire la distinction entre les allocations financières «spécifiques» et les allocations financières «de soutien» au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Un financement «spécifique» correspond à une allocation financière qui contribue entièrement (100 pour cent) à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Toutefois, comme indiqué à la [section 3.1](#), d'importantes allocations financières contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition sans avoir pour vocation exclusive d'agir sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Ces financements «de soutien» désignent les allocations financières qui ne contribuent que partiellement à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Une pondération leur est appliquée afin de tenir compte du pourcentage de leur contribution à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Ces pondérations ont leurs limites et sont très difficiles à déterminer, principalement parce qu'on manque de données et d'éléments factuels. Cependant, les autres possibilités – soit ne pas tenir compte des dépenses de soutien, soit inclure leur montant total dans les estimations – présenteraient encore plus de limitations. La méthode suivie, les sources de données et l'application des coefficients de pondération, y compris les limites, sont décrits dans le [supplément au chapitre 3](#) ([section S3.2](#) et [tableau S3.3](#)).

Passer d'une définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition à une cartographie qui la relie aux allocations financières est une tâche difficile, mais nécessaire, quelle que soit la définition appliquée. Étant donné que, comme nous l'avons expliqué, les flux de

financement et les budgets actuels sont définis sur une base sectorielle, il est difficile d'appliquer une définition, quelle qu'elle soit, du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et l'exercice nécessite inévitablement la formulation d'hypothèses imparfaites. Cela est vrai non seulement de la nouvelle définition présentée plus haut, mais aussi de toutes les autres définitions, utilisées dans les différentes études, même si ce n'est pas toujours explicitement mis en lumière ni mentionné de manière transparente. Du fait que les ressources financières sont présentées dans des catégories organisées par secteur, il y a un risque de «surcompter» ou de «sous-compter» les dépenses et les investissements à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de surévaluer ou de sous-évaluer leur importance relative.

Le présent rapport introduit de la transparence dans ce processus, tout en fournissant par ailleurs une nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des indications pour son application, plus conformes aux efforts de financement nécessaires pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. C'est là une première étape, qui permettra de s'appuyer sur une définition unique, tout en sachant qu'il conviendra de l'affiner et de l'améliorer encore par la suite. Avec le présent rapport, le système des Nations Unies et tous les gouvernements disposent désormais d'une définition et d'un cadre adéquats pour mesurer et suivre les financements disponibles et ceux nécessaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition, en tant que moyens d'application en vue de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Mais les données dont nous disposons nous permettent-elles de les appliquer?

Le [chapitre 4](#) montre que les données qui permettent d'appliquer la nouvelle définition n'existent que pour certains flux de financement; il n'est donc pas possible de faire un véritable inventaire des financements disponibles, et encore moins de calculer le déficit de financement à combler pour réaliser les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Les sources de données et les méthodes doivent donc être améliorées, afin que l'on dispose de meilleures données à l'appui de décisions fondées sur des données factuelles en matière de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. C'est un message qui ressort

clairement du présent rapport: il faut de meilleures données, qui puissent permettre un suivi du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – faute de quoi ce suivi restera difficile à effectuer.

C'est pourquoi le rapport appelle aussi à l'adoption universelle et à l'usage transparent d'une approche normalisée pour la mise en œuvre de la nouvelle définition, sa cartographie et son application aux données financières. ■



BRÉSIL

Récolte du maïs à l'aide d'une moissonneuse-batteuse: les financements facilitent l'accès aux nouvelles technologies.
© casa.da.photo/Shutterstock.com

CHAPITRE 4

NIVEAUX ET DÉFICITS ACTUELS DE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA FAIM, L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

MESSAGES CLÉS

- ➔ Les financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui se font sous forme de dépenses publiques intérieures, d'aide publique au développement et d'autres apports du secteur public peuvent être mesurés, ce qui n'est pas le cas de la plupart des flux privés.
- ➔ Les dépenses publiques par habitant allouées à l'agriculture sont très faibles et on ne constate pas d'augmentation régulière de ces dépenses dans les pays à faible revenu ni dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où l'insécurité alimentaire et la dénutrition sont plus graves; les dépenses publiques allouées à l'agriculture ne représentent qu'une petite part des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
- ➔ Avant la pandémie de covid-19, les dépenses publiques allouées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en particulier à l'alimentation, étaient en augmentation dans deux pays à faible revenu et huit pays à revenu intermédiaire. Dans les pays à faible revenu, les gouvernements ne disposent pas d'une capacité de dépense importante qui leur permettrait de s'attaquer aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.
- ➔ La sécurité alimentaire et la nutrition captent moins d'un quart de l'aide publique au développement et des autres apports du secteur public et il semble que les donateurs leur accordent un degré de priorité

moins élevé. Sur la période 2017-2021, ces flux de financement se sont élevés à 76 milliards d'USD par an, dont 34 pour cent seulement (26 milliards d'USD) ont contribué à la lutte contre les principaux facteurs et les causes structurelles sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Au cours de la même période, ces flux ont augmenté beaucoup plus pour l'Afrique (toutes régions confondues) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure que pour les pays à faible revenu (tous niveaux de revenu confondus).

- ➔ Les financements qui émanent du secteur privé sont plus difficiles à mesurer. Les flux philanthropiques (4 milliards d'USD en moyenne sur la période 2017-2021) sont d'un faible montant par rapport aux fonds envoyés par les migrants et investis dans les systèmes agroalimentaires (29 milliards d'USD en moyenne sur 2017-2022) et aux investissements étrangers directs (IED) (62 milliards d'USD en moyenne sur 2017-2022). Les financements mixtes représentent des sommes plus modestes et le montant net des prêts bancaires dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche est en baisse quasi continue.
- ➔ Les politiques, les dispositions législatives et les interventions qu'il faudra mettre en place pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des objectifs de développement durable (ODD) pourraient nécessiter des financements qui sont évalués à plusieurs milliers de milliards d'USD.

→ Si le déficit de financement n'est pas comblé d'ici à 2030, des millions de personnes demeureront sous-alimentées, des millions connaîtront une insécurité alimentaire aiguë à des niveaux de crise, ou pire, et les progrès accomplis dans la réalisation de tous les objectifs mondiaux en matière de nutrition seront insuffisants. Les répercussions sociales, économiques et environnementales de cet échec coûteront plusieurs milliers de milliards d'USD.

→ Exécuter dans leur intégralité et plus efficacement les budgets nationaux et réorienter l'aide publique existante de manière à rendre les systèmes agroalimentaires plus résilients, plus durables et plus équitables permettra de réduire le déficit de financement.

Au niveau national, les financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont fournis par les secteurs public et privé et proviennent du pays ou de l'étranger (voir le **chapitre 3, tableau 8**). Les financements publics sont la source intérieure sur laquelle les décideurs ont le plus la main lorsqu'il s'agit de cibler les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition, et ils sont principalement utilisés via les dépenses de l'État, un flux dont les montants peuvent être mesurés. Les financements publics extérieurs se matérialisent par des flux dont certains, notamment l'aide publique au développement (APD) et les autres apports du secteur public (AASP), peuvent aussi être orientés vers les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition. Une partie de ces flux extérieurs peut être distribuée via les budgets nationaux, auquel cas ils deviennent des dépenses publiques. Dans la pratique, certains financements susceptibles d'être orientés vers la sécurité alimentaire et la nutrition peuvent donc apparaître à la fois dans les dépenses publiques et dans les flux d'APD qui transitent par les budgets nationaux. Dans les régions où l'APD revêt une importance capitale, comme l'Afrique subsaharienne, l'exécution des dépenses destinées à l'agriculture, inscrites au budget de l'État et financées par des fonds provenant de donateurs est généralement complexe et, le plus souvent, faible; 40 pour cent environ de ces allocations ne sont pas dépensées¹. Une partie de l'APD peut être distribuée, conformément à la loi, hors budget national en vue de mettre en œuvre certains projets et programmes plus rapidement.

Pour l'essentiel, les données disponibles ne permettent de suivre que les dépenses publiques, l'APD (inscrite ou non au budget) et les AASP (inscrits ou non au budget). La définition de base et la définition élargie de la notion de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition peuvent toutes deux être appliquées à ces données (les définitions sont présentées au **chapitre 3** et expliquées en détail dans le **supplément S3.2 au chapitre 3**); la manière dont les définitions sont appliquées aux données relatives à ces flux de financement est expliquée en détail dans le **supplément au chapitre 4**. Les flux de financement sont orientés vers des interventions qui visent à: i) améliorer l'alimentation (disponibilités, accessibilité, utilisation et stabilité) et l'état de santé (pratiques, services de santé et hygiène de l'environnement) (définition de base); ii) emprunter des voies permettant de lutter contre les principaux facteurs et les causes structurelles sous-jacentes de la récente recrudescence de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition¹ (conflits, variabilité et extrêmes climatiques, ralentissements et fléchissements économiques, manque d'accès à des aliments nutritifs et inaccessibilité économique de ces aliments, environnements alimentaires néfastes pour la santé et inégalités élevées et persistantes), y compris en mettant en place des interventions visant à réduire le coût des aliments nutritifs et à renforcer les environnements alimentaires (définition élargie). Ces domaines d'intervention sont recensés dans le **tableau S3.2 du supplément S3.2 au chapitre 3**. Il s'agira essentiellement, dans le présent chapitre, de déterminer si les flux financiers visant à soutenir ces interventions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont en augmentation, de recenser les domaines d'intervention qui sont visés et de déterminer si les pays bénéficiaires les plus importants (dans le cas de l'APD et des AASP) sont ceux où, dans le monde, la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont les plus difficiles à surmonter.

Les flux de financement privés (intérieurs et extérieurs) sont généralement plus difficiles à suivre, et d'autant plus difficiles à prendre en

¹ Comme indiqué au **chapitre 1**, sauf mention contraire, la référence aux «principaux facteurs» tient également compte des causes structurelles sous-jacentes des tendances récentes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

compte pour appliquer la définition de base et la définition élargie proposées dans le présent rapport. Par conséquent, à l'heure actuelle, le financement total disponible ou nécessaire en plus pour financer l'ensemble des efforts vers la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD n'est pas quantifiable de manière fiable. Pour établir le présent chapitre, il a donc fallu procéder à des déductions à partir de données fragmentaires et des travaux déjà publiés, pour cerner l'articulation entre le financement privé et la sécurité alimentaire et la nutrition. Les flux philanthropiques font exception car les données les concernant peuvent être analysées après application de la définition de base et de la définition élargie. En ce qui concerne les autres grands flux privés, notamment les envois de fonds transfrontières et les IED, on peut seulement s'appuyer sur les études existantes et sur des sources de données n'offrant que des informations partielles.

Face à l'impossibilité de mesurer précisément le montant total des flux de financement publics et privés disponibles dans le monde au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, nous nous intéresserons, dans le présent chapitre, aux analyses existantes fondées sur des modèles. Ces analyses permettent de réaliser des estimations partielles du coût du financement de diverses politiques et interventions visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et à rendre plus abordable une alimentation saine d'ici à 2030. Proposer des fourchettes de coûts a ses limites, mais ces fourchettes donnent une idée du défi à relever pour l'avenir en matière de financement. Quel que soit le montant exact des financements nécessaires pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, le coût d'une non-mobilisation de ces financements peut être considérable et porter grandement préjudice à la population mondiale; le coût de l'inaction est examiné à la fin du chapitre, qui sert également de préambule au **chapitre 5** sur ce qu'il convient de faire pour mobiliser des financements évolutifs à même de combler le déficit de financement. ■

4.1 SUIVI DES NIVEAUX ACTUELS DE FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Les dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont faibles et n'augmentent pas là où elles sont le plus nécessaire

Les dépenses propres à l'alimentation et à l'agriculture font partie des composantes des finances publiques qui peuvent le plus directement influencer les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Conformément à la définition qui est donnée dans le programme Suivi et analyse des politiques alimentaires et agricoles (SAPAA) de la FAO, ces dépenses publiques peuvent être regroupées en: i) transferts budgétaires en faveur d'agents tels que les producteurs, les consommateurs, les négociants, les transporteurs et les fournisseurs d'intrants, pour la fourniture de biens privés; ii) soutien général aux infrastructures agricoles, à la recherche-développement (R-D) et aux services de vulgarisation, et aux installations de commercialisation, d'entreposage ou d'inspection, entre autres; iii) dépenses administratives¹. Ces dépenses publiques peuvent être de nature récurrente (par exemple pour couvrir les salaires des vulgarisateurs ou du personnel administratif) ou être utilisées pour investir dans des biens d'équipement (infrastructures agricoles, routes, électrification des campagnes, etc.). Toutefois, les dépenses publiques susceptibles d'influer sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition peuvent également transiter par des secteurs tels que celui de la santé (programmes de santé publique visant à lutter contre la carence en vitamine A par exemple), et peuvent aussi recouvrir en grande partie les programmes de protection sociale. C'est précisément la raison pour laquelle il importe de s'appuyer sur une définition élargie de la notion de financement – ou, ici, de dépenses publiques – au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

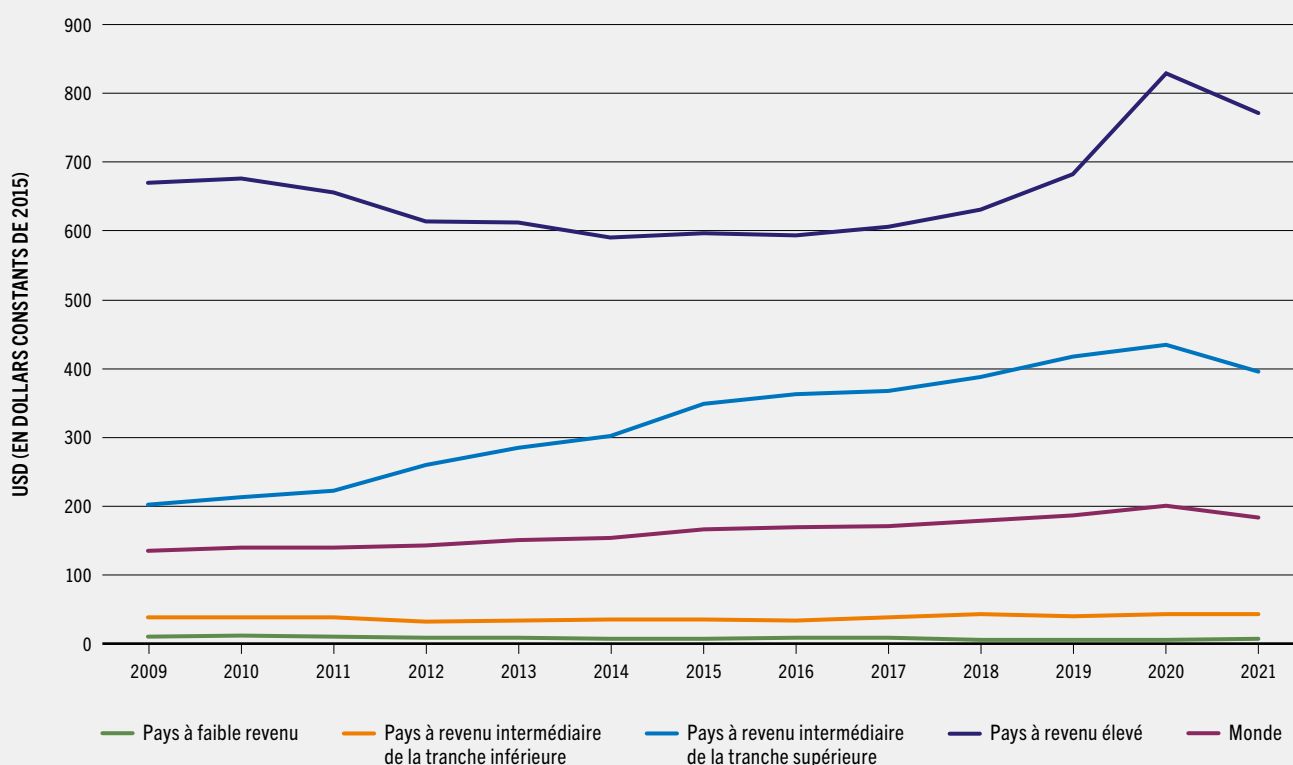
Faute de données qui permettraient de mesurer les dépenses publiques consacrées au secteur de l'alimentation et de l'agriculture au niveau mondial, telles que celles-ci sont définies dans le programme SAPAA de la FAO, on a évalué les dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture (en USD constants de 2015), par habitant des zones rurales, dans le monde, à l'aide de la Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation (FAOSTAT). Cette approche est plus limitée car les dépenses qui sont mesurées dans ce cadre ne concernent pas l'ensemble du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, mais uniquement l'agriculture. C'est pourquoi dans le présent chapitre on parle de dépenses publiques consacrées à l'agriculture, ou dépenses publiques agricoles. En outre, il n'est pas possible de déterminer si les transferts budgétaires pour la fourniture de biens privés sont alloués de manière égale (ou inégale) à chaque agent. Comme nous le verrons plus loin pour certains pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, les dépenses publiques directement liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition peuvent être nettement plus élevées que les dépenses publiques agricoles. Malgré ces limites, les dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture au niveau mondial mettent en lumière des faits et des schémas intéressants. Le montant total des dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture a régulièrement augmenté depuis le début des années 2000, atteignant un maximum de 675,4 milliards d'USD (en USD constants de 2015) en 2020, avant de retomber à 617,3 milliards d'USD en 2021. Ces dépenses, mesurées par habitant des zones rurales, ont à peine évolué entre 2010 et 2021 dans les pays à faible revenu et n'ont connu qu'une très légère augmentation dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure durant les dernières années de la période (figure 21). Dans ces deux groupes de pays, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture n'étaient que de 8 USD et 37 USD, respectivement, par habitant des zones rurales, au cours de la période 2010-2019. On voit à quel point, dans ces pays, le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition via les dépenses publiques agricoles est en général limité.

À l'inverse, les pays où l'insécurité alimentaire et la dénutrition posent le moins de problèmes

sont précisément des pays où les pouvoirs publics dépensent davantage par habitant. Les dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture, par habitant des zones rurales, sont beaucoup plus élevées dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé (317 USD et 626 USD par habitant des zones rurales, en moyenne, au cours de la période 2010-2019, avant la pandémie de covid-19). Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les dépenses publiques intérieures générales par habitant des zones rurales consacrées à l'agriculture ont régulièrement augmenté jusqu'en 2020. Dans les pays à revenu élevé, en revanche, ces dépenses ont diminué jusqu'en 2016, ce qui correspond probablement à la réduction de la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) de ces pays; elles ont toutefois augmenté à partir de 2017, sous l'effet d'une forte hausse des dépenses aux États-Unis d'Amérique^m. Les dépenses publiques intérieures générales par habitant des zones rurales consacrées à l'agriculture sont extrêmement faibles dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où elles sont le plus nécessaire pour faire reculer l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et elles n'ont augmenté systématiquement au fil des ans que dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Comme indiqué au chapitre 2 (figure 2), la faim continue de progresser en Asie de l'Ouest, dans les Caraïbes et dans la plupart des sous-régions d'Afrique, qui sont les régions qui regroupent le plus grand nombre de pays à faible revenu. Parallèlement, des progrès ont été accomplis en matière de réduction de la faim dans la plupart des sous-régions d'Asie et en Amérique latine, où les pays à revenu intermédiaire sont plus nombreux que les pays à faible revenu. De surcroît, lorsque les dépenses publiques par habitant des zones rurales consacrées à l'agriculture sont plus élevées, comme dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé, ces dépenses ne contribuent pas toujours pleinement à l'efficacité, à l'équité et à

^m Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a considérablement augmenté les dépenses fédérales consacrées à l'agriculture en 2019 et 2020. L'augmentation de 2019 s'inscrit dans le cadre du dispositif d'octroi de subventions agricoles du programme de facilitation du marché du Département de l'agriculture des États-Unis, qui vise à compenser les droits de douane supportés par certains produits agricoles. L'augmentation de 2020 est principalement liée à divers programmes d'aide aux agriculteurs dans le cadre de la pandémie de covid-19.

FIGURE 21 LES DÉPENSES PUBLIQUES INTÉRIEURES GÉNÉRALES CONSACRÉES À L'AGRICULTURE, PAR HABITANT DES ZONES RURALES, SONT EXTRÊMEMENT FAIBLES ET N'AUGMENTENT PAS DE FAÇON PERCEPTIBLE DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU ET LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE, LÀ OÙ ELLES SONT LE PLUS NÉCESSAIRE POUR FAIRE RECULER L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION



NOTES: Les dépenses générales comprennent les dépenses du gouvernement central et, le cas échéant, celles des gouvernements infranationaux; en l'absence de données sur ces dernières, seules les dépenses du gouvernement central sont prises en compte. L'aide publique au développement, les autres apports du secteur public et les dépenses publiques de recherche-développement inscrits au budget ne sont pas comptabilisés. Au total, 196 pays sont pris en compte. Le Monténégro, la Nouvelle-Calédonie, Saint-Kitts-et-Nevis et la Serbie sont exclus car les données relatives à leurs dépenses publiques sont incomplètes. Le cas échéant, on a eu recours à des imputations pour les points de données manquants.

SOURCE: D'après FAO. 2024. *FAOSTAT: Dépenses publiques*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/IG>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig21>

la viabilité des systèmes agroalimentaires². En fait, dans l'édition 2022 du présent rapport, qui proposait divers scénarios fondés sur des modèles, les gouvernements étaient invités à réorienter une partie de l'aide publique consacrée à l'agriculture afin qu'une alimentation saine soit davantage à la portée de tous². L'importance d'une réorientation et d'une allocation optimale des dépenses publiques consacrées à l'alimentation et à l'agriculture est examinée plus en détail à la fin du présent chapitre.

La corrélation entre les dépenses publiques agricoles et l'insécurité alimentaire et certaines formes de malnutrition est négative

Le lien entre le montant total des dépenses publiques et les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure n'a fait l'objet que de rares travaux de recherche pratiques transnationaux. Une grande partie des travaux

statistiques publiées se concentrent sur un pays ou une région en particulier, ou sur les pays à revenu élevé; sur des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui sont limités ou approximatifs; sur un seul secteur bénéficiaire de dépenses publiques, généralement l'agriculture étant donné son lien direct avec la sécurité alimentaire et la nutrition; ou encore sur des résultats escomptés, tels qu'une hausse de la croissance ou une réduction de la pauvreté, qui peuvent certes être liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition mais qui en sont distincts. Il arrive aussi que les études menées ne tiennent pas compte d'autres facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ou qu'elles prennent en considération des politiques publiques qui n'entraînent pas de dépenses importantes.

Des données transnationales concernant 65 pays (dont 11 pays à revenu élevé) indiquent que des dépenses publiques plus importantes consacrées à l'agriculture, à la protection sociale et à la santé sont associées à un recul du retard de croissance³. Ce constat a également été partiellement corroboré par une analyse portant sur neuf pays d'Afrique australe, qui a mis en évidence un lien favorable entre les dépenses publiques agricoles, l'adéquation des disponibilités énergétiques alimentaires moyennes et la prévalence de la sous-alimentation (PoU)⁴. On constate aussi que les dépenses publiques en R-D agricole en Afrique et les dépenses publiques générales consacrées à l'agriculture ont des effets notables sur les indicateurs de la sécurité alimentaire (adéquation des disponibilités énergétiques alimentaires moyennes, indice national des prix des produits alimentaires, volatilité des prix des denrées alimentaires au niveau national et part de la population utilisant de meilleures installations sanitaires), mais uniquement pour les pays qui consacrent une plus grande part de leur budget à l'agriculture⁵.

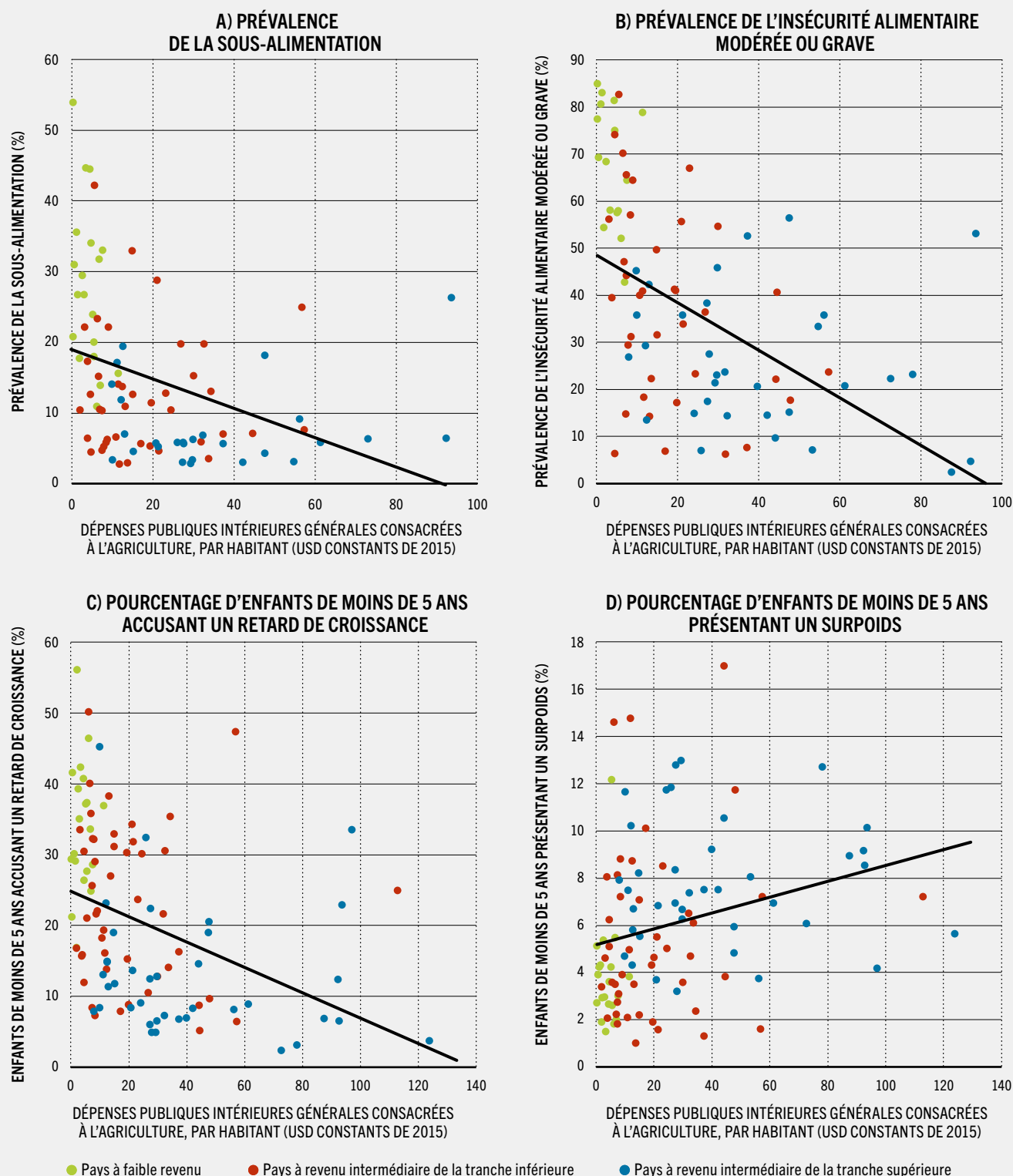
Notre analyse confirme la corrélation qu'on attendrait entre les dépenses publiques consacrées à l'agriculture et la plupart, mais pas l'intégralité, des résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, même si ces dépenses ne représentent qu'une partie, parfois petite, de l'ensemble des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, comme nous le verrons ci-après pour certains pays. Il s'agit

d'une analyse du lien observé, lequel n'implique pas de liens de causalité et peut notamment dépendre du niveau de revenu du pays considéré. Il n'en reste pas moins que plus les dépenses publiques intérieures générales par habitant qui sont consacrées à l'agriculture sont faibles, plus la PoU est élevée, dans 87 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure (figure 22A). Dans plus de la moitié d'entre eux (49 pays), la PoU est supérieure à 10 pour cent, et les gouvernements de la plupart de ces derniers (39 pays, principalement à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure) ont dépensé en moyenne 20 USD ou moins par personne sur la période 2017-2019. Dans une douzaine de pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, la PoU est de 7 pour cent ou moins, et pourtant les gouvernements de ces pays ont dépensé 20 USD ou moins par personne en faveur de l'agriculture. Cela s'explique en ce qui concerne les pays à revenu intermédiaire, où la PoU est faible car les revenus de la plupart des personnes leur donnent accès à la nourriture. La corrélation négative entre les dépenses publiques intérieures générales par habitant consacrées à l'agriculture et les indicateurs de la sécurité alimentaire se constate aussi en ce qui concerne la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (figure 22B) et la prévalence du retard de croissance (figure 22C). Ces deux corrélations supplémentaires (telles que mesurées par un coefficient de corrélation significatif de -0,51 et -0,39, respectivement) sont plus fortes que la corrélation observée pour la PoU (telle que mesurée par un coefficient de corrélation de -0,33).

Les travaux publiés sur la corrélation entre les dépenses publiques et le surpoids et l'obésité sont moins nombreux que ceux qui portent sur le lien entre les dépenses publiques et l'insécurité alimentaire et la dénutrition; la question continuera d'être étudiée plus régulièrement dans les prochaines éditions du présent rapport. En ce qui concerne l'obésité, par exemple, les travaux publiés se concentrent essentiellement sur les pays à revenu élevé et leurs auteurs s'intéressent beaucoup plus souvent aux conséquences de l'obésité sur les dépenses publiques (en particulier dans le secteur de la santé) qu'aux effets possibles des dépenses publiques sur l'obésité. Il ressort de ces travaux qu'il y a un lien positif entre le surpoids et les dépenses publiques consacrées à l'agriculture,



FIGURE 22 LES DÉPENSES PUBLIQUES INTÉRIEURES GÉNÉRALES PAR HABITANT CONSACRÉES À L'AGRICULTURE SONT EN CORRÉLATION INVERSE AVEC LES INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA DÉNUTRITION, MOYENNE 2017-2019



NOTES: Pour toutes les variables, c'est la moyenne sur la période 2017-2019 ou sur les trois dernières années disponibles qui est présentée. Les dépenses publiques intérieures générales comprennent les dépenses du gouvernement central et, le cas échéant, celles des gouvernements infranationaux; en l'absence de données sur ces dernières, seules les dépenses du gouvernement central sont prises en compte. L'aide publique au développement, les autres apports du secteur public et les dépenses publiques de R-D inscrits au budget ne sont pas comptabilisés. Les pays à revenu élevé ne sont pas pris en compte dans ces chiffres. Quarante-sept pays sont pris en compte dans les figures 22A et 22B. Cent cinq pays sont pris en compte dans les figures 22C et 22D. Le Monténégro, la Nouvelle-Calédonie, Saint-Kitts-et-Nevis et la Serbie sont exclus car les données relatives à leurs dépenses publiques intérieures générales sont incomplètes. La Chine et Cuba sont exclus faute de données suffisantes sur la sous-alimentation et la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave. La Chine est également exclue faute de données sur le retard de croissance et le surpoids, et Cuba est exclue en raison d'une aberration dans les dépenses publiques intérieures générales.

SOURCES: FAO. 2024. FAOSTAT: Dépenses publiques. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/IG>. Licence: CC-BY-4.0; FAO. 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0.

» à la protection sociale et à la santé³. Les dépenses sociales dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (principalement dans le domaine de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants) ont également une incidence favorable sur l'obésité chez les enfants âgés de 5 à 19 ans, après prise en compte d'autres facteurs⁶.

Il ressort de notre analyse de corrélation, qui englobe les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire et non pas les pays à revenu élevé, que plus les gouvernements dépensent pour l'agriculture, plus les pays affichent un pourcentage élevé d'enfants de moins de 5 ans en surpoids, avec un coefficient de corrélation de 0,27 pour 105 pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou supérieure (figure 22D). Il peut y avoir plusieurs explications, qui méritent d'être explorées de manière plus empirique dans les prochaines éditions. L'une d'entre elles pourrait être qu'une prévalence plus élevée du surpoids chez les enfants inciterait les pouvoirs publics à augmenter les dépenses allouées à certains programmes liés à la nutrition, quoique ces dépenses ne relèvent sans doute pas pour la plupart des budgets agricoles. Une autre explication possible serait que les dépenses publiques consacrées à l'agriculture ne soutiennent pas assez de mesures tenant compte des questions de nutrition et ne permettent pas non plus de créer des environnements favorables à une alimentation saine. Comme nous l'avons vu dans les éditions précédentes, non seulement des milliards de personnes ne peuvent pas se permettre une alimentation saine, mais, de surcroît, les environnements alimentaires ne sont pas propices à une alimentation saine⁷. Le monde ne produit pas non plus assez de fruits et légumes et autres aliments nutritifs pour une population en expansion qui en exigerait davantage, y compris dans les zones rurales⁸. Le soutien public apporté au secteur de l'alimentation et de l'agriculture, notamment les subventions, s'est par ailleurs traduit par des mesures d'incitation visant à accroître les disponibilités et à réduire le prix des aliments de base et de leurs dérivés, y compris les aliments ultratransformés riches en graisses, en sucres ou en sel mauvais pour la santé et d'une valeur nutritionnelle minime, tout en décourageant et en rendant relativement plus chère la consommation de produits de base non

subventionnés ou moins subventionnés tels que les fruits, les légumes et les légumineuses². Sans surprise, comme nous l'avons vu au chapitre 2, des millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de surpoids.

Il peut également y avoir une corrélation plus élevée entre l'excédent pondéral et les dépenses publiques dans le secteur de la santé qu'entre l'excédent pondéral et les dépenses publiques dans le secteur agricole. Toutefois, non seulement il y a une corrélation positive entre les dépenses publiques intérieures générales consacrées au traitement des carences nutritionnelles par habitant et le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans en surpoids (non représenté sur les graphiques), mais cette corrélation est du même ordre que celle observée précédemment pour les dépenses publiques dans l'agriculture (coefficient de corrélation égal à 0,33)ⁿ. Il se peut que les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire qui dépensent davantage pour lutter contre les carences nutritionnelles soient également les pays où les taux de surpoids et d'obésité sont les plus élevés, mais cette hypothèse doit être examinée plus avant. Indiscutablement, non seulement le niveau de financement public intérieur nécessaire à l'appui des dépenses publiques dans l'agriculture devra être plus élevé, mais les pays, en particulier les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, devront investir davantage dans une agriculture tenant compte de la nutrition et dans des environnements alimentaires plus sains, pour remédier plus efficacement aux problèmes de surpoids et d'obésité.

La corrélation entre les dépenses publiques consacrées à l'agriculture et les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau mondial est probablement affaiblie par le manque

n Il est intéressant de noter, mais cela n'est pas illustré ici, que les dépenses publiques intérieures générales consacrées aux carences nutritionnelles par habitant (en parité de pouvoir d'achat [PPA] actuelle) sont corrélées négativement à la PoU (coefficient de corrélation de -0,07), à la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave (coefficient de corrélation de -0,32) et au retard de croissance (coefficient de corrélation de -0,35). Les données sont issues du Système de comptes de la santé de l'OMS et couvrent 40 pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, dont 33 en Afrique subsaharienne; la Chine et l'Inde sont exclues; trois valeurs aberrantes sont également exclues de l'analyse: celles des dépenses publiques pour l'Arménie et l'Afrique du Sud, et celle du surpoids pour la Tunisie.

d'efficacité des dépenses publiques effectives. Le lien entre les dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition et les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition devrait être relativement plus étroit car, comme nous le verrons plus loin, les dépenses publiques agricoles ne représentent qu'une petite partie des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans un échantillon de pays à revenu faible ou intermédiaire

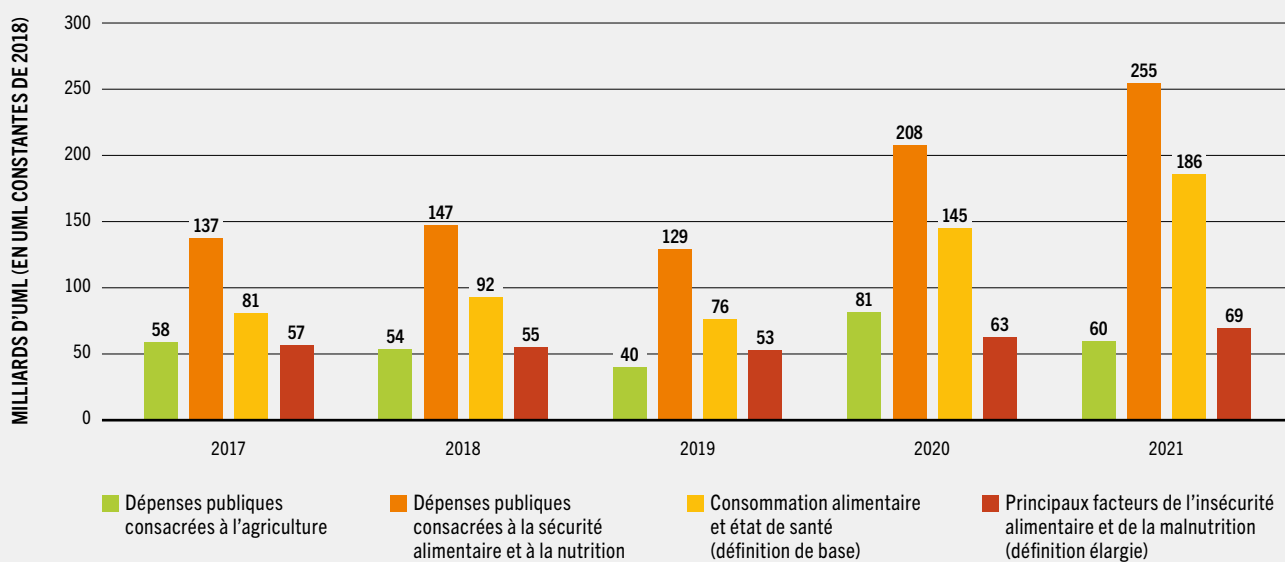
Il est difficile de se procurer des données sur les dépenses publiques dans certains pays et de pouvoir ainsi appliquer la définition de base et la définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, présentées au **chapitre 3**, de manière à obtenir un agrégat mondial. Pour le présent rapport, cet exercice a été piloté à partir de données sur les dépenses publiques de 10 pays de différentes régions: un pays à faible revenu (Ouganda), cinq pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (Bénin, Inde, Kenya, Nigéria et Philippines), et quatre pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (Afrique du Sud, Brésil, Géorgie et Mexique). Les sources de données et l'approche adoptée pour cet exercice sont décrites dans le **supplément S4.2 au chapitre 4**. L'approche permet de calculer les dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition exprimées en valeur réelle pour les 10 pays.

Il est particulièrement important de s'intéresser à la manière dont les gouvernements dépensent pour soutenir la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays où le revenu par habitant est le plus faible, et ce, pour deux raisons: i) ce sont les pays où les dépenses publiques par habitant tendent à être les plus faibles dans le monde; ii) ce sont les pays où les problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition sont les plus pressants et qui sont de longue date en proie à des niveaux plus élevés de dénutrition. Il est intéressant de noter que dans les deux pays analysés ici ayant le plus bas revenu par habitant, le Bénin et l'Ouganda, les dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition semblent avoir augmenté: elles ont considérablement augmenté entre 2017-2018 et 2021, et dépassent largement les dépenses publiques agricoles (**figure 23** et **figure 24**). Dans le cas du Bénin,

la croissance considérable des dépenses consacrées à l'alimentation en 2020 et 2021 semble indiquer que pendant et après la pandémie de covid-19, une priorité élevée a été accordée au financement des principaux déterminants de la sécurité alimentaire et de la nutrition, à savoir notamment la production intérieure, l'accès à la nourriture et les services de santé (**figure 23**). En Ouganda, on n'observe une forte croissance des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition qu'en 2021, et ce sursaut a été de courte durée puisque ces dépenses publiques ont diminué en 2022, même si elles sont restées bien au-dessus des niveaux antérieurs à la pandémie (**figure 24**).

Le fait que le montant des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition dépasse le montant des dépenses publiques agricoles illustre l'importance de la définition de base et de la définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ces nouvelles définitions permettent de comptabiliser les flux de financement qui ciblent des domaines autres que le secteur agroalimentaire (santé, eau et assainissement, éducation, dans les zones rurales et dans les zones urbaines, ou encore interventions tenant compte des conflits et visant à assurer la résilience des moyens d'existence) et qui ne relèvent pas des dépenses publiques agricoles. Une part importante des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition n'est pas comptabilisée dans le budget du secteur agricole mais ailleurs, car les politiques ne sont pas toutes élaborées dans le même cadre.

En moyenne, sur les périodes analysées, 65 pour cent du montant total des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Bénin (**tableau 9**) et 73 pour cent en Ouganda (**tableau 10**) a été alloué à l'alimentation et à l'état de santé; la part restante a permis de soutenir des politiques et des mesures le long des six voies porteuses de transformations afin de remédier aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (voir le **chapitre 3**, **figure 19**). L'alimentation a capté en moyenne la moitié, voire plus, des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition au cours de la période, et ces dépenses ont principalement visé les disponibilités alimentaires, mais aussi, bien que dans une

FIGURE 23 LES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION ENREGISTRENT UNE CROISSANCE PRESQUE CONSTANTE AU BÉNIN JUSQU'EN 2021

NOTES: UML = unité monétaire locale. Estimations obtenues en appliquant la méthode décrite dans le [supplément S4.2 au chapitre 4](#).

SOURCE: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base des données de la Banque mondiale. 2023. *World Bank Data Catalog: Benin BOOST platform: Public expenditure and revenue flows*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038083>. Licence: CC-BY-4.0.

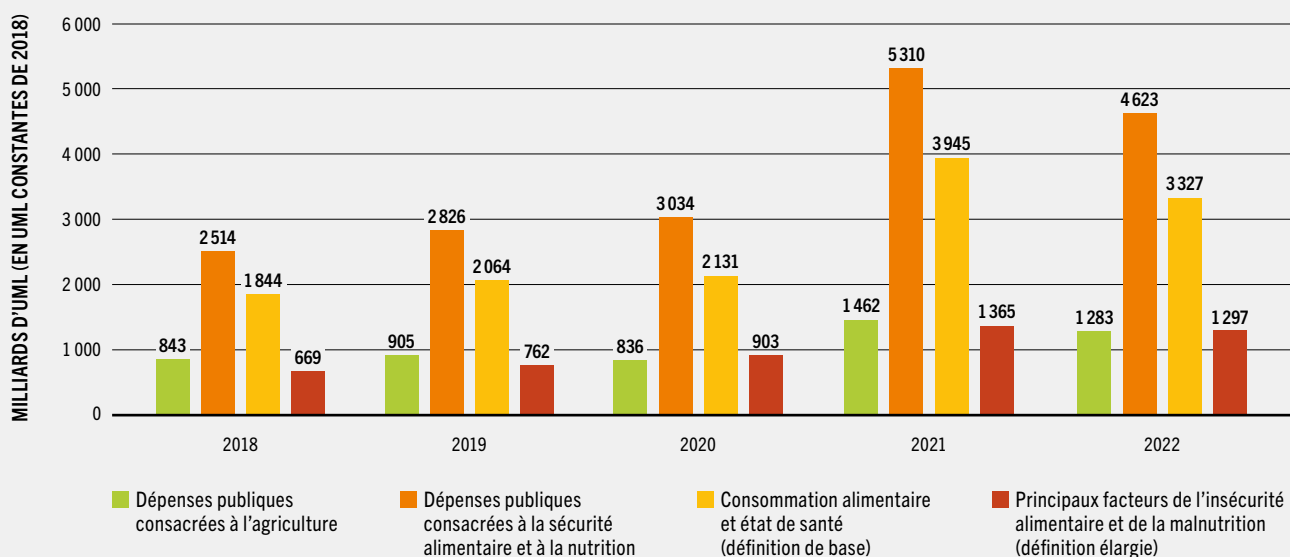
<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig23>

moindre mesure, l'accès à la nourriture. Il est intéressant de noter que 14 pour cent des dépenses publiques consacrées dans ces pays à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont liées à la santé et principalement orientées vers les services de santé et l'hygiène de l'environnement. Dans les deux pays, les pratiques ne semblent pas figurer dans ces dépenses, mais cela est dû en grande partie au fait qu'il est difficile de les identifier dans les budgets nationaux. Une part importante des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les deux pays (35 pour cent au Bénin et 27 pour cent en Ouganda en moyenne sur la période) visait à remédier aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et, bien que cela n'apparaisse pas ici, ces ressources ont principalement soutenu des politiques ciblant les inégalités structurelles.

On trouvera dans le [supplément S4.2 au chapitre 4](#), pour huit pays à revenu intermédiaire, les données équivalentes à celles qui sont présentées ici pour le Bénin et l'Ouganda. On peut dégager quatre grands

schémas à partir des données sur les huit pays à revenu intermédiaire considérés. Premièrement, l'excédent des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition par rapport aux dépenses publiques agricoles intérieures générales est plus important dans ces pays qu'au Bénin et en Ouganda (comparer les [figures S4.1 à S4.8](#) dans le [supplément S4.2 au chapitre 4](#) avec les [figures 23 et 24](#)). Dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, par exemple, les dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture représentent en moyenne moins de 10 pour cent (9 pour cent au Brésil, 3 pour cent en Géorgie) ou environ 15 pour cent (Afrique du Sud et Mexique) du montant total des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Deuxièmement, à l'instar du Bénin et de l'Ouganda, les huit pays à revenu intermédiaire considérés ont augmenté leurs dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition en valeur absolue, mais n'ont pas pu maintenir le rythme de cette hausse pendant la pandémie de covid-19 ni juste après, à deux exceptions près (Afrique du Sud

FIGURE 24 LES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION ENREGISTRENT UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE EN OUGANDA, MAIS CELLE-CI N'A PAS PU ÊTRE MAINTENUE EN 2022



NOTES: UML = unité monétaire locale. Estimations obtenues en appliquant la méthode décrite dans le [supplément S4.2 au chapitre 4](#).

SOURCE: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base des données de la Banque mondiale. 2023. *World Bank Data Catalog: Benin BOOST platform: Public expenditure and revenue flows*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038083>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig24>

TABLEAU 9 VENTILATION DES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION AU BÉNIN

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	(%)					
Consommation alimentaire et état de santé (définition de base)	59	63	59	70	73	65
Consommation alimentaire	46	44	49	51	60	50
Disponibilités alimentaires	30	23	28	18	16	23
Accès à la nourriture	16	15	14	26	23	19
Utilisation des aliments	1	5	8	7	22	9
État de santé	13	19	9	19	12	14
Pratiques	0	1	0	0	0	0
Services de santé et hygiène de l'environnement	12	18	9	18	12	14
Principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (définition élargie)	41	37	41	30	27	35

NOTES: Estimations obtenues en appliquant la méthode décrite dans le [supplément S4.2 au chapitre 4](#). Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux partiels ne correspond pas toujours aux totaux.

SOURCE: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base des données de la Banque mondiale. 2023. *World Bank Data Catalog: Benin BOOST platform: Public expenditure and revenue flows*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038083>. Licence: CC-BY-4.0.

TABEAU 10 VENTILATION DES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION EN OUGANDA

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
	(%)					
Consommation alimentaire et état de santé (définition de base)	73	73	70	74	72	73
Consommation alimentaire	61	61	56	61	55	59
Disponibilités alimentaires	32	30	26	25	26	28
Accès à la nourriture	25	27	26	26	21	25
Utilisation des aliments	5	5	4	9	7	6
État de santé	13	12	14	14	17	14
Pratiques	0	0	0	2	2	1
Services de santé et hygiène de l'environnement	13	12	14	11	15	13
Principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (définition élargie)	27	27	30	26	28	27

NOTES: Estimations obtenues en appliquant la méthode décrite dans le [supplément S4.2 au chapitre 4](#). Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux partiels ne correspond pas toujours aux totaux.

SOURCE: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base des données de la Banque mondiale. 2023. *World Bank Data Catalog: Uganda BOOST Public Expenditure Database*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038076>. Licence: CC-BY-4.0.

et Géorgie) ([figures S4.1 à S4.8](#) dans le [supplément S4.2 au chapitre 4](#)). Troisièmement, la part des dépenses publiques liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui est consacrée à la lutte contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition tend à être en moyenne plus élevée dans les huit pays en question que dans les pays de l'échantillon où le revenu par habitant est le plus bas, à savoir le Bénin et l'Ouganda. En fait, dans certains pays à revenu intermédiaire, on consacre davantage de dépenses à la lutte contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (69 pour cent au Brésil, 60 pour cent aux Philippines) qu'au soutien à l'alimentation et à l'état de santé ([tableau 11](#)). Dans d'autres pays, cette part est d'environ 50 pour cent ou un peu inférieure à 50 pour cent (Afrique du Sud, Géorgie, Mexique, Nigéria) ([tableau 11](#)). Quatrièmement, bien que les données ne soient pas présentées ici, notons que les huit pays à revenu intermédiaire considérés consacrent une part importante des dépenses publiques à la lutte contre les inégalités structurelles, tout comme le Bénin et l'Ouganda. Cela étant, une grande différence tient au fait que ces pays à revenu intermédiaire consacrent une part beaucoup plus importante de leurs dépenses publiques à la sécurité alimentaire et à la nutrition pour renforcer la résilience des plus vulnérables

face à l'adversité économique; par exemple, la part du Brésil est impressionnante, puisqu'elle s'établit à 63 pour cent, tandis que celle de l'Afrique du Sud, de la Géorgie et des Philippines est de 25 à 30 pour cent environ.

Flux internationaux de financement pour le développement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

La définition de base et la définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition présentées au [chapitre 3](#) ont été appliquées aux flux internationaux de financement pour le développement au niveau mondial. Plus précisément, elles sont été appliquées à l'APD et aux AASP pour la période allant de 2017 à 2021, en suivant la méthode décrite dans le [supplément S4.3 au chapitre 4](#) et en s'appuyant sur des données du Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE⁹ et de la base de données AidData¹⁰, le cas échéant⁹.

o L'essentiel des flux internationaux de financement pour le développement pris en compte dans l'analyse de la présente section (soit 97 pour cent) correspond à l'APD et aux AASP de la base de données SNPC⁹. L'analyse ne tient pas compte des AASP répertoriés dans la base de données AidData¹⁰ car il est difficile d'estimer la part de ces flux qui peut être apparentée à de l'aide au développement.

TABEAU 11 VENTILATION DES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS À REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE

	Bénin	Brésil	Géorgie	Inde	Kenya	Mexique	Nigéria	Philippines	Afrique du Sud	Ouganda
(moyenne annuelle en pourcentage)										
Consommation alimentaire et état de santé (définition de base)	65	31	50	85	75	56	55	40	55	73
Consommation alimentaire	50	14	39	83	53	40	33	37	35	59
Disponibilités alimentaires	23	11	30	45	21	34	23	33	10	28
Accès à la nourriture	19	1	7	35	31	0	8	3	18	25
Utilisation des aliments	9	1	2	3	0	6	2	1	7	6
État de santé	14	17	11	2	20	17	21	3	19	14
Pratiques	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Services de santé et hygiène de l'environnement	14	17	11	4	22	17	21	3	19	13
Principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (définition élargie)	35	69	50	15	25	44	45	60	45	27

NOTES: La moyenne annuelle (%) concerne les périodes suivantes: 2018-2022 au Brésil, en Géorgie, en Inde, au Kenya, au Mexique et en Ouganda; 2018-2021 au Nigéria; 2019-2023 aux Philippines; 2017-2021 en Afrique du Sud et au Bénin. L'Ouganda est un pays à faible revenu, le Bénin, l'Inde, le Kenya, le Nigéria et les Philippines sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les quatre autres sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Estimations obtenues en appliquant la méthode décrite dans le [supplément S4.2 au chapitre 4](#). Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux partiels ne correspond pas toujours aux totaux.

SOURCES: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base des données de la Banque mondiale. 2023. *World Bank Data Catalog: Benin BOOST platform: Public expenditure and revenue flows*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038083>. Licence: CC-BY-4.0 pour le Bénin; Gouvernement du Brésil. 2024. *Orçamentos Anuais PLDO I LDO I PLOA I LOA - Atos Normativos*. Dans: *gov.br – Ministério do Planejamento e Orçamento*. [Consulté le 30 avril 2024]. <https://www.gov.br/planejamento/pt-br/assuntos/orcamento/orcamento/orcamentos-anuais> pour le Brésil; Ministère des finances de la Géorgie. 2024. *Ministère des finances de la Géorgie*. [Consulté le 30 avril 2024]. <https://www.mof.ge/en/> pour la Géorgie; Ministère des finances, Gouvernement de l'Inde. 2024. *Informations comptables*. Dans: *Controller General of Accounts, Department of Expenditure*. [Consulté le 30 avril 2024]. <https://cga.nic.in/index.aspx#account-section> pour l'Inde; The National Treasury & Economic Planning, République du Kenya. 2021. *Sector budget proposal reports*. [Consulté le 30 avril 2024]. <https://www.treasury.go.ke/sector-budget-proposal-reports> pour le Kenya; Gouvernement du Mexique. 2024. *Bureau des relations avec les investisseurs du Ministère des finances et du crédit public*. Dans: *Gobierno de México*. [Consulté le 9 mai 2024]. https://www.finanzaspublicas.hacienda.gob.mx/es/Finanzas_Publicas/Ingles pour le Mexique; Gouvernement du Nigéria. 2024. *Open Treasury Portal*. [Consulté le 30 avril 2024]. <https://opentreasury.gov.ng> pour le Nigéria; République des Philippines, Département du budget et de la gestion. 2022. *Budget of expenditures and sources of financing FY 2023*. Manille. <https://www.dbm.gov.ph/index.php/2023/budget-of-expenditures-and-sources-of-financing-fy-2023> pour les Philippines; République d'Afrique du Sud, National Treasury Department. 2024. *National budget*. Dans: *National Treasury*. [Consulté le 30 avril 2024]. <https://www.treasury.gov.za/documents/national%20budget/default.aspx> pour l'Afrique du Sud; Banque mondiale. 2023. *World Bank Data Catalog: Uganda BOOST Public Expenditure Database*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0038076>. Licence: CC-BY-4.0 pour l'Ouganda.

La sécurité alimentaire et la nutrition captent près d'un quart de l'aide publique au développement et des autres apports du secteur public et cette part n'augmente pas

Les flux mondiaux d'APD et d'AASP pour tous les secteurs de l'aide se sont montés à 354 milliards d'USD en 2021. La part de ces flux qui peut être considérée comme liée à la sécurité alimentaire et à la nutrition conformément à la définition de base et à la définition élargie

s'élevait à 77 milliards d'USD en 2021, dont la majorité (61 milliards d'USD, ou 79 pour cent) correspond à l'APD ([tableau 12](#)). Ce niveau d'APD est plus élevé que tous les niveaux d'APD dont il est fait état dans les différentes études mentionnées au [chapitre 3](#) (voir la [figure 14](#)) car la définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est plus complète, d'autant que la définition élargie inclut des interventions visant à remédier aux

principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

La part allouée à la sécurité alimentaire et à la nutrition tous secteurs d'aide confondus n'a même pas atteint le quart de ces flux sur la période 2017-2021. En fait, les flux destinés à la sécurité alimentaire et à la nutrition semblent avoir été moins prioritaires pour les donateurs au cours de cette période, car ils ont augmenté moins rapidement que les flux destinés à tous les secteurs de l'aide (2 pour cent contre 4 pour cent, en moyenne, de 2017 à 2021), et se sont même contractés relativement plus en 2021 (-5 pour cent contre -2 pour cent, en moyenne), lorsque les effets de la pandémie de covid-19 se faisaient encore sentir (tableau 12). Les flux destinés à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont principalement alloués au soutien à l'alimentation et à la santé (définition de base), le reste étant alloué aux interventions visant à lutter contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (définition élargie) (figure 25). La répartition des flux destinés à la sécurité alimentaire et à la nutrition est, dans l'ensemble, très stable dans le temps (figure 26).

Disponibilités alimentaires, services de santé et hygiène de l'environnement, conflits et inégalités

Comme indiqué précédemment, la répartition des flux d'APD et d'AASP au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est très stable dans le temps (figure 26) et, en 2021, la plupart des ressources étaient orientées vers l'alimentation (35 milliards d'USD sur 77 milliards), tandis qu'un montant relativement moindre allait à la lutte contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (27 milliards d'USD), et un montant encore moindre vers l'état de santé (15 milliards d'USD) (tableau 12). Un peu plus des deux tiers des flux destinés à l'alimentation ont été alloués à la lutte contre les problèmes de disponibilités alimentaires (dont un peu plus de 64 pour cent au soutien à la production nationale et 35 pour cent au soutien à l'aide alimentaire); le tiers restant a été essentiellement alloué à l'accès à la nourriture (figure 27A). Les services de santé et l'hygiène de l'environnement se sont taillé la part du lion (92 pour cent) des flux liés à la santé, principalement au profit de l'eau et de l'assainissement (figure 27B). Enfin, les conflits et les inégalités ont capté un peu plus d'un tiers chacun des flux alloués à la lutte contre les

principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (figure 27C).

D'une manière générale, les flux ciblent effectivement les pays où la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont les plus graves

On constate que les flux mondiaux d'APD et d'AASP au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition ciblent effectivement les groupes de pays et les régions où la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont les plus élevées. Sur la période allant de 2017 à 2021, ces flux s'élèvent en moyenne à 30 USD par habitant dans les pays à faible revenu, contre 10 USD dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 8 USD dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (tableau 13). On note que du fait de la croissance démographique au cours de cette période et d'une baisse des flux en 2021, l'APD et les AASP au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, par personne, ont été plus faibles en 2021 que pour toute autre année au cours de la même période dans le cas des pays à faible revenu, ce qui n'est pas le cas pour les pays à revenu intermédiaire. Par ailleurs, ces flux visent principalement l'Afrique où, sur la période 2017-2021, ils atteignaient en moyenne 20 USD par habitant, contre 12 USD dans les Amériques et 7 USD en Asie – d'après les données ventilées par région (tableau 13). De 2017 à 2021, en valeur absolue, l'APD et les AASP au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition ont beaucoup plus augmenté pour l'Afrique par rapport aux autres régions, et pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (et non pas les pays à faible revenu) par rapport aux autres groupes de revenu.

Le secteur privé participe aux financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, mais il n'est pas possible de comptabiliser convenablement les flux privés

Les sources possibles de financement du secteur privé au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, à la fois intérieures et extérieures, qui ont été recensées au chapitre 3 (tableau 8) sont multiples. Malheureusement, comme il n'est pas possible de mesurer l'ensemble des financements mondiaux du secteur privé au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, il n'est pas non plus possible de fournir un chiffre pour une année donnée.



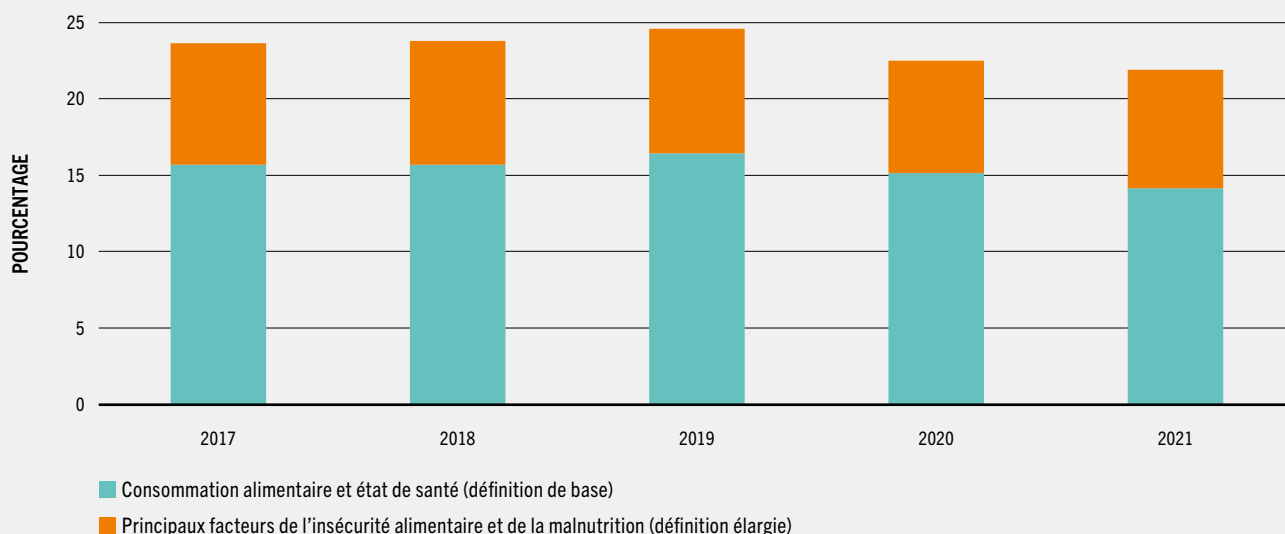
TABLEAU 12 AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC, AU NIVEAU MONDIAL, POUR TOUS LES SECTEURS DE L'AIDE ET POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
(en milliards d'USD constants de 2021 et en pourcentage)						
APD et AASP pour tous les secteurs de l'aide	305	310	312	362	354	329
<i>Taux de croissance (%)</i>		1	1	16	-2	4
APD et AASP pour la sécurité alimentaire et la nutrition (définition de base et définition élargie)	72	74	77	81	77	76
<i>Taux de croissance (%)</i>		2	4	6	-5	2
APD et AASP pour la sécurité alimentaire et la nutrition (définition de base)	48	49	51	55	50	51
<i>Taux de croissance (%)</i>		2	6	7	-9	1
APD et AASP pour la sécurité alimentaire et la nutrition – consommation alimentaire (définition de base)	36	36	38	40	35	37
<i>Taux de croissance (%)</i>		1	6	4	-13	0
APD et AASP pour la sécurité alimentaire et la nutrition – état de santé (définition de base)	12	13	13	15	15	14
<i>Taux de croissance (%)</i>		4	4	15	1	6
APD et AASP pour la sécurité alimentaire et la nutrition – principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (définition élargie)	24	25	25	27	27	26
<i>Taux de croissance (%)</i>		3	1	4	3	3
APD pour la sécurité alimentaire et la nutrition (définition de base et définition élargie)	59	58	60	62	61	60
<i>Taux de croissance (%)</i>		-3	3	4	-2	1
APD pour la sécurité alimentaire et la nutrition (définition de base)	38	37	38	40	37	38
<i>Taux de croissance (%)</i>		-2	3	4	-6	0
APD pour la sécurité alimentaire et la nutrition – consommation alimentaire (définition de base)	28	27	29	29	26	28
<i>Taux de croissance (%)</i>		-3	4	2	-11	-2
APD pour la sécurité alimentaire et la nutrition – état de santé (définition de base)	9	10	10	11	11	10
<i>Taux de croissance (%)</i>		1	1	10	7	5
APD pour la sécurité alimentaire et la nutrition – principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (définition élargie)	22	21	21	22	24	22
<i>Taux de croissance (%)</i>		-4	3	4	6	2

NOTES: APD = aide publique au développement; AASP = autres apports du secteur public. Les flux d'APD tirés de la base de données AidData représentent un peu plus de 5 pour cent des flux totaux, en moyenne, sur la période. Les AASP répertoriés dans la base de données AidData ne sont pas pris en compte car il est difficile d'estimer la part de ces flux qui peut être apparentée à de l'aide au développement. L'APD et les AASP au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition résultent de l'application de la définition de base et de la définition élargie de la notion de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des totaux partiels ne correspond pas toujours aux totaux.

SOURCES: Élaboré par les auteurs (FAO) à l'aide de la méthode décrite dans le [supplément S4.3 au chapitre 4](#), appliquée aux données de l'OCDE. 2024. *Explorateur de données de l'OCDE*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data-explorer.oecd.org/?pg=0&bp=true&snb=920&lc=fr>; William et Mary. 2024. *AidData: Data*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.aiddata.org/datasets>

FIGURE 25 L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET LES AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC (AASP) AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION REPRÉSENTENT MOINS D'UN QUART DES FLUX MONDIAUX D'APD ET D'AASP ET SONT PRINCIPALEMENT CONSACRÉS À L'ALIMENTATION ET À LA SANTÉ

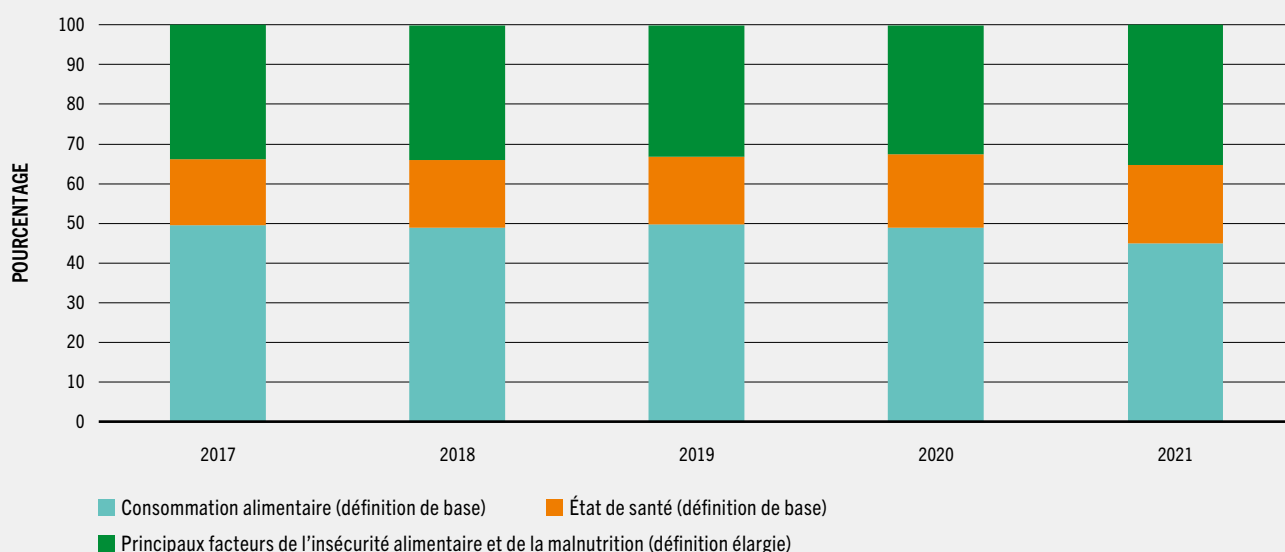


NOTE: Les chiffres utilisés sont ceux du [tableau 12](#).

SOURCES: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base de la méthode décrite dans le [supplément S4.3 au chapitre 4](#) et en utilisant les volumes de flux exprimés en milliards d'USD constants de 2021 établis par l'OCDE. 2024. *Explorateur de données de l'OCDE*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data-explorer.oecd.org/?pg=0&bp=true&snb=920&lc=fr>; William et Mary. 2024. *AidData: Data*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.aiddata.org/datasets>

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig25>

FIGURE 26 LA RÉPARTITION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET DES AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION EST TRÈS STABLE DANS LE TEMPS

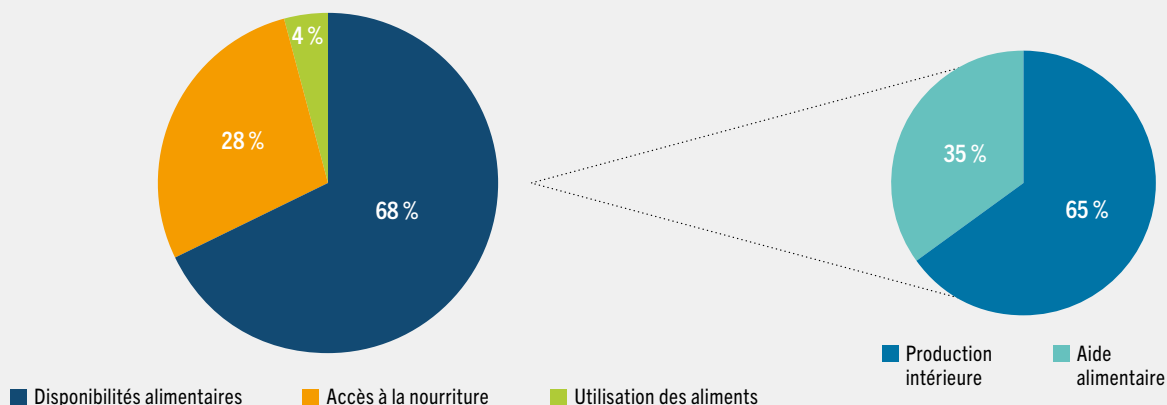


NOTE: Les chiffres utilisés sont ceux du [tableau 12](#).

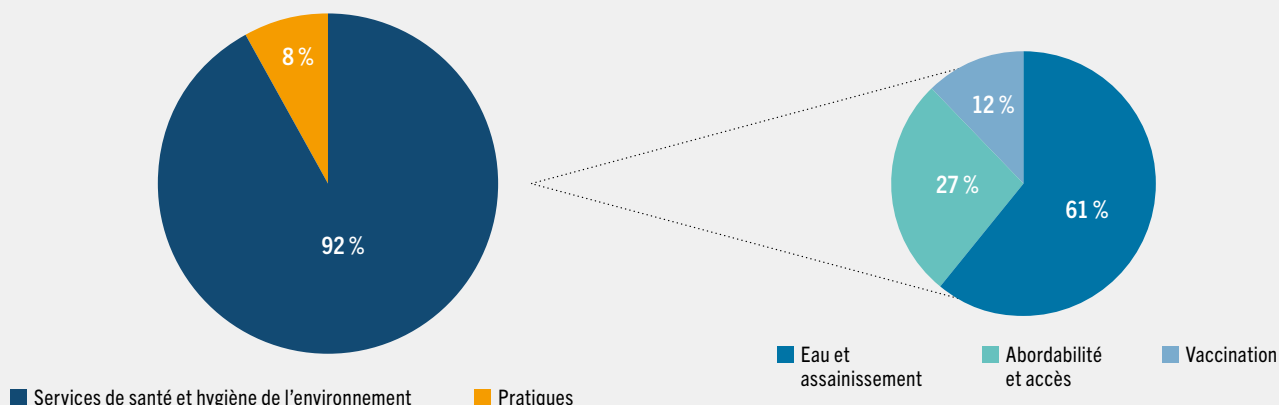
SOURCES: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base de la méthode décrite dans le [supplément S4.3 au chapitre 4](#) et en utilisant les volumes de flux exprimés en milliards d'USD constants de 2021 établis par l'OCDE. 2024. *Explorateur de données de l'OCDE*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data-explorer.oecd.org/?pg=0&bp=true&snb=920&lc=fr>; William et Mary. 2024. *AidData: Data*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.aiddata.org/datasets>

FIGURE 27 LES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES, LES SERVICES DE SANTÉ ET L'HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT, ET LES CONFLITS ET LES INÉGALITÉS, CAPTENT LA MAJORITÉ DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET DES AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC DESTINÉS, RESPECTIVEMENT, À L'ALIMENTATION, À LA SANTÉ ET AUX PRINCIPAUX FACTEURS DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION, EN MOYENNE ANNUELLE SUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2017 À 2021

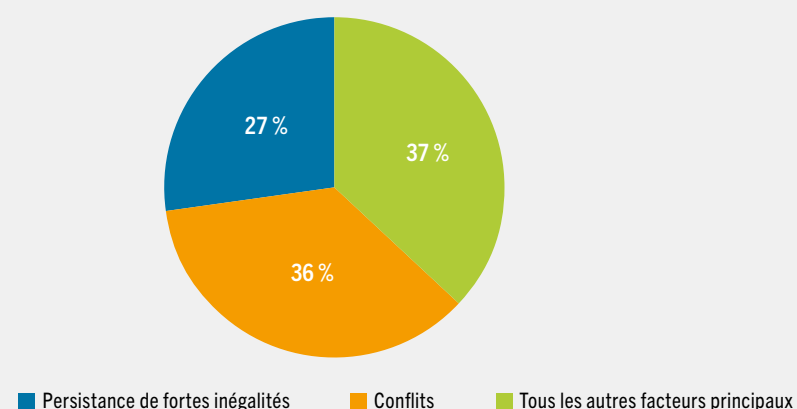
A. ALIMENTATION



B. ÉTAT DE SANTÉ



C. PRINCIPAUX FACTEURS DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION



NOTE: Le montant annuel moyen des flux allant à l'alimentation, à la santé et aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition est indiqué dans le [tableau 12](#).

SOURCES: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base de la méthode décrite dans le [supplément S4.3 au chapitre 4](#) et en utilisant les volumes de flux exprimés en milliards d'USD constants de 2021 établis par l'OCDE. 2024. *Explorateur de données de l'OCDE*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data-explorer.oecd.org/?pg=0&bp=true&snb=920&lc=fr>; William et Mary. 2024. *AidData: Data*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.aiddata.org/datasets>

TABLEAU 13 DESTINATION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET DES AUTRES APPORTS DU SECTEUR PUBLIC AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION, PAR GROUPE DE PAYS BÉNÉFICIAIRES CLASSÉS SELON LE REVENU ET PAR RÉGION

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
(en milliards d'USD et en USD par habitant)						
GROUPE DE PAYS CLASSÉS SELON LE REVENU						
Pays à faible revenu (milliards d'USD)	18	19	20	21	20	20
Pays à faible revenu (USD par habitant)	30	30	30	32	29	30
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (milliards d'USD)	27	29	32	33	31	30
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (USD par habitant)	9	9	10	11	10	10
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (milliards d'USD)	17	17	16	17	16	16
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (USD par habitant)	6	10	9	9	9	8
RÉGION						
Afrique (milliards d'USD)	25	25	27	28	27	26
Afrique (USD par habitant)	20	19	21	21	19	20
Amériques (milliards d'USD)	7	8	7	8	7	7
Amériques (USD par habitant)	12	13	11	13	12	12
Asie (milliards d'USD)	28	30	31	32	29	30
Asie (USD par habitant)	7	7	7	7	7	7

NOTES: Tous les montants sont exprimés en USD constants de 2021. En ce qui concerne les groupes de pays classés selon le revenu et les régions, les flux en USD par habitant sont estimés sur la base de la population et, respectivement, des groupes de pays de la Banque mondiale classés selon le revenu et des régions de FAOSTAT (selon la classification M49). On estime à environ 10 milliards d'USD par an en moyenne, sur la période, le montant des flux dont on ne peut déterminer individuellement les pays d'affectation et qu'on ne peut donc pas imputer à des groupes de pays classés selon le revenu ni à des régions. En outre, l'Océanie et l'Europe (3 milliards d'USD par an en moyenne au cours de la période) ne sont pas représentées. Pour chaque région, seule est prise en compte la population des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure.

SOURCES: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base de la méthode décrite dans le [supplément S4.3 au chapitre 4](#) et en utilisant les volumes de flux exprimés en milliards d'USD constants de 2021 établis par l'OCDE. 2024. *Explorateur de données de l'OCDE*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data-explorer.oecd.org/?pg=0&bp=true&snb=920&lc=fr>; William et Mary. 2024. *AidData: Data*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.aiddata.org/datasets>

» C'est pourquoi, dans la présente section, les conclusions qui sont tirées pour déceler les articulations entre le financement privé mondial et la sécurité alimentaire et la nutrition sont fondées sur des données incomplètes issues de différentes sources. Conformément à la méthode décrite dans le [supplément S4.4 au chapitre 4](#), on regroupe sous la notion de secteur privé des types très distincts de sources de financement qui relèvent de deux grandes catégories: le financement privé non commercial et le financement privé commercial.

Financement privé non commercial

Le financement privé non commercial regroupe deux grands types de sources de financement,

dont certaines caractéristiques sont opposées: d'une part, les fonds provenant de philanthropes, dont les montants sont relativement modestes (par rapport à l'APD et aux dépenses publiques), mais qui sont faciles à analyser car la plupart des grandes fondations philanthropiques les déclarent dans la base de données du Système de notification des pays créanciers (SNPC)⁹; et d'autre part, les envois de fonds transfrontières des migrants⁹, dont le montant est beaucoup plus important que celui de l'APD, mais dont on ne peut qu'essayer de deviner à quelle hauteur

⁹ Les envois de fonds intérieurs existent aussi, mais ils ne sont pas suivis à l'échelle mondiale et sont en grande partie informels.

TABLEAU 14 FLUX PHILANTHROPIQUES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
(en milliards d'USD constants de 2021 et en pourcentage)						
Total des flux philanthropiques	10	11	11	12	13	12
<i>Taux de croissance (%)</i>		4	3	10	4	6
Flux philanthropiques au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (définition de base et définition élargie)	3	3	3	4	4	4
<i>Taux de croissance (%)</i>		5	1	10	2	4
<i>Pourcentage du total des flux philanthropiques</i>	31	31	30	30	29	30
Consommation alimentaire et état de santé (définition de base)	2	2	2	2	2	2
Principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (définition élargie)	1	1	1	1	1	1

NOTE: Voir les [suppléments S4.4 et S4.3](#) au chapitre 4 pour la méthode.

SOURCE: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base des données de l'OCDE. *Explorateur de données de l'OCDE*. [Consulté le 24 juillet 2024].

<https://data-explorer.oecd.org/?pg=0&bp=true&snb=920&lc=fr>

ils contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Selon la base de données SNPC⁹, et après avoir appliqué la définition de base et la définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (voir les [suppléments S4.4 et S4.3](#), dans cet ordre, au [chapitre 4](#)), les flux philanthropiques au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition n'ont été que de 4 milliards d'USD par an en moyenne sur la période 2017-2021 et ont représenté une part stable de 30 pour cent de l'ensemble des flux philanthropiques. Ces flux ont augmenté de 1 milliard d'USD de 2019 à 2020, mais ne représentent cependant qu'un montant modeste par rapport aux autres flux privés. Les deux tiers des flux philanthropiques au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition ont soutenu l'alimentation et la santé (d'après la définition de base), tandis que le tiers restant a contribué à la lutte contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ([tableau 14](#)).

Les données disponibles auprès de la Banque mondiale et de l'Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement¹¹ permettent d'estimer le montant des envois de fonds transfrontières vers les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire à 735 milliards d'USD en moyenne sur la période allant de 2017 à 2022 (aux prix courants) et de constater qu'ils ont progressé un peu chaque année, à l'exception de

2020, où ils ont reculé de 1 pour cent. Sur ces flux, 344 milliards d'USD par an (soit près de la moitié) ont été alloués à des utilisations susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition, au cours de la même période ([tableau 15](#)). La majeure partie de cette somme (92 pour cent en moyenne) a été utilisée pour l'alimentation, tandis que seule la petite partie restante a permis de financer des investissements dans l'agriculture et d'autres activités liées aux systèmes agroalimentaires.

Financement privé commercial

L'analyse du financement privé commercial au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition fait ressortir deux problèmes. Le premier est l'accès très incomplet et fragmenté aux données et le manque d'informations sur l'utilisation précise des fonds. Les chiffres obtenus sur la finance de marché (les émissions d'actions et d'obligations des entreprises), les prêts bancaires internationaux et les fonds nationaux de capital-investissement n'étaient pas assez complets et pertinents pour parvenir à un chiffre global assez cohérent.

Le deuxième problème majeur est la difficulté de déterminer si ces flux financiers ont une incidence positive sur la sécurité alimentaire et, de façon encore plus cruciale, sur la nutrition. Ce problème, qui se pose également pour les dépenses publiques consacrées à l'alimentation et à l'agriculture, est encore plus marqué pour le secteur privé. En effet, les investissements du secteur privé dans

TABLEAU 15 CROISSANCE ET RÉPARTITION DES ENVOIS DE FONDS TRANSFRONTIÈRES QUI VIENNENT À L'APPUI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LES PAYS À REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	(en milliards d'USD courants et en pourcentage)						
Envois de fonds vers les pays à revenu faible ou intermédiaire	640	695	727	717	792	836	735
Envois de fonds contribuant à la sécurité alimentaire et à la nutrition	300	326	341	336	371	392	344
Taux de croissance (%)		9	5	-1	10	6	6
Investis dans les systèmes agroalimentaires, dans les zones rurales	19	21	22	22	24	25	22
Investis dans les systèmes agroalimentaires, dans les zones urbaines	6	6	7	6	7	8	7
Utilisés pour la consommation alimentaire	275	299	313	308	341	359	316

NOTE: Voir le [supplément S4.4 au chapitre 4](#) pour les références et la méthode.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO) sur la base de: Ratha, D., Chandra, V., Ju Kim, E., Plaza, S. et Shaw, W. 2023. *Leveraging diaspora finances for private capital mobilization*. Migration and Development Brief 39. Washington, Banque mondiale. https://www.knomad.org/sites/default/files/publication-doc/migration_development_brief_39_0.pdf

le secteur agroalimentaire ne contribuent pas toujours à réduire la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. On considère souvent que les grandes entreprises internationales du secteur des produits alimentaires et des boissons, par exemple, sont parties prenantes aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition et n'y apportent pas de solution (voir l'[encadré 10](#)).

Parmi les flux de financements privés commerciaux internationaux, les IED sont ceux pour lesquels on dispose de la source de données la plus complète. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), sur la période 2017-2022, les IED ont été en moyenne de 19 milliards d'USD pour «l'alimentation et l'agriculture» (définition 2017-2019) et les «systèmes agroalimentaires» (définition 2020-2022), avec une chute de 44 pour cent en 2020 en raison de la pandémie de covid-19 puis, en 2022, un retour au niveau de 2019 ([tableau 16](#)). Si l'on ajoute à cela les IED dans d'autres secteurs qui peuvent être considérés comme des dépenses de soutien à la sécurité alimentaire et à la nutrition (comme expliqué dans le [supplément S4.1 au chapitre 4](#)), on obtient un montant supplémentaire de 43 milliards d'USD de soutien à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en moyenne, sur la période, avec une baisse de 34 pour cent en 2020, principalement due à la

contraction des investissements dans les services et infrastructures de transport, ainsi que, à un moindre degré, dans le secteur de l'électricité, pendant la pandémie, et un bond important de 112 pour cent en 2022 causé principalement par l'augmentation des investissements dans les énergies renouvelables.

Les montants du financement mixte^a sont beaucoup plus modestes, selon les quelques données disponibles. Les auteurs du rapport *State of Blended Finance 2023*²¹ estiment qu'en moyenne, sur la période 2020-2022, 26 pour cent des transactions de financement mixte, soit 1,2 milliard d'USD par an, étaient «alignées» sur l'ODD 2^r, contre 19 pour cent et 0,9 milliard d'USD par an pour la période allant de 2014 à 2019²². Pour ce qui est de l'alignement avec les opérations de financement mixte, l'ODD 2 occupait la huitième position de 2020 à 2022 et la neuvième position de 2014 à 2019^s. À cela s'ajoutent les chiffres relatifs

^q Voir le [supplément S4.4 au chapitre 4](#) pour la définition donnée par Convergence Blended Finance.

^r Comme les transactions peuvent être liées à plusieurs ODD, et le sont d'ailleurs souvent, il vaut mieux, pour éviter un double comptage, ne pas ajouter à ces chiffres la part des montants destinés à d'autres ODD qui pourrait être considérée comme équivalente à des dépenses de soutien.

^s Sans compter l'ODD 17, sur lequel toutes les transactions sont censées être alignées.

ENCADRE 10 CERTAINS INVESTISSEMENTS PRIVÉS PEUVENT AVOIR UNE INCIDENCE NÉGATIVE SUR L'ODD 2

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, les auteurs d'une étude récente se sont livrés à une analyse par méta-régression, portant sur 24 études, qui indique que les éléments attestant les effets, négatifs ou positifs, des investissements étrangers directs (IED) sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement sont peu nombreux, quoiqu'elle laisse penser que l'effet pourrait être positif à court terme, mais négatif à long terme¹².

En ce qui concerne la nutrition, cependant, *The Lancet*, dans sa série *Commercial determinants of health*¹³, a observé en 2023 qu'un groupe important d'acteurs commerciaux portaient à des niveaux qui pourraient être évités les problèmes de santé, les dommages causés à la planète et les inégalités, autrement dit les déterminants commerciaux de la santé. De même, un examen des données quantitatives réalisé en 2019¹⁴ a montré que les IED étaient plus clairement associés à l'augmentation de la prévalence du surpoids, de l'obésité et des maladies non transmissibles qu'à l'évolution de la dénutrition. Qui plus est, une analyse des réseaux a révélé que de nombreux grands acteurs du secteur des produits alimentaires et des boissons au niveau mondial sont au centre de groupes d'intérêt représentant l'industrie des aliments ultratransformés¹⁵.

Les auteurs de deux études récentes publiées dans le *British Medical Journal* soulignent que des centaines

d'études épidémiologiques et de méta-analyses font état de liens entre la consommation d'aliments ultratransformés et des problèmes de santé^{16, 17}.

L'examen de 35 550 produits fabriqués par les 20 plus grandes entreprises du secteur des produits alimentaires et des boissons (représentant 22 pour cent des ventes mondiales du secteur) dans quelques pays de premier plan, dont l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde, a révélé qu'à quelques exceptions notables, l'écrasante majorité de ces produits étaient mauvais pour la santé d'après le modèle de profils nutritionnels du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe. Dans ces quatre pays, les produits meilleurs pour la santé n'ont représenté que 4 à 12 pour cent des ventes de ces entreprises en 2020¹⁸.

En ce qui concerne les répercussions écologiques, les aliments ultratransformés sont associés à l'agriculture et à l'élevage intensifs et menacent toutes les dimensions de la durabilité des systèmes agroalimentaires car ils sont le fruit d'une combinaison d'ingrédients peu coûteux à l'achat et sont de plus en plus consommés à l'échelle mondiale¹⁹. De même, on a constaté que la production et la consommation d'aliments ultratransformés accentuaient la dégradation des terres, l'utilisation d'herbicides, l'eutrophisation et l'utilisation d'emballages²⁰.

à la mobilisation indirecte du secteur privé dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, fournis dans le rapport conjoint du groupe de travail des banques multilatérales de développement sur la mobilisation de financements privés (MDB Task Force on Mobilization). Toutefois, ces chiffres (46 milliards d'USD en moyenne sur la période 2017-2021 pour tous les secteurs) sont ventilés simplement entre «infrastructures» et «non infrastructures», ce qui ne suffit pas pour évaluer leur contribution à la sécurité alimentaire et à la nutrition²³.

En ce qui concerne le financement commercial intérieur, FAOSTAT²⁴ fournit des chiffres sur le crédit bancaire à l'agriculture dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire

des tranches inférieure et supérieure. Le montant net des prêts bancaires, selon cette source, était en moyenne de 10 milliards d'USD sur la période 2017-2021, et a enregistré une baisse quasi continue, passant de 22 milliards d'USD en 2017 à 2 milliards d'USD en 2021 (**figure 28**). Ces chiffres sont peu élevés, mais on peut supposer, en se fondant sur les données d'ISF Advisors²⁵, qu'ils comptent pour les trois quarts environ du financement total à la disposition des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur agroalimentaire, du moins en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est^u. En outre,

^t Voir le **supplément S4.4 au chapitre 4** pour la définition donnée par le groupe de travail des banques multilatérales de développement sur la mobilisation de financements privés.

^u Le quart restant regroupe les institutions financières non bancaires, les banques publiques de développement, les fonds d'investissement à impact et les prêteurs sociaux, ainsi que les fonds de capital-investissement et de capital-risque. Ces estimations se fondent toutefois sur une couverture géographique et une couverture par type d'entreprise incomplètes et présentent plusieurs problèmes méthodologiques. Pour plus de détails sur ces estimations, voir le **supplément au chapitre 3**.

TABEAU 16 INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS SPÉCIFIQUEMENT DESTINÉS À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION, DANS LES ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
	(en milliards d'USD et en pourcentage)						
Alimentation et agriculture (2017-2019)/ systèmes agroalimentaires (2020-2022)	20	29	20	11	12	20	19
<i>Taux de croissance (%)</i>		45	-31	-44	4	69	9
Dépenses de soutien	23	20	21	16	19	46	24
<i>Taux de croissance (%)</i>		-13	5	-24	19	142	26
dont:							
Électricité	10	5	4	2	1	1	4
Énergie renouvelable	5	6	9	8	12	36	13
Services et infrastructures de transport	5	5	6	2	3	5	4
Télécommunications	2	1	2	2	2	2	2
Eau/EAH	0	0	0	0	1	0	0
Santé	1	1	1	1	1	2	1
Éducation	0	0	0	0	0	0	0
Total	43	49	41	27	31	66	43
<i>Taux de croissance (%)</i>		14	-16	-34	17	112	18

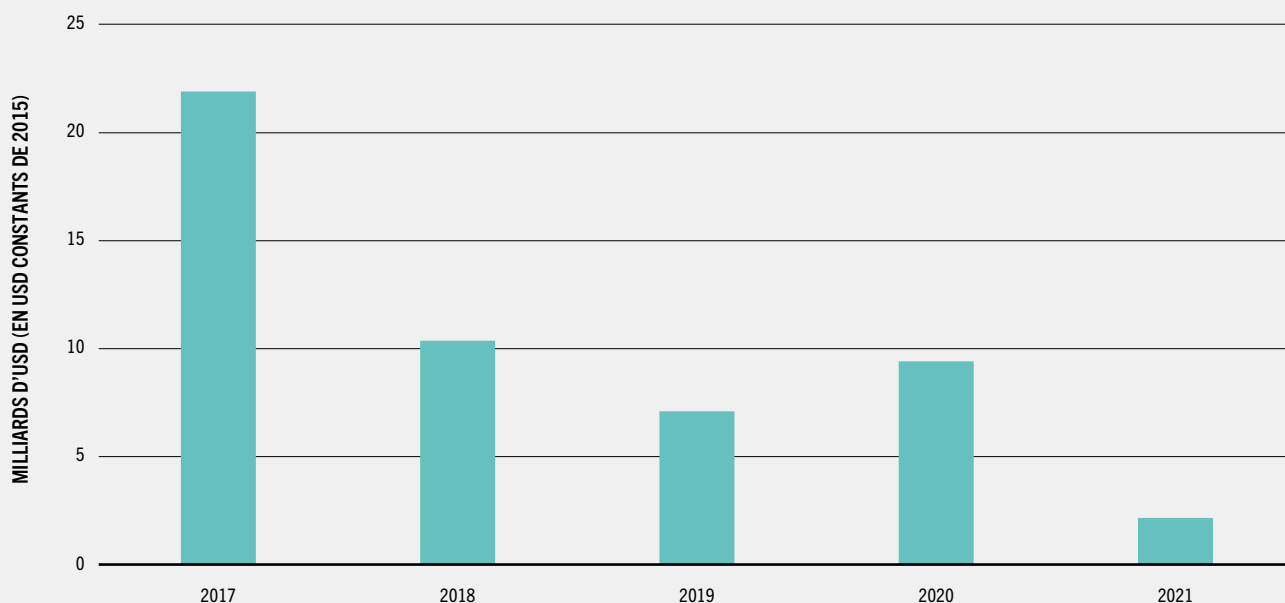
NOTES: EAH = eau, assainissement et hygiène. Les investissements étrangers directs (IED) liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont les IED dont la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) fait état pour l'alimentation et l'agriculture en 2017-2019 et pour les systèmes agroalimentaires en 2020-2022. Un coefficient de pondération de 22 pour cent a été appliqué aux dépenses de soutien, dont on considère qu'elles ont des effets sur la sécurité alimentaire et la nutrition mais aussi d'autres effets, pour rendre compte de leur contribution à la sécurité alimentaire et à la nutrition, comme expliqué dans le [supplément S4.1 au chapitre 4](#). L'électricité ne comprend pas les énergies renouvelables, et les télécommunications incluent les services informatiques. Les données relatives aux IED se rapportent exclusivement aux annonces de projets de création de capacités dans les économies en développement (pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire, de la tranche inférieure et de la tranche supérieure, à l'exclusion de l'Europe de l'Est). Les chiffres ayant été arrondis, les totaux des colonnes ne correspondent pas toujours exactement à la somme des éléments qui les composent. Pour en savoir plus sur les définitions et la méthode, voir le [supplément S4.4 au chapitre 4](#).

SOURCES: CNUCED. 2020. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2020. La production internationale au-delà de la pandémie*. Genève, Suisse. <https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2020>; CNUCED. 2023. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2023. Investir dans l'énergie durable pour tous*. Genève, Suisse. <https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2023>

ils font apparaître une tendance à la baisse très marquée du montant net des prêts bancaires susceptibles de soutenir la sécurité alimentaire et la nutrition.

En fin de compte, la principale source de financement des entreprises dans les secteurs touchant à la sécurité alimentaire et à la nutrition, du moins pour les agriculteurs et les PME, semble bien être l'autofinancement. Il n'existe cependant pas de données sur l'autofinancement de ces entreprises. FAOSTAT²⁶ fournit des données sur le stock de capital dans le secteur agricole dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, à partir desquelles on peut calculer les dépenses nettes en capital (412 milliards d'USD en moyenne sur la période 2017-2021,

aux prix constants de 2015). L'autofinancement pourrait théoriquement être calculé en soustrayant des dépenses nettes d'investissement les financements extérieurs qui soutiennent ces investissements, dont les flux mentionnés ci-dessus (crédits bancaires, envois de fonds transfrontières utilisés pour les investissements agricoles, subventions publiques aux dépenses en capital, etc.). Les données sur ces financements extérieurs sont trop partielles pour permettre un tel exercice, mais il est probable que la plus grande part des dépenses nettes d'investissement dans l'agriculture est financée par les PME et les agriculteurs eux-mêmes. ■

FIGURE 28 LE MONTANT NET DES PRÊTS BANCAIRES AUX SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DE LA PÊCHE EST EN BAISSÉ PRESQUE CONTINUE

NOTES: L'estimation du montant net des prêts se fonde sur la variation de l'encours d'une année sur l'autre. Quatre-vingt-treize pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure ont été pris en compte. Les données manquent pour 3 de ces 93 pays (Afghanistan, Bélarus et République arabe syrienne) pour 2021, ainsi que pour la Chine pour 2020 et 2021. On a utilisé les données de la dernière année disponible pour combler les lacunes.

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Crédits à l'agriculture*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/IC>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig28>

4.2 LE COÛT DES POLITIQUES ET DES INTERVENTIONS VISANT À ÉLIMINER LA FAIM ET LA MALNUTRITION D'ICI À 2030

Les données sur les flux de financement publics et privés (intérieurs et extérieurs) qui sont nécessaires pour appliquer la définition de base et la définition élargie du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition ne sont pas encore toutes disponibles. Il n'est donc pas possible

d'évaluer le déficit de financement à combler au niveau mondial pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD d'ici à 2030.

Il faut renforcer les données au niveau mondial afin d'améliorer le système de comptabilité et de pouvoir ainsi déterminer le volume de financement disponible à l'appui des objectifs convenus au niveau international, notamment l'ODD 2, et s'appuyer sur les bonnes définitions pour cartographier les flux à destination de ces objectifs, dont les objectifs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Pour combler le déficit d'information, la communauté internationale devra prendre des mesures audacieuses, faute de quoi on ne pourra pas produire d'estimations ni de projections réalistes sur la probabilité d'atteindre les objectifs de développement.

Les lacunes dans les données existantes ne permettant pas d'estimer avec précision le montant des financements supplémentaires nécessaires pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, des modèles économiques sont souvent utilisés pour estimer les investissements supplémentaires nécessaires, principalement pour faire reculer la faim, mais aussi, bien que dans une moindre mesure, pour répondre aux préoccupations en matière de nutrition. La présente section passe en revue les études publiées sur la question, l'objectif étant d'obtenir des fourchettes indicatives du coût des politiques et des interventions – nécessitant à terme de nouveaux financements – qui visent à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition d'ici à 2030. Les estimations de coûts sont toutefois partielles, pour plusieurs raisons, expliquées ci-après.

Quel sera le coût minimum de l'élimination de la faim et de la malnutrition d'ici à 2030?

Plusieurs études permettent d'estimer le coût global des investissements supplémentaires nécessaires pour éliminer la faim d'ici à 2030, mais celles qui portent sur l'élimination de la malnutrition sous ses multiples formes sont plus rares. Ces études se fondent souvent sur des modèles économiques tels que les modèles mondiaux d'équilibre général calculable et les modèles mondiaux d'équilibre partiel, les courbes de coût marginal d'abattement, la minimisation des coûts d'investissement et l'analyse coûts-avantages. Les deux premiers types de modèles présentent l'avantage de prendre en compte les effets primaires et secondaires des investissements supplémentaires dans la sécurité alimentaire et la nutrition, soit sur certains secteurs, soit sur l'économie dans son ensemble, soit sur les deux, y compris via l'investissement privé et la consommation des ménages. Les études examinées reposent donc en grande partie sur des travaux faisant appel à ces modèles.

Les études ne fournissent pas toutes la même estimation des coûts, et ce pour plusieurs raisons. Pour commencer, elles n'utilisent pas toutes les mêmes modèles économiques mondiaux ni les mêmes techniques d'estimation. Elles diffèrent aussi dans les questions posées et les objectifs visés, dans les stratégies d'investissement et

dispositifs d'intervention envisagés pour atteindre les objectifs, ou encore dans la période analysée. La plupart des analyses disponibles, mais pas toutes, se fondent sur 2030 comme année cible, à savoir l'horizon des ODD. Les études ne se réfèrent pas toutes non plus aux mêmes mesures pour déterminer avec certitude que la faim a été éliminée; si dans la plupart d'entre elles, on estime que la faim est éliminée lorsque la PoU est inférieure à 5 pour cent, dans d'autres, c'est l'élimination totale ou quasi totale de la sous-alimentation qui est prise en considération. La plupart des analyses se fondent sur un scénario de base ou de maintien du statu quo dans lequel on projette combien il y aura encore de millions de personnes sous-alimentées en 2030 par rapport à une année donnée. Ces exercices permettent ensuite de réfléchir à des scénarios dans lesquels les politiques et les interventions sont renforcées afin de déclencher des changements visant à faire reculer la faim et la malnutrition. Les différentes analyses ne se fondent pas toutes sur la même année zéro pour le scénario de base, ce qui modifie la période d'analyse et, de ce fait, les estimations de coûts pour la période allant de cette année zéro à 2030 (ou toute autre année finale).

Comme les études ne prennent pas systématiquement en compte tous les piliers pertinents de la sécurité alimentaire ni toutes les formes de malnutrition, les estimations de coûts ne sont que partielles. Par ailleurs, étant donné que les méthodes quantitatives diffèrent d'une étude à l'autre, on a surtout mis l'accent sur le coût des nouvelles politiques et interventions (qui est l'aspect le plus comparable entre les études) et moins sur les ressources mobilisées pour l'investissement privé et l'alimentation des ménages suite aux politiques et interventions, mobilisation dont l'ampleur est importante elle aussi pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Ces analyses globales contiennent des estimations de coût utiles à connaître pour différentes politiques et interventions, mais il n'est pas possible de savoir si ces politiques peuvent effectivement être financées dans la mesure estimée, sans parler des arbitrages macroéconomiques liés à l'utilisation d'une source de financement plutôt qu'une autre, ainsi que de la capacité d'absorption des pays s'agissant des ressources étrangères et de la mise en œuvre intégrale des nouveaux financements

disponibles. Il s'agit là de considérations importantes au niveau des pays, comme le montre un ensemble de documents de modélisation de l'équilibre général calculable^{v,27}. En ce qui concerne les estimations des coûts globaux présentées ici, on part de l'hypothèse selon laquelle tous les financements nécessaires sont disponibles, ce qui n'est pas toujours le cas pour les pays qui n'ont pas facilement accès à des subventions ou à des emprunts ou dans lesquels il n'est pas possible, pour des raisons politiques, d'augmenter les impôts. On suppose aussi que les pays qui ont accès à ce type de financement ont une capacité d'absorption totale, autrement dit, que leur économie peut s'adapter à toute appréciation de la monnaie locale suite aux entrées de devises étrangères, ce qui n'est pas non plus possible dans tous les pays. Les estimations de coût doivent être considérées en partant du principe que les coûts annuels supplémentaires tels qu'estimés dans les études pour les années passées (avant 2024) n'ont jamais été supportés dans leur intégralité, pour la bonne raison que tous les investissements et toutes les interventions dont les coûts sont estimés n'ont pas nécessairement été entièrement mis en œuvre. De plus, ces analyses globales reposent sur l'hypothèse que des groupes de pays ou des régions mettent en œuvre les mêmes politiques et interventions à l'unisson, ce qui, dans la pratique, nécessiterait un accord mondial général. Le coût financier associé à l'adoption d'une nouvelle législation, qui constitue un outil essentiel pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et qui est intrinsèquement différente des politiques du fait de la capacité qui est celle de la loi de créer des droits et des obligations exécutoires, n'est pas non plus

v Les analyses existantes qui sont fondées sur des modèles mondiaux, comme celles auxquelles il est fait référence ici, incluent, pour chaque pays ou région, une balance des opérations courantes (qui peut être excédentaire ou déficitaire) pour les agents économiques intérieurs (à savoir les ménages, les entreprises et l'État) et pour le reste du monde. Les balances intérieures et extérieures sont additionnées afin d'estimer le montant total de l'épargne pour lequel il y a égalité avec le montant total de l'investissement, pour chaque pays et région. Certains de ces modèles mondiaux, un peu plus poussés, peuvent inclure une balance des opérations courantes pour chaque agent. Toutefois, ils n'incluent pas de compte de capital pour chaque agent économique, qui permettrait de mettre en correspondance les excédents et déficits des agents avec les sources de financement nationales et étrangères. Les travaux de modélisation de l'équilibre général calculable au niveau national auquel il est fait référence ici incluent eux des comptes de capital associés à chaque agent économique et tiennent compte des arbitrages macroéconomiques éventuels liés à l'utilisation d'autres modèles de financement des investissements publics, bien que l'accent soit mis sur les applications au niveau des pays.

pris en compte dans ces études.

Cela dit, malgré leurs limitations intrinsèques, les études examinées donnent une idée du financement supplémentaire qui pourrait être nécessaire à l'appui des politiques et des interventions qui visent à mettre le monde sur la bonne voie pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Les principales caractéristiques et conclusions de ces études sont résumées dans le [tableau 17](#).

On peut en conclure que les politiques et interventions qui permettraient d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD nécessiteraient d'ici à 2030 entre 176 et 3 980 milliards d'USD de ressources supplémentaires pour éliminer la sous-alimentation, et 77 à 90 milliards d'USD de ressources supplémentaires pour atteindre certains des objectifs mondiaux liés à la dénutrition. Les estimations grimpent en flèche jusqu'à atteindre 15 400 milliards d'USD si l'on ajoute les politiques porteuses de transformations qu'il faudrait financer afin de rendre plus abordable une alimentation saine pour des millions de personnes tout en continuant de faire reculer la sous-alimentation ([figure 29](#))^w. Il n'est pas possible de savoir exactement dans quelle mesure ces chiffres surestiment ou sous-estiment le déficit de financement effectif. D'une part, les données de référence de ces études se fondent sur des indicateurs de PoU et de malnutrition qui sont dépassés par rapport à ceux présentés au [chapitre 2](#), car les statistiques ont été améliorées en raison du volume plus important de données disponibles, ce qui pourrait très bien entraîner une surestimation du déficit de financement. D'autre part, étant donné que les études existantes ne tiennent pas compte de toutes les dimensions (ou de tous les indicateurs) de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des effets de la pandémie de covid-19 sur chacune d'entre elles, entre autres chocs, il se peut également que le déficit de financement réel soit sous-estimé. Pour autant, les analyses examinées s'avèrent utiles dans la mesure où elles montrent que des milliers de milliards d'USD seront nécessaires, en plus des financements existants, pour financer d'autres ensembles de politiques visant

w Ces montants en valeur absolue pour la période allant d'aujourd'hui à 2030 sont calculés en multipliant le surcoût annuel estimatif par le nombre d'années pour lesquelles le surcoût annuel est estimé dans chacune des études qui ont été sélectionnées pour réaliser cet exercice. Les informations utilisées sont présentées dans le [tableau 17](#).

TABEAU 17 VUE D'ENSEMBLE DES ÉTUDES CONTENANT UNE ESTIMATION DU COÛT DE L'ÉLIMINATION DE LA FAIM, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION

Étude	Principale question posée	Objectifs et horizon	Modélisation	Coûts annuels supplémentaires jusqu'en 2030 (sauf indication contraire) pour une période donnée	Investissements/interventions
FAO, FIDA et PAM (2015)	Quels sont les transferts et investissements supplémentaires nécessaires pour éliminer la pauvreté et la faim dans tous les pays d'ici à 2030?	Objectifs «Pas de pauvreté» et «Faim zéro» d'ici à 2030.	Modèle mondial d'équilibre partiel avec projections nationales de l'offre et de la demande de produits alimentaires (Système des perspectives agricoles mondiales).	265 milliards d'USD par an, dont 198 milliards d'USD pour des investissements en faveur des pauvres (2016-2030).	Transferts pour combler les écarts de pauvreté et investissements en faveur des pauvres dans l'irrigation, les ressources génétiques, la mécanisation, l'agriculture primaire et les ressources naturelles, les activités d'agrotransformation, les infrastructures, le cadre institutionnel, la R-D, la vulgarisation et la protection sociale.
Rapport sur la nutrition mondiale (2021)	Quel est le coût minimum de la réalisation d'ici à 2030 des cibles de l'Assemblée mondiale de la Santé relatives à la réduction de la dénutrition?	Réduction de 40 % du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance; réduction de 50 % des cas d'anémie chez les femmes; hausse de 50 % du taux d'allaitement au sein exclusif; réduction à 5 % de l'émaciation chez les enfants.	Minimisation des coûts d'investissement et analyse coûts-avantages.	10,8 milliards d'USD par an (2022-2030).	Interventions nutritionnelles ciblées (supplémentation en micronutriments et en protéines, promotion d'une bonne santé et d'une bonne hygiène, aliments complémentaires) et certaines interventions tenant compte de la nutrition (enrichissement des aliments de base en éléments nutritifs et politiques en faveur de l'allaitement).
Laborde et al. (2016)	Quel est le coût minimum de l'élimination de la faim dans les ménages vulnérables de tous les pays d'ici à 2030?	PoU inférieure à 5 % d'ici à 2030; approche ascendante assortie d'interventions ciblées au niveau des ménages.	Modèle mondial d'équilibre général calculable (MIRAGRODEP) associé à des enquêtes auprès des ménages pour des interventions ciblées.	11 milliards d'USD par an (2015-2030).	Filets de protection sociale (subventions à l'alimentation); soutien à l'agriculture (subventions à la production, subventions aux engrais, aides à l'investissement, R-D, vulgarisation); aménagement des zones rurales et infrastructures (réduction des pertes après récolte, irrigation, routes).



à faire en sorte que les cibles 2.1 et 2.2 des ODD demeurent atteignables.

Des interventions différentes, pour les mêmes cibles, à des coûts estimatifs différents

Les diverses études suggèrent qu'il est possible de recourir à différentes politiques et interventions pour atteindre la même cible de l'ODD 2, mais à des coûts qui ne sont pas les mêmes. Certaines

études de cas partent du principe selon lequel la faim est due à une insuffisance de pouvoir d'achat, qui se traduit par un manque d'accès à une nourriture saine et nutritive en quantité suffisante. Par conséquent, la réalisation de l'objectif d'élimination de la faim (ODD 2) dépend de l'élimination de la pauvreté (ODD 1) et d'une hausse des investissements dans l'ensemble de l'économie, pour stimuler la croissance du PIB

TABLEAU 17 (suite)

Étude	Principale question posée	Objectifs et horizon	Modélisation	Coûts annuels supplémentaires jusqu'en 2030 (sauf indication contraire) pour une période donnée	Investissements/interventions
Laborde et al. (2020)	Quel sera le coût pour les gouvernements de l'élimination de la faim, du doublement des revenus des petits producteurs et de la protection du climat d'ici à 2030?	Éliminer la faim (sauver 490 millions de personnes de la faim d'ici à 2030); doubler les revenus de 545 millions de petits producteurs; maintenir les émissions de gaz à effet de serre en deçà des engagements pris dans l'Accord de Paris.	Modèle mondial d'équilibre général calculable (MIRAGRODEP) associé à des enquêtes auprès des ménages pour des interventions ciblées.	33 milliards d'USD supplémentaires par an; 14 milliards d'USD pour la part des donateurs et 19 milliards d'USD pour la part des pays (2020-2030).	14 interventions de politique générale classées en 3 catégories. «On the Farm» (Sur l'exploitation): aide directe aux agriculteurs, notamment par la fourniture d'intrants agricoles, la R-D, l'amélioration des produits alimentaires pour le bétail et les infrastructures d'irrigation. «Food on the Move» (Alimentation en mouvement): réduction des pertes après récolte à l'aide de mesures telles que l'amélioration de l'entreposage, l'augmentation du rendement des ventes et les services d'appui fournis par les PME. «Empower the Excluded» (Autonomisation des exclus): programmes de protection sociale et de formation professionnelle.
Laborde et Torero (2023)	Quel serait le coût d'une réduction de la faim chronique à un niveau de 5 % d'ici à 2030?	Réduction de la faim chronique à 5 % d'ici à 2030; réduction de 314 millions du nombre de personnes touchées par la faim chronique; 568 millions de personnes supplémentaires pouvant se permettre une alimentation saine, d'ici à 2030.	Modèle mondial d'équilibre général calculable (MIRAGRODEP), y compris plusieurs résultats sociaux et environnementaux permettant de suivre les divers arbitrages en jeu.	Les pays devraient redistribuer 1 400 milliards d'USD par an (2020-2030).	Éliminer la faim en procédant à une redistribution majeure des revenus, en subventionnant massivement la production ou en investissant massivement dans la R-D agricole.
Mason-D'Croz et al. (2019)	Dans quelle mesure la faim reculerait-elle si l'on investit dans la réalisation des objectifs d'augmentation des rendements d'ici à 2030?	Réduction de la faim dans le monde à 5 % d'ici à 2030; 10 % seulement pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale.	Modèle d'équilibre partiel du secteur agricole lié à des modèles biophysiques et à un modèle mondial d'équilibre général calculable; effets du changement climatique pris en compte.	52 milliards d'USD par an (2010-2030).	R-D agricole, irrigation, utilisation efficace de l'eau d'irrigation, gestion des sols, transports et infrastructures



TABLEAU 17 (suite)

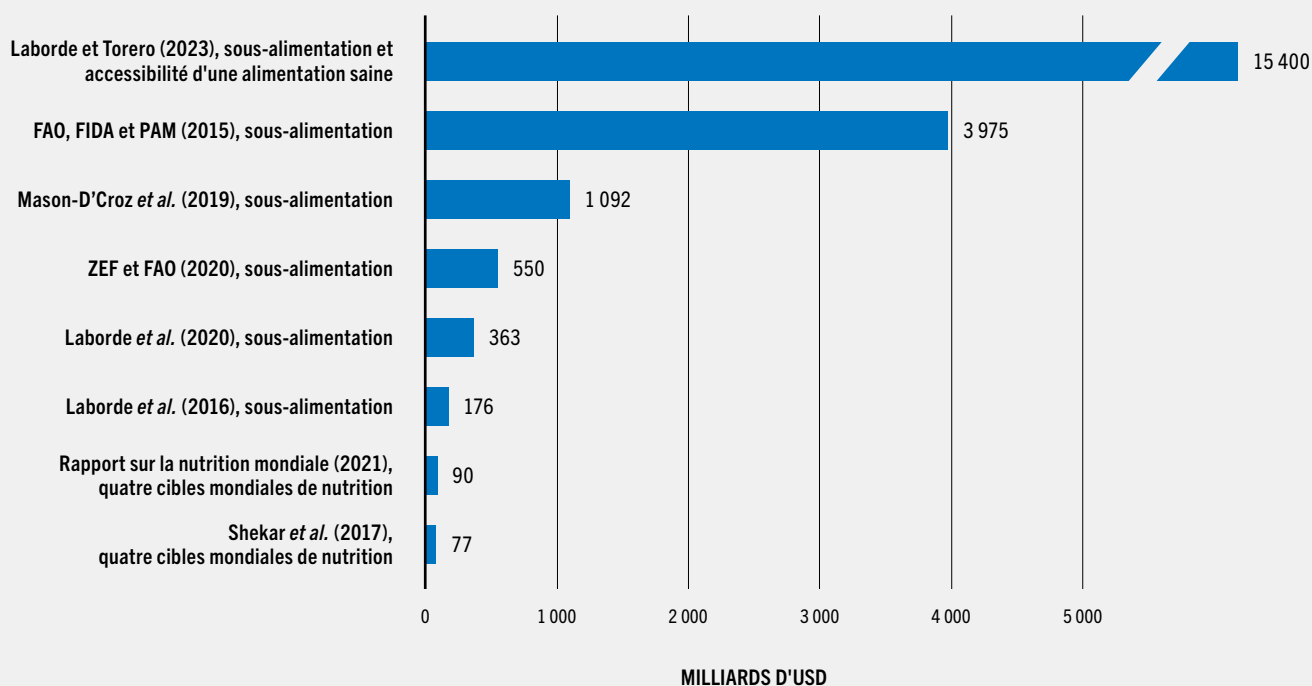
Étude	Principale question posée	Objectifs et horizon	Modélisation	Coûts annuels supplémentaires jusqu'en 2030 (sauf indication contraire) pour une période donnée	Investissements/interventions
Shekar et al. (2017)	Quel est le coût minimum de la réalisation d'ici à 2025 des cibles de l'Assemblée mondiale de la santé relatives à la réduction de la dénutrition?	Réduction de 40 % du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance; réduction de 50 % des cas d'anémie chez les femmes; hausse de 5 % du taux d'allaitement au sein exclusif; réduction à 5 % de l'émaciation chez les enfants.	Minimisation des coûts d'investissement et analyse coûts-avantages.	7 milliards d'USD par an (2015-2025).	Interventions nutritionnelles ciblées (supplémentation en micronutriments et en protéines, promotion d'une bonne santé et d'une bonne hygiène, aliments complémentaires) et certaines interventions tenant compte de la nutrition (enrichissement des aliments de base en éléments nutritifs et politiques en faveur de l'allaitement).
ZEF et FAO (2020)	Quel est le coût de l'élimination de la faim?	Engagement du G7 de sortir 500 millions de personnes de la faim d'ici à 2030.	Courbe de coût marginal d'abattement afin de déterminer les options d'investissement à moindre coût ayant le plus grand potentiel de réduction de la faim et de la malnutrition.	Total des investissements annuels de l'ordre de 39 à 50 milliards d'USD par an (2020-2030).	Combinaison d'investissements performants, notamment: amélioration de l'efficacité de la R-D; extension des services de vulgarisation agricole; amélioration des services d'information agricole; développement de l'irrigation à petite échelle en Afrique; amélioration du taux d'alphabétisation des femmes; amplification des systèmes de protection sociale existants.

SOURCES: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base des données de la FAO, du FIDA et du PAM. 2015. *Achieving Zero Hunger: The critical role of investments in social protection and agriculture*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/3/i4951e/i4951e.pdf>; Rapport sur la nutrition mondiale. 2021. *Rapport sur la nutrition mondiale 2021. Le point sur la situation nutritionnelle mondiale*. Bristol, Royaume-Uni, Development Initiatives. https://globalnutritionreport.org/documents/775/2021_Global_Nutrition_Report_French.pdf; Laborde, D., Bizikova, L., Lallemand, T. et Smaller, C. 2016. *En finir avec la faim: à quel coût?* Winnipeg, Canada, IISD (Institut international du développement durable) et IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires). <https://www.iisd.org/itn/fr/2016/12/12/ending-hunger-what-would-it-cost/> (en anglais); Laborde, D., Murphy, S., Parent, M., Porciello, J. et Smaller, C. 2020. *Ceres2030: Sustainable solutions to end hunger. Summary report*. Cornell University, IFPRI et IISD. https://ceres2030.iisd.org/wp-content/uploads/2021/03/ceres2030_en-summary-report.pdf; Laborde, D. et Torero, M. 2023. Modeling actions for transforming agrifood systems. Dans: J. von Braun, K. Afsana, L.O. Fresco et M.H. Ali Hassan (dir. pub.). *Science and Innovations for Food Systems Transformation*, pp. 105-132. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-031-15703-5_7; Mason-D'Croz, D., Sulser, T.B., Wiebe, K., Rosegrant, M.W., Lowder, S.K., Nin-Pratt, A., Willenbockel, D., Robinson, S., Zhu, T., Cenacchi, N., Dunston, S. et Robertson, R.D. 2019. Agricultural investments and hunger in Africa modeling potential contributions to SDG2 – Zero Hunger. *World Development*, vol. 116, p. 38-53. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.12.006>; Shekar, M., Kakietek, J., Eberwein, J.D. et Walters, D. 2017. *Un cadre d'investissement pour la nutrition: atteindre les cibles mondiales en matière de retard de croissance, d'anémie, d'allaitement maternel et d'émaciation*. Série *Directions du développement*. Washington, Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/26069>; ZEF (Centre pour le développement de la recherche de l'Université de Bonn) et FAO. 2020. *Investment costs and policy action opportunities for reaching a world without hunger (SDG2)*. Rome et Bonn. <https://doi.org/10.4060/cb1497en>

et accroître les revenus des populations. La FAO, le FIDA et le PAM (2015)²⁸ ont estimé qu'il fallait 265 milliards d'USD par an pour éliminer la faim, dont 198 milliards d'USD par an d'investissements privés et publics ciblés favorables aux pauvres, en particulier dans les zones rurales et le secteur agricole.

Dans plusieurs études, accroître la productivité agricole grâce à de nouveaux investissements est considéré comme un moyen de faire reculer la faim. À l'aide d'un modèle économique mondial, on a estimé qu'en investissant 52 milliards d'USD de plus par an entre 2015 et 2030 pour accroître la productivité agricole face au changement

FIGURE 29 ON ESTIME À DES MILLIERS DE MILLIARDS D'USD LA SOMME NÉCESSAIRE AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS VISANT À ÉLIMINER LA FAIM ET CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION ET À RENDRE PLUS ABORDABLE UNE ALIMENTATION Saine D'ICI À 2030



NOTES: Pour toutes les études, l'estimation du coût annuel moyen supplémentaire est multipliée par le nombre d'années que compte la période de simulation (voir le [tableau 17](#) du rapport principal).

SOURCE: Élaboré par les auteurs (FAO) sur la base des sources du [tableau 17](#).

<https://doi.org/10.4060/cd1254en-fig29>

climatique dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, on pourrait combler les écarts de rendement et faire reculer la PoU à 10 pour cent dans les pays d'Afrique orientale et centrale et à 5 pour cent dans tous les autres pays²⁹.

Certaines études s'intéressent aux ménages les plus vulnérables dans l'ensemble des pays. Selon une étude de modélisation de l'ensemble de l'économie mondiale, le nombre de personnes qui ont faim diminuerait entre 2015 et 2030 pour s'établir à 599 millions de personnes, principalement grâce à la croissance économique, et la réduction de ce nombre à 310 millions (ou une réduction de la PoU à 5 pour cent) d'ici à 2025 nécessiterait la mise œuvre d'un assortiment de politiques. Il s'agirait notamment de répartir différemment les dépenses publiques de sorte

que les pays donnent la priorité aux actions suivantes: systèmes de protection sociale visant à soutenir les consommateurs moyennant des transferts monétaires et des bons d'alimentation; aide aux exploitations agricoles afin d'accroître la production et les revenus des agriculteurs; et investissement dans les infrastructures, l'éducation, l'entreposage, l'accès au marché et les chaînes de valeur. Le coût global de cet ensemble de politiques s'élèverait à 11 milliards d'USD par an entre 2015 et 2030, dont 4 milliards d'USD proviendraient de contributions des donateurs et les 7 milliards d'USD restants des pays eux-mêmes. Ces mesures devraient également permettre de stimuler l'investissement privé à hauteur de 5 milliards d'USD supplémentaires par an, en moyenne³⁰.

Dans une autre étude de modélisation de l'ensemble de l'économie mondiale, 14 interventions sont regroupées en 3 catégories qui visent, respectivement: i) à aider directement les agriculteurs, notamment par la fourniture d'intrants agricoles, la R-D, l'amélioration des produits alimentaires pour le bétail et l'infrastructure d'irrigation; ii) à réduire les pertes après récolte grâce à des mesures visant à améliorer l'entreposage, augmenter le rendement des ventes et soutenir les services offerts par les PME; iii) à améliorer la situation des populations marginalisées grâce à des programmes de protection sociale et de formation professionnelle. Selon cette étude, il faudrait 33 milliards d'USD par an entre 2020 et 2030 pour soutenir ces interventions publiques et réduire la PoU à 3 pour cent, et, sur ces 33 milliards, 14 milliards proviendraient des donateurs et les 19 milliards d'USD restants de la mobilisation des ressources nationales. Ces interventions publiques augmenteraient la rentabilité des secteurs des produits alimentaires primaires et des produits alimentaires transformés, ce qui inciterait le secteur privé à investir 52 milliards d'USD par an en moyenne dans ces secteurs³¹.

L'analyse de la courbe des coûts marginaux, une approche plus simple qui ne tient pas compte des effets sur l'ensemble de l'économie, a permis d'estimer les coûts supplémentaires associés à la sortie de la faim à travers 24 interventions dont il a été démontré qu'elles étaient les mesures les moins coûteuses et qu'elles présentaient un grand potentiel de réduction de la faim et de la malnutrition. Ces interventions consistent à améliorer l'efficacité de la R-D agricole, à étendre les services de vulgarisation agricole, à renforcer les services d'information agricole, à développer l'irrigation à petite échelle en Afrique, à améliorer le taux d'alphabétisation des femmes et à développer les systèmes de protection sociale existants. Elles nécessiteraient un investissement annuel supplémentaire d'environ 39 à 50 milliards d'USD pour permettre à 840 à 909 millions de personnes de sortir de la faim d'ici à 2030³².

Une approche de type minimisation des coûts d'investissement et analyse coûts-avantages a permis d'estimer le coût minimum de la réalisation de quatre des six cibles de l'Assemblée mondiale de la Santé d'ici à 2025: i) réduire de 40 pour cent le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant

un retard de croissance; ii) réduire de 50 pour cent l'anémie chez les femmes en âge de procréer; iii) porter les taux d'allaitement exclusif au sein au cours des six premiers mois de la vie à 50 pour cent; et iv) réduire et maintenir au-dessous de 5 pour cent l'émaciation chez l'enfant. Cette étude est alignée sur la cible 2.2 de l'ODD 2 mais ne la recouvre pas entièrement (par exemple, les interventions visant à lutter contre le surpoids chez l'enfant ne sont pas incluses) et ne tient pas compte de la cible 2.1. Selon cette étude, il faudrait 7 milliards d'USD supplémentaires par an entre 2015 et 2025 pour atteindre les quatre cibles mondiales considérées, grâce à des investissements spéciaux dans la supplémentation en micronutriments, les bonnes pratiques en matière de nutrition du nourrisson et de l'enfant en bas âge, et l'enrichissement des aliments de base en éléments nutritifs³³. Afin d'inclure les coûts supplémentaires liés à l'atténuation des effets de la pandémie de covid-19, cette estimation des coûts a été actualisée à 10,8 milliards d'USD par an et la période d'analyse a été étendue de 2022 à 2030 (au lieu de 2025)³⁴.

Les estimations des coûts grimpent en flèche lorsque l'on tient compte des politiques porteuses de transformations et des interventions visant à rendre plus abordable une alimentation saine. Dans une étude fondée sur un modèle à l'échelle de l'économie mondiale, on parvient à une estimation beaucoup plus élevée du coût des investissements qui seraient nécessaires non seulement pour réduire la PoU à 5 pour cent d'ici à 2030, mais aussi pour rendre plus abordable une alimentation saine pour 568 millions de personnes. L'ajout de cette dernière cible nécessite la mise en place de politiques et d'interventions multiples, l'objectif étant à la fois de transformer les systèmes agroalimentaires et d'atteindre les cibles de l'ODD 2. Ces interventions sont conçues pour accroître la consommation de calories tout en garantissant une alimentation saine, en augmentant la productivité et les revenus des petits producteurs, en ouvrant la voie à l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes et en agissant face au changement climatique. Leur coût est estimé à 1 400 milliards d'USD par an et comprend les dépenses liées aux systèmes de protection sociale pour l'accès de tous à une alimentation saine, la mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire, la réorientation des subventions agricoles, la réforme

des mesures d'incitation à la consommation, le renforcement de l'innovation, de la technologie et des connaissances pour les agriculteurs, ainsi que la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires³⁵.

Il importe, pour examiner les différentes estimations des coûts, de garder à l'esprit toutes les limitations intrinsèques susmentionnées. Néanmoins, quel que soit le montant exact du financement nécessaire à la réalisation des progrès requis pour tous les indicateurs associés aux cibles 2.1 et 2.2 des ODD, le déficit de financement est loin d'être négligeable et ne pas le combler aura un coût élevé, comme cela est expliqué plus en détail dans la section suivante. ■

4.3 LE COÛT DE L'INACTION OU DE LA LENTEUR DE L'ACTION

Il y a deux façons de mesurer ce que coûtera le fait de ne pas combler à temps le déficit de financement en vue de mettre le monde sur la bonne voie pour atteindre les objectifs 2.1 et 2.2 des ODD. Il n'est pas possible d'estimer ce déficit de manière réaliste et complète, mais les différentes études examinées dans la section précédente indiquent qu'il se chiffrerait en milliers de milliards d'USD entre aujourd'hui et 2030. La première façon de mesurer ce que cela coûtera si on ne comble pas le déficit de financement consiste à estimer le nombre de personnes qui continueront, d'ici à 2030 et au-delà, de souffrir de la faim, de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de l'inaccessibilité financière d'une alimentation saine, sans compter les répercussions socioéconomiques et sanitaires à moyen et à long terme de cette insécurité alimentaire et de cette malnutrition.

La deuxième façon de mesurer le coût de l'inaction a trait à l'inefficacité, à l'iniquité et au manque de durabilité avec lesquels les financements actuels sont dépensés et alloués. Dans la présente section, il est également fait référence au coût d'opportunité d'une mise en œuvre et d'une allocation inefficaces des fonds publics qui sont importants pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Si l'on ne comble pas le déficit de financement, la faim, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les modes de vie nuisibles à la santé prévaudront et coûteront des milliers de milliards

Le **chapitre 2** fournit des éléments d'information éloquentes sur ce que le maintien du statu quo signifie pour la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Les projections indiquent que si les tendances enregistrées jusqu'à présent se poursuivent, des millions de personnes demeureront sous-alimentées entre maintenant et 2030 (voir le **chapitre 2, figure 3**). En outre, pour sept cibles mondiales fixées en matière de nutrition, les progrès seront inférieurs à ceux qui sont nécessaires pour atteindre les cibles de 2030, et l'obésité devrait en fait augmenter dans toutes les régions et dans presque tous les groupes d'âge (voir le **chapitre 2, figure 8**).

Le montant actuel des financements ne suffit pas à assurer la quantité et la qualité des interventions et programmes requis pour éliminer l'insécurité alimentaire aiguë et chronique, qui touchent les personnes qui ont le plus besoin d'une assistance alimentaire. Les études menées par le Programme alimentaire mondial (PAM) montrent que si l'on ne finance pas l'assistance qui doit être portée à ces personnes, ce sont les individus, mais aussi les communautés locales et même les pays donateurs qui en paieront le prix. Au niveau individuel, par exemple, les estimations montrent qu'en moyenne, chaque point de pourcentage de réduction de l'assistance alimentaire fournie par le PAM pourrait faire basculer plus de 400 000 personnes supplémentaires dans des niveaux de faim correspondant à une situation d'urgence³⁶. Il ressort de microsimulations que diviser par deux la valeur des transferts versés à chaque bénéficiaire souffrant d'une faim aiguë dans des pays tels que l'Afghanistan, Haïti, l'Iraq et le Yémen pourrait plonger 7 millions de personnes supplémentaires dans des situations d'urgence ou des situations d'insécurité alimentaire aiguë plus graves, par rapport au chiffre de référence (14 millions de personnes en 2022)³⁶.

En l'absence de financement supplémentaire consacré à l'intensification des programmes et des interventions visant à faire reculer la faim, les personnes touchées adoptent des stratégies de survie

préjudiciables, or les conséquences de ces stratégies ne se matérialisent pas nécessairement sur-le-champ. Il est indiqué dans le *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2024*³⁷ que, pour survivre dans l'immédiat, les personnes touchées ont tendance à sacrifier leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence futurs en épuisant ou en vendant leurs actifs productifs ou en réduisant leurs dépenses en matière d'éducation, de soins de santé ou d'autres besoins essentiels. Cet état de fait, ainsi que les conséquences sanitaires à long terme de la famine, a motivé, dans plusieurs études citées dans le rapport, un calcul dont il ressort qu'une action précoce permet de réaliser des économies par rapport à une action tardive. Il est également noté dans le rapport que de nombreux décès peuvent survenir avant qu'une situation n'atteigne le niveau de la famine, qui est souvent l'ampleur de l'insécurité alimentaire aiguë qui déclenche l'intensification de l'aide.

On sait que dans les communautés locales, une assistance insuffisante a de grandes chances d'accentuer les tensions sociales, liées par exemple à des conflits pour la terre ou des ressources limitées, et de contribuer à la déstabilisation nationale et régionale³⁸. Dans les situations qui se prolongent sans perspective de retour, de réinstallation ou de vie durable en dehors d'un camp, on a constaté que les réfugiés risquent davantage d'être ciblés et recrutés par des groupes militants et extrémistes³⁹, qui, à leur tour, alimentent des conflits régionaux, voire internationaux, exacerbant encore l'insécurité alimentaire et la malnutrition⁴⁰. L'inaction humanitaire peut en outre entraîner la perte d'occasions de faciliter le relèvement après un conflit et de consolider la paix, ce qui a pour effet de préparer le terrain à de futurs exodes, comme le constatent certaines études^{41, 42}.

Pour les pays donateurs, le coût financier d'une assistance insuffisante peut être plus élevé que celui d'une assistance suffisante. Cela vaut en particulier pour l'assistance aux personnes déplacées de force, dont le nombre a explosé ces dernières années^{43, 44}, lorsqu'elles atteignent les pays du Nord⁴⁵. Selon les estimations préliminaires de l'APD, les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ont consacré 31 milliards d'USD aux réfugiés présents dans les pays donateurs en 2023, soit davantage que les 25,9 milliards d'USD que ces mêmes pays ont consacrés à l'assistance humanitaire⁴⁶.

Si certaines urgences à court terme nécessitent davantage de financement, notamment pour l'assistance humanitaire, l'absence de financement des mesures visant à remédier une fois pour toutes aux principaux déterminants de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition se traduira par un avenir encore plus sombre pour ce qui est de la probabilité d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Cette inaction entraînera des coûts sociaux, économiques et environnementaux accrus.

Une étude montre que le coût de l'inaction dans la lutte contre le retard de croissance représente chaque année au moins 135 milliards d'USD (entre 0,01 pour cent et 1,2 pour cent du PIB national selon les pays) en perte de chiffre d'affaires, en plus d'une perte de revenu mensuel pour les travailleurs du secteur privé allant de 700 millions d'USD au Proche-Orient et en Afrique du Nord à 16,5 milliards d'USD en Asie de l'Est et dans le Pacifique⁴⁷. La Commission de l'Union africaine et le PAM ont estimé le coût de la dénutrition infantile (notamment le coût pour les systèmes de santé et d'éducation et la perte de productivité) dans 21 pays d'Afrique à 15,3 milliards d'USD par an en 2025, en supposant que les efforts pour la faire reculer se maintiennent au niveau actuel⁴⁸.

Dans l'édition 2023 du *World Obesity Atlas* (Atlas mondial de l'obésité)⁴⁹, qui est fondée sur une autre étude mondiale⁵⁰, on estime l'incidence économique mondiale du surpoids et de l'obésité à 3 300 milliards d'USD en 2030 et à 4 300 milliards d'USD en 2035 (en USD constants de 2019). On estime également dans certaines études qu'en l'absence de nouvelles interventions, l'obésité chez les enfants et les adolescents se traduira par des pertes économiques en USD constants de 2020 (du fait de l'augmentation des dépenses de santé et d'une baisse des salaires et de la productivité) de l'ordre de 1 840 milliards d'USD au Mexique⁵¹ et de 31 600 milliards d'USD en Chine⁵², au cours des périodes allant de 2026 à 2090 et de 2025 à 2092, respectivement.

Comme nous l'avons vu au **chapitre 2**, les pays se heurtent de plus en plus souvent à des problèmes nutritionnels multiples et simultanés, sous la forme d'une coexistence de la dénutrition et du surpoids et de l'obésité. Le double fardeau de la malnutrition a des incidences économiques graves sur les personnes et sur les populations et on

constate en outre, ce qui est encore plus inquiétant, que les pays les plus pauvres sont de plus en plus touchés. Contrairement aux années 1990, où l'on observait généralement le double fardeau de la malnutrition dans les pays aux revenus les plus élevés parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, il prédomine aujourd'hui dans les pays les plus pauvres de cette catégorie, en particulier en Asie du Sud et de l'Est et en Afrique subsaharienne. Cela aura probablement des répercussions sur la capacité des pays de réduire la malnutrition sous toutes ses formes. Selon les estimations, la dénutrition, les carences en micronutriments et le surpoids coûtent à l'économie mondiale quelque 3 500 milliards d'USD par an³³. Au vu de ces éléments, il est bien évident qu'il faut s'attaquer aux formes multiples de malnutrition. Sans accélération de l'action menée pour combattre simultanément les diverses formes de malnutrition, les pays risquent d'être aux prises à des coûts élevés dus à tout un ensemble de maladies, notamment du fait des interconnexions entre différentes formes de malnutrition tout au long de la vie et d'une génération à l'autre. Le *Rapport sur la nutrition mondiale 2021*³⁴ contient une estimation actualisée dans laquelle il est établi que le montant total des gains économiques pour la société de l'investissement dans la nutrition pourrait être de 5 700 milliards d'USD par an d'ici à 2030 et de 10 500 milliards d'USD par an d'ici à 2050 (en USD constants de 2021)³⁴.

Le coût de certaines politiques et de certaines législations porteuses de transformation et visant à une production meilleure et plus durable pourrait certes s'établir à plusieurs milliards d'USD, un montant qu'il faudra financer, mais ne pas mobiliser ce financement pourrait facilement coûter plusieurs milliers de milliards d'USD. Dans son rapport sur les consultations mondiales, la Food and Land Use Coalition estime que les systèmes alimentaires et les systèmes d'exploitation des terres actuels génèrent un coût sanitaire, nutritionnel et environnemental de 12 000 milliards d'USD par an au niveau mondial aux prix de 2018 (dont 2 700 milliards d'USD dus à l'obésité et 1 800 milliards d'USD dus à la dénutrition), coût qui pourrait atteindre 16 000 milliards d'USD par an d'ici à 2050 si les tendances actuelles en matière de malnutrition, de réchauffement climatique, de dégradation des écosystèmes et de perte de biodiversité se poursuivent⁵³.

L'édition 2020 du présent rapport a démontré que si les modes de consommation alimentaire actuels se poursuivent, les coûts liés à la santé, en termes de mortalité et de maladies non transmissibles, devraient dépasser 1 300 milliards d'USD par an d'ici à 2030. D'autre part, le coût social, lié à l'alimentation, des émissions de gaz à effet de serre associées aux modes de consommation actuels devrait s'élever à plus de 1 700 milliards d'USD par an d'ici à 2030⁷. Une autre étude montre qu'en l'absence d'intervention, combler le déficit de revenu de ceux qui ne peuvent pas se permettre une alimentation saine coûtera 1 400 milliards d'USD par an d'ici à 2030. Les interventions recommandées dans cette étude ramèneraient ce montant à 428 milliards d'USD, mais un financement supplémentaire serait nécessaire pour les financer³⁵.

Dans la *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2023*⁵⁴, on fait le constat, avec un degré de confiance très élevé, en s'appuyant sur des évaluations au niveau national pour 154 pays, que les coûts cachés quantifiés des systèmes agroalimentaires représentent au moins 10 000 milliards d'USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2020. Notons qu'il est souligné dans cette étude que les coûts cachés quantifiés qui dominent sont ceux qui ont pour cause des modes d'alimentation qui accentuent le risque de maladie et peuvent conduire à une baisse de productivité de la main-d'œuvre⁵⁴.

Il ne fait aucun doute que ces éléments mettent en lumière la nécessité urgente de prendre en compte ces coûts cachés dans les décisions visant à transformer les systèmes agroalimentaires avant que les coûts et les financements nécessaires pour y faire face ne deviennent totalement hors de portée des gouvernements. Cela implique de remédier aux problèmes liés aux modes d'alimentation nuisibles à la santé, ce qui nécessitera d'allouer des financements supplémentaires aux politiques, à la législation et aux interventions.

Ne pas améliorer l'exécution et la qualité des dépenses aura également un coût

Même si le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition augmente, il convient de procéder à des changements et de mettre en place des réformes visant à garantir une meilleure exécution et une



ENCADRE 11 COÛT D'OPPORTUNITÉ DE LA NON-RÉORIENTATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DANS SIX PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

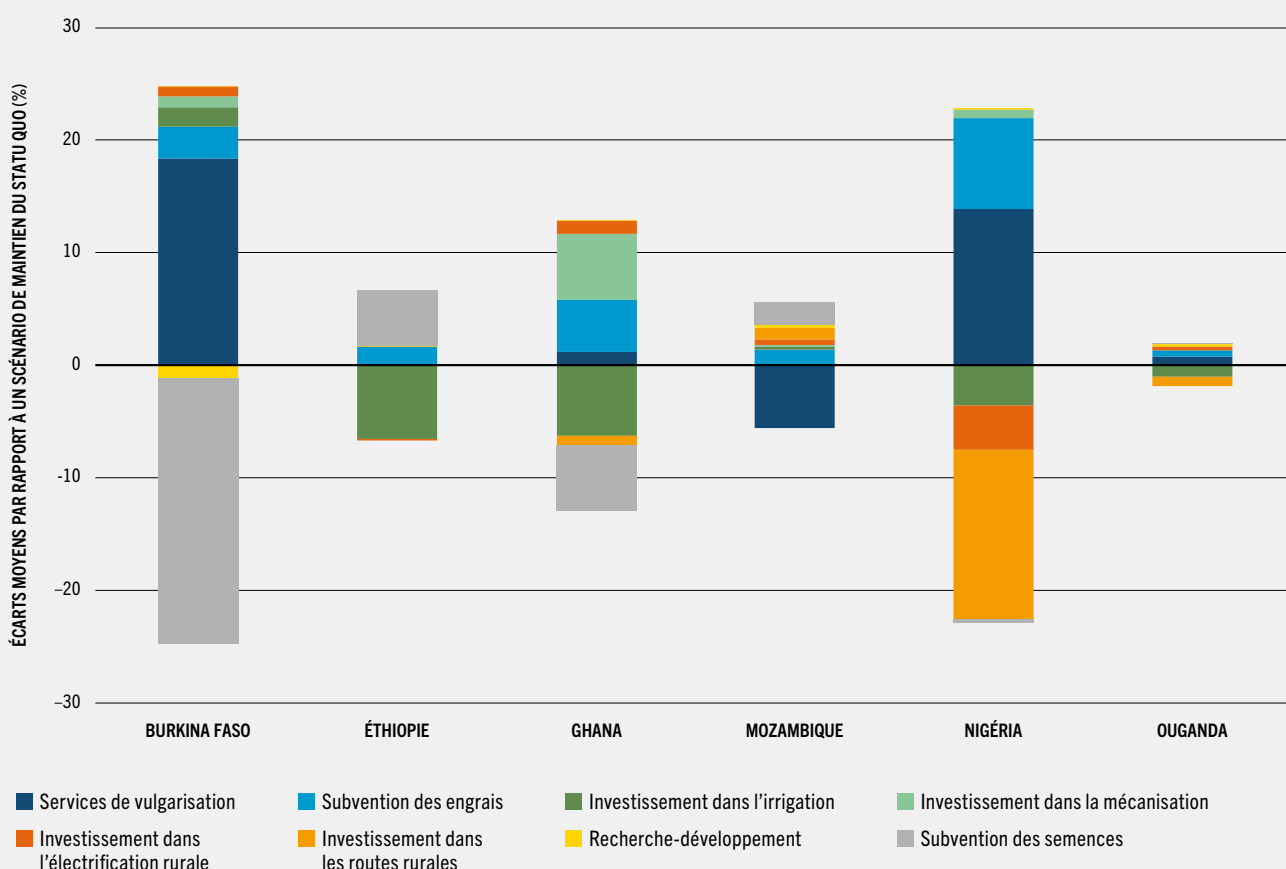
L'édition 2022 du présent rapport² comporte une analyse de ce qui se passerait si les dépenses publiques consacrées à différentes mesures de soutien (services de vulgarisation, subventions aux engrais, investissements dans l'irrigation, investissements dans la mécanisation, investissements dans l'électrification rurale, investissements dans les routes rurales, recherche-développement [R-D] et subventions aux semences) et aux produits de base dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage étaient réallouées en faveur de la poursuite de quatre objectifs: augmenter au maximum le produit intérieur brut (PIB) agroalimentaire; développer autant que possible l'emploi rural non agricole; réduire autant que faire se peut la pauvreté rurale; réduire au maximum le coût des aliments nutritifs qui constituent une alimentation saine à moindre coût. La réallocation est optimale car, compte tenu d'un ensemble de préférences, on obtient le meilleur résultat possible pour les quatre objectifs sous réserve d'un ensemble de contraintes économiques. Fondé sur un outil innovant de modélisation de l'optimisation des politiques et des données pour l'Éthiopie, ce scénario d'optimisation a été comparé à un scénario de maintien du statu quo dans lequel le budget alloué aux mesures

de soutien et aux produits de base ne connaîtrait aucun changement. Les résultats montrent qu'une réallocation optimale du budget en 2025 permettrait au Gouvernement éthiopien de stimuler la production agroalimentaire, de créer des milliers d'emplois non agricoles dans les zones rurales, de sortir des milliers de personnes de la pauvreté et de faire en sorte que des millions d'Éthiopiens supplémentaires puissent se permettre une alimentation saine – sans qu'il en résulte des dépenses budgétaires supplémentaires⁶⁰.

Dans la présente édition du rapport, l'analyse a été mise à jour pour l'Éthiopie et étendue au Burkina Faso, au Ghana, au Mozambique, au Nigéria et à l'Ouganda⁵⁹. Les gains potentiels liés à l'optimisation des allocations budgétaires ne sont pas estimés uniquement pour 2025, mais également de manière cumulative jusqu'en 2030.

Les résultats montrent que dans ces six pays, compte tenu des différences d'efficacité, de couverture et de coût unitaire des différentes mesures de soutien, pour aider efficacement les gouvernements à atteindre les quatre objectifs, la répartition des allocations budgétaires devait être revue de manières très différentes (voir la figure A). On constate, par exemple, qu'entre 2025

FIGURE A RÉALLOCATION OPTIMALE DES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES AUX MESURES DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET À L'ÉLEVAGE, AUX FINS D'AUGMENTER LE PIB AGROALIMENTAIRE ET L'EMPLOI RURAL NON AGRICOLE ET DE RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE ET LE COÛT D'UNE ALIMENTATION Saine (2025-2030)



NOTES: PIB = produit intérieur brut. Pour simplifier l'analyse, on a exclu les activités de reproduction et d'alimentation animales, qui n'entrent en ligne de compte qu'en Éthiopie parmi les pays étudiés, et qui ne présentent qu'une faible variation en pourcentage à la suite de la réallocation.

SOURCE: Sánchez, M.V., Cicowiez, M., Pernechele, V. et Battaglia, L. (à paraître). *The opportunity cost of not repurposing public expenditure in food and agriculture in sub-Saharan African countries – Background paper for The State of Food Security and Nutrition in the World 2024*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole. Rome, FAO.

et 2030, plusieurs pays devraient réduire le montant moyen de leurs dépenses dans le secteur de l'irrigation (Ghana, Éthiopie, Nigéria et Ouganda) ou dans celui des subventions aux semences (Burkina Faso et Ghana), tandis que d'autres pays, voire les mêmes dans certains cas, devraient accroître le montant de leurs dépenses en ce qui concerne les subventions aux semences (Éthiopie et Mozambique), la mécanisation (Burkina Faso, Ghana et Nigéria) ou les services de vulgarisation (Burkina Faso, Ghana, Nigéria et Ouganda). Notons que si les services de vulgarisation doivent être prioritaires dans certains pays, dans d'autres, au contraire, il faudrait que ces services deviennent les moins prioritaires et il faudrait financer plus d'intrants et construire plus de routes rurales (Mozambique). Plus les réallocations budgétaires requises sont importantes (par exemple au Burkina Faso et au Nigéria), plus les pays sont loin de l'allocation budgétaire optimale. Comme le montre l'étude⁵⁹, les écarts dans l'effort de réallocation sont encore plus grands d'un pays à l'autre en ce qui concerne les produits de base, mais pour simplifier l'analyse nous ne nous y intéressons pas ici.

Les réallocations budgétaires optimales, quelle que soit leur ampleur dans chaque pays, peuvent avoir pour effet d'augmenter considérablement la valeur de l'argent public. Au niveau des pays, les gains d'efficacité dans la production agroalimentaire seraient notables, des milliers d'emplois ruraux non agricoles seraient créés,

des milliers de personnes sortiraient de la pauvreté et des millions d'autres pourraient accéder à une alimentation saine (tableau A). Il importe de noter que même si l'un des objectifs est de réduire la pauvreté rurale, les gains à l'échelle de l'ensemble de l'économie iraient au-delà des gains obtenus dans les zones rurales. En effet, comme cela est expliqué dans l'étude, des milliers de personnes sortiraient également de la pauvreté dans les zones urbaines⁵⁹. Des gains seraient constatés dès 2025, la première année d'optimisation budgétaire, mais ils s'accumuleraient également de manière impressionnante au fil du temps jusqu'en 2030, sauf en Ouganda où les réallocations budgétaires requises seraient les plus modestes, car c'est le pays où le budget actuel affecté à l'agriculture et à l'élevage semble le plus proche de l'allocation optimale. En 2030, le PIB agricole serait supérieur de 8 pour cent (Burkina Faso et Ghana) voire de 11 pour cent (Nigéria) à celui de 2025. Si l'on fait la somme des six pays, d'ici à 2030, près de 1 million d'emplois non agricoles seraient créés dans les zones rurales, 2,8 millions de personnes sortiraient de la pauvreté et 16 millions de personnes supplémentaires pourraient se permettre une alimentation saine à moindre coût, tout cela à budget constant. Autrement dit, la non-réorientation optimale du budget alloué aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage dans ces six pays d'Afrique subsaharienne aurait un coût considérable.

TABLEAU A GAINS SOCIOÉCONOMIQUES POTENTIELS QUI POURRAIENT RÉSULTER D'UNE RÉALLOCATION OPTIMALE DES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES AUX MESURES DE SOUTIEN ET AUX PRODUITS DE BASE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (ÉCARTS PAR RAPPORT À UN SCÉNARIO DE MAINTIEN DU STATU QUO)

	Burkina Faso		Éthiopie		Ghana		Mozambique		Nigéria		Ouganda	
	2025	2025-2030	2025	2025-2030	2025	2025-2030	2025	2025-2030	2025	2025-2030	2025	2025-2030
Nombre de personnes sorties de la pauvreté	185 214	616 717	596 802	728 939	236 992	275 699	321 955	555 336	427 166	460 287	250 120	139 049
Nombres d'emplois non agricoles créés dans les zones rurales	54 800	182 709	46 371	66 256	133 310	181 503	90 095	150 914	183 819	213 092	81 954	57 988
Nombre de personnes supplémentaires ayant accès financièrement à une alimentation saine	337 621	1 448 952	3 186 681	5 254 814	4 216 027	5 383 325	661 723	1 265 444	1 023 286	1 857 148	1 043 022	939 929
Accroissement du PIB agroalimentaire (%)	2	8	2	2	6	8	9	11	1	1	3	2

NOTES: PIB = produit intérieur brut. Pour chaque pays, la deuxième colonne indique l'évolution en valeur absolue entre 2025 et 2030 pour chacun des quatre indicateurs.

SOURCE: Sánchez, M.V., Cicowiez, M., Pernechele, V. et Battaglia, L. (à paraître). *The opportunity cost of not repurposing public expenditure in food and agriculture in sub-Saharan African countries – Background paper for The State of Food Security and Nutrition in the World 2024*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole. Rome, FAO.

» meilleure qualité des dépenses. Dans de nombreux pays, les gouvernements éprouvent des difficultés à exécuter le budget qu'ils ont financé. D'après une étude menée dans le cadre du programme SAPAA de la FAO, 21 pour cent du budget public consacré à l'alimentation et à l'agriculture n'a pas été dépensé dans 13 pays d'Afrique subsaharienne entre 2004 et 2018, ce qui sape les investissements porteurs de transformations. Outre les préoccupations relatives à la faiblesse de la gestion des finances publiques, les auteurs de l'étude pointent le fait que l'agriculture est une activité saisonnière et que les fonds peuvent être versés au mauvais moment ou à une mauvaise fréquence. De surcroît, en ce qui concerne les traitements des fonctionnaires, qui sont plus prévisibles et plus faciles à mettre en œuvre que les investissements, la part relative des dépenses publiques dans le secteur de l'agriculture est beaucoup plus faible que dans les autres secteurs. La forte dépendance à l'égard des fonds des donateurs, qui sont plus difficiles à mettre en œuvre, est aussi l'une des causes de la faiblesse des taux d'exécution des budgets agricoles. Notons toutefois que les taux d'exécution peuvent varier d'un secteur à l'autre, y compris au sein d'une même infrastructure. Une étude de la Banque mondiale met en évidence des taux d'exécution de 94 pour cent pour les routes contre seulement 75 pour cent pour l'électricité⁵⁵, et l'on observe en outre des différences de taux d'exécution au sein d'un même pays au fil du temps, y compris sur de courtes périodes, comme le montrent les examens des dépenses publiques de certains pays d'Afrique^x.

Il arrive que certains des financements disponibles ne soient pas utilisés de la manière la plus performante, la plus équitable ni la plus écologiquement viable dans les pays, quel que soit le groupe de revenu auxquels ils appartiennent. On dépense des milliards d'USD pour financer des politiques et des subventions publiques mal conçues, et qui sont sources de distorsions, qui non seulement ciblent les producteurs de manière inéquitable, mais nuisent aux efforts déployés dans la réalisation de l'ODD 2 au lieu de les soutenir et sont à l'origine de certains des coûts cachés évoqués plus haut. En 2021, la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour le

développement (PNUD) ont estimé que si les tendances passées se poursuivent, le montant total du soutien aux producteurs agricoles dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure atteindrait 1 300 milliards d'USD en 2030; sur ce montant, 1 000 milliards d'USD seraient utilisés pour apporter un soutien via des mesures aux frontières (visant principalement les droits de douane) et 276 milliards d'USD serviraient à financer des subventions (pour les intrants et la production)⁵⁷.

Au-delà des milliards d'USD actuellement consacrés au soutien à l'alimentation et à l'agriculture, le fait de ne pas revoir la répartition de certaines de ces ressources afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les populations, pour l'économie et pour la planète représente également un coût d'opportunité considérable. Ce coût d'opportunité peut lui-même être important s'agissant de réduire le déficit de financement en vue d'atteindre les objectifs 2.1 et 2.2 des ODD. Dans l'édition 2022 du présent rapport², on a analysé plusieurs scénarios de réorientation d'une partie du soutien à l'alimentation et à l'agriculture, qui a représenté près de 630 milliards d'USD par an en moyenne sur la période 2013-2018. On a montré qu'en réorientant une partie de ce soutien dans le but d'accroître les disponibilités en aliments nutritifs proposés aux consommateurs, il était possible de rendre l'alimentation saine moins coûteuse et plus abordable, dans l'ensemble du monde et dans les pays à revenu intermédiaire en particulier. Les scénarios ont mis en évidence les bienfaits en matière de croissance du PIB, de réduction de la pauvreté et de baisse des émissions de gaz à effet de serre que l'on pouvait attendre d'une réorientation au niveau mondial. Une étude similaire réalisée par la Banque mondiale et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires pour 79 pays (dont des États membres de l'OCDE) a révélé que la majeure partie des transferts aux producteurs sont effectués moyennant des mesures qui, selon l'OCDE, sont susceptibles de créer le plus de distorsions, et que leur montant s'est élevé à 456 milliards d'USD par an entre 2016 et 2018. Dans un scénario où une partie de ce soutien est réorienté en faveur d'une hausse des dépenses dans l'innovation verte, cette même étude montre que d'ici à 2040, le revenu réel mondial augmenterait de 1,6 pour cent, tandis que l'extrême pauvreté, le coût d'une alimentation

x Voir, par exemple, *Tanzania - Agriculture Public Expenditure Review* (2022)⁵⁶.

saine et les émissions globales dues à l'agriculture diminueraient respectivement de 1 pour cent, 18 pour cent et 40 pour cent par rapport à une projection de type «maintien du statu quo»⁵⁸. Il ne fait aucun doute que la réorientation d'une partie du soutien mondial à l'alimentation et à l'agriculture est une mesure importante pour l'amélioration des résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, qui contribuerait à réduire le financement nécessaire pour la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

Dans la pratique cependant, les gouvernements des pays à faible revenu, mais aussi peut-être de certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, n'apportent pas de soutien notable à l'alimentation et à l'agriculture en raison de contraintes budgétaires. C'est la raison pour laquelle, dans une nouvelle étude de la FAO, élaborée à l'appui du présent rapport, on évalue ce qui se passerait si le budget limité alloué aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage était réparti de manière optimale entre les mesures de soutien (subventions, investissements, services)

et les produits de base, sans modification du budget, dans six pays d'Afrique subsaharienne⁵⁹. Les résultats sont éloquentes: les gouvernements de ces pays laisseront s'échapper la possibilité d'accroître la production agroalimentaire, de créer des milliers d'emplois non agricoles dans les zones rurales et de permettre à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et d'accéder à une alimentation saine s'ils n'optimisent pas les allocations budgétaires dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage (encadré 11). Tirer parti de cette possibilité aidera ces pays à revoir leurs besoins de financement à la baisse s'agissant d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Si l'optimisation des politiques aura des effets en premier lieu dans les pays à faible revenu, mais aussi dans les pays à revenu intermédiaire, il ressort des données que la baisse du rendement marginal des dépenses publiques supplémentaires au fil du temps accroît les coûts marginaux de la réalisation des objectifs de développement²⁷; l'optimisation des dépenses publiques doit donc être une mesure récurrente de l'élaboration des politiques. ■



KENYA

Un travailleur agricole marche sur une bâche recouverte de maïs en train de sécher avant d'y déverser son propre sac de grains.

© Jen Watson/
Shutterstock.com

CHAPITRE 5

QUELLES SOLUTIONS POUR MOBILISER DES FINANCEMENTS ÉVOLUTIFS À MÊME DE COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT?

MESSAGES CLÉS

→ Il est urgent de trouver des solutions innovantes, plus inclusives et équitables pour accroître les financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays confrontés à des niveaux de faim, d'insécurité alimentaire ou de malnutrition élevés et à des obstacles importants en matière d'accès à des flux de financement abordables. Seule une minorité (37 pour cent) des 119 pays à revenu faible ou intermédiaire examinés dispose d'un large éventail de solutions de financement.

→ Les niveaux de prévalence de la sous-alimentation et du retard de croissance chez l'enfant de moins de 5 ans sont en général beaucoup plus élevés dans les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée. D'un autre côté, la prévalence du surpoids chez l'enfant de moins de 5 ans est plus élevée dans les pays qui disposent d'une capacité d'accès au financement supérieure.

→ Les pays dont l'accès au financement est limité sont généralement touchés par un ou plusieurs des principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, en particulier les extrêmes climatiques mais aussi les conflits, ce qui donne à penser que les activités de financement de l'action climatique et de l'action humanitaire pourraient être mises au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Pour ces pays, les dons et les prêts assortis de conditions de faveur demeurent les moyens les plus appropriés d'accroître les financements pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces instruments peuvent être mis en œuvre par le biais de partenariats de financement collaboratifs, dans le cadre de stratégies de financement mixte.

→ Les pays disposant d'une capacité d'accès au financement modérée peuvent mobiliser plus largement leurs recettes fiscales, dans la mesure où ils bénéficient d'une assiette fiscale plus étendue et d'institutions publiques plus solides. Leurs gouvernements peuvent engranger davantage de recettes en augmentant les taxes santé, qui encouragent la consommation d'aliments sains.

→ Les pays ayant une capacité d'accès au financement élevée peuvent mettre à profit des instruments de financement tels que les obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable, qui se révèlent de plus en plus prometteuses et dans lesquelles peuvent être incorporés des objectifs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

→ Pour que les financements contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition, il faut rendre les instruments de financement novateurs plus accessibles aux groupes de population qui rencontrent des difficultés pour accéder aux services financiers, tels que les femmes, les peuples autochtones, les petits exploitants agricoles et les petites et moyennes entreprises agroalimentaires.

→ En son état actuel, l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition est très fragmentée: les pays donateurs, les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement, les institutions financières internationales et les fondations philanthropiques sont de plus en plus nombreux, et cette multiplication engendre des problèmes de

coordination, à la fois pour ces acteurs et pour les pays bénéficiaires, dont les priorités politiques et financières ne sont pas toujours prises en considération.

→ Les acteurs commerciaux privés considèrent qu'il est risqué d'investir dans la sécurité alimentaire et la nutrition, et le manque de données et de transparence dans le secteur financier ne facilite pas l'élaboration d'un «argumentaire» qui viendrait appuyer la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

→ L'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition doit passer d'une approche cloisonnée à une approche plus globale qui verrait les parties prenantes considérer la sécurité alimentaire et la nutrition comme un objectif de politique publique unique à intégrer dans l'ensemble de leurs flux de financement et leurs investissements.

→ L'élaboration de cette nouvelle grille de lecture appelant au renforcement de l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition doit s'accompagner d'une prise en compte des priorités des acteurs nationaux et locaux. Les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement et les institutions financières internationales devraient prendre la tête des efforts visant à accroître les financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, augmenter leur tolérance au risque et s'impliquer davantage dans les activités de réduction des risques.

→ Le secteur public devrait combler les lacunes laissées en l'état par les acteurs commerciaux, principalement en investissant dans les biens publics et en renforçant les valeurs sociales, ce qui nécessite de mobiliser des ressources fiscales, de réduire la corruption et la fraude fiscale, d'augmenter les dépenses consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition et de réorienter l'appui aux politiques.

→ Il est essentiel d'améliorer la transparence pour renforcer la coordination et l'efficacité des différentes parties prenantes; cela nécessitera d'harmoniser les normes concernant la collecte de données aux niveaux national et mondial et de faciliter l'accès à ces données – condition indispensable pour pouvoir cibler les financements sur les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition et leurs facteurs.

5.1 ACCROÎTRE LES FLUX FINANCIERS EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Niveau et déterminants de la capacité des pays d'accéder aux financements pour la sécurité alimentaire et la nutrition

Les déterminants de l'accès au financement au niveau national

L'étendue et la gravité des effets des principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition dans le monde sont alarmantes (**chapitre 3**). En parallèle, le fossé qui ne cesse de se creuser entre les financements effectifs et les financements requis pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD (**chapitre 4**) confère à ce défi un caractère encore plus urgent: comment l'ensemble des acteurs du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition peuvent-ils accroître les financements destinés aux pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, qui sont également les pays les plus fréquemment touchés par plusieurs facteurs majeurs simultanément?

Le **revenu national** est l'une des variables les plus importantes qui déterminent la capacité d'un pays d'accéder au financement. Il va sans dire que les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire éprouvent davantage de difficultés que les pays à revenu élevé pour accéder aux flux de financement, le revenu national étant un indicateur de la capacité d'un pays de rembourser sa dette. Par exemple, le revenu par habitant est le principal indicateur utilisé par la Banque mondiale pour déterminer si un pays entre dans le groupe des bénéficiaires de l'Association internationale de développement (AID), la branche de la Banque qui octroie des financements assortis de conditions de faveur aux pays les plus pauvres^{1,2}, tandis que les flux financiers mobilisés par le Fonds d'équipement

des Nations Unies se concentrent sur les pays les moins avancés (PMA) de la planète⁴.

Outre le revenu national, le **niveau d'endettement d'un pays** est à n'en pas douter un critère essentiel pour l'évaluation. Les pays très endettés sont peu susceptibles d'obtenir de nouvelles ressources auprès de sources extérieures, et certainement pas auprès d'acteurs privés (systèmes bancaires, marchés de capitaux, etc.), mais ils ne reçoivent pas non plus de financements aux conditions du marché de la part d'autres acteurs tels que les institutions de financement du développement ou les institutions financières internationales². Par exemple, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) évaluent la viabilité de la dette des pays pour prendre leurs décisions quant aux modalités d'octroi de financements assortis de conditions de faveur, sous forme de dons ou de prêts, aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure⁵.

Des niveaux d'endettement non viables, en particulier s'ils s'inscrivent dans un contexte de taux d'intérêt élevés, limitent les investissements grandement nécessaires de l'État dans les secteurs dont dépend le développement des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire; de telles contraintes engendrent également une incertitude qui peut saper la croissance économique⁶. La charge du service de la dette est de plus en plus lourde pour les pays débiteurs et peut restreindre les possibilités de dépenses publiques. Par exemple, le service de la dette extérieure de l'Afrique a augmenté, et des projections indiquent qu'il pourrait atteindre un pic de 74 milliards d'USD en 2024⁷. Si tous les pays menacés de surendettement ne sont pas forcément confrontés à une prévalence élevée de la sous-alimentation et de l'insécurité alimentaire et à de multiples fardeaux liés à la malnutrition, la concomitance de ces aléas est de nature à aggraver encore une situation déjà difficile: dans certains

y Il est à noter que les critères d'identification des PMA prennent en compte, outre le revenu national, d'autres groupes de variables relevant de deux catégories – le capital humain et la vulnérabilité économique et environnementale. Par conséquent, la liste des PMA diffère de la liste des pays à faible revenu de la Banque mondiale³.

z Il faut savoir que les institutions de financement du développement peuvent être bilatérales ou multilatérales. Dans le premier cas, elles servent à mettre en œuvre la politique extérieure de développement et de coopération du gouvernement du pays concerné, et dans le second, il s'agit de branches, axées sur le secteur privé, d'institutions financières internationales établies par plusieurs pays.

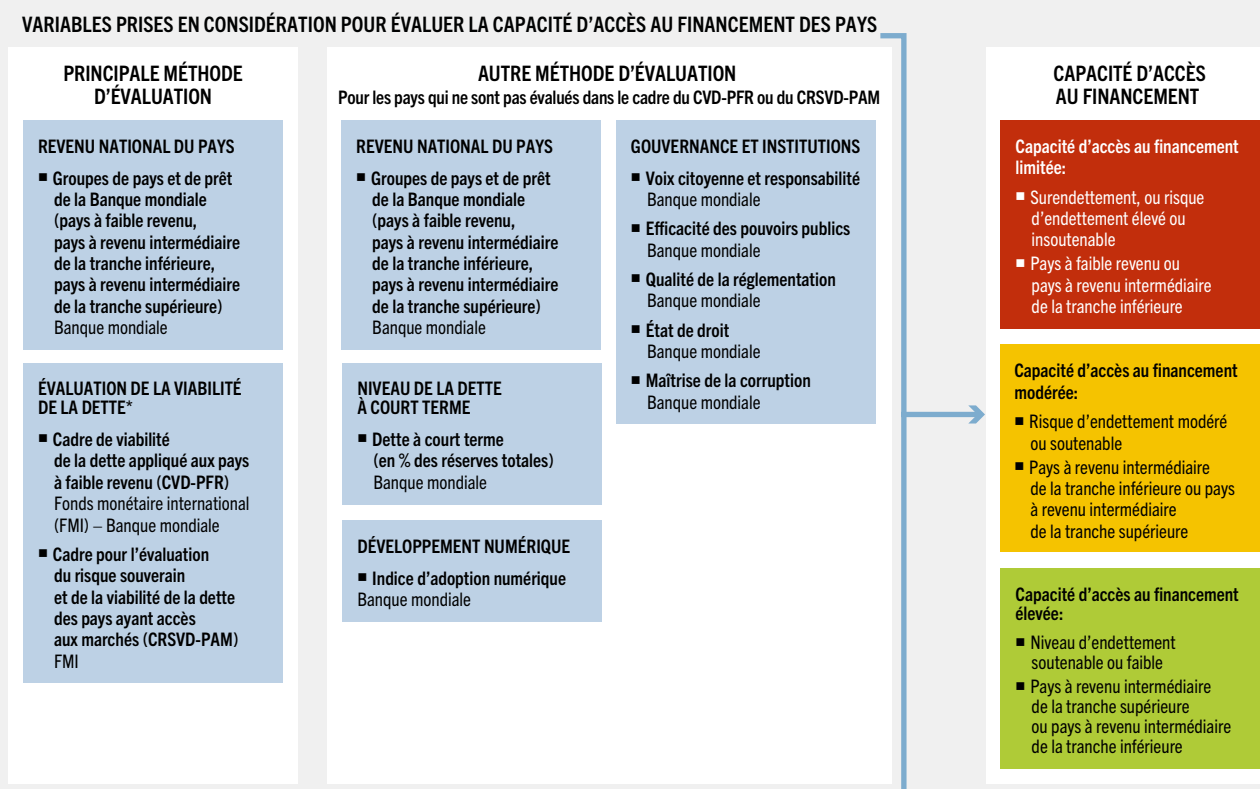
cas, le défaut de paiement d'un pays peut entraîner une récession économique et une hausse des prix des produits alimentaires, ce qui peut assurément augmenter le risque que le pays plonge dans l'insécurité alimentaire ou la malnutrition⁸.

La **qualité de la gouvernance** d'un pays peut également influencer sur sa capacité d'accès au financement. Même dans des contextes d'endettement élevé et/ou de revenu faible, les capacités et l'efficacité des institutions nationales, le respect de l'État de droit, la responsabilité et la transparence, ainsi que la qualité des réglementations peuvent influencer le résultat des décisions de financement. En fait, des institutions financières telles que la Banque mondiale et le FMI prennent déjà en considération la qualité de la gouvernance dans leurs évaluations des pays^{9a}. La gouvernance joue également un rôle clé dans la lutte contre les principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition et peut accélérer le renforcement de la résilience face à ces facteurs à travers la mise en œuvre de politiques, d'investissements et de législations judicieux¹⁰; on s'accorde largement à reconnaître que c'est une condition déterminante pour l'augmentation de différents flux de financement tels que les ressources intérieures¹¹ ou les investissements étrangers directs (IED)¹², et elle est même considérée comme un facteur important pour parvenir à un approvisionnement alimentaire adéquat à l'échelon national¹³. Il est donc indispensable de renforcer la gouvernance et les institutions nationales, non seulement pour accroître la capacité d'accès au financement des pays, mais aussi pour leur permettre d'utiliser les ressources financières de façon efficace afin de parvenir à la sécurité alimentaire et de mettre fin à toutes les formes de malnutrition.

En dernier, le niveau de **développement numérique** est de plus en plus considéré comme un facteur pertinent d'amélioration de l'accès au financement¹⁴, et des études montrent que les

aa Par exemple, l'Évaluation des politiques et institutions nationales (Country Policy and Institutional Assessment)⁹ est un outil de diagnostic mis au point par la Banque mondiale pour évaluer la qualité des politiques et des institutions nationales; il joue un rôle clé dans l'allocation des ressources de l'AID aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et est également utilisé pour le calcul de l'indicateur du Cadre de viabilité de la dette appliqué aux pays à faible revenu (CVD-PFR)⁵.

FIGURE 30 RÉSUMÉ DE LA MÉTHODE UTILISÉE POUR ÉVALUER LA CAPACITÉ D'ACCÈS AU FINANCEMENT DES PAYS



NOTES: On trouvera dans le [supplément au chapitre 5](#) des précisions sur les critères utilisés pour évaluer la capacité des pays d'accéder au financement.

* CVD-PFR et CRSVD-PAM sont des indicateurs composites qui prennent en compte plusieurs variables pertinentes pour l'évaluation de la capacité d'accès au financement des pays, y compris les évaluations de la gouvernance et de la transparence.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

investissements des pays dans le développement numérique sont de nature à améliorer la croissance économique, la situation de l'emploi et la qualité de la gouvernance¹⁵. Le passage au numérique offre également un moyen d'améliorer la traçabilité des flux financiers, ce qui pourrait renforcer la transparence et la confiance des acteurs financiers et, par ce biais, améliorer la capacité d'accès au financement des pays. En particulier, dans les situations où d'autres déterminants de la capacité d'accès au financement du pays doivent être encore améliorés, un haut niveau de développement numérique peut faciliter les décisions d'investissement des acteurs financiers.

Ces variables ont été opérationnalisées de manière à créer trois groupes de pays, déterminés par leur capacité d'accès au financement, ainsi que l'illustre la [figure 30](#). Trois indicateurs ont été identifiés pour les quatre variables susmentionnées: i) les groupes de pays et de prêt de la Banque mondiale; ii) le Cadre de viabilité de la dette appliqué aux pays à faible revenu (CVD-PFR) de la Banque mondiale et du FMI; et iii) le Cadre pour l'évaluation du risque souverain et de la viabilité de la dette des pays ayant accès aux marchés (CRSVD-PAM). Pour les pays qui ne sont pas évalués dans le cadre du CVD-PFR ou du CRSVD-PAM, outre les groupes de pays et de prêt de la Banque mondiale, on a utilisé la dette

TABLEAU 18 CAPACITÉ DES PAYS À REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE D'ACCÉDER AU FINANCEMENT, EN FONCTION DES INDICATEURS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE NUTRITION ET DE LEURS PRINCIPAUX FACTEURS

Capacité des pays d'accéder au financement	Nombre de pays touchés par les principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition									Indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition		
	Total	Extrêmes climatiques	Fléchissements économiques	Conflits	Extrêmes climatiques – Fléchissements économiques	Conflits – Fléchissements économiques	Conflits – Extrêmes climatiques	Extrêmes climatiques – Fléchissements économiques – Conflits	Non touchés par les principaux facteurs	Prévalence de la sous-alimentation dans la population totale	Prévalence du retard de croissance chez l'enfant de moins de 5 ans	Prévalence du surpoids chez l'enfant de moins de 5 ans
	2013-2022									2023	2022	2022
	(nombre de pays)									(pourcentage moyen)		
Capacité limitée: risque financier élevé	44	12	4	3	3	2	9	4	7	23,1	23,9	4,9
Capacité modérée: risque financier moyen	31	9	3	2	3	0	4	0	10	10,4	20,9	6,4
Capacité élevée: risque financier faible	44	11	3	2	5	1	6	2	14	6,9	13,3	7,7
Total	119	32	10	7	11	3	19	6	31	–	–	–

NOTES: Les taux moyens de prévalence de la sous-alimentation, du retard de croissance chez l'enfant et du surpoids chez l'enfant ne sont pas pondérés. On trouvera dans le [supplément au chapitre 3](#) la liste des pays analysés et la méthode employée pour identifier les pays touchés par les principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition. On trouvera dans le [supplément au chapitre 5](#) des précisions sur les critères utilisés pour évaluer la capacité des pays d'accéder au financement.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

à court terme en pourcentage des réserves totales comme indicateur du niveau d'endettement; cinq des six Indicateurs mondiaux de la gouvernance de la Banque mondiale (*Worldwide Governance Indicators*, WGI)^{ab} sont employés pour évaluer la qualité de la gouvernance; et l'Indice d'adoption du numérique (Digital Adoption Index, DAI) de la Banque mondiale est utilisé comme indicateur du développement numérique^{ac}.

ab Voix citoyenne et responsabilité, efficacité des pouvoirs publics, qualité de la réglementation, État de droit, et maîtrise de la corruption.

ac Pour de plus amples informations, voir le [supplément au chapitre 5](#).

Les pays affichant des niveaux élevés de faim, d'insécurité alimentaire, de retard de croissance chez l'enfant et de surpoids chez l'enfant, y compris ceux qui sont touchés par les principaux facteurs, ont-ils la capacité d'accéder à des financements pour la sécurité alimentaire et la nutrition?

Les résultats de l'application de la méthode décrite à la [figure 30](#), combinée aux données relatives aux indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition et aux pays touchés par les principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition, sont présentés dans le [tableau 18](#)^{ad}.

Le [tableau 18](#) montre qu'il est urgent de trouver des solutions innovantes pour accroître les financements

ad Pour de plus amples informations, voir le [supplément au chapitre 5](#).

au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Soixante-trois pour cent de ces pays ont une capacité d'accès au financement limitée ou modérée^{ae}, et une minorité (37 pour cent) une capacité d'accès élevée. La prévalence de la sous-alimentation (PoU) est en moyenne beaucoup plus élevée dans les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée (23,1 pour cent) que dans les pays ayant une capacité d'accès modérée (10,4 pour cent) ou élevée (6,9 pour cent). On observe une tendance analogue pour le retard de croissance chez l'enfant de moins de 5 ans, même si, pour cet indicateur, les taux de prévalence moyens relevés sont beaucoup plus proches entre pays ayant un accès limité et ceux ayant un accès modéré au financement (23,9 et 20,9 pour cent, respectivement) que dans le cas de la PoU. Ces résultats rejoignent les constatations du **chapitre 4**, qui observait une association négative entre les dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture et la PoU et le retard de croissance. Comme nous le verrons dans la section suivante, les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée ont une possibilité moindre d'augmenter leurs dépenses publiques et, par conséquent, il est probable que leurs niveaux de dépenses actuels soient faibles. De même, la prévalence moyenne du surpoids chez l'enfant de moins de 5 ans suit une tendance conforme aux résultats du **chapitre 4**: la prévalence du surpoids chez l'enfant augmente avec la capacité d'accès au financement (ou le niveau des dépenses publiques intérieures générales consacrées à l'agriculture).

D'un autre côté, 74 pour cent de l'ensemble des pays analysés sont touchés par un ou plusieurs des principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Dans ce groupe, 66 pour cent ont une capacité d'accès au financement limitée ou modérée (la plupart, 42 pour cent, ayant une capacité d'accès limitée). Dans les pays touchés par les principaux facteurs, les extrêmes climatiques sont le facteur le plus répandu, à tous les niveaux – il touche 75 pour cent (seul ou associé à d'autres facteurs) des pays à capacité d'accès limitée, 76 pour cent des pays à capacité d'accès modérée et 80 pour cent des pays à capacité d'accès élevée. Cela n'est pas étonnant compte tenu du fait que les extrêmes climatiques

sont le facteur le plus courant, comme le montre le **chapitre 3**. S'agissant des pays à capacité d'accès modérée ou élevée, il n'y a pas de différence entre les conflits et les fléchissements économiques: 28 pour cent des pays ayant une capacité d'accès au financement modérée sont touchés par des conflits ou des fléchissements économiques (l'un ou l'autre facteur ou les deux à la fois), et pour les pays ayant une capacité d'accès élevée, la proportion passe à 36 pour cent. Cela étant, parmi les pays dont la capacité d'accès au financement est limitée, davantage sont touchés par des conflits (48 pour cent) que par des ralentissements économiques (35 pour cent). En fait, comme le montre le **tableau 18**, dans toutes les catégories d'accès au financement et pour toutes les combinaisons de facteurs, les conflits touchent davantage les pays ayant un accès au financement limité que les pays disposant de capacités d'accès modérées ou élevées.

La proportion élevée de pays touchés par au moins un facteur principal plaide en faveur de l'intégration des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition dans le financement d'autres secteurs pour lesquels la priorité n'est pas forcément d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Étant donné que les extrêmes climatiques sont le facteur le plus prégnant dans tous les groupes de pays, la possibilité de créer des synergies entre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition et les objectifs climatiques sera essentielle si l'on veut mobiliser des ressources en quantité suffisante pour combler le déficit de financement. Cela étant, l'importance des conflits en tant que facteur dans les pays ayant un accès au financement limité justifierait de renforcer le nexus action humanitaire-développement-paix, ainsi que de faire la jonction entre l'horizon à court terme des opérations humanitaires et la dimension de long terme requise pour les investissements visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. En outre, les niveaux plus élevés de prévalence de la malnutrition et du retard de croissance observés dans les pays ayant un accès au financement limité ou modéré soulignent la nécessité d'augmenter d'urgence les flux de financement consacrés à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Cet état de fait, conjugué à l'observation d'une prévalence du surpoids chez l'enfant supérieure dans les pays disposant d'une capacité d'accès au financement élevée, ouvre la voie à des instruments de financement novateurs qui pourraient intégrer,

^{ae} Il est à noter que cette estimation est donnée uniquement à titre indicatif à des fins d'analyse, et qu'elle ne doit pas être considérée comme un outil d'évaluation financière.

dans leur conception et leur mise en œuvre, les objectifs liés aux cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

Néanmoins, la possibilité de créer de telles synergies et de tirer parti des occasions offertes est battue en brèche par les conditions qui limitent l'accès au financement dans la plupart de ces pays. Comme indiqué ci-avant, la plupart des pays analysés doivent relever un double défi – à savoir éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et renforcer leur résilience face aux trois principaux facteurs – dans un contexte financier défavorable, lié à leur capacité limitée ou modérée d'accéder au financement. En quoi ces conditions affectent-elles la perception du risque par les acteurs financiers, et quelles autres solutions permettraient à ces pays d'élargir l'éventail de leurs options de financement et ainsi d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD?

Quels sont les outils de financement disponibles les plus abordables qui permettraient aux pays, en fonction de leur capacité d'accès au financement, de combler le déficit de financement qui entrave la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD?

Il est essentiel de faire parvenir davantage de financements aux pays qui affichent les niveaux de faim, d'insécurité alimentaire et de malnutrition les plus élevés, et ceux qui sont les plus touchés par les principaux facteurs de ces fléaux. Par exemple, si l'on considère uniquement l'aide publique au développement (APD), l'Asie et l'Afrique ont reçu la majeure partie de l'APD destinée à l'agriculture au cours des dernières années^{af}, ce qui est logique dans la mesure où la majeure partie des personnes confrontées à la faim et à l'insécurité alimentaire vivent dans ces régions. En ce qui concerne les besoins budgétaires assurés par des donateurs externes, les pays hautement prioritaires (c'est-à-dire les pays tributaires des donateurs pour plus de 50 pour cent de leur budget) sont tous situés en Afrique¹⁷. En outre, l'augmentation des financements devra être réalisée dans le respect de la feuille de route mondiale visant à atteindre l'ODD 2 sans dépasser le seuil de 1,5 °C¹⁸, afin de permettre à tous d'accéder à

une alimentation nutritive en quantité suffisante, aujourd'hui et demain^{ag}.

Cependant, dans la plupart des cas, les pays qui sont le plus dans le besoin, en termes de niveaux de faim et d'insécurité alimentaire et d'impact que produisent sur eux les principaux facteurs, souffrent de handicaps structurels qui les empêchent d'allouer davantage de financements aux solutions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, comme le montre le **tableau 18**. Même si, d'un point de vue formel, tous les pays ont théoriquement accès à la plupart des options de financement existantes, leur capacité d'accès dépend du niveau de risque financier perçu et des coûts associés (voir la **figure 31**). L'ensemble des acteurs financiers, et en particulier les acteurs privés à vocation commerciale, ont une aversion manifeste au risque qui est pratiquement incompatible avec un engagement dans des pays présentant un risque financier élevé.

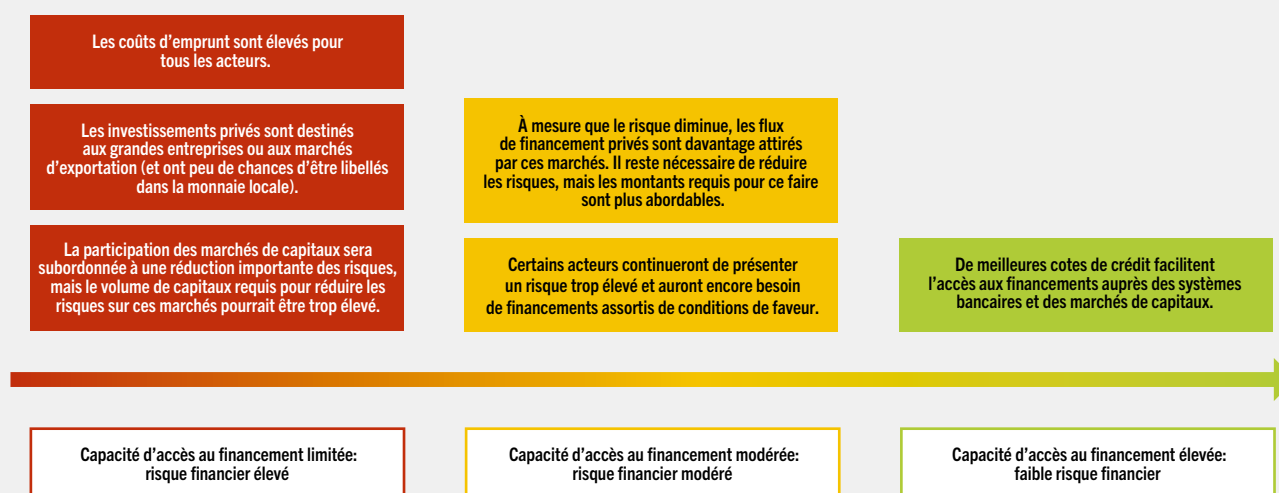
Lorsque la confiance dans la capacité d'un pays de rembourser ses emprunts diminue (impliquant un risque financier plus élevé), les flux de financement deviennent moins abordables^{ah}. Par conséquent, les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée ne peuvent compter que sur les dons ou les prêts à taux d'intérêt faible ou nul accordés au titre des flux de financement internationaux pour le développement (tels que l'APD). En effet, ils n'ont pas forcément d'autres instruments financiers à disposition – ou, plus précisément, les acteurs financiers ne sont pas nécessairement disposés à les en faire bénéficier en raison de leur profil de risque financier élevé (voir les **figures 31 et 32**). L'intervention d'acteurs privés à vocation commerciale dans ces pays est peu probable car les risques sont élevés, ce qui a des répercussions, notamment, sur le coût des emprunts. Seules les grandes entreprises et les entreprises actives à l'exportation ont une probabilité plus grande d'attirer des flux de financement privés, et même lorsque c'est le cas, ces entités sont susceptibles d'être considérées comme

ag Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat¹⁹ indique que sur la période 2011-2020, la température de surface de notre planète était déjà supérieure de 1,1 °C aux températures enregistrées au cours de la période 1850-1900, et l'Organisation météorologique mondiale a confirmé qu'en 2023, la température mondiale avait été supérieure de 1,45 ± 0,12 °C à la moyenne de 1850-1900²⁰.

ah Bien que l'accent soit mis ici sur la puissance publique, ce constat s'applique également, au sein des pays, aux entreprises et autres acteurs privés à vocation commerciale.

af De 2003 à 2018¹⁶.

FIGURE 31 GRADIENT DE RISQUE POUR LES ACTEURS FINANCIERS



SOURCE: Zoubek, S., Lateef, A., Carrasco Azzini, G. et Holleman, C. (à paraître). *Reorientation, innovation and the global architecture for financing for food security and nutrition – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole. Rome, FAO.

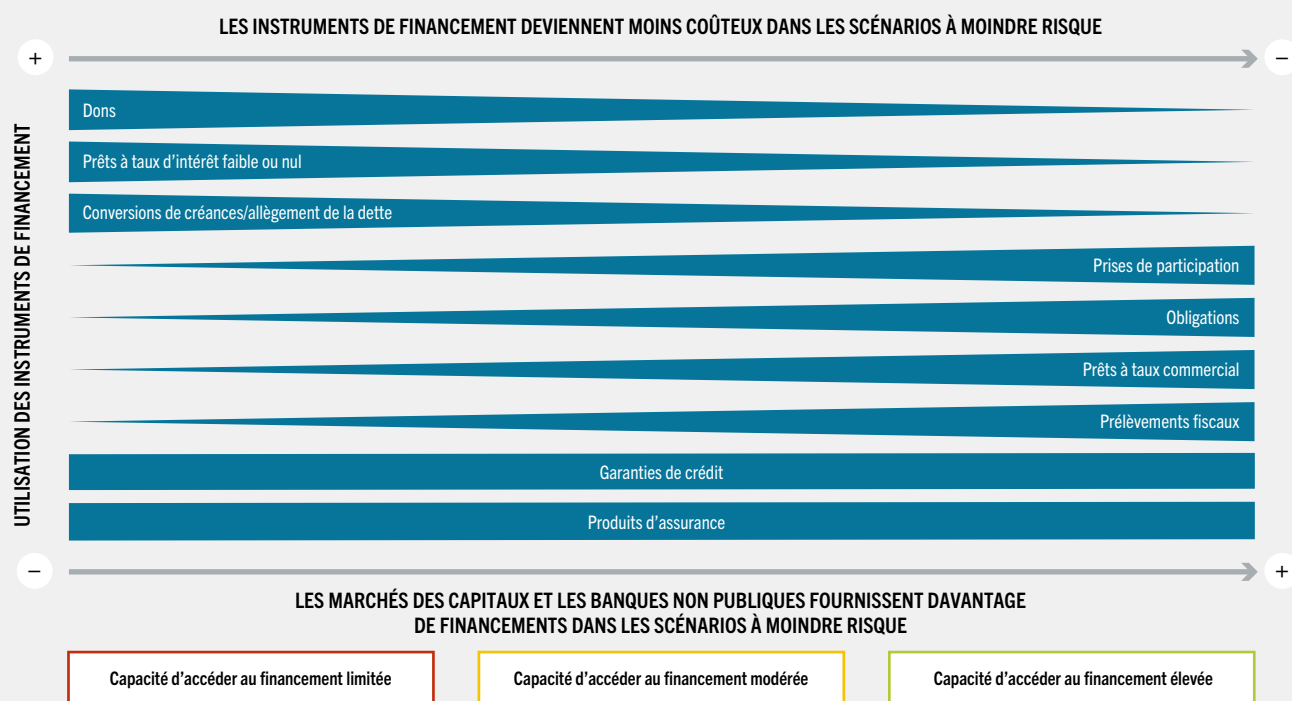
des investissements risqués. En outre, nombre de ces pays disposent d'une assiette fiscale réduite – en raison notamment de facteurs structurels, tels qu'un environnement majoritairement informel peu propice au recouvrement de l'impôt et une gouvernance déficiente – ce qui ne permet guère de financer les investissements publics avec les ressources intérieures^{ai}.

Le fait que les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée soient lourdement tributaires des financements assortis de conditions de faveur pourrait amener à considérer certains arbitrages potentiels. Par exemple, certains universitaires se sont penchés sur l'éventualité que l'augmentation des financements assortis de conditions de faveur (par exemple les dons et les prêts à taux d'intérêt nul) n'engendre un «syndrome hollandais»^{aj},

ai Le terme «syndrome hollandais» fait référence à la découverte d'importants gisements de gaz naturel dans les eaux territoriales du Royaume des Pays-Bas, qui a entraîné un accroissement rapide des recettes et, par suite, une appréciation de la monnaie nationale; de ce fait, les autres exportations sont devenues plus chères (et les importations pour les mêmes secteurs meilleur marché), ce qui a réduit leur compétitivité. Ce phénomène est fréquemment associé à la découverte de ressources naturelles, mais il peut se produire dans toute situation d'afflux soudain de devises étrangères²¹.

soulignant la nécessité, pour les gouvernements nationaux, de se doter de capacités leur permettant d'absorber et de dépenser ces ressources, en particulier sous la forme d'investissements publics et de biens d'équipement²². De même, l'orientation des financements assortis de conditions de faveur elle-même est importante aux fins de la concrétisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Dans un échantillon de 95 pays à revenu faible ou intermédiaire, il a été constaté qu'une augmentation de 10 pour cent de certaines catégories d'APD liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition^{aj} pouvait faire reculer la faim de 1,1 pour cent, deux ans en moyenne après le décaissement des fonds considérés²³.

aj Cette étude désigne ces catégories par le terme «d'APD tenant compte de la nutrition» et y inclut les postes suivants de la base de données du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): programmes d'aide alimentaire/sécurité alimentaire (code CRS 52010), aide alimentaire d'urgence (72040), promotion de la santé de la reproduction (13020), soins de santé primaires (12220), assistance matérielle et services d'urgence (72010), lutte contre les MST, y compris le VIH/sida (13040), urbanisme et gestion urbaine (43030), développement agricole (31120) et recherche agricole (31182)²³.

FIGURE 32 QUELS SONT LES OUTILS ET LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT LES PLUS ADAPTÉS AUX PAYS EN FONCTION DE LEUR CONTEXTE?

SOURCE: Zoubek, S., Lateef, A., Carrasco Azzini, G. et Holleman, C. (à paraître). *Reorientation, innovation and the global architecture for financing for food security and nutrition – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole. Rome, FAO.

Une forte dépendance à l'égard des financements assortis de conditions de faveur peut également avoir des répercussions sur les tendances des autres sources de financement. Par exemple, une étude a relevé une association négative entre les dons au titre de l'APD et les recettes fiscales, en particulier dans les pays à faible revenu²⁴. Une autre²⁵ montre que certains dons alloués au titre des flux internationaux pour le développement sont assortis de conditions, telles que la nécessité d'accroître le volume de ressources fiscales au fil du temps et de réduire la dette extérieure par le biais des emprunts. Or, comme cela a été indiqué précédemment, les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée ne sont généralement pas en mesure de mobiliser davantage de ressources fiscales. Par conséquent, si un pays réduit ses emprunts et n'a pas la possibilité d'accroître ses ressources fiscales, il aura peut-être moins de ressources à sa

disposition, ce qui pourrait conduire à des dépenses moins élevées que prévu dans le secteur auquel le don était destiné.

Les pays dont la capacité d'accès au financement est limitée affichent un niveau d'endettement public élevé et doivent consacrer une part importante de leurs recettes publiques au service de la dette. Dans leur cas, les conversions de créances et les mesures d'allègement de la dette peuvent être un moyen de réaffecter des ressources à la sécurité alimentaire et à la nutrition^{ak}.

En résumé, dans les pays dont la capacité d'accès au financement est limitée, les donateurs et les autres institutions de développement sont appelés à jouer

^{ak} Les conversions de créances sont examinées plus en détail à la section 5.2.

un rôle essentiel en tant que pourvoyeurs de flux internationaux pour le développement pouvant contribuer à combler le déficit de financement qui entrave la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Dans les pays dotés d'une capacité d'accès au financement modérée, le recours à des financements assortis de conditions de faveur et à des instruments à caractère commercial, selon une approche de financement mixte^{al}, sera encore essentielle pour réduire les risques liés aux investissements et fournir aux acteurs privés les incitations voulues pour être présents sur ces marchés. Toutefois, à mesure que les risques seront réduits, les acteurs publics et privés devraient pouvoir accroître progressivement leur engagement, de sorte que les financements seront plus largement disponibles (en devenant plus abordables).

La mobilisation de ressources fiscales est une option plus envisageable pour les pays ayant une capacité d'accès au financement modérée (voir la figure 32). Un approfondissement de leur assiette fiscale pourrait permettre à certains pays d'être moins tributaires des financements accordés à des conditions de faveur (voire des prêts commerciaux et de la dette) et, dans plusieurs pays, le volume de recettes fiscales pourrait être plus élevé qu'il ne l'est actuellement²⁶. Toutefois, comme cela a déjà été indiqué, le revenu est un déterminant important de la hausse potentielle des recettes fiscales (plus le PIB par habitant est élevé, plus le potentiel fiscal est important), aux côtés d'autres facteurs tels que la composition des économies nationales et la part de l'économie formelle dans celles-ci, ainsi que les mécanismes institutionnels et les mécanismes de gouvernance^{am}. Certains universitaires ont étudié «l'effort fiscal» des pays (le rapport entre le produit de la collecte des impôts et le potentiel fiscal) pour déterminer s'ils pouvaient mobiliser davantage de ressources intérieures. Bien que les chiffres varient, il existe un consensus sur le potentiel d'accroissement des recettes fiscales au niveau mondial, et ce potentiel est plus important dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

et de la tranche supérieure que dans les pays à faible revenu^{26, 28}.

À mesure que le risque financier diminue, les flux de financement disponibles pour les pays augmentent. Les pays qui disposent d'une capacité d'accès élevée ont recours à des investissements sous forme de prise de participation, à des prêts à taux commercial et à des placements obligataires, effectués dans le cadre des flux financiers privés tels que les investissements d'entreprises, des systèmes bancaires et des marchés de capitaux. Dans leur cas, il est beaucoup moins nécessaire que les donateurs et le secteur public interviennent pour réduire les risques (figures 31 et 32). Cependant, comme l'analyse en détail la section 5.2, même dans ces pays, l'accès aux garanties et à l'assurance demeure essentiel pour réduire les risques liés aux flux de financement privés. Si les modalités de mise en œuvre des instruments de garantie ou d'assurance varient en fonction de la capacité des pays d'accéder au financement, ces instruments sont essentiels pour accroître les financements dans les trois catégories de pays. Par conséquent, ces instruments sont recommandés pour toutes les catégories de pays (voir la figure 32).

Il sera essentiel d'accroître les financements privés pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, en raison du rôle bien connu de ces financements dans le développement économique global, et aussi simplement parce que les financements provenant d'autres sources, telles que les flux internationaux pour le développement ou les budgets publics, ne seront pas suffisants pour combler le déficit de financement et venir à bout de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Par exemple, les IED sont importants pour les économies à revenu faible ou intermédiaire, mais leurs effets peuvent varier en fonction du niveau de revenu du pays et du secteur de destination de ces investissements. Ainsi, les IED dans l'agriculture et l'industrie ont un impact significatif sur la croissance du PIB dans les pays à faible revenu, tandis que les IED destinés à d'autres secteurs (par exemple, le secteur manufacturier et les services) ont des effets insignifiants. En revanche, tous les types d'IED ont un impact positif sur la croissance du PIB dans les pays à revenu élevé²⁹. Il a été montré, par ailleurs, que les IED destinés à l'agriculture contribuaient à accroître la production agricole dans les pays à faible revenu et les pays

^{al} Le financement mixte est analysé de façon plus approfondie à la section 5.2.

^{am} Concernant l'importance des institutions et de la gouvernance pour l'augmentation des recettes fiscales, la corruption est un déterminant important des recettes fiscales. On a constaté que la corruption avait un effet négatif significatif sur le recouvrement de l'impôt et que la mise en place d'une administration fiscale améliorée, transparente et responsable était essentielle pour améliorer les recettes fiscales²⁷.

à revenu intermédiaire, et que leur impact était plus marqué lorsqu'ils se conjuguèrent à l'apport d'APD à l'agriculture³⁰. Néanmoins, comme on l'a indiqué, les pays à faible revenu ont généralement une capacité d'accès au financement limitée, de sorte que les flux de financement privés sont coûteux et rarement disponibles pour cette catégorie. Comment les pays peuvent-ils réduire leur risque financier pour attirer d'autres sources de financement?

La **figure 32** formule des recommandations sur les instruments de financement les plus adaptés, en tenant compte de la capacité des pays d'accéder aux flux de financement, telle qu'évaluée dans le **tableau 18**. Les flux de financement privés (par exemple les prises de participation, les obligations et les prêts à taux commercial), ainsi que les financements publics intérieurs (par exemple les prélèvements fiscaux), deviennent plus abordables à mesure que le risque financier du pays diminue et deviennent dès lors des options plus appropriées; pour leur part, les flux internationaux pour le développement et les financements assortis de conditions de faveur (par exemple les dons, les prêts à faible taux d'intérêt et les conversions de créances) sont les options les plus appropriées dans les contextes de risque financier élevé, les autres modes de financement pouvant se révéler trop onéreux. Même si la **figure 32** propose des exemples d'instruments de financement adaptés à chaque catégorie et pouvant être utilisés par les pays pour accroître leur capacité d'accès au financement (comme l'analyse en détail la **section 5.2**), le meilleur moyen pour un pays d'élargir l'éventail de ses options de financement est sans aucun doute d'agir sur les déterminants de sa capacité d'accès au financement. La prise en charge de ces défis liés au développement peut déboucher sur des solutions avantageuses pour tous; par exemple, l'adoption de politiques économiques et monétaires rigoureuses qui récompensent l'épargne et confèrent plus de profondeur aux marchés de capitaux est essentielle pour créer un environnement plus favorable aux investissements privés. L'amélioration des systèmes fiscaux permet non seulement de mobiliser des ressources supplémentaires à même de combler le déficit de financement, mais peut également, à travers les dépenses publiques, stimuler la croissance économique et réduire les inégalités. L'adoption stratégique des technologies numériques peut faciliter le recouvrement de l'impôt et contribuer à davantage de transparence,

condition essentielle pour renforcer la confiance dans les administrations publiques nationales³¹. Il est indispensable de réduire l'endettement public et de le rendre plus gérable pour mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre d'interventions urgentes dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que de politiques capables de renforcer la résilience face aux principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition⁸. Par conséquent, les mesures visant à améliorer la gestion macroéconomique dans une optique de croissance des revenus, à réduire le risque souverain et la dette des pays et à renforcer les institutions nationales et la gouvernance sont essentielles, non seulement du point de vue financier, mais aussi du point de vue du développement global des pays les plus éprouvés par la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. ■

5.2 APPROCHES ET OUTILS DE FINANCEMENT INNOVANTS PERMETTANT DE COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT POUR LES CIBLES 2.1 ET 2.2 DES ODD

Pour accroître les flux de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dont dépend la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, il sera essentiel d'adopter des instruments de financement novateurs. Bien entendu, comme cela a été indiqué précédemment, il importe également que les pays envisagent de réorienter leurs dépenses publiques afin d'en améliorer le rapport coût-efficacité (**chapitre 4**), ainsi que d'engager des réformes visant à améliorer leurs résultats macroéconomiques et la qualité de leur gouvernance. Quoi qu'il en soit, considérant que l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition passe non seulement par des actions stratégiques à moyen et long terme mais aussi par des interventions immédiates, la présente section se concentre sur les instruments de

financement actuellement disponibles pour les pays. La première partie de cette section analyse en détail les instruments les plus prometteurs en fonction de la capacité d'accès au financement des pays (voir la [figure 31](#)), tandis que la deuxième examine les moyens de renforcer l'inclusion financière au sein des pays, en se concentrant sur les segments de la population qui éprouvent davantage de difficultés pour accéder aux services financiers. Du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ces instruments de financement devraient fournir les ressources qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les politiques et les investissements recommandés pour chacune des six voies de transformation présentées au [chapitre 3](#). Les exemples d'investissements financés à l'aide de ces instruments que présente cette section sont liés, s'il y a lieu, à des éléments de la définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Instruments permettant d'accroître les financements aux niveaux mondial, régional et national

Les paragraphes qui suivent décrivent les outils de financement disponibles pour accroître les flux de financement en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en s'appuyant sur les catégories de capacité d'accès présentées à la [section 5.1](#). Cette section passe en revue les outils principalement utilisés pour mobiliser des flux de financement au niveau des gouvernements nationaux (niveau souverain), ainsi que les outils dont disposent les acteurs privés au sein des pays – des entreprises aux petits exploitants agricoles –, car tous sont essentiels pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Parmi ces outils, on privilégie les types d'instruments financiers qui laissent augurer des moyens innovants de combler le déficit de financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Mais pourquoi a-t-on besoin d'innovation, et comment peut-elle combler le déficit de financement si les mécanismes traditionnels n'en sont pas capables?

Les innovations, en particulier celles qui créent des marchés³², offrent une base économique solide dans la mesure où elles permettent à la population d'accéder à un produit ou un service qui était jusqu'alors inabordable, inaccessible ou inexistant. Dans le cas du financement, l'innovation

permet de mobiliser, d'optimiser et de rediriger les ressources de façon à renforcer l'efficacité et l'efficience des flux de financement, en orientant ceux-ci vers des objectifs spécifiques³³ tels que la sécurité alimentaire et la nutrition, auxquels ces flux n'auraient pas été consacrés dans d'autres circonstances. Cela étant, même si, en théorie, les pays ont accès à tous les instruments et mécanismes – en fonction de leur profil de risque et donc du coût du capital –, les options de financement optimales du point de vue de l'accession à la sécurité alimentaire et de l'amélioration de la nutrition ne sont pas aisément accessibles aux pays qui présentent un niveau de risque financier élevé.

La notion de «finance innovante» s'est popularisée au cours des années 2000, sur fond de montée des inquiétudes quant aux ressources requises pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est difficile de s'accorder sur une définition universelle, car les avis divergent sur ce qu'est une «innovation». Dans ce rapport, un instrument de financement novateur du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition est un instrument qui satisfait au moins l'une des conditions suivantes³⁴:

1. Il a été mis au point au cours des 10 dernières années.
2. Il est mis en œuvre d'une manière différente de l'intention initiale.
3. Il est utilisé pour la première fois en tant qu'instrument de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
4. Il fait intervenir une nouvelle combinaison d'acteurs.

Instruments de financement novateurs destinés aux pays disposant d'une capacité d'accès aux flux de financement limitée

Comme cela a été indiqué à la [section 5.1](#), compte tenu de la perception élevée du risque que suscitent ces pays auprès des acteurs privés et des possibilités souvent limitées qu'ils ont d'augmenter leurs ressources publiques, les **financements assortis de conditions de faveur** alloués au titre des flux internationaux pour le développement constituent le moyen le plus approprié d'augmenter les financements à destination de ces pays.

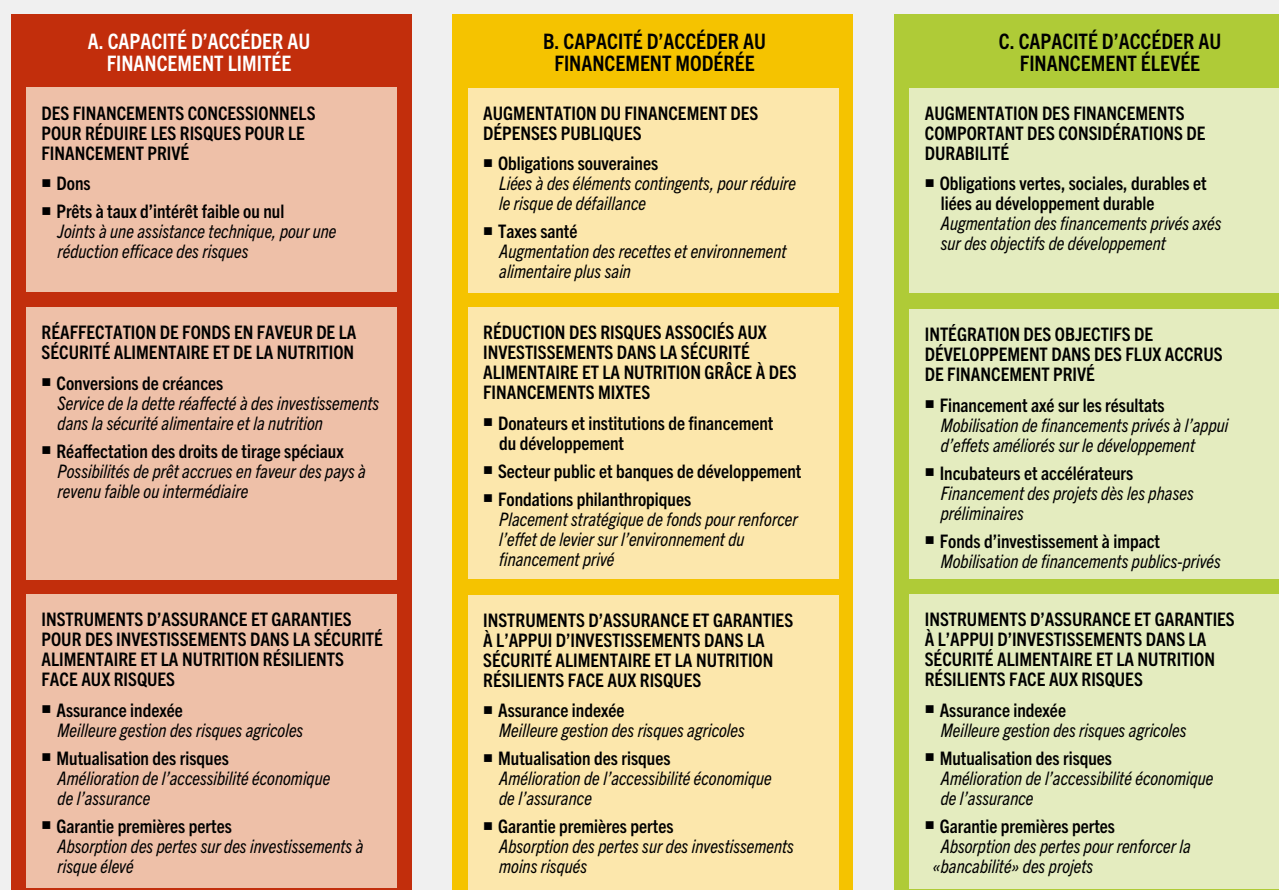
Si les **dons** et les **prêts à taux d'intérêt faible ou nul** font incontestablement partie des instruments de

financement assortis de conditions de faveur les plus classiques, ils peuvent être conçus de manière plus novatrice et combinés avec des initiatives de réduction des risques visant à accroître les flux de financement privés, dans le cadre de stratégies de financement mixte. Étant donné que les montants reçus par le biais de dons et d'autres instruments de financement assortis de conditions de faveur sont inférieurs aux montants requis pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, ces instruments devraient se concentrer sur les pays qui en ont le plus besoin et être mis au service d'activités peu susceptibles de pouvoir être financées par d'autres instruments, par exemple les biens publics³⁵. Les dons ou les prêts mis en œuvre conjointement avec une **assistance technique** peuvent être optimisés de manière à lever les principaux obstacles à l'accès aux flux de financement privés – par exemple, le manque de «bancabilité» et de préparation opérationnelle à l'obtention de financements –, qui entravent bon nombre d'initiatives en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (**figure 33A**). Par exemple, le Good Food Innovation Fund déploie des dons et des prêts sans intérêt pour soutenir les investissements de départ dans les petites et moyennes entreprises (PME) des segments intermédiaires qui produisent des aliments nutritifs (par exemple, des aliments biofortifiés, des produits laitiers et des produits alimentaires d'origine aquatique), dans l'objectif de faciliter l'accès de ces PME à d'autres sources de financement après ces investissements initiaux (**voie 4**)³⁶. Les dons peuvent également encourager la mise au point de solutions technologiques de pointe pionnières visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition à travers la protection et la régénération des cultures traditionnelles ou autochtones, qui peuvent souvent, à terme, renforcer la résilience face au climat et améliorer la nutrition au sein des territoires: les dons de la Fondation Rockefeller financent l'initiative «Vision pour des cultures et des sols adaptés», un programme qui recense les cultures les plus aptes à améliorer la nutrition en Afrique et encourage leur production (**voie 4**). Dans un premier temps, un institut de recherche analyse la productivité des cultures autochtones et traditionnelles à la lumière de différents scénarios climatiques, et dans un second temps, une entreprise privée intervient pour analyser, à l'aide de l'intelligence artificielle (IA), les facteurs qui font actuellement obstacle à l'expansion de ces cultures et ceux qui pourraient la faciliter³⁷.

Les dons peuvent également être combinés à des prêts dans le cas des pays exposés à une forte variabilité climatique, tels que les pays montagneux enclavés ou les petits pays insulaires. Au Népal, le projet «Adaptation des petits exploitants agricoles des zones montagneuses» dispose d'une enveloppe totale de 37,6 millions d'USD, financés par un don, une contribution de l'État et des contributions des participants. Il a renforcé la capacité d'adaptation des petits exploitants vulnérables et des institutions locales face aux risques de nature climatique (**voie 2**). Les évaluations d'impact montrent que ce projet a amélioré les capacités de production – l'accès à l'irrigation ayant augmenté de 4 points de pourcentage, en particulier durant la saison sèche – et qu'il a fait grimper les ventes de bétail de 112 pour cent³⁸. À Kiribati, le projet «Alimentation et eau dans les îles extérieures», qui vise à améliorer les moyens d'existence et la résilience des habitants de neuf des îles les plus pauvres du pays, a été financé par un don, complété par des investissements publics. Le projet a eu des effets bénéfiques sur la nutrition et la santé des bénéficiaires en améliorant la gestion de l'eau via l'installation de systèmes de collecte des eaux pluviales pour les ménages, en encourageant les potagers familiaux et la consommation d'espèces sous-utilisées, et en fournissant des formations et des outils agricoles (**disponibilités alimentaires**). Les résultats indiquent qu'entre le début et la fin du projet, l'insécurité alimentaire grave a diminué de 41 pour cent et la diversité alimentaire a augmenté³⁹.

L'expression «**conversion de créances**» (ou, plus précisément, «**conversion de créances en moyens de financement du développement**») fait référence à la restructuration conditionnelle d'une partie spécifique de la dette, qui, dans la plupart des cas, est liée à une forme ou une autre d'allègement de la dette. La condition imposée est que les fonds rendus disponibles (ou une partie de ces fonds) soient réorientés vers des investissements prédéfinis en faveur du développement. En particulier en ces temps où de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire – qui sont aussi les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire – sont lourdement endettés, les conversions de créances offrent aux pays débiteurs une marge de manœuvre budgétaire, le montant des dettes effacées étant réaffecté au niveau national et généralement fléché vers des projets durables (**figure 33A**).

FIGURE 33 INSTRUMENTS DE FINANCEMENT NOVATEURS RECOMMANDÉS AUX PAYS EN FONCTION DE LEUR CAPACITÉ D'ACCÈS AUX FLUX DE FINANCEMENT



NOTES: Comme cela est indiqué dans le présent rapport, tous les instruments de financement sont potentiellement accessibles à tous les pays, mais ils peuvent se révéler trop coûteux en fonction de la capacité du pays d'accéder aux flux de financement, et devenir inabordable dans les faits. Toutefois les recommandations indiquées ne sont pas restrictives. Les instruments recommandés aux pays disposant d'une certaine capacité d'accès au financement peuvent, le cas échéant, être adoptés par des pays appartenant à d'autres groupes. En outre, les instruments présentés dans cette figure peuvent être adoptés par des acteurs publics ou privés, au niveau national ou local – seuls quelques-uns ne peuvent être appliqués que par un certain type d'acteur ou à un certain niveau (les prélèvements fiscaux par exemple). Les exigences, les moyens de mise en œuvre et les résultats peuvent varier en fonction de l'agent d'exécution, ces éléments étant indiqués, quand cela est possible, dans les exemples fournis pour chaque instrument.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

La forme la plus courante de conversion de créances en moyens de financement du développement (ou conversions «dette-développement») est la conversion bilatérale de dette publique, directement négociée entre un créancier et le pays débiteur. Le créancier renonce à la totalité ou à une partie du principal et/ou des intérêts dus et, en échange, le pays débiteur s'engage à consacrer un montant déterminé (si possible en monnaie locale) à un projet

de développement approuvé par les deux parties. En payant en monnaie locale, le pays débiteur réduit le service de sa dette extérieure libellé en devise étrangère et libère ainsi une partie de ses maigres réserves de change. Le type d'investissement durable réalisé varie selon les opérations de conversion et peut comprendre des investissements dans l'enseignement, la santé, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les conversions «dette-nature» ou «dette-climat» consistent à échanger des créances contre des investissements liés à l'environnement ou au climat. Les opérations de conversion «dette-climat» récentes ont suscité beaucoup d'attention, car elles ont porté sur des volumes de dette et des sommes considérables. Leur conception diffère sensiblement de la conception des conversions «dette-développement» classiques évoquées plus haut. Les conversions «dette-climat» et «dette-sécurité alimentaire» sont expliquées plus en détail dans l'encadré 12.

Les **droits de tirage spéciaux** (DTS) sont des actifs de réserve internationaux créés par le FMI pour compléter les réserves de change des pays en cas de besoin⁵¹. Ils peuvent freiner l'escalade des coûts et les pertes sur taux de change résultant de la diminution des réserves de change en renforçant ces réserves, contribuant ainsi à la stabilisation de la monnaie. En tant que composante des réserves de change des membres du FMI, les DTS peuvent être vendus à d'autres pays et aux détenteurs agréés habilités à acquérir, détenir et utiliser des DTS – ou être librement échangés contre des devises librement utilisables. Par conséquent, l'utilisation des DTS peut réduire les tensions inflationnistes sur les dépenses d'investissement et sur le financement des fonds de roulement des entreprises⁵⁴. Il y a eu quatre allocations de DTS, la dernière ayant été réalisée en 2021, en réponse à la pandémie de covid-19. Les DTS sont alloués proportionnellement à la taille relative de l'économie d'un pays, ce qui signifie que la plupart sont alloués à des pays à revenu élevé. Étant donné que les pays à revenu élevé disposent d'une ample marge de manœuvre budgétaire en comparaison de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, dont l'accès aux flux de financement est limité, la **réaffectation des DTS** vers ces derniers pays pourrait rendre de nouvelles ressources disponibles pour le financement du développement⁵² et contribuer ainsi à combler le déficit de financement qui entrave l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (figure 33A). De telles réaffectations peuvent s'opérer par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement (BMD); la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont d'ailleurs déjà signé des accords à cet effet. Grâce à ces opérations, les financements en DTS pourraient

alors bénéficier à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à d'autres objectifs de développement. Une autre solution consiste à continuer d'affecter les ressources issues des DTS au Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité^{an} et au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI^{ao, 54}.

Le G20 s'est engagé à réaffecter de l'ordre de 100 milliards d'USD de DTS qui «dormaient» dans les banques centrales des pays à revenu élevé (soit 20 pour cent des réserves de chaque pays du G20) au profit des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire à la fin du mois d'octobre 2021. Cependant, les engagements effectifs restent insuffisants, avec un déficit à combler de près de 13 milliards d'USD, et moins de 1 pour cent de l'aide est allée aux pays en proie aux plus grandes difficultés économiques. L'Arabie saoudite, l'Australie, le Canada, la Chine, la France et le Japon ont dépassé leur engagement consistant à réaffecter 20 pour cent de leur allocation de DTS, mais de nombreux pays n'ont pris aucun engagement ou peinent à atteindre les 10 pour cent³⁴.

Entre autres utilisations, les DTS peuvent être affectés à des prêts: citons par exemple le modèle de capital hybride mis en avant par la BAfD et la BID, qui sont toutes deux des détentrices agréées par le FMI. Cette initiative propose d'emprunter les DTS réaffectés et d'utiliser ces réserves de change statiques des pays à revenu élevé comme instruments de prêt pour financer des projets de développement porteurs de transformations. La BAfD acheminerait ensuite ces financements vers des entités régionales telles que la Banque africaine d'import-export et d'autres banques régionales de développement, qui les affecteraient à des activités de renforcement des capacités, de rehaussement de crédit et autres. Compte tenu du déséquilibre actuel de la répartition des DTS entre les principaux détenteurs et les pays africains et autres pays en développement, les détenteurs agréés, tels que les banques multilatérales, sont idéalement placées pour s'assurer l'accès aux

an Le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité est une initiative de prêt du FMI destinée à renforcer la résilience des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire face aux chocs, qui utilise déjà des DTS réaffectés⁵³.

ao Le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance est la principale facilité utilisée par le FMI pour octroyer des financements assortis de conditions de faveur aux pays à faible revenu.

ENCADRÉ 12 CONVERSIONS DE CRÉANCES À L'APPUI DES OBJECTIFS CLIMATIQUES ET DES OBJECTIFS RELATIFS À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION

Le niveau de la dette mondiale a été multiplié par quatre depuis 2000⁴⁰. Parmi les pays aux prises avec des problèmes d'endettement, beaucoup sont aussi particulièrement vulnérables au changement climatique⁴¹. Les pays confrontés à ce double défi sont pris dans un cercle vicieux: les destructions et les catastrophes liées au climat leur imposent de réaliser des investissements substantiels, mais leur marge de manœuvre budgétaire est réduite dans la mesure où ils doivent allouer une part importante de leurs ressources au service de la dette⁴². Les obligations de service de la dette de 58 des pays à revenu faible ou intermédiaire les plus vulnérables au changement climatique devraient atteindre près de 500 milliards d'USD entre 2023 et 2026⁴².

La situation est tout aussi désastreuse pour les pays qui se débattent avec un endettement public non viable et dont la population souffre d'un niveau élevé d'insécurité alimentaire ou de malnutrition. Des obligations de service de la dette trop lourdes limitent la possibilité pour les gouvernements d'investir dans les politiques qui sont essentielles pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Elles réduisent les réserves de change, qui pourraient être utilisées pour les importations de produits alimentaires, et entravent les investissements dans la santé, la nutrition et l'enseignement, qui sont indispensables pour renforcer le futur capital humain et jeter les bases d'une sortie durable de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Les analyses effectuées dans la **section 5.1** montrent qu'un grand nombre de pays sont confrontés à ce double défi: sur 119 pays à revenu faible ou intermédiaire, 75 ont un accès limité ou modéré aux flux de financement de quelque nature que ce soit (voir le **tableau 18**).

Au cours des trois décennies qui se sont écoulées jusqu'en 2017, les conversions de créances ont permis d'alléger le passif des administrations publiques à hauteur de 2,6 milliards d'USD, en échange d'investissements d'un total de 1,2 milliard d'USD dans le développement ou l'action climatique⁴¹. Ces transactions sont pour la plupart des opérations bilatérales de taille modeste, négociées directement entre le pays débiteur et le pays créancier⁴¹. À ce jour, les créanciers sont des pays du Club de Paris*. L'intérêt porté aux conversions «dette-climat» s'est accru au cours des dernières années. Parmi les transactions en cours, celles réalisées au Belize, en Équateur et au Gabon ont atteint 1,6 milliard d'USD, 553 millions d'USD et 500 millions d'USD, respectivement⁴³⁻⁴⁵. En 2023, la Chine, premier créancier bilatéral des pays à revenu faible ou intermédiaire, a signé un premier protocole d'accord avec l'Égypte en vue de négocier une conversion de créances en projets de développement^{46,47}. Bien qu'elles soient encore considérées comme un instrument financier de niche, les conversions «dette-climat» présentent un immense potentiel, leur marché étant estimé à 800 milliards d'USD^{42,48}.

Ces conversions «dette-climat» récentes, dites conversions tripartites, font intervenir des partenaires de développement qui agissent en qualité d'intermédiaires financiers en accordant des prêts aux pays débiteurs pour qu'ils rachètent leur dette. En échange de ces prêts, le pays bénéficiaire s'engage à adopter et mettre en œuvre des mesures de protection de la nature ou liées au climat. Ces prêts sont généralement financés au moyen d'obligations labellisées (voir les précisions données dans ce chapitre sur les obligations vertes), avec le soutien des donateurs ou de garanties fournies par des banques multilatérales, ce qui permet de proposer des conditions de crédit favorables, notamment des taux d'intérêt et des durées plus avantageux que ceux du marché⁴¹. Cette approche permet les conversions bilatérales et les conversions de créances privées. Elle contribue également à élargir la gamme des options de refinancement et offre une bouée de sauvetage aux pays exclus des marchés du crédit.

Pour les nombreux pays qui font face aux redoutables défis d'une charge d'endettement non viable et de niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition, les conversions de créances en sécurité alimentaire apparaissent comme une solution pratique à haut potentiel. Les conversions «dette-sécurité alimentaire» ont d'ores et déjà apporté des solutions à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Des initiatives dignes d'intérêt, parmi lesquelles des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et des programmes de protection sociale, ont bénéficié d'un soutien. Dans la situation actuelle, marquée dans certains pays par le recul des volumes d'importations alimentaires, une solution viable serait d'utiliser les devises rendues disponibles par l'allègement de la dette pour acheter des produits alimentaires essentiels sur les marchés internationaux.

À ce jour, les conversions «dette-sécurité alimentaire» ont été appliquées principalement à des dettes bilatérales⁴¹. Dans la pratique, ce sont généralement des partenaires de développement qui exécutent ces opérations, afin de garantir l'efficacité de la mise en œuvre, la transparence, le respect de l'obligation de responsabilité mutuelle et la mise en place de suivis et d'évaluations rigoureux. Les opérations menées avec succès par le Programme alimentaire mondial (PAM) dans des pays tels que l'Égypte, la Guinée-Bissau, Madagascar, la Mauritanie, le Mozambique et le Pakistan témoignent de l'efficacité de cette approche. Plus précisément, depuis 2007, des ressources d'un montant total de 145 millions d'USD ont été allouées aux programmes existants du PAM dans ces pays. Par exemple, une opération de conversion de créances conclue entre l'Égypte et l'Italie en 2009 a permis d'affecter 15 millions d'USD environ de la dette égyptienne à un projet d'alimentation scolaire mis en œuvre par le PAM, qui a notablement amélioré les résultats nutritionnels et la fréquentation scolaire⁴⁹.

NOTE: * Le Club de Paris est «un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés»⁵⁰.

ressources dont leurs régions respectives, dans leur ensemble, ont besoin⁵⁵.

Les **assurances** et les **garanties** sont des instruments qui facilitent les opérations de prêt et de financement, en particulier à destination de secteurs et d'acteurs spécifiques pouvant être considérés comme «risqués»⁵⁶. Comme l'indiquent les **figures 31** et **33**, ces instruments sont pertinents à tous les niveaux: pour les pays ayant un accès limité au financement et dont le risque financier perçu est élevé, mais aussi pour d'autres pays qui disposent de possibilités plus nombreuses pour accéder aux instruments de financement. Il va de soi que le coût de la mise en œuvre de ces instruments varie en fonction du niveau de risque financier (il sera plus élevé dans les contextes plus risqués). L'**encadré 13** analyse ces instruments et donne des exemples pertinents pour toutes les catégories d'accès au financement.

Instruments de financement destinés aux pays disposant d'une capacité d'accès aux flux de financement modérée

Les pays dont la capacité d'accès au financement est modérée peuvent commencer à envisager l'utilisation d'instruments autres que les financements assortis de conditions de faveur. L'une des solutions possibles, pour leurs gouvernements, consiste à mobiliser davantage de ressources publiques. Par exemple, les **obligations souveraines indexées sur le revenu** suscitent un intérêt croissant depuis l'apparition des crises de la dette, notamment la crise financière de 2008-2009; ces instruments lient l'obligation de payer des pays à un indicateur de la capacité de payer, réduisant ainsi le risque de défaut de paiement (**voie 3**). Ils peuvent générer d'importants gains de bien-être et contribuer à améliorer la stabilité et la prévisibilité des politiques budgétaires nationales⁶⁹. Les obligations liées au revenu au sens strict sont liées à la croissance du PIB (c'est le cas, par exemple, des obligations émises par l'Argentine il y a quelques années), tandis que d'autres obligations de même type – les **obligations contingentes** – peuvent être liées au niveau des exportations, aux prix des produits ou à la survenue de catastrophes naturelles, entre autres (**figure 33B**)⁷⁰.

Les autorités publiques peuvent également augmenter leurs recettes fiscales en les liant à

d'autres résultats en matière de développement^{ap}. L'un des exemples les plus intéressants d'instruments visant à améliorer la santé et la nutrition est celui des **taxes santé**, droits d'accises prélevés sur des produits à forte densité énergétique et à faible valeur nutritionnelle, tels que les boissons contenant des sucres ajoutés (**voies 4 et 5**). Ces taxes – qui sont encore largement sous-utilisées^{aq} – offrent un moyen efficace par rapport à son coût de réduire les facteurs de risque alimentaires associés aux maladies non transmissibles et recèlent un potentiel inexploité de triple bénéfice: amélioration de la santé, production de recettes publiques et amélioration de l'équité (**figure 33B**)⁷²⁻⁷⁴. En faisant baisser la consommation de produits à forte densité énergétique et à faible valeur nutritionnelle et en créant des incitations à leur préférer des produits plus sains, les taxes santé peuvent contribuer à la prévention et au contrôle du surpoids, de l'obésité et d'autres formes de malnutrition ou de risques alimentaires, réduisant ainsi les coûts pour les systèmes de santé^{71, 75}. Les pouvoirs publics peuvent également utiliser les taxes santé pour accroître leurs recettes et mettre celles-ci au service de la lutte contre l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition, soit en donnant la priorité à des dépenses spécifiques, soit en augmentant le budget national global. Bien que les recettes produites par les taxes santé ne représentent généralement qu'une petite fraction du PIB, les hausses de recettes générées par les taxes peuvent être significatives, en particulier lorsque celles-ci s'appliquent à toute une série de produits nocifs. Qui plus est, les recettes produites par les taxes santé représentent généralement une part importante des dépenses publiques de santé, allant de 15 pour cent dans les

ap La réorientation de l'appui aux politiques, abordée au chapitre 4 et examinée de façon plus approfondie dans l'édition 2022 du rapport, est également un moyen important d'accroître les financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, dès lors qu'elle permet une utilisation plus efficace, fondée sur des données probantes, des ressources budgétaires actuellement disponibles.

aq Les entreprises commerciales sont généralement défavorables aux taxes santé, qui sont susceptibles de réduire leurs bénéfices. À ce propos, le secteur des produits alimentaires et des boissons avance des arguments similaires à ceux utilisés par l'industrie du tabac pour empêcher ou retarder la mise en œuvre de telles taxes. Au niveau mondial, les parties prenantes défendant des intérêts particuliers utilisent souvent des tactiques de lobbying pour dissuader les décideurs de mettre en œuvre ces taxes, ou pour structurer les taxes de telle sorte qu'elles affectent le moins possible leurs bénéfices et les achats des consommateurs. Pour améliorer l'efficacité des politiques, les décideurs doivent être prêts à contrer l'opposition potentielle de l'industrie aux politiques fiscales de santé à tous les stades du cycle d'élaboration des politiques⁷¹.

ENCADRE 13 L'ASSURANCE ET LES GARANTIES, DES OUTILS ESSENTIELS POUR RÉDUIRE LES RISQUES ASSOCIÉS AUX INVESTISSEMENTS DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

En améliorant l'accès au crédit et aux services financiers, l'**assurance** contribue de manière essentielle à renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux risques. Néanmoins, il reste très difficile d'assurer les petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires et les petits exploitants agricoles, et d'importantes subventions publiques ou aides de donateurs sont souvent nécessaires pour leur permettre de tirer parti de l'assurance⁵⁷. En fait, la couverture des services d'assurance reste très réduite dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire en raison du coût élevé des primes et du fait que les PME agroalimentaires et les petits exploitants agricoles connaissent mal les avantages de l'assurance⁵⁸. Par exemple, seuls 600 000 des 600 millions d'agriculteurs que compte l'Afrique sont assurés⁵⁹. Les femmes, en particulier dans les zones rurales, rencontrent davantage de difficultés que les hommes pour accéder aux produits d'assurance. Cela tient à leur manque de ressources et à leurs connaissances financières plus limitées, à la méfiance à l'égard des institutions financières et aux normes sociales et politiques discriminatoires qui interdisent aux femmes de signer un acte légal sans cosignataire masculin. En conséquence, elles ont tendance à souscrire des régimes d'assurance offrant une couverture moindre⁶⁰.

Parmi les instruments d'assurance novateurs, on peut citer l'assurance indexée sur le rendement, l'assurance météorologique indexée et l'assurance-crédit commercial⁶¹. Des études de cas réalisées en Afrique subsaharienne montrent qu'une combinaison judicieuse d'instruments de réduction des risques tenant compte du contexte national et infranational est essentielle pour maximiser l'impact de ces instruments en milieu rural. Il est par ailleurs important d'intégrer un volet d'assistance technique et de le mettre en œuvre avant que les bénéficiaires ne commencent à utiliser les autres instruments de financement rural⁶². L'**assurance indexée**, en particulier, est très utile pour gérer les risques agricoles associés aux phénomènes météorologiques tels que les sécheresses, les inondations ou les températures extrêmes, contribuant à réduire les risques auxquels les agriculteurs sont exposés en leur offrant une source de revenus fiable en cas de mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques (figure 33). En règle générale, l'assurance indexée est utilisée en complément de l'assurance classique. Alors que l'assurance conventionnelle indemnise les assurés des pertes ajustées causées par un risque assuré, jusqu'à concurrence du plafond de la police souscrite, l'assurance indexée verse une somme déterminée lorsqu'un événement très spécifique se produit (le paramètre climatique).

Cependant, la mise en œuvre de l'assurance indexée peut être onéreuse en raison des dépenses induites

par la collecte des données, l'élaboration des indices et les formalités administratives. Ces coûts élevés se répercutent sur le montant des primes, rendant l'assurance moins abordable. De plus, l'assurance indexée peut ne pas couvrir certains risques, par exemple ceux liés aux organismes nuisibles, aux maladies ou aux fluctuations du marché. Par conséquent, les agriculteurs restent exposés à des pertes qui ne sont pas couvertes par le régime d'assurance³⁴. Certains pays se sont efforcés de remédier à ces problèmes en mettant en place des **groupes de mutualisation des risques**, dont les membres se réunissent pour partager les ressources et les coûts de l'assurance (figure 33). Par exemple, en 2023, l'African Risk Capacity (ARC) Group, entité composée de deux agences* de l'Union africaine qui fournit des services d'assurance fondés sur la mutualisation des risques, a lancé un nouveau dispositif d'assurance indexée pour aider les pays africains à faire face aux effets dévastateurs des inondations. Ce produit met à la disposition des pays des financements prévisibles et rapides, qui leur permettent d'intervenir immédiatement face aux situations catastrophiques d'urgence causées par les inondations (voie 2). Ce produit axé sur les inondations génère des analyses quotidiennes des inondations et calcule les impacts qui en résultent pour chaque pays. Ces impacts sont comparés aux seuils de déclenchement (exprimés en pertes économiques ou nombre de personnes touchées), et des compensations sont calculées si les impacts des inondations dépassent le seuil de déclenchement défini par le pays⁶³.

On trouve également des exemples intéressants d'assurance indexée dans des pays ayant un accès limité aux flux de financement. La compagnie «assurtech»** Pula, en collaboration avec l'Initiative du Programme alimentaire mondial (PAM) en faveur de la résilience des communautés rurales (Initiative R4) au Kenya, permet aux agriculteurs d'accéder à un ensemble d'instruments d'assurance-récolte et de pratiques de réduction des risques qui les protègent de l'impact des chocs climatiques (voie 2)***. Plus spécifiquement, l'Initiative investit dans l'assurance indiciaire fondée sur le rendement moyen par zone (Area Yield Insurance Index), en soutien aux efforts déployés par le gouvernement pour offrir une couverture en micro-assurance aux agriculteurs. L'assurance indiciaire fondée sur le rendement moyen par zone se réfère aux zones écologiques pour déterminer les zones unitaires d'assurance, et non aux anciennes limites administratives. Cette méthode permet de réduire la base de risque et d'offrir une compensation plus équitable aux agriculteurs⁶⁴.

Au Rwanda, le Ministère de l'agriculture et des ressources animales a mis en place le Régime national d'assurance agricole en collaboration avec trois compagnies d'assurance: SONARWA Life, Prime



ENCADRE 13 (suite)

Insurance et RADIANT. Dans le cadre de ce programme d'assurance indexée sur les conditions météorologiques et les rendements, les primes sont subventionnées par l'État à hauteur de 40 pour cent (**voie 2**), ce qui a rendu les financements avant récolte plus accessibles aux petits exploitants agricoles et aux PME agroalimentaires. Par ailleurs, le fonds One Acre, soutenu par des financements accordés par des donateurs à des conditions de faveur, joue un rôle important dans le développement du secteur de l'assurance agricole au Rwanda⁵⁸.

Les **garanties** sont des nantissements en espèces qui protègent d'un défaut de remboursement des emprunteurs considérés comme à haut risque. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, cet instrument est particulièrement important pour combler le déficit de financement auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles et les PME agroalimentaires⁶⁵. Cependant, les garanties se sont révélées peu efficaces comme moyen d'inciter les banques nationales à développer leurs activités de prêt en direction des systèmes agroalimentaires, principalement en raison d'un manque d'expertise et de l'absence d'outils permettant d'évaluer les risques de crédit propres au secteur⁵⁸. Par exemple, le fonds ARIZ, créé par l'Agence française de développement et géré conjointement par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et la

Standard Bank, garantit les crédits aux distributeurs d'engrais en Afrique. L'Alliance pour une révolution verte en Afrique et ses partenaires ont établi un fonds de garantie de prêts de 10 millions d'USD et, de son côté, la Standard Bank a mis à disposition 100 millions d'USD pour des prêts sur trois ans. Néanmoins, les résultats du programme ont été décevants, en raison soit d'une utilisation faible, soit du décalage entre l'appétence au risque des institutions financières et le montant de la garantie⁶⁶. Pour remédier à ce problème, il est nécessaire de renforcer les incitations au crédit fondées sur les résultats adressées aux banques nationales, afin de les encourager à augmenter leurs prêts aux petits exploitants agricoles et aux PME agroalimentaires⁵⁸.

Enfin, la **garantie des premières pertes** est un instrument de garantie en vertu duquel l'investisseur est le premier à assumer les pertes en cas d'échec du projet ou de l'entreprise (**figure 33**)³⁶. Par exemple, l'instrument INVEST, mis au point par l'Agence des États-Unis pour le développement international pour faciliter la mobilisation de financements, fournit une couverture des premières pertes et influence directement le profil de risque des projets en absorbant les pertes dans les cas où l'investissement ne donne pas les résultats escomptés, ce qui rend l'investissement envisagé plus attrayant⁶⁷.

NOTES: * L'ARC aide les pays membres à améliorer leur capacité à faire face aux catastrophes météorologiques, et ARC Insurance Company Limited, un organisme d'assurance mutuelle, met en œuvre le système de mutualisation des risques⁶³.

** Le terme «assurtech» fait référence à l'utilisation de la technologie pour l'élaboration d'initiatives d'assurance accessibles; l'assurtech fait partie de la «fintech», qui désigne des applications de technologie financière visant à améliorer l'accès des petits exploitants agricoles et d'autres acteurs du secteur agroalimentaire aux services financiers⁶⁸.

*** Fait intéressant, l'accès à l'assurance n'est pas subordonné au paiement d'une prime en espèces, mais à la participation à des activités génératrices d'actifs⁵⁷.

» pays à revenu élevé à plus de 30 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure⁷⁶. Il ressort d'une étude récente de la Banque mondiale que le déficit de financement de la couverture sanitaire universelle dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui font face au déficit de financement le plus important, pourrait être largement atténué par une augmentation des taxes sur les boissons à sucres ajoutés, le tabac et l'alcool⁷⁷. En rendant de nouvelles ressources disponibles pour l'alimentation ou l'amélioration de l'environnement alimentaire, ces taxes peuvent contribuer indirectement à réduire la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire.

Certains pays ont choisi de préaffecter une partie ou la totalité des recettes générées par les taxes santé à la promotion de la santé (**voie 5**). Dans les neuf pays qui prélèvent des droits d'accises sur les boissons avec sucres ajoutés et en affectent le produit à des usages spécifiques, les recettes sont le plus souvent destinées à la prévention et au traitement des maladies non transmissibles, au financement des systèmes de santé et à la promotion de l'activité physique^{71, 75}. Au Portugal, par exemple, les recettes générées par le droit d'accises sur les boissons non alcoolisées sont affectées aux soins de santé. En un an d'existence, cette taxe a généré 90 millions d'USD de recettes, affectées en totalité au financement du service

national de santé portugais⁷⁵. Les taxes santé peuvent également être utilisées pour orienter les pratiques agricoles. Aux Philippines, par exemple, 15 pour cent des recettes générées par la taxe sur le tabac sont préaffectées pour aider les cultivateurs de tabac à se convertir à d'autres cultures. Il pourrait être envisagé d'adopter la même approche pour les taxes sur les boissons avec sucres ajoutés, c'est-à-dire d'utiliser leur produit pour aider les agriculteurs à abandonner les cultures sucrières au profit d'autres cultures. Il faudra néanmoins s'assurer que les cultures de substitution procurent des aliments nutritifs contribuant à un régime alimentaire sain. En dernière analyse, les décisions de préaffectation des fonds dépendent des facteurs contextuels qui existent dans chaque pays. Les détracteurs de cette pratique font valoir qu'elle peut accentuer les rigidités budgétaires et l'inefficacité des dépenses, dans la mesure où il est difficile de réorienter des fonds préaffectés à d'autres usages lorsque de nouvelles priorités se font jour. Certains avancent également que même si la préaffectation de fonds à la santé permet de diversifier les sources de financement du secteur de la santé publique, elle n'entraîne pas automatiquement une augmentation du volume global de ressources disponible pour ce secteur. En effet, les budgets étant fongibles, les recettes préaffectées provenant d'une source déterminée risquent d'être contrebalancées par une diminution des contributions des autres sources de financement. Une solution possible est de mettre en œuvre une préaffectation souple, qui soit plus étroitement alignée sur le processus de budgétisation standard. Avec cette approche, la préaffectation recommandée reste souple – soit parce que l'on ne fixe pas de montant précis à préaffecter, soit parce que le champ des dépenses préaffectées est assez large, soit encore parce que la durée de préaffectation est limitée. En mettant en exergue une priorité politique, la préaffectation souple peut renforcer la visibilité et l'acceptabilité politique de la taxe santé^{76, 78, 79}.

Comme indiqué dans la **section 5.1**, les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée doivent d'urgence réduire les risques associés aux flux de financement, ce que permettent les financements assortis de conditions de faveur. Néanmoins, même si les pays ayant une capacité d'accès au financement modérée sont plus susceptibles d'utiliser avec profit les flux de financement

privés, il reste nécessaire, dans leur cas également, de réduire les risques liés à ces flux. Pour les deux catégories de pays, la mise en œuvre de **financements mixtes** – stratégie de financement du développement qui combine différents types de sources de financement dans le but d'attirer des capitaux privés – est essentielle. C'est un outil qui réduit les risques pour les investisseurs privés et contribue ainsi à accroître les investissements dans la transformation des systèmes agroalimentaires. Il est de plus en plus utilisé au niveau mondial pour réduire les risques associés aux flux de financement à destination des systèmes agroalimentaires (**figure 33B**). Le financement mixte est utilisé lorsque le risque perçu par les investisseurs est élevé. Il permet ainsi aux investisseurs privés de supporter un risque plus important, sur un horizon d'investissement plus long⁸⁰. Lorsqu'il existe un avantage substantiel à retirer sur le plan du développement, en particulier, des acteurs tels que les gouvernements et les donateurs peuvent recourir au financement mixte pour mobiliser les flux de financement nécessaires à la concrétisation de cet avantage. L'objectif est qu'à terme, la perception du risque diminue grâce au soutien initial fourni par les capitaux plus tolérants au risque, et que les financements commerciaux puissent alors prendre le relais des dons ou des financements assortis de conditions de faveur, qui auront joué un rôle crucial et exercé un effet catalyseur lors de la phase initiale⁸¹.

Les investissements dans le secteur agroalimentaire étant souvent considérés comme très risqués, le financement mixte est particulièrement important pour encourager les investissements privés en appui à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Les données pointent des résultats divergents. Par exemple, en 2022, 36 pour cent des opérations de financement mixte liées au climat dans le monde ont profité à des agriculteurs ruraux et des petits exploitants agricoles, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 26 pour cent enregistrés entre 2016 et 2018⁶¹; globalement (c'est-à-dire en ne se limitant pas aux financements liés au climat), près de 25 pour cent des transactions totales réalisées entre 2016 et 2018 ont été consacrées à l'agriculture⁷⁰. En revanche, une autre étude est parvenue à la conclusion qu'en valeur, les opérations de financement mixte réalisées dans les chaînes de

valeur alimentaires mondiales^{ar} ne représentaient que 6 pour cent de la valeur du marché dans son ensemble⁸². Néanmoins, comme l'indique le **chapitre 4**, le volume d'opérations de financement mixte consacré à l'ODD 2 au cours de la période 2020-2022 a été modeste; il y a donc largement matière à accroître l'importance du financement mixte aux fins de l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Le Dispositif de financement d'aliments nutritifs (Nutritious Foods Financing Facility, N3F) devrait offrir un exemple de la façon dont le financement mixte peut contribuer à la réalisation de l'ODD 2, en prenant en considération le coût et l'accessibilité économique d'une alimentation saine. Cette initiative axée sur l'Afrique subsaharienne a pour objectif de mobiliser des flux de financement au profit des PME agroalimentaires qui transforment et produisent des aliments sains et nutritifs (**voie 4**). Sa structure, constituée de plusieurs tranches de capital, devrait attirer un large éventail d'acteurs, depuis les intervenants adeptes d'une prise de risque élevée et à fort effet catalyseur jusqu'aux investisseurs de court et de long terme. Si de nombreux acteurs financiers s'intéressent au climat, aux petits exploitants agricoles ou encore à l'agriculture durable, l'intérêt pour les PME du secteur intermédiaire qui contribuent à une alimentation saine et à des résultats nutritionnels positifs est relativement récent, et ce domaine peut être considéré comme risqué étant donné la complexité du paysage dans lequel il s'inscrit. Le soutien de différents acteurs publics et privés, y compris des donateurs publics (Agence des États-Unis pour le développement international) et des fondations philanthropiques (Fondation Rockefeller), ainsi que l'appui technique de l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, ont permis à N3F de réduire le risque perçu par les investisseurs privés^{36, 83}.

Autre exemple récent de financement mixte appliqué à la sécurité alimentaire et à la nutrition: l'initiative SAFE (Scale-up Agriculture and Food systems for Economic development – Expansion de l'agriculture et des systèmes alimentaires à l'appui

du développement économique) pour l'Afrique et le Moyen-Orient, lancée par les principales institutions de financement du développement d'Afrique et du Proche-Orient lors de la 28^e session de la Conférence des parties (COP28) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à la fin de 2023. L'objectif de cette initiative est de mobiliser 10 milliards d'USD pour réaliser des investissements agricoles climato-intelligents pouvant contribuer à la sécurité alimentaire et à la croissance économique (**voies 2 et 3**). À rebours de l'exemple précédent, les premières possibilités d'investissement identifiées portent sur le secteur des aliments de base – le riz au Sénégal et le blé en Éthiopie –, l'objectif étant d'augmenter la production nationale de ces produits de façon à réduire la facture des importations correspondantes⁸⁴.

Il reste néanmoins à savoir dans quelle mesure cette approche financière est efficace. Les données montrent que le ratio de levier (c'est-à-dire le volume supplémentaire de flux de financement mobilisé) des instruments traditionnels de financement mixte est plus faible que prévu pour les pays à faible revenu. En effet, dans ces pays, chaque dollar investi par une institution financière de développement ou une banque nationale de développement dans l'ensemble des instruments de financement mixte (en particulier les instruments de dette et les garanties assortis de conditions de faveur) n'a permis de mobiliser que 0,37 dollar supplémentaire auprès de sources commerciales privées. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure obtiennent des résultats différents, puisqu'ils mobilisent un montant légèrement supérieur au dollar investi (avec un ratio de levier de 1:1,06). Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le ratio de levier diminue à nouveau pour atteindre 1:0,65 dollar. Compte tenu de ces ratios, peut-être faut-il abaisser les attentes quant aux montants que le financement mixte peut mobiliser^{34, 85}. En outre, les dernières données en date indiquent que le volume global des opérations de financement mixte a diminué d'environ 45 pour cent en 2022, une évolution qui reflète les défis macroéconomiques et politiques majeurs auxquels le monde, et en particulier les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, sont confrontés⁸⁶. Cependant, la performance du financement mixte doit être appréhendée du point de vue, non seulement de la mobilisation des

ar Si l'on décompose la chaîne de valeur alimentaire par segment, la majeure partie des ressources ont été affectées au segment d'amont, suivi par la phase de transformation du segment intermédiaire. La plupart de ces investissements ont été réalisés en Afrique subsaharienne⁸².

ressources, mais aussi d'autres «additionnalités»³⁴, c'est-à-dire la production de résultats qui n'auraient pas pu être obtenus sans l'apport de ces ressources financières, tels que la diversification des intermédiaires financiers⁶⁷.

Les institutions financières multilatérales peuvent largement contribuer à améliorer les résultats du financement mixte en termes de mobilisation de ressources^{as}. Cela nécessite néanmoins qu'elles parviennent à un équilibre délicat: elles devraient endosser un risque plus important pour débloquer d'autres flux commerciaux privés, mais jusqu'à une certaine limite, pour éviter d'évincer ces flux^{67, 87}. On peut citer l'exemple de la Facilité pour l'inclusion financière des zones rurales du Kenya (Rural Kenya Financial Inclusion Facility Project), projet doté de 142,6 millions d'USD qui vise à fournir des financements à effet catalyseur et une assistance technique pour soutenir l'inclusion financière de 190 000 ménages ruraux kenyans. Le projet a pour objectif de renforcer les capacités des banques commerciales locales, des institutions financières multilatérales et des coopératives d'épargne et de crédit, ainsi que de former les emprunteurs potentiels, par le biais d'un Programme de garantie du crédit rural et d'une Facilité de financement vert. Le projet collabore également avec des prestataires de services financiers locaux pour mettre en place des solutions de financement vert novatrices spécifiquement destinées aux jeunes (voie 6)⁸⁸.

En Afrique de l'Est, le Mécanisme de financement de l'adaptation au changement climatique dans les zones rurales d'Afrique (Africa Rural Climate Adaptation Finance Mechanism, ARCAFIM), piloté par des institutions financières, dont Equity Bank, et par les pays nordiques, répond au besoin pressant de renforcer le soutien à l'adaptation des petits producteurs de denrées alimentaires d'Afrique de l'Est au changement climatique. Intégrant des financements mixtes et des incitations à la participation du secteur privé, le mécanisme ARCAFIM met à disposition un total de 180 millions d'USD pour l'octroi de prêts d'adaptation au changement climatique, complétés par 20 millions d'USD pour l'assistance technique. S'appuyant sur l'expertise et les ressources d'institutions financières privées telles qu'Equity Bank, ARCAFIM entend faire œuvre pionnière en matière de financement

de l'adaptation au changement climatique dans la région, en améliorant la durabilité de l'agriculture et la résilience face aux chocs climatiques. Grâce à ce mécanisme de financement novateur, ARCAFIM espère réduire la pauvreté et la faim dans les communautés rurales en protégeant les moyens d'existence agricoles et en soutenant la croissance économique dans un contexte d'incertitude climatique (voie 2)⁸⁹.

Instruments de financement destinés aux pays disposant d'une capacité d'accès aux flux de financement élevée

Les **obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable (obligations GSSS)** sont des instruments d'emprunt qui peuvent être émis par des autorités publiques, des banques multilatérales de développement, des banques commerciales ou des entreprises locales. Elles sont liées à des objectifs de développement et peuvent constituer des instruments de ciblage des financements particulièrement pertinents pour les pays touchés par certains des principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition, tels que les extrêmes climatiques et/ou les ralentissements économiques (figure 33C). Le volume d'émissions d'obligations GSSS dans le monde a notablement augmenté depuis 2012⁹⁰. Néanmoins, après avoir atteint un pic en 2021, ces émissions ont diminué en 2022, pour ensuite se redresser^{at} et atteindre un total de 981 milliards d'USD en 2023⁹¹. Les **obligations vertes** sont des obligations GSSS dont le produit sert à financer des projets et des initiatives liés au climat et à l'environnement, et elles constituent la principale source de financement durable de l'action climatique. Les obligations vertes se taillent également la part du lion parmi l'ensemble des types d'obligations GSSS: en 2023, elles représentaient 74 pour cent des émissions totales d'obligations GSSS du secteur privé, et dans le secteur public, elles sont également le type d'obligation GSSS le plus répandu, même si leur domination est moins marquée. Par exemple, sur la période 2021-2023, les obligations vertes ont représenté en moyenne 45 pour cent des émissions totales d'obligations GSSS⁹². Il est à noter qu'entre 2012 et 2022, la majeure partie des émissions

^{at} Différentes sources chiffrent le volume d'obligations GSSS émises, et elles n'utilisent pas les mêmes calculs. Il faut donc se référer spécifiquement à la source citée à chaque mention du volume d'obligations GSSS émises, et se garder d'effectuer des comparaisons avec d'autres sources.

^{as} On trouvera de plus amples détails à la section 5.3.

d'obligations GSSS – 71 pour cent du total – ont été réalisées par des pays à revenu élevé^{au}. Néanmoins, si l'on ne prend en compte que les obligations vertes, la Chine est devenue le plus gros émetteur de ce type d'instrument.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, depuis les années 2010 au moins, plusieurs gouvernements ont adopté des cadres réglementaires et des politiques visant à promouvoir les outils de financement vert, notamment les obligations vertes; il en a résulté une augmentation des émissions de ces obligations, à la fois en termes de nombre de pays émetteurs et de valeur des obligations⁹³. Au Mexique, par exemple, le Fonds fiduciaire pour le développement rural, institution de financement du développement agricole placée sous l'égide de la Banque du Mexique, a émis trois obligations vertes pour un montant total 400 millions d'USD (en 2023), dans le but de financer des projets d'agriculture durable, des investissements dans l'efficacité d'utilisation de l'eau et des projets portant sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (**voie 2**)⁹⁴.

L'une des motivations importantes de l'émission d'obligations vertes tient à ce qu'elles dégagent des rendements élevés par rapport aux indices obligataires conventionnels des marchés émergents⁷⁰. Toutefois, la prime payée pour ces obligations peut être plus élevée que la prime sur les obligations «classiques» sur les marchés des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure⁹⁵. En outre, les obligations vertes peuvent être utilisées par les entreprises privées à des fins «d'écoblanchiment»⁷⁰, ce qui signifie que les entreprises adeptes de ces instruments n'adoptent pas nécessairement des pratiques plus durables au fil du temps⁹⁶.

Les **obligations sociales** et les **obligations durables** ne représentent pas une part importante des obligations GSSS émises par le secteur privé, mais elles pèsent d'un poids non négligeable dans celles émises par le secteur public; ainsi, entre 2021 et 2023, elles ont représenté en moyenne, respectivement, 29 pour cent et 26 pour cent de l'ensemble des obligations GSSS émises⁹². Les **obligations liées au développement durable**, quant à elles, ne sont émises que depuis peu de temps par le secteur public et n'ont représenté que 1 pour cent du total

des obligations émises au cours de la période triennale 2021-2023⁹². Cela étant, leur rôle pourrait augmenter dans les années à venir. Par exemple, la Banque rwandaise de développement (BRD) a émis pour la première fois en 2023 une obligation liée au développement durable^{av}. Cette obligation est adossée à un compte séquestre financé par la Banque mondiale par le biais de financements assortis de conditions de faveur et permet à la BRD de mobiliser des flux de financement pour financer des projets portant sur l'un des trois principaux objectifs de l'obligation: i) améliorer les pratiques environnementales et sociales et pratiques de gouvernance (ESG); ii) améliorer l'accès au financement pour les projets menés par des femmes; et iii) financer la construction de logements à prix abordable (**voie 6**). Si les emprunteurs atteignent certains indicateurs de performance liés à au moins un de ces trois objectifs, ils sont récompensés sous la forme d'une diminution des intérêts à rembourser⁹⁷.

Si, dans le cas des obligations GSSS émises par le secteur privé, le produit des émissions est orienté principalement vers des projets liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à la construction verte, pour le secteur public, la priorité est largement donnée aux dépenses sociales, suivies par la préservation de la biodiversité. Il est intéressant de noter que la part du produit des émissions liée à l'agriculture est très faible, puisqu'elle ne représente que 1 pour cent des dépenses totales du secteur public (et 0 pour cent des dépenses du secteur privé)⁹².

Les institutions financières multilatérales ont également commencé à émettre des obligations pour lever des fonds sur les marchés de capitaux. Par exemple, en 2022, le FIDA a émis deux placements privés par le biais de son Cadre de financement du développement durable. Ces obligations sont vendues à des investisseurs présentant un profil ESG solide et qui, de manière générale, soutiennent la transformation de l'agriculture, des économies rurales et des systèmes agroalimentaires. Le produit des obligations est utilisé pour financer des projets de développement par le biais de prêts aux pays emprunteurs. Pour ces prêts, les pays emprunteurs paient un taux fondé sur le marché, qui permet

^{au} «Marchés développés» dans la publication originale.

^{av} Il s'agit, à plus proprement parler, de la première obligation jamais émise par la BRD.

au FIDA de verser un coupon proportionnel aux investisseurs. Les deux premiers placements privés ont été souscrits par Folksam, spécialiste suédois de l'assurance et des fonds de pension, à hauteur de 100 millions d'USD, et par Dai-ichi Frontier Life, fournisseur de produits d'assurance-vie et retraite de type épargne, à hauteur de 50 millions d'USD⁹⁸.

Le **financement axé sur les résultats** désigne des instruments financiers qui sont liés à la réalisation de certains résultats (figure 33C). Par exemple, les **obligations à impact** sont des instruments axés sur les résultats qui sont utilisés pour allouer des capitaux à une activité dont les résultats sont spécifiques et mesurables. Le remboursement de l'investisseur est lié à la concrétisation de ces résultats; dans la plupart des cas, la non-réalisation des résultats entraîne une perte, mais l'obligation peut aussi être conçue de telle sorte qu'une rémunération supplémentaire sera versée si les résultats sont atteints⁹⁹⁻¹⁰¹. D'autre part, le **financement lié à l'impact** englobe l'ensemble des activités financières privées impliquant l'octroi de récompenses en échange de l'obtention de résultats sociaux positifs. Ces instruments ont été utilisés dans les secteurs de la santé et des systèmes agroalimentaires. Par exemple, dans le cadre du projet du Partenariat mondial de la Banque mondiale pour une approche axée sur les résultats mené au Ghana, un don alloué au titre du financement axé sur les résultats a été utilisé pour accroître la demande d'installations sanitaires dans le secteur des ménages urbains, incitant des prestataires de taille plus importante à fournir des toilettes aux communautés à faible revenu et des institutions financières à entrer sur le marché¹⁰². En ce qui concerne les systèmes agroalimentaires, le Fonds lié à l'impact pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe a financé un projet à l'aide d'un prêt lié à l'impact, afin d'encourager l'entreprise bénéficiaire à s'engager auprès d'un plus grand nombre d'agricultrices tout au long de la chaîne de valeur, en échange d'un taux d'intérêt réduit sur le prêt (voie 6)³⁶. Un autre exemple est celui d'Aceli Africa, mécanisme incitatif de marché qui alloue des incitations financières axées sur les résultats à des prêteurs nationaux au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. En l'absence de ces incitations, les prêteurs locaux pourraient hésiter à accorder des prêts aux PME du secteur agroalimentaire. Avec l'appui de donateurs, ce mécanisme offre diverses incitations,

notamment des incitations à l'origination qui aident les prêteurs nationaux à couvrir les coûts associés à l'octroi de prêts d'un montant compris entre 25 000 et 500 000 USD à des PME agroalimentaires établies dans des zones reculées, ou au soutien à la production de cultures vivrières locales (**disponibilités alimentaires**); des primes d'impact pour les prêts accordés aux PME agroalimentaires qui atteignent des normes plus élevées en matière de performances environnementales et sociales, d'inclusion des femmes, de sécurité alimentaire et de nutrition (voie 6); des garanties de prêt partielles pour les prêts d'un montant compris entre 25 000 USD et 1,75 million d'USD; et une assistance technique aux PME agroalimentaires, ainsi qu'un soutien au renforcement des capacités des prêteurs nationaux⁵⁸.

Les **incubateurs et les accélérateurs** allouent des fonds à des projets en phase de démarrage, dans le but de les rendre plus solides sur le long terme (figure 33C). Au Cameroun, par exemple, le programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes offre aux jeunes entrepreneurs un soutien complet comprenant des formations subventionnées à 100 pour cent, des financements mixtes et un accompagnement à la création d'entreprise. Le dispositif de financement mixte associe les capitaux propres des jeunes entrepreneurs, un prêt au démarrage sans intérêt et un crédit productif. Le projet prévoit également l'allocation d'une subvention ponctuelle sous la forme d'un kit de démarrage, afin de faciliter l'installation des jeunes entrepreneurs et d'encourager le développement des activités existantes (voie 6). Les évaluations d'impact réalisées montrent que le projet a eu un effet bénéfique sur la sécurité alimentaire. Environ 59 pour cent des bénéficiaires ont atteint la diversité alimentaire minimale chez les femmes âgées de 15 à 49 ans. Par ailleurs, le projet a entraîné une augmentation du revenu annuel brut total de 48 pour cent, ce qui représente une hausse du revenu brut total des ménages d'environ 1 500 USD par an. Les entreprises des jeunes entrepreneurs soutenus par le projet ont dégagé une marge bénéficiaire moyenne d'environ 3 000 USD et enregistré une croissance annuelle de 38 pour cent entre 2016 et 2022¹⁰³.

Tous les pays doivent s'attaquer aux insuffisances actuelles des systèmes agroalimentaires en investissant des ressources pour remédier aux

principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition. La création de **fonds d'investissement à impact** peut faciliter la mobilisation de financements axés sur cet objectif en adoptant une perspective public-privé (figure 33C). Selon les estimations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), il existait en 2022 plus de 7 000 fonds durables, d'une valeur de 2 500 milliards d'USD (en baisse par rapport aux 2 700 milliards d'USD de 2021). Une grande partie (83 pour cent) des actifs des fonds durables mondiaux étaient gérés par des pays européens, suivis par les États-Unis d'Amérique (12 pour cent) et la Chine (2 pour cent)¹⁰⁴.

Pour donner un autre exemple, le Fonds pour la nutrition des enfants (Child Nutrition Fund [CNF]) est un nouvel instrument de financement qui vise à modifier les réponses apportées au problème de l'émaciation chez l'enfant au niveau mondial. Le «Match Window» du CNF est un fonds de contrepartie qui permet de doubler les ressources consacrées par les gouvernements aux services et produits essentiels. Depuis son lancement en 2021, ce fonds est venu en aide à plus d'une douzaine de pays d'Afrique et d'Asie, dont le Cambodge, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Kenya, la Mauritanie, le Nigéria, l'Ouganda, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sénégal, la Sierra Leone, le Timor-Leste et la Zambie. En 2023, le Match Window du CNF a déployé plus de 9 millions d'USD de financements de contrepartie, consacrés en majeure partie à l'achat d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi permettant de traiter l'émaciation chez l'enfant. En 2023, le principal bénéficiaire de ces financements de contrepartie a été le Pakistan (5,9 millions d'USD), suivi par l'Éthiopie et l'Ouganda, qui ont tous deux reçu environ 1 million d'USD. Au Pakistan, le CNF a également réalisé sa première opération de contrepartie pour la fourniture de suppléments en micronutriments multiples destinés aux femmes, en complétant, par une somme identique, des ressources d'un montant de plus de 300 000 USD apportées par la province du Punjab. En 2024, le Match Window du CNF devrait apporter plus de 15 millions d'USD de contrepartie et mettre en place le premier d'une série de partenariats pluriannuels de contrepartie avec des gouvernements nationaux, qui viseront à accroître les investissements publics dans la nutrition afin d'en pérenniser le financement¹⁰⁵.

Cela étant, il arrive que ces fonds – de même qu'un grand nombre des instruments de financement examinés dans cette section – ne soient pas disponibles en raison du manque de capacités techniques des entreprises auxquelles les investissements pourraient être consacrés. C'est par exemple souvent le cas des PME agroalimentaires dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire¹⁰⁶. Le fait de lier le financement à des activités visant à améliorer l'accès des bénéficiaires aux services financiers peut produire un réel impact en canalisant les flux de financement accrus vers des investissements bénéfiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Si les populations les plus démunies ne bénéficient pas de financements adéquats, non seulement il ne sera pas possible d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD, mais d'autres objectifs tels que l'ODD 1 (pas de pauvreté) et l'ODD 10 (inégalités réduites) seront également hors de portée.

Renforcer l'inclusion et l'égalité financières dans les pays

Outre le financement, l'inclusion financière fait également partie des moyens de mise en œuvre de tous les ODD¹⁰⁷. Même s'il est possible d'accroître les financements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'aide des instruments novateurs décrits ci-avant, il existe, dans les pays, des groupes de population qui ont toujours éprouvé de grandes difficultés pour accéder aux services financiers. Cette section donne des exemples pour certains de ces groupes, tout en reconnaissant que plusieurs autres segments sont en situation de vulnérabilité et de marginalisation et nécessitent l'adoption de politiques adéquates.

Les femmes jouent un rôle clé dans les systèmes agroalimentaires: elles représentent 37 pour cent de la main-d'œuvre agricole rurale au niveau mondial et 48 pour cent dans les pays à faible revenu⁶⁰. Cependant, alors que 78 pour cent des hommes avaient accès à une forme quelconque de compte bancaire en 2021, les femmes n'étaient que 74 pour cent dans ce cas – un écart de 4 points de pourcentage qui, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, passe à 6 points de pourcentage (74 pour cent des hommes et 68 pour cent des femmes)¹⁰⁸. Au niveau des pays, l'écart peut être encore plus marqué si l'on considère l'accès non

pas seulement aux comptes bancaires mais aussi à d'autres services financiers. En Inde, par exemple, le différentiel d'accès aux comptes bancaires a été résorbé avec succès entre 2017 et 2021, mais il subsiste un écart de 5 points de pourcentage en ce qui concerne l'accès à l'emprunt, et un écart plus important de 13 points de pourcentage pour ce qui est de l'utilisation de comptes bancaires à des fins d'épargne¹⁰⁹. **En renforçant l'accès des femmes aux services financiers**, on contribuerait non seulement à leur autonomisation sociale et économique, mais aussi à l'amélioration des moyens d'existence des familles et des communautés, et on obtiendrait de meilleurs résultats sur les plans de la sécurité alimentaire et de la nutrition¹¹⁰ (encadré 14). D'un point de vue macroéconomique, l'inclusion des femmes exercerait une influence générale positive sur la croissance économique¹¹¹ et, par ce biais, pourrait rendre les pays plus résilients en cas de ralentissement ou de fléchissement économique.

Il arrive que les outils de financement décrits dans la section précédente comportent une dimension genrée (voie 6). Par exemple, jusqu'en 2023, la Banque asiatique de développement avait émis 14 obligations sexospécifiques (pour un montant total de 3,6 milliards d'USD) dans le cadre de son programme thématique d'émissions d'obligations en faveur de l'égalité femmes-hommes, qui mobilise des financements à l'appui de projets visant à réduire les disparités entre les sexes et à promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles¹¹². Au Maroc, une banque privée, la Banque centrale populaire, a émis un emprunt obligataire de 20,4 millions d'USD pour financer des projets menés par des femmes par le microcrédit-bail, une solution judicieuse pour améliorer l'accès des femmes aux services financiers¹¹³ (voir l'encadré 14).

Les **peuples autochtones** n'ont qu'un accès limité aux services financiers non seulement dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, mais aussi dans des pays à revenu élevé tels que l'Australie et le Canada. Les peuples autochtones vivent souvent dans des zones rurales reculées et ne possèdent pas ou possèdent peu de garanties, de sorte que les institutions financières peuvent considérer qu'elles ont davantage à perdre qu'à gagner en leur fournissant des services¹¹⁵⁻¹¹⁷.

Alors que l'on s'accorde largement à reconnaître que les peuples autochtones sont des partenaires clés de

la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, du Cadre mondial de la biodiversité et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les stratégies de financement associées ne reflètent pas nécessairement leur rôle essentiel. On estime que la majeure partie des fonds destinés aux peuples autochtones et aux communautés locales sont acheminés par le biais de modalités de financement indirectes. Par exemple, 7 pour cent seulement des fonds décaissés au titre de l'engagement pris lors de la COP26 de verser 1,7 milliard d'USD pour promouvoir les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales et appuyer leurs efforts de protection des forêts ont été versés directement à leurs organisations¹¹⁸. Par conséquent, le débat mondial actuel sur les moyens d'améliorer le financement direct des peuples autochtones aux fins de leur développement autonome demeure primordial (voir l'encadré 15).

Les acteurs des chaînes de valeur agroalimentaires ne bénéficient pas du tout des mêmes conditions d'accès en fonction de leurs caractéristiques. Tandis que les grands producteurs agricoles commerciaux accèdent relativement facilement aux prêts et aux capitaux, les petits exploitants agricoles et les PME agroalimentaires rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder au financement, car ils ne peuvent pas justifier de garanties et d'antécédents financiers, voire, dans certains cas, n'ont pas de compte bancaire⁸¹. L'inaccessibilité des services financiers peut également entraver la contribution potentielle des **petits exploitants agricoles et des PME agroalimentaires** à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition, par exemple en limitant leur capacité à proposer des aliments sains et nutritifs (voir l'encadré 16)¹²³.

Les PME agroalimentaires sont essentielles pour les économies rurales¹²⁵. Bien souvent, ces acteurs de la chaîne de valeur créent des débouchés et des avantages pour les petits exploitants, en leur achetant des produits alimentaires qu'ils transforment, conditionnent, transportent et vendent aux consommateurs¹²⁶. Alors même que ces PME jouent un rôle crucial dans les systèmes agroalimentaires, elles sont souvent laissées pour compte, car face aux risques de change les investisseurs hésitent à accorder des financements en monnaie locale aux producteurs tournés vers les marchés de proximité, et préfèrent traiter avec des PME davantage tournées vers l'exportation.

ENCADRE 14 ÉLIMINER LES DISPARITÉS QUI EXISTENT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN CE QUI CONCERNE L'ACCÈS AUX FLUX ET AUX SERVICES DE FINANCEMENT

Les contraintes structurelles qui freinent l'accès des femmes aux services financiers exigent l'adoption d'une approche inclusive et porteuse de transformation en matière de genre* qui tienne compte de leur situation et de leurs besoins différents, ainsi que des différences entre les femmes elles-mêmes, qui peuvent être liées à l'âge, à l'appartenance ethnique, à l'état de santé et au handicap, entre autres facteurs sociaux¹⁰⁹.

L'une des principales causes sous-jacentes des inégalités entre les sexes réside dans le fait que les femmes disposent rarement des garanties traditionnellement exigées pour bénéficier d'un crédit. En effet, elles sont moins susceptibles que les hommes de posséder des terres, et présentent donc moins d'attrait pour les institutions financières formelles. Par exemple, les **approches de groupe** sont un moyen de permettre aux femmes qui ont peu d'actifs d'utiliser des garanties sociales en lieu et place des garanties physiques pour accéder au crédit. Dans le cadre de cette approche, couramment employée par les institutions de microcrédit, les femmes peuvent utiliser la caution solidaire d'un groupe comme garantie pour accéder au crédit. Néanmoins, entre autres limites, cette approche ne propose généralement que des crédits à court terme, qui ne permettent pas aux femmes bénéficiaires de réaliser des investissements de grande ampleur^{110, 114}.

Certains pays encouragent l'utilisation de **sûretés mobilières**, telles que des bijoux ou des unités de bétail, en remplacement des immobilisations habituellement demandées. Par exemple, l'établissement de registres publics de sûretés mobilières peut réduire les risques associés à l'utilisation de biens mobiliers en tant que garanties. Pour les producteurs agricoles, le financement par récépissé d'entrepôt est une pratique qui consiste à utiliser un stock de marchandises comme garantie pour obtenir un crédit, le stock pouvant être vendu à une date ultérieure, lorsque les prix deviennent plus avantageux¹¹⁴.

Autre approche prometteuse, le **microcrédit-bail** ne requiert aucune garantie dans la mesure où l'institution de microcrédit conserve la pleine propriété du bien jusqu'à ce que le paiement soit effectué. Il offre ainsi aux femmes la possibilité d'acheter des biens d'équipement et, par la suite, d'accéder à d'autres sources de financement. Cette approche peut se révéler plus appropriée que le microcrédit pour les femmes; notamment, le microcrédit-bail étant lié à un bien d'équipement spécifique, les femmes ont l'assurance que le bien en question ne sera pas exproprié ou utilisé par d'autres membres de la famille pour des dépenses non liées à leur projet commercial¹¹⁴.

Les **services monétaires par téléphonie mobile** ont eu un impact positif sur l'inclusion financière des femmes en modifiant leur comportement financier et en renforçant leur implication en matière d'épargne et de planification budgétaire, contribuant ainsi à leur autonomisation économique⁶⁰.

Il convient toutefois d'assortir ces mesures d'initiatives de lutte contre les inégalités et les normes de genre qui empêchent les femmes de participer aux activités économiques. Cela suppose de s'attaquer aux obstacles structurels à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes, en instaurant l'égalité d'accès aux ressources productives, aux services, aux institutions locales et aux emplois décents, en encourageant la participation des femmes à la planification et à la prise de décisions, et en renforçant leurs compétences techniques et leurs connaissances financières. Cet objectif nécessite également de venir à bout des normes et des règles sociales discriminatoires et de modifier les comportements financiers au sein des ménages et des communautés. Faute d'action sur ce front, l'augmentation des niveaux d'accès aux services financiers restera sans effet à long terme¹⁰⁹.

NOTE: * C'est-à-dire une approche qui s'attaque aux causes profondes de la discrimination fondée sur le genre; plus précisément, une approche financière porteuse de transformations en matière de genre implique de renforcer l'autonomisation des femmes, d'améliorer la dynamique de négociation et d'établir des normes réglementaires et socioculturelles adéquates¹⁰⁹.

Les prêteurs locaux doivent combler cette lacune mais hésitent à prendre pied sur ces marchés en raison des risques élevés qu'ils comportent. Les financements fournis par les petits prêteurs tels que les institutions de microcrédit sont souvent insuffisants, et les prêteurs commerciaux peuvent

considérer qu'il est trop risqué d'accorder des prêts aux PME du secteur agroalimentaire¹²⁷. Lorsqu'elles ont accès à des financements adéquats et à des investissements complémentaires, les PME agroalimentaires peuvent créer des débouchés économiques dans les zones rurales

ENCADRE 15 LE MÉCANISME D'ASSISTANCE POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones est un instrument de financement novateur qui peut aider les communautés autochtones à trouver des solutions à leurs difficultés. Il finance des initiatives de petite dimension qui encouragent la mise en œuvre de projets de développement autonome fondés sur la demande émanant des peuples autochtones eux-mêmes¹¹⁹.

Plusieurs projets financés par ce mécanisme ont permis aux communautés autochtones d'améliorer leur situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de renforcer leurs systèmes agroalimentaires en appuyant la production alimentaire durable et les systèmes et techniques agricoles traditionnels, ainsi qu'en ranimant les savoirs des peuples autochtones. Les projets abordent la question de la sécurité alimentaire dans une perspective globale, tout en essayant de protéger la biodiversité, les ressources naturelles, les cultures traditionnelles et les droits des peuples autochtones. Par exemple, un projet du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones mis en œuvre en Argentine entre 2018 et 2021¹²⁰ a aidé la communauté (*lof*) mapuche Cayún à améliorer sa sécurité alimentaire au niveau communautaire. Non seulement le projet a permis à la communauté de dégager un excédent pouvant être vendu sur le marché et de renforcer ses liens économiques avec d'autres communautés Mapuche, mais il a aussi souligné l'importance de la diversification du régime alimentaire, de la cuisine traditionnelle et des herbes médicinales au sein des communautés (voie 6).

Un autre projet mis en œuvre dans l'État plurinational de Bolivie¹²¹ visait à remédier aux effets délétères d'El Niño et de La Niña, qui ont causé des pertes économiques considérables aux agriculteurs autochtones Guaranis en raison des sécheresses et des gelées que ces phénomènes ont occasionnées dans la commune de Yacuiba. Le projet s'est attaché à améliorer les pratiques agricoles en ravivant les savoirs traditionnels et en restaurant des pratiques d'apprentissage participatives telles que les écoles pratiques d'agriculture. Il a

mis en place un large éventail d'activités telles que des formations sur les techniques de production traditionnelles et l'agriculture biologique, les techniques d'irrigation, la gestion des ressources naturelles, ainsi que la nutrition, la sécurité alimentaire et les aliments et recettes traditionnels (voie 6). Grâce à lui, 57 ménages ont pu créer 55 jardins agroécologiques et trois jardins communautaires. En Colombie, un projet du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones¹²² visait spécifiquement à préserver et promouvoir les variétés de pommes de terre offrant un potentiel important sur le plan de l'amélioration de la commercialisation ainsi que de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour les communautés autochtones Pastos établies sur le territoire de Gran Cumbal. À l'issue des recherches menées dans le cadre du projet, plus de 36 variétés de pommes de terre indigènes ont pu être identifiées, parmi lesquelles cinq variétés supérieures à potentiel de production élevé. Le projet a en outre établi des banques de semences et encouragé l'utilisation des techniques traditionnelles de production biologique de pommes de terre (*shagras*), mettant en œuvre des activités de semis, de culture, de récolte et de stockage sur des unités expérimentales couvrant un territoire de 15 hectares (voies 4 et 6).

Ces exemples montrent que l'une des principales caractéristiques des projets du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition réside dans l'importance qu'ils accordent à la promotion et à la revitalisation des aliments traditionnels, s'agissant de produits qui fournissent des nutriments diversifiés, améliorent la diversité alimentaire et augmentent la capacité d'adaptation au changement climatique. Dix-huit nouveaux projets d'un montant de 1,2 million d'USD ont été approuvés en 2023. Ils seront mis en œuvre par des communautés autochtones et leurs organisations de soutien dans 13 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

comme dans les zones urbaines. Au travers des liens établis vers l'amont et vers l'aval, elles engendrent des effets multiplicateurs qui peuvent contribuer à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, ainsi que des objectifs généraux de transformation du monde rural.

Au Cambodge, par exemple, le projet «Accélérer les marchés inclusifs pour les petits exploitants» développe et encourage les liens entre les petits

producteurs, les acheteurs et les prestataires de services¹²⁸. Il prévoit l'élaboration d'un fonds pour l'innovation sur la chaîne de valeur, qui offrira un soutien financier direct destiné à encourager l'investissement privé dans l'agriculture à haute valeur ajoutée. Le projet organise également des manifestations pour les plateformes multipartites et propose des formations en gestion d'entreprise (voie 3). En décembre 2023, il avait apporté un soutien à plus de 78 000 ménages répartis entre plus

ENCADRE 16 UN FONDS D'INVESTISSEMENT À IMPACT SOCIAL NOVATEUR EN OUGANDA

Le fonds d'investissement Yield Uganda Investment Fund a été établi en 2017 par la Commission européenne par l'intermédiaire de la Caisse nationale de sécurité sociale. Il a été créé en tant que société ougandaise, en partie pour appuyer le développement du secteur financier. La plupart des fonds de ce type sont immatriculés dans des pays tels que Maurice, qui offre aux investisseurs des avantages manifestes en termes de facilité de transfert des fonds, de fiscalité et de résolution des éventuels litiges.

Ce fonds investit dans des entreprises qui combinent impact social et rendement financier. Un service d'appui aux entreprises permet d'améliorer leurs procédures opérationnelles, de prendre en compte l'impact social et environnemental et d'analyser les questions de gouvernance. À ce jour, le fonds a réalisé 13 investissements d'un montant de plus de 12,9 millions d'EUR en Ouganda.

L'expérience a confirmé les conclusions auxquelles était parvenue l'étude de marché initiale réalisée par la Commission européenne, à savoir que la croissance de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires ougandaises est limitée par le manque de capitaux adéquats¹²⁴. Les institutions financières imposent des conditions trop onéreuses, exigent de nombreuses garanties ou fixent des calendriers de remboursement qui ne sont pas en adéquation avec le plan d'activité des entreprises. Pour l'écosystème commercial, il est essentiel que les petites entreprises agroalimentaires aient accès aux capitaux dont elles ont besoin pour se développer, et qu'ainsi se crée une demande pour les produits des petits

exploitants agricoles permettant à son tour d'ouvrir de nouveaux débouchés à leurs communautés et de favoriser une transformation durable du monde rural.

La présence d'un gestionnaire de fonds en Ouganda est un avantage majeur à plusieurs égards. Tout d'abord, le fait de disposer d'une présence sur le terrain et de réseaux informels dans les secteurs permet de connaître les risques inhérents à l'investissement, ce qu'il est extrêmement difficile de faire dans d'autres circonstances. La proximité avec les PME rend possible l'établissement d'un partenariat plus étroit avec les entrepreneurs, qui bénéficient d'un appui continu de la part du gestionnaire du fonds.

L'assistance technique dans le secteur agricole contribue grandement à l'atténuation des risques et au renforcement de la confiance des institutions financières participant au financement des petits exploitants. Elle permet de veiller à ce que les autres contraintes entravant la croissance des PME soient prises en compte afin de créer un environnement favorable. L'assistance technique liée aux instruments de placement est idéale, car elle offre une plus grande flexibilité aux entreprises et soutient l'action de développement de la réserve de projets pour le fonds. Pour le Yield Fund, ce mécanisme de partage des coûts aide les entreprises à s'attaquer aux difficultés de nature environnementale, sociale et liées à la gouvernance, à créer ou à étendre leurs réseaux de petits exploitants agricoles, à obtenir d'importantes certifications et à augmenter leur efficacité opérationnelle.

de 1 900 organisations de producteurs. En outre, plus de 3 000 manifestations ont été organisées à l'intention des plateformes multipartites, et une ligne de crédit de plus de 6 millions d'USD a été débloquée en faveur de coopératives agricoles, de PME et d'entreprises agroalimentaires¹²⁹. En Ouzbékistan, le Projet de valorisation des chaînes de valeur laitières a été cofinancé par le Gouvernement ouzbek, les institutions financières nationales et les participants au projet. Il a contribué à la valorisation des chaînes de valeur laitières en améliorant la productivité, la compétitivité, les revenus et l'accès au marché des petits producteurs et des exploitations laitières commerciales. Il a mis en place des activités de renforcement des capacités, des formations et des aides financières sous la forme de lignes

de crédit destinées à financer les activités de production et de transformation des entreprises de transformation laitière (**disponibilités alimentaires et voie 3**). L'évaluation de l'impact du projet montre que les crédits alloués par celui-ci ont conduit à une augmentation du revenu total des bénéficiaires de 36 pour cent. Plus précisément, ces crédits ont entraîné une hausse de 84 pour cent des revenus tirés du bétail, de 55 pour cent des revenus tirés des cultures et de 27 pour cent des salaires agricoles¹³⁰. Pour les bénéficiaires des crédits, les ventes de lait ont augmenté de 41 pour cent et la part des ventes de lait dans la production totale de 13 pour cent. Il s'est avéré que les ménages ayant bénéficié des crédits affichaient un niveau de sécurité alimentaire supérieur de 26 pour cent à celui des autres ménages.

En outre, pour les petits exploitants agricoles comme pour les PME agroalimentaires, les innovations dans la chaîne d'approvisionnement offrent un moyen de réduire les obstacles à l'accès aux flux de financement en temps opportun. Par exemple, les accords contractuels conclus entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire permettent aux fournisseurs de récupérer les fonds des transactions plus rapidement et à des conditions favorables. Pour donner un exemple, les contrats à long terme entre l'industrie laitière et les producteurs en Amérique du Nord et en Europe comprennent des accords sur les prix qui stabilisent les bénéfices des producteurs et leur permettent d'accéder à des crédits et à d'autres outils financiers¹³¹. Les récépissés d'entrepôt sont un autre instrument qui, sans être nouveau, n'a pas encore été pleinement adopté par les petits exploitants agricoles. Ces récépissés permettent aux agriculteurs de stocker leurs excédents de production et de les utiliser comme garantie pour accéder au crédit, en attendant de les vendre à un moment où les prix seront plus élevés. Cependant, les coûts induits peuvent être élevés, et les cultures ciblées ne sont pas nécessairement les plus appropriées pour l'utilisation de cet instrument. Il faudrait envisager d'augmenter la majoration de prix et/ou de réduire le coût du stockage en entrepôt pour rendre cet instrument attrayant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire¹³². L'escompte de factures est un mécanisme qui permet aux fournisseurs d'être payés immédiatement du montant de leur facture et ainsi de reconstituer leur fonds de roulement en prévision d'autres accords opérationnels. En général, les petits exploitants agricoles vendent leur production par l'intermédiaire de coopératives et d'agrégateurs qui, eux non plus, ne disposent pas du fonds de roulement nécessaire pour payer immédiatement les agriculteurs. Pour remédier à ce problème, en Inde, par exemple, Mastercard travaille avec la plateforme M1xchange, qui facilite l'escompte et la cession de créances à des banques et des sociétés financières non bancaires en faisant appel à un large éventail de prêteurs pour permettre aux PME du secteur agroalimentaire d'accéder plus facilement au crédit et aux fonds de roulement (**disponibilités alimentaires**). Les plateformes numériques mettent les agriculteurs et les coopératives qui prennent part à cette initiative directement en relation avec les acheteurs et les prêteurs, ce qui accélère les transactions dans les deux sens et permet un paiement instantané¹³³.

Pour plusieurs pays, les envois de fonds peuvent constituer une composante importante des flux de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cependant, seule une faible part de ces fonds est investie dans les systèmes agroalimentaires, la majeure partie servant à soutenir la consommation alimentaire (voir le **chapitre 4**). Dans la plupart des cas, ces ressources sont versées à des ménages à faible revenu de pays à revenu faible ou intermédiaire, et des données montrent qu'elles peuvent améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages bénéficiaires^{aw}.

S'ils étaient intégrés dans le système financier formel, les **envois de fonds** pourraient produire davantage d'impact au niveau des ménages et des communautés. Comme le montre le **chapitre 4**, les envois de fonds transfrontières ont augmenté chaque année sauf en 2020, et près de la moitié des fonds envoyés entre 2017 et 2022 ont été affectés à des usages susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition, tels que la consommation alimentaire, une part beaucoup moins importante étant destinée aux investissements dans les systèmes agroalimentaires. Par exemple, la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Africa) contribue à réduire les coûts de transaction associés aux envois de fonds et à intégrer les bénéficiaires dans le système financier¹³⁶. Dans le souci de relier les plus grandes économies d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, Access Holding, la société de portefeuille mère de l'une des principales banques du continent, a annoncé un partenariat avec les principaux opérateurs de télécommunications, prestataires de services financiers et opérateurs de services monétaires par téléphone mobile et de paiement numérique, qui aura pour but de faciliter les envois de fonds le long de ce corridor Est-Ouest (**voies 3 et 6**). Cette initiative bénéficiera à 60 millions de clients et 5 millions d'entreprises situés dans plus de 20 pays du continent. En 2023, les envois de fonds à destination du Nigéria ont représenté 38 pour cent des 58 milliards d'USD envoyés dans la région, soit une hausse de 2 pour cent, tandis que les envois de fonds vers le Ghana et le Kenya ont progressé de

aw Par exemple, en République bolivarienne du Venezuela¹³⁴ et dans les ménages ruraux du Mexique¹³⁵.

5,6 pour cent et 3,8 pour cent respectivement selon les estimations. Au Tadjikistan, la FAO a mis en œuvre, dans le cadre d'un projet pilote, un système de dons de contrepartie consistant à compléter d'un montant équivalent chaque dollar de chaque envoi de fonds investi par les bénéficiaires dans des entreprises agroalimentaires. Ce projet pilote, qui s'accompagnait d'une assistance technique, a permis aux bénéficiaires d'accroître leurs investissements dans le secteur agroalimentaire et contribué à la création d'emplois¹³⁷. Néanmoins, les envois de fonds ont des effets ambivalents au regard de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition: ils contribuent à améliorer les habitudes de consommation, la valeur moyenne des produits alimentaires et l'accessibilité des disponibilités énergétiques alimentaires, mais leur influence sur la qualité nutritionnelle et la diversité alimentaire reste à démontrer¹³⁸. En tout état de cause, les envois de fonds améliorent l'accès aux produits alimentaires essentiels, en particulier lors des périodes de flambée des prix des denrées alimentaires^{139, 140}. ■

5.3 COMMENT AMÉLIORER L'ALIGNEMENT ET LES SYNERGIES ENTRE LES DIFFÉRENTES SOURCES DE FINANCEMENT?

La complexité du paysage du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

À l'heure actuelle, les systèmes agroalimentaires ne produisent pas les résultats qui sont nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et mettre fin à toutes les formes de malnutrition, et ils engendrent une série de coûts environnementaux, sociaux et économiques. Le **chapitre 4** du présent rapport a montré que l'incapacité à combler le déficit de financement qui entrave la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD pourrait coûter plusieurs milliers de milliards de dollars, d'où la nécessité d'adopter des pratiques en matière d'investissement qui tiennent compte des risques climatiques, sanitaires, sociaux et environnementaux¹⁴¹. Toutefois, cela pourrait ne

pas être possible si l'architecture de financement n'est pas conçue de manière à devenir un instrument essentiel de la réalisation de ces objectifs de développement.

En son état actuel, l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition est très fragmentée: l'absence de consensus sur ce qu'il y a lieu de financer et les objectifs différents poursuivis par les parties prenantes ont entraîné une prolifération d'acteurs, qui bien souvent outrepassent les limites de leur mandat au lieu de collaborer les uns avec les autres³⁴. Les donateurs bilatéraux préfèrent souvent mettre en place leurs propres activités d'aide plutôt que d'utiliser des organisations multilatérales comme intermédiaires. Il en résulte une situation où coexistent une multitude de petites initiatives d'aide non coordonnées, menées principalement par des donateurs bilatéraux. Par exemple, en 2018, 73 pour cent de l'APD allouée à l'agriculture était bilatérale, et 27 pour cent multilatérale – pourcentage en recul de 3 points par rapport à 2013. En l'absence d'une coordination adéquate entre les acteurs, cette situation peut être source de concurrence et d'inefficacité³⁵ (pour plus de détails, voir le **chapitre 3**). Au cours de la période 2000-2020, et plus particulièrement depuis 2010, on a observé l'émergence de l'APD «multi-bi» (fonds préaffectés dont les donateurs bilatéraux confient la gestion à des institutions multilatérales) et un déclin progressif de l'APD bilatérale¹⁴².

Dans le cas d'un objectif complexe et multisectoriel tel que l'accession à la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition, le manque de coordination peut s'avérer encore plus problématique. De nombreux investissements sectoriels peuvent avoir une influence sur la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, mais bien souvent, ces liens ne sont pas reconnus. Par exemple, les interventions humanitaires et celles qui concernent le développement – deux domaines clés pour la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD – sont en général planifiées, financées et mises en œuvre séparément³⁴. Dans un contexte marqué par des objectifs de développement multiples qui se disputent les maigres flux de financement disponibles, l'architecture de financement actuelle ne parvient pas à intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les objectifs de développement plus généraux.

Au niveau des pays, la prolifération des projets non coordonnés entraîne des coûts de transaction élevés et freine la mise en œuvre d'objectifs partagés en matière d'ODD. Une situation dans laquelle un grand nombre d'acteurs partageant des mandats similaires se font concurrence pour obtenir des fonds auprès d'un petit groupe de donateurs est préjudiciable en comparaison d'une situation où les acteurs sont moins nombreux et ont des mandats différenciés³⁵. À titre d'illustration, alors qu'en 2009 la plupart des pays traitaient avec un nombre de donateurs compris entre 61 et 100, en 2019, la majorité ont traité au moins une fois avec plus de 100 donateurs. Le nombre de donateurs bilatéraux est passé de 25 entre 2000 et 2004 à 43 entre 2015 et 2019, et le nombre des organismes dont relèvent ces donateurs bilatéraux a grimpé de 145 à 411 au cours de la même période. Du côté des donateurs multilatéraux, les organismes, banques, fonds et autres institutions concernés sont passés de 46 à 91. Au total, le nombre de donateurs, toutes catégories confondues, est passé de 191 en 2000 à 502 en 2019¹⁴².

Des études sont parvenues au constat que la fragmentation du financement du développement pouvait être associée à des taux de croissance économique plus faibles¹⁴³⁻¹⁴⁵ et à des niveaux de responsabilisation moins élevés, qui peuvent, le cas échéant, encourager la corruption dans les pays bénéficiaires¹⁴⁶. D'un autre côté, la fragmentation peut également entraîner des gains d'efficacité en incitant les organismes et les fonds à se spécialiser, en stimulant la concurrence entre les donateurs de façon à améliorer l'efficacité et en favorisant l'innovation; de plus, cette concurrence peut renforcer le pouvoir de négociation des pays bénéficiaires, dans la mesure où plusieurs donateurs peuvent s'intéresser à un même problème ou un même pays¹⁴².

La fragmentation peut également entraîner un changement des priorités et une concurrence (au lieu de relations de coopération) entre les donateurs, une dispersion des données entre différentes sources et méthodes, un défaut d'alignement sur les priorités et les plans nationaux et une préférence marquée pour le financement de projets plutôt que de programmes, donnant lieu à une prolifération de petits projets bilatéraux dans les pays bénéficiaires, qui peut entraîner des coûts de transaction élevés et nuire à l'efficacité³⁵.

Les donateurs (qui comprennent les gouvernements, les institutions financières internationales, les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement et les fondations philanthropiques) jouent à l'évidence un rôle crucial dans l'architecture de financement actuelle. Par exemple, ils interviennent dans la plupart des opérations de financement mixte et fournissent des fonds aux organisations intermédiaires^{ax} afin qu'elles investissent dans des projets à petite échelle¹⁴⁸.

Parmi eux, les fondations philanthropiques sont des acteurs importants de l'architecture de financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Elles sont plus susceptibles que les investisseurs privés de privilégier l'impact au rendement financier et sont plus tolérantes vis-à-vis des risques qui pèsent souvent sur le financement du développement. La mobilisation de «capitaux patients»^{ay} auprès des fondations philanthropiques peut changer la donne en permettant de soutenir les entreprises sociales, de trouver des solutions aux problèmes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et de réaliser les investissements en infrastructures dont les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont besoin pour s'attaquer à certains des principaux facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Les fondations philanthropiques sont idéalement placées pour jouer un rôle catalyseur, en prenant des risques à un stade précoce et en montrant que les investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition ne sont peut-être pas aussi risqués que l'on pense. Si l'intérêt croissant de ces fondations pour les instruments de financement tels que le financement mixte est encourageant, la façon dont un grand nombre d'entre elles sont structurées peut limiter leur domaine d'intervention à l'octroi de dons et à la réalisation de projets de développement. Par exemple, peu de fondations sont en mesure d'apporter des fonds propres, qui jouent un rôle important dans les partenariats de démarrage, et elles ne sont pas préparées à être rétribuées en retour¹⁴⁸.

ax Dans le contexte du financement mixte, une organisation intermédiaire est une entité qui regroupe des fonds provenant de diverses sources et les oriente vers des projets spécifiques visant à réduire les risques associés à d'éventuels financements ultérieurs¹⁴⁷.

ay Les capitaux patients désignent un mode d'investissement à long terme, dans le cadre duquel les investisseurs recherchent des bénéfices à long terme plutôt qu'à court terme¹⁴⁹.

Néanmoins, l'un des plus grands défis à relever est sans doute de remédier à la fragmentation actuelle de l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Il faut encourager les grands, les moyens et les petits intervenants à se concerter davantage, car les donateurs de grande envergure ne se coordonnent pas ou ne cofinancent pas nécessairement les activités menées par d'autres acteurs mineurs, n'étant pas incités à agir dans ce sens. Il est en outre essentiel que les donateurs alignent leurs priorités de dépenses sur les priorités des pays: l'architecture actuelle étant massivement dominée par les pays à revenu élevé et les grands organismes de développement, les priorités des pays et des communautés bénéficiaires n'entrent pas toujours en ligne de compte³⁴.

L'un des défis importants auxquels sont confrontés de nombreux pays bénéficiaires d'APD, d'autres apports du secteur public (AASP) et d'autres flux de financement du développement tient à ce qu'ils pèsent relativement peu sur la planification et la mise en œuvre du financement du développement^{az}. En fait, les discussions sur la façon dont l'architecture de financement devrait être conçue ont fait apparaître des divergences entre la vision de certains pays à revenu élevé qui, traditionnellement, tiennent les rênes du débat sur le financement du développement, et celle de certains pays à revenu faible ou intermédiaire. Par exemple, si l'on se réfère à une analyse des positions adoptées lors de la Conférence d'Addis-Abeba de 2015 sur le financement du développement, alors que certains pays à revenu élevé préconisaient de faire jouer un rôle plus important au secteur privé et considéraient que les gouvernements nationaux devaient «faciliter» la mobilisation de flux de financement privés, certains pays à revenu faible ou intermédiaire plaidaient en faveur d'un renforcement du rôle des gouvernements qui, selon eux, devaient pouvoir prendre des décisions souveraines sur leurs stratégies de

développement^{ba, 152}. Les divergences quant à la recherche de solutions pourraient avoir une incidence sur la coordination et l'intégration des différents acteurs – condition indispensable pour défragmenter l'architecture du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – et rendre ainsi nécessaire la conclusion d'accords entre l'ensemble des catégories d'acteurs, de quelque taille que ce soit.

Indéniablement, pour parvenir à une meilleure coordination entre les acteurs et à une intégration plus équitable des pays à revenu faible ou intermédiaire dans l'architecture de financement, il faudrait que les gouvernements nationaux soient plus forts et plus solides – d'autant plus que ceux-ci sont confrontés à de multiples défis. Les questions d'économie politique et le manque de prévisibilité des décisions gouvernementales peuvent entraver l'alignement des sources de financement sur les priorités du pays, et instiller chez les investisseurs privés le sentiment d'un risque plus élevé. Le manque de capacités d'absorption est un autre problème qui pourrait freiner la hausse potentielle des flux de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (voir le **chapitre 4**); qui plus est, outre qu'elles affectent la capacité des pays d'accéder au financement, les faiblesses des mécanismes de gouvernance, des institutions et de l'application de l'état de droit peuvent également entraîner une concentration extrême des marchés nationaux, susceptible d'affaiblir la position de certains acteurs clés des systèmes agroalimentaires, tels que les petits exploitants agricoles et les PME³⁴.

Il est également important de veiller à ce qu'au niveau national, l'augmentation des flux de financement se traduise en solutions politiques permettant d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. La capacité d'absorption et l'efficacité technique des dépenses (qui peut engendrer des gains potentiels considérables pour certains pays, comme le montre l'**encadré 11 du chapitre 4**) sont importantes, mais une bonne gouvernance et des institutions nationales solides sont également nécessaires. Par exemple, des données laissent penser que les élites des pays lourdement tributaires de l'APD et des AASP ont

^{az} On constate de telles divergences non seulement entre les pays, mais aussi à l'intérieur des pays en raison des déséquilibres de représentation importants qui peuvent exister entre les groupes de population. Par exemple, les femmes sont nettement sous-représentées dans l'architecture de financement. En 2021, seulement 21 pour cent des sièges des conseils d'administration des établissements de services financiers dans le monde étaient occupés par des femmes^{150, 151}. Si, comme l'indique la **section 5.2**, l'accès des femmes aux services financiers doit être amélioré, il est tout aussi important de combler le fossé entre les sexes dans l'architecture de financement, en augmentant la représentation des femmes aux postes de direction.

^{ba} Dans la source, les pays à revenu élevé et les grands organismes de développement sont appelés le «Nord» («Global North»), et les autres pays et les acteurs plus modestes le «Sud» («Global South»).

pu capter une partie des fonds reçus pour les placer dans des centres financiers extraterritoriaux¹⁵³.

Le secteur privé commercial est sans aucun doute l'acteur le plus important en termes de volume de flux de financement destinés à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Ce sont souvent des acteurs privés qui mettent au point de nouvelles technologies et des outils de financement novateurs, conçus pour les marchés agroalimentaires et prêts à être mis en œuvre sur ces marchés. Les financements de l'État et des donateurs peuvent aider à lancer des projets, mais ceux-ci ne peuvent pas être viables à long terme sans capitaux privés⁸⁷. Du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les multinationales du secteur des produits alimentaires et des boissons peuvent apporter des investissements, de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques commerciales. Ce faisant, elles peuvent stimuler la concurrence et influencer la détermination des prix des produits alimentaires, mais aussi, en contrepartie, favoriser l'émergence d'industries nationales de produits alimentaires et de boissons hautement transformés¹⁵⁴.

En fait, les dernières décennies ont été marquées par une augmentation de la disponibilité, de la diversité et de la consommation des produits alimentaires hautement transformés dans les pays de tous niveaux de revenu et de développement, en particulier les pays à revenu faible ou intermédiaire très peuplés, ce qui a grandement contribué aux transitions alimentaires. Cela étant, la croissance des ventes d'aliments et de boissons hautement transformés n'est pas uniquement le fait de la demande. Les investissements étrangers directs, qui ont vocation à développer les économies, ont également été associés à des transitions alimentaires et à une augmentation de la prévalence du surpoids et de l'obésité dans le monde entier. En revanche, on ne dispose pas de données indiquant clairement que ces investissements contribuent à la dénutrition¹⁵⁵. Jusqu'à présent, la plupart des investissements en capital du secteur privé dans la nutrition ont été consacrés à des projets individuels qui non seulement ne s'attaquent pas aux déterminants systémiques et structurels de la malnutrition, mais détournent les capacités et les ressources des pouvoirs publics et des parties prenantes de la mise en œuvre de politiques publiques à fort impact¹⁵⁶. La mondialisation des systèmes agroalimentaires,

à laquelle la libéralisation des échanges et la déréglementation des marchés nationaux ont largement contribué, a permis aux multinationales du secteur des aliments et des boissons de prendre pied plus facilement sur les marchés émergents et d'y jouer un rôle prépondérant dans la consommation de la population.

La croissance du marché des aliments hautement transformés a coïncidé avec une augmentation des subventions et de la production de produits agricoles qui constituent des ingrédients clés et de faible coût pour la fabrication de ces produits, notamment les huiles végétales (palme, soja et colza), les sucres et les céréales (blé), dont une part importante est destinée à la production d'aliments hautement transformés¹⁵⁴. Même lorsque leur cœur de métier n'est pas la fabrication d'aliments hautement transformés, de nombreuses entreprises ont un intérêt direct dans la fourniture d'ingrédients de base entrant dans la composition de ces produits. Ces pratiques contribuent également à faire disparaître les petits producteurs de produits alimentaires, ce qui a des répercussions négatives sur l'économie locale, la biodiversité et l'accès à une alimentation saine.

Bien souvent, les réglementations dissuadent le secteur privé de financer des investissements à risque élevé, tels que ceux liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, dans la mesure où les investisseurs privés ont intérêt à protéger la valeur de leurs actifs sur le long terme. Toutefois, les changements réglementaires qui visent à orienter les flux de financement vers des investissements bénéfiques pour le développement peuvent rendre ces investissements plus attrayants¹⁴⁸ et réduire le risque «d'écoblanchiment»¹⁰⁰. Par exemple, même si elle n'a aucun caractère obligatoire, la taxonomie de l'Union européenne donne des indications sur ce qui constitue un investissement durable sur le plan environnemental, et est considérée comme une première étape pouvant encourager le financement d'activités qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'Union européenne en matière de climat et d'environnement¹⁵⁷.

Il est en outre important de rapprocher la perception qu'ont tous les acteurs financiers – en particulier les investisseurs privés – du risque, qui est souvent très élevée, et la probabilité réelle que ce risque se concrétise. Le fait que le risque soit perçu comme

étant élevé décourage également le financement d'initiatives qui pourraient ouvrir de nouvelles possibilités sur le plan du développement¹⁴⁸. Même les parties prenantes qui acceptent des niveaux de risque plus élevés, telles que les institutions philanthropiques, les gouvernements donateurs ou les institutions de financement du développement, appliquent des critères, des calendriers et des normes d'information qui leur sont propres pour l'octroi de dons, ce qui peut freiner la participation d'acteurs privés à vocation commerciale⁸³. Il est essentiel de prendre en compte les paramètres environnementaux, sociaux, et ceux liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le cadre de l'évaluation des risques, afin de réduire l'aversion au risque qu'entretiennent les acteurs financiers à l'égard de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des systèmes agroalimentaires³⁴.

En mettant l'accent sur le développement selon une approche de secteur privé, les entreprises sociales^{bb} sont progressivement devenues des acteurs importants du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment dans le domaine du soutien à l'investissement au niveau local. Compte tenu de leur vaste champ d'action, ce sont d'importants vecteurs du développement économique inclusif; elles peuvent créer des possibilités de revenus dans des zones où l'accès au financement est limité, telles que les zones urbaines défavorisées ou les communautés rurales isolées¹⁵⁸. Cela peut être utile pour un domaine d'investissement tel que la sécurité alimentaire et la nutrition, dont nous avons vu qu'il faisait rarement partie des priorités des investisseurs privés. Toutefois, comme les entreprises sociales ont tendance à privilégier l'impact social sur le profit pur, la majeure partie de leurs ressources provient de financements assortis de conditions de faveur octroyés par des donateurs. Ces entreprises peuvent difficilement se procurer les capitaux à long terme et tolérants au risque dont elles ont besoin auprès des investisseurs privés motivés par le profit¹⁵⁹.

Enfin, le manque de données, de transparence et de responsabilisation est une autre caractéristique importante du paysage financier actuel, qui accroît

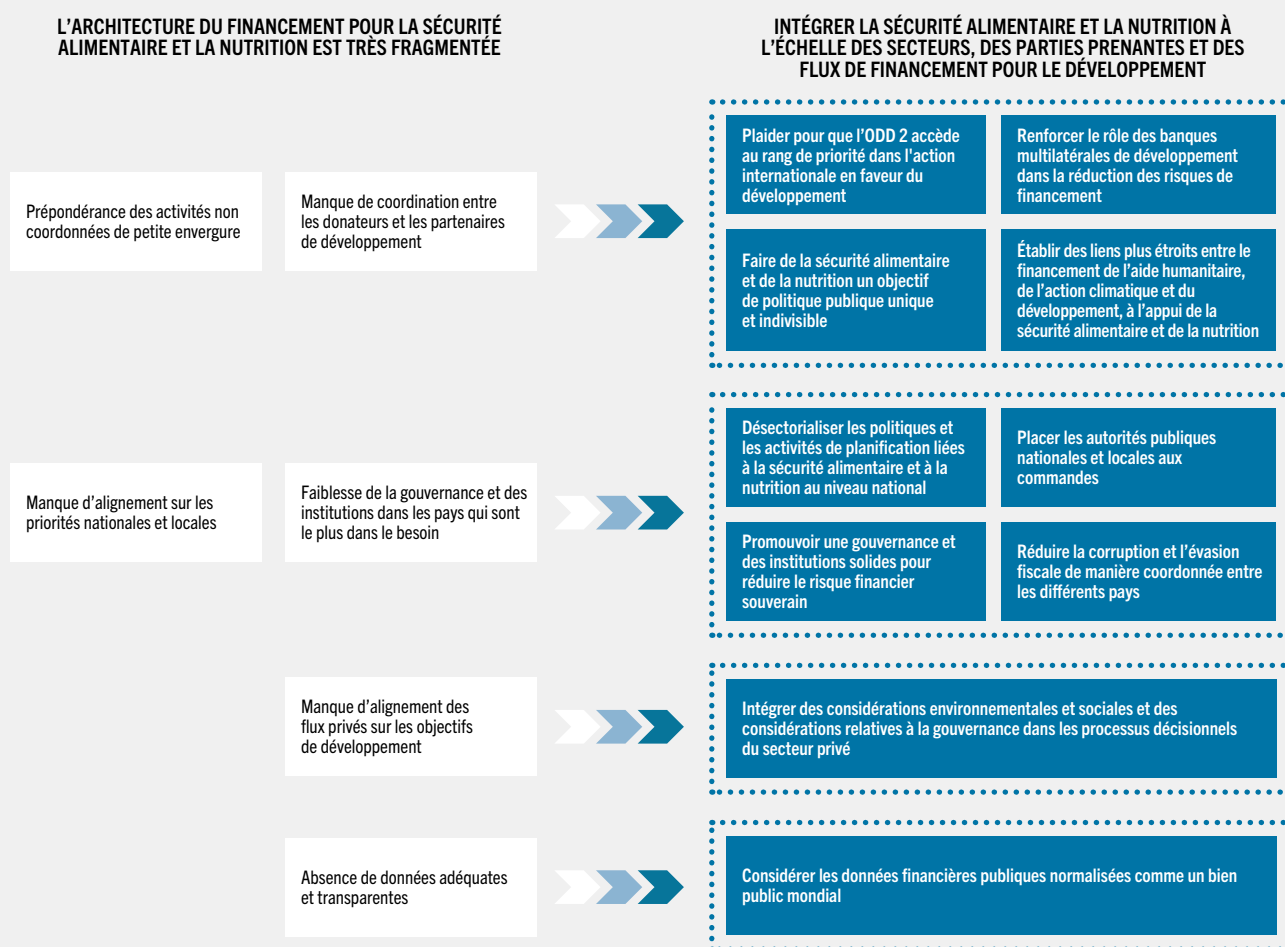
la perception du risque financier. Les financements privés sont fondés sur des données et nécessitent une infrastructure de données fiable. Les méthodologies et les hypothèses employées doivent être transparentes, et les données récentes. Par exemple, à l'aune des indicateurs «traditionnels», les interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition sont souvent considérées comme des investissements risqués, car leur période d'amortissement est longue et leur rendement inférieur à celui d'autres investissements sectoriels. Cela a pour effet d'accroître la perception du risque, et donc de rendre l'investissement inabordable pour les destinataires. Du reste, ce problème ne concerne pas que le secteur privé, car la perception selon laquelle les interventions liées à l'alimentation ne produisent des effets bénéfiques tangibles sur la santé de la population qu'après un long délai peut ne pas être en adéquation avec les cycles politiques ou budgétaires, généralement plus courts^{160, 161}. Le fait de rendre les données financières (y compris les données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à l'agriculture, à l'environnement, à la santé et à tout domaine connexe) plus fiables et plus largement accessibles peut renforcer l'argumentaire en faveur d'interventions portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition, comme c'est déjà le cas dans des domaines tels que l'agriculture de régénération³⁴.

Vers une architecture du financement permettant d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition

Pour résoudre les problèmes décrits dans la section précédente, il faudra mettre en œuvre un certain nombre de réformes, résumées dans la [figure 34](#). Par exemple, avant même d'apporter des changements structurels à l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition, il sera essentiel, pour accroître les financements à ce titre, de faire de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD une priorité de l'action internationale. Or, comme l'analyse le [chapitre 4](#), cela ne semble pas être le cas, du moins si l'on considère les priorités des donateurs pour les flux d'APD et d'AASP. Par exemple, les priorités fixées par le G7 pourraient avoir une incidence sur les priorités des donateurs: en effet, lorsque le G7 donne la priorité à un domaine d'action particulier, celui-ci tend à attirer davantage de flux de financement¹⁶². Les actions de plaidoyer sont donc essentielles. Même si des flux de

^{bb} Activités privées dont l'objectif principal n'est pas la maximisation du profit mais la réalisation d'objectifs sociaux et liés au développement¹⁵⁸.

FIGURE 34 RECOMMANDATIONS VISANT À METTRE FIN À LA FRAGMENTATION DE L'ARCHITECTURE DU FINANCEMENT POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION, EN VUE D'ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION



SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

financement sont disponibles et que l'on sait quels instruments sont les plus adaptés pour les mobiliser, les acteurs financiers tels que les donateurs nationaux, les fondations philanthropiques ou les acteurs privés ont besoin de parfaire leurs connaissances sur les investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition, ce que ceux-ci impliquent du point de vue financier et sur le plan du développement, et les conséquences financières à long terme de l'inaction, examinées dans le **chapitre 4**. La sécurité alimentaire et la nutrition sont souvent associées à la seule agriculture,

que la plupart des acteurs financiers perçoivent comme un secteur d'investissement traditionnel trop risqué et offrant de faibles rendements³⁴. L'adoption d'une optique centrée sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la prise en compte de sa nature intersectorielle (saisie dans la définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition présentée dans le **chapitre 3**) et la mise en exergue des avantages que peuvent procurer, à court et à long terme, les investissements dans des domaines tels que la nutrition¹⁶³ sont des conditions essentielles à une réforme efficace

de l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

De leur côté, les gouvernements nationaux devraient intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans leurs plans de développement et d'investissement plus généraux, en supprimant les cloisonnements sectoriels, en manifestant des signes clairs d'engagement à éliminer la faim et la malnutrition et en envoyant les bons signaux à l'ensemble des acteurs financiers pour les convaincre que l'investissement dans la sécurité alimentaire et la nutrition est plus qu'une activité ciblée sur un domaine sectoriel traditionnel – c'est un objectif de haut niveau qui produit des avantages bien au-delà des systèmes agroalimentaires. Les autorités publiques peuvent également mettre en place des taxonomies financières tenant compte de la sécurité alimentaire et de la nutrition^{bc}, qui renseigneraient les acteurs financiers sur les activités d'investissement pouvant œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition ou renforcer la résilience face aux principaux facteurs¹⁰⁰. En Éthiopie, par exemple, le Gouvernement a lancé en 2015 la Déclaration de Seqota, qui vise à mobiliser des ressources à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la sécurité alimentaire et la nutrition. L'initiative, qui était ciblée à l'origine sur 40 woredas^{bd}, a été récemment étendue à 700 woredas et prévoit un engagement financier annuel de l'administration centrale de 3 milliards d'EBR (birr éthiopien)^{be}, auxquels s'ajoutent 3 milliards d'EBR versés par les administrations locales. L'objectif est de mobiliser 6 milliards d'EBR supplémentaires auprès des partenaires financiers de façon à pouvoir investir un total de 12 milliards d'EBR par an, ce qui permettrait d'atteindre les objectifs de la déclaration¹⁶⁵.

Pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition affranchies des cloisonnements sectoriels, il nous faut également reconsidérer notre façon d'appréhender la sécurité alimentaire et la nutrition sur le plan conceptuel. La définition du financement au

service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (présentée au **chapitre 3**) plaide en faveur d'une interprétation unifiée de ce que l'on a coutume de considérer comme deux notions distinctes: la sécurité alimentaire d'une part, et la sécurité nutritionnelle de l'autre. L'expression «sécurité alimentaire et nutrition» est utilisée pour souligner l'importance de la réalisation des quatre dimensions de la sécurité alimentaire et son lien étroit avec la réalisation de la sécurité nutritionnelle, ainsi que la nécessité de prendre des mesures complémentaires à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition¹⁶⁶. Néanmoins, il est peut-être temps de considérer l'objectif général d'accession à la «sécurité alimentaire et nutritionnelle» comme un objectif de politique publique unique et indivisible englobant également la concrétisation du droit à une alimentation adéquate. La stagnation tendancielle du recul de la faim et de l'insécurité alimentaire et la lenteur des progrès vers la réalisation des cibles mondiales relatives à la nutrition, y compris l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez l'adulte dans le monde^{bf}, sont des arguments solides qui justifient de lancer cet appel et qui peuvent largement contribuer à faire mieux comprendre à l'ensemble des acteurs financiers l'importance de la concrétisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

Le renforcement de l'engagement politique en faveur de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD devrait être suivi, du point de vue des donateurs, par l'établissement de liens plus étroits entre le financement de l'aide humanitaire, de l'action climatique et du développement. Par exemple, les organismes chargés de l'action humanitaire ne sont, en règle générale, pas du tout les mêmes que ceux qui gèrent les activités de développement, les deux catégories se distinguant par des sources de financement et des horizons temporels différents; la même distinction peut être faite entre les autorités nationales et infranationales. Les investissements à long terme devraient encourager le développement durable dans les contextes de crise alimentaire, de façon à ce que l'aide humanitaire puisse pourvoir aux besoins immédiats sans être submergée par une situation d'urgence prolongée. Une telle approche devrait assurer une coordination adéquate entre le financement de l'aide humanitaire et celui du développement, afin que les investissements soient canalisés vers la lutte contre les causes profondes

^{bc} À l'image de la taxonomie de l'Union européenne pour des investissements durables sur le plan environnemental évoquée dans la section précédente.

^{bd} Districts éthiopiens, qui correspondent au troisième niveau de division administrative du pays.

^{be} USD 1 = EBR 57,165¹⁶⁴.

^{bf} Voir le chapitre 2.

de l'insécurité alimentaire aiguë et chronique. Dans les pays en proie à des crises et exposés à des risques de famine fréquents, où l'aide humanitaire est dominante et le financement du développement limité, il est nécessaire de parvenir à une plus grande cohérence pour renforcer la résilience face aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition¹⁶⁷.

En outre, les acteurs du financement de l'action climatique ne considèrent pas les systèmes agroalimentaires comme une priorité: entre 2021 et 2022, moins de 4 pour cent des financements de l'action climatique sont allés à l'agriculture, à la sylviculture et à d'autres activités d'utilisation des terres³⁴. Toutefois, d'après une autre étude, même si le financement climatique destiné aux systèmes agroalimentaires est en recul, la part consacrée à la sécurité alimentaire a légèrement augmenté jusqu'en 2021¹⁶⁸. En ce qui concerne la nutrition, en revanche, un rapport récent montre que l'action climatique et la nutrition sont souvent mal reliées entre elles mais qu'il existe de nombreuses exceptions faisant apparaître des liens solides entre le climat et la nutrition, liens qui pourraient être rationalisés de façon à améliorer la coordination et les résultats¹. Les deux situations laissent entrevoir la possibilité de renforcer les liens entre l'action climatique, la sécurité alimentaire et la nutrition et de consolider les accords déjà en place. Par exemple, lors de la COP23 en 2017, les pays ont lancé l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, reconnaissant le rôle important de ce secteur dans la lutte contre le changement climatique. En 2022, lors de la COP27, les pays se sont donné une fenêtre de quatre ans (2022-2026) pour faire la synthèse des discussions sur les liens entre l'action climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire – l'Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire –, appelant explicitement à passer des discussions techniques à la mise en œuvre concrète^{169, 170}. Durant la COP27, la présidence égyptienne a lancé, en partenariat avec l'OMS, la FAO, l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, le Mouvement Scaling Up Nutrition et le Secrétariat d'ONU-Nutrition, l'initiative Action climatique et nutrition, initiative phare mondiale, multisectorielle et multipartite qui vise à stimuler la collaboration afin d'accélérer les mesures porteuses de transformation axées sur les liens stratégiques entre l'action climatique et la nutrition¹⁷¹.

Pour donner corps à l'ambition consistant à intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans l'ensemble des secteurs et sur tout le continuum des acteurs financiers, il faudra impérativement mettre en place une nouvelle gouvernance financière permettant d'aligner les flux de financement sur les priorités collectives des systèmes agroalimentaires, telles que la concrétisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD¹⁷². Pour établir cette nouvelle gouvernance, il faudra prendre acte de la responsabilité de l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème financier de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la fragmentation actuelle, et envisager des incitations plus fortes pour éviter une telle issue. Il convient néanmoins de noter que la question de la fragmentation figure à l'ordre du jour des forums politiques de haut niveau depuis au moins deux décennies. Par exemple, le consensus de Monterrey adopté en 2002^{bg} enjoignait les donateurs, les pays et les organisations de développement internationales de redoubler d'efforts pour harmoniser leurs procédures au niveau national, en tenant compte des besoins et des objectifs des pays. Même si les principes de la coordination sont bien définis en théorie, leur mise en application se révèle difficile, en particulier dans les domaines d'action complexes que sont la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que la transformation des systèmes agroalimentaires¹⁷³. Il sera nécessaire d'imprimer un leadership multipartite plus fort au niveau international pour assurer une coordination efficace du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Pour parvenir à une coordination efficace, une étape essentielle consiste à mettre aux commandes les acteurs nationaux et locaux et leurs priorités. Toutefois, cette tâche n'est pas toujours aisée, pour un ensemble de raisons: déséquilibres de pouvoir et de capacités entre les acteurs, manque de coordination entre les donateurs au niveau mondial, qui nuit aux efforts de coordination au niveau national, et manque de données, qui limite les possibilités de construire un argumentaire en faveur d'une réorientation des priorités des donateurs, entre autres difficultés¹⁷³. Des initiatives

bg Le consensus de Monterrey est le résultat de la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en 2002. Il a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement le 22 mars 2002. Le consensus de Monterrey a été actualisé à Doha (Qatar) en 2008, puis à Addis-Abeba (Éthiopie) en 2015, et il le sera de nouveau à Madrid (Espagne) en 2025.

ont néanmoins été engagées pour résoudre ces problèmes. Par exemple, le G20 a apporté son soutien à la création, au niveau des pays, d'organes de coordination portant sur des objectifs de développement spécifiques (par exemple, le Groupe de coordination des partenaires de développement au Rwanda)³⁵. Les expériences menées en matière de financement conjoint de programmes au niveau régional (par exemple, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique) ou au niveau mondial (par exemple, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural) offrent des exemples intéressants de la façon dont des ressources issues de différentes sources peuvent être mises en commun au service des priorités nationales¹⁷³. Par conséquent, l'une des conditions de l'efficacité de la coordination consiste à intégrer les flux de financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition – y compris s'ils émanent de sources différentes aux intérêts divergents – dans les objectifs définis par les organes les plus légitimes aux niveaux régional, national et infranational¹⁴².

Il existe d'autres secteurs qui peuvent livrer des enseignements utiles aux acteurs financiers intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Un exemple important de dispositif de coordination est le concept «Une seule santé», approche intégrée et unificatrice qui vise à optimiser la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes et à trouver un équilibre entre ces dimensions. Cette approche reconnaît les liens étroits entre la santé des personnes et celle des animaux, des végétaux et d'environnement au sens large et offre un moyen de faire face aux menaces qui surviennent à l'interface entre les humains, les animaux, les végétaux et l'environnement en promouvant la collaboration et la coordination entre tous les secteurs et parties prenantes concernés¹⁷⁴. Cette approche permet d'exploiter et d'intégrer des connaissances spécialisées et des ressources provenant de multiples domaines relatifs à la santé et autres disciplines. Elle a fait ses preuves notamment dans les domaines suivants: élaboration de politiques et collaboration intersectorielle visant à prévenir l'émergence ou la réémergence de maladies zoonotiques et à transmission vectorielle, afin de garantir la sécurité alimentaire et de maintenir une production alimentaire durable; réduction

des infections résistantes aux antimicrobiens; et prise en compte des enjeux environnementaux dans un souci d'amélioration collective de la santé humaine, animale et environnementale, entre autres nombreux exemples. Outre qu'elles sauvent des vies et œuvrent pour le bien-être, les interventions «Une seule santé» offrent d'importants avantages économiques. D'après les estimations de la FAO et de la Banque mondiale, les efforts déployés dans le cadre de l'initiative «Une seule santé» pourraient rapporter au moins 37 milliards d'USD par an à la communauté mondiale, pour un investissement inférieur à 10 pour cent de ce montant. Pour les pays qui envisagent d'investir dans la sécurité sanitaire et d'autres objectifs (par exemple, la production agricole et la sécurité alimentaire, ainsi que la création d'écosystèmes sains), l'approche «Une seule santé» peut se révéler particulièrement adaptée aux fins de la répartition du budget national entre les différents ministères en charge de la sécurité et de la santé humaine, animale et environnementale (par exemple à l'appui des décisions du Ministre des finances, de l'organe parlementaire ou du Premier Ministre)¹⁷⁵.

En plus du renforcement de la coordination, il faudrait que les acteurs financiers contribuent davantage à l'augmentation des financements pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Comme cela été indiqué tout au long de ce document, la sécurité alimentaire et la nutrition sont considérées comme un domaine d'investissement risqué pour les acteurs commerciaux privés. Par conséquent, les partenaires de développement tels que les donateurs, y compris les institutions financières internationales, les BMD et les institutions de financement du développement, devraient assurer un rôle de chef de file dans les activités de réduction des risques, par exemple en augmentant l'allocation de fonds d'APD axés sur la mobilisation d'investissements privés, par le biais de financements mixtes ou d'autres instruments financiers^{35, 81}. Étant donné que, d'une part, les pays ayant une capacité d'accès au financement limitée s'appuient principalement sur des financements assortis de conditions de faveur et que, d'autre part, ces flux de financement sont insuffisants pour combler le déficit de financement des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, la réorientation des flux d'APD vers l'appui à la mobilisation de financements privés pourrait être une solution efficace pour accroître les financements en faveur de ces pays, dont beaucoup sont touchés par un

ou plusieurs facteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition. L'APD peut être mise en œuvre de manière stratégique dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure afin d'encourager une hausse progressive des financements publics intérieurs et la transition vers des prêts à conditions plus commerciales, l'objectif étant de cibler les dons et les financements assortis de conditions de faveur sur les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure³⁵.

Les BMD doivent relever le défi consistant à accroître leur tolérance au risque vis-à-vis des investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition, et mettre en perspective leur contribution à la réalisation des objectifs de développement généraux. Des recherches récentes indiquent que les agences de notation des BMD surestiment le risque financier, poussant ces institutions à adopter une politique de dépenses plus prudente sur les marchés à risque élevé³⁴. En fait, les institutions de financement du développement sont régies par des normes prudentielles et des statuts qui leur interdisent d'accorder des prêts pour des projets à risque élevé. Les institutions de financement du développement et les BMD reçoivent leurs fonds propres des États actionnaires et bénéficient de garanties publiques. Grâce au soutien de l'État, elles obtiennent des cotes de crédit élevées qui leur permettent de lever des fonds sur les marchés internationaux de capitaux et de fournir des financements à des taux compétitifs. De plus, leurs investissements sont guidés par une approche de portefeuille, qui les amène à investir dans une panoplie de projets présentant des risques et des rendements variables⁵⁸.

Un appel mondial a été lancé en faveur d'une réforme des BMD qui viserait à accroître la mobilisation des ressources non seulement en faveur des pays à revenu intermédiaire ayant une capacité d'accès au financement modérée ou élevée, mais aussi au bénéfice des pays à faible revenu¹⁷⁶ qui disposent d'un accès au financement limité, souffrent d'une prévalence plus élevée de la sous-alimentation, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et sont moins susceptibles de pouvoir renforcer leur résilience face aux principaux facteurs. Les institutions de financement du développement et les BMD rechignent à investir dans l'alimentation et l'agriculture,

considérées comme des secteurs particulièrement risqués et à rentabilité financière plus faible. Et lorsqu'elles investissent, elles ont tendance à le faire en qualité de créanciers privilégiés au lieu de fournir les financements assortis d'une garantie premières pertes dont les destinataires ont grandement besoin^{bh, 58}.

Les BMD peuvent jouer un rôle central dans la mobilisation de financements privés en faveur des pays ayant un accès au financement limité, mais, malheureusement, cela n'a pas toujours été le cas. En 2020, les BMD ont mobilisé un total de 168,9 milliards d'USD, dont seulement 15,6 milliards d'USD sont allés aux pays à faible revenu. En 2021, le volume total de ressources mobilisées a augmenté (de 44 pour cent), mais les ressources destinées aux pays à faible revenu n'ont pas dépassé 5,2 milliards d'USD au cours de cette année¹⁷⁷. Les BMD peuvent mettre à profit leurs possibilités d'accès aux flux de financement pour mobiliser ces ressources à des taux d'intérêt plus bas (ou au moyen d'instruments de financement assortis de conditions de faveur) et en faire bénéficier les pays dont la capacité d'accès au financement est limitée. En outre, elles peuvent fournir une assistance technique aux banques publiques nationales de développement qui, à leur tour, peuvent mettre ces flux de financement à la disposition des parties prenantes du secteur agroalimentaire, telles que les petits exploitants agricoles ou les PME agroalimentaires³⁴. Récemment, 10 BMD ont approuvé un document qui les appelle à mieux se coordonner pour pouvoir produire un impact accru face aux défis liés au développement, ce qui passe notamment par une amélioration de la coordination au niveau national et par des interventions améliorées exerçant un effet catalyseur sur les financements privés¹⁷⁸. L'inscription de la sécurité alimentaire et de la nutrition comme l'un des six «Global Challenge Programs» (défis mondiaux) identifiés dans le processus d'évolution de la Banque mondiale¹⁷⁹ pourrait inciter d'autres BMD à inclure l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition parmi leurs priorités pour la mobilisation de flux de financement.

bh Les créanciers privilégiés sont parmi les premiers à être remboursés, tandis que ceux qui offrent une garantie premières pertes sont les premiers à perdre de l'argent si le projet n'aboutit pas.

Il est par ailleurs essentiel d'adopter une nouvelle approche pour réduire la dette souveraine des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire. Comme cela a été indiqué à la **section 5.1**, les niveaux d'endettement, y compris le service de la dette, ont une influence majeure sur l'accès des pays aux flux de financement. Même si ces pays peuvent utiliser les financements obtenus à des conditions de faveur de manière stratégique pour réduire leur risque financier, leur déficit de financement ne pourra pas être comblé en l'absence de sources privées de capitaux, ce qui leur imposera de s'attaquer à leur niveau d'endettement élevé, entre autres problèmes. Malheureusement, les modalités actuelles de restructuration de la dette souveraine sont longues et complexes, et aboutissent souvent à des résultats sous-optimaux pour les pays emprunteurs. En outre, les débiteurs se trouvent généralement dans une situation très vulnérable face à leurs créanciers¹⁸⁰. Plusieurs initiatives ont été lancées par le passé et d'autres sont en cours pour tenter de remédier à ce problème. Citons l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés du FMI¹⁸¹, l'ancienne Initiative de suspension du service de la dette du G20, de la Banque mondiale et du FMI (ISSD)¹⁸² et le Cadre commun pour les traitements de dette au-delà de l'ISSD, lancé par le G20 en 2020¹⁸³. Cependant, dans le sillage de la pandémie de covid-19 en particulier, la nécessité pour les pays d'alléger leur dette se fait de plus en plus impérieuse, et les pouvoirs publics n'ont pas apporté de réponses adéquates à cet égard^{bi}. Les pays à revenu élevé, notamment les membres des principaux forums politiques tels que le G7 ou le G20, devraient adopter, conjointement avec les BMD, une position plus ferme sur la question de l'allègement de la dette, en rendant les mécanismes actuels opérationnels et en améliorant la coordination avec les créanciers privés pour faciliter les négociations avec les pays débiteurs⁷.

Le FMI a lui-même commencé à examiner en quoi les facteurs environnementaux et sociaux peuvent être aussi importants que les facteurs économiques et financiers pour l'évaluation de la viabilité de la dette souveraine. Dans le cadre des analyses de viabilité de la dette qu'il mène actuellement, le FMI cherche à déterminer comment la dette actuelle et les emprunts futurs d'un pays influenceront sur

sa capacité à honorer ses engagements de service de la dette dans l'immédiat et à moyen terme. Les indicateurs utilisés sont principalement d'ordre financier ou économique mais, étant donné que d'autres facteurs tels que le climat, la biodiversité, l'eau, le sol et même la sécurité alimentaire et la nutrition peuvent aussi avoir une incidence sur la viabilité de la dette, les experts commencent à plaider pour que le FMI améliore la définition de la viabilité de la dette et y inclue ces facteurs environnementaux et sociaux. Il pourrait s'agir d'une première étape cruciale pour aider les pays dont la capacité d'accès au financement est limitée à se procurer des financements abordables¹⁸⁵.

La question de la participation du secteur privé à l'amélioration de l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition reste ouverte. Comment faire pour aligner les intérêts d'acteurs privés en quête de profit sur les objectifs de développement généraux, en particulier ceux visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition? Par exemple, certains chercheurs font valoir que la financiarisation croissante des systèmes agroalimentaires pourrait avoir des conséquences négatives, telles que l'accaparement des terres, la volatilité des prix des produits alimentaires et la concentration des entreprises¹⁸⁶. Comme l'indiquait l'**encadré 10 (chapitre 4)**, des préoccupations se sont également fait jour concernant les effets potentiellement négatifs des investissements du secteur privé sur les résultats en termes de sécurité alimentaire et de nutrition. Les acteurs privés doivent intégrer les risques sanitaires, environnementaux et sociaux dans leurs décisions financières, de manière à détourner les flux financiers des investissements potentiellement nocifs et à les orienter vers d'autres investissements contribuant à des résultats environnementaux, sanitaires et sociaux positifs. À l'heure actuelle, la plupart des acteurs financiers n'intègrent pas les coûts cachés des systèmes agroalimentaires dans leurs modèles d'activité, de même qu'ils ne disposent pas de mesures de déclaration normalisées pour l'action climatique, la biodiversité et la santé¹⁴¹. Il est à l'évidence nécessaire de réaligner les incitations sur la durabilité. Or, ces incitations dépendent étroitement du soutien public, dont on a indiqué, dans le **chapitre 4**, qu'il devait être réorienté.

^{bi} Par exemple, le Cadre commun du G20 n'a pas donné les résultats escomptés^{7, 184}.

À cette fin, les incitations adressées aux marchés de capitaux devraient être alignées sur les pratiques d'investissement ESG, et la sécurité alimentaire et la nutrition devraient y être explicitement intégrées^{34, 187}. Par exemple, entre 2012 et 2020, la valeur des actifs ESG a triplé pour atteindre 40 500 milliards d'USD (soit près de la moitié de l'ensemble des actifs sous gestion). Il est possible d'établir des règles et des normes de publication d'informations qui incitent les acteurs financiers privés à indiquer en quoi leurs portefeuilles d'investissement peuvent influencer sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Des normes techniques sont d'ores et déjà en place – citons, par exemple, le règlement de l'Union européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et le Code du Japon sur la gouvernance des entreprises, qui permettent de savoir dans quelle mesure les pratiques des investisseurs sont alignées sur les normes relatives à la durabilité et/ou au climat¹⁰⁰.

Au niveau mondial, l'Initiative pour l'accès à la nutrition a publié en 2020 les Attentes à l'égard des investisseurs en matière de nutrition, d'alimentation et de santé, signées à ce jour par 87 investisseurs institutionnels. Ce document engage les investisseurs signataires à collaborer avec les fabricants d'aliments et de boissons pour relever la plupart des défis évoqués dans la cible 2.2 des ODD et les cibles de l'Assemblée mondiale de la Santé (dénutrition, surpoids et obésité, carences en micronutriments et maladies non transmissibles liées à l'alimentation), en particulier en encourageant les entreprises privées à contribuer plus activement à assurer à tous une alimentation saine^{188, 189}. D'autres instruments de financement couramment utilisés par les acteurs privés, tels que le capital-risque dédié aux investissements technologiques, sont en train de gagner du terrain; toutefois, en 2021, 10 pour cent seulement des allocations de capital-risque ont été consacrées aux technologies agroalimentaires. La prise en compte de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans ces portefeuilles reste faible et extrêmement concentrée dans les pays à revenu élevé; on observe cependant un intérêt croissant pour les pratiques agricoles qui aident à mieux conserver les sols et l'eau et augmentent la densité nutritionnelle des aliments¹⁵⁶. Par exemple, l'investisseur en capital-risque Tikehau a lancé un fonds de 1 milliard d'EUR

dédié à l'agriculture de régénération, qui bénéficie du concours de plusieurs grandes entreprises agroalimentaires et compagnies d'assurance. Ce fonds a lié 50 pour cent des «commissions de surperformance» («carried interest») à des financements à impact (voir la **section 5.2**) et espère dégager un minimum de 7 dollars de rendement et d'avantages sociaux et environnementaux pour chaque dollar investi dans l'agriculture de régénération¹⁵⁶.

Les partenariats public-privé (PPP) offrent la possibilité de mobiliser et d'exploiter davantage de ressources, d'expertise et d'innovation au profit des projets de développement agricole et rural. Contrairement au financement mixte, les PPP opèrent tout au long du cycle d'investissement. Par exemple, en s'associant avec des banques et des agrégateurs locaux, les institutions financières internationales peuvent optimiser leurs capacités financières de façon à atteindre davantage de petits producteurs et de communautés rurales dans le besoin. En améliorant la productivité agricole, l'accès aux marchés et la productivité des chaînes de valeur, les cofinancements apportés par le secteur privé contribuent de manière cruciale à intensifier les efforts de réduction de la faim et de la pauvreté, en créant de nouveaux débouchés pour les petits exploitants agricoles et en favorisant le développement durable dans les zones rurales.

Par exemple, le partenariat entre le FIDA et Hamkorbank ambitionne de réduire la pauvreté rurale et de renforcer la sécurité alimentaire en Ouzbékistan en offrant aux producteurs laitiers et horticoles à faible revenu un accès vital au financement. Grâce à un prêt de 2,5 millions d'USD, 1 500 petits producteurs auront accès à des microcrédits qui leur permettront d'améliorer leurs revenus et leurs moyens d'existence. Cette collaboration répond à un défi majeur auquel est confrontée la population rurale ouzbèke, le soutien financier à l'agriculture dans ce pays ayant toujours été limité. En donnant aux petits agriculteurs les moyens de s'autonomiser et en soutenant les entreprises agroalimentaires rurales, Hamkorbank contribue au progrès économique et au développement agricole durable et, au bout du compte, aide à faire reculer la faim et la pauvreté dans les communautés rurales de l'Ouzbékistan¹⁹⁰.

Toutefois, des recherches récentes sur les PPP liés à la nutrition dans les systèmes agroalimentaires ont montré que s'ils ne sont pas correctement gérés, ces dispositifs peuvent entraîner des effets négatifs, notamment la promotion d'intérêts commerciaux qui peuvent faire déchoir de leur rang de priorité les solutions de lutte contre la malnutrition fondées sur des données probantes. Les PPP peuvent également détourner des ressources normalement destinées à des services de santé publique essentiels ou entraîner des inégalités d'accès aux interventions nutritionnelles, en particulier au détriment des communautés marginalisées qui ne sont pas forcément rentables pour les investisseurs privés. Si les PPP laissent entrevoir des possibilités d'innovation, une gestion et un contrôle attentifs sont nécessaires pour atténuer les dommages potentiels et faire en sorte que les objectifs de santé publique restent la priorité des initiatives de financement de la nutrition. Lorsque les PPP échouent, c'est le plus souvent en raison de l'absence de cadres réglementaires et de gouvernance solides¹⁹¹.

Il est donc essentiel que les gouvernements et les autres parties prenantes clés, y compris les organismes des Nations Unies, les universités et la société civile, adoptent un cadre clair pour éviter les conflits d'intérêts et garantir le respect des principes d'impartialité, de responsabilité et de transparence dans l'élaboration des politiques et le financement pour l'alimentation et la nutrition¹⁷⁵. Il existe plusieurs exemples de ce type de cadre qui peuvent être utilisés et reproduits. Le document d'orientation de l'UNICEF *Engaging with the Food and Beverage Industry: UNICEF Programme Guidance* (Collaborer avec le secteur des produits alimentaires et des boissons: Orientations des programmes de l'UNICEF)¹⁹² donne une liste synthétique de 10 paramètres qui doivent guider l'action de l'UNICEF dans tous ses programmes, parmi lesquels l'engagement à ne pas s'associer avec des entreprises qui interfèrent avec les politiques publiques ou qui produisent des aliments hautement transformés¹⁹³. Le rapport de l'OMS sur la protection contre les conflits d'intérêts possibles dans les programmes nutritionnels¹⁹⁴ est aligné sur le cadre interne de l'organisation en matière de collaboration avec des acteurs non étatiques¹⁹⁵ et présente un processus en six étapes, suivies chacune d'éléments devant aider les autorités nationales à déterminer si elles devraient poursuivre leur collaboration avec

un acteur externe ou se retirer. Il comprend des orientations sur la gestion des risques liés à la collaboration avec des acteurs externes et souligne l'importance du suivi et de l'évaluation, de la responsabilité et de la transparence¹⁹⁴.

Néanmoins, le secteur public joue un rôle essentiel qui consiste à combler le déficit auquel ne répondent pas les acteurs commerciaux, principalement en investissant dans des biens publics et en renforçant les valeurs sociales¹⁹⁶. Les autorités nationales et infranationales (ces dernières si le pays considéré a une structure fédérale) peuvent mobiliser davantage les ressources fiscales, augmenter les dépenses des secteurs prioritaires en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et envisager de réorienter l'appui aux politiques (voir le **chapitre 4**). Comme on l'a vu dans la **section 5.1**, les pays dont la capacité d'accès au financement est limitée ne disposent pas d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour augmenter leurs recettes fiscales, principalement à cause de problèmes structurels et de gouvernance. À mesure que ces pays renforceront leur gouvernance et leurs institutions (condition nécessaire pour pouvoir accéder à un éventail plus large d'options de financement), une attention accrue devra être portée à la lutte contre la corruption dans les services de collecte et de gestion des impôts et à la réduction de la fraude fiscale. En parallèle, les pays qui disposent déjà d'une capacité d'accès au financement relativement élevée doivent durcir les contrôles sur les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent, qui bien souvent facilitent l'évasion fiscale dans les pays ayant un accès limité au financement³⁴.

Fait intéressant, depuis les années 1980, l'impôt sur les sociétés a diminué au niveau mondial et les pays se sont engagés dans une sorte de «course» pour attirer les investissements grâce à des impôts moins élevés^{197, 198}. Le taux de l'impôt sur les sociétés est en moyenne plus bas, et le risque financier plus faible, dans les pays à revenu élevé^{bj} que dans les pays à revenu faible ou intermédiaire¹⁹⁷; par conséquent, la plupart des sociétés multinationales actives à l'international établissent leur résidence fiscale dans un pays à revenu élevé et non dans un pays à revenu faible ou intermédiaire. Pour remédier à ce problème, qui encourage l'évasion fiscale des grandes sociétés multinationales (et affecte de

bj «Économies développées» dans la publication originale¹⁹⁷.

ENCADRE 17 METTRE À PROFIT LES OUTILS DISPONIBLES POUR SUIVRE LES PROGRÈS ACCOMPLIS SUR LE PLAN DU FINANCEMENT AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION ET DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES

Il est essentiel de disposer d'analyses et d'outils adéquats pour appuyer l'affectation ciblée des financements publics et suivre les progrès réalisés dans la mobilisation de flux de financement qui permettent de transformer les systèmes agroalimentaires et d'atteindre par ce biais les cibles 2.1 et 2.2 des ODD; ces outils comprennent notamment l'intelligence artificielle (IA) et les systèmes de données (voir la **section 4.1**). Les flux financiers à destination des systèmes alimentaires (3FS) sont un outil de suivi financier mis au point conjointement par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale en collaboration avec le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et les écosystèmes d'appui*. L'outil 3FS offre aux pays et aux parties prenantes une méthode qui peut aider les décideurs à suivre de manière systémique les flux de financement destinés aux systèmes agroalimentaires aux niveaux national et mondial. S'appuyant sur la définition que donne le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition des systèmes alimentaires et se référant à la Classification des fonctions des administrations publiques, le 3FS mesure les flux de financement destinés aux systèmes agroalimentaires de manière systémique à travers cinq volets de dépenses liés entre eux: le développement agricole et les chaînes de valeur, les infrastructures à l'appui des systèmes alimentaires, la nutrition et la santé, l'aide sociale, y compris l'aide d'urgence, et le changement climatique et les ressources naturelles. Le 3FS s'appuie sur la stratégie de financement des ODD et assure le suivi de trois flux de financement destinés aux systèmes agroalimentaires: les dépenses publiques intérieures, le financement international du développement et les financements du secteur privé.

L'ambition générale du 3FS est de mettre le cap sur des flux de financement publics et privés porteurs de transformations pour les systèmes agroalimentaires, en fournissant aux gouvernements, aux partenaires de développement, aux investisseurs privés et aux parties prenantes les données dont ils ont besoin sur les flux de financement à destination des systèmes agroalimentaires, les progrès accomplis et les défis à relever, car il est essentiel d'avoir accès en temps utile à des données de qualité pour éclairer la prise de décisions. La méthode 3FS de suivi des dépenses intérieures et des flux de financement internationaux pour le développement destinés aux systèmes agroalimentaires est d'ores et

déjà opérationnelle, tandis que la méthode pour les financements du secteur privé est en cours d'élaboration.

Dans le domaine de l'aide humanitaire, le *Rapport sur les flux financiers et les crises alimentaires*¹⁶⁷ offre un aperçu fondé sur des éléments factuels des tendances en matière de financement de l'aide humanitaire et du développement dans les contextes de crise alimentaire. Il est essentiel de comprendre ces tendances pour éclairer la prise de décisions et promouvoir le dialogue sur les politiques de façon à améliorer la coordination entre les partenaires. Si l'aide humanitaire est indispensable pour apporter un secours immédiat, des efforts coordonnés sont nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes des crises alimentaires et réduire la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire¹⁶⁷.

Il est également essentiel de cartographier le paysage du financement agroalimentaire pour la nutrition. On peut citer à cet égard l'exemple de la méthode Scaling Up Nutrition, qui permet de recenser et d'analyser les investissements tenant compte de la nutrition réalisés dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. La FAO a publié en 2020 une note d'orientation donnant des détails sur cette méthode¹⁹⁹, qui a été adaptée et mise en œuvre dans 10 pays. Récemment, elle a été utilisée pour guider la réaffectation des ressources budgétaires en faveur d'une alimentation saine en Éthiopie.

Plus généralement, le développement et l'adoption accélérés des technologies d'IA, en particulier l'IA générative et les modèles multimodaux, permettent désormais de traiter et d'analyser en détail et à grande échelle une multitude de rapports, de déclarations et de politiques relatifs aux systèmes agroalimentaires, afin d'extraire plus facilement les informations utiles contenues dans les données textuelles et autres formes de données, pour procéder à des analyses avancées²⁰⁰. Toutefois, comme l'indique le présent rapport, ces outils de données novateurs ne pourront être pleinement exploités que si les données relatives aux flux de financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition sont rendues disponibles, ce qui n'est pas le cas actuellement. Par conséquent, même si ces outils recèlent d'importantes possibilités pour ce qui est d'informer les acteurs financiers et les décideurs, l'engagement de la communauté internationale à collecter et normaliser les données financières en tant que bien public mondial ne doit pas être négligé.

NOTE: * Le FIDA et la Banque mondiale ont consulté un groupe consultatif stratégique composé d'experts de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), de l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN), de la FAO, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique (ITAA) en collaboration avec McKinsey & Company, le Mouvement Scaling Up Nutrition, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), AKADEMIYA2063, le réseau Good Food Finance Network (GFFN) et la Fondation 4SD.

manière disproportionnée les pays à revenu faible ou intermédiaire), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le G20 ont établi le Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), qui compte actuellement 138 juridictions membres. Cet accord repose sur deux piliers: le premier est une «réaffectation des droits d'imposition sur une partie des bénéfices aux juridictions du marché»¹⁹⁸, et le second un impôt minimum mondial sur les entreprises multinationales générant plus de 750 millions d'EUR de bénéfices, qui vise à garantir que les multinationales acquittent un taux d'imposition effectif de 15 pour cent minimum dans chaque pays où elles opèrent¹⁹⁸. Bien que cet accord n'ait pas encore été mis en œuvre, une étude de la CNUCED montre que l'application de l'impôt mondial envisagé dans le deuxième pilier permettrait d'accroître de manière significative les recettes fiscales de l'ensemble des pays, en contrepartie d'une baisse de 2 pour cent des IED dans les secteurs taxés¹⁹⁷.

En dernier lieu, il est essentiel d'améliorer la transparence de l'architecture internationale du financement pour renforcer la coordination entre les différents acteurs du système et les rendre plus efficaces. Globalement, des progrès sont nécessaires sur le plan du développement des données pour améliorer le système comptable et avoir ainsi un aperçu du volume de financements disponible pour la réalisation des objectifs arrêtés au niveau international, tels que l'ODD 2. Qui plus est, l'harmonisation des normes de collecte des données aux niveaux national et mondial et la mise à disposition des données contribueraient à améliorer la transparence et le ciblage des financements (voir l'encadré 17)³⁵. En outre, au niveau national, les pays devraient s'attacher à renforcer

les systèmes de gestion des finances publiques, qui peuvent faciliter le suivi et la coordination des flux de financement entre les secteurs et les partenaires de développement.

Les acteurs financiers devraient plaider pour la création de centres de connaissances publiques, envisagés comme des biens publics mondiaux essentiels pour réduire la perception du risque associé aux investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition^{35, 100}. Pour y parvenir, il faudra impérativement que les acteurs du financement et du développement, tels que les organismes de recherche, les services de vulgarisation, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales, collaborent entre eux. Cette collaboration peut prendre appui sur des mécanismes multipartites pour établir un ensemble de méthodes et de connaissances partagées sur les mécanismes de financement novateurs à même de combler le déficit de financement. La diffusion concrète des connaissances devrait être facilitée par l'existence de centres de connaissances coordonnés de façon stratégique et financés sur fonds publics, garantissant un accès et une utilisation étendus⁸¹. En outre, l'harmonisation des systèmes comptables, la mise à disposition des données et la mesure du niveau d'alignement des activités de financement sur les ODD font partie des activités à mener en priorité. À ce jour, les pays donateurs ont pris davantage de mesures dans ce sens que les acteurs multilatéraux¹⁴². Pour combler les lacunes en matière d'informations, la communauté internationale devra prendre des mesures audacieuses, faute de quoi l'on ne pourra pas produire d'estimations et de projections réalistes sur la probabilité d'atteindre les objectifs de développement. ■



UGANDA

Jeunes autochtones pokot quittant le marché avec des sacs remplis de victuailles: le soutien aux activités économiques inclusives dote les populations de moyens accrus et fait reculer la faim.

© Arjen de Ruiter/
Shutterstock.com



CHAPITRE 6

LA VOIE À SUIVRE

L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, tel que décrit dans le présent rapport, offre un tableau préoccupant mais aussi d'amples raisons d'espérer. Pour l'essentiel, le niveau de la faim et de l'insécurité alimentaire dans le monde n'a pas évolué depuis deux ans, mais on note cependant des progrès encourageants dans de nombreuses sous-régions. En ce qui concerne la nutrition, les tendances à la hausse de l'obésité chez l'adulte et de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans sont inquiétantes, mais d'un autre côté, dans de nombreux pays, le nombre d'enfants souffrant de retard de croissance ou d'émaciation a diminué, donnant à ces enfants une chance accrue d'atteindre leur plein potentiel de croissance et de développement. La prévalence mondiale du retard de croissance chez l'enfant a baissé d'un tiers au cours des 20 dernières années, démontrant qu'une amélioration est possible, et qu'elle se produit à grande échelle, dans tous les pays et toutes

les régions. C'est à la réalisation de ce potentiel que nous devons travailler: la possibilité d'un changement positif et de la concrétisation pleine et entière du droit à une alimentation adéquate et à un niveau de vie qui garantisse la dignité, la santé et le bien-être de tous, et en particulier des générations futures.

Le présent rapport nous rappelle une fois de plus que seul un changement véritablement porteur de transformation remettra le monde sur la bonne voie, vers la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des objectifs de développement durable (ODD): éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030.

Dans de nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, en particulier, la variabilité et les extrêmes climatiques et les fléchissements et ralentissements économiques continuent de survenir plus fréquemment, et souvent simultanément. La faim atteint des niveaux plus

élevés et a le plus progressé dans les pays touchés par les principaux facteurs, et la progression de la faim est plus forte dans les pays pauvres touchés par plus d'un facteur principal. Parce que les systèmes agroalimentaires de ces pays ne sont pas résilients face à ces forces extérieures, la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent de progresser, touchant les enfants de manière disproportionnée. En outre, des causes structurelles sous-jacentes – aliments nutritifs inaccessibles et inabordables, environnements alimentaires néfastes pour la santé, et persistance de fortes inégalités, notamment – aggravent encore les effets des facteurs extérieurs sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Face aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, qui croissent en fréquence et en intensité, il n'est pas envisageable de continuer comme par le passé. Les éditions précédentes du rapport ont clairement mis en évidence ce qui doit être fait. On sait que tout un ensemble de politiques, d'interventions et d'investissements mais aussi de réformes législatives fonctionnent, dans des contextes différents et selon diverses modalités d'association. Or, des contraintes financières font semble-t-il obstacle à leur application à grande échelle et à un meilleur ciblage. Paradoxalement, mesurer précisément le déficit de financement qu'il faudrait combler pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD est une tâche considérable du fait que nous n'avons pas une image claire des flux financiers disponibles pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition ni des montants dépensés à cette fin.

Le fait qu'on ne dispose pas d'une définition commune ou normalisée pour mesurer les financements visant la sécurité alimentaire et la nutrition est un sérieux problème. Il est en effet difficile, sinon impossible, de gérer ce qu'on ne peut mesurer convenablement. Dans le cas du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, il n'est pas possible de mesurer convenablement les montants et les déficits actuels, et encore moins de suivre l'avancée ou le recul de l'effort de financement visant la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Cet état de chose pose toutes sortes de problèmes puisqu'il faut notamment déterminer quels secteurs sont insuffisamment financés, veiller à ce que les institutions appliquent des principes de transparence, et contrôler l'efficacité et l'impact des interventions financées.

Compte tenu de l'urgence qu'il y a à s'entendre sur une définition commune du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et sur des directives pour mesurer ces financements, la présente édition du rapport s'est saisie de la question à point nommé.

Le présent rapport représente une avancée importante du fait qu'il propose une définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et donne des indications détaillées pour appliquer cette définition. C'est un pas très important; cependant, le rapport fait aussi crûment apparaître qu'à l'heure actuelle le manque de données financières et la manière dont celles-ci sont structurées font qu'il est difficile d'appliquer la nouvelle définition aux flux de financement publics et privés disponibles au niveau mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Autrement dit, à cause de sérieuses limitations dans les données, il n'est pas possible d'arriver à mesurer à l'échelle mondiale les financements actuellement disponibles aux fins de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ni le déficit de financement qu'il faudrait combler pour soutenir l'effort vers la concrétisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD.

Ce qu'on peut savoir, au mieux, c'est que pas même un quart de la totalité des flux internationaux de financement destinés au développement vont à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et que cette part ne s'accroît pas. On constate, globalement, que ces flux ciblent comme il convient les pays les plus touchés par la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et qu'ils s'inscrivent principalement à l'appui de la consommation alimentaire et de la santé. Une part relativement moindre des flux vise les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, à savoir les conflits, la variabilité et les extrêmes climatiques, et les ralentissements et fléchissements économiques, ainsi que les causes structurelles sous-jacentes, à savoir une alimentation nutritive inaccessible et inabordable, des environnements alimentaires néfastes pour la santé, et la persistance de fortes inégalités.

Il est difficile d'évaluer le financement public intérieur au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition car on ne trouve dans aucune base de données financière mondiale suffisamment d'informations à ce sujet pour pouvoir mener cette analyse. Les chiffres relatifs au montant des

dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont disponibles mondialement, mais ces dépenses ne représentent qu'une partie, parfois très faible, de l'ensemble des dépenses publiques allouées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Il n'y a pas de données directement disponibles pour l'ensemble des pays du monde qui permettraient d'évaluer les dépenses publiques effectuées à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Une analyse de données portant sur 10 pays à revenu faible ou intermédiaire montre que ces dépenses étaient en augmentation avant la pandémie de covid-19, et que l'appui à la consommation alimentaire y occupait la place la plus importante, mais cette courbe ascendante n'a pu être maintenue dans certains pays. On constate aussi que, par rapport aux pays à faible revenu, les gouvernements de certains pays à revenu intermédiaire semblent consacrer une part relativement plus importante de leur budget à la lutte contre les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

On estime que les flux de financement privés (intérieurs et étrangers) constituent la plus grande partie des financements destinés aux systèmes agroalimentaires et aux secteurs qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et cependant, faute d'informations suffisantes, il est impossible de les vérifier et de les mesurer comme il le faudrait. Les flux philanthropiques à destination de la sécurité alimentaire et de la nutrition ne représentent pas des montants importants; les envois de fonds transfrontières des migrants sont beaucoup plus importants, mais l'aide qu'ils apportent dans ces domaines se fait principalement par le biais de la consommation alimentaire et non pas sous forme d'investissements dans les systèmes agroalimentaires. Parmi les flux de financement privé commerciaux internationaux, les investissements étrangers directs sont ceux pour lesquels les sources de données sont les plus complètes. Cependant, on ne peut comptabiliser entièrement le financement privé car, comme on le montre dans le rapport, il est extrêmement difficile d'obtenir des chiffres complets et pertinents sur la finance de marché (émissions d'actions et d'obligations par les entreprises), les prêts bancaires internationaux et les opérations intérieures de capital-investissement. En outre, là où ces sources de financement privé sont accessibles, on ne peut pas partir du principe qu'elles apporteront une contribution à la sécurité alimentaire et à

la nutrition car beaucoup des investissements ainsi financés – en particulier les investissements des grandes sociétés internationales du secteur des produits alimentaires et des boissons – ne contribuent pas forcément toujours à réduire la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. La principale source de financement des entreprises dans les secteurs touchant à la sécurité alimentaire et à la nutrition, du moins en ce qui concerne les agriculteurs et les petites et moyennes entreprises, semble être l'autofinancement, financement au sujet duquel on ne dispose d'aucune données.

Dans de telles conditions, le présent rapport met crûment en évidence l'état calamiteux des données relatives aux flux financiers, données qui ne permettent pas, aux plans des disponibilités, de l'accessibilité et de l'adéquation, d'évaluer comme il conviendrait le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Combler ce déficit d'information doit figurer en tête des priorités, et le présent rapport constitue un appel puissant pour qu'une action urgente soit menée à cet égard, au niveau national et au niveau mondial, dans le cadre du programme d'action mondial pour la réalisation des ODD. Cet appel s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'ODD 17 – Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser. Les finances et l'inclusion financière sont parmi les moyens clés entrant dans le cadre de l'ODD 17 et c'est pourquoi trouver des financements afin de combler les lacunes dans les données, conformément à l'appel lancé dans le présent rapport, doit être considéré comme une action clé à mettre en œuvre immédiatement.

Bien sûr, par-delà le déficit de données, il y a un important déficit de financement à combler. On montre dans le présent rapport qu'il n'est pas possible, à cause des problèmes de données, d'appliquer intégralement à tous les flux financiers pertinents disponibles la nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, proposée dans le rapport. On peut toutefois conclure des scénarios existants fondés sur des modèles que les différentes politiques et interventions qui permettraient d'atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD se chiffreraient en milliers de milliards d'USD. Quelles que soient les estimations, il faut consacrer plus d'argent à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en particulier

dans les pays où les besoins sont les plus grands. En outre, il faudrait sérieusement repenser la manière dont les financements sont actuellement répartis car il est plusieurs exemples où le résultat obtenu par rapport au coût n'est guère satisfaisant, ce qui se traduit par des occasions manquées de faire reculer beaucoup plus vite la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition. Par ailleurs, les inégalités dans l'accès au financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition se vérifient entre les pays et aussi à l'intérieur des pays. À l'intérieur des pays, elles sont exacerbées lorsque le financement n'est pas inclusif et ne tient pas compte des questions de genre.

Les pays qui ont le plus besoin de financements sont ceux qui ont le plus de mal à y avoir effectivement accès. Environ 63 pour cent des pays où la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont élevées, voire en augmentation, n'ont que difficilement accès aux financements au service de la sécurité alimentaire et de la malnutrition et ont une capacité d'accès au financement limitée ou modérée. La plupart de ces pays (82 pour cent) sont touchés par un ou plusieurs grands facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Or, seule une très petite part des flux officiels de développement qui vont à ces pays visent à lutter contre ces facteurs. Il est essentiel d'accroître les financements à l'intention des pays où la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sévissent aux niveaux les plus élevés et à destination de ceux qui sont les plus touchés par les principaux facteurs.

Les pays qui ont une capacité limitée d'accès au financement sont aussi ceux qui ont un niveau d'endettement élevé et qui doivent consacrer au service de la dette une part importante de leurs recettes budgétaires. Il faut que les banques multilatérales de développement, les institutions financières de développement, les institutions financières internationales et tous les prêteurs internationaux en général soutiennent ces pays, afin que, au moyen de mesures de conversion de la dette et autres mesures d'allègement de celle-ci, les gouvernements de ces pays puissent réorienter des ressources vers la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans les pays dotés d'une capacité d'accès au financement plus modérée, le recours à des financements assortis de conditions de faveur et à des instruments à caractère commercial, selon une approche de financement mixte, sera

encore essentielle pour réduire les risques liés aux investissements et fournir aux acteurs privés les incitations voulues pour être présents sur ces marchés. Toutefois, à mesure que les risques seront réduits, les acteurs publics et privés devraient pouvoir accroître progressivement leur engagement, de sorte que les financements seront plus largement disponibles.

Les sources de financement publiques ne suffiront pas à elles seules pour combler le déficit de financement en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Il sera indispensable également de renforcer le financement privé, y compris les partenariats entre le secteur public et le secteur privé, afin de compléter l'effort vers la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Le développement économique est essentiel pour le secteur privé, mais est difficile à réaliser et à maintenir lorsque des pans entiers de la population sont improductifs ou en mauvaise santé à cause de la faim, de l'insécurité alimentaire ou de la malnutrition.

L'architecture du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est actuellement telle qu'il n'est pas possible d'accroître le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de la mettre en œuvre efficacement. Elle est extrêmement fragmentée et se caractérise par une absence de consensus sur les priorités et par une surprolifération d'acteurs qui se consacrent principalement à des projets de petite envergure et de court terme. Les donateurs, les banques multilatérales de développement, les institutions financières de développement, les institutions financières internationales et les fondations philanthropiques sont plus nombreux qu'ils ne l'étaient auparavant, mais leur nombre accru a rendu la coordination plus difficile, que ce soit entre les acteurs ou avec les pays bénéficiaires, dont les priorités politiques et financières ne sont pas toujours prises en considération. Une augmentation du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition permettra donc d'obtenir plus de résultats s'il y a un meilleur alignement et une plus grande synergie entre les différentes sources de financement.

L'objectif de l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes est par ailleurs, et inutilement, en

concurrence avec bien d'autres objectifs de développement. Étant donné le caractère complexe et multisectoriel de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le financement doit passer d'une approche cloisonnée à une approche plus globale qui verra les parties prenantes considérer la sécurité alimentaire et la nutrition comme un objectif à intégrer dans l'ensemble de leurs flux de financement et de leurs investissements. Pour commencer, il faudrait rompre le cloisonnement entre les objectifs complémentaires mais séparés que sont la «sécurité alimentaire» et la «nutrition» et fixer pour objectif unique de l'action la «sécurité alimentaire et nutritionnelle». Cette nouvelle grille de lecture pourrait avoir un effet catalyseur et permettre de reconnaître que les deux éléments sont interconnectés – si l'un des deux manque, ni l'un ni l'autre ne peut être réalisé. Une nouvelle grille de lecture appliquée au financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et couvrant l'ensemble des secteurs et des parties prenantes financières pourrait conduire à une nouvelle gouvernance financière qui favoriserait la complémentarité des différents flux financiers destinés à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Il faudrait par exemple promouvoir un lien action humanitaire-climat-développement plus étroit, ces trois axes étant essentiels pour atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Cela suppose d'améliorer la transparence du financement international au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, pour plus d'efficacité et une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes.

Le présent rapport contient aussi un avertissement: le défi ne consistera pas seulement à mobiliser plus de ressources, mais aussi à utiliser plus rationnellement celles dont on dispose déjà. Une exécution plus efficace des budgets nationaux disponibles aux fins de la sécurité alimentaire et

de la nutrition, la réorientation de l'aide publique existante dans le but de rendre les systèmes agroalimentaires plus résilients, plus durables et plus équitables, et l'optimisation des budgets nationaux alloués aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture permettront aux pays d'améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel de leur population sans dépenses supplémentaires. Cet effort permettra de réduire le déficit de financement aux fins de la sécurité alimentaire et de la nutrition, mais il ne suffira cependant pas à le combler entièrement.

Pour aller de l'avant, il faudra impérativement évaluer le déficit de financement. Si celui-ci n'est pas comblé d'ici à 2030, des millions de personnes seront toujours sous-alimentées, des millions auront été acculées à l'insécurité alimentaire aiguë, à un niveau de crise voire pire, et on n'aura pas suffisamment progressé vers les cibles mondiales en matière de nutrition. Il en résulterait un coût social, économique et environnemental incommensurable. Il n'y a pas de temps à perdre, le coût de l'inaction dépasse grandement ce qu'il en coûtera d'agir comme le préconise le présent rapport.

Souhaitons que les appels à l'action contenus dans le présent rapport soient entendus lors des débats sur le développement durable et le financement, au Sommet de l'avenir, qui aura lieu en septembre 2024, et dans le cadre de tous les prochains débats mondiaux sur les ODD, y compris les processus politiques de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juin et juillet 2025. Un monde libéré de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition est un monde qui mérite d'être sauvé, et un monde qu'il vaut la peine de financer et dans lequel il vaut la peine d'investir. ■

**ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE**

Agriculteur prélevant une
laitue avec ses racines: la
diversification de la
production améliore la
sécurité alimentaire.
© Nikita M production/
Shutterstock.com



ANNEXES

ANNEXE 1A

Tableaux statistiques du chapitre 2 170

ANNEXE 1B

Notes méthodologiques relatives aux indicateurs
de la sécurité alimentaire et de la nutrition 216

ANNEXE 2

Glossaire 240



Le Supplément à *L'État de la sécurité alimentaire
et de la nutrition dans le monde 2024*
est disponible à l'adresse suivante:
<https://doi.org/10.4060/cd1254fr-supplementary>

ANNEXE 1A

TABLEAUX STATISTIQUES DU CHAPITRE 2

TABLEAU A1.1 PROGRÈS ACCOMPLIS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES CIBLES NUTRITIONNELLES MONDIALES: PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, DE CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION ET DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE, ET TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
MONDE	12,0	9,1	7,6	10,9	21,7	29,0	6,8	26,3	22,3	5,5	5,6	12,1	15,8	28,5	29,9	37,1	48,0	15,0	14,7
Pays les moins avancés	26,5	22,1	19,2	22,1	50,2	57,3	7,0	38,7	32,3	3,1	3,2	4,9	8,1	39,1	39,4	45,5	53,9	16,1	15,3
Pays en développement sans littoral	24,8	19,6	15,7	18,9	44,3	51,9	4,1	35,8	28,3	4,2	3,7	9,7	13,4	32,0	32,9	45,3	52,5	15,2	14,7
Petits États insulaires en développement	17,2	16,3	25,1	22,7	52,8	52,6	4,1	21,3	21,1	6,8	8,0	18,0	22,6	28,2	29,2	37,0	42,1	14,0	14,4
Pays à faible revenu	29,3	28,7	21,3	25,7	55,3	64,5	6,7	39,7	33,7	3,8	3,3	6,5	9,6	38,2	38,5	43,0	53,4	15,4	14,9
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	18,0	13,5	12,0	17,6	29,8	43,1	9,6	35,7	28,0	3,9	4,1	8,2	12,1	43,2	43,2	39,9	51,5	20,7	19,1
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	8,0	2,5	2,6	3,3	11,5	12,9	2,1	13,2	11,3	8,2	9,0	11,0	15,8	18,4	19,4	30,5	39,3	7,9	8,3
Pays à revenu élevé	<2,5	<2,5	1,5	1,8	8,0	8,0	0,4	4,0	4,0	7,4	7,6	22,4	25,9	13,2	14,4	n.d.	n.d.	8,0	8,1
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	27,2	25,4	20,1	24,5	51,8	61,4	6,0	36,8	30,5	4,0	3,7	8,0	11,7	37,8	37,7	41,1	52,1	14,6	14,0



TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
AFRIQUE	19,9	19,9	17,2	21,6	46,3	57,7	5,8	34,4	30,0	5,0	4,9	12,8	16,2	39,2	38,9	35,4	46,7	14,5	13,9
Afrique du Nord	7,7	7,5	9,8	11,7	28,6	33,4	6,3	23,5	21,7	11,8	12,3	25,9	31,7	31,9	31,1	40,8	35,6	14,0	14,1
Algérie	6,2	<2,5	13,0	5,6	22,9	18,9	2,7	12,1	8,6	13,5	11,9	18,8	23,8	32,9	33,3	25,4	28,6	6,9	7,2
Égypte	5,9	8,5	8,4	10,4	27,8	29,8	n.d.	24,6	20,4	15,7	18,8	37,4	44,3	31,0	28,3	52,8	40,2	n.d.	n.d.
Libye	4,8	11,4	11,2	19,9	29,1	37,9	n.d.	30,0	52,2	26,4	28,7	32,0	36,7	28,6	29,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	4,8	6,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	2,3 ^g	15,8	12,8	9,5	4,9	16,7	21,8	29,8	29,9	27,8	35,0	16,1	14,8
Soudan	—	11,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	36,0	36,0	2,4	2,7	11,5	17,0	36,8	36,5	41,0	n.d.	n.d.	n.d.
Tunisie	4,0	3,2	9,1	11,3	18,2	26,7	2,1	8,8	8,6	12,7	19,0	22,0	26,8	30,4	32,1	8,5	13,5	8,1	8,2
Afrique du Nord (hors Soudan)	5,6	6,6	9,1	10,1	26,1	28,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	28,0	34,1	31,0	30,0	40,7	35,6	13,9	13,9
Afrique subsaharienne	23,0	22,7	19,0	23,8	50,4	63,2	5,7	36,2	31,3	3,8	3,7	8,5	11,4	41,2	40,7	34,4	48,0	14,5	13,9
Afrique de l'Est	32,4	29,0	22,0	25,5	58,5	65,4	5,0	38,6	30,6	3,9	3,6	4,9	8,1	31,4	31,9	48,6	60,3	14,7	14,0
Burundi	n.d.	n.d.	n.d.	20,9 ^b	n.d.	70,8 ^b	4,9 ^g	56,5	56,5	2,2	3,6	3,0	5,0	31,1	38,5	69,3	85,0	15,1	14,8
Comores	16,6	16,9	n.d.	27,4	n.d.	79,7	n.d.	31,9	18,8	11,5	7,7	10,7	16,3	32,8	33,8	11,4	n.d.	24,1	23,0
Djibouti	30,1	12,9	n.d.	16,5	n.d.	49,2	10,6 ^g	29,6	18,7	1,3	3,2	7,1	11,3	31,0	32,3	12,4	n.d.	n.d.	n.d.
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	51,6	50,2	1,9	3,0	2,7	4,8	36,2	37,0	68,7	n.d.	15,4	15,2
Éthiopie	37,0	22,2	14,5	19,7	56,2	59,0	6,8	42,1	34,4	2,5	2,7	1,5	2,8	22,4	23,9	52,0	58,8	n.d.	n.d.
Kenya	28,2	34,5	15,0 ^{b, c}	28,0 ^c	50,7 ^{b, c}	72,8 ^c	4,5	28,6	18,4	4,6	3,8	8,1	12,4	28,4	28,7	31,9	59,7	10,8	10,0
Madagascar	33,5	39,7	n.d.	14,9	n.d.	68,6	7,2	47,3	38,6	1,8	1,5	2,3	4,3	37,5	37,8	41,9	54,4	19,5	18,7
Malawi	21,3	19,9	47,7 ^{b, c}	53,5 ^{b, c}	78,1 ^{b, c}	81,7 ^{b, c}	2,6	43,6	34,0	4,9	3,9	4,5	7,7	30,6	31,4	70,8	64,1	15,8	15,6
Maurice	5,2	5,9	5,2	10,2	13,0	31,2	n.d.	9,0 ^e	8,6 ^e	7,8 ^e	6,8 ^e	16,5	19,2	19,2	23,5	n.d.	n.d.	19,1	18,7
Mozambique	33,7	24,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,8	42,6	36,4	5,5	5,5	6,1	10,3	48,8	47,9	40,0	55,5	18,1	17,8

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1, 2, 3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1, 2, 3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Ouganda	18,6	36,9	21,5 ^c	23,0 ^c	66,3 ^c	71,2 ^c	3,6	33,3	23,4	3,9	3,5	4,2	7,9	31,3	32,8	62,2	65,5	n.d.	n.d.
République-Unie de Tanzanie	28,4	23,8	20,6 ^c	25,4 ^c	48,9 ^c	58,2 ^c	3,1	38,1	30,6	4,5	4,6	7,5	12,6	40,3	38,9	48,7	64,3	10,5	9,7
Rwanda	36,9	31,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,1	41,2	29,8	6,3	4,7	2,4	4,9	18,3	17,2	83,8	80,9	9,3	9,4
Seychelles	2,6	<2,5	3,2 ^b	3,2 ^c	14,3 ^b	14,3 ^c	n.d.	7,9	7,2	9,9	9,1	25,1	29,4	23,5	25,1	n.d.	n.d.	12,3	12,5
Somalie	70,0	51,3	n.d.	43,5	n.d.	79,7	n.d.	27,6	18,0	3,0	2,7	9,6	14,6	44,0	43,1	5,3	33,7	n.d.	n.d.
Soudan du Sud	—	19,6	n.d.	63,2 ^b	n.d.	87,3 ^b	n.d.	30,8	27,9	6,3	4,7	5,3	8,6	34,7	35,6	44,5	n.d.	n.d.	n.d.
Zambie	49,1	35,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	4,2	40,8	31,4	6,0	5,4	6,8	11,1	30,5	31,5	59,9	69,9	12,0	11,2
Zimbabwe	29,6	38,1	35,5	26,0	64,7	70,7	2,9	31,1	21,6	4,6	2,7	10,1	14,2	30,0	28,9	31,3	41,9	12,2	11,8
Afrique centrale	33,0	28,9	n.d.	37,6	n.d.	76,7	5,6	37,9	37,4	4,5	4,6	6,6	9,3	46,1	43,2	28,5	44,7	12,8	12,2
Angola	52,2	23,2	n.d.	31,9 ^c	n.d.	79,2 ^c	n.d.	31,8	43,6	3,0	3,9	8,5	11,5	45,9	44,5	n.d.	n.d.	15,7	15,5
Cameroun	15,7	5,7	22,3	25,4	49,9	59,6	4,3	32,1	26,9	7,1	10,5	11,8	14,9	41,2	40,6	19,9	39,4	12,9	12,5
Congo	29,1	26,8	n.d.	38,3 ^b	n.d.	79,9 ^b	n.d.	23,1	16,5	5,1	4,5	7,4	8,5	53,1	48,8	20,2	n.d.	11,6	11,9
Gabon	14,6	20,1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,4	17,2	13,4	6,2	5,4	15,5	21,0	55,3	52,4	5,1	19,4	14,9	14,6
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,0	16,1	8,5	8,2	13,9	17,7	47,4	44,5	7,4	n.d.	n.d.	n.d.
République centrafricaine	38,7	23,5	n.d.	61,8	n.d.	81,3	5,4	40,6	39,8	3,5	2,6	5,9	9,3	47,9	46,8	33,0	36,2	15,9	16,4
République démocratique du Congo	31,7	37,0	n.d.	41,7	n.d.	80,2	6,4	42,7	40,3	4,6	3,7	4,4	6,6	46,4	42,4	36,4	53,6	11,0	10,2
Sao Tomé-et- Principe	10,3	16,4	n.d.	14,1	n.d.	54,6	4,1	18,8	10,0	2,5	4,7	11,8	16,5	45,7	44,2	50,3	63,1	10,6	11,1
Tchad	34,6	35,1	32,4 ^c	36,4	67,9 ^c	76,6	7,8	38,9	32,3	2,5	3,2	4,5	6,7	49,2	45,4	3,2	7,4	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Afrique australe	4,8	9,4	9,1	10,9	21,5	24,1	3,5	23,4	22,8	12,3	11,4	27,3	29,7	28,5	30,3	n.d.	32,8	16,4	16,4
Afrique du Sud	3,4	8,1	n.d.	8,4 ^{b, c}	n.d.	19,4 ^{b, c}	3,6 ^g	22,5	22,8	13,1	12,1	28,6	30,8	28,6	30,5	n.d.	31,6	16,6	16,6
Botswana	22,9	24,3	18,4 ^c	26,4 ^{b, c}	46,5 ^c	54,8 ^{b, c}	n.d.	24,6	21,6	10,4	10,1	14,7	18,3	31,3	32,5	20,3	30,0	17,3	16,8
Eswatini	9,5	12,4	n.d.	17,2 ^b	n.d.	55,9 ^b	n.d.	28,0	21,2	10,1	7,9	23,2	30,1	30,0	30,7	43,8	n.d.	10,6	10,2
Lesotho	n.d.	n.d.	n.d.	32,8 ^c	n.d.	56,7 ^c	2,1	37,5	31,8	7,0	6,9	15,9	21,0	28,3	27,9	52,9	59,0	14,8	14,4
Namibie	20,0	22,2	28,8 ^c	31,9 ^c	53,2 ^c	56,8 ^c	n.d.	24,0	16,8	4,2	5,3	14,0	17,0	24,7	25,2	22,1	n.d.	15,9	15,6
Afrique de l'Ouest	12,2	15,0	11,2	17,8	39,7	60,7	6,7	34,5	30,0	2,3	2,4	8,1	11,6	52,9	51,8	22,1	38,3	14,9	14,3
Bénin	11,4	10,3	10,4 ^c	15,8 ^{b, c}	55,0 ^c	63,3 ^{b, c}	8,3	33,9	30,4	1,6	2,2	8,1	11,2	55,5	55,2	32,5	41,4	17,5	16,4
Burkina Faso	17,3	15,4	n.d.	7,2 ^b	n.d.	40,7 ^b	10,3	33,3	21,8	1,8	2,0	3,7	6,7	53,3	52,5	38,2	51,3	19,1	18,5
Cabo Verde	11,1	12,6	n.d.	6,0 ^b	n.d.	34,3 ^b	n.d.	12,6 ^e	9,4 ^e	n.d.	n.d.	11,3	15,8	26,9	24,3	59,6	41,8	n.d.	n.d.
Côte d'Ivoire	19,3	9,6	6,2 ^c	8,9 ^{b, c}	34,1 ^c	39,4 ^{b, c}	8,1	29,6	20,2	2,6	2,6	8,2	11,6	52,2	50,9	11,8	34,0	19,1	18,3
Gambie	17,6	20,5	n.d.	25,5	n.d.	59,0	5,1	22,3	13,6	1,9	1,8	9,4	14,9	56,4	49,5	33,2	53,6	13,7	13,2
Ghana	11,1	6,2	5,1 ^{b, c}	8,2 ^{b, c}	38,3 ^{b, c}	42,4 ^{b, c}	5,8	22,0	12,7	2,3	1,9	10,2	12,9	44,2	35,4	45,7	53,1	14,9	14,4
Guinée	16,3	10,3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	6,4	33,7	27,9	4,4	5,6	5,9	9,5	50,9	48,0	20,4	33,4	n.d.	n.d.
Guinée-Bissau	16,4	32,2	n.d.	9,0 ^b	n.d.	62,5 ^b	5,1	29,3	27,7	2,8	3,3	7,9	11,5	49,9	48,1	38,3	59,3	21,8	19,5
Libéria	33,4	38,4	38,6	37,3	79,7	81,0	3,4	35,0	26,6	3,3	5,3	10,3	17,0	43,6	42,6	27,8	55,2	19,7	19,9
Mali	13,1	9,6	n.d.	2,7 ^b	n.d.	20,0 ^b	10,6	30,7	23,8	1,6	2,0	7,6	11,4	58,2	59,0	20,2	49,8	n.d.	n.d.
Mauritanie	9,1	9,3	4,6 ^c	11,6 ^c	26,3 ^c	61,2 ^c	13,6 ^g	26,0	22,1	1,9	2,0	16,2	22,7	45,1	43,3	26,7	40,9	n.d.	n.d.
Niger	19,0	13,3	n.d.	7,5 ^b	n.d.	50,3 ^b	10,9	46,6	47,4	1,1	2,7	3,9	6,0	49,1	49,5	23,3	24,5	n.d.	n.d.
Nigéria	7,0	18,0	11,0 ^{b, c}	22,6 ^{b, c}	34,7 ^{b, c}	73,9 ^{b, c}	6,5	37,7	34,2	2,5	2,2	8,7	12,4	54,9	55,1	14,7	34,4	n.d.	n.d.
Sénégal	18,0	4,6	7,5 ^c	4,0 ^{b, c}	39,0 ^c	29,4 ^{b, c}	8,1	18,5	17,0	1,5	3,4	7,6	10,2	55,9	52,7	39,0	40,8	19,1	17,2
Sierra Leone	46,2	28,4	26,7 ^{b, c}	32,3	75,8 ^{b, c}	88,6	6,3	34,9	26,0	3,3	5,2	5,8	7,1	47,9	48,4	31,2	50,9	11,4	10,3
Togo	27,0	12,8	16,1 ^c	10,9 ^{b, c}	60,4 ^c	57,0 ^{b, c}	5,7	27,3	22,3	1,6	2,2	7,1	11,6	47,4	45,7	62,1	64,3	15,1	14,3

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Afrique subsaharienne (Soudan compris)	22,1	22,2	18,8	23,7	50,1	62,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,6	11,7	41,0	40,5	34,7	48,0	14,5	13,9
ASIE*	13,6	8,2	6,7	9,9	17,8	24,9	9,3	28,2	22,3	4,8	5,1	6,5	10,4	31,1	32,8	39,0	50,9	17,2	17,2
Asie centrale	13,8	3,1	1,7	4,3	9,2	18,0	2,1	14,7	7,7	8,2	5,0	18,8	25,1	28,8	28,1	29,2	32,7	6,3	6,0
Kazakhstan	7,3	<2,5	n.d.	0,6 ^b	n.d.	2,2 ^b	n.d.	11,0	4,9	12,1	7,7	16,1	18,4	27,3	28,7	31,8	n.d.	5,7	5,3
Kirghizistan	8,1	6,1	n.d.	1,1 ^c	n.d.	7,0 ^c	1,0 ^g	16,0	10,3	7,9	6,4	20,1	26,6	34,1	35,8	56,0	45,6	6,4	6,0
Ouzbékistan	14,2	<2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	2,4	13,2	6,9	7,7	4,2	21,0	30,0	28,7	24,8	23,8	25,2	5,8	5,8
Tadjikistan	38,1	8,7	4,9	6,7	19,1	28,0	5,6	25,7	13,1	5,4	3,0	17,1	23,8	31,0	35,2	32,6	35,8	9,3	8,7
Turkménistan	4,2	4,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,1	12,5	6,7	5,4	3,6	17,2	21,4	25,3	26,6	10,9	56,5	4,9	4,3
Asie de l'Est*	7,0	<2,5	1,0	1,0	6,0	6,2	1,5	7,7	4,9	6,6	8,3	4,5	8,1	15,4	15,9	28,4	36,3	5,5	5,5
Chine	7,1	<2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,9	7,6	4,6	7,0	8,9	4,5	8,3	14,8	15,5	27,6	35,1	5,1	5,0
<i>Chine (continentale)</i>	7,2	<2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Chine — RAS de Hong-Kong</i>	<2,5	<2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Chine — RAS de Macao</i>	16,0	10,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Province chinoise de Taïwan</i>	4,4	3,7	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Japon	<2,5	3,4	<0,5	1,2	2,6	5,5	n.d.	6,5	5,0	1,7	2,1	3,9	5,5	19,7	19,0	n.d.	n.d.	11,1	11,3
Mongolie	28,7	<2,5	n.d.	<0,5 ^c	n.d.	5,3 ^c	0,9	12,2	6,1	9,8	10,7	17,6	24,1	14,3	14,5	65,7	58,0	5,7	4,9
République de Corée	<2,5	<2,5	<0,5 ^b	0,9	4,8 ^b	5,7	0,2 ^g	1,9	1,7	6,8	5,4	4,1	7,3	13,7	13,5	n.d.	n.d.	6,3	7,5
République populaire démocratique de Corée	34,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,5	25,7	16,8	1,6	2,8	6,7	10,8	31,7	33,9	68,9	71,4	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1, 2, 3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1, 2, 3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Asie de l'Est (hors Chine et Japon)	13,5	17,6	0,6	0,8	5,0	5,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,2	8,8	19,6	20,4	n.d.	69,1	7,6	8,4
Asie du Sud-Est	16,8	6,0	2,0	2,7	14,8	17,0	7,8	30,4	26,4	6,4	7,4	6,0	10,0	25,0	27,2	33,4	46,0	12,8	12,5
Brunéi Darussalam	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,0	10,9	8,6	9,1	23,3	31,7	14,8	16,7	n.d.	n.d.	13,2	13,6
Cambodge	18,0	4,6	16,9	13,9	48,9	50,5	9,6	33,8	22,3	2,2	3,8	2,2	4,4	46,1	47,1	72,8	50,3	12,7	11,4
Indonésie	18,4	7,2	0,7 ^b	<0,5 ^b	6,0 ^b	4,9 ^b	10,2	34,6	31,0	9,2	10,6	5,9	11,2	27,0	31,2	40,9	50,7	10,5	9,9
Malaisie	3,2	<2,5	7,8	5,8	17,4	16,7	11,0	17,6	21,9	6,2	5,7	16,0	22,1	30,1	32,0	n.d.	40,3	13,0	13,8
Myanmar	29,0	5,3	n.d.	6,9	n.d.	32,0	7,4 ^s	31,1	24,1	1,8	0,8	5,2	7,4	39,4	42,1	23,6	51,2	12,7	12,5
Philippines	14,6	5,9	n.d.	5,9 ^c	n.d.	44,1 ^c	5,4	31,9	28,8	3,5	4,6	5,7	8,7	16,9	12,3	33,0	40,9	21,2	21,1
République démocratique populaire lao	22,4	5,4	n.d.	6,2	n.d.	36,3	9,0	40,4	27,7	2,2	4,0	4,7	8,0	36,3	39,5	39,7	44,4	17,2	16,7
Singapour	n.d.	n.d.	1,0	2,5	2,8	7,7	n.d.	3,4	3,0	3,0	3,8	8,1	13,9	11,5	13,0	n.d.	n.d.	10,6	11,0
Thaïlande	12,1	5,6	n.d.	1,4 ^{b, c}	n.d.	7,2 ^{b, c}	7,2	14,0	11,8	9,1	8,6	10,0	15,4	22,1	24,0	12,3	28,6	10,5	10,3
Timor-Leste	30,7	15,9	n.d.	8,9	n.d.	53,7	8,3	52,5	45,1	2,4	1,3	1,1	2,4	26,8	29,9	50,8	65,0	16,8	18,2
Viet Nam	15,3	5,2	n.d.	2,1 ^c	n.d.	10,8 ^c	4,7	25,4	19,3	4,3	8,1	0,8	2,0	17,0	20,6	17,0	45,4	7,6	6,3
Asie du Sud	19,6	14,2	13,1	19,4	27,6	41,3	14,3	40,3	30,5	2,7	2,8	5,6	9,7	48,3	48,2	47,2	59,6	26,1	24,4
Afghanistan	34,2	30,4	14,8	30,6	45,1	80,9	3,6	44,3	33,1	5,0	3,7	10,3	19,2	37,5	42,6	n.d.	63,3	n.d.	n.d.
Bangladesh	13,7	11,9	13,3	11,4	32,2	30,5	11,0	39,2	26,4	1,8	2,1	2,5	5,3	35,7	36,7	64,1	54,8	24,3	23,0
Bhoutan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	30,2	22,7	6,9	6,5	7,1	12,2	39,8	38,6	48,7	n.d.	11,7	11,4
Inde	21,4	13,7	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	18,7	41,6	31,7	2,2	2,8	4,1	7,3	53,2	53,0	46,4	63,7	29,5	27,4 ⁱ
Iran (République islamique d')	5,4	6,5	9,5	6,4	48,0	39,9	4,3	5,9	4,7	4,8	3,8	19,9	24,3	22,8	24,1	53,1	47,4	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1, 2, 3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1, 2, 3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Maldives	n.d.	n.d.	2,2	2,2	13,4	13,4	9,1	16,4	13,9	6,0	3,3	11,2	17,3	45,6	52,2	45,3	63,0	13,8	13,7
Népal	17,0	5,7	10,4	13,5	29,5	37,0	7,0	40,3	26,7	1,2	1,7	3,4	7,0	35,9	35,7	69,6	56,4	20,9	19,7
Pakistan	17,0	20,7	0,9 ^c	15,1 ^c	14,1 ^c	44,9 ^c	7,1	43,8	34,0	4,6	2,7	12,7	23,0	42,7	41,3	37,0	47,8	n.d.	n.d.
Sri Lanka	14,1	4,1	0,7 ^c	1,2 ^c	5,9 ^c	11,4 ^c	15,1	16,7	15,9	1,2	1,3	5,7	10,6	33,5	34,6	75,8	80,9	18,5	18,0
Asie du Sud (hors Inde)	15,0	15,3	7,3	13,2	27,1	40,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,9	16,1	36,0	36,7	49,0	52,3	19,5	19,0
Asie de l'Ouest	8,5	12,0	9,7	13,5	30,7	38,9	3,5	19,1	14,0	9,1	7,2	29,3	33,6	31,7	32,5	31,9	31,4	12,2	12,2
Arabie saoudite	4,5	3,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	4,5 ^g	11,8	12,4	9,3	10,1	35,0	40,6	25,8	27,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arménie	12,4	<2,5	n.d.	<0,5	n.d.	7,8	4,4	13,9	7,2	15,0	11,5	20,3	24,5	17,6	17,3	34,1	44,5	8,3	8,3
Azerbaïdjan	4,7	<2,5	<0,5	0,7	5,9	12,2	n.d.	17,4	13,3	12,2	10,1	21,4	26,5	34,7	35,1	10,8	n.d.	11,0	11,0
Bahreïn	n.d.	n.d.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	6,8 ^e	5,0 ^e	n.d.	n.d.	31,7	36,1	36,3	35,4	n.d.	n.d.	11,6	12,4
Chypre	8,4	<2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,6	22,9	12,0	13,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Émirats arabes unis	7,8	2,7	n.d.	1,4 ^{b, c}	n.d.	10,0 ^{b, c}	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31,9	32,1	24,0	24,3	n.d.	n.d.	13,9	13,9
Géorgie	4,0	4,0	7,0	7,5	31,8	32,4	0,6	8,8	4,8	13,9	5,0	27,2	34,7	26,9	27,5	54,8	20,4	6,9	7,4
Iraq	16,5	16,1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,0	19,6	9,9	9,5	6,4	34,4	40,5	29,8	28,6	19,4	25,8	10,8	10,9
Israël	<2,5	<2,5	1,3 ^b	3,4 ^c	11,0 ^b	12,2 ^c	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,9	22,5	11,5	12,9	n.d.	n.d.	9,4	9,0
Jordanie	5,2	17,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	2,3	7,7	6,6	5,9	9,5	36,3	38,5	30,5	37,7	22,7	17,8	17,0	18,9
Koweït	<2,5	<2,5	4,9	3,5	12,6	8,7	3,0	4,8	6,9	9,0	11,7	40,7	41,4	21,1	23,7	n.d.	n.d.	12,4	14,4
Liban	10,6	9,6	n.d.	11,7	n.d.	40,1	1,4	11,7	7,4	8,5	8,3	26,2	29,8	25,4	28,3	n.d.	22,1	12,2	12,6
Oman	10,2	5,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,3	11,1	12,7	2,9	6,5	24,9	31,1	29,0	29,1	n.d.	23,2	13,3	13,2
Palestine	n.d.	n.d.	n.d.	4,5 ^{b, h}	n.d.	27,4 ^{b, h}	1,3	10,3	7,5	7,6	8,3	34,2	37,6	30,5	31,0	28,7	38,9	9,8	10,4
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,2 ^e	4,4 ^e	12,2 ^e	11,7 ^e	36,1	43,1	27,1	28,1	29,3	n.d.	9,9	10,0

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
République arabe syrienne	6,2	34,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	26,4	25,4	16,6	11,7	29,2	33,9	31,7	32,8	42,6	28,5	n.d.	n.d.
Türkiye	3,8	<2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,7	9,1	5,5	10,2	8,1	29,6	33,3	n.d.	n.d.	41,6	40,7	14,0	12,9
Yémen	25,5	39,5	n.d.	n.d.	45,7	72,5	n.d.	46,9	35,1	2,4	1,7	9,2	13,7	61,5	61,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie centrale et Asie du Sud	19,3	13,8	12,7	18,9	26,9	40,5	13,7	39,3	29,4	2,9	2,9	6,1	10,2	47,5	47,5	46,5	58,7	25,4	23,5
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est*	9,6	2,7	1,3	1,5	8,5	9,4	4,2	16,0	13,9	6,5	8,0	4,9	8,6	18,1	19,4	30,3	41,1	8,1	8,7
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	8,1	9,9	9,7	12,6	29,8	36,3	4,9	21,2	17,9	10,4	9,8	27,8	32,7	31,8	31,8	37,2	33,7	13,1	13,1
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	8,9	6,6	7,0	10,6	25,1	31,3	1,4	12,7	11,5	7,4	8,6	22,4	29,9	18,2	17,2	34,3	43,1	9,5	9,6
Caraïbes	18,1	16,5	n.d.	27,5	n.d.	59,6	2,9	13,0	11,3	6,5	6,6	19,5	24,5	28,7	29,2	29,5	31,4	11,4	11,7
Antigua-et- Barbuda	n.d.	n.d.	n.d.	7,1	n.d.	33,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,8	33,3	16,7	17,2	n.d.	n.d.	15,1	15,4
Bahamas	n.d.	n.d.	n.d.	3,4	n.d.	17,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	39,8	47,3	13,3	14,5	n.d.	n.d.	15,3	15,4
Barbade	5,7	3,5	n.d.	7,4	n.d.	31,1	n.d.	7,5	6,0	11,8	12,5	30,9	38,0	16,9	17,0	19,7	n.d.	n.d.	n.d.
Cuba	<2,5	<2,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,0	7,0	7,0	9,7	10,2	16,3	21,8	20,2	19,3	48,6	40,6	7,2	7,1
Dominique	2,7	13,4	n.d.	5,8	n.d.	34,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,5	31,3	20,1	20,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Grenade	n.d.	n.d.	n.d.	5,8 ^b	n.d.	19,9 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,9	30,3	18,9	19,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Haïti	50,8	50,4	n.d.	42,4	n.d.	82,8	3,7	23,8	19,5	3,4	3,7	8,3	10,7	47,6	47,7	39,3	39,9	n.d.	n.d.
Jamaïque	7,5	7,3	25,3	26,6	48,3	55,1	3,2	6,1	6,5	6,9	5,7	26,4	33,8	19,5	19,9	23,8	n.d.	14,3	13,7
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	34,6	41,1	18,4	18,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	19,3	4,6	24,3 ^b	19,0 ^{b,c}	54,2 ^b	46,1 ^{b,c}	2,2	7,9	5,6	7,5	7,6	22,3	29,3	28,0	26,4	8,0	15,8	12,1	13,4
Sainte-Lucie	n.d.	n.d.	4,5 ^b	4,5	22,2 ^b	22,2	n.d.	2,3	2,5	6,0	6,0	26,1	33,5	14,1	14,3	3,5	n.d.	15,9	16,3

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Saint-Kitts-et-Nevis	n.d.	n.d.	n.d.	5,6	n.d.	29,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	38,7	45,6	16,0	15,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Vincent-et-les Grenadines	8,2	4,8	n.d.	10,3	n.d.	33,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,6	33,2	17,3	17,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	10,8	12,6	n.d.	10,2	n.d.	43,3	n.d.	8,6	8,8	10,5	13,9	24,7	28,1	17,8	17,7	21,5	n.d.	15,9	16,3
Amérique centrale	7,6	5,8	6,4	7,8	28,9	29,3	1,0	18,2	16,9	6,6	6,7	27,9	34,4	15,2	14,6	21,6	38,7	10,9	10,9
Belize	5,2	4,6	n.d.	5,9 ^b	n.d.	45,5 ^b	n.d.	17,5	12,0	8,7	5,9	35,2	42,3	21,2	20,5	14,7	n.d.	11,3	11,6
Costa Rica	3,4	<2,5	1,8 ^c	2,8 ^c	12,2 ^c	16,2 ^c	1,8	6,4	9,5	7,6	7,6	24,9	31,4	12,3	13,7	32,5	25,3	8,5	8,7
El Salvador	8,6	6,8	13,8	15,8	42,2	46,9	n.d.	15,5	10,0	6,2	6,8	25,3	30,9	9,9	10,6	31,4	45,3	10,4	10,2
Guatemala	19,3	12,6	16,1	21,1	42,7	59,8	0,8	47,1	43,5	5,1	4,8	20,0	26,8	11,0	7,4	49,6	58,5	14,4	14,5
Honduras	21,5	20,4	14,2 ^c	26,9	41,6 ^c	56,0	1,9	22,0	17,5	5,0	4,7	22,7	29,5	16,6	18,0	30,7	30,2	12,5	13,1
Mexique	4,1	3,1	3,4 ^b	3,0 ^b	24,9 ^b	20,7 ^b	1,0	13,3	12,6	6,8	6,9	29,3	36,0	15,9	15,3	14,4	35,9	10,2	10,2
Nicaragua	21,8	19,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	17,3	14,9	7,3	8,7	27,5	33,6	13,3	15,7	31,7	n.d.	10,7	10,1
Panama	20,6	5,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,1	19,9	13,8	10,5	11,4	26,7	36,1	22,1	21,2	n.d.	n.d.	10,7	10,3
Amérique du Sud	8,4	5,9	4,7	10,0	19,7	29,2	1,4	10,1	9,0	7,9	9,7	20,7	28,6	18,4	17,3	42,2	47,1	8,6	8,8
Argentine	3,6	3,2	5,8	13,1	19,2	36,1	1,7	7,1	9,5	11,0	12,6	26,3	35,4	12,7	11,9	32,0	n.d.	7,2	7,4
Bolivie (État plurinational de)	27,5	23,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	2,0	19,9	11,1	8,9	9,0	20,5	28,7	28,6	24,4	64,3	55,7	8,3	7,9
Brésil	6,2	3,9	0,7 ^{b, c}	6,6 ^{b, c}	13,3 ^{b, c}	18,4 ^{b, c}	3,4	6,3	7,2	7,9	10,3	19,1	28,1	18,3	16,1	38,6	45,8	8,3	8,7
Chili	3,0	<2,5	2,9 ^c	3,7 ^{b, c}	10,8 ^c	17,6 ^{b, c}	n.d.	1,9	1,6	9,8	8,8	29,6	38,9	7,9	8,7	n.d.	n.d.	6,1	6,8
Colombie	11,1	4,2	4,9 ^c	5,3 ^{b, c}	20,0 ^c	30,7 ^{b, c}	1,6	12,7	11,2	5,0	6,2	18,2	23,6	22,1	21,2	42,9	36,7	10,5	11,0
Équateur	21,5	13,9	6,0 ^{b, c}	12,7 ^c	20,7 ^{b, c}	36,9 ^c	3,7	24,4	22,7	7,5	11,9	20,1	27,4	17,3	17,2	n.d.	n.d.	10,9	10,6
Guyana	6,6	<2,5	n.d.	4,7 ^b	n.d.	25,5 ^b	6,5	14,5	7,6	6,2	5,7	21,4	28,5	34,4	31,7	31,3	28,5	17,0	17,2
Paraguay	7,0	4,5	1,2 ^c	6,6 ^{b, c}	8,3 ^c	26,2 ^{b, c}	1,0	9,4	3,4	10,4	14,6	24,8	33,0	22,2	23,0	24,4	29,6	10,0	10,0

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Pérou	17,7	7,0	13,5 ^d	20,3 ^d	37,2 ^d	51,7 ^d	0,5	18,6	10,1	8,1	9,4	18,5	27,3	20,6	20,6	67,4	66,9	8,3	7,5
Suriname	9,2	10,1	n.d.	7,2	n.d.	35,8	5,5	8,3	7,6	3,7	3,8	22,8	29,0	20,3	21,0	2,8	8,9	15,7	16,5
Uruguay	2,7	<2,5	n.d.	2,9 ^{b, c}	n.d.	15,7 ^{b, c}	1,4	9,1	6,1	9,3	11,5	25,0	33,3	13,2	15,0	n.d.	57,7	8,0	7,8
Venezuela (République bolivarienne du)	7,8	17,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	12,1	10,5	6,2	6,9	22,7	22,7	20,9	24,2	n.d.	n.d.	9,0	9,3
Océanie	6,7	7,3	8,6	9,9	22,2	25,0	n.d.	20,0	22,0	11,0	16,8	25,4	29,5	14,4	16,0	n.d.	n.d.	11,3	11,8
Australie et Nouvelle-Zélande	<2,5	<2,5	2,8	4,1	10,6	13,5	n.d.	3,4	3,4	12,4	19,3	26,3	30,8	7,6	8,8	n.d.	n.d.	6,4	6,4
Australie	<2,5	<2,5	2,8	4,2	10,8	12,9	n.d.	3,2	3,4	13,7	21,8	25,7	30,2	7,4	8,5	n.d.	n.d.	6,4	6,6
Nouvelle-Zélande	<2,5	<2,5	2,8	3,8	10,0	16,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	29,3	33,6	8,8	10,4	n.d.	n.d.	6,0	5,9
Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande)	20,9	22,8	22,2	23,2	49,4	51,3	8,3 ^a	40,9	44,0	9,3	13,9	21,6	24,8	32,9	33,9	56,6	58,3	17,4	17,9
Mélanésie	23,2	24,7	n.d.	24,7	n.d.	54,0	n.d.	43,3	46,4	9,6	14,4	18,3	21,9	33,3	34,2	56,8	58,6	17,6	18,0
Fidji	3,5	7,8	n.d.	8,5	n.d.	29,2	4,6	8,5	7,1	6,3	7,4	28,0	33,8	31,5	32,0	n.d.	42,9	7,4	7,4
Îles Salomon	12,0	19,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31,8	29,8	3,5	5,5	19,1	22,6	38,4	37,7	73,7	n.d.	13,2	13,2
Nouvelle- Calédonie	10,2	5,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Papouasie- Nouvelle-Guinée	27,8	27,7	n.d.	27,0	n.d.	57,3	n.d.	48,0	51,2	10,5	16,0	16,8	20,5	33,4	34,4	56,1	59,7	19,0	19,4
Vanuatu	6,8	7,9	n.d.	2,4	n.d.	23,3	n.d.	27,0	31,4	4,8	5,1	18,5	21,3	24,1	28,5	39,5	n.d.	12,7	13,1
Micronésie	6,2	3,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,3	13,5	4,4	4,4	43,2	47,1	27,9	29,1	55,3	59,8	12,4	12,3
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,5	37,0	30,5	4,1	4,4	42,0	45,9	29,7	30,6	27,3	43,1	n.d.	n.d.
Kiribati	6,2	3,7	n.d.	8,0	n.d.	41,0	3,5	16,2	14,2	2,1	2,0	43,2	46,3	31,8	32,6	66,4	63,6	9,3	9,0

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBESITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	42,4	47,1	22,7	25,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,0	14,8	4,0	4,5	67,4	69,9	29,5	29,6	67,2	n.d.	n.d.	n.d.
Palau	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	39,2	41,1	27,3	28,5	n.d.	n.d.	13,7	13,5
Polynésie	3,5	5,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,3	6,5	8,2	8,2	52,1	57,5	25,6	27,4	51,1	48,0	16,3	16,8
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	62,5	68,9	25,8	27,1	n.d.	n.d.	10,1	10,3
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	61,2	66,6	25,9	27,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie française	3,9	5,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	43,0	48,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	2,8	5,4	n.d.	3,4	n.d.	23,6	3,1	5,0	7,4	6,0	7,9	55,7	62,4	24,5	26,8	51,3	51,7	n.d.	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	72,3	75,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (Membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	65,0	69,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	2,6 ^b	n.d.	14,8 ^b	1,1	7,2	1,8	15,0	10,9	62,8	71,7	27,2	28,5	52,2	39,6	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,8	7,8	5,2	5,2	4,2	58,9	64,2	26,0	27,5	34,7	43,8	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	<2,5	<2,5	1,3	1,5	8,8	8,2	n.d.	4,2	3,8	9,0	7,6	24,8	27,9	13,1	14,6	n.d.	n.d.	7,4	7,4
Amérique du Nord**	<2,5	<2,5	1,0	0,9	9,9	9,0	0,2	2,6	3,6	8,6	8,2	35,7	40,3	9,9	11,7	25,5	25,8	8,0	8,1
Bermudes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,4	33,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Canada	<2,5	<2,5	n.d.	1,5 ^c	n.d.	8,5 ^c	n.d.	n.d.	n.d.	11,4	11,1	24,7	26,2	8,8	10,4	n.d.	n.d.	6,2	6,6
États-Unis d'Amérique	<2,5	<2,5	1,1 ^b	0,8 ^b	10,5 ^b	9,1 ^b	0,1	2,5	3,6	8,4	7,9	36,9	42,0	10,0	11,8	25,5	25,8	8,2	8,3
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,3	27,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Europe	<2,5	<2,5	1,4	1,8	8,2	7,8	n.d.	5,1	4,0	9,2	7,3	19,7	21,4	14,5	16,0	n.d.	n.d.	7,1	7,0
Europe de l'Est	<2,5	<2,5	1,5	1,8	11,2	10,6	n.d.	7,2	5,3	12,1	7,4	22,1	25,5	19,2	20,5	n.d.	n.d.	7,1	7,0
Bélarus	<2,5	<2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	3,9	3,6	8,0	5,3	21,0	21,4	19,1	20,6	19,0	21,7	5,0	5,1
Bulgarie	5,0	<2,5	1,9	2,5	14,9	14,8	n.d.	7,1	5,6	7,0	3,8	17,6	20,6	22,5	23,6	n.d.	n.d.	11,0	11,4
Fédération de Russie	<2,5	<2,5	0,7	<0,5 ^b	8,2	4,6 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	12,2	7,4	22,3	24,2	20,0	21,1	n.d.	n.d.	7,3	7,3
Hongrie	<2,5	<2,5	1,4	3,6	11,3	15,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,2	31,7	19,6	19,7	n.d.	n.d.	8,4	8,3
Pologne	<2,5	<2,5	1,8	0,9	8,9	5,4	n.d.	2,1	2,3	5,6	6,0	22,2	27,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,8	5,6
République de Moldova	32,3	<2,5	1,6	5,3	19,3	24,7	n.d.	6,8	3,9	5,4	2,9	22,9	23,0	26,0	26,1	36,4	n.d.	6,5	6,5
Roumanie	<2,5	<2,5	5,6	7,1	19,3	19,1	n.d.	9,3	7,7	7,9	4,5	21,9	34,0	22,1	22,7	n.d.	n.d.	9,5	8,8
Slovaquie	5,6	3,6	1,1	2,0	6,2	9,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,8	26,8	22,3	23,5	n.d.	n.d.	7,5	7,8
Tchéquie	<2,5	<2,5	0,7	2,2	5,8	10,0	n.d.	2,5	2,5	5,3	6,1	21,8	26,0	20,0	21,1	n.d.	n.d.	7,3	7,6
Ukraine	<2,5	5,8	2,0	5,3	19,8	31,0	n.d.	18,2	12,3	23,6	13,6	21,8	23,6	14,4	17,7	19,7	n.d.	6,0	5,7
Europe du Nord	<2,5	<2,5	1,8	2,3	6,7	6,3	n.d.	3,7	3,0	8,7	9,7	22,3	24,2	10,6	12,0	n.d.	n.d.	6,3	6,0
Danemark	<2,5	<2,5	1,0	1,9	5,9	7,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12,5	13,3	11,5	12,2	n.d.	n.d.	5,1	4,8
Estonie	<2,5	<2,5	0,9	1,0	9,5	9,3	n.d.	1,3	1,2	4,8	5,1	20,9	22,2	20,7	21,7	n.d.	n.d.	4,5	4,2
Finlande	<2,5	<2,5	2,4	3,0	9,3	12,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	19,3	21,5	9,7	10,9	n.d.	n.d.	4,1	4,1
Irlande	<2,5	<2,5	3,4	1,6	8,9	4,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,0	28,3	10,9	12,1	n.d.	n.d.	5,5	5,6
Islande	<2,5	<2,5	1,7	1,9	6,4	7,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,7	21,2	9,4	10,3	n.d.	n.d.	3,8	4,0
Lettonie	<2,5	<2,5	0,6	1,5	9,9	10,2	1,6 ^g	2,4	1,8	10,3	6,4	21,7	24,3	20,9	21,6	n.d.	n.d.	4,5	4,2
Lituanie	<2,5	<2,5	2,5	1,3	15,3	6,1	4,8 ^g	5,4	4,5	8,0	4,7	23,0	25,4	18,8	19,9	n.d.	n.d.	4,7	4,4
Norvège	<2,5	<2,5	1,1	1,4	4,8	6,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,5	19,1	10,7	12,0	n.d.	n.d.	4,7	4,4

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION — TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION — TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION — TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	<2,5	<2,5	1,9	2,5	6,3	5,7	0,3 ^g	n.d.	n.d.	9,7	11,3	24,8	26,8	9,4	11,1	n.d.	n.d.	7,1	6,8
Suède	<2,5	<2,5	0,8	1,8	4,5	6,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	14,6	15,3	11,7	13,6	n.d.	n.d.	4,2	4,1
Europe du Sud	<2,5	<2,5	1,4	1,5	7,4	6,5	n.d.	4,6	3,9	8,7	8,3	18,2	18,9	13,5	15,1	n.d.	n.d.	8,0	8,2
Albanie	8,9	4,5	10,0	8,2	38,8	32,2	1,6	16,4	8,3	22,4	13,4	17,5	23,4	21,6	24,8	37,1	36,5	6,0	6,0
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,7	18,1	10,6	12,1	n.d.	n.d.	9,1	9,4
Bosnie- Herzégovine	<2,5	<2,5	1,5	2,8	9,6	13,3	n.d.	9,2	8,0	18,7	9,4	17,3	21,2	23,8	24,4	18,2	n.d.	5,2	5,2
Croatie	<2,5	<2,5	0,6	1,4	6,5	7,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,0	30,6	20,4	21,0	n.d.	n.d.	5,0	5,0
Espagne	<2,5	<2,5	1,1	1,5	7,1	6,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,9	15,7	12,0	13,4	n.d.	n.d.	9,5	9,6
Grèce	<2,5	<2,5	2,6	1,5 ^b	15,8	6,4 ^b	n.d.	2,0	2,2	15,8	14,6	24,6	28,0	12,8	15,1	n.d.	n.d.	10,9	11,4
Italie	<2,5	<2,5	n.d.	<0,5 ^b	n.d.	2,0 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,1	17,3	11,8	13,6	n.d.	n.d.	7,1	7,2
Macédoine du Nord	5,0	<2,5	3,6	4,8	15,1	20,2	3,4	5,8	3,7	13,6	9,9	22,2	27,5	17,2	19,3	23,0	27,5	8,2	8,3
Malte	<2,5	<2,5	1,5	2,0	5,8	8,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	30,3	32,3	12,3	13,7	n.d.	n.d.	7,0	7,2
Monténégro	5,6	<2,5	2,1	2,5	12,6	12,3	2,2	8,4	8,2	15,8	8,0	14,8	18,0	16,1	17,2	19,3	19,5	6,4	6,2
Portugal	<2,5	<2,5	4,1	3,3	14,7	12,3	1,1 ^g	3,8	3,1	8,2	8,9	18,7	21,8	12,0	13,2	n.d.	n.d.	8,4	8,9
Serbie	2,6	<2,5	1,7	3,0	11,4	13,0	2,6	5,9	4,6	15,6	9,9	18,2	22,5	21,8	22,8	13,4	23,6	6,0	6,2
Slovénie	<2,5	<2,5	0,9	0,9	12,3	7,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,3	19,4	20,2	21,8	n.d.	n.d.	6,2	6,3
Europe de l'Ouest	<2,5	<2,5	1,3	1,8	5,2	5,6	n.d.	2,8	2,6	5,0	5,1	16,3	15,8	9,6	11,6	n.d.	n.d.	7,0	6,8
Allemagne	<2,5	<2,5	1,0	1,5	4,1	4,0	0,4 ^g	1,5	2,1	3,4	3,1	20,5	20,4	9,6	11,7	n.d.	n.d.	6,9	6,7
Autriche	<2,5	<2,5	1,1	1,8	5,5	4,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	14,2	15,4	11,5	13,0	n.d.	n.d.	6,7	6,3

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION — POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1, 2, 3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE — POPULATION TOTALE ^{1, 2, 3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)	PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ CHEZ L'ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15 À 49 ANS)		TAUX D'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF DU NOURRISSON (0 À 5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2021-23 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2014-16 (%)	2021-23 (%)	2022 ⁵ (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2019 (%)	2012 ⁶ (%)	2022 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)
Belgique	<2,5	<2,5	n.d.	2,0	n.d.	7,3	n.d.	2,8	2,4	3,6	4,0	17,8	20,0	11,3	13,6	n.d.	n.d.	7,0	6,8
France	<2,5	<2,5	1,6	2,3	6,8	7,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11,7	9,7	8,8	10,6	n.d.	n.d.	7,5	7,4
Luxembourg	<2,5	<2,5	1,8	0,6	4,7	2,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,2	18,4	9,0	10,2	n.d.	n.d.	7,5	7,7
Pays-Bas (Royaume des)	<2,5	<2,5	1,5	1,9	5,7	5,5	n.d.	1,5	1,6	4,1	5,1	13,8	14,5	10,9	12,8	n.d.	n.d.	6,1	5,7
Suisse	<2,5	<2,5	1,5	1,1	4,8	2,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11,8	12,1	9,6	11,3	n.d.	n.d.	6,4	6,4

NOTES:

n.d. = données non disponibles; n.c. = données non communiquées; – = non applicable.

< 2,5 = prévalence de la sous-alimentation inférieure à 2,5 pour cent; < 0,5 = prévalence de l'insécurité alimentaire grave inférieure à 0,5 pour cent.

1. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Afin de réduire la marge d'erreur, les estimations sont présentées sous forme de moyennes sur trois ans.
2. Estimation de la FAO du nombre d'individus vivant dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire.
3. Les résultats au niveau des pays sont donnés uniquement pour les pays dont les estimations sont basées sur des données nationales officielles (voir la note b) ou sont présentés en tant qu'estimations provisoires fondées sur les données collectées par la FAO par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup® pour les pays dont les autorités nationales compétentes ont fourni une autorisation de publication. Il est toutefois à noter que le consentement à la publication n'implique pas nécessairement la validation des estimations par les autorités nationales concernées et que les estimations seront susceptibles d'être révisées dès que des données adéquates provenant de sources nationales officielles seront disponibles. Les agrégats aux niveaux mondial, régional et sous-régional reflètent les données collectées dans approximativement 150 pays.
4. Pour le calcul des moyennes sur trois ans, les estimations utilisées pour les années 2020 à 2022 correspondent au milieu de la fourchette projetée.

5. Les valeurs régionales correspondent aux estimations établies à partir du modèle pour l'année 2022. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2016 à 2023.

6. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2005 à 2012.

7. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2016 à 2022.

* Les agrégats régionaux concernant l'émaciation chez l'enfant de moins de 5 ans excluent le Japon.

** Pour l'Amérique du Nord, les estimations de l'émaciation ont été dérivées à l'aide de modèles linéaires à effets mixtes, avec les sous-régions en tant qu'effets fixes; l'estimation des erreurs types (et des intervalles de confiance) n'a pas pu être effectuée, car on ne disposait de données que pour les États-Unis d'Amérique. On trouvera des informations supplémentaires sur la méthode dans De Onis, M., Blössner, M., Borghi, E., Frongillo, E.A. et Morris, R. 2004. «Estimates of global prevalence of childhood underweight in 1990 and 2015». *Journal of the American Medical Association*, 291(21): 2600-2606. <https://doi.org/10.1001/jama.291.21.2600>. Les modèles ont été sélectionnés sur la base du meilleur ajustement.

a. Faible couverture consécutive de la population; à interpréter avec précaution.

b. Chiffre basé sur les données nationales officielles.

c. S'agissant des années pour lesquelles on ne dispose pas de données nationales officielles, les estimations sont intégrées aux données de la FAO. De plus amples informations sont fournies à l'annexe 1B.

d. Les résultats fondés sur les données collectées par la FAO par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup® (voir l'annexe 1B pour une description de la méthode) sont provisoires; ils seront révisés prochainement, car l'Institut national de la statistique et de l'informatique (INEI) a beaucoup avancé dans l'adaptation du module de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue et son intégration dans l'enquête nationale menée auprès des ménages (Encuesta Nacional de Hogares – ENAHO).

e. Les données d'entrée les plus récentes datent d'avant 2000; à interpréter avec précaution.

f. Les estimations de l'OMS et de l'UNICEF concernant l'insuffisance pondérale à la naissance sont dérivées à l'aide de la méthode standard appliquée à tous les pays afin de garantir la comparabilité; il ne s'agit pas de statistiques officielles du Gouvernement indien. La prévalence nationale officielle la plus récente de l'insuffisance pondérale à la naissance dont on dispose pour l'Inde est de 18,2 pour cent et est issue de la cinquième enquête nationale sur la santé de la famille 2019-2021 (NFHS-5), utilisée comme base dans le modèle d'estimation mondial OMS-UNICEF pour permettre les comparaisons entre pays.

g. Cette estimation a été ajustée parce qu'elle ne couvrirait pas la tranche d'âge complète à l'origine ou parce que la source de données était représentative des zones rurales uniquement.

h. L'estimation pour la Palestine correspond à la situation telle qu'elle se présentait avant le conflit qui a éclaté fin 2023.

SOURCES: Les données relatives à la sous-alimentation et à l'insécurité alimentaire proviennent de FAO. 2024. *FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0; les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2023. *Levels and trends in child malnutrition. UNICEF / WHO / World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition*. New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF, Genève (Suisse), OMS, et Washington, Banque mondiale. <https://data.unicef.org/resources/jme-report-2023>, <http://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>; les données sur l'obésité de l'adulte sont basées sur OMS. 2024. *Données de l'Observatoire de la santé mondiale: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30, age-standardized. Estimates by country*. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-30-\(age-standardized-estimate\)-\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-30-(age-standardized-estimate)-(-)). Licence: CC-BY-4.0; les données sur l'anémie sont basées sur OMS. 2021. *WHO global anaemia estimates, 2021 edition*. Dans: OMS. [Consulté le 24 juillet 2024]. https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children; les données relatives à l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2024. *Infant and young child feeding*. Dans: UNICEF. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>; les données relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance sont basées sur OMS et UNICEF. 2023. *Low birthweight*. Dans: UNICEF. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>; OMS et UNICEF. 2023. *Joint low birthweight estimates*. Dans: OMS. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates>

TABLEAU A1.2 PROGRÈS ACCOMPLIS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES CIBLES NUTRITIONNELLES MONDIALES: NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES, EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ET SOUFFRANT DE CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION; NOMBRE DE NOURRISSONS EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN ET NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
MONDE	788,3	722,0	568,0	868,6	1 611,1	2 311,7	45,0	177,9	148,1	37,0	37,0	591,4	880,7	519,5	570,8	25,7	31,3	21,6	19,8
Pays les moins avancés	198,6	248,2	182,4	248,1	477,3	644,3	11,1	52,5	51,7	4,2	5,1	22,7	50,0	83,5	101,3	6,5	9,0	4,9	5,2
Pays en développement sans littoral	93,9	110,5	75,1	106,5	211,9	292,4	3,3	24,7	22,8	2,9	3,0	22,7	41,4	34,3	42,4	3,3	4,4	2,3	2,5
Petits États insulaires en développement	10,3	11,7	16,9	16,3	35,6	37,9	0,2	1,3	1,3	0,4	0,5	7,7	11,2	4,6	4,9	0,2	0,2	0,2	0,2
Pays à faible revenu	129,7	201,9	124,1	180,7	322,1	453,9	7,3	36,1	36,9	3,4	3,6	17,4	35,0	47,1	58,4	4,2	6,2	3,2	3,5
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	445,3	432,1	350,0	564,0	867,4	1 376,4	30,5	112,7	89,3	12,3	13,2	140,3	250,0	302,7	336,1	13,0	16,6	14,0	12,6
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	199,6	71,5	69,6	94,4	311,0	363,1	3,5	25,9	19,1	16,1	15,3	213,3	337,3	131,7	135,6	6,2	6,0	3,3	2,7
Pays à revenu élevé	n.c.	n.c.	18,0	21,7	94,9	98,4	0,2	2,7	2,5	5,0	4,8	210,0	258,4	36,3	39,0	n.d.	n.d.	1,1	1,0
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	180,4	260,8	172,6	251,5	444,3	630,1	9,2	47,6	46,9	5,2	5,6	32,7	63,8	71,1	86,3	5,6	8,4	4,2	4,6
AFRIQUE	184,6	284,0	207,0	308,7	556,1	823,9	12,2	61,3	63,1	8,8	10,2	74,1	123,9	103,1	122,7	6,8	10,3	5,8	6,2
Afrique du Nord	14,6	19,4	22,4	30,4	65,4	86,9	1,8	6,2	6,3	3,1	3,6	34,3	51,2	17,6	18,9	1,1	1,0	0,8	0,8
Algérie	2,0	n.c.	5,2	2,5	9,0	8,5	0,1	0,5	0,4	0,6	0,6	4,7	6,9	3,4	3,6	0,1	0,1	0,1	0,1
Égypte	4,6	9,4	8,2	11,5	27,1	33,1	n.d.	2,8	2,5	1,8	2,3	20,8	30,4	6,9	7,0	0,6	0,5	n.d.	n.d.



TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Libye	0,3	0,8	0,7	1,4	1,8	2,6	n.d.	0,2	0,3	0,2	0,2	1,2	1,7	0,5	0,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	1,5	2,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1 ^g	0,5	0,4	0,3	0,2	3,7	5,6	2,7	2,9	0,1	0,1	0,1	0,1
Soudan	—	5,3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	2,1	2,6	0,1	0,2	2,1	4,2	3,1	3,8	0,3	n.d.	n.d.	n.d.
Tunisie	0,4	0,4	1,1	1,4	2,1	3,3	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	1,8	2,4	0,9	1,0	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Afrique du Nord (hors Soudan)	8,9	14,1	17,3	21,5	49,6	61,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	32,0	46,6	14,5	15,1	0,9	0,8	0,6	0,6
Afrique subsaharienne	170,0	264,6	184,5	278,3	490,7	737,0	10,3	55,1	56,8	5,7	6,6	38,2	68,8	85,4	103,8	5,6	9,2	5,0	5,4
Afrique de l'Est	96,5	137,3	86,4	120,8	230,1	309,5	3,5	23,6	21,8	2,4	2,6	8,7	19,8	26,5	33,8	3,1	4,5	2,0	2,1
Burundi	n.d.	n.d.	n.d.	2,7 ^b	n.d.	9,1 ^b	0,1 ^g	1,1	1,2	<0,1	0,1	0,1	0,3	0,7	1,0	0,1	0,2	0,1	0,1
Comores	0,1	0,1	n.d.	0,2	n.d.	0,7	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Djibouti	0,3	0,1	n.d.	0,2	n.d.	0,6	<0,1 ^g	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,3	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,3	0,3	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Éthiopie	28,7	27,3	14,9	24,3	57,6	72,8	1,2	6,4	6,3	0,4	0,5	0,7	1,9	4,8	6,6	0,8	1,1	n.d.	n.d.
Kenya	10,1	18,7	7,0 ^{b,c}	15,1 ^c	23,8 ^{b,c}	39,4 ^c	0,3	2,0	1,3	0,3	0,3	1,8	3,7	3,1	3,9	0,2	0,4	0,2	0,1
Madagascar	6,3	11,8	n.d.	4,4	n.d.	20,3	0,3	1,7	1,6	0,1	0,1	0,3	0,7	2,0	2,5	0,2	0,2	0,2	0,2
Malawi	2,7	4,1	8,1 ^{b,c}	10,9 ^{b,c}	13,2 ^{b,c}	16,7 ^{b,c}	0,1	1,2	1,0	0,1	0,1	0,3	0,8	1,1	1,4	0,2	0,2	0,1	0,1
Maurice	0,1	0,1	<0,1	0,1	0,2	0,4	n.d.	<0,1 ^e	<0,1 ^e	<0,1 ^e	<0,1 ^e	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Mozambique	6,8	8,2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,2	1,9	2,0	0,2	0,3	0,7	1,7	2,9	3,5	0,2	0,3	0,2	0,2
Ouganda	5,2	17,4	8,1 ^c	10,9 ^c	24,9 ^c	33,6 ^c	0,3	2,1	1,8	0,2	0,3	0,6	1,8	2,5	3,4	0,4	0,5	n.d.	n.d.
République-Unie de Tanzanie	11,2	15,6	10,8 ^c	16,6 ^c	25,7 ^c	38,1 ^c	0,3	3,2	3,3	0,4	0,5	1,7	4,1	4,4	5,3	0,4	0,7	0,2	0,2
Rwanda	3,3	4,3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	<0,1	0,7	0,6	0,1	0,1	0,1	0,4	0,5	0,5	0,1	0,2	<0,1	<0,1
Seychelles	<0,1	n.c.	<0,1 ^b	<0,1 ^c	<0,1 ^b	<0,1 ^c	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Somalie	7,3	9,0	n.d.	7,7	n.d.	14,0	n.d.	0,7	0,6	0,1	0,1	0,5	1,2	1,2	1,5	<0,1	0,1	n.d.	n.d.
Soudan du Sud	—	2,1	n.d.	6,9 ^b	n.d.	9,5 ^b	n.d.	0,5	0,4	0,1	0,1	0,3	0,5	0,8	0,9	0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Zambie	5,7	7,1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1	1,1	1,0	0,2	0,2	0,5	1,1	1,0	1,4	0,2	0,2	0,1	0,1
Zimbabwe	3,6	6,2	5,0	4,3	9,2	11,5	0,1	0,7	0,5	0,1	0,1	0,7	1,2	1,0	1,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Afrique centrale	37,5	56,6	n.d.	73,8	n.d.	150,4	1,9	10,0	12,9	1,2	1,6	4,6	8,8	14,6	17,2	0,8	1,6	0,8	0,9
Angola	10,2	8,3	n.d.	11,3 ^c	n.d.	28,2 ^c	n.d.	1,5	2,7	0,1	0,2	1,0	2,0	2,6	3,3	n.d.	n.d.	0,2	0,2
Cameroun	2,7	1,6	5,1	7,1	11,5	16,6	0,2	1,2	1,2	0,3	0,5	1,2	2,1	2,1	2,5	0,1	0,2	0,1	0,1
Congo	1,1	1,6	n.d.	2,3 ^b	n.d.	4,8 ^b	n.d.	0,2	0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,6	0,6	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Gabon	0,2	0,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,2	0,3	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
République centrafricaine	1,6	1,3	n.d.	3,5	n.d.	4,5	0,1	0,4	0,4	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,5	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
République démocratique du Congo	18,0	36,6	n.d.	41,3	n.d.	79,4	1,0	5,7	7,3	0,6	0,7	1,5	3,1	7,1	8,2	0,5	1,0	0,4	0,4
Sao Tomé-et-Principe	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Tchad	3,5	6,2	4,6 ^c	6,5	9,6 ^c	13,6	0,3	1,0	1,1	0,1	0,1	0,3	0,5	1,4	1,6	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Afrique australe	2,7	6,4	5,8	7,5	13,7	16,5	0,2	1,5	1,6	0,8	0,8	10,7	13,4	4,7	5,5	n.d.	0,2	0,2	0,2
Afrique du Sud	1,7	4,9	n.d.	5,0 ^{b, c}	n.d.	11,6 ^{b, c}	0,2 ^g	1,3	1,3	0,7	0,7	10,0	12,3	4,2	4,8	n.d.	0,2	0,2	0,2
Botswana	0,4	0,6	0,4 ^c	0,7 ^{b, c}	1,1 ^c	1,4 ^{b, c}	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Eswatini	0,1	0,1	n.d.	0,2 ^b	n.d.	0,7 ^b	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Lesotho	n.d.	n.d.	n.d.	0,8 ^c	n.d.	1,3 ^c	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Namibie	0,4	0,6	0,7 ^c	0,8 ^c	1,2 ^c	1,5 ^c	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Afrique de l'Ouest	33,3	64,2	40,2	76,2	142,3	260,6	4,6	19,9	20,5	1,3	1,7	13,4	25,2	39,6	47,3	1,4	2,8	2,0	2,1
Bénin	0,9	1,4	1,1 ^c	2,1 ^{b, c}	6,0 ^c	8,4 ^{b, c}	0,2	0,6	0,7	<0,1	<0,1	0,4	0,8	1,3	1,5	0,1	0,1	0,1	0,1
Burkina Faso	2,4	3,5	n.d.	1,6 ^b	n.d.	9,2 ^b	0,4	1,0	0,8	0,1	0,1	0,3	0,8	2,0	2,5	0,1	0,2	0,1	0,1
Cabo Verde	0,1	0,1	n.d.	<0,1 ^b	n.d.	0,2 ^b	n.d.	<0,1 ^e	<0,1 ^e	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Côte d'Ivoire	3,7	2,7	1,5 ^c	2,5 ^{b, c}	8,0 ^c	11,1 ^{b, c}	0,3	1,1	0,9	0,1	0,1	0,9	1,7	2,6	3,2	<0,1	0,2	0,2	0,2
Gambie	0,3	0,6	n.d.	0,7	n.d.	1,6	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Ghana	2,5	2,1	1,5 ^{b, c}	2,8 ^{b, c}	11,1 ^{b, c}	14,2 ^{b, c}	0,3	0,9	0,6	0,1	0,1	1,5	2,5	2,9	2,7	0,2	0,2	0,1	0,1
Guinée	1,5	1,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1	0,6	0,6	0,1	0,1	0,3	0,7	1,3	1,5	<0,1	0,1	n.d.	n.d.
Guinée-Bissau	0,2	0,7	n.d.	0,2 ^b	n.d.	1,3 ^b	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Libéria	1,1	2,0	1,8	2,0	3,7	4,3	<0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	0,2	0,5	0,4	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Mali	1,7	2,2	n.d.	0,6 ^b	n.d.	4,5 ^b	0,4	1,0	1,0	0,1	0,1	0,6	1,2	2,0	2,6	0,1	0,2	n.d.	n.d.
Mauritanie	0,3	0,4	0,2 ^c	0,6 ^c	1,0 ^c	2,9 ^c	0,1 ^g	0,2	0,2	<0,1	<0,1	0,3	0,6	0,4	0,5	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Niger	2,6	3,5	n.d.	2,0 ^b	n.d.	13,2 ^b	0,6	1,7	2,4	<0,1	0,1	0,3	0,7	1,8	2,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.
Nigéria	9,9	39,4	20,3 ^{b, c}	49,4 ^{b, c}	63,8 ^{b, c}	161,4 ^{b, c}	2,2	11,4	12,1	0,8	0,8	7,3	13,6	20,9	25,5	0,5	1,3	n.d.	n.d.
Sénégal	2,0	0,8	1,1 ^c	0,7 ^{b, c}	5,6 ^c	5,1 ^{b, c}	0,2	0,4	0,4	<0,1	0,1	0,5	0,9	1,8	2,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Sierra Leone	2,6	2,4	2,0 ^{b, c}	2,8	5,5 ^{b, c}	7,6	0,1	0,4	0,3	<0,1	0,1	0,2	0,3	0,8	0,9	<0,1	0,1	<0,1	<0,1
Togo	1,5	1,1	1,2 ^c	1,0 ^{b, c}	4,5 ^c	5,0 ^{b, c}	0,1	0,3	0,3	<0,1	<0,1	0,3	0,5	0,8	0,9	0,1	0,1	<0,1	<0,1
Afrique subsaharienne (Soudan compris)	170,0	270,0	189,7	287,2	506,5	762,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	40,3	73,1	88,6	107,6	5,9	9,5	5,2	5,6
ASIE*	542,4	385,2	299,5	468,5	793,1	1 177,6	31,6	106,8	76,6	18,2	17,7	192,9	353,9	350,2	379,1	15,0	16,7	13,7	11,8
Asie centrale	8,2	2,4	1,2	3,3	6,4	13,9	0,2	1,1	0,7	0,6	0,4	8,0	12,4	5,2	5,3	0,2	0,3	0,1	0,1
Kazakhstan	1,1	n.c.	n.d.	0,1 ^b	n.d.	0,4 ^b	n.d.	0,2	0,1	0,2	0,2	1,9	2,4	1,3	1,3	0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Kirghizistan	0,4	0,4	n.d.	<0,1 ^c	n.d.	0,5 ^c	<0,1 ^g	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7	1,1	0,5	0,6	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Ouzbékistan	3,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1	0,4	0,3	0,2	0,2	4,0	6,8	2,4	2,2	0,1	0,1	<0,1	<0,1
Tadjikistan	2,6	0,9	0,4	0,7	1,6	2,8	0,1	0,3	0,2	0,1	<0,1	0,8	1,4	0,6	0,8	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Turkménistan	0,2	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,9	0,4	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Asie de l'Est*	106,9	n.c.	16,5	16,7	98,5	103,6	1,1	7,7	3,7	6,6	6,4	55,1	106,4	65,4	62,8	2,9	2,2	1,2	0,8
Chine	94,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,7	6,7	3,1	6,2	6,0	48,0	94,3	56,1	54,0	2,5	1,9	1,0	0,6
<i>Chine (continentale)</i>	93,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Chine – RAS de Hong-Kong</i>	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Chine – RAS de Macao</i>	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Province chinoise de Taïwan</i>	1,0	0,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République populaire démocratique de Corée	8,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,4	0,3	<0,1	<0,1	1,2	2,2	2,1	2,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.
Japon	n.c.	4,2	n.c.	1,5	3,3	6,8	n.d.	0,3	0,2	0,1	0,1	4,2	5,9	5,3	4,8	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Mongolie	0,7	n.c.	n.d.	n.c.	n.d.	0,2 ^e	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,3	0,5	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
République de Corée	n.c.	n.c.	n.c.	0,5	2,4 ^b	3,0	<0,1 ^g	<0,1	<0,1	0,2	0,1	1,6	3,3	1,8	1,6	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Asie de l'Est (hors Chine et Japon)	10,1	14,3	0,6	0,9	5,5	6,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,1	5,9	4,0	4,0	n.d.	0,2	0,1	0,1
Asie du Sud-Est	94,5	40,8	12,7	18,6	94,3	115,8	4,3	17,2	14,4	3,6	4,1	25,0	48,0	41,7	47,4	1,9	2,5	1,5	1,4
Brunéi Darussalam	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Cambodge	2,4	0,8	2,6	2,3	7,5	8,5	0,2	0,6	0,4	<0,1	0,1	0,2	0,5	1,9	2,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1
Indonésie	42,2	19,9	1,8 ^b	n.c.	15,5 ^b	13,6 ^b	2,4	8,3	6,9	2,2	2,4	10,0	21,6	18,3	22,3	1,0	1,1	0,5	0,4
République démocratique populaire lao	1,3	0,4	n.d.	0,5	n.d.	2,7	0,1	0,3	0,2	<0,1	<0,1	0,2	0,4	0,6	0,8	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Malaisie	0,8	n.c.	2,4	2,0	5,4	5,7	0,3	0,4	0,6	0,2	0,1	3,2	5,4	2,4	2,8	n.d.	0,1	0,1	0,1
Myanmar	13,8	2,9	n.d.	3,7	n.d.	17,4	0,3 ^e	1,4	1,1	0,1	<0,1	1,8	2,8	5,7	6,3	0,1	0,2	0,1	0,1
Philippines	12,6	6,9	n.d.	6,8 ^c	n.d.	51,0 ^c	0,6	3,7	3,5	0,4	0,6	3,4	6,5	4,2	3,5	0,4	0,5	0,5	0,5
Singapour	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	0,2	0,5	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,7	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Thaïlande	7,9	4,0	n.d.	1,0 ^{b, c}	n.d.	5,2 ^{b, c}	0,2	0,6	0,4	0,4	0,3	5,3	8,9	4,1	4,2	<0,1	0,1	0,1	0,1
Timor-Leste	0,3	0,2	n.d.	0,1	n.d.	0,7	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Viet Nam	12,7	5,1	n.d.	2,0 ^c	n.d.	10,6 ^c	0,3	1,8	1,4	0,3	0,6	0,5	1,5	4,3	5,3	0,1	0,3	0,1	0,1
Asie du Sud	315,0	284,8	243,5	390,3	512,6	829,9	25,1	75,3	53,7	5,0	4,9	63,4	130,8	218,4	241,0	8,9	10,5	10,2	8,8
Afghanistan	8,4	12,5	5,0	12,6	15,2	33,3	0,2	2,3	2,2	0,3	0,2	1,4	3,9	2,5	3,8	n.d.	0,4	n.d.	n.d.
Bangladesh	19,2	20,3	20,9	19,5	50,9	52,3	1,6	6,0	3,9	0,3	0,3	2,4	6,2	14,9	16,8	1,0	0,8	0,7	0,7
Bhoutan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Inde	246,5	194,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	21,9	52,5	36,1	2,8	3,2	33,6	71,4	171,5	187,3	5,9	7,2	7,7	6,3 ^f
Iran (République islamique d')	3,8	5,8	7,8	5,7	39,2	35,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	11,2	15,6	5,1	5,5	0,4	0,3	n.d.	n.d.
Maldives	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Népal	4,5	1,7	2,9	4,1	8,2	11,3	0,2	1,2	0,8	<0,1	<0,1	0,5	1,4	2,6	3,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Pakistan	29,7	48,8	1,9 ^c	35,6 ^c	29,6 ^c	105,8 ^c	2,1	12,5	10,1	1,3	0,8	14,1	31,0	19,8	22,4	1,1	1,5	n.d.	n.d.
Sri Lanka	2,8	0,9	0,1 ^c	0,3 ^c	1,2 ^c	2,5 ^c	0,3	0,3	0,2	<0,1	<0,1	0,8	1,7	1,8	1,8	0,1	0,1	0,1	0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Asie du Sud (hors Inde)	68,5	90,2	38,7	77,9	144,7	240,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	30,3	59,9	46,8	53,7	3,1	3,3	2,6	2,5
Asie de l'Ouest	17,9	35,2	25,6	39,6	81,4	114,4	1,0	5,3	3,9	2,5	2,0	46,5	65,3	19,6	22,5	0,9	0,9	0,7	0,7
Arabie saoudite	1,1	1,1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1 ^g	0,4	0,4	0,3	0,3	7,1	10,3	1,9	2,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arménie	0,4	n.c.	n.d.	n.c.	n.d.	0,2	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	0,5	0,5	0,1	0,1	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$
Azerbaïdjan	0,4	n.c.	n.c.	$<0,1$	0,6	1,3	n.d.	0,2	0,1	0,1	0,1	1,4	2,0	0,9	0,9	$<0,1$	n.d.	$<0,1$	$<0,1$
Bahreïn	n.d.	n.d.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	$<0,1^e$	$<0,1^e$	n.d.	n.d.	0,3	0,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.	$<0,1$	$<0,1$
Chypre	0,1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	$<0,1$	$<0,1$	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Émirats arabes unis	0,3	0,3	n.d.	0,1 ^{b,c}	n.d.	0,9 ^{b,c}	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,2	2,5	0,4	0,5	n.d.	n.d.	$<0,1$	$<0,1$
Géorgie	0,2	0,1	0,3	0,3	1,2	1,2	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	0,8	1,0	0,3	0,2	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$
Iraq	4,7	7,2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,2	1,0	0,6	0,5	0,4	6,1	10,1	2,3	2,8	0,1	0,2	0,1	0,1
Israël	n.c.	n.c.	0,1 ^b	0,3 ^c	0,9 ^b	1,1 ^c	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,1	1,4	0,2	0,3	n.d.	n.d.	$<0,1$	$<0,1$
Jordanie	0,3	2,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	$<0,1$	0,1	0,1	0,1	0,1	1,5	2,7	0,6	1,0	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$
Koweït	n.c.	n.c.	0,2	0,1	0,5	0,4	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	1,0	1,3	0,2	0,2	n.d.	n.d.	$<0,1$	$<0,1$
Liban	0,5	0,5	n.d.	0,6	n.d.	2,2	$<0,1$	0,1	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	0,9	1,1	0,4	0,5	n.d.	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$
Oman	0,3	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	$<0,1$	$<0,1$	0,1	$<0,1$	$<0,1$	0,6	1,0	0,2	0,3	n.d.	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$
Palestine	n.d.	n.d.	n.d.	0,2 ^{b,h}	n.d.	1,4 ^{b,h}	$<0,1$	0,1	0,1	$<0,1$	0,1	0,7	1,1	0,3	0,4	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$	$<0,1$
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	$<0,1^e$	$<0,1^e$	$<0,1^e$	$<0,1^e$	0,6	1,0	0,1	0,1	$<0,1$	n.d.	$<0,1$	$<0,1$
République arabe syrienne	1,2	7,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	0,8	0,5	0,5	0,2	3,8	4,6	1,7	1,5	0,1	0,1	n.d.	n.d.
Türkiye	2,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1	0,6	0,4	0,7	0,5	15,3	20,6	n.d.	n.d.	0,3	0,3	0,2	0,2
Yémen	5,4	13,3	n.d.	n.d.	13,0	24,4	n.d.	2,0	1,7	0,1	0,1	1,2	2,5	3,7	4,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Asie centrale et Asie du Sud	323,2	287,2	244,7	393,6	518,9	843,8	25,3	76,4	54,3	5,6	5,3	71,3	143,2	223,5	246,3	9,2	10,8	10,3	8,9
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est*	201,4	62,8	29,2	35,3	192,8	219,5	5,4	25,0	18,3	10,2	10,4	80,3	154,6	107,1	110,2	4,8	4,8	2,7	2,2
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	32,4	54,6	48,0	70,0	146,7	201,2	2,8	11,5	10,2	5,6	5,6	80,7	116,5	37,2	41,4	2,1	1,9	1,5	1,5
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	49,7	43,4	43,8	70,1	156,1	206,6	0,7	6,8	5,7	3,9	4,2	91,4	141,4	29,6	29,6	1,8	2,0	1,0	0,9
Caraïbes	7,2	7,3	n.d.	12,2	n.d.	26,4	0,1	0,5	0,4	0,2	0,2	5,5	7,6	3,0	3,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Antigua-et-Barbuda	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Bahamas	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Barbade	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Cuba	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	1,5	2,0	0,6	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Dominique	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	1,8	0,5	2,5 ^b	2,1 ^{b, c}	5,6 ^b	5,2 ^{b, c}	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,4	2,2	0,7	0,7	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Grenade	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1 ^b	n.d.	<0,1 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Haïti	4,6	5,8	n.d.	4,9	n.d.	9,6	<0,1	0,3	0,2	<0,1	<0,1	0,5	0,8	1,3	1,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.
Jamaïque	0,2	0,2	0,7	0,8	1,3	1,6	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,5	0,7	0,1	0,2	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	1,1	0,2	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sainte-Lucie	n.d.	n.d.	<0,1 ^b	<0,1	<0,1 ^b	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Saint-Kitts-et-Nevis	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Saint-Vincent-et-les Grenadines	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	0,1	0,2	n.d.	0,2	n.d.	0,7	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Amérique centrale	11,1	10,5	10,6	14,1	48,3	52,6	0,1	2,9	2,5	1,1	1,0	28,5	42,5	6,7	7,0	0,4	0,5	0,4	0,3
Belize	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1 ^b	n.d.	0,2 ^b	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Costa Rica	0,1	n.c.	<0,1 ^c	0,1 ^c	0,6 ^c	0,8 ^c	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,8	1,2	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
El Salvador	0,5	0,4	0,9	1,0	2,6	3,0	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	1,0	1,4	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Guatemala	2,5	2,3	2,6	3,8	6,8	10,7	<0,1	0,9	0,8	0,1	0,1	1,7	2,9	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Honduras	1,6	2,1	1,3 ^c	2,8	3,9 ^c	5,8	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	1,1	2,0	0,4	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Mexique	4,4	3,9	4,1 ^b	3,8 ^b	30,0 ^b	26,4 ^b	0,1	1,5	1,2	0,8	0,7	22,2	32,3	5,1	5,3	0,2	0,3	0,2	0,2
Nicaragua	1,2	1,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	0,1	1,0	1,5	0,2	0,3	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Panama	0,7	0,2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	0,7	1,1	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Amérique du Sud	31,4	25,6	19,6	43,8	81,5	127,6	0,4	3,4	2,8	2,6	3,0	57,4	91,2	19,9	19,5	1,4	1,4	0,6	0,5
Argentine	1,4	1,4	2,5	5,9	8,3	16,4	0,1	0,3	0,3	0,4	0,4	7,7	11,6	1,3	1,3	0,1	n.d.	0,1	<0,1
Bolivie (État plurinational de)	2,6	2,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	<0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	1,3	2,2	0,7	0,7	0,1	0,1	<0,1	<0,1
Brésil	11,7	8,4	1,5 ^{b, c}	14,3 ^{b, c}	27,2 ^{b, c}	39,7 ^{b, c}	0,5	1,0	1,0	1,2	1,4	27,2	45,7	10,1	9,2	0,6	0,6	0,2	0,2
Chili	0,5	n.c.	0,5 ^c	0,7 ^{b, c}	1,9 ^c	3,4 ^{b, c}	n.d.	<0,1	<0,1	0,1	0,1	3,8	5,9	0,4	0,4	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Colombie	4,7	2,2	2,3 ^c	2,8 ^{b, c}	9,4 ^c	16,3 ^{b, c}	0,1	0,5	0,4	0,2	0,2	5,7	9,1	2,8	2,9	0,2	0,1	0,1	0,1
Équateur	3,0	2,5	1,0 ^{b, c}	2,3 ^c	3,4 ^{b, c}	6,6 ^c	0,1	0,4	0,3	0,1	0,2	2,0	3,4	0,7	0,8	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Guyana	0,1	n.c.	n.d.	<0,1 ^b	n.d.	0,2 ^b	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Paraguay	0,4	0,3	<0,1 ^c	0,4 ^{b, c}	0,5 ^c	1,8 ^{b, c}	<0,1	0,1	<0,1	0,1	0,1	0,9	1,5	0,4	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1



TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Pérou	5,0	2,4	4,1 ^d	6,9 ^d	11,4 ^d	17,6 ^d	<0,1	0,6	0,3	0,2	0,3	3,6	6,4	1,6	1,8	0,2	0,2	0,1	<0,1
Suriname	<0,1	0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Uruguay	0,1	n.c.	n.d.	<0,1 ^{b, c}	n.d.	0,5 ^{b, c}	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,9	0,1	0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1
Venezuela (République bolivarienne du)	2,1	5,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	0,4	0,2	0,2	0,2	4,4	4,3	1,6	1,8	n.d.	n.d.	0,1	<0,1
Océanie	2,3	3,3	3,5	4,5	9,0	11,2	n.d.	0,7	0,8	0,4	0,6	6,9	9,6	1,3	1,6	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Australie et Nouvelle-Zélande	n.c.	n.c.	0,8	1,3	3,0	4,2	n.d.	0,1	0,1	0,2	0,4	5,5	7,6	0,5	0,6	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Australie	n.c.	n.c.	0,7	1,1	2,6	3,4	n.d.	<0,1	0,1	0,2	0,3	4,5	6,2	0,4	0,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Nouvelle-Zélande	n.c.	n.c.	0,1	0,2	0,5	0,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	1,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Océanie (hors Australie et Nouvelle- Zélande)	2,0	3,1	2,7	3,2	5,9	7,0	0,1 ^a	0,6	0,7	0,1	0,2	1,3	2,0	0,8	1,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Mélanésie	1,9	3,1	n.d.	3,1	n.d.	6,7	n.d.	0,6	0,7	0,1	0,2	1,0	1,6	0,8	0,9	0,1	0,1	0,1	0,1
Fidji	<0,1	0,1	n.d.	<0,1	n.d.	0,3	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1
Îles Salomon	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Nouvelle- Calédonie	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Papouasie- Nouvelle-Guinée	1,8	2,8	n.d.	2,7	n.d.	5,8	n.d.	0,5	0,6	0,1	0,2	0,8	1,2	0,6	0,8	0,1	0,1	<0,1	<0,1
Vanuatu	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Micronésie	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Kiribati	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Polynésie	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,3	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie française	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	<0,1	<0,1	n.d.	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (Membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1 ^b	n.d.	<0,1 ^b	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	n.c.	n.c.	14,3	16,8	96,8	92,4	n.d.	2,6	2,1	5,6	4,3	215,1	250,5	33,7	36,2	n.d.	n.d.	0,9	0,8
Amérique du Nord**	n.c.	n.c.	3,7	3,3	35,8	34,0	<0,1	0,6	0,7	1,9	1,7	96,1	119,2	8,1	9,8	0,6	0,5	0,3	0,3
Bermudes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Canada	n.c.	n.c.	n.d.	0,6 ^c	n.d.	3,3 ^c	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	6,8	8,2	0,7	0,9	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
États-Unis d'Amérique	n.c.	n.c.	3,5 ^b	2,7 ^b	34,0 ^b	30,7 ^b	<0,1	0,5	0,7	1,7	1,5	89,2	110,9	7,4	8,9	0,5	0,5	0,3	0,3
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Europe	n.c.	n.c.	10,6	13,5	61,0	58,3	n.d.	2,1	1,4	3,7	2,6	118,0	129,0	25,5	26,5	n.d.	n.d.	0,6	0,5
Europe de l'Est	n.c.	n.c.	4,3	5,3	32,8	30,8	n.d.	1,2	0,8	2,0	1,1	52,9	59,2	14,1	14,0	n.d.	n.d.	0,3	0,2
Bélarus	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,7	1,6	0,5	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Bulgarie	0,4	n.c.	0,1	0,2	1,1	1,0	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,1	1,2	0,4	0,4	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Fédération de Russie	n.c.	n.c.	1,0	n.c.	11,9	6,7 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	0,6	26,0	27,7	7,3	7,2	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Hongrie	n.c.	n.c.	0,1	0,4	1,1	1,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	2,6	0,5	0,4	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Pologne	n.c.	n.c.	0,7	0,3	3,4	2,2	n.d.	<0,1	<0,1	0,1	0,1	7,0	9,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
République de Moldova	1,3	n.c.	<0,1	0,2	0,6	0,8	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,6	0,3	0,3	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Roumanie	n.c.	n.c.	1,1	1,4	3,8	3,8	n.d.	0,1	0,1	0,1	<0,1	3,6	5,4	1,1	1,0	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Slovaquie	0,3	0,2	<0,1	0,1	0,3	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,9	1,2	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Tchéquie	n.c.	n.c.	<0,1	0,2	0,6	1,0	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,9	2,2	0,5	0,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Ukraine	n.c.	2,3	0,9	2,1	8,9	12,4	n.d.	0,5	0,2	0,6	0,2	8,1	7,7	1,6	1,8	0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Europe du Nord	n.c.	n.c.	1,8	2,4	6,9	6,7	n.d.	0,2	0,2	0,5	0,5	17,7	20,4	2,5	2,8	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Danemark	n.c.	n.c.	<0,1	0,1	0,3	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,6	0,6	0,1	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Estonie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,1	0,1	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Finlande	n.c.	n.c.	0,1	0,2	0,5	0,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	1,0	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Irlande	n.c.	n.c.	0,2	<0,1	0,4	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,9	1,1	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Islande	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Lettonie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,2	0,2	<0,1 ^g	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Lituanie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,5	0,2	<0,1 ^g	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,6	0,6	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Norvège	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,2	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,6	0,8	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	n.c.	n.c.	1,2	1,7	4,1	3,8	<0,1 ⁸	n.d.	n.d.	0,4	0,4	12,4	14,3	1,4	1,7	n.d.	n.d.	0,1	<0,1
Suède	n.c.	n.c.	<0,1	0,2	0,4	0,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,1	1,3	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Europe du Sud	n.c.	n.c.	2,1	2,2	11,4	9,9	n.d.	0,4	0,2	0,7	0,5	22,8	23,6	4,8	5,0	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Albanie	0,3	0,1	0,3	0,2	1,1	0,9	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,5	0,2	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Bosnie-Herzégovine	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,3	0,4	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,5	0,6	0,2	0,2	<0,1	n.d.	<0,1	<0,1
Croatie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,3	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	1,0	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Espagne	n.c.	n.c.	0,5	0,7	3,3	3,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,2	6,2	1,4	1,4	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Grèce	n.c.	n.c.	0,3	0,2 ^b	1,7	0,7 ^b	n.d.	<0,1	<0,1	0,1	0,1	2,2	2,4	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Italie	n.c.	n.c.	n.d.	n.c.	n.d.	1,2 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,0	8,6	1,6	1,7	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Macédoine du Nord	0,1	n.c.	<0,1	0,1	0,3	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,4	0,5	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Malte	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Monténégro	<0,1	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Portugal	n.c.	n.c.	0,4	0,3	1,5	1,3	<0,1 ⁸	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,6	1,9	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Serbie	0,3	n.c.	0,2	0,3	1,1	1,2	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	1,1	1,3	0,5	0,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Slovénie	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	0,3	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,3	0,3	0,1	0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS- RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) SOUFFRANT D'ÉMACIATION	NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) ACCUSANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN EXCÈS PONDERAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15 À 49 ANS) SOUFFRANT D'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0 À 5 MOIS) EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (en millions)	2021-23 ⁴ (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2014-16 (en millions)	2021-23 (en millions)	2022 ⁵ (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)	2012 (en millions)	2019 (en millions)	2012 ⁶ (en millions)	2022 ⁷ (en millions)	2012 (en millions)	2020 (en millions)
Europe de l'Ouest	n.c.	n.c.	2,4	3,6	10,0	10,9	n.d.	0,3	0,2	0,5	0,5	25,0	25,2	4,1	4,8	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Allemagne	n.c.	n.c.	0,8	1,3	3,3	3,4	<0,1 ⁸	0,1	0,1	0,1	0,1	13,9	14,2	1,7	2,0	n.d.	n.d.	<0,1	0,1
Autriche	n.c.	n.c.	<0,1	0,2	0,5	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	1,1	0,2	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Belgique	n.c.	n.c.	n.d.	0,2	n.d.	0,9	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,6	1,9	0,3	0,3	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
France	n.c.	n.c.	1,0	1,5	4,3	5,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,8	5,0	1,2	1,5	n.d.	n.d.	0,1	0,1
Luxembourg	n.c.	n.c.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Pays-Bas (Royaume des)	n.c.	n.c.	0,3	0,3	1,0	1,0	n.d.	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	1,8	2,1	0,4	0,5	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1
Suisse	n.c.	n.c.	0,1	<0,1	0,4	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	0,9	0,2	0,2	n.d.	n.d.	<0,1	<0,1

NOTES:

n.d. = données non disponibles; n.c. = données non communiquées. S'agissant du nombre de personnes sous-alimentées, cela signifie que la prévalence était inférieure à 2,5 pour cent ; – = non applicable. < 0,1 = moins de 100 000 personnes.

1. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Afin de réduire la marge d'erreur, les estimations sont présentées sous forme de moyennes sur trois ans.

2. Estimation de la FAO du nombre d'individus vivant dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire.

3. Les résultats au niveau des pays sont donnés uniquement pour les pays dont les estimations sont basées sur des données nationales officielles (voir la note b) ou sont présentées en tant qu'estimations provisoires fondées sur les données collectées par la FAO par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup® pour les pays dont les autorités nationales compétentes ont fourni une autorisation de publication. Il est toutefois à noter que le consentement à la publication n'implique pas nécessairement la validation des estimations par les autorités nationales concernées et que les estimations seront susceptibles d'être révisées dès que des données adéquates provenant de sources nationales officielles seront disponibles. Les agrégats aux niveaux mondial, régional et sous-régional reflètent les données collectées dans approximativement 150 pays.

4. Pour le calcul des moyennes sur trois ans, les estimations utilisées pour les années 2020 à 2022 correspondent au milieu de la fourchette projetée.

5. Les valeurs régionales correspondent aux estimations établies à partir du modèle pour l'année 2022. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2016 à 2023.

6. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2005 à 2012.

7. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2016 à 2022.

* Les agrégats régionaux concernant l'émaciation chez l'enfant de moins de 5 ans excluent le Japon.

** Pour l'Amérique du Nord, les estimations de l'émaciation ont été dérivées à l'aide de modèles linéaires à effets mixtes, avec les sous-régions en tant qu'effets fixes; l'estimation des erreurs types (et des intervalles de confiance) n'a pas pu être effectuée, car on ne disposait de données que pour les États-Unis d'Amérique. On trouvera des informations supplémentaires sur la méthode dans De Onis, M., Blössner, M., Borghi, E., Frongillo, E.A. et Morris, R. 2004. «Estimates of global prevalence of childhood underweight in 1990 and 2015». *Journal of the American Medical Association*, 291(21): 2600-2606. <https://doi.org/10.1001/jama.291.21.2600>. Les modèles ont été sélectionnés sur la base du meilleur ajustement.

a. Faible couverture consécutive de la population; à interpréter avec précaution.

b. Chiffre basé sur les données nationales officielles.

c. S'agissant des années pour lesquelles on ne dispose pas de données nationales officielles, les estimations sont intégrées aux données de la FAO. De plus amples informations sont fournies à l'annexe 1B.

d. Les résultats fondés sur les données collectées par la FAO par l'intermédiaire du sondage mondial de Gallup® (voir l'annexe 1B pour une description de la méthode) sont provisoires; ils seront révisés prochainement, car l'Institut national de la statistique et de l'informatique (INEI) a beaucoup avancé dans l'adaptation du module de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue et son intégration dans l'enquête nationale menée auprès des ménages (Encuesta Nacional de Hogares – ENAHO).

e. Les données d'entrée les plus récentes datent d'avant 2000; à interpréter avec précaution.

f. Les estimations de l'OMS et de l'UNICEF concernant l'insuffisance pondérale à la naissance sont dérivées à l'aide de la méthode standard appliquée à tous les pays afin de garantir la comparabilité; il ne s'agit pas de statistiques officielles du Gouvernement indien. La prévalence nationale officielle la plus récente de l'insuffisance pondérale à la naissance dont on dispose pour l'Inde est de 18,2 pour cent et est issue de la cinquième enquête nationale sur la santé de la famille 2019-2021 (NFHS-5), utilisée comme base dans le modèle d'estimation mondial OMS-UNICEF pour permettre les comparaisons entre pays.

g. Cette estimation a été ajustée parce qu'elle ne couvrait pas la tranche d'âge complète à l'origine ou parce que la source de données était représentative des zones rurales uniquement.

h. L'estimation pour la Palestine correspond à la situation telle qu'elle se présentait avant le conflit qui a éclaté fin 2023.

SOURCES: Les données relatives à la sous-alimentation et à l'insécurité alimentaire proviennent de FAO. 2024. *FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0; les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2023. *Levels and trends in child malnutrition. UNICEF / WHO / World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition*. New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF, Genève (Suisse), OMS et Washington, Banque mondiale. <https://data.unicef.org/resources/jme-report-2023>, <http://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>; les données sur l'obésité de l'adulte sont basées sur OMS. 2024. *Données de l'Observatoire de la santé mondiale: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30, age-standardized. Estimates by country*. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-30-\(age-standardized-estimate\)-\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-30-(age-standardized-estimate)-(-)). Licence: CC-BY-4.0; les données sur l'anémie sont basées sur OMS. 2021. *WHO global anaemia estimates, 2021 edition*. Dans: OMS. [Consulté le 24 juillet 2024]. https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children; les données relatives à l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2024. *Infant and young child feeding*. Dans: UNICEF. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>; les données relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance sont basées sur OMS et UNICEF. 2023. *Low birthweight*. Dans: UNICEF. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>; OMS et UNICEF. 2023. *Joint low birthweight estimates*. Dans: OMS. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates>

TABLEAU A1.3 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT, PAR DEGRÉ D'URBANISATION, 2023

	Prévalence de l'insécurité alimentaire grave			Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave		
	Zones rurales	Zones périurbaines (%)	Zones urbaines	Zones rurales	Zones périurbaines (%)	Zones urbaines
MONDE	11,3	12,0	9,0	31,9	29,9	25,5
AFRIQUE	22,9	22,4	19,9	60,2	59,9	54,3
Afrique du Nord	13,0	9,8	12,6	40,0	29,8	34,0
Afrique subsaharienne	23,9	25,2	22,4	62,4	66,5	61,2
Afrique australe	13,6	10,8	9,4	31,1	24,5	21,7
Afrique centrale	42,1	42,8	33,7	79,8	81,4	74,9
Afrique de l'Est	24,1	25,9	21,7	63,9	68,0	60,4
Afrique de l'Ouest	17,0	20,4	19,2	57,0	66,0	61,6
ASIE	9,2	11,8	8,1	26,6	27,2	21,6
Asie centrale	2,6	4,1	3,1	14,8	17,4	16,4
Asie de l'Est	1,3	1,3	0,8	12,0	5,0	5,5
Asie de l'Ouest	13,2	17,5	11,2	41,1	46,7	32,5
Asie du Sud	18,5	21,4	17,0	40,9	43,7	38,3
Asie du Sud-Est	3,2	3,4	2,4	19,3	19,6	13,8
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>13,1</i>	<i>13,5</i>	<i>11,8</i>	<i>40,6</i>	<i>37,8</i>	<i>33,2</i>
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	10,9	10,4	7,6	32,2	30,7	26,0
Amérique latine	9,6	7,5	6,3	30,2	26,5	24,0
Amérique centrale	11,8	8,7	4,9	37,8	31,1	21,8
Amérique du Sud	8,5	7,0	6,8	26,4	24,4	24,8
Caraïbes	33,2	35,5	28,6	65,3	68,2	58,4
OCÉANIE	5,1	4,6	4,7	15,3	16,6	15,8
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	1,5	1,6	1,8	8,5	8,2	9,7
Amérique du Nord	0,9	0,7	1,2	8,3	8,4	11,8
Europe	1,8	2,0	2,2	8,6	8,1	8,6
Europe de l'Est	2,2	2,1	1,9	12,5	11,3	10,6
Europe de l'Ouest	1,4	1,7	2,7	4,5	5,4	8,1
Europe du Nord	2,0	4,0	2,9	8,1	8,3	7,3
Europe du Sud	1,3	1,1	1,3	6,6	5,9	6,1
GROUPES DE PAYS PAR REVENU						
Pays à faible revenu	24,9	28,5	22,8	63,7	69,5	59,9
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	17,8	18,7	16,1	45,6	43,6	40,7
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,5	2,6	2,7	16,4	9,9	11,7
Pays à revenu élevé	1,5	2,1	2,2	7,8	8,3	9,4

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire*. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.fao.org/faostat/fr/#data/FS.
Licence: CC-BY-4.0.

TABLEAU A1.4 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT, CHEZ LES FEMMES ET LES HOMMES, 2023

	Prévalence de l'insécurité alimentaire grave		Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(%)	(%)	(%)	(%)
MONDE	9,2	10,0	25,4	26,7
AFRIQUE	20,6	21,3	56,1	57,2
Afrique du Nord	10,7	12,5	31,3	35,0
Afrique subsaharienne	23,2	23,6	62,6	62,7
Afrique australe	10,0	11,5	23,5	25,7
Afrique centrale	38,1	37,5	77,0	78,0
Afrique de l'Est	23,6	24,5	64,7	64,3
Afrique de l'Ouest	18,9	18,8	61,3	61,7
ASIE	8,8	9,9	23,1	24,2
Asie centrale	3,7	3,2	16,2	16,7
Asie de l'Est	1,2	0,9	7,0	5,6
Asie de l'Ouest	13,5	12,3	35,4	37,7
Asie du Sud	17,4	20,8	38,8	42,8
Asie du Sud-Est	2,9	2,8	16,1	17,1
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>12,3</i>	<i>12,4</i>	<i>33,6</i>	<i>36,5</i>
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	7,8	9,2	25,1	30,3
Amérique latine	6,4	7,7	22,7	28,1
Amérique centrale	6,7	8,0	24,8	30,6
Amérique du Sud	6,3	7,5	21,9	27,2
Caraïbes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
OCÉANIE	10,1	9,1	25,6	24,8
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	1,9	1,7	8,0	9,2
Amérique du Nord	0,8	1,2	8,2	11,5
Europe	2,4	2,0	7,9	8,3
Europe de l'Est	1,8	2,1	9,8	11,9
Europe de l'Ouest	2,5	1,4	7,0	5,2
Europe du Nord	3,7	2,4	8,3	7,2
Europe du Sud	1,0	1,6	4,7	7,5

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire*. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.fao.org/faostat/fr/#data/FS.
Licence: CC-BY-4.0.

TABLEAU A1.5 COÛT D'UNE ALIMENTATION SAINES PAR RÉGION, SOUS-RÉGION, PAYS ET GROUPE DE PAYS PAR REVENU, 2017-2022

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(en dollars en PPA, par personne et par jour)					
MONDE	3,13	3,17	3,25	3,35	3,56	3,96
Pays à faible revenu	2,94	2,93	2,95	3,02	3,33	3,48
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	3,23	3,29	3,35	3,49	3,77	4,20
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,30	3,36	3,46	3,54	3,74	4,20
Pays à revenu élevé	3,01	3,07	3,16	3,26	3,41	3,78
AFRIQUE	3,07	3,09	3,12	3,18	3,41	3,74
Afrique du Nord	3,33	3,42	3,48	3,42	3,44	3,78
Algérie	4,06	4,13	4,10	4,06	4,36	4,89
Égypte	3,83	3,88	3,88	3,73	3,88	4,55
Libye	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	2,60	2,64	2,65	2,69	2,79	3,14
Soudan	2,53	2,70	2,96	2,82	2,12	1,86
Tunisie	3,66	3,74	3,82	3,83	4,03	4,46
Afrique subsaharienne	3,04	3,05	3,07	3,15	3,41	3,73
Afrique de l'Est*	3,08	3,03	3,04	3,13	3,49	3,79
Burundi	3,34	3,13	3,11	3,29	3,50	3,97
Comores	4,56	n.d.	n.d.	n.d.	4,55	n.d.
Djibouti	2,79	2,86	2,98	3,10	3,27	3,71
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éthiopie	2,83	2,86	2,99	3,10	3,37	3,72
Kenya	2,79	2,77	2,85	2,91	3,13	3,54
Madagascar	3,03	3,16	3,20	3,23	3,43	3,75
Malawi	2,46	2,53	2,70	2,84	3,03	3,43
Maurice	3,43	3,52	3,56	3,74	3,92	4,39
Mozambique	2,81	2,77	2,84	2,97	3,26	3,60
Ouganda	3,12	3,08	3,04	3,03	3,15	3,60
République-Unie de Tanzanie	2,20	2,25	2,27	2,32	2,43	2,70
Rwanda	3,09	2,94	3,01	3,20	3,22	3,80
Seychelles	3,51	3,47	3,46	3,32	3,62 ^a	3,88 ^a
Somalie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,14	n.d.
Soudan du Sud	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,97	n.d.
Zambie	2,73	2,79	2,88	2,92	3,20	3,53
Zimbabwe	3,46	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Afrique centrale	3,14	3,12	3,12	3,17	3,33	3,67
Angola	3,44	3,41	3,46	3,65	4,00	4,41 ^a
Cameroun	2,58	2,65	2,70	2,77	2,95	3,39
Congo	3,02	3,05	3,04	3,09	3,27	3,64
Gabon	3,25	3,30	3,38	3,43	3,61	3,96



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(en dollars en PPA, par personne et par jour)					
Guinée équatoriale	3,67	3,75	3,79	3,83	3,97	4,32
République centrafricaine	2,96	3,03	3,08	3,12	3,27	3,53
République démocratique du Congo	4,30	3,80 ^a	3,52 ^a	3,30 ^a	3,32 ^a	3,53 ^a
Sao Tomé-et-Principe	2,33	2,41	2,48	2,57	2,72	2,99
Tchad	2,75	2,66	2,59	2,74	2,86	3,27
Afrique australe	3,27	3,28	3,34	3,45	3,66	3,97
Afrique du Sud	3,05	3,08	3,12	3,19	3,39	3,74
Botswana	3,13	3,09	3,10	3,20	3,31	3,56
Eswatini	3,36	3,29	3,33	3,34 ^a	3,47 ^a	3,69 ^a
Lesotho	3,52	3,62	3,74	3,98	4,31	4,68
Namibie	3,28	3,33	3,41	3,55	3,79	4,16
Afrique de l'Ouest	2,88	2,96	2,99	3,08	3,28	3,65
Bénin	2,84	2,94	2,93	2,97	3,23	3,42
Burkina Faso	2,67	2,78	2,73	2,82	3,04	3,57
Cabo Verde	3,20	3,26	3,32	3,40	3,51	4,07
Côte d'Ivoire	2,45	2,52	2,63	2,71	2,93	3,27
Gambie	2,65	2,71	2,75	2,80	3,00	3,31
Ghana	3,45	3,54	3,62	3,70	3,89	4,29
Guinée	2,26	2,39	2,48	2,56	2,75	3,06
Guinée-Bissau	2,95	3,03	3,11	3,20	3,44	3,73
Libéria	3,08	3,09	3,18 ^a	3,37 ^a	3,34 ^a	3,50 ^a
Mali	2,87	3,00	2,93	3,02	3,19	3,58
Mauritanie	3,73	3,86	3,95	3,99	4,27	4,86
Niger	3,22	3,17	3,15	3,28	3,56	3,96
Nigéria	2,88	3,01	3,12	3,24	3,49	3,83
Sénégal	2,66	2,73	2,77	2,83	2,98	3,38
Sierra Leone	2,69	2,80	2,70	2,74	3,00	3,32
Togo	2,46	2,50	2,52	2,59	2,86	3,18
ASIE	3,23	3,29	3,38	3,54	3,84	4,20
Asie centrale	3,14	3,19	3,31	3,52	3,78	4,14
Kazakhstan	2,12	2,15	2,24	2,35	2,52	2,79 ^a
Kirghizistan	3,23	3,19	3,25	3,46	3,81	4,20
Ouzbékistan	4,11	4,30	4,48	4,71	5,09	5,67
Tadjikistan	3,11	3,12 ^a	3,29 ^a	3,57 ^a	3,71 ^a	3,90 ^a
Turkménistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie de l'Est	4,12	4,29	4,37	4,59	4,87	5,34
Chine (continentale)	2,68	2,74	2,91	3,11	3,08	3,35
Chine – RAS de Hong-Kong	3,64	3,81	3,93	4,13	4,43	4,88
Chine – RAS de Macao	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Province chinoise de Taïwan	3,99	n.d.	n.d.	n.d.	4,97	n.d.



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(en dollars en PPA, par personne et par jour)					
Japon	5,48	5,65	5,57	5,80	5,91	6,54
Mongolia	4,21	4,33	4,54	4,74	5,26	5,86
République de Corée	4,73	4,92	4,90	5,18	5,57	6,09
République populaire démocratique de Corée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie du Sud-Est	3,53	3,62	3,70	3,83	4,02	4,35
Brunéi Darussalam	3,98	4,11	4,17	4,25	4,48	4,90
Cambodge	3,72	3,81	3,89	4,00	4,18	4,50
Indonésie	3,69	3,82	3,83	3,98	4,22	4,64
Malaisie	2,99	3,08	3,16	3,28	3,41	3,77
Myanmar	3,71	3,79	3,86	3,94 ^a	4,25 ^a	4,56 ^a
Philippines	3,38	3,51	3,57	3,62	3,84	4,10
République démocratique populaire lao	3,80	3,86	3,99	4,17	4,34	4,65
Singapour	2,83	2,92	2,99	3,12	3,24	3,48
Thaïlande	4,03	4,10	4,25	4,39	4,53	4,93
Timor-Leste	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Viet Nam	3,14	3,20	3,30	3,56	3,69	3,96
Asie du Sud	3,28	3,35	3,45	3,59	3,84	4,28
Afghanistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bangladesh	3,03	3,13	3,18	3,22	3,37	3,64
Bhoutan	4,07	4,26	4,38	4,66	4,96	5,28
Inde	2,86	2,87	2,92	3,01	3,11	3,36
Iran (République islamique d')	3,01	3,21	3,64	3,60	4,17	5,13
Maldives	3,45	3,50	3,53	3,72	3,95	4,36
Népal	3,30	3,34	3,41	3,52	3,69	3,97
Pakistan	2,92	2,91	2,97	3,16	3,34	3,76
Sri Lanka	3,58	3,58	3,54	3,79	4,13	4,77
Asie de l'Ouest	2,67	2,74	2,82	2,98	3,37	3,70
Arabie saoudite	2,49	2,65	2,82	3,00	3,22	3,52
Arménie	3,21	3,28	3,36	3,37	3,66	4,11
Azerbaïdjan	2,87	2,93	3,00	3,09	3,28	3,74
Bahreïn	3,07	3,15	3,25	3,48	3,67	4,22
Chypre	2,89	2,93	3,04	3,14	3,19	3,53
Émirats arabes unis	2,42	2,50	2,55	2,74	2,86	3,14
Géorgie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Iraq	3,38	3,47	3,54	3,54	3,67	4,03
Israël	2,51	2,58	2,60	2,61	2,75	3,02
Jordanie	2,94	2,98	3,01	3,12	3,22	3,45
Koweït	2,17	2,21	2,25	2,34	2,59	2,89
Liban	1,47	1,49	1,53	2,97	5,01	6,76 ^a
Oman	2,32	2,34	2,41	2,49	2,59	2,87



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(en dollars en PPA, par personne et par jour)					
Palestine	2,62	2,66	2,74	2,63	2,58	2,98
Qatar	2,31	2,36	2,42	2,51	2,63	2,82
République arabe syrienne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,11	n.d.
Türkiye	3,44	3,58	3,87	3,71	3,82	4,50
Yémen	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	3,61	3,68	3,76	3,87	4,08	4,56
Caraïbes	4,03	4,16	4,27	4,41	4,63	5,16
Antigua-et-Barbuda	3,93	4,11	4,20	4,31	4,48	4,97
Aruba	3,47	3,68	3,97	4,09 ^a	4,20 ^a	4,71 ^a
Bahamas	4,28	4,39	4,36	4,49	4,66	5,41
Barbade	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Cuba	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Curaçao	3,02	3,15	3,31	3,41 ^a	3,68 ^a	4,10 ^a
Dominique	4,30	4,46	4,56	4,67	4,91 ^a	5,32 ^a
Grenade	4,52	4,65	4,72	4,87	5,12	5,70
Haïti	3,93	4,07	4,28	4,49	4,81	5,26
Îles Caïmanes	3,58	3,52 ^a	3,32 ^a	3,56 ^a	3,72 ^a	3,83 ^a
Îles Turques et Caïques	2,81	2,90	2,97	3,07	3,23	3,55
Îles Vierges britanniques	3,53	3,37 ^a	3,59 ^a	3,52 ^a	3,74 ^a	3,80 ^a
Jamaïque	4,94	5,08	5,29	5,52	5,82	6,42
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	3,33	3,41	3,54	3,67	3,91	4,31
Sainte-Lucie	3,44	3,59	3,71	3,79	3,87	4,15
Saint-Kitts-et-Nevis	3,35	3,55	3,70	3,80	3,94	4,58
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4,34	4,45	4,51	4,68	4,94	5,56
Sint Maarten (partie néerlandaise)	4,46	4,79 ^a	4,81 ^a	4,90 ^a	5,23 ^a	5,50 ^a
Trinité-et-Tobago	3,91	4,01	4,07	4,21	4,51	5,08
Amérique centrale	3,24	3,30	3,37	3,42	3,60	4,05
Belize	2,51	2,55	2,60	2,66	2,83	3,10
Costa Rica	3,54	3,57	3,67	3,55	3,67	4,27
El Salvador	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Guatemala	2,43	2,58	2,73	2,85	3,00	3,31
Honduras	3,63	3,69	3,68	3,77	3,89	4,37
Mexique	2,90	2,97	2,98	3,07	3,29	3,89
Nicaragua	3,67	3,73	3,77	3,84	4,07	4,61
Panama	3,99	4,03	4,13	4,22	4,42	4,82
Amérique du Sud**	3,42	3,44	3,52	3,61	3,84	4,29
Argentine	3,32	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Bolivie (État plurinational de)	3,50	3,60	3,72	3,70	3,87	4,20
Brésil	3,22	3,21	3,30	3,53	3,84	4,25
Chili	3,38	3,52	3,66	3,79	3,86	4,54



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(en dollars en PPA, par personne et par jour)					
Colombie	2,84	2,87	2,95	3,15	3,34	4,13
Équateur	2,50	2,52	2,56	2,62	2,72	2,99
Guyana	4,63	4,74	4,83	4,89	5,12	5,53
Paraguay	3,68	3,77	3,78	3,81	4,15	4,70
Pérou	3,28	3,26	3,30	3,33	3,55	4,00
Suriname	4,42	4,65 ^a	4,75	5,11	5,42	5,82
Uruguay	2,87	2,96	3,04	3,19	3,31	3,64
Venezuela (République bolivarienne du)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
OCÉANIE	2,74	2,74	2,85	2,95	3,12	3,46
Australie	2,33	2,36	2,40	2,51	2,58	2,90
Fidji	3,24	3,30	3,46	3,51	3,91	4,28
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Salomon	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Kiribati	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Calédonie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Zélande	2,65	2,57	2,70	2,83	2,86	3,21
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie française	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (Membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Vanuatu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	2,77	2,82	2,95	3,02	3,12	3,57
Amérique du Nord	2,73	2,69	2,72	2,77	2,77	2,96
Bermudes	2,95	2,74 ^a	2,78 ^a	2,69 ^a	2,46 ^a	2,35 ^a
Canada	3,08	3,13	3,19	3,33	3,48	3,89
États-Unis d'Amérique	2,17	2,18	2,20	2,28	2,36	2,63
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe	2,77	2,83	2,97	3,04	3,15	3,61
Europe de l'Est	2,83	2,90	3,04	3,15	3,26	3,75
Bélarus	3,13	3,18	3,26	3,26	3,42	3,74
Bulgarie	3,39	3,47	3,66	3,80	3,94	4,74
Fédération de Russie	2,25	2,28	2,33	2,44	2,63	2,90
Hongrie	3,36	3,45	3,60	3,69	3,71	4,51



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(en dollars en PPA, par personne et par jour)					
Pologne	2,95	3,03	3,25	3,38	3,43	3,91
République de Moldova	2,35	2,46	2,57	2,69	2,87	3,17
Roumanie	2,79	2,84	3,03	3,17	3,24	3,66
Slovaquie	2,46	2,53	2,68	2,89	2,98	3,54
Tchéquie	2,81	2,83	2,97	3,00	3,13	3,63
Ukraine	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe du Nord	2,62	2,66	2,77	2,84	2,90	3,28
Danemark	2,20	2,26	2,34	2,41	2,49	2,73
Estonie	3,14	3,21	3,35	3,43	3,41	3,88
Finlande	2,53	2,61	2,72	2,81	2,88	3,29
Irlande	2,33	2,27	2,30	2,22	2,24	2,48
Islande	2,37	2,41	2,52	2,70	2,78	3,02
Lettonie	3,04	3,03	3,19	3,28	3,35	3,97
Lituanie	2,85	2,87	3,04	3,07	3,15	3,72
Norvège	3,32	3,43	3,53	3,61	3,63	4,01
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1,70	1,75	1,83	1,86	1,93	2,12
Suède	2,71	2,77	2,91	3,00	3,10	3,56
Europe du Sud	3,11	3,18	3,35	3,39	3,55	4,15
Albanie	3,04	3,13	3,32	3,40	3,55	4,19
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bosnie-Herzégovine	4,07	4,13	4,34	4,34	4,57	5,53
Croatie	3,31	3,35	3,44	3,53	3,66	4,21
Espagne	2,53	2,57	2,70	2,75	2,91	3,35
Grèce	2,93	2,99	3,10	3,13	3,25	3,74
Italie	2,74	2,83	3,01	3,09	3,19	3,61
Macédoine du Nord	3,29	3,30	3,48	3,51	3,86	4,60
Malte	3,35	3,49	3,75	3,74	3,94	4,44
Monténégro	3,21	3,24	3,49	3,43	3,67	4,49
Portugal	2,64	2,73	2,85	2,87	2,99	3,52
Serbie	3,56	3,64	3,84	3,85	3,99	4,62
Slovénie	2,60	2,70	2,85	2,98	3,02	3,44
Europe de l'Ouest	2,33	2,42	2,52	2,60	2,68	3,01
Allemagne	2,64	2,76	2,87	2,97	3,10	3,56
Autriche	2,06	2,11	2,19	2,30	2,43	2,76
Belgique	2,00	2,07	2,16	2,28	2,32	2,56
France	2,58	2,65	2,83	2,94	3,04	3,42
Luxembourg	2,46	2,59	2,62	2,62	2,70	2,99
Pays-Bas (Royaume des)	2,21	2,27	2,39	2,49	2,54	2,90
Suisse	2,39	2,45	2,55	2,59	2,65	2,85

NOTES: PPA = parité de pouvoir d'achat. n.d. = données non disponibles. n.c. = données non communiquées. * Comprend le Zimbabwe. ** Comprend l'Argentine. ° PPA imputée.

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD)*. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

TABEAU A1.6 INACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE D'UNE ALIMENTATION Saine PAR RÉGION, SOUS-RÉGION, PAYS ET GROUPE DE PAYS PAR REVENU, 2017-2022

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population qui ne peut se permettre une alimentation saine						Nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine					
	2017	2018	2019 (%)	2020	2021	2022	2017	2018	2019 (en millions)	2020	2021	2022
MONDE	40,3	38,0	36,4	37,9	36,4	35,4	3 062,3	2 916,1	2 823,4	2 968,0	2 876,4	2 826,3
Pays à faible revenu	73,9	72,6	72,3	73,0	72,0	71,5	453,9	457,8	468,9	487,0	493,5	503,2
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	59,3	55,5	52,9	55,5	54,2	52,6	1 771,4	1 683,8	1 624,8	1 729,9	1 711,2	1 676,9
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	28,2	25,7	24,2	24,8	22,2	21,5	769,7	707,7	668,9	690,5	620,1	601,2
Pays à revenu élevé	8,4	8,2	7,6	7,6	6,7	6,3	102,9	101,0	94,4	94,0	83,7	79,0
AFRIQUE	65,1	64,6	64,1	65,1	64,6	64,8	822,4	836,5	851,4	885,3	900,2	924,8
Afrique du Nord	36,9	38,1	37,0	35,7	31,7	31,5	87,7	92,4	91,4	89,9	81,2	81,9
Algérie	17,8	17,0	16,4	18,3	18,7	19,7	7,3	7,1	7,0	7,9	8,3	8,8
Égypte	53,0	54,2	49,4	44,9	42,3	44,4	53,9	56,2	52,2	48,3	46,2	49,3
Libye	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	13,0	12,4	11,7	13,8	12,0	12,7	4,6	4,5	4,3	5,1	4,4	4,8
Soudan	45,2	50,0	56,7	56,3	41,6	33,7	18,4	21,0	24,5	25,0	19,0	15,8
Tunisie	7,7	7,2	6,9	8,1	7,3	7,3	0,9	0,9	0,8	1,0	0,9	0,9
Afrique subsaharienne	71,6	70,7	70,3	71,7	72,0	72,2	734,7	744,2	760,0	795,4	819,0	842,9
Afrique de l'Est*	73,6	72,5	72,3	73,2	73,5	73,7	305,5	308,7	316,1	329,0	339,1	348,6
Burundi	89,6	87,9	87,2	88,1	88,3	89,6	10,0	10,1	10,4	10,8	11,1	11,6
Comores	63,5	n.d.	n.d.	n.d.	60,8	n.d.	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	0,5	n.d.
Djibouti	54,5	53,0	52,5	53,4	52,7	53,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éthiopie	59,3	55,5	54,5	54,2	55,2	54,1	64,2	61,6	62,2	63,5	66,3	66,7
Kenya	71,7	72,0	73,7	77,0	78,8	79,2	35,1	36,0	37,5	40,0	41,8	42,8
Madagascar	92,8	93,0	92,7	93,8	93,6	93,6	24,3	25,0	25,5	26,5	27,1	27,7
Malawi	84,6	85,5	87,1	88,5	88,7	89,6	15,1	15,7	16,4	17,1	17,6	18,3
Maurice	15,1	14,2	13,3	18,6	17,8	17,5	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Mozambique	84,9	85,3	86,5	88,6	89,2	89,3	24,3	25,1	26,2	27,6	28,6	29,4
Ouganda	74,3	73,0	72,1	72,0	71,4	72,5	29,8	30,3	31,0	32,0	32,7	34,2
République-Unie de Tanzanie	76,4	76,0	75,1	75,6	75,2	75,5	43,0	44,1	45,0	46,7	47,8	49,4
Rwanda	80,1	76,6	74,9	78,0	74,6	75,7	9,8	9,6	9,6	10,3	10,0	10,4
Seychelles	40,0	40,2	36,3	40,1	38,8	45,3	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1

TABEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population qui ne peut se permettre une alimentation saine						Nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(%)						(en millions)					
Somalie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Soudan du Sud	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	92,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10,0	n.d.
Zambie	77,8	78,0	79,0	80,5	81,3	81,7	13,5	13,9	14,5	15,2	15,8	16,4
Zimbabwe	74,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	11,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Afrique centrale	78,1	77,7	77,5	78,6	78,7	78,8	131,3	134,7	138,7	145,1	149,8	154,5
Angola	62,7	65,1	66,8	70,1	71,7	72,2	18,9	20,4	21,6	23,4	24,7	25,7
Cameroun	52,4	52,3	52,5	53,7	54,3	55,9	12,8	13,1	13,5	14,2	14,8	15,6
Congo	74,2	75,0	74,8	77,7	78,2	79,1	3,9	4,1	4,2	4,4	4,6	4,7
Gabon	32,0	32,6	33,1	34,8	36,3	37,3	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République centrafricaine	86,9	86,1	85,7	86,1	86,5	86,7	4,3	4,4	4,5	4,6	4,7	4,8
République démocratique du Congo	94,8	93,4	93,1	93,1	92,4	91,4	79,9	81,4	83,7	86,5	88,6	90,5
Sao Tomé-et-Principe	49,0	48,7	48,8	49,0	49,3	51,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Tchad	63,0	60,4	57,1	59,1	59,0	60,8	9,5	9,4	9,2	9,8	10,1	10,8
Afrique australe	61,5	60,9	60,9	62,6	61,7	61,6	39,8	39,9	40,4	42,1	42,0	42,2
Afrique du Sud	61,0	60,5	60,4	62,1	61,2	61,2	34,6	34,7	35,1	36,5	36,4	36,6
Botswana	63,5	61,9	61,3	61,5	61,2	60,3	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6
Eswatini	68,9	67,6	67,0	67,5	65,1	65,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Lesotho	69,9	71,0	72,1	75,9	76,3	76,3	1,5	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8
Namibie	57,8	58,0	58,5	62,2	59,7	57,1	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
Afrique de l'Ouest	68,3	67,3	66,6	68,4	68,8	69,3	258,0	260,8	264,8	279,2	288,1	297,5
Bénin	78,5	69,9	63,2	61,6	60,2	56,8	9,1	8,3	7,8	7,8	7,8	7,6
Burkina Faso	64,9	62,1	58,8	59,7	59,1	63,1	12,9	12,7	12,3	12,8	13,1	14,3
Cabo Verde	30,0	28,9	27,3	35,5	33,4	30,5	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Côte d'Ivoire	53,5	49,2	46,7	48,9	49,6	49,7	13,3	12,5	12,2	13,1	13,6	14,0
Gambie	42,4	41,3	40,6	43,2	43,6	44,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2
Ghana	65,2	64,1	62,7	63,6	62,7	63,0	19,7	19,8	19,8	20,5	20,6	21,1
Guinée	37,4	36,9	36,1	35,8	36,8	37,4	4,6	4,6	4,6	4,7	5,0	5,2
Guinée-Bissau	62,5	61,6	58,9	62,6	63,8	64,0	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3
Libéria	64,5	63,9	66,0	69,9	66,3	64,1	3,1	3,1	3,3	3,6	3,4	3,4



TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population qui ne peut se permettre une alimentation saine						Nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
			(%)						(en millions)			
Mali	55,2	52,3	47,8	53,0	55,6	58,7	10,7	10,4	9,8	11,3	12,2	13,3
Mauritanie	49,9	49,9	50,4	52,1	54,4	55,2	2,1	2,1	2,2	2,3	2,5	2,6
Niger	85,8	83,9	83,2	84,7	86,8	86,3	18,7	18,9	19,5	20,6	21,9	22,6
Nigéria	74,3	75,1	76,0	78,0	78,5	78,7	143,8	149,0	154,5	162,5	167,4	172,0
Sénégal	54,3	48,7	47,1	48,6	47,5	49,5	8,2	7,6	7,5	8,0	8,0	8,6
Sierra Leone	62,2	62,3	58,2	60,5	61,8	62,5	4,8	4,9	4,7	5,0	5,2	5,4
Togo	62,4	54,2	50,2	52,0	54,0	54,6	4,9	4,4	4,1	4,4	4,7	4,8
ASIE	43,3	39,5	37,0	39,0	36,5	35,1	1 967,5	1 813,7	1 714,5	1 819,3	1 712,0	1 655,9
Asie centrale	21,2	18,5	17,6	19,1	17,1	16,3	15,1	13,4	12,9	14,3	13,0	12,6
Kazakhstan	9,3	6,3	6,9	6,6	5,2	5,6	1,7	1,2	1,3	1,3	1,0	1,1
Kirghizistan	40,9	34,0	31,0	41,0	36,7	35,9	2,5	2,1	2,0	2,6	2,4	2,4
Ouzbékistan	19,7	18,0	16,4	17,3	15,7	15,0	6,3	5,8	5,4	5,8	5,3	5,2
Tadjikistan	37,8	34,3	33,9	35,7	32,5	28,6	3,4	3,1	3,2	3,4	3,2	2,9
Turkménistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie de l'Est	25,7	22,4	20,3	21,2	16,5	16,3	424,4	371,4	336,8	353,3	275,3	271,4
Chine	27,9	24,1	21,7	22,7	17,4	17,3	401,6	349,4	316,0	330,6	253,8	251,8
<i>Chine (continentale)</i>	28,2	24,4	22,0	23,0	17,6	17,5	398,1	346,2	313,1	327,6	251,3	249,3
<i>Chine – RAS de Hong-Kong</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Chine – RAS de Macao</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Province chinoise de Taïwan</i>	5,3	n.d.	n.d.	n.d.	4,5	n.d.	1,2	n.d.	n.d.	n.d.	1,1	n.d.
Japon	7,2	7,2	7,2	8,0	7,6	7,5	9,1	9,1	9,0	10,0	9,5	9,3
Mongolie	29,7	27,9	24,5	24,9	23,5	19,6	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7
République de Corée	10,5	9,7	9,2	10,7	10,0	9,0	5,4	5,0	4,8	5,6	5,2	4,7
République populaire démocratique de Corée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie du Sud-Est	38,4	36,8	35,3	36,9	37,3	36,3	250,0	242,2	234,2	247,4	251,9	247,0
Brunéi Darussalam	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Cambodge	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Indonésie	51,4	48,9	47,1	46,8	46,6	46,5	135,9	130,7	127,1	127,2	127,6	128,0
Malaisie	4,0	3,4	2,6	3,1	2,8	1,8	1,3	1,1	0,9	1,0	0,9	0,6
Myanmar	47,6	44,4	43,5	50,1	57,4	56,3	24,9	23,4	23,1	26,7	30,9	30,5

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population qui ne peut se permettre une alimentation saine						Nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine					
	2017	2018	2019 (%)	2020	2021	2022	2017	2018	2019 (en millions)	2020	2021	2022
Philippines	48,1	46,9	45,7	51,9	51,4	48,1	51,3	50,9	50,4	58,2	58,5	55,6
République démocratique populaire lao	59,2	57,7	56,9	58,7	58,0	57,1	4,1	4,1	4,1	4,3	4,3	4,3
Singapour	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Thaïlande	21,1	21,9	19,6	19,7	18,3	16,4	14,9	15,6	14,0	14,1	13,1	11,7
Timor-Leste	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Viet Nam	11,2	10,1	8,5	9,3	9,6	9,4	10,5	9,6	8,1	9,0	9,4	9,2
Asie du Sud	64,2	58,6	54,8	57,9	55,8	53,1	1 221,4	1 128,3	1 068,0	1 141,1	1 110,5	1 066,3
Afghanistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bangladesh	65,0	61,4	58,5	55,8	51,7	48,2	105,2	100,5	96,8	93,4	87,6	82,4
Bhoutan	28,9	14,1	18,0	17,4	21,5	5,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	<0,1
Inde	69,5	62,5	57,1	61,2	59,0	55,6	941,1	855,3	789,3	854,9	830,9	788,2
Iran (République islamique d')	7,7	9,2	14,6	14,8	15,0	15,8	6,5	7,9	12,6	12,9	13,2	14,0
Maldives	4,9	3,5	2,1	8,8	3,0	1,6	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Népal	47,3	43,8	43,5	44,7	43,6	41,1	13,3	12,5	12,5	13,1	13,1	12,6
Pakistan	57,8	56,5	58,1	60,2	58,7	58,7	125,1	124,2	129,7	136,8	135,8	138,3
Sri Lanka	32,2	29,0	28,5	33,4	34,0	41,1	6,9	6,3	6,2	7,2	7,4	9,0
Asie de l'Ouest	20,6	21,0	22,1	22,0	21,2	20,0	56,6	58,4	62,5	63,2	61,3	58,7
Arabie saoudite	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arménie	49,3	49,5	53,3	53,8	54,1	54,9	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5
Azerbaïdjan	0,7	0,7	0,7	1,2	0,7	0,7	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bahreïn	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chypre	4,0	2,7	2,6	2,2	2,3	1,8	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Émirats arabes unis	1,0	2,5	2,1	<0,1	<0,1	2,3	0,1	0,2	0,2	<0,1	<0,1	0,2
Géorgie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Iraq	23,1	23,1	21,9	28,5	28,4	26,7	9,2	9,4	9,1	12,1	12,4	11,9
Israël	19,2	18,2	19,5	19,0	18,0	16,5	1,6	1,5	1,7	1,7	1,6	1,5
Jordanie	13,0	12,9	12,9	14,4	13,6	13,0	1,3	1,3	1,4	1,6	1,5	1,5
Koweït	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Liban	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	1,8	2,9	n.d.	n.d.	n.d.	<0,1	0,1	0,2
Oman	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.



TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population qui ne peut se permettre une alimentation saine						Nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
			(%)						(en millions)			
Palestine	5,0	5,1	5,5	6,8	5,4	4,4	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République arabe syrienne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	86,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,4	n.d.
Türkiye	11,7	12,3	14,7	10,9	8,7	6,1	9,6	10,2	12,3	9,1	7,4	5,2
Yémen	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	29,2	28,4	27,8	28,9	30,1	27,7	185,5	181,8	180,0	188,1	197,2	182,9
Caraïbes	47,2	45,9	46,1	49,5	50,1	50,0	20,4	19,9	20,1	21,8	22,1	22,2
Antigua-et-Barbuda	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Aruba	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bahamas	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Barbade	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Cuba	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Curaçao	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dominique	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Grenade	19,6	19,1	18,8	23,2	22,2	21,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Haïti	77,4	77,9	79,4	81,5	82,4	83,6	8,4	8,6	8,9	9,2	9,4	9,7
Îles Caïmanes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Turques et Caïques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Vierges britanniques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Jamaïque	19,2	17,1	18,2	23,6	23,1	22,1	0,5	0,5	0,5	0,7	0,7	0,6
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	26,9	23,4	21,8	25,7	26,1	24,8	2,9	2,5	2,4	2,8	2,9	2,8
Sainte-Lucie	8,5	8,5	8,6	12,4	9,7	8,5	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Saint-Kitts-et-Nevis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Vincent-et-les Grenadines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sint Maarten (partie néerlandaise)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	32,0	33,0	33,3	38,1	39,2	39,1	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Amérique centrale	30,7	29,8	27,9	31,9	27,7	26,3	52,6	51,5	48,9	56,3	49,1	47,1
Belize	65,6	65,5	62,8	69,9	65,6	61,8	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3
Costa Rica	14,3	15,1	15,2	20,9	15,1	15,9	0,7	0,8	0,8	1,1	0,8	0,8
El Salvador	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.



TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population qui ne peut se permettre une alimentation saine						Nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(%)						(en millions)					
Guatemala	46,7	46,5	45,6	48,0	44,9	43,9	7,7	7,8	7,8	8,3	7,9	7,8
Honduras	39,8	39,0	38,7	43,4	38,9	39,0	3,8	3,8	3,9	4,4	4,0	4,1
Mexique	28,3	27,1	24,6	28,6	24,2	22,5	34,8	33,6	30,8	36,0	30,7	28,7
Nicaragua	25,0	26,9	29,2	30,6	26,8	27,3	1,6	1,8	1,9	2,1	1,8	1,9
Panama	42,3	40,1	39,4	49,9	45,1	43,5	1,7	1,7	1,7	2,1	2,0	1,9
Amérique du Sud**	26,7	26,0	25,9	25,5	29,0	26,0	112,5	110,3	111,0	110,1	126,0	113,6
Argentine	8,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Bolivie (État plurinational de)	14,3	13,0	9,6	10,8	8,9	8,5	1,6	1,5	1,1	1,3	1,1	1,0
Brésil	27,4	26,6	26,3	19,8	30,2	25,3	57,2	56,0	55,7	42,1	64,7	54,4
Chili	48,1	46,1	46,0	50,3	42,5	40,4	8,8	8,6	8,8	9,7	8,3	7,9
Colombie	31,7	31,6	32,7	41,2	37,9	36,6	15,3	15,6	16,4	21,0	19,5	19,0
Équateur	23,1	23,9	24,8	30,4	27,2	25,9	3,9	4,1	4,3	5,3	4,8	4,7
Guyana	41,3	41,0	39,2	22,6	16,9	9,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1
Paraguay	24,0	22,3	22,0	24,7	24,6	24,1	1,5	1,4	1,4	1,6	1,6	1,6
Pérou	33,5	30,4	28,9	42,9	33,9	33,6	10,6	9,8	9,5	14,3	11,4	11,5
Suriname	19,6	18,6	18,9	24,8	25,9	25,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Uruguay	31,1	32,6	33,3	38,2	37,8	36,1	1,1	1,1	1,1	1,3	1,3	1,2
Venezuela (République bolivarienne du)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
OCÉANIE	15,7	16,4	18,0	21,2	22,4	20,2	6,6	7,0	7,8	9,3	10,0	9,1
Australie	2,9	3,2	3,2	3,5	3,2	3,2	0,7	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8
Fidji	45,8	47,4	52,6	62,5	66,8	59,0	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,5
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Salomon	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Kiribati	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Calédonie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Zélande	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.



TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population qui ne peut se permettre une alimentation saine						Nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(%)						(en millions)					
Papouasie-Nouvelle-Guinée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie française	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (Membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Vanuatu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	7,2	6,9	6,2	5,9	5,1	4,8	80,4	77,0	69,7	66,0	57,1	53,6
Amérique du Nord	4,8	4,5	4,1	3,2	2,5	2,5	17,7	16,8	15,2	12,1	9,6	9,5
Bermudes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Canada	3,2	2,7	2,7	3,2	3,0	2,7	1,2	1,0	1,0	1,2	1,1	1,1
États-Unis d'Amérique	5,0	4,7	4,2	3,2	2,5	2,5	16,5	15,8	14,2	10,9	8,4	8,5
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe	8,4	8,1	7,3	7,2	6,4	5,9	62,7	60,3	54,5	53,8	47,5	44,1
Europe de l'Est	11,0	11,3	9,9	9,8	8,4	8,0	32,5	33,3	29,2	28,8	24,5	23,1
Bélarus	3,2	1,9	2,4	1,2	1,0	1,0	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Bulgarie	10,2	8,4	7,8	5,3	6,1	5,8	0,7	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4
Fédération de Russie	3,1	2,8	2,4	2,4	1,9	2,0	4,5	4,0	3,4	3,5	2,7	2,9
Hongrie	32,0	26,5	26,4	20,4	12,7	10,5	3,1	2,6	2,6	2,0	1,2	1,0
Pologne	17,2	14,9	10,4	9,8	8,0	6,6	6,6	5,7	4,0	3,8	3,1	2,6
République de Moldova	11,0	9,0	9,5	14,3	10,2	11,9	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
Roumanie	52,4	68,3	63,7	66,0	59,7	55,9	10,3	13,4	12,4	12,8	11,5	11,0
Slovaquie	19,7	18,3	15,3	20,0	19,3	17,7	1,1	1,0	0,8	1,1	1,1	1,0
Tchéquie	4,8	4,2	3,7	3,9	3,8	4,2	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Ukraine	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe du Nord	4,0	4,0	3,6	2,9	3,0	2,7	4,1	4,2	3,8	3,1	3,2	2,8
Danemark	0,9	1,0	1,0	1,1	0,8	0,9	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	0,1
Estonie	10,9	9,5	8,2	7,5	5,1	5,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Finlande	1,0	1,1	0,7	0,6	0,8	0,8	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Irlande	2,3	1,4	1,6	1,2	1,1	1,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population qui ne peut se permettre une alimentation saine						Nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine					
	2017	2018	2019 (%)	2020	2021	2022	2017	2018	2019 (en millions)	2020	2021	2022
Islande	0,6	0,5	0,6	0,7	0,6	0,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Lettonie	27,1	21,3	18,1	16,9	14,2	12,7	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
Lituanie	21,3	16,7	13,1	9,0	8,9	9,0	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2
Norvège	1,9	1,7	1,5	1,9	1,7	1,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3,2	3,7	3,5	2,7	3,0	2,5	2,1	2,5	2,3	1,8	2,0	1,7
Suède	3,5	4,1	3,5	2,9	3,6	3,6	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4
Europe du Sud	14,0	12,4	11,2	11,5	9,9	9,1	21,1	18,7	16,9	17,3	14,9	13,6
Albanie	24,3	17,5	15,3	14,1	12,6	12,2	0,7	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bosnie-Herzégovine	6,1	5,7	5,6	5,7	5,0	5,8	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Croatie	27,9	23,2	19,0	18,8	15,5	13,5	1,2	1,0	0,8	0,8	0,6	0,5
Espagne	10,9	10,8	10,2	10,6	9,3	8,9	5,1	5,0	4,8	5,0	4,4	4,2
Grèce	30,8	28,0	24,6	24,2	21,0	18,3	3,3	3,0	2,6	2,5	2,2	1,9
Italie	10,3	10,0	8,6	9,1	7,7	6,9	6,2	6,0	5,1	5,4	4,6	4,1
Macédoine du Nord	23,9	21,1	19,7	21,5	19,0	19,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
Malte	4,5	4,2	3,4	3,3	2,6	2,4	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Monténégro	17,4	18,5	15,6	15,6	12,5	12,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Portugal	18,9	16,2	13,1	14,0	13,1	12,0	1,9	1,7	1,4	1,4	1,3	1,2
Serbie	24,2	10,2	13,1	11,6	8,7	8,1	1,8	0,8	1,0	0,9	0,6	0,6
Slovénie	3,7	2,6	2,3	2,0	1,7	1,4	0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Europe de l'Ouest	2,6	2,1	2,4	2,4	2,5	2,3	5,0	4,0	4,6	4,6	4,9	4,5
Allemagne	3,5	2,2	2,0	2,5	2,5	2,2	2,9	1,9	1,7	2,1	2,1	1,9
Autriche	2,5	2,3	2,7	2,5	3,4	2,9	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
Belgique	2,1	1,2	1,3	1,0	0,8	0,7	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
France	1,9	2,2	3,4	2,8	3,3	3,1	1,2	1,4	2,2	1,8	2,2	2,0
Luxembourg	2,6	2,1	1,2	0,6	1,9	1,9	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Pays-Bas (Royaume des)	1,8	1,5	1,6	1,6	1,1	1,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
Suisse	1,3	1,6	1,4	1,3	1,2	1,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

NOTES: n.d. = données non disponibles; n.c. = données non communiquées. * Comprend le Zimbabwe. ** Comprend l'Argentine. Pour obtenir une estimation du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine (NUA) dans le monde, on multiplie la proportion de la population ne pouvant pas se permettre une alimentation saine de chacune des cinq régions du monde par leur population totale. Il convient d'éviter, lors de l'établissement de cette estimation mondiale, d'additionner les estimations de nombres de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine réalisées pour d'autres regroupements, tels que ceux fondés sur les niveaux de revenu.

SOURCE: FAO. 2024. *FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD)*. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

ANNEXE 1B

NOTES MÉTHODOLOGIQUES RELATIVES AUX INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION

Définition: La sous-alimentation est définie comme étant la situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir, en moyenne, l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine.

Indicateur: L'indicateur, appelé «prévalence de la sous-alimentation» (PoU, *prevalence of undernourishment*), est une estimation du pourcentage de personnes dans la population qui sont en situation de sous-alimentation. Les estimations nationales sont présentées sous forme de moyennes mobiles sur trois ans pour tenir compte du manque de fiabilité des estimations de certains paramètres sous-jacents en raison d'éléments pour lesquels il est très rare que l'on dispose d'informations complètes et fiables, tels que la variation d'une année sur l'autre des stocks de produits alimentaires, l'une des composantes des bilans alimentaires annuels de la FAO. Les agrégats régionaux et mondiaux, quant à eux, sont présentés sous forme d'estimations annuelles, car on considère qu'il n'y a pas de corrélation entre les éventuelles erreurs d'estimation et que ces erreurs sont donc ramenées à des niveaux acceptables lorsqu'on agrège les données de plusieurs pays.

La série entière des données sur la PoU est révisée pour chaque nouvelle édition de ce rapport à la lumière des données et des informations reçues par la FAO depuis l'édition précédente. Comme cette procédure entraîne généralement une révision à rebours de la série entière, il est conseillé aux lecteurs de ne pas comparer les chiffres d'une édition sur l'autre et de se reporter systématiquement à l'édition la plus récente, y compris pour les chiffres des années précédentes.

Méthode: Pour estimer la prévalence de la sous-alimentation dans une population, on modélise la loi de distribution de probabilité de l'apport énergétique alimentaire habituel, exprimé

en kilocalories par personne et par jour pour un individu moyen, sous la forme d'une fonction de densité de probabilité paramétrique, $f(x)^{1,2}$. On obtient ensuite l'indicateur en calculant la probabilité cumulée que l'apport énergétique alimentaire habituel (x) soit inférieur aux besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER) (limite inférieure de la fourchette des besoins énergétiques appropriée pour un individu moyen représentatif), comme dans la formule ci-après:

$$PoU = \int_{x < MDER} f(x|\theta) dx,$$

où θ est un vecteur de paramètres caractérisant la fonction de densité de probabilité. Dans les calculs réels, on part du principe que la distribution est log-normale, et donc totalement caractérisée par deux paramètres seulement: la consommation d'énergie alimentaire (DEC) moyenne et son coefficient de variation (CV).

Sources de données: Différentes sources de données sont utilisées pour estimer les paramètres du modèle.

Besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER): Pour déterminer les besoins énergétiques d'une personne appartenant à une classe d'âge/un sexe donné(e), on multiplie les besoins normalisés associés au taux métabolique de base (exprimés par kilogramme de poids corporel) par le poids idéal d'une personne en bonne santé de ce sexe/cette classe d'âge (compte tenu de sa taille); on multiplie ensuite la valeur obtenue par un coefficient correspondant au niveau d'activité physique (NAP) afin de prendre en compte cette dernière^{bl}. Étant donné que l'indice de masse corporelle (IMC) et le NAP normal varient chez les personnes actives et en bonne santé de

^{bl} Une personne est considérée comme étant en bonne santé lorsque son IMC n'indique ni insuffisance pondérale ni excès pondéral. Les normes en matière de besoins énergétiques humains par kilogramme de poids corporel sont données dans FAO et OMS (2004)³.

mêmes sexe et âge, on obtient une fourchette de besoins énergétiques pour chaque tranche d'âge de la population et chaque sexe. Les MDER d'un individu moyen dans la population – paramètre utilisé dans la formule de la PoU – correspondent à la moyenne pondérée des valeurs minimales des fourchettes de besoins énergétiques pour chaque tranche d'âge et sexe, la part de la population représentée par chaque groupe tenant lieu de coefficient de pondération. Comme pour les MDER, on estime les besoins énergétiques alimentaires moyens (ADER) (utilisés pour estimer la composante du CV décrite ci-dessous) à partir des valeurs moyennes de la catégorie de NAP «Mode de vie actif ou relativement actif»⁴.

Des informations sur la structure de la population par sexe et par âge nécessaires pour calculer les MDER sont disponibles pour la plupart des pays et pour chaque année dans le rapport du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU intitulé *World Population Prospects* (Perspectives de la population mondiale), qui est révisé tous les deux ans. La présente édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* utilise la version 2022 du rapport *World Population Prospects* (Perspectives de la population mondiale)⁵.

Les informations relatives à la taille médiane des populations de chaque tranche d'âge et de chaque sexe par pays sont tirées d'une enquête démographique et sanitaire (EDS) récente ou d'autres enquêtes qui permettent de collecter des données anthropométriques sur les enfants et les adultes. Même si ces enquêtes ne se rapportent pas à la même année que celle pour laquelle on estime la PoU, les changements possibles d'une année à l'autre dans les statures médianes sont peu importants, et leur incidence sur les MDER et, de ce fait, sur les estimations de la PoU est donc considérée comme négligeable.

Consommation d'énergie alimentaire (DEC): L'idéal serait de pouvoir estimer la DEC à partir de données sur la consommation alimentaire issues d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national (études sur la mesure des niveaux de vie [LSMS], ou enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages, par exemple). Cependant, très peu de pays réalisent ce type d'enquêtes chaque année. De ce fait, dans les estimations de la PoU calculées

par la FAO aux fins du suivi mondial, les valeurs de DEC sont estimées à partir des disponibilités énergétiques alimentaires (DES) communiquées dans les bilans alimentaires établis par la FAO pour la plupart des pays⁶.

Depuis la dernière édition du présent rapport, le domaine de FAOSTAT consacré aux bilans alimentaires a été mis à jour afin d'inclure les nouvelles valeurs des séries jusqu'en 2021 pour l'ensemble des pays. De plus, au moment où s'achevait la rédaction du présent rapport, les séries de bilans alimentaires étaient actualisées jusqu'en 2022 pour les 68 pays suivants, sélectionnés en priorité en raison de la forte proportion qu'ils représentent au sein de la population sous-alimentée à l'échelle mondiale: Afghanistan, Afrique du Sud, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Bangladesh, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Équateur, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tchad, Thaïlande, Togo, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe. Par ailleurs, les séries de DES des bilans alimentaires ont été actualisées jusqu'en 2022 pour un autre groupe de 27 pays, qui représentent une moindre proportion de la population sous-alimentée à l'échelle mondiale: Albanie, Arménie, Bahamas, Bosnie-Herzégovine, Cabo Verde, Chili, Chine (continentale), Costa Rica, Djibouti, El Salvador, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Jamaïque, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Mongolie, Monténégro, Oman, Panama, Paraguay, République dominicaine, Sao Tomé-et-Principe, Slovaquie, Timor-Leste et Tunisie.

Les DES moyennes par habitant pour 2022 (pour les pays autres que ceux énumérés ci-dessus) et pour 2023 (pour tous les pays) sont des prévisions immédiates réalisées à partir des perspectives à court terme des marchés établies par la FAO et

publiées sur le Portail de la situation alimentaire mondiale⁷, et sont utilisées pour calculer les valeurs de DEC de chaque pays pour 2022 et 2023.

Facteurs de gaspillage

Pour la présente édition du rapport, nous avons notamment actualisé les facteurs de gaspillage qui sont utilisés pour calculer la DEC en soustrayant le pourcentage de gaspillage des DES pour tous les pays. Les pourcentages de gaspillage alimentaire au niveau de la distribution ont été estimés à l'aide des données des bilans alimentaires disponibles sur FAOSTAT.

À partir des pourcentages indiqués dans le document de la FAO intitulé *Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde*⁸, on calcule et on additionne les pertes de calories dues au gaspillage pour chaque groupe d'aliments, sauf les céréales, pour lesquelles les facteurs de gaspillage utilisés sont de 2 pour cent pour toutes les régions. Enfin, on considère les pertes totales de calories en pourcentage des calories totales pour chaque année et chaque pays. Les données sont disponibles jusqu'à l'année 2021. Pour 2022 et 2023, les valeurs utilisées sont celles de l'année 2021.

Pour la Somalie et la Palestine, les données sur la consommation de poisson étant manquantes, les facteurs de gaspillage ont été estimés pour tous les groupes d'aliments à l'exception de celui-ci. Les données pour le Guatemala et la République dominicaine n'ont pas été actualisées.

Coefficient de variation (CV): On obtient le coefficient de variation de la DEC habituelle dans la population en calculant la moyenne géométrique de deux composantes, appelées $CV|y$ et $CV|r$:

$$CV = \sqrt{(CV|y)^2 + (CV|r)^2}$$

La première ($CV|y$) désigne la variabilité de la consommation par habitant chez les ménages appartenant à différentes couches sociodémographiques, et est donc appelée «coefficient de variation imputable aux revenus», tandis que la seconde ($CV|r$) rend compte de la variabilité liée au sexe, à l'âge, à la masse corporelle et au NAP des membres d'un même ménage. Étant donné que ce sont les mêmes éléments qui déterminent les besoins énergétiques, la seconde

composante est appelée «coefficient de variation imputable aux besoins».

$CV|y$

Lorsqu'on dispose de données fiables sur la consommation alimentaire issues d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, on peut estimer directement le coefficient de variation imputable aux revenus ($CV|y$). Depuis la dernière édition de ce rapport, 14 nouvelles enquêtes réalisées dans les 13 pays suivants ont été traitées aux fins d'actualisation du $CV|y$: Arménie (2022), Costa Rica (2019), Côte d'Ivoire (2022), Inde (2011-2012 et 2022-2023), Jordanie (2017), Kazakhstan (2022), Maldives (2016), Mali (2022), Mexique (2022), Niger (2022), République de Moldova (2022), Sénégal (2022) et Timor-Leste (2015). Le $CV|y$ repose donc désormais sur les données issues de 143 enquêtes menées dans 69 pays.

Lorsqu'on ne dispose pas de données d'enquête appropriées, on a recours aux données collectées par la FAO depuis 2014 au moyen de l'échelle FIES pour établir une projection des variations du $CV|y$ à partir de 2015 (ou à partir de l'année de la dernière enquête de consommation alimentaire réalisée, si elle est postérieure) et jusqu'à 2023, en se basant sur l'évolution observée de l'insécurité alimentaire grave. Les projections sont fondées sur l'hypothèse que cette évolution mesurée au moyen des données FIES pourrait indiquer des variations équivalentes de la prévalence de la sous-alimentation. Si tant est qu'elles ne puissent pas s'expliquer totalement par les effets de changements liés à l'offre dans les approvisionnements alimentaires moyens, on peut raisonnablement attribuer ces variations de la PoU à une évolution non observée du $CV|y$ qui se serait produite dans le même temps. L'analyse des estimations passées de la PoU montre qu'en moyenne, après neutralisation des différences liées à la DEC, aux MDER et au $CV|r$, l'évolution du $CV|y$ explique un tiers environ des écarts de PoU dans le temps et dans l'espace. À partir de tous ces éléments, pour chaque pays pour lequel on dispose de données FIES, l'évolution du $CV|y$ qui a pu se produire depuis 2015, ou depuis la date de la dernière enquête disponible, est donc estimée comme étant l'évolution susceptible d'entraîner une variation d'un tiers de point de pourcentage de la prévalence de la sous-alimentation pour chaque point de pourcentage de variation observé dans la prévalence de l'insécurité alimentaire grave. Pour

tous les autres pays, faute de données probantes, on conserve la dernière estimation disponible du CV|y. Comme dans les deux éditions précédentes du rapport, la prévision immédiate du CV|y pour 2020, 2021, 2022 et 2023 a nécessité un traitement spécial pour tenir compte des effets de la pandémie de covid-19 (voir le [supplément au chapitre 2](#)).

CV|r

Le coefficient de variation imputable aux besoins (CV|r) reflète la variabilité de la distribution des besoins énergétiques alimentaires d'un individu moyen hypothétique représentatif d'une population en bonne santé, et correspond également au CV de la distribution des apports énergétiques alimentaires d'un individu moyen hypothétique si toute la population est parfaitement bien nourrie. Aux fins d'estimation, la distribution des besoins énergétiques alimentaires d'un individu moyen hypothétique est supposée normale, et l'écart type correspondant peut être estimé à partir de deux centiles connus. Nous utilisons les MDER et les ADER mentionnés précédemment pour obtenir une approximation du 1^{er} centile et du 50^e centile^{9,10}. La valeur du CV|r est donc dérivée sous la forme d'une distribution normale type cumulative inverse de la différence entre les MDER et les ADER.

Problèmes et limites: La sous-alimentation est normalement un état individuel, mais, étant donné qu'on dispose généralement de données à grande échelle, il est impossible de déterminer de manière fiable les individus qui, au sein d'un groupe spécifique, sont effectivement sous-alimentés. Avec le modèle statistique décrit plus haut, l'indicateur ne peut être calculé qu'en référence à une population ou à un groupe d'individus pour laquelle/lequel on dispose d'un échantillon suffisamment représentatif. La PoU est donc une estimation du pourcentage d'individus du groupe considéré qui sont sous-alimentés, mais elle ne peut pas être décomposée plus finement.

Compte tenu de la nature probabiliste de l'inférence et des marges d'incertitude associées aux estimations de chacun des paramètres du modèle, la précision des estimations de la PoU est généralement faible. Il n'est pas possible de calculer formellement les marges d'erreur associées aux estimations de la PoU, mais il est probable qu'elles soient supérieures à 5 pour cent dans la plupart des cas. C'est pourquoi la FAO considère

que les estimations de la PoU qui sont inférieures à 2,5 pour cent ne sont pas suffisamment fiables pour figurer dans les rapports.

Il est important de noter que les fourchettes présentées pour les valeurs de la prévalence de la sous-alimentation en 2020, 2021, 2022 et 2023 ne doivent pas être interprétées comme des intervalles de confiance statistiques; elles représentent plutôt des scénarios différents utilisés pour établir des prévisions immédiates des valeurs de CV|y de 2020 à 2023.

Lectures recommandées:

FAO. 1996. Methodology for assessing food inadequacy in developing countries. Dans: *The Sixth World Food Survey*, p. 114-143. Rome. <https://www.fao.org/4/w0931e/w0931e16.pdf>

FAO. 2003. *Sommaire des débats: Mesure et évaluation des pénuries alimentaires et de la dénutrition: Colloque scientifique international*. Rome.

FAO. 2014. *Advances in hunger measurement: traditional FAO methods and recent innovations*. Division de la statistique de la FAO. Document de travail n° 14-04. Rome.

Naiken, L. 2002. *Résumé de la communication invitée: Méthodologie de la FAO pour estimer la prévalence de la sous-alimentation*. Document présenté lors du colloque scientifique international Mesure et évaluation des pénuries alimentaires et de la dénutrition, Rome, 26-28 juin 2002. Rome, FAO.

Wanner, N., Cafiero, C., Troubat, N. et Conforti, P. 2014. *Refinements to the FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment indicator*. Rome, FAO.

PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ÉVALUÉE À L'AIDE DE L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VÉCUE

Définition: L'insécurité alimentaire, telle qu'elle est mesurée par cet indicateur, fait référence à un accès à la nourriture limité, au niveau des individus ou des ménages, en raison d'un manque de ressources financières ou d'autres ressources. La gravité de l'insécurité alimentaire est mesurée à l'aide des données collectées grâce au module d'enquête FIES (échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue), un ensemble de huit questions qui permettent aux individus ou aux ménages

interrogés de déclarer des situations ou des expériences généralement associées à un accès limité à la nourriture. Aux fins du suivi annuel des ODD, les questions sont posées en référence aux 12 mois précédant l'enquête.

Des techniques statistiques sophistiquées fondées sur le modèle de mesure de Rasch permettent de valider les informations obtenues dans le cadre du module d'enquête FIES, aux fins de cohérence interne, et de les convertir en une mesure quantitative sur une échelle de gravité (de faible à élevée). Selon leurs réponses aux différentes questions de l'enquête, les individus ou les ménages interrogés dans le cadre d'une enquête représentative de la population au niveau national se voient associer une probabilité d'appartenir à l'une des trois classes suivantes, définies au moyen de deux seuils fixés à l'échelle internationale: i) en situation de sécurité alimentaire ou d'insécurité alimentaire marginale; ii) en situation d'insécurité alimentaire modérée; iii) en situation d'insécurité alimentaire grave. À partir des données FIES collectées sur trois ans (de 2014 à 2016), la FAO a défini l'échelle de référence FIES, qui est utilisée comme norme mondiale pour les mesures de l'insécurité alimentaire vécue ainsi que pour la fixation des deux seuils de gravité de référence.

L'indicateur 2.1.2 des ODD est obtenu en calculant la probabilité cumulée de se trouver dans les deux classes correspondant à l'insécurité alimentaire modérée et à l'insécurité alimentaire grave. Un indicateur distinct (FI_{sev}) est calculé en référence à la classe d'insécurité alimentaire grave uniquement.

Indicateur: Dans le présent rapport, la FAO fournit des informations relatives à deux niveaux d'insécurité alimentaire: l'insécurité alimentaire modérée ou grave ($FI_{mod+sev}$) et l'insécurité alimentaire grave (FI_{sev}). Deux estimations sont données pour chacun de ces niveaux:

- ▶ la **prévalence (pourcentage) des individus** dans la population qui vivent dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire;
- ▶ le **nombre des individus** dans la population qui vivent dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire.

Sources de données: Depuis 2014, on utilise le module d'enquête FIES, qui comporte huit questions, pour recueillir des données sur des échantillons nationalement représentatifs de la population adulte (à savoir les individus âgés de 15 ans et plus) dans plus de 140 pays pris en compte dans le sondage mondial de Gallup®, qui couvre plus de 90 pour cent de la population mondiale. En 2023, les entretiens se sont déroulés par téléphone et en face à face. Les entretiens téléphoniques ont été maintenus dans certains pays pour lesquels cette méthode avait déjà été employée en 2020 compte tenu du risque élevé de contamination des communautés qu'aurait entraîné la collecte de données en présentiel pendant la pandémie de covid-19.

Gallup® a généralement recours à des enquêtes par téléphone en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest, dans certaines régions d'Asie et dans les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. En Europe centrale, en Europe de l'Est, dans une grande partie de l'Amérique latine, dans la quasi-totalité de l'Asie, au Proche-Orient et en Afrique, un plan d'échantillonnage aréolaire a été utilisé pour les entretiens en face à face.

Dans la plupart des pays, les échantillons comptent un millier d'individus environ, mais ils sont plus importants en Inde (3 000 personnes), en Chine continentale (3 500 personnes) et en Fédération de Russie (2 000 personnes). Aucune donnée n'a été collectée en Chine (continentale) en 2023.

On a utilisé les données issues d'enquêtes publiques nationales pour estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire dans 70 pays qui comptent plus d'un quart de la population mondiale, en appliquant les méthodes statistiques de la FAO aux fins de validation interne et de façon à ajuster les résultats nationaux sur la même norme de référence mondiale. Une fois validées, les données sont utilisées pour peupler ou actualiser les séries nationales (voir la description ci-après). Lorsque la population d'un pays représente une large proportion de la population de la région, cette opération peut entraîner la révision (y compris à rebours) de la série régionale ou sous-régionale. C'est pourquoi nous invitons le lecteur à ne pas comparer les chiffres entre les différentes éditions du rapport, et à considérer l'édition actuelle comme la référence.

Pour la présente édition du rapport, on a utilisé les données provenant d'enquêtes publiques nationales réalisées dans les 70 pays suivants: Afghanistan, Afrique du Sud, Angola, Arménie, Belize, Bénin, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Canada, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Émirats arabes unis, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras, Indonésie, Israël, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Malawi, Mali, Mexique, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Palestine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yémen et Zambie. Les données nationales de ces pays sont prises en compte pour l'année/les années pour laquelle/lesquelles elles sont disponibles. Pour les autres années, on a appliqué la stratégie suivante:

- ▶ Lorsque des données nationales sont disponibles pour plusieurs années, les valeurs des années manquantes sont calculées par interpolation linéaire.
- ▶ Lorsque des données nationales sont disponibles pour une seule année, les valeurs des années manquantes sont:
 - établies à l'aide de données de la FAO si ces données sont considérées comme étant compatibles avec les enquêtes nationales;
 - imputées en fonction de la tendance suggérée par les données de la FAO en cas d'incompatibilité avec les données nationales;
 - imputées en fonction de la tendance sous-régionale si aucune autre information fiable n'est disponible en temps voulu;
 - considérées comme suivant une tendance constante par rapport au niveau établi dans le cadre de l'enquête nationale si la tendance sous-régionale ne peut pas être calculée ou si la tendance qui ressort d'autres enquêtes ou la tendance sous-régionale n'est pas applicable à la situation particulière du pays en question compte tenu des éléments probants qui ont été réunis à l'appui de la tendance (évolution de la pauvreté,

de la pauvreté extrême, de l'emploi et de l'inflation des prix des aliments, entre autres); cela s'applique aussi aux pays où la prévalence de l'insécurité alimentaire est très basse (moins de 3 pour cent pour l'insécurité alimentaire grave) ou très élevée (plus de 85 pour cent pour l'insécurité alimentaire modérée ou grave).

Compte tenu de l'hétérogénéité des sources utilisées lors des enquêtes et de la petite taille de l'échantillon de certaines enquêtes de la FAO, les nouvelles données peuvent parfois déboucher sur une forte augmentation ou diminution d'une année sur l'autre. Dans ce cas, la règle est de rechercher des informations concernant le pays issues de sources extérieures (données ou rapports, le cas échéant en concertation avec des experts du pays tels que les fonctionnaires nationaux et régionaux de la FAO) afin de déterminer si des bouleversements importants ou des interventions de grande ampleur ont eu lieu. Si la tendance peut être confirmée par des données probantes, mais semble excessive, elle est conservée mais lissée (en utilisant la moyenne sur trois ans, par exemple). Sinon, la même règle que celle utilisée pour les années manquantes est appliquée (en maintenant le niveau constant ou en appliquant la tendance sous-régionale). En 2023, aucune donnée FIES n'a été collectée en Chine (continentale), et la tendance a donc été maintenue constante.

Méthode: Les données ont été validées et utilisées pour établir une échelle de gravité de l'insécurité alimentaire selon le modèle de Rasch, qui postule que la probabilité d'obtenir une réponse affirmative de la personne interrogée i à la question j est une fonction logistique de la distance, sur une échelle de gravité sous-jacente, entre la position de la personne interrogée, a_i , et celle de l'item, b_j .

$$Prob(X_{i,j} = \text{Yes}) = \frac{\exp(a_i - b_j)}{1 + \exp(a_i - b_j)}$$

En appliquant le modèle de Rasch aux données FIES, on peut estimer pour chaque personne interrogée i la probabilité (comparable d'un pays à l'autre) qu'elle soit en situation d'insécurité alimentaire ($p_{i,L}$), à chaque niveau L de gravité (modérée ou grave, ou grave uniquement) de cette situation, avec $0 < p_{i,L} < 1$.

La **prévalence de l'insécurité alimentaire** à chaque niveau de gravité (FI_L) dans la population correspond à la somme pondérée de la probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire pour toutes les personnes interrogées (i) d'un échantillon:

$$FI_L = \sum p_{i,L} w_i$$

où w_i correspond à la pondération poststratification appliquée à l'échantillon qui indique la proportion d'individus ou de ménages dans la population nationale représentée par chaque enregistrement de l'échantillon.

Étant donné que seules les personnes âgées de 15 ans ou plus sont échantillonnées dans le sondage mondial de Gallup®, les estimations de prévalence produites directement à partir des données de ce sondage portent sur la population située dans cette tranche d'âge. Pour obtenir **la prévalence et le nombre d'individus (de tous les âges) dans la population**, il faut estimer le nombre de personnes qui vivent dans un ménage où au moins un adulte est considéré comme étant en situation d'insécurité alimentaire. À cet effet, on utilise la procédure par étapes expliquée à l'annexe II du document intitulé *Méthodes d'estimation de taux comparables de prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes à l'échelle mondiale* (voir le lien fourni à la section «Lectures recommandées» ci-après).

Les **valeurs agrégées régionales et mondiales** de l'insécurité alimentaire de niveau modéré ou grave et de niveau grave, $FI_{L,r}$ sont calculées comme suit:

$$FI_{L,r} = \frac{\sum_c FI_{L,c} \times N_c}{\sum_c N_c}$$

où r indique la région, $FI_{L,c}$ est la valeur de FI de niveau L estimée pour le pays c dans la région, et N_c la taille de la population correspondante. En l'absence d'estimation de FI_L pour un pays, on considère que cette valeur est égale à la moyenne, pondérée par la population, des valeurs estimatives pour les pays restants de la même sous-région. L'agrégat régional est calculé uniquement si les pays pour lesquels une estimation est disponible représentent au moins 50 pour cent de la population de la région.

Des seuils universels sont définis sur l'échelle FIES internationale de référence (une série de valeurs de paramètres d'items calculées à partir des résultats

de tous les pays visés par le sondage mondial de Gallup© en 2014-2016) et convertis dans les valeurs correspondantes sur les échelles locales. Le processus d'étalonnage de l'échelle de chaque pays au regard de l'échelle FIES internationale de référence peut être présenté comme une **mise en correspondance** qui permet de produire des mesures **comparables à l'échelle internationale** de la gravité de l'insécurité alimentaire des personnes interrogées, ainsi que des taux de prévalence nationaux comparables.

Le problème vient du fait que, lorsqu'elle est définie comme un trait *latent*, la gravité de l'insécurité alimentaire ne peut pas être évaluée par rapport à une référence absolue. Le modèle de Rasch permet de déterminer la position relative occupée par les différents items sur une échelle libellée en unités logit, mais dont le «zéro» est défini arbitrairement (comme étant la gravité moyenne estimée, généralement). Cela signifie que le zéro de l'échelle change dans chaque cas. Pour produire des mesures comparables dans le temps et entre différentes populations, il faut définir une échelle commune qui sera utilisée comme référence, et trouver la formule nécessaire pour convertir les mesures entre les différentes échelles. Comme lorsqu'on convertit des mesures de température effectuées selon des échelles différentes (Celsius et Fahrenheit, par exemple), il faut déterminer un certain nombre de points d'«ancrage». Dans la méthode FIES, ces points d'ancrage sont les niveaux de gravité associés aux items dont la position *relative* sur l'échelle de gravité peut être considérée comme égale à celle des items correspondants sur l'échelle de référence internationale. Ensuite, pour «mettre en correspondance» les mesures établies selon les différentes échelles, on détermine la formule pour laquelle la moyenne et les écarts types des niveaux de gravité des items communs sont égaux.

Problèmes et limites: Lorsque les estimations de prévalence de l'insécurité alimentaire reposent sur les données FIES recueillies dans le cadre du sondage mondial de Gallup©, avec des échantillons nationaux d'un millier de personnes environ dans la plupart des pays, les intervalles de confiance dépassent rarement 20 pour cent de la prévalence mesurée (ce qui signifie que des taux de prévalence de 50 pour cent sont associés à des marges d'erreur pouvant aller jusqu'à plus ou moins 5 pour cent).

Les intervalles de confiance sont toutefois beaucoup plus petits si les taux de prévalence nationaux sont estimés à partir d'échantillons plus importants ou s'il s'agit d'estimations portant sur des agrégats de plusieurs pays. Afin de réduire l'effet de la variabilité de l'échantillonnage d'une année sur l'autre, on présente les estimations nationales sous forme de moyennes sur trois ans, calculées en faisant la moyenne de toutes les années disponibles pour les périodes triennales considérées.

Les enquêtes publiques nationales constituent la source privilégiée pour l'établissement des estimations de l'insécurité alimentaire fondées sur les données FIES. Cependant, elles peuvent ne pas être disponibles tous les ans, ou les données peuvent être mises à la disposition de la FAO plusieurs années après. En l'absence d'enquêtes nationales annuelles, la série chronologique est établie à l'aide de la méthode décrite plus haut (voir «Sources de données»). Nous pouvons ainsi être amenés à réaliser une révision à rebours des données de la série.

Lectures recommandées:

FAO. 2016. *Méthodes d'estimation de taux comparables de prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes à l'échelle mondiale*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i4830f>

FAO. 2018. «Voices of the Hungry». Dans: FAO. [Consulté le 28 avril 2020]. <https://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/fr/>

Cafiero, C., Viviani, S. et Nord, M. 2018. Food security measurement in a global context: The food insecurity experience scale. *Measurement*, 116: 146-152. [Consulté le 25 juin 2024]. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0263224117307005>

COÛT D'UNE ALIMENTATION SAIN

Définition: Le coût d'une alimentation saine correspond au coût d'achat des articles les moins chers disponibles dans chaque pays qui peuvent composer une alimentation satisfaisant aux recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments et aux besoins énergétiques d'une personne représentative, sur la base d'une consommation définie à 2 330 kcal/jour assurant l'équilibre énergétique.

Indicateur: L'indicateur (appelé «coût d'une alimentation saine» [CoHD]) est une estimation du montant minimal moyen qu'une personne doit dépenser dans un pays pour acheter les articles les moins chers, disponibles localement, qui lui sont nécessaires pour avoir une alimentation saine. Pour permettre les comparaisons entre pays, le coût d'une alimentation saine exprimé en unités monétaires locales est converti en dollars internationaux au moyen des taux de change exprimés en parités de pouvoir d'achat (PPA) relatifs à la consommation privée. L'indicateur CoHD est de ce fait présenté sous la forme d'un montant moyen en **USD en PPA par personne et par jour**.

Sources de données: Les prix des articles associés à chacun des groupes d'aliments entrant dans une alimentation saine proviennent du Programme de comparaison internationale (PCI), coordonné par la Banque mondiale, qui fournit des estimations de PPA établies à partir d'un ensemble d'articles normalisés au niveau international exprimés en unités monétaires locales¹¹. Aux fins de comparaison entre pays, les prix en unités monétaires locales sont convertis en dollars internationaux au moyen des facteurs de conversion en PPA relatifs à la consommation privée calculés par le PCI et publiés dans la base de données des indicateurs du développement dans le monde¹². Pour actualiser le coût d'une alimentation saine pour les années séparant les cycles du PCI, on utilise les données de l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires publiées par la FAO¹³.

Méthode:

Méthode utilisée pour définir un panier alimentaire sain

Étant donné que les aliments sélectionnés dans un panier alimentaire sain varient selon les conditions locales, les pays ont élaboré des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments pour préconiser des habitudes alimentaires saines correspondant au contexte culturel et aux aliments disponibles localement. Cependant, tous les pays n'ont pas défini ce type de recommandations nutritionnelles, et souvent, ceux qui l'ont fait ne donnent pas d'indications quantifiables en termes de quantités d'aliments et de kilocalories. Pour remédier à ce manque de données et créer une norme mondiale en matière de régime alimentaire sain qui reprend les points

communs des recommandations nutritionnelles dans le monde entier, nous avons sélectionné 10 recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments, représentatives de différentes régions du monde et élaborées ces dernières années. Le Panier alimentaire sain a été créé pour pouvoir définir cette norme mondiale. Il est fondé sur les proportions moyennes des différents groupes d'aliments indiquées dans les recommandations nutritionnelles nationales fondées sur le choix des aliments et utilise les quantités médianes préconisées pour chaque groupe dans les 10 recommandations qui ont été quantifiées. Le Panier alimentaire sain est défini de manière à fournir un apport énergétique alimentaire de 2 330 kcal par jour et se compose d'articles disponibles localement classés dans six groupes d'aliments: féculents; légumes; fruits; aliments d'origine animale; légumes secs, fruits à coque et graines; huiles et graisses. Plus précisément, il est conçu pour apporter 1 160 kcal de féculents, 110 kcal de légumes, 160 kcal de fruits, 300 kcal d'aliments d'origine animale, 300 kcal de légumes secs, de fruits à coque et de graines, et 300 kcal d'huiles et de graisses. Le coût d'une alimentation saine a été estimé pour 169 pays sur la période 2017-2022.

Méthodes de calcul des coûts lorsque des données du PCI sont disponibles

Pour calculer l'alimentation saine à moindre coût, à chaque moment et à chaque endroit, on classe les différents articles alimentaires du PCI dans leur groupe d'aliments, et on détermine les articles les moins onéreux qui répondent aux exigences du Panier alimentaire sain. Au total, pour chaque pays, 11 articles alimentaires de moindre coût sont intégrés dans le Panier alimentaire sain: deux féculents, trois légumes, deux fruits, deux aliments d'origine animale, un(e) légume sec/fruit à coque/graine, et une huile ou graisse. Le coût par jour de chaque groupe d'aliments correspond au prix d'achat des articles sélectionnés dans ce groupe multiplié par la quantité qui apporte l'énergie définie pour ce groupe dans le Panier alimentaire sain. Pour terminer, on détermine le coût d'une alimentation saine dans chaque pays en additionnant le coût des six groupes d'aliments.

Méthodes d'actualisation des coûts lorsqu'on ne dispose pas de données du PCI

Le PCI est actuellement la seule source de données sur les prix au détail des articles normalisés au

niveau international. Ces données ne sont mises à disposition que tous les trois à quatre ans, ce qui ne permet pas d'effectuer une actualisation annuelle du coût d'une alimentation saine. La dernière série de données du PCI a été publiée en 2024, et se rapporte aux prix de 2021. Pour actualiser l'indicateur de coût pour les années situées entre deux cycles de publication du PCI, on établit une estimation en appliquant les IPC des produits alimentaires publiés par la FAO au coût d'une alimentation saine en 2021. Cet ensemble de données suit la variation mensuelle des IPC (indices généraux des prix à la consommation et indices des prix à la consommation des produits alimentaires) au niveau national en prenant 2015 comme année de base. Les IPC annuels sont calculés sous la forme d'une simple moyenne des 12 indices mensuels. Le coût d'une alimentation saine, $c(PPP)_t$, est estimé pour les années manquantes en multipliant le coût réel dans chaque pays en 2021, exprimé en unités monétaires locales, par le ratio des IPC, puis en divisant le résultat par les parités de pouvoir d'achat:

$$c(PPP)_t = \frac{c(LCU)_{2021} \times FCPI\ ratio_t}{PPP_t}$$

Où:

$$t = 2017, 2018, 2019, 2020, 2022$$

et

$$FCPI\ ratio_t = \left(\frac{FCPI_t}{FCPI_{2021}} \right).$$

Pour les pays qui n'ont pas de données relatives aux PPA, des imputations de PPA sont appliquées à l'aide d'un modèle autorégressif à moyenne mobile intégrée avec variable explicative externe (ARIMAX). Conformément à la méthode d'extrapolation des PPA employée par la Banque mondiale pour les indicateurs du développement dans le monde, le ratio entre l'IPC général d'un pays et l'IPC du pays de référence (en l'occurrence, les États-Unis d'Amérique) est introduit dans la spécification du modèle en tant que principal prédicteur des valeurs des PPA. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant et les dépenses de consommation des ménages par habitant sont également ajoutés en tant que covariables externes, et la méthode de lissage de Holt-Winter est appliquée aux deux séries pour combler les

éventuelles lacunes. L'approche ARIMAX permet d'estimer, pour chaque pays, plusieurs spécifications de modèle comprenant une composante autorégressive, une composante d'intégration, une moyenne mobile et une combinaison de ces trois éléments. La meilleure spécification est sélectionnée lorsque le coefficient estimé du ratio des IPC, au moins, est statistiquement significatif, la signification statistique des paramètres ARIMAX étant considérée en deuxième lieu. Dans le cas des pays et des territoires qui affichent des séries de PPA anormales sur la durée, le ratio des IPC se révèle être le seul coefficient statistiquement significatif qui influe sur la variabilité des valeurs des PPA. Pour les pays et territoires qui présentent des séries de PPA moins volatiles, en revanche, la tendance historique des PPA joue également un rôle dans la prédiction des valeurs des PPA, tout comme les coefficients estimés du PIB par habitant et/ou des dépenses par habitant. Le modèle ARIMAX calcule les valeurs prédites pour la meilleure spécification sélectionnée pour chaque pays/territoire.

Problèmes et limites: Les données relatives aux prix des articles normalisés au niveau international n'étant pas disponibles chaque année, un suivi annuel n'est pas possible. L'une des limites de la méthode d'actualisation du coût d'une alimentation saine est que l'évolution du coût dépend des IPC (des produits alimentaires) et ne reflète pas les changements concernant des articles particuliers dans les prix des produits alimentaires, ni les variations des prix selon les groupes d'aliments^{bm}. La FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, réfléchit à la manière d'étendre la communication des prix au niveau des articles afin de pouvoir réaliser un suivi plus régulier et plus rigoureux du coût d'une alimentation saine.

Les **agrégats régionaux et mondiaux** relatifs au coût d'une alimentation saine sont calculés à partir d'une moyenne arithmétique des pays de chaque groupe.

^{bm} Les IPC des produits alimentaires indiquent l'évolution des prix moyens d'un panier de différents produits alimentaires défini pour chaque pays, et peuvent ne pas rendre compte précisément des variations des prix des articles figurant dans le Panier alimentaire sain. Ce panier ne comprenant par définition que les aliments nutritifs les moins onéreux qui composent un régime alimentaire sain, l'utilisation de l'IPC des produits alimentaires global peut conduire à surestimer le coût d'une alimentation saine.

Lectures recommandées:

Herforth, A., Bai, Y., Venkat, A., Mahrt, K., Ebel, A. et Masters, W.A. 2020. *Cost and affordability of healthy diets across and within countries*. Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*. Étude technique de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 9. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb2431en>

Herforth, A., Venkat, A., Bai, Y., Costlow, L., Holleman, C. et Masters, W.A. 2022. *Methods and options to monitor the cost and affordability of a healthy diet globally*. Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 22-03. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc1169en>

Bai, Y., Conti, V., Ebel, A., Cafiero, C., Herforth, A., Rissanen, M.O., Rosero Moncayo, J. et Masters, W.A. (à paraître). *Methods for monitoring the cost of a healthy diet based on price data from the International Comparison Program*. Document de travail de la Division de la statistique de la FAO. Rome, FAO.

INACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE D'UNE ALIMENTATION SAINTE

Définition: L'inaccessibilité économique d'une alimentation saine est définie comme étant l'impossibilité, pour un ménage ou une personne, de payer le montant nécessaire pour acheter l'ensemble le moins onéreux d'aliments disponibles localement qui répondent aux critères d'une alimentation saine, une fois prise en compte la portion de leur revenu qu'ils réservent aux acquisitions destinées à satisfaire tous les besoins essentiels autres qu'alimentaires.

Indicateur: Le principal indicateur (appelé «**prévalence de l'inaccessibilité économique**» [PUA – prevalence of unaffordability]) est une estimation du pourcentage, dans une population, de personnes dont le revenu disponible, net du montant nécessaire pour acquérir l'ensemble des biens et services de base non alimentaires, est inférieur au coût minimum d'une alimentation saine. Les estimations nationales sont calculées en comparant la distribution des revenus des pays à un seuil (*r*) obtenu en additionnant le coût d'une alimentation saine à celui des besoins essentiels non alimentaires (*n*). Parallèlement à la prévalence de

l'inaccessibilité économique, on calcule également le **nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine (NUA)**, en multipliant la PUA par la taille de la population de référence.

Les séries entières (2017-2022) d'estimations de la PUA et du NUA sont révisées pour chaque édition du présent rapport afin de tenir compte des nouvelles données sur les coûts et la population ainsi que des distributions actualisées des revenus. Comme cette procédure entraîne généralement une révision à rebours des séries entières, il est conseillé aux lecteurs de ne pas comparer les chiffres d'une édition sur l'autre et de se reporter systématiquement à l'édition la plus récente, y compris pour les chiffres des années précédentes.

Méthode: Pour estimer la prévalence de l'inaccessibilité économique dans une population, on calcule le seuil de coût quotidien par habitant pour chaque pays. En raison d'un manque d'informations sur le coût spécifique des biens et des services de base non alimentaires dans chaque pays, les différences dans les dépenses non alimentaires sont basées sur les données disponibles pour les quatre groupes de revenu des pays définis par la Banque mondiale. De ce fait, le seuil de coût quotidien par habitant associe le coût d'une alimentation saine dans un pays i et le coût de base des besoins non alimentaires dans le groupe de revenu j auquel appartient le pays i . Le seuil de coût r_i est déterminé comme suit:

$$r_i = c_i + n_j$$

où c_i est le coût d'une alimentation saine dans un pays, et n_j est le coût des biens et services de base non alimentaires pour le groupe de revenu j . Le n_i final est exprimé en dollars de 2017 en PPA, et est obtenu en multipliant les seuils de pauvreté internationaux de la Banque mondiale par une part des dépenses totales à réserver aux biens et services de base non alimentaires qui est fonction du groupe de revenu, comme suit:

$$n_{\text{Faible revenu}} = 2,15 \times 0,37 = 0,80$$

$$n_{\text{Revenu intermédiaire de la tranche inférieure}} = 3,65 \times 0,44 = 1,61$$

$$n_{\text{Revenu intermédiaire de la tranche supérieure}} = 6,85 \times 0,54 = 3,70$$

$$n_{\text{Revenu élevé}} = 24,36 \times 0,54 = 13,20$$

Les parts de revenu à réserver aux biens et services de base non alimentaires sont déterminées en référence à celles déclarées par les ménages appartenant au deuxième quintile de la distribution des revenus pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et par ceux du premier quintile pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Ces parts ont été définies à partir de récentes enquêtes menées auprès des ménages et compilées par la Banque mondiale, notamment à partir des informations sur la consommation réelle par quintile de revenus pour 71 pays de différents groupes de revenu (voir le [supplément au chapitre 2](#)).

Enfin, le seuil de coût r_i est comparé aux distributions des revenus par pays x_i reflétant le revenu disponible des ménages pour estimer le pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à ce seuil, comme dans la formule ci-après:

$$PUA = \int_{x_i < r_i} f(x) dx \text{ where } r_i = c_i + n_j$$

Sources de données: Les distributions de revenus proviennent de la plateforme Pauvreté et inégalités (Poverty and Inequality Platform) de la Banque mondiale et sont disponibles pour quelque 150 pays jusqu'à l'année 2022¹⁴.

Les **agrégats régionaux et mondiaux** de la prévalence de l'inaccessibilité économique correspondent aux moyennes, pondérées par la population, de la prévalence de l'inaccessibilité économique estimée pour les pays pour lesquels les données sont disponibles, comme suit:

$$PUA_a = \frac{\sum_i PUA_i \times N_i}{\sum_i N_i}$$

où a indique la région ou un autre agrégat, PUA_i est la valeur de la prévalence de l'inaccessibilité économique estimée pour le pays i dans l'agrégat, et N_i est la taille de la population correspondante. L'agrégat régional est calculé uniquement si les pays pour lesquels une estimation est disponible représentent au moins 50 pour cent de la population de l'agrégat.

Le nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine (NUA_a) est ensuite obtenu en multipliant la PUA_a moyenne – calculée à partir des pays pour lesquels des données sont disponibles – par la taille totale de la population N_a de tous les pays figurant dans cet agrégat.

$$NUA_a = PUA_a \times N_a$$

Pour les Comores et la Province chinoise de Taïwan, les données sur l'inaccessibilité économique ne sont disponibles que pour 2017 et 2021. Une interpolation linéaire est donc utilisée pour estimer les valeurs pour 2018, 2019 et 2020, et la valeur de 2021 est appliquée pour 2022. Concernant le Soudan du Sud et la République arabe syrienne, des données ne sont disponibles que pour 2021; la valeur de 2021 est donc utilisée pour toutes les autres années dans le calcul des statistiques de l'agrégat. S'agissant du Liban, la valeur de 2020 est appliquée aux années 2017, 2018 et 2019, pour lesquelles on ne dispose pas d'informations. Pour obtenir une estimation du nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine dans le monde, on multiplie la prévalence de l'inaccessibilité économique de chacune des cinq régions du monde par leur population totale. Il convient d'éviter, lors de l'établissement de cette estimation mondiale, d'additionner les estimations de nombres de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine réalisées pour d'autres regroupements, tels que ceux fondés sur les niveaux de revenu. Le présent rapport utilise les données démographiques provenant de la révision 2022 du rapport *World Population Prospects* (Perspectives de la population mondiale)⁵.

Problèmes et limites: Dans la présente édition du rapport, la méthode a été affinée pour tenir compte du fait que le coût des besoins non alimentaires varie selon les pays. Cependant, en l'absence d'informations au niveau des pays, les différences dans les dépenses non alimentaires ne sont intégrées qu'au niveau des groupes de revenu pour le moment. Par ailleurs, outre la nécessité de procéder à une correction pour tenir compte des différences *entre* les pays, il est également important d'intégrer le fait que le coût d'un niveau de vie digne minimal ($r = c + n$) varie aussi à l'intérieur d'un même pays. Pour les pays divers et de grande taille, en particulier, l'absence de prise en compte de ces différences ainsi que l'utilisation

de la moyenne nationale en tant que seuil de coût peuvent déboucher sur des estimations biaisées de l'inaccessibilité économique. Le sens et l'importance du biais dépendront de l'orientation et de l'ampleur de la corrélation possible entre les niveaux de revenu et un seuil correctement défini en fonction du lieu.

Lectures recommandées:

Bai, Y., Herforth, A., Cafiero C., Conti V., Rissanen, M.O., Masters, W.A. et Rosero Moncayo, J. (à paraître). *Methods for monitoring the affordability of a healthy diet*. Document de travail de la Division de la statistique de la FAO. Rome, FAO.
Herforth, A., Bai, Y., Venkat, A., Mahrt, K., Ebel, A. et Masters, W.A. 2020. *Cost and affordability of healthy diets across and within countries*. Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*. Étude technique de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 9. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb2431en>

ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

Définition: Poids (en kg) rapporté à la taille (en cm) inférieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant.

Indicateur: L'indicateur est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids pour la taille est inférieur d'au moins deux écarts types au poids médian pour leur taille selon les normes OMS de croissance de l'enfant. Les agrégats régionaux et mondiaux qui sont présentés sont fondés sur les données du rapport *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition*. La série complète d'agrégats est révisée à la lumière de chaque nouvelle édition de ce rapport. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries régionales et mondiales d'une édition sur l'autre. Les estimations au niveau des pays sont fondées sur l'ensemble de données de novembre 2023 des estimations conjointes Banque mondiale, OMS, UNICEF de la malnutrition infantile.

Méthode:**Estimations au niveau des pays**

L'ensemble de données des estimations conjointes de la malnutrition infantile (JME) comprend l'estimation ponctuelle, ainsi que l'erreur type, lorsqu'elle est disponible, les bornes de l'intervalle de confiance à 95 pour cent et la taille de l'échantillon non pondéré. Lorsque des microdonnées sont disponibles, l'ensemble de données des JME utilise des estimations qui ont été recalculées pour respecter la définition type mondiale. Lorsqu'aucune microdonnée n'est disponible, ce sont les estimations communiquées qui sont utilisées, sauf si des ajustements s'imposent à des fins de normalisation dans les cas suivants:

- utilisation d'une autre référence de croissance que les normes de croissance de l'OMS de 2006;
- tranches d'âge ne comprenant pas entièrement le groupe des enfants de 0 à 59 mois;
- sources de données nationales représentatives des populations résidant en milieu rural seulement.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les données de prévalence de l'émaciation provenant des sources de données nationales de l'ensemble de données par pays des JME de mars 2023 ont été utilisées pour générer des estimations régionales et mondiales de 1990 à 2022 à l'aide du modèle multiniveau sous-régional des JME, en appliquant des pondérations correspondant aux nombres d'enfants de moins de 5 ans donnés par l'édition 2022 du rapport *World Population Prospects*⁵.

Sources de données: Les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, les enquêtes SMART (Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition) et les enquêtes LSMS, sont les sources de données nationales représentatives les plus courantes; elles permettent de collecter des données sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans, en particulier la taille, le poids et l'âge, que l'on peut utiliser pour générer des estimations de la prévalence de l'émaciation au niveau national. Certaines sources de données administratives (provenant de systèmes de surveillance, notamment) sont également prises en compte lorsque la couverture démographique est élevée.

Les enquêtes des pays pouvant être réalisées durant n'importe quelle saison, l'estimation de prévalence qui en découle peut aussi bien être élevée ou basse, elle peut également être entre les deux si la collecte de données s'est déroulée sur plusieurs saisons. En d'autres termes, la prévalence de l'émaciation rend compte de ce trouble à un moment précis, et non sur une année entière. Les variations saisonnières d'une enquête à l'autre ne permettent guère d'en déduire des tendances.

Problèmes et limites: La périodicité recommandée en matière de communication d'informations sur l'émaciation est de trois à cinq ans, mais certains pays mettent ces données à disposition moins fréquemment. Bien que tout ait été fait pour optimiser la comparabilité des statistiques entre pays et dans le temps, les données des pays peuvent différer du point de vue des modalités de collecte, de la population couverte et des méthodes d'estimation utilisées. Les estimations issues des enquêtes sont assorties de niveaux d'incertitude imputables à la fois à des erreurs d'échantillonnage et à d'autres types d'erreurs (erreurs techniques de mesure, erreurs d'enregistrement, etc.). Aucune de ces deux sources d'erreurs n'a été pleinement prise en compte dans le calcul des estimations aux niveaux national, régional et mondial.

Lectures recommandées:

de Onis, M., Blössner, M., Borghi, E., Morris, R. et Frongillo, E.A. 2004. «Methodology for estimating regional and global trends of child malnutrition». *International Journal of Epidemiology*, 33(6): 1260-1270. <https://doi.org/10.1093/ije/dyh202>

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2021. *Technical notes from the background document for country consultations on the 2021 edition of the UNICEF-WHO-World Bank Joint Malnutrition Estimates. SDG Indicators 2.2.1 on stunting, 2.2.2a on wasting and 2.2.2b on overweight*. New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF. data.unicef.org/resources/jme-2021-country-consultations

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2023. *Levels and trends in child malnutrition. UNICEF / WHO / World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition*. Washington, Banque mondiale, Genève (Suisse), OMS, et New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF. <https://data.unicef.org/resources/jme-report-2023>, <http://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/>

joint-child-malnutrition-estimates, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>
 OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>
 OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Deuxième édition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

Définition: Taille (en cm) rapportée à l'âge (en jours) inférieure d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant.

Indicateur: L'indicateur est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont la taille pour l'âge est inférieure d'au moins deux écarts types à la taille médiane pour leur âge selon les normes OMS de croissance de l'enfant. Les estimations présentées sont fondées sur les données du rapport *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition*. La série complète d'estimations est révisée à la lumière de chaque nouvelle édition de ce rapport. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries d'une édition sur l'autre.

Méthode:

Estimations au niveau des pays

L'ensemble de données des JME comprend l'estimation ponctuelle, ainsi que l'erreur type, lorsqu'elle est disponible, les bornes de l'intervalle de confiance à 95 pour cent et la taille de l'échantillon non pondéré. Lorsque des microdonnées sont disponibles, l'ensemble de données des JME comprend des estimations qui ont été recalculées pour respecter la définition type mondiale. Lorsqu'aucune microdonnée n'est disponible, ce sont les estimations communiquées qui sont présentées, sauf si des ajustements s'imposent à des fins de normalisation dans les cas suivants:

- utilisation d'une autre référence de croissance que les normes de croissance de l'OMS de 2006;
- tranches d'âge ne comprenant pas entièrement le groupe des enfants de 0 à 59 mois;

- sources de données nationalement représentatives des populations résidant en milieu rural seulement.

À partir de l'ensemble de données des JME de mars 2023, la prévalence du retard de croissance a été modélisée à une échelle logit (fonction logit) à l'aide d'un modèle mixte longitudinal pénalisé avec un terme d'erreur hétérogène. La qualité des modèles a été quantifiée au moyen de critères d'adéquation au modèle qui équilibrent la complexité de ce dernier et la finesse de l'ajustement aux données observées. La méthode proposée présente des caractéristiques importantes, notamment des tendances temporelles non linéaires, des tendances régionales, des tendances propres aux pays, des données de covariable et un terme d'erreur hétérogène. Tous les pays disposant de données contribuent aux estimations de la tendance temporelle globale et de l'effet des données de covariable sur la prévalence. Les données de covariable consistaient en des indices sociodémographiques linéaires et quadratiques^{bn}, un nombre moyen d'accès au système de santé au cours des cinq années précédentes et un type de source de données.

En 2023, des estimations annuelles modélisées du retard de croissance couvrant la période 2000-2022 ont été diffusées dans les JME pour 159 pays qui avaient au moins un point de données (provenant d'une enquête auprès des ménages, par exemple) dans l'ensemble de données des JME. Des estimations modélisées ont également été établies pour 46 pays supplémentaires, à seule fin de générer les agrégats régionaux et mondiaux. Les estimations modélisées de ces 46 pays n'ont pas été diffusées, faute d'enquêtes auprès des ménages correspondantes dans l'ensemble de données des JME. Les intervalles d'incertitude jouent un rôle essentiel dans le suivi des tendances, en particulier lorsque les données des pays sont fragmentaires ou lorsque les sources de données primaires présentent d'importantes erreurs d'échantillonnage. Lorsqu'on ne dispose que de données fragmentaires pour la

^{bn} L'indice sociodémographique est une mesure synthétique déterminant la situation des pays ou d'autres zones géographiques en fonction de leur niveau de développement. Variant sur une échelle de 0 à 1, l'indice sociodémographique est une moyenne composée, calculée à partir de différents classements – revenu par habitant, niveau moyen d'instruction et taux de fécondité – pour toutes les zones comprises dans l'étude de l'OMS sur la charge mondiale de morbidité.

période la plus récente, la prise en compte d'une enquête peut modifier nettement l'évolution prévue. Des intervalles d'incertitude sont donc nécessaires pour améliorer l'interprétabilité des tendances en précisant le niveau de prudence utilisé. Les intervalles d'incertitude ont été testés et validés.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les agrégats mondiaux et régionaux établis pour chaque année de 2000 à 2022 ont été dérivés en tant que moyennes des chiffres des pays respectifs, pondérées par le nombre d'enfants de moins de 5 ans de ces pays, tel qu'il figure dans l'édition 2022 de la publication *World Population Prospects*⁵, au moyen des estimations modélisées pour 205 pays et zones. Ce nombre comprend 159 pays possédant des sources de données nationales (des enquêtes auprès des ménages, par exemple) enregistrées dans l'ensemble de données nationales des JME. Il comprend également 46 pays pour lesquels on a modélisé des estimations qui ont servi à élaborer les agrégats régionaux et mondiaux, mais qui n'ont pas été communiquées parce qu'elles ne correspondaient à aucune enquête auprès des ménages enregistrée dans l'ensemble de données par pays des JME. Les intervalles de confiance ont été calculés en utilisant la technique du bootstrap.

Sources de données: Les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, les enquêtes SMART et les enquêtes LSMS, sont les sources de données nationales représentatives les plus courantes; elles permettent de collecter des données sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans, en particulier la taille et l'âge, que l'on peut utiliser pour générer des estimations de la prévalence du retard de croissance au niveau national. Certaines sources de données administratives (provenant de systèmes de surveillance, notamment) sont également prises en compte lorsque la couverture démographique est élevée.

Problèmes et limites: La périodicité recommandée en matière de communication d'informations sur le retard de croissance est de trois à cinq ans, mais certains pays mettent ces données à disposition moins fréquemment. Bien que tout ait été fait pour optimiser la comparabilité des statistiques entre pays et dans le temps, les données des pays peuvent différer du point de vue des modalités de

collecte, de la population couverte et des méthodes d'estimation utilisées. Les estimations issues des enquêtes sont assorties de niveaux d'incertitude imputables à la fois à des erreurs d'échantillonnage et à d'autres types d'erreurs (erreurs techniques de mesure, erreurs d'enregistrement, etc.). Aucune de ces deux sources d'erreurs n'a été pleinement prise en compte dans le calcul des estimations aux niveaux national, régional et mondial.

Lectures recommandées:

GBD 2019 Risk Factor Collaborators. 2020. «Global burden of 87 risk factors in 204 countries and territories, 1990-2019: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2019». *The Lancet*, 396(10258): 1223-1249. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(20\)30752-2](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(20)30752-2)

McLain, A.C., Frongillo, E.A., Feng, J. et Borghi, E. 2019. Prediction intervals for penalized longitudinal models with multisource summary measures: An application to childhood malnutrition. *Statistics in Medicine*, 38(6): 1002-1012. <https://doi.org/10.1002/sim.8024>

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2021. *Technical notes from the background document for country consultations on the 2021 edition of the UNICEF-WHO-World Bank Joint Malnutrition Estimates. SDG Indicators 2.2.1 on stunting, 2.2.2a on wasting and 2.2.2b on overweight*. New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF. data.unicef.org/resources/jme-2021-country-consultations

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2023. *Levels and trends in child malnutrition. UNICEF / WHO / World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition*. Washington, Banque mondiale, Genève (Suisse), OMS, et New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF. <https://data.unicef.org/resources/jme-report-2023>, <http://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>

OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Deuxième édition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

OMS et UNICEF. 2019. *Recommendations for data collection, analysis and reporting on anthropometric*

indicators in children under 5 years old. Genève (Suisse) et New York (États-Unis d'Amérique). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241515559>

EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

Définition: Poids (en kg) rapporté à la taille (en cm) supérieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant.

Indicateur: L'indicateur est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids pour la taille est supérieur d'au moins deux écarts types au poids médian pour leur taille selon les normes OMS de croissance de l'enfant. Les estimations présentées sont fondées sur les données du rapport *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition*. La série complète d'estimations est révisée à la lumière de chaque nouvelle édition de ce rapport. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries d'une édition sur l'autre.

Méthode:

Estimations au niveau des pays

L'ensemble de données des JME comprend l'estimation ponctuelle, ainsi que l'erreur type, lorsqu'elle est disponible, les bornes de l'intervalle de confiance à 95 pour cent et la taille de l'échantillon non pondéré. Lorsque des microdonnées sont disponibles, l'ensemble de données des JME comprend des estimations qui ont été recalculées pour respecter la définition type mondiale. Lorsqu'aucune microdonnée n'est disponible, ce sont les estimations communiquées qui sont présentées, sauf si des ajustements s'imposent à des fins de normalisation dans les cas suivants:

- utilisation d'une autre référence de croissance que les normes de croissance de l'OMS de 2006;
- tranches d'âge ne comprenant pas entièrement le groupe des enfants de 0 à 59 mois;
- sources de données nationales représentatives des populations résidant en milieu rural seulement.

À partir de l'ensemble de données des JME de mars 2023, la prévalence de l'excès pondéral a été modélisée à une échelle logit (fonction logit) à l'aide

d'un modèle mixte longitudinal pénalisé avec un terme d'erreur hétérogène. La qualité des modèles a été quantifiée au moyen de critères d'adéquation au modèle qui équilibrent la complexité de ce dernier et la finesse de l'ajustement aux données observées. La méthode proposée présente des caractéristiques importantes, notamment des tendances temporelles non linéaires, des tendances régionales, des tendances propres aux pays, des données de covariable et un terme d'erreur hétérogène. Tous les pays disposant de données contribuent aux estimations de la tendance temporelle globale et de l'effet des données de covariable sur la prévalence. Les données de covariable consistaient en des indices sociodémographiques linéaires et quadratiques et un type de source de données.

En 2023, des estimations annuelles modélisées de l'excès pondéral couvrant la période 2000-2022 ont été diffusées dans les JME pour 159 pays qui avaient au moins un point de données (provenant d'une enquête auprès des ménages, par exemple) dans l'ensemble de données des JME. Des estimations modélisées ont également été établies pour 45 pays supplémentaires, à seule fin de générer les agrégats régionaux et mondiaux. Les estimations modélisées de ces 45 pays n'ont pas été diffusées, faute d'enquêtes auprès des ménages correspondantes dans l'ensemble de données des JME. Les intervalles d'incertitude jouent un rôle essentiel dans le suivi des tendances, en particulier lorsque les données des pays sont fragmentaires ou lorsque les sources de données primaires présentent d'importantes erreurs d'échantillonnage. Lorsqu'on ne dispose que de données fragmentaires pour la période la plus récente, la prise en compte d'une enquête peut modifier nettement l'évolution prévue. Des intervalles d'incertitude sont donc nécessaires pour améliorer l'interprétabilité des tendances en précisant le niveau de prudence utilisé. Les intervalles d'incertitude ont été testés et validés.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les agrégats mondiaux et régionaux établis pour chaque année de 1990 à 2022 ont été dérivés en tant que moyennes des chiffres des pays respectifs, pondérées par le nombre d'enfants de moins de 5 ans de ces pays, tel qu'il figure dans l'édition 2022 de la publication *World Population Prospects*⁵, au moyen des estimations modélisées pour 205 pays. Ce nombre comprend 160 pays possédant des sources de données nationales (des enquêtes

auprès des ménages, par exemple) enregistrées dans l'ensemble de données nationales des JME. Il comprend également 45 pays pour lesquels on a modélisé des estimations qui ont servi à élaborer les agrégats régionaux et mondiaux, mais qui n'ont pas été communiquées parce qu'elles ne correspondaient à aucune enquête auprès des ménages enregistrée dans l'ensemble de données par pays des JME. Les intervalles de confiance ont été calculés en utilisant la technique du bootstrap.

Sources de données: Les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, les enquêtes SMART et les enquêtes LSMS, sont les sources de données nationales représentatives les plus courantes; elles permettent de collecter des données sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans, en particulier la taille, le poids et l'âge, que l'on peut utiliser pour générer des estimations de la prévalence de l'excès pondéral au niveau national. Certaines sources de données administratives (provenant de systèmes de surveillance, notamment) sont également prises en compte lorsque la couverture démographique est élevée.

Problèmes et limites: La périodicité recommandée en matière de communication d'informations sur l'excès pondéral est de trois à cinq ans, mais certains pays mettent ces données à disposition moins fréquemment. Bien que tout ait été fait pour optimiser la comparabilité des statistiques entre pays et dans le temps, les données des pays peuvent différer du point de vue des modalités de collecte, de la population couverte et des méthodes d'estimation utilisées. Les estimations issues des enquêtes sont assorties de niveaux d'incertitude imputables à la fois à des erreurs d'échantillonnage et à d'autres types d'erreurs (erreurs techniques de mesure, erreurs d'enregistrement, etc.). Aucune de ces deux sources d'erreurs n'a été pleinement prise en compte dans le calcul des estimations aux niveaux national, régional et mondial.

Lectures recommandées:

GBD 2019 Risk Factor Collaborators. 2020. «Global burden of 87 risk factors in 204 countries and territories, 1990-2019: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2019». *The Lancet*, 396(10258): 1223-1249. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(20\)30752-2](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(20)30752-2)

McLain, A.C., Frongillo, E.A., Feng, J. et Borghi, E. 2019. Prediction intervals for penalized longitudinal models with multisource summary measures: An application to childhood malnutrition. *Statistics in Medicine*, 38(6): 1002-1012. <https://doi.org/10.1002/sim.8024>

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2021. *Technical notes from the background document for country consultations on the 2021 edition of the UNICEF-WHO-World Bank Joint Malnutrition Estimates. SDG Indicators 2.2.1 on stunting, 2.2.2a on wasting and 2.2.2b on overweight*. New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF. data.unicef.org/resources/jme-2021-country-consultations

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2023. *Levels and trends in child malnutrition. UNICEF / WHO / World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates – Key findings of the 2023 edition*. Washington, Banque mondiale, Genève (Suisse), OMS, et New York (États-Unis d'Amérique), UNICEF. <https://data.unicef.org/resources/jme-report-2023>, <http://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>

OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Deuxième édition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

OMS et UNICEF. 2019. *Recommendations for data collection, analysis and reporting on anthropometric indicators in children under 5 years old*. Genève (Suisse) et New York (États-Unis d'Amérique). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241515559>

ALLAITEMENT EXCLUSIF

Définition: L'allaitement maternel exclusif du nourrisson de moins de 6 mois correspond à une alimentation composée uniquement de lait maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau.

Indicateur: L'indicateur est le pourcentage de nourrissons de 0 à 5 mois alimentés exclusivement par du lait maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau, au cours des 24 heures précédant l'enquête.

Les estimations présentées sont tirées de UNICEF. 2024. Infant and young child feeding. Dans: *UNICEF*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>

Méthode:

Estimations au niveau des pays

Cet indicateur correspond à l'allaitement maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau. Les estimations reposent sur une rétrospection de l'alimentation du jour précédent pour un échantillon transversal de nourrissons de 0 à 5 mois.

Nourrissons de 0 à 5 mois qui ont été nourris exclusivement au lait maternel le jour précédent

Nourrissons de 0 à 5 mois

L'allaitement par une nourrice et l'emploi de lait maternel tiré ou de lait de donneuses sont considérés comme un allaitement maternel. Les médicaments prescrits, les sels de réhydratation orale, les vitamines et les minéraux ne sont pas considérés comme des liquides ou des aliments. Cependant, les breuvages à base de plantes et les remèdes traditionnels similaires sont considérés comme des liquides, et les nourrissons qui en consomment ne sont pas considérés comme étant nourris exclusivement au sein.

Agrégats régionaux et mondiaux

En 2012, les estimations régionales et mondiales de l'allaitement exclusif ont été établies à l'aide de l'estimation la plus récente disponible pour chaque pays sur la période comprise entre 2005 et 2012. De la même façon, les estimations de 2022 ont été élaborées à l'aide de l'estimation la plus récente disponible pour chaque pays sur la période comprise entre 2016 et 2022. Les moyennes mondiales et régionales ont été calculées en tant que moyennes pondérées de la prévalence de l'allaitement maternel exclusif dans chaque pays, en utilisant le nombre total de nourrissons de 0 à 5 mois (défini comme correspondant à la moitié de la population de moins de 1 an) figurant dans l'édition 2022 de la publication *World Population Prospects* (2012 pour la base de référence et 2022 pour les chiffres actuels) comme coefficient de pondération⁵. Sauf indication contraire, les estimations ne sont présentées que lorsque les données disponibles sont représentatives d'au moins 50 pour cent du nombre total de nourrissons de 0 à 5 mois dans les régions correspondantes.

Sources de données: Les données sont recueillies dans le cadre d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples. Les estimations sont établies à partir des questions sur les liquides et les aliments donnés aux enfants de 0 à 23 mois au cours des 24 heures précédant l'enquête.

Problèmes et limites: De nombreux pays recueillent des données sur l'allaitement exclusif, mais on manque de données pour les pays à revenu élevé, notamment. La périodicité recommandée pour la communication d'informations sur l'allaitement exclusif est de trois à cinq ans. Cependant, les données de certains pays sont communiquées moins fréquemment, ce qui signifie que la modification des modes d'alimentation n'est souvent pas détectée avant plusieurs années.

Les moyennes régionales et mondiales ont pu en être affectées, selon les pays qui disposaient ou non de données relatives aux périodes visées dans le présent rapport.

Le fait de se baser sur l'alimentation du jour précédent est susceptible d'entraîner une surestimation de la proportion d'enfants exclusivement nourris au sein, car il se peut que des enfants qui reçoivent d'autres liquides ou aliments irrégulièrement n'en aient pas eu la veille de l'enquête.

Lectures recommandées:

UNICEF. 2024. Infant and young child feeding. Dans: *UNICEF*. [Consulté le 24 juillet 2024].

<https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>

OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Deuxième édition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

OMS et UNICEF. 2021. *Indicators for assessing infant and young child feeding practices: definitions and measurement methods*. Genève (Suisse) et New York (États-Unis d'Amérique). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240018389>

INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

Définition: L'insuffisance pondérale à la naissance correspond à un poids à la naissance inférieur à 2 500 grammes.

Indicateur: L'indicateur est le pourcentage de nouveau-nés dont le poids à la naissance est inférieur à 2 500 grammes. Les estimations présentées sont tirées de l'édition 2023 de la publication OMS/UNICEF *Joint low birthweight estimates*. La série entière d'estimations étant révisée à chaque nouvelle édition, nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries d'une édition sur l'autre.

Méthode:

Estimations au niveau des pays

Les données représentatives au niveau national relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance, notamment les enquêtes et les sources de données administratives, ont été regroupées à partir de 158 pays pour la période 2000-2020. Des critères de qualité des données et des méthodes d'ajustement ont été utilisés pour définir l'ensemble final de données nationales à inclure dans la modélisation. Avant d'ajouter les données des pays dans l'ensemble de données, on vérifie leur couverture et leur qualité et on les ajuste pour tenir compte des biais dus aux poids manquants et à la tendance à arrondir les données. Pour être pris en compte, les poids à la naissance issus des données administratives doivent représenter au moins 80 pour cent des naissances vivantes estimées indiquées dans l'édition 2022 du rapport *World Population Prospects*⁵ pour l'année considérée. Pour être intégrées dans l'ensemble de données, les enquêtes nationales menées auprès des ménages:

- ▶ doivent mentionner un poids à la naissance pour 30 pour cent minimum de l'échantillon;
- ▶ doivent comprendre au minimum 200 poids à la naissance;
- ▶ ne doivent comporter aucune indication de données très arrondies ou de distribution peu vraisemblable – ce qui signifie que: i) jusqu'à 55 pour cent de tous les poids à la naissance peuvent correspondre aux trois catégories les plus fréquentes (si les trois poids à la naissance les plus fréquents sont 3 000 g, 3 500 g et 2 500 g, il faut que leur cumul représente au plus 55 pour cent de tous les poids à la naissance de

l'ensemble de données); ii) jusqu'à 10 pour cent de l'ensemble des poids à la naissance peuvent être supérieurs ou égaux à 4 500 g; iii) jusqu'à 5 pour cent des poids à la naissance peuvent correspondre aux extrêmes (500 g et 5 000 g);

- ▶ doivent avoir été ajustées pour tenir compte des poids à la naissance manquants et de la tendance à arrondir les données.

Les estimations de la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance au niveau national ont été établies à partir d'un modèle bayésien de régression multiniveau. Le modèle est rattaché à l'échelle logit (fonction logit) pour que les proportions soient comprises entre zéro et 1, puis retransformé et multiplié par 100 pour obtenir des estimations de la prévalence.

Les intercepts aléatoires hiérarchiques propres à chaque pays (pays/régions/monde) représentaient la corrélation à l'intérieur des régions et entre les régions. Des splines pénalisées ont été utilisées comme lissage temporel dans la série chronologique, ce qui signifie que des tendances temporelles non linéaires au niveau des pays ont été prises en compte sans que des variations aléatoires influent sur la tendance. Les covariables finales incluses dans le modèle étaient les suivantes: le revenu national brut par personne en PPA^{bo}, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les femmes, le taux d'alphabétisation des femmes, le taux de prévalence des méthodes de contraception modernes et le pourcentage de la population urbaine.

Des catégories de qualité des données ont été utilisées pour appliquer des biais et des termes de variance supplémentaires. Ces biais ont été appliqués aux données administratives relevant de catégories de qualité inférieure, ce qui a permis de déterminer approximativement les biais escomptés liés à la tendance à l'arrondissement, lesquels avaient déjà été pris en compte lors de l'ajustement des données d'enquête. La variance supplémentaire reposait sur la catégorie de qualité des données administratives, et sur la pondération entre les données administratives et les données d'enquête si le pays disposait des deux.

^{bo} En dollars internationaux constants de 2017.

Des contrôles de diagnostic standard ont été réalisés pour évaluer le niveau de convergence et l'efficacité de l'échantillonnage. Il a été procédé à une validation croisée consistant à faire la moyenne de plus de 200 sous-ensembles aléatoires composés de 20 pour cent de données de test et de 80 pour cent de données d'apprentissage. Des analyses de sensibilité ont été entreprises, y compris des contrôles portant sur les covariables, la méthode d'application des biais, le lissage temporel et les probabilités a priori non informatives. Tous les modèles ont été intégrés dans le logiciel statistique R et dans les paquets R «rjags» et «R2jags»^{15, 16}.

Le modèle comprenait les 2 040 années-pays de données répondant aux critères d'inclusion, et a permis de générer des estimations annuelles allant de 2000 à 2020 avec des intervalles de crédibilité à 95 pour cent pour les 195 pays et zones pour lesquels des données d'entrée ou des données de covariable sur l'insuffisance pondérale à la naissance étaient disponibles. Seules les estimations des pays et des zones associés à des données sont communiquées. Concernant les 37 pays (sur 195) ne disposant d'aucune donnée ou dont les données ne remplissaient pas les critères d'inclusion, le modèle final a été utilisé pour réaliser les estimations de la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance à partir des intercepts des pays et des tendances temporelles estimées sur la base des covariables par région et par pays pour toutes les années-pays.

Agrégats régionaux et mondiaux

Des agrégats régionaux et mondiaux sont produits à partir des estimations provenant de l'ensemble des 195 pays et zones pondérées par le nombre estimé de naissances vivantes pendant l'année considérée, tiré de l'édition 2022 du rapport *World Population Prospects*⁵.

Sources de données: On peut établir des estimations de l'insuffisance pondérale à la naissance qui soient représentatives au niveau national à partir d'un ensemble de sources, définies globalement comme étant les données administratives nationales ou les enquêtes sur les ménages représentatives à ce niveau. Les données administratives nationales proviennent des systèmes nationaux, notamment le registre et les statistiques de l'état civil, les systèmes nationaux d'information de gestion en matière de santé et les registres des naissances. Lorsque les enquêtes nationales menées auprès des

ménages, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, fournissent des informations sur le poids à la naissance ainsi que des indicateurs connexes clés, comme la perception maternelle de la taille à la naissance, elles sont également une source importante de données sur l'insuffisance pondérale à la naissance, notamment dans les contextes où le poids des enfants à la naissance n'est pas enregistré et/ou la tendance à arrondir les données pose problème.

Problèmes et limites: L'une des principales limites du suivi de l'insuffisance pondérale à la naissance à l'échelle mondiale est le manque de données relatives au poids à la naissance de nombreux enfants. À cet égard, il existe un biais notable lié au fait que les enfants nés de mères ou dans des familles pauvres, de faible niveau d'instruction et vivant en milieu rural auront moins de chances d'avoir été pesés à la naissance que ceux nés de mères plus aisées, ayant fait davantage d'études et vivant en milieu urbain. Près d'une enquête sur trois comprenant des données relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance n'a pas été prise en compte, principalement en raison de données manquantes ou de qualité médiocre; ces enquêtes provenaient la plupart du temps de pays à faible revenu situés dans des régions où le risque d'insuffisance pondérale à la naissance est élevé.

Étant donné que les nouveau-nés dont le poids à la naissance n'est pas connu présentent des facteurs de risque d'insuffisance pondérale à la naissance, les estimations qui ne prennent pas en compte ces enfants pourront être inférieures à la valeur réelle. En outre, la qualité médiocre des données disponibles pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, liée à des arrondis excessifs aux multiples de 500 g ou de 100 g peut également déboucher sur une sous-estimation de l'insuffisance pondérale à la naissance. Les méthodes appliquées dans la base de données actuelle pour tenir compte des poids manquants et de la tendance à arrondir les données dans les estimations des enquêtes sont censées remédier à ce problème. L'une des limites des méthodes actuelles est l'absence de données au niveau individuel dans les données administratives, et le fait que ces données ne peuvent pas être ajustées directement pour supprimer les biais liés aux arrondis excessifs et aux informations manquantes.

Les regroupements géographiques utilisés dans la modélisation peuvent ne pas être adaptés aux valeurs épidémiologiques ou économiques aberrantes. Au total, ce problème pourrait avoir influé sur les estimations de 37 pays (sur 195) sans données d'entrée. En outre, les seuils de confiance des estimations mondiales et régionales peuvent être artificiellement bas étant donné que près de la moitié des pays modélisés avaient un effet spécifique généré aléatoirement pour chaque prévision bootstrap, positif ou négatif selon le cas, ce qui tend à rendre l'incertitude relative aux niveaux mondial et national moindre qu'au niveau des pays.

Lectures recommandées:

Blanc, A. et Wardlaw, T. 2005. «Monitoring low birth weight: An evaluation of international estimates and an updated estimation procedure». *Bulletin World Health Organization*, 83(3): 178-185. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2624216>

Chang, K.T., Carter, E.D., Mullany, L.C., Khatri, S.K., Cousens, S., An, X., Krasevec, J. *et al.* 2022. «Validation of MINORMIX approach for estimation of low birthweight prevalence using a rural Nepal dataset». *The Journal of Nutrition*, 152(3): 872-879. <https://doi.org/10.1093/jn/nxab417>

Okwaraji, Y.B., Krasevec, J., Bradley, E., Conkle, J., Stevens, G.A., Gatica-Domínguez, G., Ohuma, E.O. *et al.* 2024. «National, regional, and global estimates of low birthweight in 2020, with trends from 2000: a systematic analysis». *The Lancet*, 403(10431): 1071-1080. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)01198-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)01198-4)

OMS et UNICEF. 2023. Low birthweight. Dans: *UNICEF*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>

OMS et UNICEF. 2023. Joint low birthweight estimates. Dans: *OMS*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates>

OBÉSITÉ DE L'ADULTE

Définition: Indice de masse corporelle (IMC) $\geq 30,0 \text{ kg/m}^2$. L'IMC est le rapport du poids à la taille habituellement utilisé pour classer l'état nutritionnel des adultes. Il est calculé en divisant le poids corporel en kilogrammes par la taille en mètres élevée au carré (kg/m^2). Les individus

dont l'IMC est égal ou supérieur à 30 kg/m^2 sont considérés comme obèses.

Indicateur: Pourcentage de la population d'individus de plus de 18 ans dont l'IMC est supérieur ou égal à $30,0 \text{ kg/m}^2$, pondéré par sexe et normalisé par âge. Les estimations présentées sont tirées de OMS. 2024. *Données de l'Observatoire de la santé mondiale: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30 , age-standardized. Estimates by country*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-30-age-standardized-estimate>(-). Licence: CC-BY-4.0.

La série entière d'estimations est révisée lors de chaque actualisation. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries d'une actualisation sur l'autre.

Méthode:

Estimations au niveau des pays

Un modèle de régression hiérarchique bayésien, ajusté à l'aide d'un échantillon de Monte-Carlo par chaînes de Markov (MCMC), avec une inférence effectuée à partir des échantillons MCMC postérieurs, a été appliqué pour estimer les tendances de la prévalence de différentes catégories d'IMC par sexe, âge, pays et année sur la période 1990-2022. Les pays ont été organisés en 20 régions et 8 super-régions, essentiellement en fonction de leur situation géographique et de leur revenu national. Dans la structure hiérarchique du modèle, les estimations des différents pays et années reposaient sur leurs propres données, lorsqu'elles étaient disponibles, et sur les données des autres années pour le pays et d'autres pays, notamment ceux de la même région et super-région disposant de données pour des périodes similaires. Le modèle intégrait les tendances temporelles non linéaires au moyen d'une combinaison de termes de marche aléatoire linéaires et du deuxième ordre, tous modélisés de façon hiérarchique. La relation entre l'âge et l'IMC a été modélisée à l'aide d'une spline cubique pour tenir compte de la structure par âge non linéaire, laquelle peut varier selon les pays. Les coefficients des splines ont été modélisés de manière hiérarchique; ils ont varié au fil du temps pour traduire l'évolution des relations en fonction de l'âge. La normalisation par âge a été réalisée à partir des moyennes pondérées des estimations par âge et par sexe, à l'aide des pondérations en fonction de l'âge de la population type définie par l'OMS¹⁷.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les estimations mondiales et régionales de la prévalence sont calculées en tant que moyennes pondérées par la population des pays concernés.

Sources de données: Les études en population comprenant des mesures de taille et de poids telles que les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national constituent la majeure partie des sources de données utilisées pour surveiller l'obésité chez l'adulte.

Problèmes et limites: L'IMC donne une mesure imparfaite de l'importance et de la répartition de la graisse corporelle, mais il est largement présent dans les études en population, et est utilisé dans la pratique clinique; il est également corrélé à l'absorptiométrie biénergétique à rayons X, plus complexe et coûteuse.

Certains pays avaient peu de sources de données, et trois n'en avaient aucune. Pour ces pays, les estimations ont été établies dans une large mesure à partir des données d'autres pays au moyen de la hiérarchie des unités géographiques.

On a également constaté des volumes de données différents selon les groupes d'âge: les données plus rares concernant les personnes âgées (≥ 65 ans) ont débouché sur une incertitude plus importante pour ce groupe d'âge.

Lectures recommandées:

Ahmad, O.B., Boschi-Pinto, C., Lopez, A.D., Murray, C.J., Lozano, R. et Inoue, M. 2001. *Age standardization of rates: A new WHO standard*. GPE Discussion Paper Series 31. Genève (Suisse), OMS. https://cdn.who.int/media/docs/default-source/gho-documents/global-health-estimates/gpe_discussion_paper_series_paper31_2001_age_standardization_rates.pdf
NCD-RisC (NCD Risk Factor Collaboration). 2024. Worldwide trends in underweight and obesity from 1990 to 2022: a pooled analysis of 3663 population-representative studies with 222 million children, adolescents, and adults. *The Lancet*, 403(10431): 1027-1050. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)02750-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)02750-2)
Soixante-sixième Assemblée mondiale de la Santé. 2013. *Suivi de la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles*. https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_R10-fr.pdf

OMS. 2022. *Updated Appendix 3 of the WHO Global NCD Action Plan 2013-2030*. Technical Annex (version du 26 décembre 2022). Genève (Suisse). https://cdn.who.int/media/docs/default-source/ncds/mnd/2022-app3-technical-annex-v26jan2023.pdf?sfvrsn=62581aa3_5

OMS. 2024. Portail des données sur les maladies non transmissibles. Dans: OMS. [Consulté le 8 avril 2024]. <https://ncdportal.org>

OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Deuxième édition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

OMS. 2024. *Données de l'Observatoire de la santé mondiale: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30 , age-standardized. Estimates by country*. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-30-\(age-standardized-estimate\)-\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-30-(age-standardized-estimate)-(-)). Licence: CC-BY-4.0.

ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

Définition: Pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans dont la concentration d'hémoglobine est inférieure à 120 g/litre (pour les femmes qui ne sont pas enceintes ou qui allaitent) ou à 110 g/litre (pour les femmes enceintes), après ajustement en fonction de l'altitude et du tabagisme des femmes considérées.

Indicateur: Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans dont la concentration d'hémoglobine dans le sang est inférieure à 110 g/litre pour les femmes enceintes et à 120 g/litre pour les femmes qui ne sont pas enceintes. Les estimations présentées sont tirées de OMS. 2021. *WHO global anaemia estimates*, 2021 edition. Dans: OMS. [Consulté le 24 juillet 2024]. https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children

La série entière d'estimations est révisée à la lumière de chaque nouvelle édition de ce rapport. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries d'une édition sur l'autre.

Méthode:

Estimations au niveau des pays

L'édition 2021 des estimations relatives à l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, enceintes ou

non, comprenait des sources de données issues de la base de données sur les micronutriments, qui fait partie du Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux de l'OMS, et de données individuelles anonymisées relatives à la période 1995-2019. Un ajustement des données sur les concentrations en hémoglobine dans le sang a été effectué en fonction de l'altitude (pour les pays ayant des populations vivant à haute altitude) et en fonction du tabagisme, chaque fois que possible. Les valeurs d'hémoglobine non plausibles sur le plan biologique (< 25 g/l ou > 200 g/l) ont été exclues.

On a utilisé un modèle de mélange hiérarchique bayésien pour estimer les distributions d'hémoglobine et traiter systématiquement les données manquantes, les tendances temporelles non linéaires et la représentativité des sources de données. En résumé, le modèle a calculé des estimations pour chaque pays et chaque année, en utilisant pour ce faire les données provenant du pays et concernant l'année considérés, si celles-ci étaient disponibles, et les données concernant d'autres années pour le même pays et pour d'autres pays disposant de données sur des périodes similaires, en particulier les pays de la même région. Le modèle emprunte des données dans une plus large mesure lorsque les données sont inexistantes ou peu informatives et dans une moindre mesure lorsque les pays et régions disposent de beaucoup de données. Les estimations qui en résultent sont également éclairées par des covariables qui aident à prédire les concentrations d'hémoglobine dans le sang (indice sociodémographique, disponibilités en viande en kilocalories par habitant, IMC moyen des femmes et logarithme de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, par exemple). Les fourchettes d'incertitude (intervalles de crédibilité) reflètent les principales sources d'incertitude, notamment: l'erreur d'échantillonnage; l'erreur indépendante de l'échantillonnage, due à des problèmes de conception d'échantillon/de mesure; et l'incertitude découlant du calcul des estimations relatives aux pays et aux années sans données.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les estimations mondiales et régionales de la prévalence sont calculées en tant que moyennes pondérées par la population des pays concernés.

Sources de données: Les enquêtes auprès de la population constituent la source d'information jugée

préférable. Les données issues des systèmes de surveillance peuvent être utilisées dans certains cas, mais on constate en général une sous-estimation des diagnostics enregistrés. La base de données sur les micronutriments du Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux de l'OMS regroupe et synthétise les données sur les apports en micronutriments des populations à partir de diverses autres sources, y compris des données collectées dans les travaux scientifiques publiés et par le truchement de collaborateurs tels que les bureaux régionaux et les bureaux de pays de l'OMS, les organisations des Nations Unies, les ministères de la santé, les établissements universitaires et les établissements de recherche, ou les organisations non gouvernementales. En outre, des données individuelles anonymisées sont récupérées dans des enquêtes multinationales, notamment des enquêtes démographiques et sanitaires, des enquêtes sur les indicateurs de paludisme et des enquêtes sur la santé de la reproduction.

Problèmes et limites: Malgré la proportion importante de pays disposant de données sur l'anémie issues d'enquêtes nationales représentatives, la communication des informations relatives à cet indicateur est encore lacunaire, notamment dans les pays à revenu élevé. En conséquence, les estimations peuvent ne pas rendre pleinement compte de la variation entre pays et entre régions, et tendent simplement à se resserrer autour des moyennes mondiales quand les données sont rares.

Lectures recommandées:

Stevens, G.A., Paciorek, C.J., Flores-Urrutia, M.C., Borghi, E., Namaste, S., Wirth, J.P., Suchdev, P.S., Ezzati, M., Rohner, F., Flaxman, S.R. et Rogers, L.M. 2022. «National, regional, and global estimates of anaemia by severity in women and children for 2000–19: a pooled analysis of population-representative data». *The Lancet Global Health*, 10(5): e627-e639. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(22\)00084-5](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(22)00084-5)

OMS. 2011. *Concentrations en hémoglobine permettant de diagnostiquer l'anémie et d'en évaluer la sévérité. Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux*. Genève (Suisse). https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/85841/WHO_NMH_NHD_MNM_11.1_fre.pdf?sequence=7&isAllowed=y

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune*

enfant. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>

OMS. 2021. WHO global anaemia estimates, 2021 edition. Dans: OMS. [Consulté le 24 juillet 2024].

https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children

OMS. 2021. Vitamin and Mineral Nutrition Information System (VMNIS). Dans: OMS. [Consulté le 20 avril 2023]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/databases/vitamin-and-mineral-nutrition-information-system>

OMS. 2024. Nutrition Landscape Information System (NLIS) Country Profile. Dans: OMS. [Consulté le 20 avril 2023]. <https://www.who.int/data/nutrition/nlis/country-profile>

OMS. 2024. Nutrition Data Portal. Dans: OMS.

[Consulté le 6 avril 2024]. <https://platform.who.int/nutrition/nutrition-portals> ■

ANNEXE 2

GLOSSAIRE

Accessibilité économique (abordabilité)

Désigne la capacité des gens à acheter des aliments dans leur environnement local. Dans le présent rapport, le coût renvoie à ce que les gens doivent payer pour se procurer une alimentation saine, tandis que l'accessibilité économique renvoie au coût de celle-ci par rapport au revenu de l'individu, après déduction des autres dépenses nécessaires. Dans la **section 2.2**, l'inaccessibilité économique est déterminée au moyen d'une comparaison entre le coût d'une alimentation saine plus le coût des biens et services de base non alimentaires et les répartitions de revenu tirées de la plateforme Pauvreté et inégalités (PIP) de la Banque mondiale. On peut ainsi calculer le nombre et le pourcentage de personnes qui, dans chaque pays, n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine^{bp}.

Actif net

Correspond à la valeur des actifs moins le montant de la totalité des dettes dues sur ces actifs. Peut être formulé à l'aide de l'équation suivante: actif - passif = actif net²².

Aide publique au développement

Aide publique qui est conçue pour améliorer le développement économique et le niveau de vie des pays en développement et qui comporte un élément de don minimum⁴⁶.

Aléa

Processus, phénomène ou activité humaine pouvant faire des morts ou des blessés ou avoir d'autres effets sur la santé, ainsi qu'entraîner des dégâts matériels, des perturbations socioéconomiques ou une dégradation de l'environnement³⁹.

Alimentation saine

Voir la définition de «**qualité de l'alimentation**».

Aliments à densité énergétique élevée

Aliments à haute teneur en calories (énergie) par rapport à leur masse ou à leur volume.

Aliments de base

Aliments consommés régulièrement et en quantité telle qu'ils constituent la part dominante du régime alimentaire et fournissent une proportion importante de l'apport énergétique total. Les aliments de base entrent principalement dans les catégories suivantes: céréales (riz, maïs, blé, seigle, orge, avoine, mil, sorgho, etc.), racines et tubercules (pommes de terre, manioc, igname, etc.) et légumineuses (haricots, lentilles, soja, etc.)²⁰.

Aliments d'origine animale

Tous les types de viande, volaille, poisson, mollusques et crustacés, insectes, vers et larves, œufs, lait, fromage, yaourt et autres produits laitiers^{19, 20}.

Aliments hautement transformés, aliments ultratransformés

Aliments ayant fait l'objet d'une préparation industrielle, y compris dans une boulangerie ou un établissement de restauration, et pouvant être consommés en l'état ou presque, juste réchauffés ou cuits (comme le pain, les céréales pour petit-déjeuner, le fromage, les sauces du commerce ou les aliments en boîte, notamment les confitures, les gâteaux industriels, les viandes transformées, les biscuits et les sauces)⁴³. Les aliments hautement transformés peuvent contenir des quantités très élevées de sel, de sucres libres et de graisses saturées ou trans, autant d'ingrédients qui, consommés en grande quantité, sont susceptibles de dégrader la qualité de l'alimentation.

Aliments nutritifs

Aliments ne présentant pas de danger pour la santé et apportant des nutriments essentiels tels que des vitamines et des minéraux (micronutriments), des fibres et d'autres composantes d'une alimentation saine, qui ont des effets bénéfiques sur la croissance,

bp Pour une description complète de la méthode, voir le [supplément au chapitre 2](#).

la santé et le développement et qui constituent un rempart contre la malnutrition. Les aliments nutritifs comprennent très peu de substances considérées comme préoccupantes pour la santé publique (acides gras saturés, sucres libres et sel/sodium, notamment), ne renferment pas d'acides gras trans de fabrication industrielle, et contiennent en revanche du sel iodé.

Apport de fonds

Argent que des prêteurs et des actionnaires apportent à une entreprise pour ses besoins quotidiens et ses besoins à long terme. L'apport de capital à une entreprise se fait sous forme d'emprunts (obligations) ou de prise de participation (actions). L'entreprise utilise cet argent pour le transformer en capital d'exploitation. Les détenteurs d'obligations et d'actions attendent un retour sur investissement sous la forme d'intérêts, de dividendes et d'augmentation de la valeur du titre qu'ils détiennent³⁷.

Apport de fonds publics

Financement fourni par des entités publiques (gouvernements nationaux ou étrangers, ou organisations internationales, par exemple).

Autres apports du secteur public

Transactions du secteur public qui ne répondent pas aux critères de l'aide publique au développement.

Banque multilatérale de développement

Institution financière créée par de multiples pays membres et qui relève du droit international. Les banques multilatérales de développement sont la propriété d'États et d'autres institutions et organisations internationales⁴⁵.

Besoins énergétiques alimentaires

Apport énergétique alimentaire, mesuré en kilojoules ou en kilocalories (souvent appelées «calories»), dont un individu a besoin pour entretenir ses fonctions corporelles, se maintenir en bonne santé et mener une activité normale. Les besoins en énergie alimentaire dépendent de l'âge, du sexe, de la taille et du niveau d'activité physique. Un apport énergétique supplémentaire est nécessaire aux enfants, pour une croissance et un développement optimaux, et aux femmes, pour préserver la santé de la mère et de l'enfant pendant la grossesse et favoriser la lactation durant l'allaitement.

Capital-investissement

Classe d'investissement alternative qui consiste à investir dans des entreprises privées non cotées en bourse, ou à les acheter⁴⁸.

Capital-risque

Capital ou prêt fourni par des investisseurs privés à une jeune entreprise ou à une entreprise en croissance, ou par des institutions financières spécialisées dans le capital-risque. Il s'agit d'un type de financement qui permet de lancer une nouvelle entreprise ou de financer la croissance d'une entreprise existante. Les sociétés de capital-risque financent des entreprises nouvelles en échange de parts dans le capital de celles-ci. Ce type de financement est surtout pratiqué dans les secteurs d'activité en forte croissance comme le secteur de la biotechnologie ou celui des logiciels²².

Changement climatique

Variation de l'état du climat, qu'on peut déceler (par exemple au moyen de tests statistiques) par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus²⁵.

Choc économique

Événement inattendu ou imprévisible, extérieur à l'économie considérée et susceptible de lui causer du tort ou au contraire de la stimuler. Une crise financière mondiale conduisant à un resserrement du crédit bancaire ou le fléchissement économique de l'un des principaux partenaires commerciaux d'un pays sont des chocs s'exerçant sur la demande qui peuvent avoir de multiples effets sur les dépenses et l'investissement. Une flambée des prix du pétrole ou du gaz, des catastrophes naturelles entraînant une chute brutale de la production, ou des conflits qui perturbent les échanges et la production sont autant d'exemples de chocs agissant sur l'offre.

Chocs climatiques

Terme désignant non seulement les perturbations touchant les régimes pluviométriques habituels et les tendances des températures, mais aussi des phénomènes complexes tels que les sécheresses et les inondations. Équivalent à la notion d'aléa naturel ou de stress, ce phénomène exogène peut avoir une incidence préjudiciable sur la sécurité alimentaire et la nutrition, selon la vulnérabilité de l'individu,

du ménage, de la communauté ou des systèmes considérés²⁷⁻³⁰.

Climat

Dans son sens étroit, désigne en général le temps moyen ou, plus précisément, se réfère à une description statistique fondée sur les moyennes et la variabilité de grandeurs pertinentes sur des périodes variant de quelques mois à des milliers, voire à des millions d'années²⁵.

Conditions météorologiques (temps)

Conditions atmosphériques considérées sur une courte période (de quelques minutes à quelques jours), à la différence du climat qui représente la façon dont l'atmosphère se comporte sur des périodes relativement longues (évolution dans le temps de la moyenne des conditions météorologiques calculée sur une période longue). La différence entre les conditions météorologiques et le climat est une mesure de temps (voir les définitions du climat, du changement climatique, de la variabilité du climat et des extrêmes climatiques)⁵¹.

Conflit

Le conflit est entendu dans le présent rapport comme la lutte que se livrent des groupes interdépendants qui ont des incompatibilités, réelles ou perçues comme telles, au regard de leurs besoins, valeurs, objectifs, ressources ou intentions. Cette définition englobe (mais ne s'y limite pas) les conflits armés – qui sont des affrontements organisés et collectifs violents entre au moins deux parties, lesquelles peuvent être étatiques ou non.

Contrôle préalable

Nécessaire évaluation de l'activité passée, de la réputation et des plans futurs d'un partenaire potentiel, entité du secteur privé ou autre organisation, en ce qui concerne diverses pratiques et divers principes de fonctionnement, dans le but de déterminer les risques et les avantages d'une éventuelle collaboration. Normalement, l'évaluation d'un partenaire potentiel comporte au minimum un examen de ses antécédents sociaux, environnementaux et financiers²².

Conversion de créances

Annulation de la totalité ou d'une partie de la dette extérieure d'un pays en échange de l'engagement pris par le gouvernement débiteur de mobiliser

des ressources intérieures (liquidités locales ou autre actif, notamment obligations ou actifs publics privatisés) pour les consacrer à un objectif convenu, dans des conditions convenues. Cette opération se traduit généralement par une réduction de la valeur nominale de la dette³¹.

Dénutrition

Conséquence d'un apport nutritionnel insuffisant sur le plan quantitatif ou qualitatif, et/ou d'une mauvaise absorption ou d'une mauvaise métabolisation des nutriments consommés consécutives à des maladies répétées. La dénutrition peut se traduire par un poids insuffisant par rapport à l'âge, une taille trop petite par rapport à l'âge (retard de croissance), un poids dangereusement faible par rapport à la taille (émaciation) ou encore une carence en vitamines et en minéraux (carence en micronutriments).

Dépenses publiques intérieures

Dépenses publiques déclarées par le gouvernement central. Les entreprises du secteur public sont comprises dans les dépenses publiques intérieures dans la mesure où leur budget figure au budget de l'État. Le budget des gouvernements infranationaux n'est pas compris, bien que les transferts que ceux-ci reçoivent éventuellement du gouvernement central soient inscrits dans le budget national.

Dette

Somme d'argent qu'une partie a emprunté à une autre. De nombreuses entreprises et de nombreux individus ont recours à l'emprunt pour effectuer de gros achats pour lesquels, dans les conditions normales, ils ne disposeraient pas de l'argent nécessaire. Une dette permet au débiteur d'emprunter une somme à la condition qu'il rembourse celle-ci à une date ultérieure, généralement avec intérêts²².

Dimensions de la sécurité alimentaire

Dans le présent rapport, les dimensions de la sécurité alimentaire renvoient aux quatre dimensions traditionnelles de la sécurité alimentaire:

- a. Disponibilités – cette dimension a trait aux disponibilités effectives ou potentielles en aliments, ce qui recouvre notamment la production, les réserves alimentaires, les marchés et les transports, et les aliments prélevés dans la nature.

- b. Accès – si des disponibilités existent, effectivement ou potentiellement, il faut alors se demander si les ménages et les personnes ont un accès physique et économique suffisant à ces aliments.
- c. Utilisation – si des disponibilités existent et si les ménages y ont accès, il faut alors se demander si les ménages consomment au maximum des aliments constituant un apport nutritionnel et énergétique adéquat. Un apport suffisant en calories et en nutriments résulte de pratiques correctes en matière de soins et d'alimentation, de la préparation des aliments, de la diversité du régime alimentaire, de la façon dont les aliments sont répartis au sein des ménages, et de l'accès à l'eau propre, aux systèmes d'assainissement et aux soins de santé. Joint à une bonne métabolisation des aliments consommés, cet apport détermine l'état nutritionnel des personnes.
- d. Stabilité – quand les conditions des trois premières dimensions sont suffisamment remplies, il convient de s'intéresser à la stabilité de l'ensemble du système, et de veiller à ce que les ménages soient toujours en situation de sécurité alimentaire. Les problèmes sur ce point peuvent renvoyer à une instabilité à court terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire aiguë) ou à une instabilité à moyen ou long terme (qui peut entraîner une insécurité alimentaire chronique). Les facteurs à l'origine de l'instabilité peuvent être d'ordre climatique, économique, social ou politique.

Le présent rapport fait aussi référence à deux autres dimensions de la sécurité alimentaire, proposées par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA); toutefois, il n'y a pas d'accord formel de la part de la FAO ou d'autres concernant ces deux dimensions, et il n'y a pas eu de négociations au sujet des libellés exacts. Ces deux dimensions ont cependant été prises en considération ici en raison de leur pertinence dans le contexte du présent rapport. Ces deux dimensions supplémentaires de la sécurité alimentaire sont renforcées dans l'interprétation théorique et juridique du droit à l'alimentation, et sont actuellement définies ainsi:

- e. L'agencéité désigne la faculté qu'ont les personnes, individuellement ou collectivement,

de choisir par elles-mêmes les aliments qu'elles consomment, les aliments qu'elles produisent et la manière dont ces aliments sont produits, transformés et distribués au sein des systèmes alimentaires, et de participer aux processus qui façonnent les politiques et la gouvernance des systèmes alimentaires⁶⁴.

- f. La durabilité renvoie à la capacité des systèmes agroalimentaires, sur le long terme, d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économique, sociale et environnementale nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures³⁶.

Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue

Échelle permettant d'établir – à partir d'une mesure de l'expérience vécue de l'accès à la nourriture – des niveaux d'insécurité alimentaire susceptibles d'être comparés d'un contexte à un autre. Repose sur des données obtenues en demandant aux personnes directement, à l'aide d'enquêtes, si elles ont vécu des situations ou adopté des comportements dont on sait qu'ils correspondent à un accès restreint à la nourriture.

Émaciation

Poids insuffisant par rapport à la taille, résultant en général d'une perte de poids associée à une période récente d'apports caloriques insuffisants et/ou à une maladie. Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'émaciation est caractérisée par un rapport poids/taille inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS.

Environnement alimentaire

Contexte physique, économique, politique et socioculturel dans lequel les consommateurs interagissent avec les systèmes agroalimentaires pour prendre des décisions quant à l'achat, la préparation et la consommation d'aliments³⁵.

Environnements alimentaires sains

La notion d'environnement alimentaire renvoie aux conditions physiques, économiques, socioculturelles et réglementaires qui déterminent l'accès à la nourriture, l'accessibilité économique et la sécurité sanitaire des aliments ainsi que les préférences alimentaires. Les environnements alimentaires sains sont des environnements alimentaires sûrs et favorables permettant d'accéder physiquement

à des aliments nutritifs pour une alimentation saine, qui réduit le risque de toutes les formes de malnutrition, y compris la dénutrition, la surcharge pondérale, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation^{36,41}. De nombreux éléments de l'environnement alimentaire déterminent les habitudes alimentaires, tandis que la culture, la langue, les pratiques culinaires, les savoirs, les modes de consommation, les préférences alimentaires, les croyances et les valeurs déterminent tous la façon dont les aliments sont obtenus, produits et consommés⁴².

Envois de fonds

Transferts privés, monétaires ou non monétaires (transferts sociaux ou transferts en nature) effectués à titre volontaire par des migrants et les membres d'une diaspora, individuellement ou collectivement, vers des personnes ou des communautés qui ne se trouvent pas forcément dans leur région d'origine. Les envois de fonds peuvent être internationaux ou être effectués à l'intérieur du pays.

État nutritionnel

État physiologique d'une personne résultant de la relation entre l'apport et les besoins en nutriments, ainsi que de la capacité de l'organisme à digérer, absorber et utiliser ces nutriments.

Excès pondéral (ou surpoids) et obésité

Poids corporel supérieur à la normale compte tenu de la taille, en raison d'une accumulation excessive de graisse. Cet état de fait est généralement le signe que la quantité de calories consommées est supérieure à celle des calories dépensées. Chez l'adulte, l'excès pondéral est caractérisé par un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 25 kg/m², et l'obésité par un IMC égal ou supérieur à 30 kg/m². Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'excès pondéral est caractérisé par un rapport poids/taille supérieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS; l'obésité est caractérisée par un rapport poids/taille supérieur de trois écarts types ou plus à la valeur médiane de ces mêmes normes⁴⁷.

Extrêmes climatiques (phénomènes climatiques ou météorologiques extrêmes)

Phénomène caractérisé par le fait qu'une variable météorologique ou climatique prend une valeur située au-dessus (ou au-dessous) d'un seuil proche de la limite supérieure (ou inférieure) de la plage

des valeurs observées pour cette variable. Par souci de simplicité, on emploiera le terme «extrême climatique» pour désigner indifféremment un phénomène extrême météorologique ou climatique²⁶.

Faim

Sensation physique pénible, voire douloureuse, causée par une consommation alimentaire ne permettant pas un apport énergétique suffisant. Dans le présent rapport, la faim est mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et le terme est synonyme de sous-alimentation chronique.

Financement mixte

Consiste à utiliser de manière stratégique le financement du développement pour mobiliser des moyens financiers supplémentaires en faveur du développement durable dans les pays en développement. Le financement mixte attire des capitaux vers des projets qui contribuent au développement durable, tout en fournissant un retour sur investissement²¹.

Financement par dette mezzanine

Financement hybride à mi-chemin entre l'emprunt et le financement par capitaux propres, qui donne le droit au prêteur de convertir sa créance en parts du capital dans l'entreprise en cas de défaut de paiement de la part de celle-ci²².

Financement par l'emprunt

Situation dans laquelle une entreprise lève des fonds pour alimenter sa trésorerie ou financer des dépenses de capital en vendant des titres de créance à des individus et/ou à des investisseurs institutionnels. En échange du prêt qu'ils lui consentent, les individus ou les institutions deviennent créanciers de l'entreprise et reçoivent la promesse que le principal leur sera remboursé et qu'ils percevront des intérêts²².

Financement par prise de participation

Contribution au capital d'une entreprise ou d'un projet par l'achat de parts, d'actions ou de produits analogues. Les investisseurs achètent des parts dans le capital d'une entreprise dans l'espoir que les parts ou les actions augmenteront de valeur et/ou produiront des gains. Dans le contexte du financement du développement, les placements en capital constituent un appui au développement et à la croissance à long terme du capital, dont

les entreprises privées ont besoin. L'objectif est d'obtenir un retour sur investissement au moins égal à l'apport initial, ou un montant supérieur, qui permettra d'investir ailleurs²².

Financement privé, apport de fonds privé

Financement par des entités privées, aux conditions du marché ou non.

Financement sans recours

Un type de financement de projets dans lequel le recours des prêteurs est limité aux actifs financés ou au rendement du projet, par opposition à une créance sur le sponsor du projet.

Financements commerciaux

Financements liés aux activités à caractère commercial, dont l'objet est de dégager des bénéfices. Des organisations sans but lucratif et des organismes publics peuvent mener des activités commerciales²⁴.

Finances, financement

Processus consistant à fournir des fonds pour permettre à une entreprise de réaliser des achats ou d'investir. Les fonds peuvent ou non être conditionnés à un retour sur investissement (intérêts, dividendes, etc.) et/ou à un remboursement (du principal d'une dette)³⁴.

Fléchissement économique

Période de recul de l'activité économique ou de croissance négative telle que mesurée par le taux de croissance du PIB réel. Ce terme est synonyme de récession économique, un fléchissement temporaire ou de courte durée de la croissance économique. Dans les analyses et les figures du présent rapport, le repérage d'un fléchissement économique se fait en utilisant l'année comme période de référence.

Garantie

Un accord de partage du risque en vertu duquel un garant accepte de payer à un créancier ou un investisseur, en partie ou en totalité, le montant dû au titre d'un prêt, d'une prise de participation ou d'un autre instrument dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la part de l'emprunteur, ou d'une perte de valeur dans le cas d'un investissement²².

Gouvernance

Règles, organisations et processus, tant formels qu'informels, au moyen desquels les acteurs publics

et privés expriment leurs intérêts et prennent et mettent en œuvre des décisions³⁸.

Inaccessibilité économique

Voir la définition de «**accessibilité économique**».

Inondation

Submersion par l'eau débordant du lit normal d'un cours d'eau ou d'autres masses d'eau, ou accumulation d'eau sur des zones qui ne sont pas normalement submergées. On englobe sous ce terme les crues fluviales, les crues éclair, les crues en milieu urbain, les inondations pluviales, les débordements d'égouts, les inondations côtières et les crues de rupture de lacs glaciaires²⁵.

Insécurité alimentaire aiguë

Insécurité alimentaire sévissant dans une zone et à un moment précis et dont le niveau de gravité menace des vies ou des moyens d'existence, voire les deux, quels qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Joue un rôle important dans l'orientation stratégique de mesures ciblant des objectifs à court terme de prévention, d'atténuation ou de réduction d'une insécurité alimentaire grave¹⁸.

Insécurité alimentaire grave

Niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, déterminé à partir de l'échelle de l'insécurité alimentaire vécue, se caractérisant par le fait que les personnes concernées ont probablement épuisé leurs réserves alimentaires, ont connu la faim et, au degré le plus avancé, sont restées plusieurs jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en grand danger.

Insécurité alimentaire modérée

Niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, déterminé à partir de l'échelle de l'insécurité alimentaire vécue, se caractérisant par le fait que les personnes concernées ne sont pas certaines de pouvoir se procurer à manger et ont été contraintes, à un moment ou à un autre durant l'année, de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments consommés, en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources. L'insécurité alimentaire modérée renvoie donc à un manque de régularité dans l'accès à la nourriture, qui diminue la qualité de l'alimentation, perturbe les habitudes alimentaires normales et peut avoir des conséquences défavorables sur la nutrition, la santé et le bien-être.

Investissement à impact

Investissement qui vise à produire, outre un gain financier, des avantages sociaux ou environnementaux spécifiques. L'investissement à impact est un sous-ensemble de l'investissement socialement responsable. Il s'agit de produire des effets positifs en investissant, par exemple, dans des organismes non lucratifs qui agissent au profit de la collectivité ou dans des entreprises spécialisées dans les technologies propres. Ses caractéristiques de base sont l'intention (l'investisseur recherche un impact positif); un retour attendu sur le capital, ou, au minimum, un retour du capital; et la mesure des impacts sociaux et environnementaux²².

Investissement étranger direct

Investissement réalisé par une entité privée qui réside dans un pays, dans une entreprise située dans un autre pays. L'investissement doit se traduire par une relation sur le long terme et représenter un intérêt et un contrôle durables; il doit s'agir d'un investissement en capital (ou de gains réinvestis, ou encore d'un prêt intra-entreprise) et non d'un prêt inter-entreprises; et l'investissement doit être direct et non pas effectué par l'intermédiaire des marchés de capitaux.

Investissements internationaux de portefeuille

Un type d'investissement constitué de valeurs mobilières et autres actifs financiers détenus par des investisseurs dans un autre pays⁴⁴.

Investissement privé intérieur

Montant que les entreprises du pays investissent à l'intérieur de celui-ci. Peut être formulé à l'aide de l'équation suivante: investissement non résidentiel + investissement résidentiel + variation du stock de capital³².

Macronutriments

Les macronutriments, principale source d'énergie et de masse (volume) dans notre alimentation, sont nécessaires en grandes quantités (ils sont mesurés en grammes). Ils comprennent les glucides, les protéides et les lipides. Ils sont la principale source d'énergie alimentaire, laquelle se mesure en calories. Il est essentiel pour chacun d'avoir un apport énergétique suffisant pour assurer la croissance et le développement du corps et une bonne santé. Les glucides, les protéides et les lipides, en plus de fournir de l'énergie, remplissent chacun des fonctions très spécifiques dans le corps et

doivent être disponibles en quantité suffisante pour remplir ces fonctions.

Malnutrition

Condition physiologique anormale provoquée par une consommation insuffisante, déséquilibrée ou excessive de macronutriments et/ou de micronutriments. La malnutrition comprend les problèmes de dénutrition (retard de croissance et émaciation des enfants et carences en vitamines et minéraux) ainsi que les situations d'excès pondéral et d'obésité.

Marché de capitaux

Marché sur lequel s'échangent des actions et des obligations. Les marchés de capitaux sont un sous-ensemble des marchés financiers²³.

Micronutriments

Les micronutriments comprennent les vitamines et les minéraux et sont nécessaires en quantités très faibles (micro), mais spécifiques. Les vitamines et les minéraux présents dans les aliments sont nécessaires à la croissance, au développement et au bon fonctionnement de l'organisme et sont essentiels à notre santé et à notre bien-être. Notre corps a besoin d'un certain nombre de vitamines et de minéraux différents, chacun ayant une fonction spécifique dans l'organisme et devant être disponible en quantités différentes et suffisantes.

Obligation

Titre de créance en vertu duquel un investisseur prête de l'argent à une entité (en général l'État ou une entreprise), qui emprunte des fonds pour une durée déterminée, à un taux fixe ou variable. Les obligations sont utilisées par les entreprises, les collectivités locales et les États souverains pour lever des fonds et financer divers projets et activités²².

Pauvreté extrême

Ou Extrême pauvreté. Pourcentage de la population vivant avec moins de 2,15 USD par jour (prix PPA de 2017) dans un pays et pour une année donnés³³.

Phénomène météorologique ou climatique extrême

Phénomène caractérisé par le fait qu'une variable météorologique ou climatique prend une valeur située au-dessus (ou au-dessous) d'un seuil proche de la limite supérieure (ou inférieure) de la plage des valeurs observées pour cette variable. Nombre de phénomènes météorologiques et

climatiques extrêmes résultent de la **variabilité** naturelle **du climat**, et les variations naturelles décennales et multidécennales du climat servent de toile de fond aux **changements climatiques** d'origine anthropique. Même en l'absence de changements dus à l'activité humaine, il se produirait divers phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes.

Portefeuille

Ensemble d'actifs financiers – actions, obligations, placements dans des produits de base, liquidités (devises) et quasi-liquidités, et fonds correspondants, y compris les fonds communs de placement, les fonds indiciels (ETF) et les fonds fermés²².

Prêts assortis de conditions de faveur (prêts concessionnels)

Prêts consentis à des conditions beaucoup plus généreuses que celles du marché. Les conditions de faveur peuvent se présenter sous forme d'intérêts à taux inférieurs à ceux du marché ou sous forme de périodes de franchise, ou les deux²².

Prévalence de la sous-alimentation

Estimation de la proportion de la population n'ayant pas un apport énergétique alimentaire suffisant pour mener une vie saine et active. Cet indicateur est utilisé depuis longtemps par la FAO pour surveiller la faim aux niveaux mondial et régional et est aussi l'indicateur 2.1.1 des objectifs de développement durable (ODD).

Qualité de l'alimentation (ou alimentation saine)

Comprend quatre aspects clés: la diversité (diversité des groupes d'aliments et diversité au sein des groupes), l'adéquation (suffisance de tous les nutriments essentiels par rapport aux besoins), la modération (aliments et nutriments liés à un mauvais état de santé) et l'équilibre (apport énergétique et apport en macronutriments). Les aliments consommés ne doivent pas présenter de danger pour la santé.

Ralentissement de la croissance économique ou ralentissement économique

Ralentissement du rythme de croissance de l'activité économique par rapport à la période antérieure. Se produit quand la croissance du PIB réel baisse d'une période sur l'autre, tout en restant positive.

Résilience

Capacité des personnes, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés exposés à une grande diversité d'aléas de prévenir, d'affronter et d'amortir les conséquences de ceux-ci, de s'y adapter, d'y faire face et de s'en relever, de façon positive, efficace et efficiente, tout en conservant un niveau acceptable de fonctionnement et sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le bien-être de tous⁴⁹.

Retard de croissance

Petite taille par rapport à l'âge, trahissant un ou plusieurs épisodes antérieurs prolongés de dénutrition. Chez l'enfant de moins de 5 ans, le retard de croissance est caractérisé par un rapport taille/âge inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS.

Risque

Probabilité ou éventualité que des événements dangereux se produisent ou que des tendances préjudiciables se concrétisent, multipliée par les conséquences de ces événements ou tendances. Le risque d'insécurité alimentaire est la probabilité que l'interaction entre un aléa, un choc ou une perturbation naturels ou induits par l'homme et une situation de vulnérabilité aboutisse à une insécurité alimentaire.

Sécheresse

Temps anormalement sec pendant une période suffisamment longue pour causer un grave déséquilibre hydrologique²⁵.

Sécurité alimentaire

Situation dans laquelle chacun a, à tout moment, un accès matériel, social et économique à une nourriture suffisante, sûre et nutritive de nature à satisfaire ses besoins et préférences alimentaires et peut ainsi mener une vie saine et active. Suivant cette définition, on peut distinguer quatre dimensions de la sécurité alimentaire: disponibilités alimentaires, accès économique et matériel aux aliments, utilisation des aliments, et stabilité dans le temps. Le concept de sécurité alimentaire évolue de sorte à prendre en compte l'importance centrale de l'agencité et de la durabilité (on trouvera sous «**dimensions de la sécurité alimentaire**», aux alinéas [e] et [f], une définition de ces deux dimensions supplémentaires).

Sous-alimentation

Situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine. Dans le présent rapport, le terme «faim» est synonyme de sous-alimentation chronique. La prévalence de la sous-alimentation est utilisée pour mesurer la faim.

Subventions

Transferts d'argent public décidés par les États dans le cadre de mesures, de projets ou de programmes publics et opérés au bénéfice d'acteurs individuels du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, tels que les agriculteurs (subventions aux producteurs) ou les consommateurs (subventions aux consommateurs). Les subventions aux producteurs visent à réduire les coûts de production ou à augmenter le revenu agricole des exploitations et peuvent être accordées en fonction de la production ou de l'utilisation d'intrants ou d'autres facteurs de production. Les subventions aux consommateurs comprennent les transferts opérés dans le cadre de programmes de protection sociale (versés au consommateur final) et les subventions visant à faire baisser le coût de l'alimentation (octroyées aux intermédiaires, comme les transformateurs, les négociants ou les transporteurs).

Systèmes agroalimentaires

Les systèmes agroalimentaires, expression de plus en plus employée dans le contexte d'une transformation des systèmes alimentaires visant à rendre ceux-ci plus durables et plus inclusifs, englobent les systèmes agricoles et alimentaires et les produits agricoles alimentaires et non alimentaires, avec des chevauchements évidents. Ils comprennent l'ensemble complet des acteurs – et de leurs activités interdépendantes d'ajout de valeur – participant à la production, au groupage, à la transformation, à la distribution et à la consommation des produits alimentaires ainsi qu'à l'élimination des déchets correspondants. Les systèmes alimentaires comprennent tous les produits alimentaires issus de la production végétale et animale, des forêts, de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que les contextes plus larges, économique, sociétal et naturel, dans lesquels ces divers systèmes de production sont intégrés.

Taxes santé

Accises, ou droits d'accise, qui sont perçues sur les produits ayant une incidence négative sur la santé publique. Ces accises visent des produits spécifiques, tels que des aliments présentant une forte densité énergétique et une faible valeur nutritionnelle, et ont pour but d'accroître le coût relatif de ces produits par rapport à des aliments nutritifs de manière à en réduire la consommation et à prévenir ou limiter les répercussions sur la santé, tout en procurant des ressources au budget de l'État⁴⁰.

Transition nutritionnelle

Avec l'augmentation des revenus et l'urbanisation des populations, les aliments riches en glucides complexes et en fibres font place à des aliments à plus forte densité énergétique, plus riches en sucre, en matières grasses et/ou en sel. Ces tendances mondiales s'accompagnent d'une transition démographique qui va dans le sens d'une augmentation de l'espérance de vie et d'une réduction des taux de fécondité. Parallèlement, les maladies infectieuses et carencielles reculent dans les schémas de morbidité, remplacées par des taux plus élevés d'obésité et de surpoids et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, notamment les maladies coronariennes, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et certains types de cancer.

Valeur mobilière

Instrument financier négociable et fongible qui a une valeur financière. Une valeur mobilière est un titre qui peut représenter une part dont le détenteur est propriétaire dans le capital d'une entreprise, sous forme d'action, ou une relation de prêteur à emprunteur avec un organisme public ou une société, sous forme de bons ou d'obligations ou encore de droits d'achat (options)⁵⁰.

Variabilité du climat

Variations de l'état moyen et d'autres variables statistiques (écarts types, fréquence des extrêmes, etc.) du climat à toutes les échelles spatiales et temporelles au-delà de la variabilité propre à des phénomènes météorologiques particuliers. La variabilité peut être due à des processus internes naturels au sein du système climatique (variabilité interne) ou à des variations des forçages externes anthropiques ou naturels (variabilité externe)²⁵.

Vulnérabilité

Situation causée par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui ont pour effet de rendre les personnes, les communautés, les biens ou les systèmes plus sensibles aux aléas³⁹.

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire désigne l'ensemble des conditions susceptibles d'accroître la sensibilité d'un ménage aux conséquences d'un choc ou d'un aléa, en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHAPITRE 1

- 1 **FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), FIDA (Fonds international de développement agricole), OMS (Organisation mondiale de la Santé), PAM (Programme alimentaire mondial) et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).** 2017. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire.* Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/7d899360-ffc7-42e8-a1bf-d75c3416ed44>
- 2 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2018. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition.* Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/a6de19c2-786b-43b2-9de0-3962f375c562>
- 3 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques.* Rome. <https://doi.org/10.4060/CA5162FR>
- 4 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable.* Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>
- 5 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>
- 6 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3017fr>
- 7 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>

CHAPITRE 2

- 1 **Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires.** 2024. *Global Report on Food Crises 2024.* Rome. <https://www.fsinplatform.org/report/global-report-food-crises-2024>
- 2 **IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire).** 2024. IPC. [Consulté le 29 mai 2024]. <https://www.ipcinfo.org>
- 3 **IPC.** 2024. *IPC Global Initiative - Special Brief: The Gaza Strip.* https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Gaza_Strip_Acute_Food_Insecurity_Feb_July2024_Special_Brief.pdf
- 4 **IPC.** 2021. *Technical Manual Version 3.1. Evidence and standards for better food security and nutrition decisions.* Rome. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/manual/IPC_Technical_Manual_3_Final.pdf
- 5 **FMI (Fonds monétaire international).** 2024. *Perspectives de l'économie mondiale. Reprise stable mais lente: résilience sur fond de disparités.* Washington. <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2024/04/16/world-economic-outlook-april-2024>
- 6 **FMI.** 2019. *IMF: World Economic Outlook (WEO) database, Octobre 2019.* [Consulté le 24 juin 2024]. www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2019/October
- 7 **Union européenne, FAO, ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Banque mondiale.** 2021. *Appliquer le degré d'urbanisation. Manuel méthodologique destiné à définir les agglomérations, les villes et les zones rurales à des fins de comparaisons internationales. Édition 2021.* Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/15348347/KS-02-20-499-FR-N.pdf/2c216eee-fe65-caeb-0e4d-fcaa4e437e89?t=1669905093910>
- 8 **FAO.** 2020. *Effets sexospécifiques de la covid-19 et mesures de politique générale équitables en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition.* Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9198fr>
- 9 **ONU-Femmes.** 2020. *Whose time to care? Unpaid care and domestic work during COVID-19.* New York (États-Unis). https://data.unwomen.org/sites/default/files/inline-files/Whose-time-to-care-brief_0.pdf

- 10 **Mane, E., Giaquinto, A. M., Cafiero, C., Viviani, S. et Anríquez, G.** 2024. *Why are women more food insecure than men? Exploring socioeconomic drivers and the role of COVID-19 in widening the global gender gap.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cc9160en>
- 11 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2018. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition.* Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/items/a6de19c2-786b-43b2-9de0-3962f375c562>
- 12 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable.* Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>
- 13 **Verger, E. O., Savy, M., Martin-Prevel, Y., Coates, J., Frongillo, E., Neufeld, L., Saha, K. et al.** 2023. *Healthy diet metrics: A suitability assessment of indicators for global and national monitoring purposes.* Genève (Suisse), OMS. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240072138>
- 14 **OMS.** 2020. Healthy diet. Dans: OMS. [Consulté le 29 mai 2024]. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet>
- 15 **FAO et OMS.** 2019. *Régimes alimentaires sains et durables: principes directeurs.* Rome. <https://doi.org/10.4060/CA6640FR>
- 16 **OMS.** 2023. *Use of non-sugar sweeteners: WHO guideline.* Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240073616>
- 17 **OMS.** 2023. *Total fat intake for the prevention of unhealthy weight gain in adults and children: WHO guideline.* Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240073654>
- 18 **OMS.** 2023. *Saturated fatty acid and trans-fatty acid intake for adults and children: WHO guideline.* Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240073630>
- 19 **OMS.** 2023. *Carbohydrate intake for adults and children: WHO guideline.* Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240073593>
- 20 **Alvarez-Sanchez, C., Moltedo, A., Troubat, N., Manyani, T., Yassin, F., Kepple, A. et Cafiero, C.** 2021. *The relationship between food insecurity and dietary outcomes – An analysis conducted with nationally representative data from Kenya, Mexico, Samoa, and the Sudan.* Division de la statistique de la FAO. Document de travail n° 21-25. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb6217en>
- 21 **Maitra, C.** 2018. *A review of studies examining the link between food insecurity and malnutrition.* Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ca1447en>
- 22 **Global Diet Quality Project.** 2024. Global Diet Quality Project. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://www.dietquality.org>
- 23 **Women's Dietary Diversity Project (WDDP) Study Group.** 2017. Development of a dichotomous indicator for population-level assessment of dietary diversity in women of reproductive age. Dans: *Current Developments in Nutrition*, 1(12): cdn.117.001701. <https://doi.org/10.3945/cdn.117.001701>
- 24 **FAO.** 2023. *Suivi des progrès des indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture 2023.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7088fr>
- 25 **Herforth, A., Bai, Y., Venkat, A., Mahrt, K., Ebel, A. et Masters, W. A.** 2020. *Cost and affordability of healthy diets across and within countries. Background paper for The State of Food Security and Nutrition in the World 2020.* Étude technique sur l'économie du développement agricole de la FAO n° 9. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/items/5c33ca33-53e8-4ec6-89c5-f398bcfbf3c3>
- 26 **Banque mondiale.** 2024. Programme de comparaison internationale. Dans: *Banque mondiale.* [Consulté le 29 mai 2024]. <https://www.worldbank.org/en/programs/icp>
- 27 **Bai, Y., Conti, V., Ebel, A., Cafiero, C., Herforth, A., Rissanen, M. O., Rosero Moncayo, J. et Masters, W. A.** (à paraître). *Methods for monitoring the cost of a healthy diet based on price data from the International Comparison Program.* Document de travail de la Division de la statistique de la FAO. Rome, FAO.

- 28 **Herforth, A., Venkat, A., Bai, Y., Costlow, L., Holleman, C. et Masters, W. A.** 2022. *Methods and options to monitor the cost and affordability of a healthy diet globally. Background paper to The State of Food Security and Nutrition in the World 2022*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 22-03. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc1169en>
- 29 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>
- 30 **Jolliffe, D. et Prydz, E. B.** 2021. Societal poverty: a relative and relevant measure. Dans: *The Banque mondiale Economic Review*, 35(1): 180-206. <https://doi.org/10.1093/wber/lhz018>
- 31 **Bai, Y., Herforth, A., Cafiero, C., Conti, V., Rissanen, M. O., Masters, W. A. et Rosero Moncayo, J.** (à paraître). *Methods for monitoring the affordability of a healthy diet*. Document de travail de la Division de la statistique de la FAO. Rome, FAO.
- 32 **Gerszon Mahler, D., Yonzan, N., Hill, R., Lakner, C., Wu, H. et Yoshida, N.** 2022. Pandemic, prices, and poverty. Dans: *Banque mondiale Blogs*. [Consulté le 29 mai 2024]. <https://blogs.worldbank.org/en/opendata/pandemic-prices-and-poverty>
- 33 **FAO.** 2024. Indice FAO des prix des produits alimentaires. Dans: *Situation alimentaire mondiale*. [Consulté le 29 mai 2024]. https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr?_sm_au_=iVVnffMBnmqjMSMr%2fen%2fr
- 34 **Banque mondiale.** 2024. *Banque mondiale. DataBank: World Development Indicators*. [Consulté le 14 mars 2024]. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>
- 35 **FMI.** 2022. Macroeconomic developments and prospects in low-income countries - 2022. *Policy Papers*, 2022(054). <https://doi.org/10.5089/9798400227813.007.A001>
- 36 **Mouvement SUN.** 2015. Lier la nutrition et les ODD. Dans: *Mouvement SUN*. [Consulté le 30 avril 2024]. <https://fr.scalingupnutrition.org/resources/nutrition-info/nutrition-action/linking-nutrition-and-sdgs>
- 37 **OMS.** 2024. SDG Target 2.2 Malnutrition. Dans: *WHO The Global Health Observatory*. [Consulté le 25 avril 2024]. https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/sdg-target-2_2-malnutrition
- 38 **OMS et UNICEF.** 2019. *The extension of the 2025 maternal, infant and young child nutrition targets to 2030*. WHO/UNICEF discussion paper. Genève (Suisse) et New York (États-Unis) <https://data.unicef.org/resources/who-unicef-discussion-paper-nutrition-targets>
- 39 **Conseil économique et social des Nations Unies.** 2020. *Report of the Inter-Agency and Expert Group on Sustainable Development Goal Indicators*. <https://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/TCG-7-REF-1.pdf>
- 40 **OMS.** 2013. *Global action plan for the prevention and control of noncommunicable diseases 2013-2020*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/item/9789241506236>
- 41 **Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition.** 2024. The Decade of Action on Nutrition 2016-2025. Dans: *UNSCN*. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://www.unscn.org/en/topics/un-decade-of-action-on-nutrition>
- 42 **Herman, D. R., Taylor Baer, M., Adams, E., Cunningham-Sabo, L., Duran, N., Johnson, D. B. et Yakes, E.** 2014. Life course perspective: Evidence for the role of nutrition. Dans: *Maternal and Child Health Journal*, 18(2): 450-461. <https://doi.org/10.1007/s10995-013-1280-3>
- 43 **Stevens, G. A., Beal, T., Mbuya, M. N. N., Luo, H., Neufeld, L. M., Addo, O. Y., Adu-Afarwuah, S. et al.** 2022. Micronutrient deficiencies among preschool-aged children and women of reproductive age worldwide: a pooled analysis of individual-level data from population-representative surveys. Dans: *The Lancet Global Health*, 10(11): e1590-e1599. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(22\)00367-9](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(22)00367-9)
- 44 **Berger, S. G., de Pee, S., Bloem, M. W., Halati, S. et Semba, R. D.** 2007. Malnutrition and morbidity are higher in children who are missed by periodic vitamin A capsule distribution for child survival in rural Indonesia. Dans: *The Journal of Nutrition*, 137(5): 1328-1333. <https://doi.org/10.1093/jn/137.5.1328>
- 45 **Barker, D. J.** 1995. Fetal origins of coronary heart disease. *BMJ (Clinical research ed.)*, 311(6998): 171-174. <https://doi.org/10.1136/bmj.311.6998.171>

46 **Karakochuk, C. D., Whitfield, K. C., Green, T.J. et Kraemer, K. (dir. pub.).** 2017. *The biology of the first 1,000 days*. Boca Raton (États-Unis), CRC Press.
<https://doi.org/10.1201/9781315152950>

47 **Perumal, N., Blakstad, M. M., Fink, G., Lambiris, M., Bliznashka, L., Danaei, G. et Sudfeld, C. R.** 2021. Impact of scaling up prenatal nutrition interventions on human capital outcomes in low- and middle-income countries: a modeling analysis. Dans: *The American Journal of Clinical Nutrition*, 114(5): 1708-1718. <https://doi.org/10.1093/ajcn/nqab234>

48 **Lassi, Z. S., Padhani, Z. A., Rabbani, A., Rind, F., Salam, R. A., Das, J.K. et Bhutta, Z. A.** 2020. Impact of dietary interventions during pregnancy on maternal, neonatal, and child outcomes in low- and middle-income countries. Dans: *Nutrients*, 12(2): 531. <https://doi.org/10.3390/nu12020531>

49 **Martorell, R., Melgar, P., Maluccio, J.A., Stein, A. D. et Rivera, J. A.** 2010. The nutrition intervention improved adult human capital and economic productivity. Dans: *The Journal of Nutrition*, 140(2): 411. <https://doi.org/10.3945/jn.109.114504>

50 **1,000 Days.** 2024. Building brains. Dans: *1,000 Days*. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://thousanddays.org/why-1000-days/building-brains>

51 **Bhutta, Z. A., Norris, S. A., Roberts, M. et Singhal, A.** 2023. The global challenge of childhood obesity and its consequences: what can be done? Dans: *The Lancet Global Health*, 11(8): e1172-e1173. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(23\)00284-X](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(23)00284-X)

52 **Saad, R. A., et Qutob, H. M.** 2022. The relationship between anemia and obesity. Dans: *Expert Review of Hematology*, 15(10): 911–926. <https://doi.org/10.1080/17474086.2022.2131521>

53 **Clark, P.** 2024. Iron deficiency related to obesity. Dans: *Journal of Infusion Nursing*, 47(3): 163-174. <https://doi.org/10.1097/NAN.0000000000000546>

54 **CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).** 2024. UN list of least developed countries. Dans: *CNUCED*. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://unctad.org/topic/least-developed-countries/list>

55 **CNUCED.** 2024. Least Developed Countries category. Dans: *Organisation des Nations Unies*. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://www.un.org/ohrls/content/ldc-category>

56 **Popkin, B. M., Corvalan, C. et Grummer-Strawn, L. M.** 2020. Dynamics of the double burden of malnutrition and the changing nutrition reality. Dans: *The Lancet*, 395(10217): 65-74. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(19\)32497-3](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)32497-3)

57 **Osendarp, S. J. M., Brown, K. H., Neufeld, L. M., Udomkesmalee, E. et Moore, S. E.** 2020. The double burden of malnutrition—further perspective. Dans: *The Lancet*, 396(10254): 813. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)31364-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)31364-7)

58 **OMS.** 2017. *The double burden of malnutrition: policy brief*. Genève (Suisse). www.who.int/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-17.3

59 **NCD-RisC (NCD Risk Factor Collaboration).** 2024. NCD-RisC. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://ncdrisc.org>

60 **NCD-RisC.** 2024. Worldwide trends in underweight and obesity from 1990 to 2022: a pooled analysis of 3663 population-representative studies with 222 million children, adolescents, and adults. Dans: *The Lancet*, 403(10431): 1027-1050. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)02750-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)02750-2)

61 **OMS.** 2024. Growth reference data for 5-19 years. Dans: *WHO*. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://www.who.int/tools/growth-reference-data-for-5to19-years>

62 **DESA (Département des affaires économiques et sociales).** 2022. World Population Prospects 2022. Dans: *Organisation des Nations Unies*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://population.un.org/wpp>

63 **OMS.** 2022. Ageing and health. Dans: *OMS*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/ageing-and-health>

64 **Décennie pour le vieillissement en bonne santé.** 2022. Décennie pour le vieillissement en bonne santé – La Plateforme. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://www.decadeofhealthyageing.org/fr/home>

65 **OMS.** 2024. Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030). Dans: *OMS*. [Consulté le 25 avril 2024]. <https://www.who.int/fr/initiatives/decade-of-healthy-ageing>

66 **Hawkes, C., Ruel, M.T., Salm, L., Sinclair, B. et Branca, F.** 2020. Double-duty actions: seizing programme and policy opportunities to address malnutrition in all its forms. Dans: *The Lancet*, 395(10218): 142-155. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(19\)32506-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)32506-1)

67 **OMS.** 2017. *Double-duty actions for nutrition: policy brief*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-17.2>

68 **IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires).** 2015. *Global Nutrition Report 2015: Actions and accountability to advance nutrition and sustainable development*. Washington. <http://dx.doi.org/10.2499/9780896298835>

69 **OMS.** 2023. *WHO guideline for complementary feeding of infants and young children 6–23 months of age*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240081864>

70 **OMS.** 2023. *WHO guideline on the prevention and management of wasting and nutritional oedema (acute malnutrition) in infants and children under 5 years*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240082830>

71 **OMS.** 2019. *Essential nutrition actions: mainstreaming nutrition through the life-course*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241515856>

CHAPITRE 3

1 **Díaz-Bonilla, E.** 2021. *Financing SDG2 and ending hunger*. Food Systems Summit Brief prepared by Research Partners of the Scientific Group for the Food Systems Summit, May 11th, 2021. Washington, IFPRI. https://sc-fss2021.org/wp-content/uploads/2021/06/FSS_Brief_Financing_SDG2_and_Ending_Hunger.pdf

2 **Díaz-Bonilla, E., Swinnen, J. et Vos, R.** 2021. Financing the transformation to healthy, sustainable, and equitable food systems. Dans: *2021 Global Food Policy Report: Transforming food systems after COVID-19*. p. 20-23. Washington, IFPRI. <https://doi.org/10.2499/9780896293991>

3 **Havemann, T. et Speckhardt, C.** 2020. *Mobilizing additional financial resources for nutrition*. Männedorf, (Suisse), Clarmondial AG. https://www.shareweb.ch/site/Agriculture-and-Food-Security/focusareas/Documents/nutrition_keydocs_sdc_financing_nutrition.pdf

4 **Shekar, M., Shibata Okamura, K., Gautam, M., Christiaensen, L. et Gentilini, U.** 2021. Financing SDG2: Hunger and malnutrition – what will it take? Dans: *Banque mondiale Blogs*. [Consulté le 23 avril 2024]. <https://blogs.worldbank.org/en/voices/financing-sdg2-hunger-and-malnutrition-what-will-it-take>

5 **Eber-Rose, M., Laborde, D. et Murphy, S.** 2020. *Ending Hunger Sustainably: Trends in official development assistance (ODA) spending for agriculture*. Cornell University, IFPRI et IISD (Institut international de développement durable). <https://ceres2030.iisd.org/wp-content/uploads/2020/12/ceres2030-en-2020-ehs-trends-official-development-assistance-spending-for-agriculture.pdf>

6 **GDPRD (Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural).** 2011. *Aid to agriculture, rural development: Unpacking aid flows for enhanced transparency, accountability for rural development and food security and aid effectiveness*. Bonn (Allemagne).

7 **Eber Rose, M., Laborde, D., Lefebvre, L., Olivetti, E. et Smaller, C.** (à paraître). *Towards a common definition of aid for food security and nutrition – Background note*. Rome, FAO, et Genève (Suisse), Centre Shamba pour l'alimentation et le climat. <https://doi.org/10.4060/cd1957en>

8 **Overseas Development Institute.** 2012. *Measuring aid to agriculture and food security*. Londres. <https://cdn.odi.org/media/documents/7588.pdf>

9 **FAO et ZEF (Center for Development Research of the University of Bonn).** 2020. *Investment costs and policy action opportunities for reaching a world without hunger (SDG2). Joint report*. Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.4060/cb1497en>

10 **Commission européenne.** 2016. *Report from the Commission to the European Parliament and the Council. Implementing EU food and nutrition security policy commitments: second biennial report – Annexes*. Bruxelles. <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2016:0155:FIN:EN:PDF>

- 11 **OCDE.** 2024. Development finance data. Dans: *OCDE*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data>
- 12 **Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale.** 2012. *Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale (AFSI) 2012 Report*. L'Aquila (Italie). <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/202922.pdf>
- 13 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2017. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/7d899360-ffc7-42e8-a1bf-d75c3416ed44>
- 14 **Zoubek, S., Lateef, A., Carrasco Azzini, G. et Holleman, C.** (à paraître). *Reorientation, innovation and the global architecture for food security and nutrition financing – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole. Rome, FAO.
- 15 **OCDE.** 2009. *Government at a Glance 2009*. Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264061651-6-en>
- 16 **Perez Weigel, C. et Brun, D.** 2024. *Tax Foundation: Sources of Government Revenue in the OECD, 2024 Update*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://taxfoundation.org/data/all/global/oecd-tax-revenue-by-country-2024>
- 17 **OCDE.** 2024. Official development assistance – definition and coverage. Dans: *OCDE*. [Consulté le 25 mars 2024]. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/officialdevelopmentassistancedefinitionandcoverage.htm>
- 18 **OCDE.** 2024. *OCDE: DAC and CRS code lists*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://webfs.oecd.org/oda/DataCollection/Resources/DAC-CRS-CODES.xls>
- 19 **Ofori-Mensah Ababio, J., Aboagye, A. Q. Q., Barnor, C. et Agyei, S. K.** 2022. Foreign and domestic private investment in developing and emerging economies: A review of literature. *Cogent Economics & Finance*, 10(1): 2132646. <https://doi.org/10.1080/23322039.2022.2132646>
- 20 **FAO.** 2012. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 2012. Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i3028f>
- 21 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3017fr>
- 22 **Chichaibelu, B. B., Bekchanov, M., von Braun, J. et Torero, M.** 2023. The global cost of reaching a world without hunger: Investment costs and policy action opportunities. Dans: J. von Braun, K. Afsana, L.O. Fresco et M.H.A. Hassan (dir. pub.). *Science and Innovations for Food Systems Transformation*. p. 625-660. Cham (Suisse), Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-031-15703-5_34
- 23 **Gyimah-Brempong, K. et Adesugba, M.** 2015. *Agricultural aid and food security in Africa*. <https://www.aeaweb.org/conference/2016/retrieve.php?pdfid=21639&tk=EFbbTTah>
- 24 **Jensen, R. T. et Miller, N. H.** 2010. *A revealed preference approach to measuring hunger and undernutrition*. Working Paper 16555. Cambridge (États-Unis), National Bureau of Economic Research. <http://www.nber.org/papers/w16555>
- 25 **Herforth, A.** 2016. *Impact assessment of policies to support healthy food environments and healthy diets: Implementing the Framework for Action of the Second International Conference on Nutrition*. UNSCN Discussion Paper. Genève (Suisse), UNSCN (Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition). <https://www.unscn.org/en/unscn-publications?idnews=1279>
- 26 **HLPE-FSN (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale).** 2017. *Nutrition et systèmes alimentaires*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i7846fr>

- 27 **HLPE-FSN**. 2020. *Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ca9731fr>
- 28 **Kraak, V. I., Swinburn, B., Lawrence, M. et Harrison, P.** 2014. An accountability framework to promote healthy food environments. *Public Health Nutrition*, 17(11): 2467-2483. <https://doi.org/10.1017/S1368980014000093>
- 29 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>
- 30 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>
- 31 **Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires**. 2024. *Global Report on Food Crises 2024*. Rome. <https://www.fsinplatform.org/report/global-report-food-crises-2024>
- 32 **Réseau mondial contre les crises alimentaires**. 2024. *2023 Financing Flows and Food Crises Report – Analysis of humanitarian and development financing flows to food sectors in food crisis countries*. Rome. https://www.fightfoodcrises.net/sites/default/files/2024-02/Financing_Flows_and_Food_Crises_Report_2023.pdf
- 33 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. Rome. <https://doi.org/10.4060/CA5162FR>
- 34 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2018. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rome. www.fao.org/3/I9553FR/i9553fr.pdf
- 35 **Banque mondiale, FIDA et Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**. 2024. *Tracking Financial Flows to Food Systems (3FS): Methodological approach*. Rome.

CHAPITRE 4

- 1 **Pernechele, V., Fontes, F., Baborska, R., Nkuingoua, J., Pan, X. et Tuyishime, C.** 2021. *Public expenditure on food and agriculture in sub-Saharan Africa: Trends, challenges and priorities*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb4492en>
- 2 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>
- 3 **Takeshima, H.** 2024. Public expenditure's role in reducing poverty and improving food and nutrition security: Cross-country evidence from SPEED data. Dans: *The European Journal of Development Research*. <https://doi.org/10.1057/s41287-023-00623-8>
- 4 **Kasililika-Mlagha, E. C.** 2021. *The impact of public agriculture expenditure on food security and nutrition in the Southern African Development Community (SADC)*. Pretoria, University of Pretoria, Faculty of Natural and Agricultural Sciences, Department of Agricultural Economics, Extension and Rural Development. https://repository.up.ac.za/bitstream/handle/2263/78131/Kasililika-Mlagha_Impact_2021.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- 5 **Sers, C. F. et Mughal, M.** 2018. *From Maputo to Malabo: Public agricultural spending and food security in Africa*. <https://hal.science/hal-01844094>
- 6 **Miyawaki, A., Evans, C.E.L., Lucas, P.J. et Kobayashi, Y.** 2021. Relationships between social spending and childhood obesity in OECD countries: An ecological study. *BMJ Open*, 11(2): e044205. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2020-044205>
- 7 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>
- 8 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3017fr>

- 9 **OCDE.** 2024. *OCDE: OECD Data Explorer: Official Development Assistance (ODA)*. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://data-explorer.oecd.org/?fs\[0\]=Topic%2C1%7CDevelopment%23DEV%23%7COfficial%20Development%20Assistance%20%28ODA%29%23DEV_ODA%23&pg=0&fc=Topic&bp=true&snb=11](https://data-explorer.oecd.org/?fs[0]=Topic%2C1%7CDevelopment%23DEV%23%7COfficial%20Development%20Assistance%20%28ODA%29%23DEV_ODA%23&pg=0&fc=Topic&bp=true&snb=11)
- 10 **AidData.** 2024. Dans: *AidData*. [Consulté le 24 mars 2024]. <https://www.aiddata.org>
- 11 **Banque mondiale et Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement.** 2023. *Leveraging diaspora finances for private capital mobilization*. Migration and Development Brief 39. Washington. https://www.knomad.org/sites/default/files/publication-doc/migration_development_brief_39_0.pdf
- 12 **Samdrup, T., Fogarty, J., Pandit, R., Iftekhar, Md.S. et Dorjee, K.** 2023. Does FDI in agriculture in developing countries promote food security? Evidence from meta-regression analysis. Dans: *Economic Analysis and Policy*, 80: 1255-1272. <https://doi.org/10.1016/j.eap.2023.10.012>
- 13 **Gilmore, A. B., Fabbri, A., Baum, F., Bertscher, A., Bondy, K., Chang, H. J., Demaio, S. et al.** 2023. Defining and conceptualising the commercial determinants of health. Dans: *The Lancet*, 401(10383): 1194-1213. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)00013-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)00013-2)
- 14 **Cuevas García-Dorado, S., Cornselsen, L., Smith, R. et Walls, H.** 2019. Economic globalization, nutrition and health: a review of quantitative evidence. Dans: *Globalization and Health*, 15(1): 15. <https://doi.org/10.1186/s12992-019-0456-z>
- 15 **Slater, S., Lawrence, M., Wood, B., Serodio, P. et Baker, P.** 2024. Corporate interest groups and their implications for global food governance: mapping and analysing the global corporate influence network of the transnational ultra-processed food industry. Dans: *Globalization and Health*, 20(1): 16. <https://doi.org/10.1186/s12992-024-01020-4>
- 16 **Lane, M. M., Gamage, E., Du, S., Ashtree, D. N., McGuinness, A. J., Gauci, S., Baker, P. et al.** 2024. Ultra-processed food exposure and adverse health outcomes: Umbrella review of epidemiological meta-analyses. *BMJ*, 384: e077310. <https://doi.org/10.1136/bmj-2023-077310>
- 17 **Monteiro, C. A., Martínez-Steele, E. et Cannon, G.** 2024. Reasons to avoid ultra-processed foods. *BMJ*, 384: q439. <https://doi.org/10.1136/bmj.q439>
- 18 **Bandy, L., Jewell, J., Luick, M., Rayner, M., Li, Y., Shats, K., Jebb, S., Chang, S. et Dunford, E.** 2023. The development of a method for the global health community to assess the proportion of food and beverage companies' sales that are derived from unhealthy foods. Dans: *Globalization and Health*, 19(1): 94. <https://doi.org/10.1186/s12992-023-00992-z>
- 19 **Fardet, A. et Rock, E.** 2020. Ultra-processed foods and food system sustainability: What are the links? *Sustainability*, 12(15): 6280. <https://doi.org/10.3390/su12156280>
- 20 **Anastasiou, K., Baker, P., Hadjikakou, M., Hendrie, G. A. et Lawrence, M.** 2022. A conceptual framework for understanding the environmental impacts of ultra-processed foods and implications for sustainable food systems. Dans: *Journal of Cleaner Production*, 368: 133155. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2022.133155>
- 21 **Convergence.** 2023. *State of Blended Finance 2023: Climate edition*. Toronto (Canada) <https://www.convergence.finance/resource/state-of-blended-finance-2023/view>
- 22 **Convergence.** 2020. *State of Blended Finance 2020*. Toronto (Canada). <https://www.convergence.finance/resource/the-state-of-blended-finance-2020/view>
- 23 **Banques multilatérales de développement et institutions de financement du développement.** 2023. *Mobilization of private finance 2020+2021 joint report*. <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2023-delta/mdbs-joint-report-on-mobilization-of-private-finance-2020-21.pdf>
- 24 **FAO.** 2024. *FAOSTAT: Crédit à l'Agriculture*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/IC>. Licence: CC-BY-4.0.
- 25 **ISF Advisors.** 2022. *The state of the agri-SME sector – Bridging the finance gap*. Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement. https://isfadvisors.org/wp-content/uploads/2022/04/ISF_AgriSME-Finance-state-of-the-sector-report.pdf
- 26 **FAO.** 2024. *FAOSTAT: Formation de capital*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CS>. Licence: CC-BY-4.0.
- 27 **Sánchez, M. V. et Cicowiez, M.** 2014. Trade-offs and payoffs of investing in human development. *World Development*, 62: 14–29. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.04.012>

- 28 **FAO.** 2015. *Objectif Faim Zéro. Le rôle crucial des investissements dans la protection sociale et l'agriculture.* Rome. <https://www.fao.org/3/i4951f/i4951f.pdf>
- 29 **Mason-D'Croz, D., Sulser, T. B., Wiebe, K., Rosegrant, M. W., Lowder, S. K., Nin-Pratt, A., Willenbockel, D. et al.** 2019. Agricultural investments and hunger in Africa modeling potential contributions to SDG2 – Zero Hunger. Dans: *World Development*, 116: 38-53. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.12.006>
- 30 **Laborde, D., Bizikova, L., Lallemand, T. et Smaller, C.** 2016. *Ending hunger: What would it cost?* Winnipeg (Canada) et Washington, IISD et IFPRI. <https://www.iisd.org/system/files/publications/ending-hunger-what-would-it-cost.pdf>
- 31 **Laborde, D., Murphy, S., Parent, M., Porciello, J. et Smaller, C.** 2020. *Ceres2030: Sustainable solutions to end hunger – Summary report.* Cornell University, IFPRI et IISD. https://ceres2030.iisd.org/wp-content/uploads/2021/03/ceres2030_en-summary-report.pdf
- 32 **FAO et ZEF.** 2020. *Investment costs and policy action opportunities for reaching a world without hunger (SDG2).* Joint report. Bonn (Allemagne). <https://doi.org/10.4060/cb1497en>
- 33 **Shekar, M., Kakietek, J., Dayton Eberwein, J. et Walters, D.** 2017. *An investment framework for nutrition: Reaching the global targets for stunting, anemia, breastfeeding, and wasting.* Washington. Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/26069>
- 34 **Development Initiatives.** 2021. *2021 Global Nutrition Report: The state of global nutrition.* Bristol (Royaume-Uni). https://globalnutritionreport.org/documents/851/2021_Global_Nutrition_Report_aUfTRv0.pdf
- 35 **Laborde, D. et Torero, M.** 2023. Modeling actions for transforming agrifood systems. Dans: J. von Braun, K. Afsana, L.O. Fresco et M.H.A. Hassan (dir. pub.). *Science and Innovations for Food Systems Transformation.* p. 105-132. Cham (Suisse) Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-031-15703-5_7
- 36 **PAM.** 2023. *Estimating the food security impact of cuts in WFP assistance: A look at the highly affected operations using micro-data.* Rome. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000152402/download>
- 37 **Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires.** 2024. *Global Report on Food Crises 2024.* Rome. <https://www.fsinplatform.org/report/global-report-food-crises-2024>
- 38 **Lischer, S. K.** 2017. The global refugee crisis: Regional destabilization & humanitarian protection. *Daedalus*, 146(4): 85-97. https://doi.org/10.1162/DAED_a_00461
- 39 **Haer, R. et Hecker, T.** 2019. Recruiting refugees for militarization: The determinants of mobilization attempts. Dans: *Journal of Refugee Studies*, 32(1): 1-22. <https://doi.org/10.1093/jrs/fey002>
- 40 **Salehyan, I.** 2018. *The strategic case for refugee resettlement.* Washington, Niskanen Center. https://www.niskanencenter.org/wp-content/uploads/old_uploads/2018/09/NC-Refugee-Paper-SalehyanElec_FINAL.pdf
- 41 **Milner, J.** 2019. Refugees, peacebuilding, and paternalism: Lessons from Mozambique. Dans: M. Bradley, J. Milner et B. Peruniak (dir. pub.). *Refugees' roles in resolving displacement and building peace: Beyond beneficiaries.* p. 115-131. Washington, Georgetown University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctvfrxq90.11>
- 42 **Omata, N.** 2015. Displacement economies in Africa: Paradoxes of crisis and creativity. Dans: *Journal of Refugee Studies*, 28(4): 597-599. <https://doi.org/10.1093/jrs/fev026>
- 43 **IDMC (Observatoire des situations de déplacement interne).** 2023. *2023 Global Report on Internal Displacement.* Genève (Suisse). <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2023>
- 44 **HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés).** 2023. Global trends. Dans: *HCR*. [Consulté le 24 avril 2024]. <https://www.unhcr.org/global-trends>
- 45 **PAM.** 2017. *2017 - At the root of exodus: Food security, conflict and international migration.* Rome. <https://www.wfp.org/publications/2017-root-exodus-food-security-conflict-and-international-migration>
- 46 **OCDE.** 2024. *ODA levels in 2023 – preliminary data. Detailed summary note.* Paris. <https://www.oecd.org/dac/ODA-summary-2023.pdf>

- 47 **Akseer, N., Tasic, H., Nnachebe Onah, M., Wigle, J., Rajakumar, R., Sanchez-Hernandez, D., Akuoku, J. et al.** 2022. Economic costs of childhood stunting to the private sector in low- and middle-income countries. *eClinicalMedicine*, 45: 101320. <https://doi.org/10.1016/j.eclinm.2022.101320>
- 48 **CUA (Commission de l'Union africaine) et COHA (Cost of Hunger in Africa).** 2020. *The cost of hunger in Africa (COHA) continental report. Social and economic impact of child undernutrition*. https://au.int/sites/default/files/documents/41660-doc-COHA_CONTINENTAL_REPORTEnglish20211.pdf
- 49 **Fédération mondiale de l'obésité.** 2023. *World Obesity Atlas 2023*. Londres. <https://data.worldobesity.org/publications/WOF-Obesity-Atlas-V5.pdf>
- 50 **Okunogbe, A., Nugent, R., Spencer, G., Powis, J., Ralston, J. et Wilding, J.** 2022. Economic impacts of overweight and obesity: current and future estimates for 161 countries. Dans: *BMJ Global Health*, 7(9): e009773. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2022-009773>
- 51 **Brero, M., Meyer, C. L., Jackson-Morris, A., Spencer, G., Ludwig-Borycz, E., Wu, D., Espinosa De Candido, A. F. et al.** 2023. Investment case for the prevention and reduction of childhood and adolescent overweight and obesity in Mexico. Dans: *Obesity Reviews*, 24(9): e13595. <https://doi.org/10.1111/obr.13595>
- 52 **Ma, G., Meyer, C. L., Jackson-Morris, A., Chang, S., Narayan, A., Zhang, M., Wu, D. et al.** 2024. The return on investment for the prevention and treatment of childhood and adolescent overweight and obesity in China: a modelling study. Dans: *The Lancet Regional Health - Western Pacific*, 43: 100977. <https://doi.org/10.1016/j.lanwpc.2023.100977>
- 53 **Food and Land Use Coalition.** 2019. *Growing better: Ten critical transitions to transform food and land use*. <https://www.foodandlandusecoalition.org/wp-content/uploads/2019/09/FOLU-GrowingBetter-GlobalReport.pdf>
- 54 **FAO.** 2023. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2023. Pour une transformation des systèmes agroalimentaires: connaître le coût véritable des aliments*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7724fr>

- 55 **Foster, V., Rana, A. et Gorgulu, N.** 2022. *Understanding public spending trends for infrastructure in developing countries*. Policy Research Working Paper 9903. Washington, Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/727991642167519238/pdf/Understanding-Public-Spending-Trends-for-Infrastructure-in-Developing-Countries.pdf>
- 56 **Banque mondiale.** 2022. *Tanzania Agriculture Public Expenditure Review 2022*. Washington. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099940006282220953/pdf/P1770630615f6e0e0bd4f0286e88583775.pdf>
- 57 **FAO, PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement).** 2021. *A multi-billion-dollar opportunity – Repurposing agricultural support to transform food systems. In brief*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb6562en>
- 58 **Gautam, M., Mamun, A., Martin, W. et Vos, R.** 2022. *Repurposing agricultural policies and support: Options to transform agriculture and food systems to better serve the health of people, economies, and the planet*. Washington, Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/36875>
- 59 **Sánchez, M. V., Cicowiez, M., Pernechele, V. et Battaglia, L.** (à paraître). *The opportunity cost of not optimally repurposing public expenditure in food and agriculture in sub-Saharan African countries – Background paper for The State of Food Security and Nutrition in the World 2024*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole. Rome, FAO.
- 60 **Sánchez, M. V. et Cicowiez, M.** 2022. *Repurposing agriculture's public budget to align healthy diets affordability and agricultural transformation objectives in ethiopia – Background paper for The State of Food Security and Nutrition in the World 2022*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 22-04. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc1174en>

CHAPITRE 5

- 1 **Banque mondiale.** 2024. How does the Banque mondiale classify countries? Dans: *Banque mondiale Data*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/378834-how-does-the-world-bank-classify-countries>

- 2 **AID (Association internationale de développement).** 2024. What Is IDA? Dans: *AID*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://ida.worldbank.org/en/about>
- 3 **DESA.** 2024. LDC identification criteria & indicators. Dans: *Organisation des Nations Unies*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.un.org/development/desa/dpad/least-developed-country-category/ldc-criteria.html>
- 4 **FENU (Fonds d'équipement des Nations Unies).** 2024. What We Do – Mobilizing and deploying impact capital for development in the LDCs is more critical now than ever. Dans: *FENU*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.FENU.org/whatwedo>
- 5 **FMI.** 2018. *Guidance note on the bank-fund Debt Sustainability Framework for Low Income Countries*. Washington. <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2018/02/14/pp122617guidance-note-on-lic-dsf>
- 6 **Mustapha, S. et Prizzon, A.** 2018. *Africa's rising debt: How to avoid a new crisis*. Briefing note. Londres, ODI. <https://cdn.odi.org/media/documents/12491.pdf>
- 7 **Robertson, F.** 2024. Urgent solutions for a new era of debt distress. Dans: *ONE Data & Analysis*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://data.one.org/data-dives/debt>
- 8 **Landers, C. et Aboneaaj, R.** 2022. How the global debt crisis could make the hunger crisis worse. Dans: *Center for Global Development*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.cgdev.org/blog/how-global-debt-crisis-could-make-hunger-crisis-worse>
- 9 **Banque mondiale.** 2020. *Country Policy and Institutional Assessment (CPIA)*. Washington. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/b8464ff32b31e488bd3aec5437c3cc92-0290032021/original/CPIAFAQ2020.pdf>
- 10 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>
- 11 **Drummond, P., Daal, W., Srivastava, N. et Oliveira, L.E.** 2012. *Mobilizing revenue in sub-Saharan Africa: Empirical norms and key determinants*. Washington, FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Mobilizing-Revenue-in-Sub-Saharan-Africa-Empirical-Norms-and-Key-Determinants-25882>
- 12 **Zouhaier, A.** 2019. *The role of political instability and corruption on foreign direct investment in the MENA region*. Faculty of Economic and Management of Sousse University, Sousse (Tunisie). https://mpra.ub.uni-muenchen.de/95732/1/MPRA_paper_95732.pdf
- 13 **Wang Qingshi, A., Muhammad Akbar, A. et Junaid, A.** 2020. The impact of political risk and institutions on food security. Dans: *Current Research in Nutrition and Food Science Journal*, 8(3): 924-941. <http://dx.doi.org/10.12944/CRNFSJ.8.3.21>
- 14 **Bollaert, H., Lopez-de-Silanes, F. et Schwienbacher, A.** 2021. Fintech and access to finance. Dans: *Journal of Corporate Finance*, 68: 101941. <https://doi.org/10.1016/j.jcorpfin.2021.101941>
- 15 **Banque mondiale.** 2016. *World Development Report 2016: Digital dividends*. Washington. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2016>
- 16 **Eber-Rose, M., Laborde, D. et Murphy, S.** 2020. *Ending Hunger Sustainably: Trends in official development assistance (ODA) spending for agriculture*. Cornell University, IFPRI and IISD. <https://ceres2030.iisd.org/wp-content/uploads/2020/12/ceres2030-en-2020-ehs-trends-official-development-assistance-spending-for-agriculture.pdf>
- 17 **Cornell University, IFPRI et IISD.** 2020. *Ceres2030: Sustainable solutions to end hunger*. IISD. <https://ceres2030.iisd.org/wp-content/uploads/2021/07/ceres2030-nature-portfolio-.pdf>
- 18 **FAO.** 2023. *Achieving SDG 2 without breaching the 1.5 °C threshold: A global roadmap, Part 1 – How agrifood systems transformation through accelerated climate actions will help achieving food security and nutrition, today and tomorrow, In brief*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc9113en>

- 19 **GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).** 1–34. Summary for policymakers. Dans: *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Genève (Suisse). https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf
- 20 **OMM (Organisation météorologique mondiale).** 2024. WMO confirms that 2023 smashes global temperature record. Dans: *OMM*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://wmo.int/news/media-centre/wmo-confirms-2023-smashes-global-temperature-record>
- 21 **Ebrahimzadeh, C.** 2024. Dutch Disease: Wealth Managed Unwisely. Dans: *FMI*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.imf.org/en/Publications/fandd/issues/Series/Back-to-Basics/Dutch-Disease>
- 22 **McKinley, T.** 2005. *Why is 'the Dutch disease' always a disease? The macroeconomic consequences of scaling up ODA*. Working Paper 10. New York (États-Unis), PNUD. <https://www.ipc-undp.org/pub/IPCWorkingPaper10.pdf>
- 23 **Mary, S., Saravia-Matus, S. et Gomez y Paloma, S.** 2018. Does nutrition-sensitive aid reduce the prevalence of undernourishment? *Food Policy*, 74: 100-116. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2017.11.008>
- 24 **Crivelli, E., Gupta, S., Muthoor, P. S. et Benedek, D.** 2012. *Foreign aid and revenue: Still a crowding out effect?* Washington, FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Foreign-Aid-and-Revenue-Still-a-Crowding-Out-Effect-26085>
- 25 **Morrissey, O.** 2015. Aid and government fiscal behavior: Assessing recent evidence. Dans: *World Development*, 69: 98-105. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.12.008>
- 26 **Mawejje, J. et Sebudde, R. K.** 2019. Tax revenue potential and effort: Worldwide estimates using a new dataset. *Economic Analysis and Policy*, 63: 119-129. <https://doi.org/10.1016/j.eap.2019.05.005>
- 27 **Ajaz, T. et Ahmad, E.** 2010. The effect of corruption and governance on tax revenues. Dans: *The Pakistan Development Review*, 49(4): 405-417. <https://www.jstor.org/stable/41428665>
- 28 **McNabb, K., Danquah, M. et Tagem, A. M. E.** 2021. *Tax effort revisited: New estimates from the Government Revenue Dataset*. WIDER Document de travail n° 2021/170. Helsinki, UNU-WIDER (Université des Nations Unies - Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement). <https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/2021/110-5>
- 29 **Ullah, S., Luo, R., Ali, K. et Irfan, M.** 2023. How does the sectoral composition of FDI induce economic growth in developing countries? The key role of business regulations. Dans: *Economic Research-Ekonomska Istraživanja*, 36(2): 2129406. <https://doi.org/10.1080/1331677X.2022.2129406>
- 30 **Dhahri, S. et Omri, A.** 2020. Does foreign capital really matter for the host country agricultural production? Evidence from developing countries. Dans: *Review of World Economics*, 156(1): 153-181. <https://doi.org/10.1007/s10290-019-00361-2>
- 31 **ONU.** Non daté. Chapter III.A Domestic public resources. Dans: *Financing for Sustainable Development Report 2023*. p. 35-57. New York (États-Unis). https://desapublications.un.org/sites/default/files/publications/2023-04/FSDR_2023_ChptIIIA.pdf
- 32 **Christensen, C. M., Ojomo, E. et Dillon, K.** 2019. Cracking Frontier Markets. Dans: *Harvard Business Review*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://hbr.org/2019/01/cracking-frontier-markets>
- 33 **Dalberg Global Development Advisors.** 2014. *Innovative financing for development: Scalable business models that produce economic, social, and environmental outcomes*. https://www.citigroup.com/rcs/citigpa/akpublic/storage/public/innovative_financing_for_development.pdf
- 34 **Zoubek, S., Lateef, A., Carrasco Azzini, G. et Holleman, C.** (à paraître). *Reorientation, innovation and the global architecture for food security and nutrition financing – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole. Rome, FAO.

- 35 **Bharali, I., Zoubek, S., McDade, K.K., Martinez, S., Brizzi, A., Yamey, G., Brownell, K. et Schäferhoff, M.** 2020. *The financing landscape for agricultural development: An assessment of external financing flows to low- and middle-income countries and of the global aid architecture*. Duke World Food Policy Center, Duke Center for Policy Impact in Global Health and Open Consultants. <https://wfpc.sanford.duke.edu/wp-content/uploads/sites/15/2022/05/AgDevFinancing-WFPC-Dec2020.pdf>
- 36 **Bove, R., Nordhagen, S. et Zonnenberg, M.** 2023. *Innovative finance for nutrition*. GAIN Discussion Paper n° 14. Genève (Suisse), GAIN (Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition). <https://doi.org/10.36072/dp.14>
- 37 **Fredenberg, E., Karl, K., Passarelli, S., Porciello, J., Rattehalli, V., Auguston, A., Chimwaza, G. et al.** 2024. Vision for Adapted Crops and Soils (VACS) research in action: Opportunity crops for Africa. <https://doi.org/10.7916/3hd1-8t86>
- 38 **Hossain, M. et Songsermsawas, T.** (à paraître). *Impact assessment report: Adaptation for Smallholders in Hilly Areas project (ASHA)*. Rome, FIDA.
- 39 **FIDA.** 2024. *Project completion report: Outer Islands Food and Water Project (OIFWP)*. Rome.
- 40 **CNUCED.** 2023. *A world of debt: A growing burden to global prosperity*. Genève (Suisse). <https://unctad.org/publication/world-of-debt>
- 41 **Chamon, M., Klok, E., Thakoor, V. V. et Zettelmeyer, J.** 2022. *Debt-for-climate swaps: Analysis, design, and implementation*. Washington, FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2022/08/11/Debt-for-Climate-Swaps-Analysis-Design-and-Implementation-522184>
- 42 **PNUD.** 2023. *PNUD Signals Spotlight 2023: Insights from PNUD's futures network*. New York (États-Unis). <https://www.PNUD.org/future-development/signals-spotlight/publications/PNUD-signals-spotlight-2023-insights-PNUDs-futures-network>
- 43 **Jones, M., Campos, R. et Campos, R.** 2023. Ecuador seals record debt-for-nature swap with Galapagos bond. Dans: *Reuters*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.reuters.com/world/americas/ecuador-seals-record-debt-for-nature-swap-with-galapagos-bond-2023-05-09>
- 44 **Owen, N.** 2022. Belize: Swapping debt for nature. Dans: *FMI*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/05/03/CF-Belize-swapping-debt-for-nature>
- 45 **The Nature Conservancy.** 2023. The nature conservancy announces debt conversion for ocean conservation in Gabon, first ever in mainland Africa. Dans: *The Nature Conservancy*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.nature.org/en-us/newsroom/tnc-announces-debt-conversion-for-ocean-conservation-in-gabon>
- 46 **Banque mondiale.** 2023. *International Debt Report 2023*. Washington. <https://www.worldbank.org/en/programs/debt-statistics/idr/products>
- 47 **Reuters.** 2023. Egypt, China sign debt swapping MoU for developmental projects - statement. Dans: *Reuters*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.reuters.com/article/idUSS8N39Z021>
- 48 **White, N. et Duarte, E.** 2023. Debt-swap market credit suisse built poised to get EIB backing. Dans: *Bloomberg*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2023-10-25/debt-swap-market-gets-new-backing-as-eib-nears-barbados-deal>
- 49 **PAM.** 2021. *Debt-for-food swaps*. Rome. https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2021/10/WFP_SUN-Debt-for-food-Swaps-Presentation.pdf
- 50 **Club de Paris.** 2024. *Club de Paris*. [Consulté le 3 juin 2024]. <https://clubdeparis.org>
- 51 **FMI.** 2024. Special Drawing Rights (SDR). Dans: *FMI*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.imf.org/en/About/Factsheets/Sheets/2023/special-drawing-rights-sdr>
- 52 **CEA (Commission économique pour l'Afrique) et CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes).** 2022. *Special Drawing Rights (SDRs) and the COVID-19 crisis*. COVID-19 Report. <https://repositorio.cepal.org/server/api/core/bitstreams/a4d76467-4802-421e-bb51-207cdb91bccf/content>
- 53 **FMI.** 2022. Resilience and sustainability trust FAQs. Dans: *FMI*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.imf.org/en/About/FAQ/Resilience-and-Sustainability-Trust>

54 **FMI**. 2024. Poverty Reduction and Growth Trust (PRGT). Dans: *FMI*. [Consulté le 3 juin 2024]. <https://www.imf.org/en/Topics/PRGT>

55 **Rampa, F., Bilal, S., D'Alessandro, C. et Karaki, K.** Non daté. Using special drawing rights for climate-resilient food systems and food security. Dans: *Centre européen de gestion des politiques de développement*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://ecdpm.org/work/using-special-drawing-rights-climate-resilient-food-systems-and-food-security>

56 **FAO**. 2013. *Credit guarantee systems for agriculture and rural enterprise development*. Rome. <https://aecm.eu/wp-content/uploads/2015/07/FAO-study-on-agricultural-credit-guarantee-schemes.pdf>

57 **FAO**. 2021. *Protecting livelihoods – Linking agricultural insurance and social protection*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb2690en>

58 **Perera, O., Smaller, C., Elharty, K. et Lefebvre, L.** 2024. *Unleashing the catalytic power of donor financing to achieve Sustainable Development Goal 2. Summary report*. Rome et Genève (Suisse) GDPRD et Centre Shamba pour l'alimentation et le climat. https://www.shambacentre.org/s/2_GDPRD_Shamba_Unleashing-the-Catalytic-Power-of-Donor-Financing-to-Achieve-SDG2.pdf

59 **Stevens, D.** 2023. Agriculture insurance: Partnerships remain critical for Africa. Dans: *Food For Mzansi*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.foodformzansi.co.za/agriculture-insurance-partnerships-remain-critical-for-africa>

60 **FAO**. 2023. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc5343fr>

61 **Forum économique mondial**. 2023. *Green returns: Unleashing the power of finance for sustainable food systems*. White paper. https://www3.weforum.org/docs/WEF_Green_Returns_2023.pdf

62 **Szebini, A., Anyango, E., Orora, A. et Agwe, J.** 2021. *A technical review of select de-risking schemes to promote rural and agricultural finance in sub-Saharan Africa*. FAO, Alliance pour une révolution verte en Afrique et FIDA. <https://doi.org/10.4060/cb6625en>

63 **African Risk Capacity**. 2023. African risk capacity launches the first flood risk insurance product in Africa. Dans: *African Risk Capacity*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.arc.int/news/african-risk-capacity-launches-first-flood-risk-insurance-product-africa>

64 **PAM**. 2020. *Climate risk management as part of a food systems approach – The experience of the Rural Resilience Initiative (R4) in Kenya 2017-2020*. World Food Programme Kenya. Note d'information n° 43. Rome.

65 **Benni, N.** 2021. *Impact evaluation of credit guarantee schemes in agriculture. Methodology and guidelines*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb7917en>

66 **Food Security Task Force**. 2012. *Innovative financing for agriculture, food security and nutrition*. Report of the high-level expert Committee to the Leading Group on Innovative Financing for agriculture, food security and nutrition. <https://www.cbd.int/financial/interdevinno/lg-food-inno.pdf>

67 **USAID (Agence des États-Unis pour le développement international)**. 2023. *Mobilizing investment for development with catalytic funding*. Learning Brief. https://www.usaid.gov/sites/default/files/2023-03/Catalytic%20Funding%20Learning%20Brief_Final%20%281%29.pdf

68 **Benni, N.** 2023. *Fintech innovation for smallholder agriculture – A review of experiences*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc9117en>

69 **Barr, D., Bush, O. et Pienkowski, A.** 2014. *GDP-linked bonds and sovereign default*. Document de travail n° 484. Londres, Banque d'Angleterre. <https://www.bankofengland.co.uk/-/media/boe/files/working-paper/2014/gdp-linked-bonds-and-sovereign-default.pdf>

70 **Pérez Caldentey, E. et Villarreal, F.G.** 2023. *Innovative financing instruments in Latin America and the Caribbean*. Santiago, CEPALC. <http://repositorio.cepal.org/handle/11362/48669>

71 **OMS**. 2022. *WHO manual on sugar-sweetened beverage taxation policies to promote healthy diets*. Genève (Suisse). <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/365285/9789240056299-eng.pdf?sequence=1>

72 **OMS**. 2017. *Tackling NCDs: 'best buys' and other recommended interventions for the prevention and control of noncommunicable diseases*. Genève (Suisse). <https://iris.who.int/handle/10665/259232>

- 73 **OMS et Union interparlementaire**. 2022. *Saving lives and mobilizing revenue: a parliamentary action guide to health taxes*. Genève (Suisse). <https://iris.who.int/handle/10665/363522>
- 74 **OMS**. 2024. Noncommunicable diseases, rehabilitation and disability: Updating Appendix 3 of the WHO Global NCD action plan 2013–2030. Dans: *OMS*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.who.int/teams/noncommunicable-diseases/updating-appendix-3-of-the-who-global-ncd-action-plan-2013-2030>
- 75 **OMS**. 2023. *Global report on the use of sugar-sweetened beverage taxes, 2023*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240084995>
- 76 **Lauer, J.A., Sassi, F., Soucat, A. et Vigo, A.** 2023. *Health taxes: Policy and practice*. Imperial College Business School and WHO. <https://doi.org/10.1142/q0365>
- 77 **Banque mondiale**. 2019. *High-performance health financing for universal health coverage: Driving sustainable, inclusive growth in the 21st century*. Washington. <https://hdl.handle.net/10986/31930>
- 78 **OMS**. 2017. *Earmarking for health – From theory to practice*. Health Financing Document de travail n° 5. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241512206>
- 79 **Ozer, Bloom, D., Martinez Valle, A., Banzon, E., Mandeville, K., Paul, J., Blecher, E., Sparkers, S. et Chhabra, S.** 2020. *Health earmarks and health taxes: What do we know?* Knowledge brief. Washington, Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/415911607500858658/pdf/Health-Earmarks-and-Health-Taxes-What-Do-We-Know.pdf>
- 80 **BAsD (Banque asiatique de développement)**. 2021. *Financing sustainable and resilient food systems in Asia and the Pacific*. Mandaluyong (Philippines) <https://doi.org/10.22617/SPR210428-2>
- 81 **Apampa, A., Clubb, C., Cosgrove, B.E., Gambarelli, G., Loth, H., Newman, R., Rodriguez Osuna, V., Oudelaar, J. et Tasse, A.** 2021. *Scaling up critical finance for sustainable food systems through blended finance*. CCAFS Discussion Papers. Programme sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale. <https://cgspace.cgiar.org/server/api/core/bitstreams/4b8dbd37-b2f4-4a79-b87b-271fe09bb701/content>
- 82 **Convergence Blended Finance**. 2022. *Blended finance for food systems*. Data brief. <https://sdginvest.jointsdgfund.org/node/643>
- 83 **Li, S., Gray, E., Dennis, M., Hand, D. et Avi, S.** 2022. Chapter 2. Partnership financing challenges. Dans: *Unlocking early-stage financing for SDG partnerships*. Washington, Institut des ressources mondiales. <https://publications.wri.org/unlocking-early-stage-financing-for-sdg-partnerships/partnership-financing-challenges>
- 84 **GGGI (Global Green Growth Institute)**. 2023. *Africa and Middle East SAFE Initiative. Scaling-up agriculture and food systems for economic development*. Séoul. https://gggi.org/wp-content/uploads/2023/12/Africa-Middle-SAFE-Initiative_Technical-Proposition-Dec.2023.pdf
- 85 **Attridge, S., et Engen, L.** 2019. *Blended finance in the poorest countries: The need for a better approach*. Londres, ODI. <https://odi.cdn.ngo/media/documents/12666.pdf>
- 86 **Convergence**. 2023. *State of Blended Finance 2023: Climate edition*. Toronto (Canada). <https://www.convergence.finance/resource/state-of-blended-finance-2023/view>
- 87 **Crabb, J.** 2023. Food insecurity: why is finance failing? Dans: *GlobalMarkets*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.globalcapital.com/globalmarkets/article/2cb1pijytzmorpboxl728/emerging-markets/food-insecurity-why-is-finance-failing>
- 88 **FIDA**. 2021. *Project design report: Rural Kenya Financial Inclusion Facility (RK-FINFA)*. Rome. <https://www.ifad.org/documents/38711624/39485424/Kenya+2000003431+RK-FINFA+Project+Design+Report+October+2021.pdf/39736bc4-281c-2b65-636a-0dc9114f1fcc?t=1636715245360>
- 89 **FIDA**. 2023. IFAD launches innovative financing mechanism to support small-scale food producers to adapt to climate change in Eastern Africa. Dans: *FIDA*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.ifad.org/en/web/latest/-/ifad-launches-innovative-financing-mechanism-to-support-small-scale-food-producers-to-adapt-to-climate-change-in-eastern-africa>
- 90 **Amundi**. 2023. *Emerging market green bonds*. Dans: IFC-Amundi Joint Report. <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2023/ifc-amundi-emerging-market-green-bonds-july2023.pdf>

91 **Environmental Finance**. Non daté. Sustainable Bonds Insight 2024. Dans: *Environmental Finance*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.environmental-finance.com/content/downloads/sustainable-bonds-insight-2024.html>

92 **OCDE**. 2024. *Global Debt Report 2024. Bond markets in a high-debt environment*. Paris. <https://doi.org/10.1787/91844ea2-en>

93 **Zuleta Jaramillo, L. A.** 2021. *Análisis del financiamiento de la banca de desarrollo con bonos verdes*. Documentos de Proyectos (LC/TS.2021/39). Santiago, CEPALC. <https://repositorio.cepal.org/server/api/core/bitstreams/6fd1190-0f33-4825-bda8-8be71938ce93/content>

94 **Société andine de développement et PNUE**. 2023. *Cómo los bancos de América Latina y el Caribe se adaptan al cambio climático*. 1a Encuesta en América Latina y el Caribe. <https://www.PNUEf.org/wordpress/wp-content/uploads/2023/01/Como-los-Bancos-de-America-Latina-y-el-Caribe-se-Adaptan-al-Cambio-Climatico.pdf>

95 **ONU (Organisation des Nations Unies)**. Non daté. Chapter III.B Domestic and international private business and finance. Dans: *Financing for Sustainable Development Report 2023*. p. 35–57. New York (États-Unis). https://desapublications.un.org/sites/default/files/publications/2023-04/FSDR_2023_ChptIIIB.pdf

96 **ONU**. 2024. Greenwashing – the deceptive tactics behind environmental claims. Dans: *United Nations*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.un.org/en/climatechange/science/climate-issues/greenwashing>

97 **Banque mondiale**. 2023. *Rwanda issues first-ever Sustainability-Linked Bond (SLB) backed by Banque mondiale's innovative financial structure*. Washington. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/743272cfbb73c6a9a1e97ecfcadb2d58-0340012023/original/Case-Study-Rwanda-SLB.pdf>

98 **FIDA**. 2023. *IFAD's sustainable development finance framework*. Rome. <https://www.ifad.org/documents/d/guest/ifad-sustainable-development-finance-framework-2023>

99 **Wellenstein, A. et Afanasieva, I.** 2019. Have you heard of impact bonds? Dans: *World Bank Blogs*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://blogs.worldbank.org/en/sustainablecities/have-you-heard-impact-bonds>

100 **PNUE**. 2023. *Driving finance for sustainable food systems. A roadmap to implementation for financial institutions and policy makers*. Genève (Suisse). <https://www.PNUEf.org/wordpress/wp-content/uploads/2023/04/Driving-Finance-for-Sustainable-Food-Systems.pdf>

101 **GO Lab (Government Outcomes Lab)**. 2024. Impact bonds. Dans: *Government Outcomes Lab*. [Consulté le 3 juin 2024]. <https://golab.bsg.ox.ac.uk/the-basics/social-impact-bonds/>

102 **Banque mondiale**. 2019. Banking on impact: What you need to know about results-based financing. Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2019/06/28/banking-on-impact-what-you-need-to-know-about-results-based-financing>

103 **Mabiso, A., Togeum, R., Rosi, A. et Mastroeni, A.** 2024. *Impact assessment report: Youth Agropastoral Entrepreneurship Promotion Programme (PEA-Jeune)*. Rome.

104 **CNUCED**. 2023. Chapter III – Capital market and sustainable finance. Dans: *World Investment Report 2023. Investing in sustainable energy for all*. p. 98-138. https://unctad.org/system/files/official-document/wir2023_ch03_en.pdf

105 **Child Nutrition Fund**. 2024. Child Nutrition Fund. [Consulté le 15 mai 2024]. <https://www.childnutritionfund.org>

106 **Benni, N.** 2024. *The design and implementation of Technical Assistance Facilities to unlock agribusiness investment – Taking stock of recent experiences*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc9219en>

107 **ONU**. 2024. Goal 17 | Strengthen the means of implementation and revitalize the Global Partnership for Sustainable Development. Dans: *Organisation des Nations Unies*. [Consulté le 3 juin 2024]. <https://sdgs.un.org/goals/goal17>

108 **Banque mondiale**. 2021. *The Global Findex Database 2021: Financial inclusion, digital payments, and resilience in the age of COVID-19*. Washington. <https://www.worldbank.org/en/publication/globalfindex>

- 109 **Maftai, A.** 2024. *Rural women and financial inclusion – Technical guidance note*. Technical Guidance Note. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc9522en>
- 110 **FAO.** 2019. *Women's access to rural finance: challenges and opportunities*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ca5167en>
- 111 **FAO.** 2020. *Deconstructing the gender gap in rural financial inclusion – The cases of Mozambique and Tanzania*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb0569en>
- 112 **ONU-Femmes.** 2023. *Asia and the Pacific: Gender bond programme by a multilateral development bank – Asian Development Bank (ADB)*. New York (États-Unis). <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-05/case-study-series-innovative-financing-for-gender-equality-via-bonds-asia-pacific-en.pdf>
- 113 **ONU-Femmes.** 2023. *Morocco: Social bond issued by a commercial bank – Banque Centrale Populaire (BCP)*. New York (États-Unis). <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-05/case-study-series-innovative-financing-for-gender-equality-via-bonds-morocco-en.pdf>
- 114 **FAO.** (à paraître). *Women and financial inclusion in agrifood systems: alternative approaches to collateral*. Rome.
- 115 **D’Rosario, M.** 2020. Promoting indigenous financial inclusion: improving ICT access within rural Australia. Dans: *Indigenous Studies*. p. 348-360. <https://doi.org/10.4018/978-1-7998-0423-9.ch019>
- 116 **Schembri, L. L.** 2023. *The next generation: Innovating to improve indigenous access to finance in Canada*. Fraser Institute. <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/next-generation-innovating-to-improve-indigenous-access-to-finance-in-canada.pdf>
- 117 **Cultural Survival.** 2017. *Study on the on the rights of Indigenous Peoples – Good practices and challenges in business and access to financial services by Indigenous Peoples*. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/IPeoples/EMRIP/StudyGoodPractices/CulturalSurvival.pdf>
- 118 **Forest Tenure Funders Group.** 2022. *Indigenous Peoples and local communities forest tenure pledge. Annual report 2021–2022*. <https://www.fordfoundation.org/wp-content/uploads/2022/11/indigenous-peoples-and-local-communities-forest-tenure-pledge-annual-report-2021-2022.pdf>
- 119 **FIDA.** 2019. *The Indigenous Peoples Assistance Facility (IPAF) – Assessment of the performance of the fourth IPAF cycle*. Desk review. Rome. https://www.ifad.org/documents/38714170/41013759/IPAF_report_e_web.pdf/7f262882-599e-dc77-d85e-a89996583b05?t=1549875791000
- 120 **FIMI (Forum international de femmes autochtones).** 2024. Mapuche Cayún: Earth’s refuge. Dans: *FIMI*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://tierra.fimi-iiwf.org/en/indigenous-people-mapuche-cayun.html>
- 121 **FIMI.** 2024. Guaraní: Vegetables at your doorstep. Dans: *FIMI*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://tierra.fimi-iiwf.org/en/indigenous-people-guarani.html>
- 122 **FIMI.** 2024. Pasto: The shagra and the potato. Dans: *FIMI*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://tierra.fimi-iiwf.org/en/indigenous-people-pasto.html>
- 123 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2023. *L’État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc3017fr>
- 124 **Uganda Yield Investment Fund.** 2021. *A €20 million impact investment fund for Uganda, focused on the agriculture sector*. https://site.pearlcapital.net/wp-content/uploads/2021/06/Brochure-Design_new2.pdf
- 125 **Materia, V. C., Linnemann, A. R., Smid, E. J. et Schoustra, S. E.** 2021. Contribution of traditional fermented foods to food systems transformation: value addition and inclusive entrepreneurship. *Food Security*, 13(5): 1163-1177. <https://doi.org/10.1007/s12571-021-01185-5>
- 126 **FIDA.** 2021. *Rural Development Report 2021. Transforming food systems for rural prosperity*. Rome. www.ifad.org/en/web/knowledge/-/rural-development-report-2021
- 127 **Abraham, F., et Schmukler, S. L.** 2017. *Addressing the SME finance problem*. Washington, Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/809191507620842321/pdf/Addressing-the-SME-finance-problem.pdf>
- 128 **FIDA.** 2016. *President’s report: Proposed loan to the Kingdom of Cambodia for the Accelerating Inclusive Markets for Smallholders Project*. Rome. <https://webapps.ifad.org/members/eb/119/docs/EB-2016-119-R-23-Rev-1.pdf>

129 **FIDA**. 2024. *Cambodia: Accelerating inclusive markets for smallholders project*. Supervision report. Rome.

130 **Mendiratta, V. et Gemessa, S.** 2023. *Impact assessment report: Dairy Value Chains Development Project (DVCDP)*. Rome, FIDA.

131 **Blended Finance Taskforce**. 2020. *Better finance, better food: Case study catalogue*. Londres. <https://www.systemiq.earth/wp-content/uploads/2020/11/Better-Finance-Better-Food-Case-study-catalogue-2.pdf>

132 **Miranda, M. J., Mulangu, F. M. et Kemeze, F. H.** 2019. Warehouse receipt financing for smallholders in developing countries: Challenges and limitations. Dans: *Agricultural Economics*, 50(5): 629-641. <https://doi.org/10.1111/agec.12514>

133 **Mastercard**. 2023. Mastercard collaborates with M1xchange to roll out digital invoice discounting solution for FPOs and agri-MSMEs via Farm Pass. Dans: *Mastercard*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.mastercard.com/news/ap/en-in/newsroom/press-releases/en-in/2023/april/mastercard-collaborates-with-m1xchange-to-roll-out-digital-invoice-discounting-solution-for-fpos-and-agri-msmes-via-farm-pass>

134 **Stampini, M., Londoño, D., Robles, M. et Ibarrarán, P.** 2021. *Effect of remittances on food security in Venezuelan households*. Washington, BID (Banque interaméricaine de développement). <http://dx.doi.org/10.18235/0003346>

135 **Mora-Rivera, J. et van Gameren, E.** 2021. The impact of remittances on food insecurity: Evidence from Mexico. Dans: *World Development*, 140: 105349. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105349>

136 **FIDA**. Non daté. Platform for Remittances, Investments and Migrants' Entrepreneurship in Africa (PRIME Africa). Dans: *FIDA*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.ifad.org/en/prime-africa>

137 **Fallas Conejo, D. et Sánchez, M. V.** (à paraître). *Leveraging remittance-based matching grants for investing in agribusiness development – Leaving no migrants behind*. Étude technique de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 35. Rome, FAO.

138 **Ogunniyi, A. I., Mavrotas, G., Olagunju, K. O., Fadare, O. et Adedoyin, R.** 2020. Governance quality, remittances and their implications for food and nutrition security in Sub-Saharan Africa. Dans: *World Development*, 127: 104752. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2019.104752>

139 **Banque mondiale**. 2023. Remittance flows continue to grow in 2023 albeit at slower pace. Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2023/12/18/remittance-flows-grow-2023-slower-pace-migration-development-brief>

140 **Access Corporation**. 2024. Coronation Group, Access Holdings Plc, Safaricom and M-PESA Africa partner to explore remittances. Dans: *Access Corporation*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://theaccesscorporation.com/coronation-group-access-holdings-plc-safaricom-and-m-pesa-africa-partner-to-explore-remittances/>

141 **Banque mondiale, Food and Land Use Coalition et IFPRI**. 2021. *Food Finance Architecture. Financing a healthy, equitable & sustainable food system*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/879401632342154766/pdf/Food-Finance-Architecture-Financing-a-Healthy-Equitable-and-Sustainable-Food-System.pdf>

142 **Le Roy, A. et Severino, J. M.** 2023. *Diversification and fragmentation of public financing for development*. Document de travail n° 321. FERDI (Fondation pour les études et recherches sur le développement international). <https://ferdi.fr/dl/df-AWENkNBBXyG3BtK5RqTsertp/ferdi-wp321-diversification-and-fragmentation-of-public-financing-for.pdf>

143 **Gehring, K., Michaelowa, K., Dreher, A. et Spörri, F.** 2017. Aid fragmentation and effectiveness: What do we really know? *World Development*, 99: 320-334. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.05.019>

144 **Sharma, K. et Bhattarai, B.** 2021. Does aid fragmentation affects growth: The case of Nepal. Dans: *Global Business Review*: 09721509211011561. <https://doi.org/10.1177/09721509211011561>

145 **Furukawa, M.** 2020. The effect of project aid fragmentation on economic growth. Dans: *Development in Practice*, 30(2): 220-233. <https://doi.org/10.1080/09614524.2019.1662371>

- 146 **Child, T., Wright, A. L. et Xiao, Y.** 2020. Aid fragmentation and corruption. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3543247>
- 147 **Prakash Jena, L. et Saxena, R.** 2023. Blended finance: How to accelerate sustainable development. Dans: *Forum économique mondial*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.weforum.org/agenda/2023/04/blended-finance-financial-intermediation-can-accelerate-sustainable-development>
- 148 **Li, S., Gray, E., Dennis, M., Hand, D. et Avi, S.** 2022. Chapter 3. Partnership funders and investors. Dans: *Unlocking early-stage financing for SDG partnerships*. Washington, Institut des ressources mondiales. <https://publications.wri.org/unlocking-early-stage-financing-for-sdg-partnerships/partnership-funders-and-investors>
- 149 **Deeg, R. et Hardie, I.** 2016. 'What is patient capital and who supplies it?' Dans: *Socio-Economic Review*, 14(4): 627–645. <https://doi.org/10.1093/ser/mww025>
- 150 **Khan, T.** 2023. Moving beyond (en)forced North–South collaboration for development: Possibilities from Pakistan. Dans: *Reimagining Civil Society Collaborations in Development*. Routledge.
- 151 **Deloitte.** 2022. Advancing more women leaders in financial services: A global report. Dans: *Deloitte*. [Consulté le 3 juin 2024]. <https://www.deloitte.com/conf/modern/settings/wcm/templates/modern--di-research-template/initial.html>
- 152 **Freeman, D.** 2018. North-South negotiations about financing for development: State, society and market in the global age. Dans: *Global Policy*, 9(3): 377-386. <https://doi.org/10.1111/1758-5899.12551>
- 153 **Andersen, J. J., Johannesen, N. et Rijkers, B.** 2020. *Elite capture of foreign aid. Evidence from offshore bank accounts*. Policy Research Working Paper 9150. Washington, Banque mondiale. https://documents1.worldbank.org/curated/en/493201582052636710/pdf/Elite-Capture-of-Foreign-Aid-Evidence-from-Offshore-Bank-Accounts.pdf?utm_source=substack&utm_medium=email
- 154 **Baker, P., Machado, P., Santos, T., Sievert, K., Backholer, K., Hadjikakou, M., Russell, C. et al.** 2020. Ultra-processed foods and the nutrition transition: Global, regional and national trends, food systems transformations and political economy drivers. Dans: *Obesity Reviews: An Official Journal of the International Association for the Study of Obesity*, 21(12): e13126. <https://doi.org/10.1111/obr.13126>
- 155 **Cuevas García-Dorado, S., Cornselsen, L., Smith, R. et Walls, H.** 2019. Economic globalization, nutrition and health: a review of quantitative evidence. Dans: *Globalization and Health*, 15(1): 15. <https://doi.org/10.1186/s12992-019-0456-z>
- 156 **Shekar, M., O'Hearn, M., Knudsen, E., Shibuya, K., Bishop, S., van Berchem, H., Egerton-Warburton, C., Shibata Okamura, K. et Mozaffarian, D.** 2023. Innovative financing for nutrition. Dans: *Nature Food*, 4(6): 464-471. <https://doi.org/10.1038/s43016-023-00778-x>
- 157 **Commission européenne.** 2024. EU Taxonomy Navigator. Dans: *Commission européenne* [Consulté le 26 avril 2024]. <https://ec.europa.eu/sustainable-finance-taxonomy>
- 158 **Noya, A. et Clarence, E.** 2013. *Entrepreneurial activities in Europe - Social entrepreneurship*. Paris, OCDE. <https://doi.org/10.1787/5jxrcml2kdtd-en>
- 159 **Lyons, T. S. et Kickul, J. R.** 2013. The social enterprise financing landscape: The lay of the land and new research on the horizon. Dans: *Entrepreneurship Research Journal*, 3(2): 147-159. <https://doi.org/10.1515/erj-2013-0045>
- 160 **Mozaffarian, D., Angell, S. Y., Lang, T. et Rivera, J. A.** 2018. Role of government policy in nutrition – barriers to and opportunities for healthier eating. Dans: *BMJ*, 361: k2426. <https://doi.org/10.1136/bmj.k2426>
- 161 **OMS.** 2013. OneHealth Tool. Dans: *OMS*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.who.int/tools/onehealth>
- 162 **Cormier, B., Heinzl, M. et Reinsberg, B.** 2024. Informally governing international development: G7 coordination and orchestration in aid. Dans: *International Studies Quarterly*, 68(2): sqae019. <https://doi.org/10.1093/isq/sqae019>

163 **Garrett, G. S.** 2024. An investment conundrum – Why are nutrition’s high investment returns ignored? Dans: *Impakter*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://impakter.com/an-investment-conundrum-why-are-nutrition-high-investments-returns-ignored>

164 **ONU.** 2024. UN operational rates of exchange. Dans: *Organisation des Nations Unies* [Consulté le 19 juin 2024]. <https://treasury.un.org/operationalrates/OperationalRates.php>

165 **Results for Development.** 2024. *Seqota declaration – Resource mobilization plan for the expansion and scale-up phases*. <https://r4d.org/resources/seqota-declaration-resource-mobilization-plan/>

166 **CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale).** 2012. *Coming to terms with terminology*. Rome. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/cfs/doclibrary/CFS%20Terminology%2016%20July%202012_rev2.pdf

167 **Réseau mondial contre les crises alimentaires** 2024. *2023 Financing Flows and Food Crises Report – Analysis of humanitarian and development financing flows to food sectors in food crisis countries*. Rome. https://www.fightfoodcrises.net/sites/default/files/2024-02/Financing_Flows_and_Food_Crises_Report_2023.pdf

168 **Galbiati, G. M., Yoshida, M., Benni, N. et Bernoux, M.** 2023. *Climate-related development finance to agrifood systems – Global and regional trends between 2000 and 2021*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc9010en>

169 **FAO.** 2023. *Submission by the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) to the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) in relation to the Sharm el-Sheikh joint work on implementation of climate action on agriculture and food security 3/CP.27, paragraph 17 and paragraph 18*. Rome. <https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/Documents/202304171527---Joint%20work%20on%20implementation%20of%20climate%20action%20on%20agriculture%20and%20food%20security-FAO.pdf>

170 **FAO.** 2024. Climate Change. Dans: *FAO*. [Consulté le 3 juin 2024]. <https://www.fao.org/climate-change/action-areas/climate-negotiations/sharm-el-sheikh-joint-work>

171 **I-CAN et GAIN.** 2023. *Accelerating action and opening opportunities: A closer integration of climate and nutrition – 2023 I-CAN baseline assessment*. Genève (Suisse). <https://www.gainhealth.org/sites/default/files/publications/documents/Accelerating-Action-and-Opening-Opportunities-A-Closer-Integration-of-Climate-and-Nutrition.pdf>

172 **Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.** 2021. *Governance of food systems transformation*. Policy brief. https://www.unfoodsystemshub.org/docs/unfoodsystemslibraries/fss-community/chapter-2/policybrief_governanceunfss.pdf?sfvrsn=edae3afc_1

173 **Woodhill, J. et Surie, M.** 2023. *From rhetoric to reality: Donor coordination for food systems transformation*. Rome, GDPRD. https://www.donorplatform.org/wp-content/uploads/2023/12/GDPRD_DonorCoordinationReport_2023.pdf

174 **FAO, OMS, OMSA (Organisation mondiale de la santé animale) et PNUE.** 2023. *A guide to implementing the One Health Joint Plan of Action at national level*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240082069>

175 **OMS.** 2021. *Food systems delivering better health: Executive summary*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240031814>

176 **Lankes, H. P. et Prizzon, A.** 2023. Multilateral development bank reform can – and must – benefit both low- and middle-income countries. Dans: *ODI*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://odi.org/en/insights/multilateral-development-bank-reform-can-and-must-benefit-both-low-and-middle-income-countries>

177 **Banques multilatérales de développement et institutions de financement du développement.** 2023. *Mobilization of private finance 2020+2021 joint report*. <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2023-delta/mdbs-joint-report-on-mobilization-of-private-finance-2020-21.pdf>

178 **BID (Banque islamique de développement).** 2024. Multilateral development banks deepen collaboration to deliver as a system. Dans: *BID*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.isdb.org/news/multilateral-development-banks-deepen-collaboration-to-deliver-as-a-system>

- 179 **Comité du développement**. 2023. *Ending poverty on a livable planet: Report to governors on Banque mondiale evolution*. <https://www.devcommittee.org/content/dam/sites/devcommittee/doc/documents/2023/Final%20Updated%20Evolution%20Paper%20DC2023-0003.pdf>
- 180 **Centre Sud**. 2022. A proposal for a new approach to restructuring African eurobonds: The DOVE fund and principles. Dans: *Centre Sud*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.southcentre.int/southviews-no-242-4-november-2022>
- 181 **FMI**. 2024. Debt relief under the heavily indebted poor countries (HIPC) initiative. Dans: *FMI*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.imf.org/en/About/Factsheets/Sheets/2023/Debt-relief-under-the-heavily-indebted-poor-countries-initiative-HIPC>
- 182 **Banque mondiale**. 2022. Debt Service Suspension Initiative. Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.worldbank.org/en/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative>
- 183 **G20 Arabie saoudite**. 2020. *Common framework for debt treatments beyond the DSSI*. https://clubdeparis.org/sites/default/files/annex_common_framework_for_debt_treatments_beyond_the_dssi.pdf
- 184 **Elliott, L.** 2024. Banque mondiale official calls for shake-up of G20 debt relief scheme. Dans: *The Guardian*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.theguardian.com/business/2024/apr/21/world-bank-chief-economist-indermit-gill-g20-debt-relief-mechanism-common-framework>
- 185 **Bradlow, D., Lastra, R. et Park, S.** 2023. *Re-thinking the sustainability of sovereign debt*. Sixth Conference on Law and Macroeconomics Working Paper.
- 186 **Clapp, J. et Isakson, S. R.** 2018. Risky returns: The implications of financialization in the food system. Dans: *Development and Change*, 49(2): 437–460. <https://doi.org/10.1111/dech.12376>
- 187 **Garrett, G. S.** 2024. How can financial markets help tackle the unhealthy food crisis? Dans: *Forum économique mondial*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.weforum.org/agenda/2024/01/financial-markets-help-tackle-unhealthy-food>
- 188 **ATNI (Access to Nutrition Initiative)**. 2020. *Investor expectations on nutrition, diets & health*. <https://accesstonutrition.org/app/uploads/2020/06/Investor-Expectations-on-Nutrition-Diets-and-Health-FINAL.pdf>
- 189 **ATNI**. 2023. ATNI's investors in nutrition and health. Dans: *Access to Nutrition Initiative*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://accesstonutrition.org/investor-signatories>
- 190 **FIDA**. 2024. IFAD partners with Hamkorbank in Uzbekistan to provide needed micro-loans to dairy and horticulture producers. Dans: *FIDA*. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.ifad.org/en/web/latest/-/ifad-partners-with-hamkorbank-in-uzbekistan-to-provide-needed-micro-loans-to-dairy-and-horticulture-producers>
- 191 **Fanzo, J., Shawar, Y. R., Shyam, T., Das, S. et Shiffman, J.** 2021. Challenges to establish effective public-private partnerships to address malnutrition in all its forms. Dans: *International Journal of Health Policy and Management*, 10(12): 934-945. <https://doi.org/10.34172/ijhpm.2020.262>
- 192 **UNICEF**. 2023. *Engaging with the food and beverage industry*. *UNICEF Programme Guidance*. New York (États-Unis). <https://www.unicef.org/documents/nutrition/engaging-food-and-beverage-industry#:~:text=UNICEF%27s%20Programme%20Guidance%20on%20Engagement,advisor%20to%20governments%20and%20partners>
- 193 **Bandy, L., Jewell, J., Luick, M., Rayner, M., Li, Y., Shats, K., Jebb, S., Chang, S. et Dunford, E.** 2023. The development of a method for the global health community to assess the proportion of food and beverage companies' sales that are derived from unhealthy foods. Dans: *Globalization and Health*, 19(1): 94. <https://doi.org/10.1186/s12992-023-00992-z>
- 194 **OMS**. 2018. *Safeguarding against possible conflicts of interest in nutrition programmes: draft approach for the prevention and management of conflicts of interest in the policy development and implementation of nutrition programmes at country level: report by the Director-General*. Genève (Suisse). <https://iris.who.int/handle/10665/274165>
- 195 **OMS**. 2018. *Framework of engagement with non-state actors*. *New section of basic documents that will be incorporated into the forty-ninth edition*. Genève (Suisse). https://apps.who.int/gb/bd/PDF/Framework_Engagement_non-State_Actors.pdf

196 **Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition.** 2016. *Investments for healthy food systems – A framework analysis and review of evidence on food system investments for improving nutrition. Implementing the Framework for Action of the Second International Conference on Nutrition.* Discussion Paper. <https://www.unscn.org/uploads/web/news/document/EN-final-Investments-for-Healthy-Food-Systems-UNSCN.pdf>

197 **CNUCED.** 2022. *World Investment Report 2022. International tax reforms and sustainable investment.* Genève (Suisse). https://unctad.org/system/files/official-document/wir2022_en.pdf

198 **FMI.** 2023. *International corporate tax reform.* Washington. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/PP/2023/English/PPEA2023001.ashx>

199 **FAO.** 2020. *Investissements sensibles à la nutrition dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - Note d'orientation pour l'analyse budgétaire.* Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb0914fr>

200 **Bousios, T., O'Neill, E. et Rendon Cepeda, R.** 2024. 4 ways IFAD is using AI to transform rural development. Dans: *FIDA*. [Consulté le 26 avril 2024]. https://www.ifad.org/en/web/latest/-/4-ways-ifad-is-using-ai-to-transform-rural-development?p_l_back_url=%2Fen%2Fweb%2Flatest%2Fgallery

201 **Banque mondiale.** 2024. World Bank Country and Lending Groups. Dans: *World Bank Data*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>

202 **Banque mondiale.** 2024. Debt Sustainability Framework (DSF). Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.worldbank.org/en/programs/debt-toolkit/dsf>

203 **FMI.** 2022. *Staff guidance note on the sovereign risk and debt sustainability framework for market access countries.* Policy Paper No. 2022/039. Washington. <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2022/08/08/Staff-Guidance-Note-on-the-Sovereign-Risk-and-Debt-Sustainability-Framework-for-Market-521884>

204 **Banque mondiale.** Non daté. *World Bank Data: Short-term debt (% of total reserves)*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://data.worldbank.org/indicator/DT.DOD.DSTC.IR.ZS?end=2022&start=2022&view=map>. Licence: CC-BY-4.0.

205 **Banque mondiale.** 2024. Metadata glossary. Dans: *DataBank*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://databank.worldbank.org/metadataglossary/world-development-indicators/series/DT.DOD.DSTC.IR.ZS>

206 **Banque mondiale.** 2023. Worldwide Governance Indicators. Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.worldbank.org/en/publication/worldwide-governance-indicators>

207 **Banque mondiale.** Non daté. *Voice and accountability*. Washington. <https://www.worldbank.org/content/dam/sites/govindicators/doc/va.pdf>

208 **Banque mondiale.** Non daté. *Government effectiveness*. Washington. <https://www.worldbank.org/content/dam/sites/govindicators/doc/ge.pdf>

209 **Banque mondiale.** Non daté. *Regulatory quality*. Washington. <https://www.worldbank.org/content/dam/sites/govindicators/doc/rq.pdf>

210 **Banque mondiale.** Non daté. *Rule of law*. Washington. <https://www.worldbank.org/content/dam/sites/govindicators/doc/rl.pdf>

211 **Banque mondiale.** Non daté. *Control of corruption*. Washington. <https://www.worldbank.org/content/dam/sites/govindicators/doc/cc.pdf>

212 **Banque mondiale.** 2024. Digital Adoption Index. Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 3 juin 2024]. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2016/Digital-Adoption-Index>

213 **Jeanne, O. et Rancière, R.** 2006. *The optimal level of international reserves for emerging market countries: Formulas and applications.* IMF working paper. Washington, FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2006/wp06229.pdf>

ANNEXES

- 1 **FAO.** 1996. Methodology for assessing food inadequacy in developing countries. Dans: *The Sixth World Food Survey*. p. 114-143. Rome. www.fao.org/3/w0931e/w0931e.pdf
- 2 **FAO.** 2014. *Advances in hunger measurement: traditional FAO methods and recent innovations*. Division de la statistique de la FAO. Document de travail n° 14-04. Rome. www.fao.org/3/i4060e/i4060e.pdf
- 3 **Groupe indépendant de scientifiques nommés par le Secrétaire général.** 2019. *Global Sustainable Development Report 2019: the future is now – science for achieving sustainable development*. New York (États-Unis), ONU. https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/24797GSDR_report_2019.pdf
- 4 **FAO, OMS et UNU (Université des Nations Unies).** 2004. *Human energy requirements. Report of a Joint FAO/WHO/UNU Expert Consultation*. Rome. <https://www.fao.org/4/y5686e/y5686e00.htm>
- 5 **DESA.** 2022. World Population Prospects 2022. Dans: *Organisation des Nations Unies*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://population.un.org/wpp>
- 6 **FAO.** 2024. FAOSTAT: Food Balance Sheets. [Consulté le 24 juillet 2024]. www.fao.org/faostat/en/#data/FBS Licence: CC-BY-4.0.
- 7 **FAO.** 2023. Situation alimentaire mondiale. Dans: *FAO*. [Consulté le 11 mai 2023]. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/fr>
- 8 **Meybeck, A., Cederberg, C., Gustavsson, J., van Otterdijk, R. et Sonesson, U.** 2011. *Pertes et Gaspillages Alimentaires dans le Monde - Ampleur causes et prévention*. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i2697f>
- 9 **FAO.** 2002. *Mesure et Évaluation des Pénuries Alimentaires et de la Dénutrition, Sommaire des débats*. International Scientific Symposium, 26-28 juin 2002. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/y4250f>
- 10 **Wanner, N., Cafiero, C., Troubat, N. et Conforti, P.** 2014. *Refinements to the FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment indicator*. Documents de travail sur les statistiques de la FAO ESS / 14-05. Rome, FAO. www.fao.org/3/i4046e/i4046e.pdf
- 11 **Banque mondiale.** 2024. International Comparison Program (ICP). Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 29 mai 2024]. <https://www.worldbank.org/en/programs/icp>
- 12 **Banque mondiale.** 2024. *World Bank DataBank: World Development Indicators*. [Consulté le 14 mars 2024]. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>
- 13 **FAO.** 2024. FAOSTAT: Indices de Prix à la Consommation. [Consulté le 11 juin 2024]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC-BY-4.0.
- 14 **Banque mondiale.** 2024. Poverty and Inequality Platform (PIP). [Consulté le 12 juin 2024]. <https://pip.worldbank.org>
- 15 **Denwood, M. J.** 2016. runjags: An R package providing interface utilities, model templates, parallel computing methods and additional distributions for MCMC models in JAGS. Dans: *Journal of Statistical Software*, 71: 1-25. <https://doi.org/10.18637/jss.v071.i09>
- 16 **Su, Y. S. et Yajima, M.** 2024. *Package 'R2jags'*. <https://cran.r-project.org/web/packages/R2jags/R2jags.pdf>
- 17 **Ahmad, O. B., Boschi-Pinto, C., Lopez, A. D., Murray, C. J. L., Lozano, R. et Inoue, M.** 2001. *Age standardization of rates: A new WHO standard*. GPE Discussion Paper Series No. 31. Genève (Suisse), OMS. https://cdn.who.int/media/docs/default-source/gho-documents/global-health-estimates/gpe_discussion_paper_series_paper31_2001_age_standardization_rates.pdf
- 18 **IPC Global Partners.** 2019. *Technical Manual version 3.0. Evidence and standards for better food security and nutrition decisions*. Rome. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Technical_Manual_3_Final.pdf
- 19 **FAO.** 2023. FAO/WHO GIFT | Global Individual Food consumption data Tool. Dans: *FAO*. [Consulté le 10 mai 2023]. <https://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/methodology/food-groups-and-sub-groups/fr>.
- 20 **Menza, V. et Probart, C.** 2013. *Eating well for good health. Lessons on nutrition and healthy diets*. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i3261e>

21 **OCDE**. 2024. Blended finance. Dans: *OCDE*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/blended-finance-principles/>

22 **USAID**. 2020. *White paper #2: Innovative finance taxonomy in USAID language*. Washington. https://usaidlearninglab.org/system/files/2023-04/white_paper_2_innovative_finance_taxonomy_in_usaid_language_02212020_1.pdf

23 **CFI (Corporate Finance Institute)**. 2024. Capital markets. Dans: *CFI*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://corporatefinanceinstitute.com/resources/career-map/sell-side/capital-markets/capital-markets>

24 **Investopedia**. 2022. Commercial: What it means in business and the financial markets. Dans: *Investopedia*. [Consulté le 6 juin 2024]. <https://www.investopedia.com/terms/c/commercial.asp>

25 **Agard, J., Schipper, E. L. F., Birkmann, J., Campos, M., Dubeux, C., Nojiri, Y., Olsoon, L.** et al. 2014. Glossary. Dans: GIEC, (dir. pub.) *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. p. 1757-1776. Cambridge (Royaume-Uni) et New York (États-Unis), Cambridge University Press. www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/WGIIAR5-AnnexII_FINAL.pdf

26 **GIEC**. 2012. *The risks of extreme events and disasters to advance climate change adaptation*. C.B. Field, V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea et al. (dir. pub.). A Special Report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge (Royaume-Uni) et New York (États-Unis), Cambridge University Press. www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/SREX_Full_Report-1.pdf

27 **Chambers, R. et Conway, G.R.** 1991. *Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century*. Discussion Paper 296. Brighton y Hove (Royaume-Uni), Institut sur les études du développement. www.ids.ac.uk/download.php?file=files/Dp296.pdf

28 **Dercon, S., Hoddinott, J. et Woldehanna, T.** 2005. Shocks and consumption in 15 ethiopian villages, 1999–2004. Dans: *Journal of African Economies*, 14(4): 559-585. <https://doi.org/10.1093/jae/eji022>

29 **PAM**. 2009. *Comprehensive Food Security & Vulnerability Analysis (CFSVA) Guidelines - First Edition*, 2009. Rome. www.wfp.org/publications/comprehensive-food-security-and-vulnerability-analysis-cfsva-guidelines-first-edition

30 **FAO**. 2016. *Managing climate risk using climate-smart agriculture*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i5402e>

31 **OCDE**. 2007. *Lessons learnt from experience with debt-for-environment swaps in economies in transition*. Paris. <https://www.oecd.org/environment/outreach/39352290.pdf>

32 **MasterClass**. 2022. Gross private domestic investment: Definition, examples, and how to calculate GPDI - 2024. Dans: *MasterClass*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.masterclass.com/articles/learn-about-gross-private-domestic-investment>

33 **Banque mondiale**. 2022. Fact sheet: an adjustment to global poverty lines. Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 10 mai 2023]. <https://www.worldbank.org/en/news/factsheet/2022/05/02/fact-sheet-an-adjustment-to-global-poverty-lines>

34 **Investopedia**. 2023. Financing: What it means and why it matters. Dans: *Investopedia*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.investopedia.com/terms/f/financing.asp>

35 **HLPE**. 2017. *Nutrition et systèmes alimentaires*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i7846fr>

36 **HLPE**. 2020. *Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ca9731fr>

37 **Investopedia**. 2020. Capital funding: Definition, how it works, and 2 primary methods. Dans: *Investopedia*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.investopedia.com/terms/c/capital-funding.asp>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 38 **FAO**. 2013. *Cadre stratégique révisé*. Trente-huitième session de la Conférence de la FAO. Rome, 15-22 juin 2013. Rome. <https://www.fao.org/docrep/meeting/027/mg015f.pdf>
- 39 **Assemblée générale des Nations Unies**. 2016. *Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe*. Soixante et onzième session, point 19 (c) de l'ordre du jour, A/71/644-FR. New York (États-Unis). <https://digitallibrary.un.org/record/852089>
- 40 **OMS**. 2024. *WHO: Health taxes*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.who.int/data/gho/data/themes/health-taxes>
- 41 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>
- 42 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>
- 43 **FAO**. 2015. *Guidelines on the collection of information on food processing through food consumption surveys*. Rome. www.fao.org/3/i4690e/i4690e.pdf
- 44 **Investopedia**. 2021. What is foreign portfolio investment (FPI)? Benefits and risks. Dans: *Investopedia*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.investopedia.com/terms/f/foreign-portfolio-investment-fpi.asp>
- 45 **CFI**. 2024. Multilateral development bank (MDB). Dans: *CFI*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://corporatefinanceinstitute.com/resources/economics/multilateral-development-bank-mdb/>
- 46 **OCDE**. 2024. Net ODA. Dans: *OECD Data*. [Consulté le 9 mai 2024]. <http://data.oecd.org/oda/net-oda.htm>
- 47 **OMS**. 2023. Child growth standards. Dans: *OMS* [Consulté le 5 juin 2023]. www.who.int/tools/child-growth-standards/standards
- 48 **Investopedia**. 2024. Private equity explained with examples and ways to invest. Dans: *Investopedia*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.investopedia.com/terms/p/privateequity.asp>
- 49 **ONU**. 2017. *Report of the High-Level Committee on Programmes at its thirty-fourth session*. Annex III. CEB/2017/6 (6 November 2017). New York (États-Unis). <https://digitallibrary.un.org/record/3844899>
- 50 **Investopedia**. 2024. What are financial securities? Examples, types, regulation, and importance. Dans: *Investopedia*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.investopedia.com/terms/s/security.asp>
- 51 **AMS (American Meteorological Society)**. 2015. Weather - Glossary of Meteorology. Dans: *AMS*. [Consulté le 5 juin 2023]. <https://glossary.ametsoc.org/wiki/Weather>

NOTES RELATIVES AUX RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DANS LES TABLEAUX STATISTIQUES DU CHAPITRE 2 ET DE L'ANNEXE 1

Les pays révisent régulièrement leurs statistiques officielles passées et présentes. Il en est de même pour les données statistiques qui figurent dans le présent rapport, et les estimations sont révisées en conséquence. Les utilisateurs sont donc invités à ne considérer la variation des estimations dans le temps que pour une même édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et à ne pas comparer des données publiées dans des éditions différentes.

Régions géographiques

La composition des régions géographiques adoptée dans le présent ouvrage est celle de la classification M49 de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui l'utilise surtout dans ses publications et ses bases de données (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49>). Les pays, zones ou territoires sont classés par groupe pour des raisons de commodité statistique. Cela n'implique en rien, de la part des Nations Unies, une quelconque supposition quant à leur situation politique ou autre. Veuillez vous reporter à la liste ci-après pour connaître la composition par pays de chaque région figurant dans les tableaux du **chapitre 2** et de l'**annexe 1**.

Les pays, zones ou territoires pour lesquels on ne disposait pas de données suffisantes ou suffisamment fiables pour réaliser l'estimation n'ont pas été pris en compte ni inclus dans les agrégats. Plus précisément, par rapport à la classification M49:

- **Afrique du Nord:** Outre les pays énumérés dans le tableau, les estimations concernant la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et l'insécurité alimentaire déterminée d'après l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) englobent le territoire du Sahara occidental. En revanche, les estimations relatives à l'émaciation, au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants, à l'insuffisance pondérale à la naissance, à l'obésité chez les adultes, à l'allaitement maternel exclusif et à l'anémie excluent le territoire du Sahara occidental.
- **Afrique de l'Est:** L'archipel des Chagos, les Terres australes françaises, Mayotte et la Réunion sont exclus.
- **Afrique de l'Ouest:** Sainte-Hélène est exclue.
- **Asie et Asie de l'Est:** Les agrégats relatifs à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'émaciation excluent le Japon.
- **Caraïbes:** Sont exclus Anguilla, Aruba, Bonaire, Saint-Eustache et Saba, Curaçao, la Guadeloupe, les Îles Caïmanes, les Îles Turques-et-Caïques, les Îles Vierges britanniques, la Martinique, Montserrat, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie française) et Sint Maarten (partie néerlandaise). Les agrégats relatifs à l'obésité chez les adultes, à l'émaciation chez les enfants, à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'allaitement maternel exclusif excluent Porto Rico et les Îles Vierges américaines.
- **Amérique du Sud:** Sont exclues la Géorgie du Sud-et-Îles Sandwich du Sud, la Guyane française, l'Île Bouvet et les Îles Falkland (Malvinas).
- **Australie et Nouvelle-Zélande:** Sont exclues l'Île Christmas, l'Île Norfolk, les Îles des Cocos (Keeling), l'Île Heard et les Îles McDonald.
- **Mélanésie:** La Nouvelle-Calédonie est exclue en ce qui concerne l'anémie, l'émaciation, le retard de croissance et l'excès pondéral chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif.
- **Micronésie:** Guam, les Îles Mariannes du Nord et les Îles mineures éloignées des États-Unis sont exclus en ce qui concerne l'obésité chez les adultes, l'anémie, l'émaciation chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif. Les agrégats relatifs au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants excluent uniquement les Îles mineures éloignées des États-Unis.
- **Polynésie:** Sont exclus Pitcairn et les Îles Wallis-et-Futuna. Les estimations concernant l'obésité chez les adultes, l'émaciation chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif n'incluent pas la Polynésie française, les Samoa américaines et Tokélaou (membre associé). Les agrégats relatifs au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants excluent uniquement la Polynésie française.
- **Amérique du Nord:** Saint-Pierre-et-Miquelon est exclu. Les agrégats relatifs à l'obésité chez les adultes, à l'anémie, à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'allaitement maternel exclusif n'incluent pas non plus les Bermudes ni le Groenland. Les agrégats relatifs à l'émaciation se fondent uniquement sur des données concernant les États-Unis d'Amérique.
- **Europe du Nord:** Sont exclues l'Île de Man, les Îles Anglo-Normandes, les Îles d'Åland, les Îles Féroé (membre associé) et les Îles Svalbard-et-Jan Mayen.

- **Europe du Sud:** Sont exclus Gibraltar, Saint-Marin et le Saint-Siège. Toutefois, les estimations relatives à l'anémie, au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants ainsi qu'à l'insuffisance pondérale à la naissance incluent Saint-Marin.
- **Europe de l'Ouest:** Le Liechtenstein et Monaco sont exclus. Toutefois, les estimations relatives au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants, à l'anémie et à l'insuffisance pondérale à la naissance incluent Monaco.

Autres regroupements

Les catégories «pays les moins avancés», «pays en développement sans littoral» et «petits États insulaires en développement» incluent les pays indiqués par la Division de statistique de l'ONU (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49>).

Petits États insulaires en développement:

Les agrégats concernant le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral chez les enfants, l'obésité chez les adultes, l'allaitement maternel exclusif et l'insuffisance pondérale à la naissance n'incluent pas Anguilla, Aruba, Bonaire, Saint-Eustache et Saba, Curaçao, les Îles Vierges britanniques, Montserrat, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Sint Maarten (partie néerlandaise). En outre, les estimations relatives à l'émaciation chez les enfants, à l'obésité chez les adultes, à l'allaitement maternel exclusif et à l'insuffisance pondérale à la naissance excluent les Samoa américaines et Porto Rico.

Les **pays à revenu élevé, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et pays à faible revenu** correspondent à la classification de la Banque mondiale pour l'exercice budgétaire 2023-2024 (<https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>).

Pays à faible revenu et à déficit vivrier (2023): Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tchad, Togo, Yémen et Zimbabwe.

Composition des régions géographiques (pays et territoires)

AFRIQUE

Afrique du Nord: Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Sahara occidental, Soudan et Tunisie.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique de l'Est: Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Zambie et Zimbabwe.

Afrique centrale: Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Afrique australe: Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho et Namibie.

Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

ASIE

Asie centrale: Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

Asie de l'Est: Chine, Japon, Mongolie, République de Corée et République populaire démocratique de Corée.

Asie du Sud-Est: Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.

Asie du Sud: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d'), Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka.

Asie de l'Ouest: Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Émirats arabes unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Türkiye et Yémen.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago.

AMÉRIQUE LATINE

Amérique centrale: Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panama.

Amérique du Sud: Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

OCÉANIE

Australie et Nouvelle-Zélande: Australie et Nouvelle-Zélande.

OCÉANIE (HORS AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE)

Mélanésie: Fidji, Îles Salomon, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu.

Micronésie: Îles Marshall, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru et Palaos.

Polynésie: Îles Cook, Nioué, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga et Tuvalu.

AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE

Amérique du Nord: Bermudes, Canada, États-Unis d'Amérique et Groenland.

EUROPE

Europe de l'Est: Bélarus, Bulgarie, Fédération de Russie, Hongrie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie et Ukraine.

Europe du Nord: Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède.

Europe du Sud: Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Espagne, Grèce, Italie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Portugal, Serbie et Slovénie.

Europe de l'Ouest: Allemagne, Autriche, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas (Royaume des) et Suisse.



2024 L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE

DES FINANCEMENTS POUR ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET TOUTES LES FORMES DE MALNUTRITION

À six ans de l'échéance de 2030, on constate que les chiffres de la faim et de l'insécurité alimentaire n'évoluent pas encore dans un sens qui permettrait d'éliminer ces fléaux et de réaliser la cible 2.1 des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Les indicateurs de la progression vers les objectifs mondiaux en matière de nutrition montrent que le monde n'est pas non plus en voie d'éliminer la malnutrition sous toutes ses formes, comme le voudrait la cible 2.2 des ODD. Des milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une alimentation nutritive, saine et suffisante. Les difficultés sont nombreuses, mais les progrès accomplis dans beaucoup de pays laissent espérer qu'il est possible de retrouver le chemin d'un monde à l'abri de la faim et de la malnutrition.

Les précédentes éditions du présent rapport recensent les principaux facteurs et les causes structurelles sous-jacentes qui expliquent les tendances constatées. Elles énoncent des recommandations fondées sur des données factuelles, qui ont été regroupées en six voies de transformation que les pays peuvent emprunter, selon les facteurs et les causes auxquels ils font face, pour inverser ces tendances.

Toutefois, emprunter l'une ou l'autre des six voies de transformation suppose des financements adéquats au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le thème du rapport de cette année. S'il y a un large accord au sujet de la nécessité d'augmenter d'urgence le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, il n'en va pas de même pour ce qui est de la définition et du suivi de ces financements. Cette année, le rapport propose une définition très attendue de la notion de financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des conseils sur sa mise en œuvre.

Il ressort du rapport que les données disponibles ne sont pas suffisantes pour avoir une image complète des flux de financement actuels qui contribuent à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD, ainsi que du déficit de financement à combler pour les atteindre entièrement d'ici à 2030. Les données relatives aux flux mondiaux d'aide au développement sont normalisées et publiquement disponibles, mais les lacunes dans les données font qu'il est difficile de réaliser une analyse complète et comparable des dépenses publiques mondiales consacrées à l'alimentation et à l'agriculture. Quant aux flux de financement privés au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ils sont encore plus difficiles à mesurer.

Le présent rapport propose, à un moment où on en a besoin, des recommandations utiles en vue d'une utilisation efficace d'outils de financement novateurs et d'une réforme de l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Établir une base commune pour définir le financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et des méthodes de suivi, de mesure et de mise en œuvre, est un premier pas important vers une augmentation continue des flux financiers nécessaires pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes et assurer à tous l'accès à une alimentation saine, aujourd'hui et demain. À cet égard, les éléments qui ressortent du présent rapport revêtent une importance particulière à la lumière du prochain Sommet de l'avenir, qui aura lieu en septembre 2024, et de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juin et juillet 2025.



*L'État de la sécurité alimentaire et
de la nutrition dans le monde 2024
(Supplément)*



ISBN 978-92-5-139095-5 ISSN 2522-7416



CD1254FR/1/10.24